CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

PENDANT UNE PARTIE DES ANNÉES 1775–1776, ET PENDANT LES ANNÉES 1782 A 1790 INCLUSIVEMENT.

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Troisième et dernière Partie.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,

BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1813.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

JANVIER 1789.

Le *Démophon* de M. Marmontel est emprunté d'un opéra du même nom du célèbre Métastase, comme l'opéra italien avait été emprunté d'une de nos plus intéressantes tragédies, d'*Inès de Castro*, de La Mothe. Métastase crut devoir y ajouter plusieurs épisodes qui en ont compliqué l'intrigue. M. Marmontel en a retranché une partie; la marche de son poëme est plus simple, mais le dénouement est-il aussi naturel, aussi vraisemblable?

La première représentation de cet ouvrage a été reçue plus froidement qu'elle ne le méritait, et celles qui lui ont succédé ne prouvent pas qu'on soit encore disposé à lui rendre plus de justice. Malgré les défauts que nous avons relevés dans le poëme, il offre des détails qui font hon-

neur au talent de M. Marmontel; c'est peut-être de tous ses opéras celui dont le style est le moins négligé; les paroles de plusieurs airs, celles des duo en général sont des modèles de la manière dont les auteurs lyriques doivent traiter ces parties si importantes d'un opéra. Au lieu de suivre le plan tracé par La Mothe, M. Marmontel a voulu se rapprocher davantage de celui de Métastase : la double intrigue admise par ce dernier devait nécessairement partager l'intérêt et distraire de celui que la situation et le malheur de Dircé pouvaient et devaient naturellement inspirer; mais il fallait ne pas oublier peut-être que Métastase travaillait pour un Théâtre où les doubles intrigues sont commandées par l'usage, la volonté des musiciens et la durée d'un spectacle, qu'il serait difficile de remplir par les seuls moyens d'une action simple et une, et qu'un double intérêt sert par la variété qu'il offre à la musique, plaisir que cherchent trop uniquement les Italiens dans leurs opéras. En France, il sera toujours très-difficile de présenter sur nos Théâtres lyriques des actions complexes, parce que la durée de nos spectacles ne permet pas les développemens que demandent deux intrigues pour être claires et pour intéresser. L'auteur de l'opéra d'*Andromaque* ne l'a fait peut-être avec quelqu'apparence de succès qu'en sacrifiant presque entièrement l'amour bien plus intéressant d'Oreste pour Hermione que celui de Néade pour Ircile à l'amour maternel d'Andromaque pour son fils. La présence de cet enfant, introduit sur la

scène dès le second acte, produisait l'intérêt le plus attendrissant, parce qu'il avait été préparé à l'aide des développemens de la tragédie de l'immortel Racine, et l'amour d'Oreste pour Hermione n'affaiblissait pas ce sentiment si attachant, parce que l'auteur n'en avait conservé que ce qui était nécessaire pour lier l'intrigue et accroître l'intérêt de son action. C'est le seul outrage fait au grand modèle qu'il traduisait sur la scène de l'Opéra qu'on a dû lui pardonner en faveur des larmes que les deux situations dans lesquelles il présentait Astyanax ont fait répandre aux spectateurs.

Quant à la musique de *Démophon*, elle n'a pas rempli tout ce qu'on attendait du talent très-avantageusement annoncé de M. Chérubini. Ses chants, quoique purs, et sous ce rapport dignes de l'école du célèbre Sarti, où ce jeune compositeur a été élevé, n'ont pas paru toujours assez neufs; on a trouvé que l'expression de ses airs manquait quelquefois de tendresse et de vérité; que dans son récitatif, partie si importante d'un opéra français, il avait mal saisi le caractère des paroles, ou s'exprimait d'une manière trop vague. Ces défauts, qui tiennent peut-être à l'ignorance d'une langue avec laquelle M. Chérubini n'est pas encore assez familiarisé, n'empêchent pas que l'on ne doive rendre justice à la manière aussi correcte qu'élégante de ce jeune compositeur, à la beauté et à l'harmonie savante de ses chœurs, à la grâce variée et piquante de ses airs de danse, à la richesse de son orchestre, et surtout au sentiment d'une mé-

lodie douce et gracieuse. Peut-être, à la place de ces éloges mérités, vaudrait-il mieux avoir à lui reprocher les écarts qui siéraient à son âge : cette chaleur d'une imagination qui, surabondante dans ses moyens, se livre à l'originalité de ses pensées, sans en apprécier trop la justesse, les développe par la variété des formes qu'elle invente, et qui, sentant vivement, exprime même avec une énergie outrée les sentimens qu'on lui offre à peindre. Mais l'opéra de *Démophon* ne prête à aucune critique de ce genre.

Pour décider quel est le plus bel ouvrage de M. Necker, celui du moins où il a déployé avec plus d'étendue et de profondeur les talens, le caractère et le génie d'un homme d'état, d'un grand ministre, on croit qu'il faudrait choisir entre son *Mémoire sur l'établissement des administrations provinciales* et le *Rapport* qu'il fit au Conseil le 27 décembre dernier, époque à jamais mémorable et pour le bonheur de la Nation et pour la gloire du Monarque. Ce dernier ouvrage était sans contredit le plus difficile à faire ; environné de toutes parts d'abîmes et d'écueils, il marche au but qu'il fallait atteindre d'un pas ferme et sûr, avec toute la confiance que peut inspirer une raison supérieure jointe à l'intégrité la plus pure. La noble franchise de son intention y paraît toujours d'accord avec l'adresse de ses moyens, et c'est la puissance même des obstacles qu'on avait cherché à élever contre elle qu'il fait servir habilement à l'appui de sa cause.

Le calme inaltérable, la profonde sagesse de cette auguste délibération rappellent également ces balances d'or dans lesquelles Homère fait peser à Jupiter la destinée des Empires.

Ce *Rapport* est trop court, et l'objet en est trop important pour qu'il n'ait pas été déjà lu de l'Europe entière; il serait donc inutile d'entreprendre encore d'en faire l'analyse, mais on nous pardonnera du moins de ne pouvoir résister au plaisir de citer ici le morceau où ce ministre citoyen prouve d'une manière si juste et si touchante que l'acte par lequel le Roi veut rendre à la Nation tous les droits qui lui appartiennent sera en effet le plus bel usage de sa puissance, le seul qui ne soit pas susceptible de partage, puisqu'il ne peut émaner que de son propre cœur et de sa propre vertu.

« Les déterminations que V. M. a prises lui » laisseront toutes les grandes fonctions du pou» voir suprême, car les Assemblées nationales sans » un guide, sans un protecteur de la justice, sans » un défenseur des faibles, pourraient elles-mêmes » s'égarer; et s'il s'établit dans les finances de » V. M. un ordre immuable, si la confiance prend » l'essor qu'on peut espérer, si toutes les forces » de ce grand Royaume viennent à se vivifier, » V. M. jouira dans ses relations au dehors d'une » augmentation d'ascendant qui appartient encore » plus à une puissance réelle et bien ordonnée » qu'à une autorité sans règle. Enfin, quand » V. M. arrêtera son attention ou sur elle-même,

» pendant le cours de sa vie, ou sur la royauté, » pendant la durée des siècles, elle verra que sous » l'une et l'autre considération elle a pris le parti » le plus conforme à sa sagesse; V. M. aura le » glorieux, l'unique, le salutaire avantage de nom- » mer à l'avance le conseil de ses successeurs, et » ce conseil sera le génie même d'une Nation, » génie qui ne s'éteint point et qui fait des progrès » avec les siècles; enfin les bienfaits de V. M. s'é- » tendront jusque sur le caractère national; car » en le dirigeant habituellement vers l'amour du » bien public, elle appuiera, elle embellira tou- » tes les qualités morales que ce précieux amour » inspire généralement. »

Il paraît impossible de faire concevoir à l'autorité souveraine l'idée d'un plus noble sacrifice, ou plutôt l'idée d'une plus noble conquête; il paraît impossible encore de l'exprimer avec une éloquence plus simple et plus sublime.

CONSEILS *du vicomte de Ségur au chevalier de Puységur.*

SUR l'air *des Paniers.*

On dit que le poste important
Que possédait mon père
Vient d'être occupé maintenant
Par monsieur votre frère.
Comme on y passe lestement,
Je ne veux pas perdre un moment
Pour vous conseiller promptement
Tout ce qu'on y doit faire.

Si le ministre a de l'humeur,
Que l'ennui l'assassine,
Il faut, mon cher, que votre cœur
Promptement le devine;
Et s'il vous vient des courtisans
(Quelques-uns d'entre eux sont gourmands),
Que le dîner dans ces instans
Ait surtout bonne mine.

Lorsque quelqu'un vous dit bonjour,
Prenez l'air du mystère,
Répondez tout haut sans détour:
J'en préviendrai mon frère.
Dites-lui, s'il allait penser
Qu'au travail il faut vous forcer,
Non, non, je ne veux qu'engraisser
Dans votre ministère.

Trop tôt notre bon vin finit.
Que ceci l'avertisse
Qu'il faut y veiller jour et nuit.
Crois-tu que je prédisse
Que de la cave il sortirait
Plutôt que nous du cabinet?
Tâchez de trouver le secret
Qu'avec vous il finisse.

HISTOIRE *secrète de la Cour de Berlin, ou Correspondance d'un Voyageur français, depuis le mois de juillet* 1786 *jusqu'au* 19 *janvier* 1787. *Ouvrage posthume.* Deux volumes in-8°. 1789.

C'est peut-être le plus inconcevable et le plus audacieux libelle que l'on ait jamais osé publier. Nous ne nous permettons d'en parler ici que pour

le dénoncer à l'indignation universelle. Il suffit de lire une vingtaine de pages de cette infâme Correspondance pour voir que ce sont tout platement les dépêches que le comte de Mirabeau envoyait à M. de Calonne et à M. le duc de Lauzun pendant son séjour en Allemagne : ce sont ses chiffres en toutes lettres. Il paraît que le digne fils de *l'Ami des Hommes*, *l'Écrivain-Vierge*, qui ne prostitua jamais ses talens, qui consacra toujours sa plume aux intérêts du bien public, n'avait pas dédaigné de se charger d'aller exerce à juste prix le métier d'espion subalterne à la Cour de Berlin. Il paraît que ce qui avait déterminé essentiellement M. de Calonne à lui confier cette mémorable mission fut le fol espoir qu'il pourrait engager le nouveau Roi à jouer une partie de son trésor dans les fonds de France, ce qui sans doute eût été une fort bonne ressource, et dont le succès aurait bien pu retarder encore quelque temps la convocation de l'Assemblée des Notables. On ne sait s'il faut s'étonner davantage ou de l'extravagance d'une pareille idée, ou du moyen tenté pour la faire réussir; mais ce qui passe toute idée, c'est qu'il se trouve un homme d'esprit et de talent qui, à la bassesse que suppose une pareille commission, joigne l'impudence de la publier hautement, ne craigne ni de violer le secret qui lui a été confié, ni les droits les plus saints de l'hospitalité, ni les égards que l'on doit le plus rigoureusement à l'amitié et aux bienfaits. Nous n'essaierons pas même d'exprimer à quel

degré l'auteur a porté l'insolence de ses jugemens sur les premières personnes de l'Europe, ni l'impudence des anecdotes qu'il rapporte ou qu'il invente pour les justifier. Nous remarquerons seulement qu'en déchirant sans retenue et sans pudeur les Princes même dont il avoue avoir reçu les marques de bonté les plus distinguées, la perspicacité de sa politique s'est trompée lourdement dans ses plus importantes prédictions, et surtout relativement aux affaires de la Hollande. A travers les horreurs et les infamies qui remplissent ces deux volumes, on pourrait recueillir quelques aperçus, quelques traits assez piquans; mais comment s'arrêter plus long-temps à la lecture d'un ouvrage de ce genre?

L'ouvrage dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, quoique imprimé, n'est pas encore public, et n'est pas même destiné à l'être: ce sont les *Lettres* de madame la baronne de Staël, ambassadrice de Suède, *Sur les Ouvrages et le Caractère de J. J. Rousseau*, un petit volume in-12 de 140 pages. Elle n'en a fait tirer qu'une vingtaine d'exemplaires qui n'ont été confiés qu'à l'amitié et avec des réserves infinies. Nous ne croirons point trahir son secret en tâchant de vous faire connaître autant qu'il nous sera possible les détails les plus intéressans d'une production qui nous aurait toujours paru d'un grand prix, quel qu'en fût l'auteur, mais qu'il est impossible de ne pas admirer encore davantage

lorsqu'on sait qu'elle est échappée aux distractions d'une jeune personne de vingt ans entourée de toutes les illusions de son âge, de tous les plaisirs que peut rassembler la plus brillante société de la ville et de la cour, et de tous les hommages enfin que lui attirent la gloire de son père et sa propre célébrité, sans compter encore un désir de plaire tel qu'il suppléerait seul peut-être tous les moyens que lui ont prodigués la nature et le destin.

La première de ces lettres contient quelques idées générales sur le style de Rousseau; les voici: Nous louerons peu, nous critiquerons encore moins, pour avoir le plaisir de citer beaucoup.

« Il ne travaillait ni avec rapidité ni avec facilité, mais c'était parce qu'il lui fallait pour choisir entre toutes ses pensées le temps et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir; d'ailleurs ses sentimens sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente. Le débrouillement du chaos, la création du monde se peint à la pensée comme l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

» C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires; l'esprit montre une puissance plus grande lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre; mais il me semble que l'âme n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais

qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modération, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrêmes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

» On a souvent vanté la perfection du style de Rousseau; je ne sais pas précisément si c'est là l'éloge qu'il faut lui donner. La perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts que dans l'existence de grandes beautés, dans la mesure que dans l'abandon, dans ce qu'on est toujours que dans ce qu'on se montre quelquefois; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutôt que de la grandeur; mais Rousseau s'abaisse et s'élève tour-à-tour, il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même; il rassemble toute sa chaleur dans un centre et réunit pour brûler tous les rayons qui n'eussent fait qu'éclairer s'ils étaient restés épars. Ah! si l'homme n'a jamais qu'une certaine mesure de force, j'aime mieux celui qui les emploie toutes à-la-fois; qu'il s'épuise s'il le faut, qu'il me laisse retomber, pourvu qu'il m'ait une fois élevée jusqu'aux nues. Cependant Rousseau, joignant à la chaleur et au génie ce qu'on appelle précisément de l'esprit, remplit souvent par des pensées ingénieuses les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs... M. de Buffon colore son style par son imagination, Rousseau

l'anime par son caractère; l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie; la passion pourrait élever à celle de Rousseau... Son style n'est pas continuellement harmonieux, mais dans les morceaux inspirés par son âme on trouve, non cette harmonie imitative dont les poëtes ont fait usage, non cette suite de mots sonores qui plairaient à ceux même qui n'en comprendraient pas le sens, mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle comme un air parfait avec les paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût, mais on voit au moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connait bien les critiques qu'on peut en faire, il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver, et peut-être aussi que par une sorte d'esprit républicain il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots, etc... »

Ces réflexions sont terminées par une analyse rapide des premiers ouvrages de Rousseau, de ses discours sur les sciences, sur l'inégalité des conditions, sur le danger des spectacles.

Le reproche le plus grave que fait ici madame de Staël à Rousseau, c'est d'avoir avancé dans une note de ce dernier écrit que les femmes ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'âme et de la passion. De ses

argumens, le plus irrésistible ne serait-il pas celui qu'elle n'a osé faire valoir elle-même ?

La seconde lettre est consacrée toute entière à Héloïse. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que c'est de toutes ces lettres celle qui paraît écrite avec le moins d'abandon; elle dit elle-même : « J'écrirai sur *Héloïse* comme je le ferais, je crois, si le temps avait vieilli mon cœur. »

Après avoir remarqué que le but de l'auteur semble avoir été d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle, après avoir avoué que le sujet de *Clarisse*, de *Grandisson* est plus moral, elle ajoute : « Mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet bien plus que dans son plan, dans les sentimens qu'il inspire bien plus que dans les événemens qu'il raconte.... Pardonnez à Rousseau, si à la fin de cette lecture on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite ont plus d'attraits pour nous.... »

« Je trouve quelquefois, dit-elle, dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité ; je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion, enfin tout ce qui dans ses lettres semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même, et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable. Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins

avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. Rousseau s'est trompé s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée : non, il fallait que l'excès de cette passion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre. »

Cette critique pourrait bien avoir plus de justesse appliquée au talent de Rousseau qu'à son intention, car la violence d'un sentiment se montre-t-elle jamais d'une manière plus vive et plus intéressante que dans les efforts même qu'on a faits pour les surmonter ? c'est alors qu'elle ose, pour ainsi dire, se déployer toute entière sans blesser cette retenue, cette modestie dont le charme est inséparable des grandes passions.

La troisième lettre, sur *Emile*, nous a paru présenter une foule d'idées fines et profondes ; nous regrettons de ne pouvoir en rappeler ici qu'une partie.

« On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son Livre un ouvrage systématique. Peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle pour qu'on ait l'habitude de respecter les idées nouvelles ; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentimens naturels qu'ils parussent une découverte, et que l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la

route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace. »

« La vertu n'est pas comme la gloire un but d'émulation ; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux, ceux qui cherchent l'autre ralentissent quelquefois leurs efforts lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse. »

« Tout le monde a adopté le système physique d'éducation de Rousseau..... Si la même pensée avait créé le monde physique et le monde moral, si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de Rousseau la preuve de sa vérité ? »

« On a souvent parlé du danger de l'éloquence, mais je la crois bien nécessaire quand il faut opposer la vertu à la passion ; elle fait naître dans l'âme ces mouvemens qui décident seuls du parti que l'on prend ; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force d'impulsion à la raison et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions. »

Des réflexions d'une si haute philosophie sont suivies d'une apostrophe à sa fille remplie de douceur et de sensibilité et que terminent ces paroles touchantes :

« Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau, son éloquente bonté te répond de mon indulgence; peut-être l'aurais-je trouvée dans mon âme, mais l'impression de ses sublimes ou-

vrages est si profonde qu'on le confond avec la nature même. »

En parlant de *la Profession de foi du Vicaire Savoyard*, il était bien naturel à madame de Staël de comparer le mérite de cet écrit avec celui de l'*Importance des Opinions religieuses*, et c'est par ce parallèle remarquable que finit sa quatrième lettre.

« Cet ouvrage (*la Profession de foi du Vicaire Savoyard*), cet ouvrage, dit-elle, n'était que le précurseur de ce Livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire; de ce Livre qui semble anticiper sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés; de ce Livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui; de ce Livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague; de ce Livre dont la sensibilité majestueuse et sublime peint l'auteur aimant les hommes comme l'Ange Gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, Rousseau, mon ouvrage t'est consacré, et cependant un autre est devenu l'objet de mon culte... Toi-même, toi surtout, ton cœur passionné pour l'humanité eût adoré celui qui long-temps occupé de l'existence de l'homme sur la terre, après avoir indiqué tous

les biens qu'un bon gouvernement peut lui assurer, a voulu prévenir ses plus cruels malheurs en portant du calme dans son âme agitée, et donner ainsi la chaîne des pensées qui forment toute sa destinée. Oui, Rousseau savait admirer, et n'écrivant jamais que pour céder à l'impulsion de son âme, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur; il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche sans crainte quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse, mais qui me pénètre plus que personne de respect quand je le contemple à quelque distance; enfin celui que la postérité, comme son siècle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père. »

Si la lecture de ces quatre premières lettres laissait encore le droit de s'étonner de trouver dans les pensées d'une femme de vingt ans une si grande étendue et une si grande maturité d'esprit, avec quelle surprise ne lirait-on pas dans la cinquième son jugement sur le *Contrat social!* Ses idées à ce sujet ramènent bien naturellement aux objets qui occupent dans ce moment tous les esprits. « Rousseau, dit-elle, que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand événement préparé d'avance, et dont, pour la première fois, le hasard ne se mêlera point! C'est là peut-être, c'est là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estime. »

La sixième lettre traite du goût de Rousseau

pour la musique et pour la botanique. « Rousseau, dit l'auteur, voulait faire adopter en France les mélodrames ; il en donna *Pygmalion* pour exemple. Peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté? La musique exprime les situations, et les paroles les développent : la musique pourrait se charger de peindre les sentimens au-dessus des paroles, et les paroles des sentimens trop nuancés pour la musique. »

On observe qu'il distinguait les plantes par leurs formes et jamais par leurs propriétés. L'imagination poétique et sauvage de Rousseau ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes.

C'est dans les ouvrages de Rousseau que madame de Staël a étudié le caractère de cet homme célèbre, et le plan de ses lettres nous offre la même marche qu'elle a cru devoir suivre dans ses études ; on peut donc regarder sa dernière lettre, sur le caractère de Rousseau, comme le résultat de toutes les autres : le portrait qu'elle en fait nous a paru aussi ressemblant qu'il est ingénieux et spirituel; le voici :

« Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne devait jamais oublier quand on l'avait regardé parler; des petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvemens de son âme; ses sourcils étaient fort avancés, ils semblaient

faits pour servir sa sauvagerie, pour la garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avaient courbée, la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression, ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son âme; ses traits étaient communs, mais quand il parlait ils étincelaient tous; il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois, quittant par degré leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatans que lançaient leurs regards.

» Son esprit était lent et son âme ardente. A force de penser, il se passionnait; il n'avait pas des mouvemens subits, apparens; mais tous ses sentimens s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence; elle l'avait laissé de sang-froid, elle le retrouvait tout de flamme... Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres : il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événemens de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même

l'observation ; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. »

Madame de Staël regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort, et cette opinion paraît confirmée par la réunion de toutes les circonstances qu'elle rapporte.

« Un de ses amis, dit-elle, reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit avant de sortir du café, qu'il fit lui-même : il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas ; il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Le peu d'heures qu'il nous a été permis de garder l'exemplaire qui nous avait été confié ne nous a pas laissé le temps d'en extraire un plus grand nombre de morceaux ; mais ceux-là suffiront sans

doute pour justifier le sentiment d'admiration dont nous n'avons pu nous défendre en vous parlant de ce charmant ouvrage.

COUPLETS *de M. le vicomte de Ségur chantés à une fête donnée par madame de La Reynière à M. l'abbé Barthelemy.*

SUR l'air : *On compterait les diamans.*

Qu'Anacharsis paraît charmant
Lorsque l'on a lu votre ouvrage!
Des beaux-arts c'est un jeune amant
Qui plaît par la bouche d'un sage.
Oui, cet éternel monument
De votre goût, de votre gloire,
Unit le charme du roman
A la majesté de l'histoire.

SUR l'air : *Prends, Philis, prends ton verre.*

Chacun répète sans cesse
Qu'un savant dans ses écrits
Vient dans l'ancienne Grèce
De transporter tout Paris.
On ne parle que d'Athène,
D'Homère et de Démosthène,
Et du jeune Anacharsis;
Grâce à l'auteur on oublie
Tous les malheurs du moment,
Le passé par son génie
Nous console du présent.

DESCRIPTION *du jeu de* Pharaon, *tirée d'un poëme sur le* Jeu, *par M. l'abbé Porquet.*

Où suis-je? Quel mystère est ici célébré?
Sur un autel brillant où le sort adoré
Des joueurs à ses pieds voit la foule inquiète,
Des volontés du Dieu redoutable interprète,
Est un livre sacré d'où dépend leur destin.
Ses feuillets à chacun distribués soudain,
Selon le double sens d'un autre qu'on déploie,
Vont semer tour-à-tour la tristesse ou la joie.
Le ministre déjà donne à tous le signal,
Déjà sa main parcourt le volume fatal,
Son bras faible et tremblant à chaque page hésite,
Le cœur des assistans autant de fois palpite.
Tels devant Rhadamante, effrayés et muets,
Les mânes en respect attendent leurs arrêts.
C'en est fait, le Sort parle : à sa voix l'assemblée
Tressaille d'allégresse, ou d'horreur est troublée;
De cris tumultueux aussitôt l'air gémit,
Le temple en est ému, le Dieu même en frémit.

HARANGUE *impromptu de M. le vicomte de Ségur, à un souper chez M. le baron de Besenval.*

Sire, vos enfans... le peuple... la nation... vous êtes son père... la constitution... la puissance exécutrice dans vos mains... la puissance législative... l'équilibre des finances... la gloire de votre règne... l'amour de votre peuple... Sire, le crédit... les fondemens de la monarchie ébranlée... tout concourt... tout rassure... et votre équité... les yeux de l'Europe étonnée... l'esprit de sédition détruit... les larmes de vos peuples...

la postérité... abondance... gloire... patriotisme... abus du pouvoir... clergé... noblesse... tiers-état... sublime effort... vertu... confiance... le siècle éclairé... l'administration... l'éclat du trône... la bienfaisance si rare... les siècles à venir... sagesse... prospérité... voilà les vœux de votre royaume... puissante réunion d'une nation importante... époque à jamais mémorable... éclat de votre couronne et bénédictions... les vertus de Louis XII, la bonté de Henri IV... Sire, 12 et 4 font 16.

Elle est bien malheureuse depuis quelque temps la destinée des pièces au Théâtre français, l'impatience du public ne permet pas même qu'on en siffle à son aise plus d'un acte ou deux. Tous les efforts de Molé, toutes ses sages et respectueuses représentations n'ont pu parvenir à faire jouer plus de deux actes du *Présomptueux ou l'heureux imaginaire* de M. Fabre d'Églantine, l'auteur d'*Augusta*, des *Gens de Lettres*, etc. C'est le mercredi 7 janvier qu'on a fait une justice si rigoureuse, au moins si précipitée de cette œuvre dramatique. Il nous est impossible d'en donner même un aperçu, car quoiqu'on en ait laissé jouer un peu plus de deux actes, il n'y a eu vraiment que la première scène qui ait été entendue. Dans cette première scène, le caractère du présomptueux a paru assez bien établi; mais dès la seconde, on a trouvé dans le dialogue tant de longueurs, tant de détails fastidieux et de mauvais goût, l'humeur du public a éclaté d'une ma-

nière si turbulente, qu'avec la plus grande attention du monde on n'a pu porter aucun jugement raisonnable ni sur le plan de la pièce ni même sur les intentions de l'auteur. Il ne faut point dissimuler que ce qui a beaucoup contribué à indisposer le public, c'est le bruit répandu, non sans quelque fondement, que l'auteur avait pris une grande partie de son intrigue et de ses incidens dans une pièce (1) qui n'a pas encore paru de M. Collin d'Harleville, l'auteur de *l'Inconstant* et de *l'Optimiste*. La cabale, que la candeur et l'honnêteté de M. Collin désavouent bien sûrement, n'en a pas moins affiché ce motif en demandant avec un acharnement extrême *l'Inconstant*, au lieu du *Présomptueux*, qu'on s'obstinait à ne point vouloir écouter. Les comédiens ont été pressés instamment par M. Collin de se refuser à ces clameurs; on a proposé de jouer *Nanine*, ce qui a été accepté enfin d'assez bonne grâce, mais après une heure de murmures, de querelle et de brouhaha.

La seule chose que l'on connaisse bien de la pièce est le titre, et ce titre n'accuse-t-il pas la conception même de l'ouvrage? Le présomptueux et l'heureux imaginaire sont des caractères fort différens; pourquoi les confondre? Les originaux qu'on veut présenter sur la scène ne sauraient avoir des traits trop distincts, trop prononcés. Le comte d'Albaret, que le comte Alfiéri admire comme le premier *bien portant imaginaire* qu'il ait jamais ren-

(1) *Les Châteaux en Espagne.*

contré, est un heureux imaginaire très-heureux, très-aimable, et n'en est pas plus présomptueux. Au contraire, un homme rempli d'orgueil et de présomption pourrait bien être aussi malheureux en idée qu'en réalité, et peut-être même est-ce sous ce rapport qu'il faudrait montrer ce caractère au Théâtre, parce qu'on l'offrirait ainsi toujours en contraste avec lui-même et avec les circonstances, ce qui en ferait ressortir naturellement tous les inconvéniens et tout le ridicule.

L'Embarras du Choix, comédie en un acte mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois au Théâtre italien le 10 décembre dernier, est de M. de La Chabeaussière, l'auteur des *Maris Corrigés*, etc. La musique est de M. Le Fèvre, et c'est sa première composition.

Le principal but que s'est proposé M. de La Chabeaussière a été de célébrer deux talens précieux à ce Théâtre, celui de madame Dugazon et celui de mademoiselle Renaud, en les mettant adroitement en opposition dans le même ouvrage.

La pièce a été écoutée jusqu'à la fin sans murmures ; le plaisir qu'on trouvait à suivre cette espèce de lutte entre deux talens si différens, mais également chers au public, a fait pardonner les longueurs qui se trouvent dans la première partie de cet ouvrage ; on a été moins indulgent pour la seconde, le dénouement a paru trop commun, trop usé, il répond mal d'ailleurs au titre de la pièce.

Quant à la musique, on l'a trouvée en général d'un style assez pur, assez soigné, mais remplie de réminiscences ou du moins d'imitations beaucoup trop marquées.

Le 20 décembre, on a donné sur ce même Théâtre la première représentation d'*Inès et Léonore*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Gauthier, c'est son premier ouvrage; la musique est de M. Breval, et c'est aussi, je crois, sa première composition dramatique.

Ce ouvrage a eu du succès, mais non pas tout-à-fait celui que le genre et le mouvement de l'intrigue pouvaient en faire espérer; quelques situations assez comiques n'ont pu racheter toujours ni l'invraisemblance ni la répétition des moyens qui les amènent. On a trouvé le rôle d'Inès presque aussi froid qu'il est gratuitement odieux; il eût intéressé davantage si sa haine, sa jalousie pour sa sœur avaient été fondées sur des motifs plus dramatiques que l'envie vague de nuire. D. Pèdre se laisse prévenir trop facilement, surtout contre une fille qui possédait auparavant toute sa confiance. Ce sont ces défauts qui ont nui essentiellement au succès de cet ouvrage, rempli d'ailleurs de détails intéressans.

La musique fait honneur à M. Breval, déjà fort connu dans nos concerts comme un excellent exécutant; elle annonce de bonnes études, de la méthode et du goût; mais on y remarque peu d'idées, peu d'invention.

FÉVRIER 1789.

Le lundi, 26 janvier, on a fait l'ouverture du nouveau *Théâtre de Monsieur*. Ce Prince a voulu jouir du même droit que le frère de Louis XIV, celui d'avoir une troupe de comédiens sous son nom, ayant dans la hiérarchie dramatique le rang et les priviléges des Théâtres royaux. Les Comédiens français, les italiens et l'Opéra se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à l'établissement d'une troupe dont il ne leur sera plus permis de dédaigner les succès comme au-dessous de leurs talens, quelque jalousie que leur ait inspirée souvent la vogue de quelques-uns de nos Théâtres forains; le Gouvernement a dérogé au privilége exclusif que prétendaient les trois grands Théâtres, pour anéantir un monopole aussi contraire à nos plaisirs qu'à l'avancement de l'art. Ce nouveau spectacle embrasse trois genres, la Comédie française, l'Opéra-buffa italien, et les Opéras bouffons traduits et parodiés en français. Il est probable que de long-temps les entrepreneurs du nouvel établissement ne tireront pas un grand parti de la première partie de leur privilége; il leur sera très-difficile de se procurer de bons acteurs, puisque le Théâtre même de la Nation, dont le répertoire est si riche, ne peut parvenir à réparer les pertes qu'il a faites depuis quelques années; celle des Clairon, des Duménil, des Le Kain,

des Brizard a réduit les gens d'un goût exercé à préférer de lire nos chefs-d'œuvre tragiques à les voir représenter, et les talens aimables de Molé et de mademoiselle Contat n'empêchent pas de regretter dans la comédie ceux qui lui ont été enlevés successivement depuis la même époque. Un autre obstacle qui doit nuire encore plus essentiellement au succès de la troupe française du Théâtre de Monsieur, c'est la disette des bons ouvrages; ces acteurs ne peuvent jouer aucune des pièces de l'ancien répertoire de la Comédie française; il ne leur est permis de représenter que des ouvrages nouveaux, et le compte que nous avons l'honneur de vous rendre de ceux que l'on donne sur les autres Théâtres prouve trop souvent que si la scène manque de bons comédiens, les bons auteurs y sont tout aussi rares. La fin de ce siècle offre sous ces deux rapports une pénurie qui pourrait être plus qu'affligeante, si l'on ne savait pas que le sol des beaux-arts comme tous les autres est sujet à éprouver ces variations, ces repos périodiques dont la nature semble avoir besoin pour réparer les principes de sa fécondité. Nous éprouvons un moment de disette; mais le pays qui a produit les Molière, les Corneille, les Racine, les Voltaire, subsiste encore; les modèles que nous ont laissés ces grands hommes sont toujours l'objet de notre admiration et surtout la règle de notre goût. Les causes secondaires qui ont éteint le génie des siècles des Périclès, d'Auguste et des Médicis ne peuvent en-

lever à la France cette partie des beaux-arts qui a fait si long-temps sa gloire; un hasard heureux et que tout nous permet d'espérer peut rendre incessamment à notre Théâtre l'éclat que nous regrettons; peut-être au moment même où nous écrivons ces lignes quelque jeune homme, doué du feu qui anima nos grands maîtres, essaye en silence de marcher sur leurs traces et se prépare à nous consoler de leur perte. En attendant, revenons modestement au nouveau Théâtre.

Le Bouquet du Sentiment, tombé à la première représentation, et *l'Oncle et le Neveu*, autre comédie française en trois actes que l'on a été obligé de resserrer en un, ne sont guère propres à soutenir les espérances qu'on avait conçues de la rivalité de cette nouvelle troupe française.

Le premier essai des Bouffons italiens attachés à ce même spectacle a été plus heureux : ce genre, vainement essayé à deux reprises, paraît devoir obtenir enfin le succès dont il a joui sur tous les Théâtres de l'Europe, et qu'il aurait obtenu plus tôt à Paris, si la vanité française n'avait pas eu d'abord la prétention d'une musique nationale, si ensuite les disputes des Gluckistes et des Piccinistes, qui succédèrent à cette première prétention, n'avaient pas fait renvoyer avec tant de précipitation la troupe des Bouffons qui avait accompagné Piccini en France. Mais, quoique les ridicules préjugés en musique du peuple le moins chantant de l'Europe, quoique la guerre que se firent ensuite nos gens de lettres et que fomen-

avait pu de ses procédés, que Gluck était venu à bout de créer un nouveau genre d'opéra, et, comme dans les affaires de goût, ainsi que dans toutes les autres, il faut se venger et surtout avoir un parti, celui de la musique française, qui retrouvait encore dans les compositions de Gluck des traces précieuses de ses vieilles amours, ne tarda pas à se réunir sous sa bannière, contre celle du plus grand maître de l'Italie, qui venait nous apporter de nouvelles jouissances et tous les secrets de son art. Ce fut là sans doute la véritable cause de la guerre de musique que l'on vit s'élever en France à l'arrivée de Piccini. Quelque importance que mirent à une dispute si ridicule des gens de lettres très-distingués, ils ne vinrent pas à bout de faire proscrire au Théâtre de l'Opéra les chefs-d'œuvre de Piccini : le charme si attachant, si sensible d'une musique faite sur des poëmes français, et continuellement adaptée au sentiment des paroles et des situations, garantit *Roland*, *Atys*, *Iphigenie en Tauride*, des efforts d'une cabale qui, malgré toute sa constance et toute son adresse, ne pouvait en imposer ni à nos oreilles ni à nos cœurs. Il n'en fut pas de même de la troupe de Bouffons qui avait suivi ce grand compositeur à Paris; il y avait si peu de spectateurs qui entendissent leur langue, qu'on ne pouvait apprécier généralement ni l'esprit ni la justesse de l'expression; leur jeu parut trop étrange, et leur manière de chanter arma contre eux jusqu'aux chanteurs de notre Opéra, auxquels

on les opposait en les faisant jouer sur le même Théâtre; cette seconde troupe fut encore obligée de repasser les monts. Mais Piccini, fixé en France, Sacchini vint seconder ses efforts, et les divers chefs-d'œuvre de ces deux grands-maîtres, chantés tous les jours sur notre scène lyrique, répétés dans tous nos concerts, accoutumèrent nos oreilles, celui de nos sens qui est peut-être le plus esclave de l'habitude, à ne plus entendre et à ne plus aimer que la musique italienne, tant il est vrai que, dans les arts comme dans toutes les institutions humaines, le temps et la raison entraînent à la longue tous les esprits, et détruisent tôt ou tard les préjugés et les préventions les plus opiniâtres. C'est ce que viennent de justifier les premières représentations de l'opéra *delle Vicende amorose*, dont la musique (de Tritta) a été vivement applaudie, quoique le poëme en ait paru détestable.

L'Opéra-comique français attaché à ce spectacle a eu un succès encore plus complet. Le premier opéra parodié de l'italien qu'on y a donné est *le Marquis Tulipano*, musique du célèbre Paésiello; cette composition, pleine de verve, d'originalité, qui offre à chaque instant une variété de motifs et les tournures les plus élégantes d'un chant toujours soutenu par les accompagnemens les plus brillans et les plus pittoresques, a été reçue avec transport. La marche du poëme, dégagée de plusieurs rôles accessoires qui sont dans l'original, se trouve plus près de cette simplicité d'action que

nous regardons comme une des premières convenances dramatiques; le dialogue n'en est pas fort spirituel, mais parlé, débité rapidement, il n'a pas du moins l'inconvénient de l'ennuyeux récitatif. Pour avoir tout le succès que mérite une musique si délicieuse, il ne lui manque que d'avoir été faite sur un poëme d'un intérêt plus vrai, d'un comique plus analogue à nos mœurs. Le défaut d'un mérite si essentiel pour réussir sur nos Théâtres n'a pas empêché jusqu'ici que toutes les représentations du *Marquis Tulipano* n'aient été fort suivies.

La Feinte Jardinière, musique d'Anfossi, n'eut qu'un succès médiocre lorsque les derniers Bouffons la donnèrent en italien; cette composition parut manquer de la variété, de l'originalité qui caractérisent les ouvrages des grands maîtres italiens; on trouva que, sans les avoir copiés, Anfossi rappelait au moins la manière de plusieurs de ces maîtres, et n'en avait pas une qui lui appartînt. Les chanteurs français qui viennent d'exécuter cet ouvrage parodié n'étaient guère propres à dissimuler un pareil défaut, et l'on a trouvé le fonds du drame triste et languissant.

MON *Arrivée à la Ville.*
Chanson; par M. Collin-d'Harleville.

C'est donc ici qu'elle demeure.
Après quatre ans je vais la voir.
Je crains que d'aise elle ne meure
Dès qu'elle va m'apercevoir.

Ah! qu'elle doit être embellie
Depuis que nous sommes absens:
Elle était déjà si jolie,
Et n'avait encor que douze ans.

On ouvre; c'est elle, je gage.
Eh! bonjour donc, c'est pourtant moi
Qui viens exprès de mon village
Pour te voir. Mais, est-ce bien toi?
Voyons un peu que je te mire.
Je t'ai vu mille appas naissans:
Combien de nouveaux j'en admire
Que tu n'avais pas à douze ans!

Tu boudes, c'est que je tutoie;
Pardon, c'est l'usage chez nous;
Et puis dans l'excès de ma joie.....
Mais je vais te parler par vous.
Auriez-vous perdu la parole?
Dites? Le fâcheux contre-temps!
Votre babil était si drôle
Lorsque vous n'aviez que douze ans!

Faites-moi signe, au moins, de grâce,
Par un souris, par un regard...
Eh quoi! froide comme de glace!
Me tromperais-je, par hasard?
Voyons..... Mais plus je l'examine,
Voilà ses yeux, voilà ses dents,
Voilà cette friponne mine
Qui me ravissait à douze-ans.

Ne vous nommez-vous pas Claudine?
Ne m'appelé-je pas Colin?
Alors vous étiez si badine;
Je suis toujours un peu malin.
On nous voyait sur la fougère
Jouer tous deux en vrais enfans.

Ne vous souvient-il plus, ma chère,
Que jadis vous eûtes douze ans ?

Mais enfin il faut que j'éclate :
Jamais vous ne me reverrez ;
Allez, vous n'êtes qu'une ingrate,
Mais vous vous en repentirez.
C'est fort mal, étant du village,
De mépriser les paysans...
Eh! bonsoir.... C'est pourtant dommage!
Que n'a-t-elle encor ses douze ans!

INSCRIPTION *d'une statue de Pygmalion* (1).

L'Amour seul peut attendrir la beauté.
Aux vœux de ce mortel le marbre se remue;
Mais Plutus si vanté
Dans les bras de Crésus ne met qu'une statue.

EPIGRAMME *par M. le chevalier de La Poujade.*

Maître Glossard tant babille, babille,
Qu'en l'écoutant chacun bâille et s'endort;
Maître Glossard tant crie et s'égosille,
Que pour dormir feriez un vain effort.
Or, de par Dieu, mons Glossard, je vous prie,
Si le voulez, parlez jusques au soir,
Mais de dormir ne nous donnez l'envie,
Ou de dormir laissez-nous le pouvoir.

A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernois au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot

(1) C'est à-peu-près la seule pièce qui mérite d'être citée d'un recueil de vers, intitulé *les Soupers du Jeudi*, ou *Étrennes à ces Dames pour l'année* 1789. Un vol in-16.

est, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernois; en voici le sujet en deux mots :

Un bon fermier, Mathurin, servit autrefois dans les dragons. Se voyant entouré un jour de sept hussards noirs contre lesquels il se défendait courageusement, le prince qui leur commandait, touché de sa bravoure, lui sauva la vie, et, après l'avoir fait guérir de ses blessures, le renvoya dans sa patrie comblé de bienfaits, et lui promit de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en France. C'est l'arrivée de ce prince que l'on attend pour célébrer les noces de Lise avec le jeune Colin. La bonne Gertrude raconte à sa fille le trait que nous venons de rapporter : Si tous les princes, dit Lise, étaient comme celui-là, maman! — *Ah dame!* répond Gertrude, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. — *Lise* : Vous qui le connaissez, papa, dites-nous-en quelque chose. — *Mathurin* : Je vais vous faire son portrait, c'est l'ouvrage du vieux seigneur d'ici qui a été autrefois dans le pays du prince, et qui, depuis ce temps-là, lui est attaché, attaché de cœur; tiens, Lise, comme le baron de la chaussée d'Antin (1). Écoutez, mes enfans... — Lise et Gertrude écoutent de toutes leurs oreilles, et Mathurin chante l'ariette suivante :

Il n'est pas de grande taille,
Mais voyez-le à la bataille,

(1) M. le baron de Grimm.

Il n'est géant qui le vaille,
Il ferraille, il travaille,
Il est maître passé dans l'art
De Condé, Turenne et César.
A-t-il mis
Ses ennemis
En déroute,
C'est son cœur seul qu'il écoute.
Il ajoute
A ses talens la bonté,
A sa valeur l'humanité,
L'aménité.
Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois!
Il unit à la grandeur
Tant de candeur,
Tant de douceur,
Un si bon cœur!
Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois!

Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage il faudrait l'avoir vu représenté avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grâce à chanter les couplets que voici :

Faites grâce à mon plat proverbe,
O vous qui ressemblez aux Dieux!

Ils ont mêmes soins, mêmes yeux
Pour le platane et le brin d'herbe.

Si le public a pu se plaire
Aux chants dont vous étiez l'objet,
C'est qu'en s'attachant au sujet
Il pardonnait à la manière.

Le sentiment seul apprécie
Une offrande qui vient du cœur,
Et pour obtenir ce bonheur
J'ai bien choisi la compagnie.

C'était toute la France.

Lettre de M. le comte de Mirabeau, datée d'Aix en Provence, le 2 février 1789.

« Comment voulez-vous, mon cher Combs (1), que je désavoue un livre que je ne connais pas et dont je sais à peine le titre? Il fallait donc me l'envoyer, si mes amis jugeaient si urgent que je le désavouasse. Je vous donne ma parole qu'il n'y en a pas un exemplaire dans Aix, et que je n'ai pas un moyen humain d'en faire une analyse raisonnée qui prouve que l'ouvrage n'est pas de moi. Il est bien clair cependant au premier aperçu que, si le prince Henri est très-maltraité dans cet écrit, on ne peut pas avec bon sens l'attribuer à l'écrivain qui a fait de ce prince un très-grand éloge dans la *Lettre à Frédéric-Guillaume*. Que croira-t-on, un écrit avoué et qui porte mon nom, ou

(1) Son secrétaire.

un livre anonyme et dont l'inscription même est, *Ouvrage Posthume?* Je n'entends pas ce délire.

« Dans cette circonstance, je ne puis rien de plus que de vous autoriser, comme je le fais par cette lettre, à publier sous mon nom, partout où vous le pourrez, le désaveu d'un ouvrage que je tiens sûrement pour répréhensible, puisque les gens que j'aime et j'estime le plus le condamnent et ont un vif chagrin qu'il me soit attribué. Entendez-vous de la rédaction de ce désaveu avec M. Panchaud, M. Dupont et M. le marquis de Casaux que je supplie de la surveiller, puisqu'ils ont sur moi l'avantage de connaître l'ouvrage, et qu'ils ont la bonté d'être si inquiets de l'imputation qui m'en est faite; elle ne peut avoir quelque conséquence qu'autant qu'il est évident que le fonds de cet ouvrage est de moi, et cela est possible, puisque les lettres que j'ai écrites de Prusse à Paris ont passé par plusieurs cascades, dans plusieurs mains. Mes amis et les Ministres n'en ont certainement pas abusé; mais ces derniers peuvent-ils répondre de leurs subalternes? Il me semble qu'il y a une manière bien simple, même pour les gens les plus partiaux, de s'assurer que la publication de cet ouvrage n'est pas mon fait, lors même que l'ouvrage paraîtrait évidemment de moi. Or je ne puis être comptable que de la publication, car j'ai certainement pu et dû écrire de Berlin au Ministre ce que je croyais vrai. Y a-t-il des lacunes dans l'ouvrage? Les réponses à mes lettres y sont-elles? Y trouve-t-on les lettres

auxquelles je réponds? Alors on peut soutenir que l'ouvrage a été communiqué par moi ; et la méchanceté doit tirer un grand parti de cette probabilité, quoique la supposition du vol soit au moins aussi vraisemblable. Mais si ce que moi seul ai pu communiquer n'est pas dans cet ouvrage, et si les matériaux en ont été évidemment entre plusieurs mains, peut-on équitablement m'en imputer la publication ? Dans un cas il est donc incertain que je sois coupable, et dans l'autre il est certain que je ne le suis pas ; comment dans une telle alternative pourrait-on avec quelque candeur balancer sur le tout ? Il m'est impossible de partager vos inquiétudes : on ne peut me poursuivre qu'en prouvant matériellement que je suis l'auteur et le publicateur de cet ouvrage, et l'on ne prouve pas ce qui n'est pas. Que M. Séguier fasse brûler le livre, cela me paraît tout simple ; que le Roi le lui ait dénoncé, il est évident qu'il devait cette satisfaction au corps diplomatique ; mais qu'on m'en poursuive comme l'auteur, ce serait une iniquité qu'assurément je poursuivrais à mon tour (1) ; je ne le crains point, elle est trop grossière. Il est trop évident que ceux qui ne me veulent point dans l'Assemblée nationale ont ourdi cette trame, et c'est en les laissant s'enlacer dans

(1) C'est, disent aujourd'hui de mauvais plaisans, le sieur Caron de Beaumarchais que M. de Mirabeau prétend poursuivre comme l'éditeur perfide de sa Correspondance de Jockey diplomatique. En effet, M. de Beaumarchais ne s'est-il pas déjà rendu coupable d'un délit de ce genre, en imprimant le libelle posthume de M. de Voltaire contre le feu roi de Prusse, etc. etc. ?

leurs noires machinations que je désavouerai leur haine.

» Faites de tout ceci l'usage que vous voudrez.

» Qu'est-ce que l'accident personnel dont vous me parlez? J'écris pour vos affaires aujourd'hui.»

Le mercredi 14 janvier, on a donné sur le Théâtre italien la première représentation des *Deux petits Savoyards*, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Marsollier des Vivetières, l'auteur de *Nina*, la musique de M. le chevalier d'Alayrac.

J'estime plus ces honnêtes enfans
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie.....

C'est ainsi, c'est avec cette grâce qui ne l'abandonnait jamais, même en parlant des choses qui en paraissent le moins susceptibles, que M. de Voltaire a désigné dans son *Pauvre Diable* les héros de la pièce nouvelle.

Un joli vaudeville termine ce petit drame d'un genre et d'un intérêt aussi neuf qu'attachant. Voici le dernier couplet que le public a fait répéter avec beaucoup d'applaudissemens :

Les Deux Savoyards; quel ouvrage!
Comment traiter ce sujet-là?
Messieurs, prononcez sur cela.
Nous attendons votre suffrage.

Si vous l'accordez, on sent bien
Que votre indulgence en est cause.
Voilà pourtant, voilà comme d'un rien
Vous pouvez faire quelque chose.

Le prodigieux succès de ce charmant petit ouvrage est dû essentiellement à une suite de tableaux singuliers, mais qui respirent le plus heureux mélange d'intérêt et de gaieté. Les rôles des deux petits savoyards, dont les détails sont pleins de finesse et de vivacité, ont été rendus avec la grâce la plus piquante par madame Saint-Aubin et mademoiselle Renaud la cadette. La musique a fait plaisir; l'auteur a saisi souvent le caractère original et naïf des chants que nous font entendre nos Savoyards, et leur a su prêter quelquefois l'expression la plus vive et la plus vraie.

Comment se défendre de parler d'une tracasserie qui a presque fait diversion, du moins pendant deux fois vingt-quatre heures, aux grandes querelles sur les priviléges, sur le tiers, sur le quart ? Il y avait fort long-temps que madame la comtesse de Brionne n'avait été invitée par billet au Palais-Royal. Surprise de recevoir de madame de Reuilly, dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, un billet écrit avec toute la sécheresse du protocole (1) établi entre les Princesses du sang et les femmes de qualité, elle crut appa-

(1) Le protocole des princes est : *Monseigneur..... vous prie de vouloir bien venir souper tel jour.* Celui de Sa Majesté : *Le Roi vous invite à venir*, etc.

remment pouvoir lui donner une leçon. Madame de Reuilly est la nièce de sa meilleure amie, madame de Blot, et a été pour ainsi dire élevée sous ses yeux; dans un moment d'humeur elle dicta donc la réponse suivante, où l'on reconnaîtra sans doute difficilement la mesure et la grâce qui distinguent habituellement l'esprit et le ton de madame de Brionne.

« J'ai l'honneur de vous envoyer, madame, un » billet dont la destination me paraît pour madame » de Brienne (1); le style de cette invitation semble » en effet devoir la conduire vers le tiers; et ce » qu'il y a de certain, c'est que je ne suppose » pas qu'il soit dicté pour moi. Recevez, madame, » je voue prie, l'expression de tous les sentimens » avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-sincère- » ment votre très-humble et très-obéissante ser- » vante.

DE ROHAN, comtesse de Brionne. »

Madame de Reuilly n'a pas cru devoir se dispenser de montrer ce billet à madame la duchesse d'Orléans; on l'a trouvé trop curieux pour ne pas le publier, et le jour du souper, où il y avait cent cinquante personnes, M. le duc d'Orléans s'est diverti à le faire coller sur la glace de la cheminée et à en laisser prendre copie à qui l'a voulu; tout Paris en a été inondé le lendemain. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de vous laisser ignorer une production qui a obtenu une si grande

(1) Fille de M. Fizeau de Clémont, riche financier.

célébrité. Madame de Brionne ne pardonnera jamais à madame de Reuilly, et lui pardonnera d'autant moins qu'elle ne peut se consoler, et surtout dans la circonstance présente, d'avoir laissé échapper une phrase qui semble avoir une intention si désobligeante pour madame de Brienne.

On ne paraît occupé dans ce moment qu'à prévenir les vœux du Parlement pour la liberté de la presse; le billet de madame de Brionne s'est vendu publiquement un sou au Palais-Royal; on a vendu pour le même prix les deux billets suivans de M. Cérutti et de M. le comte de L........

LETTRE *de M. Cérutti à M. le comte de L........*

Ce 28 janvier 1789, huit heures du soir.

J'ai à consulter l'illustre bénédictin sur un mémoire dont il est en partie la cause; s'il peut venir déjeuner chez moi demain matin, il trouvera une tasse de chocolat, ou de café, des pommes cuites, car je me souviens que son éloquence se ranime après chaque pomme et qu'il dispute alors avec une voix nouvelle. Enfin, grâce à Dieu, les lettres de convocation partent; que le ciel réunisse les esprit pour la patrie! ce vœu-là part d'un cœur célestin.

RÉPONSE *de M. le comte de L........ à M. Cérutti.*

28 janvier, neuf heures du soir.

Si j'étais jésuite, monsieur, et jésuite italien, ce

qui sans doute est la perfection pour un jésuite et pour un Italien, je pourrais admirer, comme vous, qu'un bourgeois de Genève, après avoir contribué à rendre sa patrie esclave, parvienne à régner en France; mais je suis Français et point jésuite, comme vous voyez; ainsi nous pourrons écrire l'un contre l'autre, mais je n'aurai plus l'honneur de vous voir.

La publication de ces deux billets a donné lieu à une brochure intitulée *Lettre de M. C... à madame de... au sujet de deux billets ridicules que M. de L....... a fait courir et imprimer*; avec cette épigraphe :

Quantum mutatus ab illo!
VIRG.

Après s'être plaint à son amie des infidélités épistolaires, des perfidies confidentielles qui deviennent si fort à la mode, M. Cérutti s'attaque plus particulièrement à celle qu'il vient d'éprouver de la part de M. le comte de L......., et se permet de peindre cet original sans copie des couleurs les plus vives et les plus vraies. « Je n'ai jamais recherché, dit-il, la confiance de M. de L....... mais il va l'offrant à tout le monde, il la promène de porte en porte, méditant ses idées dans les rues, les combinant sur les escaliers, les débitant dès l'antichambre, qu'on l'écoute ou non, n'écoutant jamais lui-même la pensée d'autrui, ou l'interprétant à sa manière... Ses conversations et ses écrits roulent sur deux pivots, la plaisanterie

entortillée et l'injure ouverte, il tourne sans cesse autour d'une facétie ou d'une querelle; enfin son éloquence a pour ainsi dire deux visages: on croit voir dans l'un un bouffon et dans l'autre un conspirateur; les deux, vus de profil, composent la figure la plus folle du monde... Celui qui dans la préface de *Jocaste* trouvait que Corneille et Voltaire n'entendaient pas l'art tragique, trouvera-t-il que M. Necker ou Pitt entendent les finances? La place qu'ils occupent lui était due; il me rappelle ce maçon qui, pour se venger d'un architecte qu'on lui avait préféré, démolissait pendant la nuit l'ouvrage du jour... Il fait fort bien de se déclarer Français, car en le voyant on ne sait de quel pays il sort, et en l'écoutant on ne sait quelle langue il parle... Nous pourrons écrire l'un contre l'autre, me dit-il; j'attendrai pour me disputer avec lui qu'il se rende intelligible, je ne me bats point dans les ténèbres... Sans le nommer, je l'aurais comparé à un château de ma connaissance qui a autant de fenêtres que l'année a de jours, et pas une chambre bien éclairée, etc. »

Quelque fréquentes que soient depuis quelque temps les séances publiques de l'Académie française, elles n'en sont pas moins suivies; par l'affluence de monde qu'elles attirent communément l'on peut juger de celle qu'il y eut à la dernière (le 29 décembre dernier) pour la réception de M. le chevalier de Boufflers. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence.

Le discours du récipiendaire est partagé en trois parties absolument distinctes : la première est l'éloge de l'Académicien qu'il a remplacé, M. de Montazet, archevêque de Lyon; la seconde, une dissertation sur la clarté du style; la troisième, une harangue sur les États-Généraux. On a trouvé dans la première partie des détails un peu longs, quelquefois même un peu pénibles; dans la seconde, des idées très-fines, très-ingénieuses; dans la dernière, de grandes pensées et de grandes images. Nous allons rapporter ici quelques traits des deux derniers morceaux.

« Pourquoi tant d'auteurs semblent-ils craindre d'écrire ce qu'ils pensent et de se montrer tels qu'ils sont? Est-ce, comme Jupiter, pour ménager des yeux trop délicats? Est-ce, comme Protée, pour échapper à des regards trop curieux? Ne permettent-ils pas de les suivre, dans la crainte qu'on ne les atteigne? Ignorent-ils que les élans du génie ne doivent se mesurer que par les pas qu'il fait faire à la raison?

» Souvent la vérité aperçue de trop loin ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse qui n'attire ni son attention ni sa confiance; souvent l'erreur offre un ensemble plus remarquable et des traits mieux caractérisés. La première est comme une terre éloignée qui, dans les vapeurs de l'horizon, s'est montrée au navigateur sous l'apparence d'un nuage. La seconde est comme un nuage qui s'est montré sous la figure d'une terre éloignée; chaque regard voit celle-ci aban-

donner sa première forme, chaque regard ajoute à l'autre un nouveau degré de consistance et de réalité. Ainsi la vérité se confirme, et l'erreur se dissipe à la réflexion; ainsi, dans le style même où cette réflexion répandrait toute sa lumière, la vérité trouverait sa preuve et l'erreur sa réfutation. »

C'est aux Représentans de la Nation que s'adresse l'orateur :

« Ah! qui que vous soyez qui devez remplir un aussi auguste ministère, connaissez le devoir sacré qu'il vous impose! Ce devoir, c'est la vérité; le règne de l'exagération est fini, elle disparaît devant la grandeur des choses qui se préparent. Vous ne parlerez point à ces flottantes multitudes d'Athènes et de Rome, toujours prêtes à changer d'avis à la voix d'un orateur, machinalement soumises à l'impulsion de ses mouvemens, et plus dociles à la véhémence qu'à la raison. C'est l'élite imposante d'un des peuples les plus nombreux et les plus spirituels de l'univers qui vous entendra dans le plus éclairé des siècles, et la raison de plusieurs milliers d'hommes sera comme déposée dans chacun des hommes qui vous écouteront. Les fastes de l'univers n'offrent point d'exemple d'un pareil auditoire. Et quel audacieux concevrait le projet de le séduire ou de le subjuguer? Non, non; et les expressions emphatiques, et les tours adroits, et l'insidieuse finesse, et la vaine hyperbole, et les mouvemens impétueux, toutes ces armes enfin, si souvent utiles

au mensonge, offenseraient la sainteté du lieu. Là, tout appareil serait vain, tout prestige serait découvert, tout artifice confondu...

» Rappelons-nous dans ces grandes circonstances la savante fiction du phénix, que le prodige de la renaissance affranchit de la condition mortelle, et qu'il soit l'emblème de la plus belle et de la plus durable de toutes les monarchies, prête à se régénérer. Lorsque cet oiseau, favorisé du ciel, est averti, par ses forces déchues et par ses ailes moins légères, que le cours de ses destins est prêt à s'arrêter, ce n'est point aux flammes des incendies, ce n'est point aux tourbillons des volcans, qu'il épure les principes de son existence; mais il s'élève au-dessus des vapeurs de cette sphère tumultueuse, au-dessus de la région des vents et du tonnerre, et c'est dans le séjour du calme et de la sérénité, c'est aux rayons les plus clairs de l'astre du jour qu'il allume ce bûcher mystérieux, où il prend un nouvel être. »

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite à ce discours, en sa qualité de Directeur de l'Académie, a paru surtout avoir le mérite de louer et d'apprécier avec autant de grâce que de justesse le caractère qui distingue les productions de M. le chevalier de Boufflers. « Les travaux de nos séances, lui dit-il, ont été plus d'une fois interrompus par le plaisir de répéter vos vers... La finesse de l'esprit, l'enjouement, je ne sais quoi de hardi qui ne l'est point trop, des traits qui excitent la surprise et ne paraissent pas extraordi-

naires ; le talent de saisir dans les circonstances et le moment ce qu'il y a de plus piquant et de plus agréable ; voilà, Monsieur, le caractère de vos pièces fugitives ; elles ne rappellent aucun des modèles, et les égalent sans leur ressembler, etc.

Le nouvel académicien a lu ensuite quelques observations sur les mœurs du pays dont il est gouverneur ; la peinture qu'il en a faite est si douce et si intéressante, qu'il est difficile de ne pas soupçonner que l'imagination de l'observateur a fort embelli ses modèles : ce peuple si noir, grâce à ses pinceaux, devient plus blanc que la neige. On est tenté d'oublier un moment que des hommes qui vendent leurs semblables ne valent pas mieux au moins que ceux qui les achètent, et des rives du Sénégal on se croit transporté au milieu des bergers de l'Arcadie ou sur les bords riants du Lignon ; c'est une véritable églogue nègre.

M. le chevalier de Florian a terminé la séance par la lecture de quelques fables, qui ont été fort applaudies ; elles ont un caractère de simplesse et de naïveté qui leur est propre, et que la manière de réciter de l'auteur rend plus piquant encore. On a distingué celle du *Roi et des deux Bergers* ; le premier de ces bergers se tourmente infiniment, et ses moutons n'en sont pas mieux ; l'autre semble se donner beaucoup moins de peine, et son troupeau paraît dans l'état le plus florissant.

Le monarque en témoigne sa surprise à ce dernier, qui lui répond :

Tout mon secret consiste à choisir de bons chiens.

Qu'est-ce que le Tiers-État ? brochure in-8°.

C'est un des ouvrages les plus vigoureux qui aient encore paru sur les affaires du temps; il est de M. l'abbé S...., grand-vicaire de Chartres. Le plan en est simple; voici les trois questions qu'on y discute : Qu'est-ce que le Tiers-État? *Tout.* Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? *Rien.* Que demande-t-il à y devenir? *Quelque chose.*

COUPLETS *à M. l'abbé Barthelemy, faits à un souper par madame la baronne de Staël.*

SUR l'air : *Avec les jeux dans le village.*

Dans les champs heureux de la Grèce,
Vous qui savez nous transporter,
Aux vains essais de ma jeunesse
Votre esprit doit-il s'arrêter?
Est-elle à vos yeux une excuse?
Est-ce à vous de compter les ans?
Tributaires de votre Muse,
Tous les siècles vous sont présens. (bis.)

Si vous avez de l'indulgence
Pour un sexe souvent flatté,
Craignez que Sapho ne s'offense
De ce mouvement de bonté.
Je ne sais si nous devons croire
Que son talent était parfait,
Mais j'aime à souscrire à sa gloire
Quand on couronne son portrait. (bis.)

A vous vanter chacun s'empresse
Dans des vers qu'on fait de son mieux;
Louer le peintre de la Grèce
Me semble trop audacieux.
De cette Athène qu'on révère
Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère
Prêtez-moi-la pour vous chanter. (*bis.*)

Le samedi 7 février on a donné au Théâtre français la première et dernière représentation d'*Astyanax*, tragédie en cinq actes. L'auteur, M. de Richerol, est d'Avalon en Bourgogne; c'est tout ce que nous en avons pu savoir.

Plusieurs de nos poëtes avaient déjà traité ce sujet; Châteaubrun est le seul qui l'ait tenté avec quelque succès dans sa tragédie des *Troyennes*, imitée de *la Troade* de Sénèque. C'est, comme on sait, *l'Andromaque* d'Euripide qui a fourni au poëte latin l'idée vraiment dramatique de faire cacher le fils d'Hector dans le tombeau de son père, et de forcer ensuite sa mère à le livrer elle-même à ses persécuteurs plutôt que de le voir périr sous les ruines de ce monument que leur vengeance menace de renverser à ses yeux....Mais Châteaubrun, comme Sénèque, a bien senti que toute pathétique que pouvait être cette situation, elle ne suffirait pas seule à l'intérêt de cinq actes; il n'en a donc fait qu'un épisode de son plan, et cet épisode, qui n'occupe guère que le troisième acte, est précédé et suivi du tableau de tous les malheurs qui accablèrent la famille de Priam après

la prise de Troie. L'Euripide d'Avalon a pensé différemment, il a préféré de refaire l'*Andromaque* française; mais en homme de génie; pour simplifier l'action il en a changé l'époque et n'a pas craint de renoncer à toutes les ressources que Racine crut avoir besoin de chercher dans les rôles d'Oreste et d'Hermione; c'est dans la nuit même où les Grecs s'emparèrent de Troie qu'il a placé l'action de son *Astyanax*.

La situation qui forme le dénouement, ayant paru absolument imitée du dénouement de l'Opéra d'*Andromaque*, a excité des murmures, soit qu'on n'ait pas voulu croire que Pyrrhus eût pu tromper les Grecs, ainsi qu'il le raconte, en faisant substituer un autre enfant à Astyanax, soit que cette transition dramatique ait été trop peu préparée par ce qui la précède. Ces murmures, qui avaient commencé dès le second acte, n'ont pas permis d'achever la pièce, et les spectateurs ont ignoré si, grâce à son stratagème, Pyrrhus vient à bout de fléchir Andromaque, ou si ce prince, moins emporté dans son amour et par respect pour un des chefs-d'œuvre de notre Théâtre, consent à renvoyer son hymen à son retour en Épire.

C'était une entreprise hardie que d'oser lutter contre Racine, et combien de talens divers n'eût-il pas fallu réunir pour le faire avec succès. L'extrait rapide que nous venons de vous offrir de la tragédie d'*Astyanax* suffit pour prouver que l'auteur, aux défauts du plan en a joint un autre encore, celui de respecter trop peu dans l'exécution les

convenances naturelles et reçues, de manquer trop souvent de cette connaissance du cœur humain, sans laquelle on ne saurait inspirer un véritable intérêt dans les situations même les plus dramatiques. Il ne faut donc pas s'étonner que l'amour de Pyrrhus, si intéressant dans *Andromaque*, le soit si peu dans *Astyanax*; dans la première pièce, c'est loin de Troie, c'est après un certain laps de temps que Pyrrhus parle d'amour et d'hymen à la veuve d'Hector; dans l'autre, c'est à la vue même des remparts de Troie embrasée, au pied même du tombeau de son époux, que ce vainqueur teint du sang de toute sa famille ose proposer à cette princesse de lui donner sa main; comment ce qui révolte pourrait-il intéresser ?

Le style de cette tragédie, sans annoncer un grand talent, offre quelques beautés de détail, et c'est à ce mérite seul que l'auteur doit probablement l'indulgence avec laquelle le public a permis que la représentation en fût presque achevée.

La double Feinte, ou le Prétérendu, comédie en trois actes et en vers libres de M. Desforges, n'a pas été plus heureuse au Théâtre italien que ne l'a été *Astyanax* au Théâtre français : on l'a représentée pour la première et dernière fois le 24 février.

Madame de Morsan aime tendrement son époux, et en est aimée de même; mais quelque chose manque à son bonheur, c'est de voir son mari jouir moins paisiblement du sien. Désolée de ce qu'il

n'est point jaloux, pour obtenir enfin de lui cette dernière preuve *d'un véritable amour*, madame de Morsan engage une jeune personne élevée avec elle au couvent et que son mari ne connaît point, quoiqu'on la destine à son neveu, à venir la voir habillée en homme sous le nom du chevalier d'Arnouville; elle imagine ensuite de faire tomber entre les mains de son mari une lettre fort tendre dans laquelle elle donne au prétendu chevalier un rendez-vous bien prononcé. Le moyen de ne pas devenir jaloux! Le comte de Morsan, au lieu d'aller à la campagne comme il en avait formé le projet, reste chez lui et se cache dans un cabinet où il est témoin des caresses que M. le chevalier fait à sa femme; elles deviennent même assez vives pour l'obliger à sortir brusquement du cabinet. La comtesse et son amant disparaissent. Un vieux valet, Fabrice, ne tarde pas à venir apprendre à son maître que l'objet de sa jalousie est une femme. Pour prendre sa revanche, le comte imagine alors de feindre la jalousie la plus violente; il fait appeler sa femme et lui annonce que dans son désespoir il s'est empoisonné. Cette seconde feinte, moins usée que la première, mais beaucoup plus ridicule, a fort déplu, et le public l'a témoigné sans feinte à l'auteur.

La négligence avec laquelle cette pièce est écrite et versifiée a paru d'autant plus insupportable qu'elle fourmille encore d'expressions du plus mauvais goût et souvent même d'un ton peu convenable à la décence de nos mœurs théâtrales.

Il est quelquefois de notre métier de parler longuement d'une méchante petite brochure et d'annoncer en peu de lignes un grand et bon ouvrage. Quant aux *Œuvres posthumes du Roi de Prusse* en quinze volumes in-8°, nous croyons aujourd'hui devoir nous borner à dire avec notre liberté accoutumée la sensation qu'elles nous ont paru faire ici. L'Europe entière les avait déjà lues et relues lorsqu'en France l'on était encore fort incertain si elles échapperaient ou non aux liens de la chambre syndicale; enfin l'on s'est déterminé à les délivrer, et les cartons qu'on a exigés de l'éditeur de Strasbourg sont peu importans; il n'y a pas, je crois, sur les quinze volumes beaucoup plus de soixante lignes d'altérées. Toute la partie historique, *l'Histoire de mon temps* et celle de *la guerre de sept ans* a été regardée généralement comme un des plus précieux monumens du siècle; ce n'est pas que cette Histoire, dont l'auteur et le héros avoue si souvent ses propres fautes avec la plus noble franchise, ait toujours paru exempte d'erreur et de partialité, mais l'on ne pense pas que depuis les Commentaires de César il existe un seul ouvrage qui puisse offrir aux militaires de plus hautes et de plus utiles leçons. Les plans du grand Frédéric et des illustres compagnons de ses victoires, leurs dispositions générales et les détails les plus importans de l'exécution, les difficultés et les ressources, tout y est développé avec autant de rapidité que de précision, et souvent avec une simplicité si lucide, que

le lecteur le plus ignorant, pourvu qu'il y porte une attention soutenue, peut se flatter de comprendre même ce qu'il était le moins facile de mettre à sa portée. On trouve presque autant d'instruction et d'intérêt dans ce qui concerne les négociations du héros que dans ce qui n'a de rapport qu'à ses campagnes. Le style des ouvrages historiques, pour être quelquefois trop nu, trop négligé, n'en a pas moins le mérite suprême d'être toujours infiniment clair, facile, attachant et naturel. Il y a plus de négligence dans l'*Histoire de la guerre de sept ans* que dans la première; mais dans l'une et l'autre il en est bien peu, de celles du moins dont une oreille française est nécessairement blessée, qu'il n'eût été facile de faire disparaître, comme, par exemple, la phrase où l'on dit que les ministres de l'Empereur jouèrent le cardinal de Fleury *sous la jambe*, etc. C'est dans les morceaux détachés, recueillis dans le cinquième et le sixième volumes, qu'on trouve plus fréquemment des expressions et des images qui ne pouvaient manquer de blesser le goût de ce pays-ci, et l'on ne peut s'empêcher d'avouer que ces défauts ne sont pas toujours rachetés par des idées bien neuves ou bien piquantes. On a passé légèrement sur les trois volumes de poésies, mais la corespondance a paru généralement d'un extrême intérêt, parce qu'on y retrouve sans cesse l'empreinte la plus vive et la plus originale du caractère, de l'âme et des pensées du grand homme et du grand Roi. O combien de fois sa philosophie l'élève encore plus que son trône et toute

se plaçaient au-dessus de ces grands philosophes si prodigues de louanges, si vains de quelques faibles lumières, si sensibles aux plus légères persécutions, et si disposés à devenir eux-mêmes les plus ardens persécuteurs de quiconque n'était pas de leur parti.

C'est le lundi 2 mars que fut représenté pour la première fois sur le Théâtre italien *Raoul Barbe-Bleue*, drame en trois actes mêlé d'ariettes, de MM. Sedaine et Grétry. Le conte de Perrault qui en a fourni le sujet est assez connu.

Cet ouvrage était annoncé depuis long-temps, et la réputation de l'auteur semblait devoir en garantir le succès; mais il n'a pas été aussi complet que M. Sedaine pouvait l'espérer. On a bien reconnu dans ce drame la touche originale de son talent, cet art qu'il possède si bien, de trouver des effets de théâtre absolument nouveaux dans les conceptions les plus simples comme dans les plus hardies; mais celle-ci a paru en général plus bizarre qu'intéressante; il était en effet presque impossible que la manière dont M. Sedaine a conçu et présenté le caractère d'Isaure pût intéresser sur la scène. Au tort d'une curiosité si indiscrète, et qui dans le conte est la seule cause de ses malheurs, fallait-il donc ajouter celui d'une coquetterie capable de lui faire préférer à l'amant le plus tendre, à celui à qui elle vient de jurer une fidélité à toute épreuve, des plumes et des diamans? Comment s'attendrir sur son sort lorsqu'on n'a pu se défen-

dre de souhaiter qu'une inconstance si basse par son motif fût justement punie, mais d'une manière sans doute moins cruelle que celle qu'emploie Barbe-Bleue pour corriger la curiosité de ses femmes? Non-seulement l'inconstance d'Isaure repousse l'intérêt que devrait inspirer cette jeune personne, elle rend presque ridicule l'amour que lui conserve Vergi et tout ce qu'il lui fait entreprendre pour une femme qui trahit, pour ainsi dire au même instant, et l'amant qu'elle adorait et l'époux riche qu'elle lui a préféré. Nous avons observé qu'il paraissait peu vraisemblable que Raoul ignorât qu'Anne, cette sœur chérie de sa femme, fût morte; mais ce qui a paru plus inconcevable encore, c'est que Vergi, en s'introduisant sous un habit de femme dans le château de Raoul, n'ait pas eu la précaution si naturelle de se munir à tout événement d'une dague ou d'un poignard qu'il était si facile de cacher sous ses habits de femme; c'est une négligence qu'on est surtout étonné d'avoir à reprocher à M. Sedaine, car on sait que personne n'a porté plus loin que lui l'attention à ne pas s'écarter de la vérité, jusque dans les détails les plus minutieux. Le soin qu'il a eu de motiver les épreuves cruelles auxquelles Raoul a condamné ses femmes par les prédictions qu'on lui avait faites, empêche que cette cruauté ne soit aussi ridiculement atroce que dans le conte. Il faut louer aussi la manière dont l'auteur a préparé le déguisement de Vergi, en rapportant la première impression que ce jeune homme a faite sur le

coup d'épée, à sa ressemblance avec sa sœur Anne; mais ce qui est surtout bien digne d'éloge, c'est l'effet prodigieux que M. Sedaine a su tirer de la situation où se trouve la femme de Barbe-Bleue lorsqu'elle a ouvert le fatal cabinet, situation qui devient plus déchirante encore par le retour de son amant à qui elle montre avec effroi le sort affreux qui l'attend pour avoir dédaigné ses conseils. On doit également savoir beaucoup de gré à M. Sedaine d'avoir si bien jugé à quel point la situation où Barbe-Bleue, du fond de l'horrible cabinet, appelle à grands cris sa femme restée seule avec sa sœur, était dramatique, et combien la simplicité du conte pouvait servir ici le talent du musicien.

La musique de ce drame a paru en général plus savante et d'une harmonie moins uniforme dans ses accompagnemens que beaucoup d'autres compositions de M. Grétry; on a trouvé son orchestre plus varié et plus soigné en même temps, le duo entre Isaure et Vergi, lorsque celle-ci a ouvert le fatal cabinet et qu'elle et son amant voient le danger inévitable qui les menace, est d'un effet déchirant. Le dernier trio entre Isaure, Vergi et Barbe-Bleue, véritablement digne de la réputation de M. Grétry, offre encore une de ces attentions que son esprit manque rarement de saisir quand la situation les lui présente, celle de changer tout-à-coup de rhithme et de mouvement, quand Vergi annonce à Isaure qu'il voit s'élever dans la campagne *un tourbillon de poussière*, et

surtout lorsqu'il lui dit qu'il entend *le galop des chevaux*, mouvemens que M. Grétry a su peindre fort ingénieusement par l'effet de son orchestre, et qui préparent avec adresse le spectateur à la catastrophe du dénouement. Le reste de cette composition a paru manquer trop souvent de l'expression noble et sensible que demandait le caractère et le ton général de l'ouvrage.

On a donné chez madame la comtesse de Sabran une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, pour M. le comte d'Oels et pour madame la duchesse d'Orléans. Le fils de madame de Sabran y jouait le principal rôle. Voici l'épisode ajouté par le chevalier de Boufflers à la quatrième scène du second acte.

M Jourdain. Au reste, j'ai quelque chose à vous confier ; il m'est venu en pensée de faire un petit compliment, et pour cela il faudrait un compliment tout fait.

Le Philosophe. Un compliment ! et pour qui ?

M. Jourdain. Faites-moi d'abord le compliment, et puis je vous dirai la personne à qui je le destine.

Le Philosophe. Sont-ce des vers que vous lui voulez faire ?

M. Jourdain. Non, non, point de vers.

Le Philosophe. Vous ne voulez que de la prose?

M Jourdain. Je ne veux ni prose ni vers.

Le Philosophe. Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

M. Jourdain. Pourquoi?

Le Philosophe. Par la raison, Monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose ou les vers.

M. Jourdain. Il n'y a que la prose ou les vers?

Le Philosophe. Non, Monsieur; tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose.

M. Jourdain. Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela?

Le Philosophe. De la prose.

M. Jourdain. Quoi! quand je dis : Nicole, apporte-moi mes pantoufles, c'est de la prose?

Le Philosophe. Oui, Monsieur.

M. Jourdain. Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.

Le Philosophe. Dites votre dernier mot; est-ce en vers ou en prose que vous voulez le compliment?

M. Jourdain. Encore une fois, ni en vers ni en prose.

Le Philosophe. Et en quoi donc?

M. Jourdain. Ah! en quoi donc? en chanson.... Il me faudrait.... là.... vous m'entendez bien.... une petite chanson nouvelle.

Le Philosophe. Ah! vous voulez quelque chose de neuf?

M. Jourdain. Oui vraiment, de neuf, comme un pont-neuf; par exemple, c'est pour un prince.

Le Philosophe. Et pour quel prince? Est-ce pour un prince en général?

M. Jourdain. Oui, en général; car autrefois il s'amusait à gagner des batailles, et tout le monde en mourait de peur.

Le Philosophe. Ah! c'est pour un prince en général; ce n'est donc pas pour un prince en particulier?

M. Jourdain. Si fait, car il est chez nous tout comme un particulier.

Le Philosophe. Eh bien! à quoi donc peut-on le reconnaître?

M. Jourdain. Ma foi, à rien; excepté que c'est toujours le plus aimable.

Le Philosophe. Et ce prince a sans doute un nom?

M. Jourdain. Pardi vraiment; j'ai même entendu dire qu'il s'en était fait un bien grand, bien grand.

Le Philosophe. Mais avant que de s'en faire un est-ce qu'il n'en avait pas?

M. Jourdain. Si fait, il s'appelle Henri, comme celui qui est sur le Pont-Neuf; c'est pour cela aussi que je vous demande un pont-neuf pour celui-ci.

Le Philosophe. Ah! je comprends à cette heure, un pont-neuf, une chanson?

M. Jourdain. Oui, un pont-neuf à-peu-près comme celui-ci :

Si le Roi m'avait donné, etc.

Le Philosophe. Si ce n'est que cela, j'en ai un dans ma poche, et précisément sur le même air.

M. Jourdain. Voyons.

Aux deux Henri s'est donné
Paris, la grand'ville;
D'abord on a pour l'aîné
Fait le difficile;
Mais on dit à celui-ci :
Pourquoi n'avoir pas choisi
Votre domicile ici,
Votre domicile?

Il va trop tôt nous quitter,
Le sort nous l'envie;
Paris qui veut l'arrêter
Vainement s'écrie :
Demeurez, bon prince Henri,
Les lieux où l'on est chéri
Sont une patrie aussi,
Sont une patrie.

Laissez-moi ça, je m'en servirai tantôt. Mais dites-moi, ne serait-il pas bon aussi pour une princesse?

Le Philosophe. Non. Vous verrez dans la suite de nos leçons qu'il faut distinguer les deux genres, et, pour me servir d'une expression tirée de la poésie, pour laquelle vous montrez de si grands

talens, je vous dirai que la cuirasse du dieu Mars blesserait la délicatesse de Vénus ou de Minerve.

M. Jourdain. Et qu'est-ce que c'est que Mars?

Le Philosophe. Vous en parliez tout-à-l'heure.

M. Jourdain. Et Vénus et Minerve, qu'est-ce que c'est que cela?

Le Philosophe. Ce sont les noms poétiques que l'on donne à la Beauté et à la Vertu.

M. Jourdain. Ce sont donc deux personnes différentes?

Le Philosophe. Ordinairement; cependant il n'est pas impossible que cela ne fasse qu'un.

M. Jourdain. Je n'entends pas tout cela. Donnez-moi vite quelque chose à dire à une princesse, afin qu'elle n'aille pas me prendre pour un bourgeois. Il me faudrait encore une petite chansonnette, mais sur un air plus doux; car la princesse que je dois voir a l'air si doux! si doux!

Le Philosophe. Bien pensé; Aristote lui-même n'aurait pas mieux jugé des convenances. Je crois que j'ai encore quelque chose qui pourra vous convenir.

M. Jourdain. Donnez.

Vous dont l'aspect est un délice
Pour tous les cœurs, pour tous les yeux,
On voit en vous l'astre propice
Qu'imploraient tant de malheureux,

L'astre dont la vertu secrète
Les réchauffait sur des glaçons;
Dont les rayons dans la disette
Font pour eux naître des moissons.

Mais, princesse, en vain on croit lire
Ce qui se passe en votre cœur,
Cette blancheur que l'on admire
N'égale point votre candeur.
La douceur qui règne en votre âme
Voudrait encor des traits plus doux,
Et quoi qu'on en dise, Madame,
Votre âme est plus belle que vous.

Oh! cela n'est pas un beau compliment, et si je le dis à la princesse, j'ai peur qu'elle n'en soit offensée et qu'elle ne me donne un soufflet.

Le Philosophe. Allez, Monsieur, si cela arrive, je le prends sur ma joue.

M. Jourdain. A la bonne heure. Je vous remercie, et vous prie de revenir demain.

Quand la Victoire
Adopte un favori,
S'il fuit la gloire,
Elle court après lui;
Et voilà l'histoire
De notre prince Henri.

Guerrier terrible
Dans le fort du combat,
Quoiqu'invincible,
Souvent le cœur lui bat;

Car ce cœur sensible
Souffre pour le soldat.

Henri préfère
La paix à tant de bruit.
Loin de la guerre
Sa bonté, son esprit
Rassurent la terre
De la peur qu'il lui fit.

Le vendredi 6 mars, les Comédiens français ont donné la première représentation d'*Auguste et Théodore, ou les deux Pages*, drame en deux actes, imité du *Page*, comédie allemande de M. Engel, par M. de Sauvigny, l'auteur des *Illinois*, du *Théâtre de Société*, etc. Il paraît que la pièce avait été arrangée d'abord pour le Théâtre italien. M. Dezède en avait composé la musique, et c'est lui-même qui l'a présentée ensuite à la Comédie française. Pour que sa composition ne fût pas entièrement perdue, on a voulu en conserver au moins deux ou trois morceaux dont le chant est assez agréable, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de la scène.

Cette pièce, malgré quelques longueurs et beaucoup de détails insignifians, a paru faire un extrême plaisir. La scène du second acte, entre le page et le roi, est vraiment neuve et touchante; mais rien n'a plus contribué au succès de ce petit ouvrage que la manière dont il a été joué: il y avait long-temps qu'on n'avait vu de comédie représentée avec autant de chaleur, d'ensemble et de

vérité (1). Le sieur Fleury, chargé du rôle de Frédéric, à l'observation la plus exacte du costume a su joindre le talent de saisir si parfaitement les gestes et la physionomie du héros, qu'il a fait illusion même aux spectateurs qui avaient eu le plus souvent le bonheur d'approcher l'auguste modèle. On assure que cet acteur avait reçu plusieurs leçons d'un gentilhomme de la suite du prince Henri; quoi qu'il en soit, il a paru que l'art ne pouvait guère être porté plus loin dans ce genre d'imitation; et le mérite d'offrir une copie si naturelle et si frappante d'un roi qui fut l'admiration de son siècle, comme il le sera sans doute des siècles à venir, ce seul mérite aurait décidé le succès de la représentation. M. le comte d'Oëls a été, sans en être prévenu, le témoin de l'hommage que la Nation rendait à son frère; on avait engagé le maréchal de Beauvau à conduire l'illustre voyageur dans une loge où le public pouvait jouir de la satisfaction de lui adresser les applaudissemens dont on faisait retentir la salle; ils ont redoublé lorsqu'à la fin de la pièce on a chanté au jeune page le couplet que voici :

Vous allez voir un guerrier
Qui sut toujours être invincible,
Qui joignant le myrte au laurier
Sut être modeste et sensible;

(1) Les rôles des deux pages ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par madame Petit-Vanhove et par mademoiselle Contat cadette.

Vous allez donc voir ce héros
Qui vous reçoit sous ses drapeaux.
Si la gloire vous paraît belle,
Si vous voulez par des faits brillans
Unir les vertus aux talens,
Prenez ce héros pour modèle.

La séance publique de l'Académie française, pour la réception de M. le duc d'Harcourt à la place de M. le maréchal de Richelieu, eut lieu le jeudi 26 février. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence; il était entouré de toutes les beautés contemporaines de l'illustre récipiendaire, mesdames de Brionne, d'Harcourt, de Coaslin, etc. etc.

L'éloge du maréchal de Richelieu pouvait fournir sans doute une foule de traits ingénieux, de contrastes et de rapprochemens peu communs; mais la dignité du lieu, bien plus encore celle du caractère personnel de l'orateur et l'auguste ministère dont il se trouve chargé, semblaient lui interdire également le seul moyen de conserver à son sujet tout l'intérêt, toute l'originalité dont il était susceptible : aussi M. le duc d'Harcourt s'est-il borné à rappeler d'une manière élégante et précise les différentes campagnes du maréchal de Richelieu, sans oublier aucun événement de sa carrière militaire, depuis l'époque où il fit ses premières armes dans les Mousquetaires, en 1712, jusqu'à la fameuse convention de Closter-Seven, après laquelle il reçut du Roi de Prusse cette lettre remarquable, que l'orateur a cru devoir citer

toute entière, et qui paraît être en effet un des titres les plus glorieux à la mémoire du Maréchal :

« Je sens, M. le Duc, que l'on ne vous a pas » mis dans le poste où vous êtes pour négocier; » je suis cependant très-persuadé que le neveu » du grand cardinal de Richelieu est fait pour si- » gner des traités comme pour gagner des ba- » tailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'es- » time que vous inspirez à ceux qui ne vous » connaissent pas même particulièrement. Il s'agit » d'une bagatelle, de faire la paix, si on le veut » bien.... Celui qui a mérité des statues à Gênes, » celui qui a conquis l'île de Minorque malgré » des obstacles immenses, celui qui est sur le » point de subjuguer la Basse-Saxe, ne peut rien » faire de plus glorieux que de procurer la paix » à l'Europe; ce sera sans contredit le plus beau » de vos lauriers. Travaillez-y, Monsieur, avec » cette activité qui vous fait faire des progrès si » rapides, et soyez persuadé que personne ne » vous en aura, M. le Duc, plus de reconnaissance » que votre fidèle ami. »

» Souvent, ajoute M. le duc d'Harcourt, on n'accorde pas à un général malheureux l'occasion de se relever d'un échec; mais il est rare qu'un État se prive d'un chef que trois expéditions éclatantes paraissent destiner à commander plus long-temps. Son ambition aurait été satisfaite, s'il eût pu mesurer ses armes avec le Prince qui soutint souvent et releva même le sceptre de Frédéric; s'il eût eu le bonheur de faire balancer

la victoire qu'aucun rival n'a pu ravir au premier des généraux de l'Europe, et beaucoup l'ont tenté.... »

M. Gaillard, dans sa réponse, a commencé par assurer l'illustre récipiendaire que ce n'était ni son nom, ni son rang, ni sa place, mais son mérite personnel qui avait été le principal motif des suffrages de l'Académie. Il a dénoncé ensuite à l'assemblée le mystère injuste (ce sont ses propres termes) que M. le duc d'Harcourt avait fait jusqu'à présent au public, d'un excellent *Traité de la Décoration des Jardins et des Parcs*, composé long-temps avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France. De l'éloge de cet ingénieux ouvrage il a passé à celui du maréchal de Richelieu, qu'il nous a peint tantôt comme l'Alcibiade français, tantôt comme un demi-dieu, dont *la foi partout offerte est reçue en cent lieux*. « Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance; toutes le préfèrent, toutes sont préférées..... » Ce mélange de galanterie et d'érudition n'a pas toujours paru également heureux.

A la fin de la séance, M. de Rhulières a lu une très-jolie fable ou plutôt une très-agréable allégorie, intitulée *l'A-Propos*; on lui en a demandé une seconde lecture. M. de Florian avait lu auparavant cinq ou six fables de sa composition, qui ont eu aussi le plus grand succès.

On vient de voir comment M. le comte d'Oëls a été loué au Théâtre, à l'Académie; il faut donner encore un échantillon des hommages qu'il a reçus au Lycée et au Palais. Dans une leçon d'histoire, après avoir tracé le portrait des deux Gracques; après avoir dit, d'après Plutarque, que si tous les deux avaient paru en même temps, s'ils avaient pu concerter et commencer ensemble l'exécution de leur dessein, aucun obstacle, aucun ennemi n'auraient résisté sans doute aux talens et à la puissance réunie de ces deux frères, M. Garat a ajouté :

« Plusieurs exemples de l'histoire prouvent en effet que des desseins concertés entre deux frères reçoivent une force prodigieuse des sentimens qui les unissent l'un à l'autre; et de nos jours le monde a admiré un grand exemple de ce genre, celui d'un Roi qui était un grand homme, et de son frère, à qui, pour être en tout son égal, il n'a manqué qu'une couronne; opposant leur double génie à la puissance de presque toutes les Nations de l'Europe liguées contre leur puissance; s'envoyant l'un à l'autre les nouvelles de leurs victoires, et à la paix, restant dans l'opinion publique de l'Europe aussi grands l'un que l'autre, quoique l'un eût sa gloire et son trône, et que l'autre n'eût que sa gloire.... »

M. Duverrier, dans le premier plaidoyer prononcé pour le sieur Kornmann, après avoir parlé du prince de Nassau, a continué ainsi:

« Je pourrais placer devant lui le portrait du vé-

ritable héros, d'un homme élevé par sa naissance au premier rang des hommes, et qui, déposant les lauriers dont sa patrie reconnaissante a surchargé sa tête, s'honore dans sa retraite de toutes les vertus tranquilles qui font l'homme aimable et le bon citoyen. Mon modèle est devant moi. Quel événement heureux, pour ajouter à la solennité du jour, a fait descendre parmi nous le frère auguste et le rival heureux d'un Roi que la voix de l'univers a déjà placé parmi les plus grands hommes ? Est-il ici pour échapper un instant à l'admiraton de son pays, aux hommages de ses anciens guerriers, nobles compagnons de ses travaux, qu'une disgrâce injuste allait plonger dans la détresse et l'infamie, s'ils n'eussent été garantis par ses bienfaits et par les marques publiques de son estime ? Vient-il se dérober aux actions de grâces des habitans de Rupin et de Strassen que sa bienfaisance empressée et ses largesses immenses ont sauvés des horreurs de l'incendie et de la famine ? Vient-il se soustraire aux vœux de ces jeunes époux dont il couronne tous les ans la sagesse et qui reçoivent de ses mains augustes le gage de leur union dans les jardins même de Reinsberg ? O Reinsberg ! retraite des héros, où le charme des vertus et des beaux-arts se mêle au souvenir des victoires! Est-il fatigué des acclamations guerrières dont son palais a retenti lorsque vingt ans après une action mémorable il a rassemblé autour de lui tous ceux qui en avaient partagé le danger pour célébrer avec eux leur ancien courage et les décorer tous, chefs

et soldats, du signe glorieux qui atteste leur valeur et sa magnificence ? Ou plutôt vient-il recevoir lui-même dans le temple de la justice et des lois le prix de cette protection glorieuse accordée aux lois, à la justice, dans une circonstance célèbre, lorsqu'il a mis sous sa sauvegarde ce magistrat infortuné, le chancelier Furst, dépouillé parce qu'il avait bien jugé, victime d'une erreur que Frédéric avait reconnue, mais qu'il n'avait pas réparée ? Action généreuse et bien digne d'un Prince qui révère le plus grand magistrat dont la France s'honore, et qui place les œuvres de d'Aguesseau au nombre de ses lectures chéries. A ces traits reconnait-on le plus grand homme de guerre, le héros dont Frédéric lui-même exaltait le génie infaillible, célèbre par la délivrance de Breslau, par les campagnes de Dresde, par l'invasion de la Bohême, par les lauriers cueillis aux champs de Collins et de Prague, par les victoires de Torgau, de Freyberg ? Mais ce souvenir du carnage déplaît à son âme bienfaisante et sensible. J'aime mieux le placer en Bohême, dans ce village que toutes les horreurs de la guerre ont dévasté, au milieu de ces femmes, de ces enfans, de ces vieillards affamés, au milieu d'un peuple ennemi auquel il disperse son or et celui de tous les officiers qui l'environnent. J'aime mieux le placer sur ce champ de bataille où, blessé lui-même, remettant au lendemain le soin de sa blessure, il prodigue à *tous ceux* que la guerre a frappés les soins les

plus touchans; il donne ses chariots, ses équipages, ses propres voitures aux officiers, aux simples soldats, et ces officiers, ces soldats étaient Français! Il ne nous reste de cette triste journée que le souvenir de sa générosité, mais ce souvenir est ineffaçable. Que les liens qui nous unissent aujourd'hui soient indissolubles! Qu'il jouisse long-temps, au milieu d'un peuple admirateur de ses vertus, du sentiment qu'elles inspirent, et qu'il daigne accorder quelque estime à des hommes jaloux d'y prétendre et dignes de l'obtenir..... »

Des Droits et des Devoirs du Citoyen. Par M. l'Abbé de Mably. A Kehl. Un vol. in-12.

Ce qui rend surtout cet ouvrage infiniment remarquable, c'est qu'il est bien constaté qu'il fut fait en 1758. Ce sont huit lettres dans lesquelles l'auteur rend compte à son ami de différens entretiens qu'il eut à cette époque avec mylord Stanhope dans les jardins de Marly.

La première n'offre que des réflexions générales sur la soumission que le citoyen doit au Gouvernement sous lequel il vit. On présume bien que cette soumission ne peut pas être aux yeux de Mylord d'une obligation trop rigoureuse.

Dans la seconde on établit les moyens que tout citoyen doit employer pour aider le Gouvernement à faire le bonheur public.

Dans la troisième, Mylord répond aux objections qu'on lui propose, et cherche surtout à lever les scrupules de son disciple, effrayé de tous les fléaux d'une guerre civile ; il l'assure avec beaucoup de candeur que c'est souvent un grand bien qu'il entre certainement du préjugé dans la différence qu'il nous a plu d'établir entre la guerre domestique et la guerre étrangère. « Un ennemi étranger, dit-il, qui veut subjuguer un peuple ou qui refuse de réparer les torts qu'il lui a faits, est-il plus coupable qu'un ennemi domestique qui veut l'asservir ou qui méprise ouvertement ses lois ?... Est-il plus avantageux pour une Nation de disputer, aux dépens du sang de cent mille hommes, une ville en Europe et quelques déserts en Amérique, ou de faire respecter son pavillon sur mer et ses ambassadeurs dans une Cour étrangère, qu'il ne lui importe d'avoir un Gouvernement sous lequel le citoyen jouisse en sûreté de sa fortune et ne craigne rien quand il n'a pas violé les lois ? etc. » . . . . .

La quatrième lettre est le commentaire d'un passage du Traité de Cicéron sur les Lois, *qu'on ne doit point obéir aux lois injustes*. On y discute avec beaucoup de sagesse les rapports naturels de la morale et de la politique.

Dans la cinquième on examine quelle doit être la conduite d'un bon citoyen dans les monarchies.

Ce plan de conduite est développé avec plus

de détail dans la sixième lettre, où l'on est surtout étonné de l'esprit prophétique avec lequel l'auteur expose les moyens qui pourront rétablir les États-Généraux en France. « J'ai vu, dit Mylord, dans vos derniers démêlés du Parlement avec la Cour, le moment où vous auriez été libres si vous aviez voulu l'être, et ce moment, soyez-en persuadé, renaîtra plus d'une fois... En supportant l'exil avec courage, n'a-t-il pas forcé la Cour à le rappeler aux conditions qu'il exigeait?... Ce même Parlement, que je ne crois pas fait pour gouverner la Nation, pouvait lui rendre sa liberté, s'il avait cru quelques mois auparavant qu'il était de son devoir de montrer la même magnanimité lorsqu'on établit chez vous un second vingtième... J'aurais voulu que le Parlement déclarât formellement que ni son honneur ni sa conscience ne lui permettaient d'y consentir..... qu'il eût avoué tout franchement qu'il avait outrepassé son pouvoir en consentant de nouveaux impôts; qu'il eût établi comme une vérité incontestable le principe très-vrai et très-facile à prouver, que la Nation seule a le droit de s'imposer, qu'en conséquence il eût demandé la tenue des États-Généraux..... Vous auriez vu, continue Mylord, l'effet prodigieux qu'auraient fait sur le public de pareilles remontrances : vos plus petits bourgeois se seraient subitement regardés comme des citoyens; le Parlement se serait vu secondé par tous les ordres de l'État; un cri général d'ap-

probation aurait consterné la Cour, et il n'y a pas jusqu'à ce que vous appelez vos grands seigneurs qui, reprenant une sorte de courage, n'eussent senti qu'on allait leur rendre quelque dignité et les mettre en état de se venger de l'humiliation où les tiennent trois ou quatre Ministres... Croyez-vous que le Parlement de Paris n'eût pas été vigoureusement secondé par tous les autres Parlemens?.... Croyez-vous que les justices subalternes, encouragées par l'exemple des premiers magistrats et par les éloges et l'admiration du public, eussent cru n'avoir pas d'héroïsme? Croyez-vous qu'on puisse se passer des Parlemens et de l'administration de la justice? Ce que vous appelez la Robe du Conseil (1) serait terriblement embarrassé. Vos Ministres méprisent le jugement du public, mais ils craignent ses murmures; il n'y a point de monarque, point de sultan sur terre qui ne soit obligé de céder à l'opinion générale de ses esclaves quand elle est connue, etc. etc. »

Le bon abbé de Mably ne paraît plus aussi grand prophète lorsqu'il essaie de prévoir quelle doit être naturellement la conduite des magistrats après que leur résistance patriotique aura rendu la tenue des Etats-Généraux indispensable; mais on trouve encore d'excellentes vues, quoique toujours infiniment hardies, dans ses deux dernières lettres, où il examine le partage qu'il

(1) Conseillers d'état, Maîtres des requêtes, etc.

convient de faire de la puissance législative et de la puissance exécutrice, d'abord pour affermir la liberté, ensuite pour donner à une constitution libre toute la stabilité dont elle peut être susceptible.

AVRIL 1789.

QUELQUES *aperçus sur les causes de la Révolution actuelle.*

PLUSIEURS circonstances ont favorisé sans doute la révolution qui se prépare.... L'esprit d'indépendance, si naturel à la jeunesse, était devenu le ton dominant de la Cour, et cet esprit fut encore exalté par l'influence marquée de beaucoup de jeunes gens, devenus, grâce à cet avantage, les chefs de leur maison : plusieurs des plus illustres familles du royaume crurent avoir à se plaindre des distinctions exclusives de la faveur.... Pour avoir moins de gêne il y eut moins d'étiquette. Jamais la dépense peut-être n'avait été si excessive, et jamais elle n'avait servi moins utilement ni les branches les plus essentielles du commerce national, ni ce faste extérieur, qui n'est pas de la dignité, mais qui en est la représentation la plus sensible et la plus imposante. La Cour fut plus aimable peut-être; mais elle avait écarté sûrement les illusions les plus propres à entretenir cette espèce d'idolâtrie monarchique, dont Louis XIV avait su faire un des premiers appuis de son énorme puissance....

Le contraste de l'économie et de l'austérité des principes de M. Nècker avec la légèreté, l'inconsidération, les prodigalités de l'un de ses successeurs, ne pouvait manquer de faire une grande

sensation ; elle devint plus vive encore par la nécessité où se trouva le premier d'appuyer sa consistance ministérielle de toutes les forces de l'opinion publique, par l'imprudence avec laquelle le second se permit de braver cette première puissance, source de toutes les autres, en révélant tout-à-coup l'excès du désordre, en l'exagérant peut-être pour se préparer de nouvelles ressources, en disant enfin à l'élite de la Nation assemblée, à la face de toute l'Europe : *Depuis trois ans je vous ai trompés, mais c'était d'accord avec le Roi. Aujourd'hui nous sommes plus intéressés que jamais à vous tromper encore; croyez-nous donc....* C'est exactement le précis de l'étrange Discours de M. de Calonne à l'Assemblée des Notables; aussi le sage Pitt ne douta-t-il point, après la première lecture, que ce ne fût un pamphlet satirique contre le Ministre qui en était l'auteur. Je ne pense pas en effet qu'aucun homme public ait jamais porté plus loin l'audace et la folie; et ce qui me semble plus évident encore, c'est que de toutes les extravagances ministérielles c'était la plus propre à dégrader l'autorité, à l'avilir aux yeux de la Nation et des Puissances étrangères. Les suites qu'eut la disgrâce de ce Ministre déprédateur, l'humeur et l'indiscrétion de ses créatures, les intérêts qui divisèrent alors la société la plus intime du Roi et de la Reine, ajoutèrent encore à cette impression funeste, en laissant éclater des secrets de l'intérieur qu'il convenait plus que jamais de couvrir d'une ombre

éternelle, en semant avec une adresse perfide des bruits absolument faux, mais qui, par leur liaison avec des faits avérés, pouvaient usurper plus ou moins de croyance, et blesser ainsi sous plus d'un rapport cette opinion publique, devenue tout-à-la-fois si redoutable et si susceptible....

Les Parlemens, comme l'on sait, furent longtemps l'unique barrière qu'il y eut en France contre l'autorité absolue ; cette barrière n'avait aucune force réelle, aucune base solide, parce que l'existence de cette sorte de pouvoir intermédiaire n'avait jamais été ni déterminée, ni reconnue ni par le Roi ni par la Nation. Il n'en est pas moins vrai que le génie législateur n'inventa peut-être jamais un moyen de résistance plus embarrassant pour un gouvernement faible, pour une administration incertaine. Par la nature même de leur composition, les Parlemens embrassent toutes les classes de l'État : sortis la plupart des familles les plus riches et les plus considérables du Tiers-État, les membres des Cours souveraines tiennent encore aujourd'hui, par les magistrats qui les président, aux premières maisons du Royaume; ils y tiennent aussi par leurs alliances. D'un autre côté, les dernières classes du peuple leur sont encore nécessairement dévouées par l'intérêt qui lie à leur puissance tous les suppôts des justices subalternes et cette multitude innombrable d'avocats, de procureurs, de clercs, d'huissiers, répandus dans toutes les parties du Royaume; c'est une armée toujours prête, non à combattre, à la

vérité, mais à faire quelquefois beaucoup pis, à répandre partout le trouble, la défiance et les alarmes, par ses plaintes, ses murmures et ses clameurs. Il en coûte peu pour la mettre en campagne, il suffit de quelques belles phrases patriotiques qui annoncent la résistance respectueuse de ces Messieurs, et menacent leurs fidèles troupes d'une persévérance capable de les faire mourir de faim pendant plusieurs mois. Rien de plus ridicule en apparence que cette lutte qui s'est renouvelée si souvent entre les Ministres de la justice et ceux de l'autorité; mais au fond rien de plus sérieux, rien de plus redoutable. Toutes les fois que les Cours souveraines n'ont employé que les armes qui étaient à leur usage, elles ont presque toujours été invincibles; leur force d'inertie a résisté à tous les efforts de la puissance royale; et les arrêtés des Parlemens motivés avec adresse, c'est-à-dire avec autant de mesure et de modération que de force et de courage, l'ont emporté le plus souvent sur les arrêts du Conseil, de quelque pouvoir qu'on ait entrepris de les appuyer. Un arrêté de la Cour envoyé à cette foule de tribunaux qui en ressortent suffit pour suspendre tous les exercices du pouvoir exécutif; il arrête, pour ainsi dire au même instant, tous les mouvemens de l'administration : plus de justice, plus de police, et si l'on veut s'obstiner même, plus d'impôts à percevoir. C'est une manière très-commode et très-légale de sonner le tocsin d'une extrémité du Royaume à l'autre, et l'on voit aisément de quel

effet pourrait être un pareil instrument entre les mains d'un génie factieux.

L'abbé de Mably a très-bien prouvé que la puissance des Parlemens était une puissance usurpée ; mille autres écrivains ont dit et répété avec beaucoup de raison qu'il n'y avait rien de si absurde que de voir des juges s'ériger en législateurs, et s'imaginer que, pour quarante ou cinquante mille francs, ils avaient acquis le droit de prescrire des limites à l'autorité royale, le droit de représenter la Nation sans son aveu; mais il n'en est pas moins constant que, si le pouvoir que les Parlemens s'attribuent ne leur a jamais été confié, il leur a été certainement abandonné, puisqu'on les a vus l'exercer depuis long-temps, mais à la vérité, suivant les circonstances, avec plus ou moins d'éclat; ce qu'on peut contester encore, c'est que par le fait aucun autre Ordre, aucune autre Assemblée, pas même celle des États-Généraux, n'a décidé de plus grandes questions nationales que le Parlement de Paris, car il a cassé le testament de Louis XIV plus arbitrairement qu'il n'oserait casser celui d'un particulier ; il a disposé deux fois de la régence; il a consenti bien sûrement plus d'impôts que n'en avaient jamais accordé tous les États-Généraux réunis, etc. Après cela, comment se trouver conseiller au Parlement et ne pas se croire, au moins dans certaines circonstances, un peu plus que Roi?

Cette puissance parlementaire, tour-à-tour si

faible et si redoutable, jamais reconnue, mais toujours assez inquiétante, s'est vue souvent tourmentée, exilée, honnie, humiliée, renversée même, sans que le principe essentiel de sa force en eût éprouvé la moindre atteinte; c'était toujours le palladium de la liberté nationale, parce qu'il n'en existait plus aucun autre. L'ancienneté de l'abus qui l'avait élevé à cette dignité en était le titre le plus respectable, et tout le monde se croyait intéressé à respecter un corps si fort intéressé lui-même à maintenir tous les abus consacrés en quelque sorte par son silence ou par son aveu.

Ce n'est qu'en essayant de remplacer par quelque chose de réel ce qui pour tout Ministre habile n'était qu'un fantôme plus ou moins importun, que la Nation pouvait être amenée à désirer véritablement un autre état de choses. C'est ce que le Parlement crut voir dans l'établissement des administrations provinciales, quelque prudente, quelque monarchique qu'en fût la première constitution; c'est ce qu'il vit avec plus de terreur encore dans la convocation d'une Assemblée des Notables : il ne douta plus que le projet de l'autorité ne fût de se passer de lui; et voilà quelle fut évidemment la première époque du plan de résistance, ou pour mieux dire d'insurrection manifeste de toute l'aristocratie parlementaire, à laquelle crut devoir se réunir bientôt celle des Nobles et du Clergé. Toutes ces puissances subalternes se crurent menacées à la fois

par celle de l'autorité ministérielle; toutes ne virent plus d'autre ressource que celle d'en appeler à la Nation, et la Nation, qui depuis si longtemps n'était plus rien, sentit enfin qu'elle devait, qu'elle pouvait être quelque chose.

Jamais aucun Ministre n'avait montré autant de talent que M. de Brienne pour décomposer une grande machine politique. Il en désunit, il en faussa tous les ressorts, on peut dire que dans l'espace de peu de mois, grâce à l'heureux ascendant de son génie, on ne vit plus un seul corps en France rester à sa place ou conserver son mouvement naturel. Le Parlement adopta tout-à-coup le système le plus contraire à ses intérêts, un système qu'il avait anathématisé cent et cent fois. La Noblesse, dont l'existence tient le plus intimement aux droits du Trône, eut l'air de vouloir s'en séparer. L'esprit militaire parut dominé lui-même par je ne sais quel patriotisme, louable au fond peut-être, mais difficile à concilier avec ce caractère de subordination sans lequel il n'y aura jamais ni discipline, ni armée. Le Clergé ne prêcha plus l'obéissance, le soldat se montra moins disposé à la maintenir; ce qu'il y a de très-remarquable encore, c'est que ce mécontentement universel avait été précédé des déclarations les plus favorables à la liberté publique: le Roi venait de faire plus de sacrifices de son autorité qu'on n'en avait jamais osé attendre d'aucun de ses prédécesseurs. Les Parlemens avaient appelé à grands cris le secours qu'ils avaient le plus à redouter, entraînés par

la voix d'un des hommes qui avaient le moins de considération dans leur corps, d'un abbé S...... (1); tous, comme pressés par quelque sance surnaturelle, avaient demandé la convocation des États-Généraux, et fait pour ainsi dire amende honorable aux pieds de la Nation pour avoir usurpé si long-temps le plus beau de ses droits. Dans l'Assemblée des Notables, la Noblesse et le Clergé avaient déjà reconnu la justice d'une répartition égale de tous les impôts..... Comment imaginer que tant de résolutions désintéressées, tant d'actes solennels de patriotisme et de vertu ne serviraient qu'à fomenter le trouble, accroître le désordre, porter au comble les embarras et le désespoir de l'administration? D'abord on crut, et peut-être était-il assez naturel de croire, que de si grands sacrifices ne pouvaient avoir été offerts de bonne foi. Ce sentiment vague d'inquiétude et de défiance ne put manquer de s'accroître lorsqu'on vit la marche incertaine du Ministre, essayant tour-à-tour de la politique de Richelieu et de celle de Mazarin, sans avoir même assez d'art pour jouer ni l'une ni l'autre; défaisant le lendemain ce qu'il avait fait la veille; croyant réparer sans cesse un acte de violence par un acte de faiblesse, et presque toujours l'acte de faiblesse par un acte de violence plus révoltant que ceux qui

(1) M. l'abbé S...... peut avoir beaucoup de mérite et de vertu, il ne s'agit ici que d'opinion, et les services qu'il avait rendus à M. de Calonne et au sieur de Beaumarchais l'avaient étrangement compromis.

l'avaient précédé; entreprenant, au milieu du désordre le plus alarmant des finances, ce qu'il eût même été difficile de faire réussir avec les ressources les plus abondantes; aliénant enfin toute la Cour et bientôt après toute la Nation par des réformes et des suppressions dont le résultat achevait de tarir tous les canaux de la richesse et du crédit.

C'est dans ces circonstances désespérées que fut rappelé M. Necker, et plutôt comme le Ministre de la Nation que comme celui de l'autorité; il ne dépendait plus au moins de son choix de remplir un de ces ministères sans s'imposer en même temps toutes les obligations de l'autre. Ce n'est qu'en les réunissant avec toute la sagesse de son génie et toute la conscience de sa vertu qu'il pouvait justifier le prix le plus glorieux qu'aucun particulier ait jamais obtenu de l'estime publique.

Jusqu'ici nous n'avons indiqué pour ainsi dire que les circonstances locales et personnelles qui paraissent avoir contribué le plus à la révolution présente, parce que ce sont des causes dont l'influence, plus prochaine, est par-là même plus sensible et plus marquée; mais on ne saurait se dissimuler que le principe d'une révolution si étonnante doit tenir à des causes plus générales, dont l'action, moins rapide, moins facile à saisir, est essentiellement plus forte, plus irrésistible. Il en est deux surtout dont il est impossible de ne pas être frappé, c'est le progrès immense des lu-

mières et l'énorme accroissement de la dette publique. La confiance que doit inspirer le plus juste et le meilleur des Rois ne peut soutenir long-temps seule le poids énorme d'une dette de plusieurs milliards. Le crédit, après avoir servi quelque temps à étendre la puissance des souverains, finit toujours par la restreindre lorsqu'il a passé de certaines bornes : son influence réveille encore nécessairement l'esprit de patriotisme, par le grand nombre d'individus dont elle lie l'intérêt personnel à celui de la chose publique. On croit la Nation plus pauvre, elle n'a jamais été si riche. Il semble que le Souverain n'ait jamais été plus riche, car ses revenus sont immenses, et de fait il ne fut jamais plus pauvre. Le plus pauvre dépend toujours du plus riche; c'est donc de la Nation que dépendra désormais le Souverain.

L'impossibilité d'atteindre ou de surpasser dans les arts du génie et de l'imagination cette foule de chefs-d'œuvre que vit naître en France le siècle dernier, a porté dans celui-ci tous les bons esprits à diriger leurs efforts et leurs études vers les hautes sciences. Il n'est aucun genre de connaissances utiles qui n'ait été cultivé avec plus ou moins de succès; les Buffon, les Rousseau, les Montesquieu ont remplacé les Racine, les Boileau, les Corneille ; et Voltaire lui-même, le plus bel esprit de tous les siècles, est devenu philosophe ; il a surtout mérité ce titre par le talent unique qu'il eut non-seulement de mettre de grandes vérités à la portée de tout le monde, mais encore

d'y intéresser vivement toutes les classes des lecteurs. Il en est résulté un foyer de lumière qu'aucun pouvoir humain ne pouvait éteindre, une liberté de penser que les entraves qu'on cherchait à lui donner ne rendaient que plus hardie et plus attrayante. Ces dispositions furent encore exaltées par le goût des voyages, par l'établissement des clubs, par l'habitude que les hommes prirent de vivre davantage entre eux, par tous les ridicules de l'anglomanie ; car quelle est la révolution qui pourrait se faire en France sans que la mode y eût plus ou moins de part ?

La guerre d'Amérique, cette guerre qui ruina les deux Nations les plus riches de l'Europe pour assurer à jamais l'indépendance du peuple le plus pauvre de l'univers, cette guerre, si folle pour les Rois qui l'entreprirent, ne pouvait manquer d'être utile à leurs peuples : elle a sauvé la constitution de l'Angleterre; elle en va donner une à la France; car qui ne voit pas que, sans l'énorme déficit de ses finances, il n'y aurait jamais eu ni États-Généraux, ni Assemblée de Notables, ni Necker, ni Calonne ? Quelque justice qu'on soit disposé à rendre aux déprédations de ce dernier, sans la dépense d'une guerre où l'on eut à combattre une puissance qui disposait des richesses et du crédit des deux Mondes, il est bien clair que les ressources ordinaires auraient suffi pour réparer tout le mal qui ne peut être imputé qu'aux vices de son administration.

Les liaisons qu'eut la France avec l'Angleterre et l'Amérique ont été pour elle, disait un homme de beaucoup d'esprit, ce que sont pour le fils d'un riche bourgeois les liaisons de quelques grands seigneurs; elles le ruinent communément, mais elles le forment toujours plus ou moins, donnent à ses manières plus d'aisance et de liberté, quelquefois même à sa façon de penser plus de noblesse et d'élévation.

COUPLETS *à Babet pour le jour de sa fête. Par un vieux Philosophe.*

O que d'Amours à ma Babet
S'empressent d'offrir leur bouquet!
C'est ce qui me désole.
Mais tous ces Amours par bonheur
N'ont pas le secret de mon cœur:
C'est ce qui me console.

Ils vont chanter leurs tendres feux,
Son teint de rose et ses beaux yeux;
C'est ce qui me désole.
Des charmes dont je suis jaloux,
Ils n'ont pas senti le plus doux;
C'est ce qui me console.

Qu'un air naïf, tendre et fripon
Nous trouble aisément la raison!
C'est ce qui nous désole.
Son regard même au froid bon sens
Donnerait encore des sens;
C'est ce qui la console.

Enchaînant et jeunes et vieux,
Si jolie on fait trop d'heureux,
C'est ce qui me désole.
Mais si Babet peut tout charmer,
Il n'est qu'un cœur pour bien l'aimer;
C'est ce qui me console.

J'ai vu s'envoler mon printemps;
De plaire, hélas! il n'est plus temps;
C'est ce qui me désole.
Mais cœur sensible est jeune encor;
Aimer est toujours un trésor,
C'est ce qui nous console.

Le *Plaisir, l'Espérance et la Pudeur. Fable allégorique. Par M. Grainville.*

Dans un pays (ce n'était pas en France,
Et son nom même est perdu par malheur),
On dit que le Plaisir, suivi de l'Espérance,
Un jour sur son chemin rencontra la Pudeur.
Puisque le hasard nous rassemble,
S'écria le plus gai des Dieux,
Tous trois, si vous voulez, nous ferons route ensemble. —
Très-volontiers... Alors par maints propos joyeux,
Par le plus léger badinage,
Le Plaisir sut tromper les ennuis du voyage;
Mais il fallut se séparer.
On ne peut pas toujours aller de compagnie;
Et puis d'ailleurs tout prend fin dans la vie. —
Où pourrons-nous nous rencontrer,
Dit alors le Plaisir, car votre connaissance
M'est précieuse, en vérité?
Le froid séjour de la vaine opulence
En aucun temps n'est par moi fréquenté. —
Moi je suis très-souvent, interrompt l'Espérance,

Chez les amans et les gens à projets. —
Pour moi, dit à son tour la Pudeur ingénue,
Quand une fois on m'a perdue,
On ne me retrouve jamais.

CHARADE.

M. de L.......s est ma première, M. de R.....l est ma seconde, M. de M......u est les deux et mon tout. (1)

On faisait fort mauvaise chère chez madame d'Aligre, et l'on y médisait beaucoup. *En vérité*, disait M. de Lauragais, *si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim.*

M. le Garde des Sceaux demandait un jour au comte de Mirabeau quel homme était son frère le Vicomte. *S'il faut répondre franchement*, lui dit M. de Mirabeau, *dans toute autre famille il passerait pour un homme d'esprit et pour un mauvais sujet, mais dans la nôtre, c'est un homme ordinaire.*

Un des laboureurs élus députés dans le bailliage présidé par M. de Coigni avait toutes les apparences d'un homme peu délié. Eh bien, lui dit M. de Coigni, qui l'avait fait asseoir à table à côté de lui, que vous proposez-vous de demander aux États-Généraux? — *La suppression des pigeons*,

(1) Fougueux.

des lapins et des moines. — Voilà un rapprochement assez bizarre. — *Il est fort simple, Monseigneur : les premiers nous mangent en grain, les autres en herbe, les troisièmes en gerbe.*

M. le comte d'Oëls rencontra M. Séguier dans la galerie de Versailles ayant sous le bras l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin* que Sa Majesté venait de lui remettre en lui ordonnant d'en faire la dénonciation à la Cour; *Monsieur le Comte*, lui dit-il en montrant les deux volumes, *c'est de la boue, mais cela ne tache pas.*

Le mardi 10 mars les Comédiens italiens ont donné la première représentation de l'*Homme à sentimens*, comédie en cinq actes et en vers de M. Pluteau, qui n'est connu que par cet ouvrage. C'est une imitation d'une des comédies les plus connues du Théâtre anglais, *the School for Scandal*, de M. Shéridan. Un de nos petits spectacles s'était déjà emparé de ce sujet sous le titre de l'*Oncle et les deux Neveux;* ce n'était qu'une mauvaise découpure d'un excellent tableau.

Cette copie d'un excellent modèle a peu réussi. La marche de l'intrigue a paru froide et languissante; ce n'est que dans les scènes fidèlement imitées de l'original qu'on a trouvé quelque intérêt. On peut reprocher à l'auteur français de n'en avoir pas conservé plusieurs dont l'intention très-comique aurait répandu sur tout l'ouvrage plus de mouvement et de variété. Nous sommes

loin de prétendre cependant que l'on eût pu hasarder avec succès tous les tableaux, toutes les situations, toutes les plaisanteries de la pièce de M. Shéridan; la grande liberté du Théâtre anglais peut faire réussir des hardiesses qui seraient repoussées par l'habitude de nos convenances théâtrales. Ce n'est pas sans doute que les mœurs de Paris soient plus pures que celles de Londres, que la société n'y offre pas peut-être encore plus communément des modèles très-ressemblans de tous les vices que M. Shéridan a voulu peindre dans l'*École de la Médisance*; mais des tableaux où l'on représenterait nos mœurs telles qu'elles sont dans toute leur vérité ne seraient pas admis sur notre scène. On y voit tous les jours des demoiselles amoureuses à la folie, coquettes, infidèles, trahissant plusieurs amans à la fois; mais l'exemple d'une femme mariée, galante comme lady Teazle, jalouse de son amant, prête à s'abandonner à lui dans un rendez-vous qu'elle a accepté dans sa maison, cet exemple serait un scandale révoltant au Théâtre. A mesure que la société s'est corrompue, et surtout celle des femmes, qui en France influe plus que partout ailleurs sur les mœurs publiques, on en est devenu plus difficile, plus austère sur tout ce qui tient à la décence théâtrale. Nos Comédies ont été privées par-là des effets les plus comiques, elles ont même été forcées de s'éloigner du véritable but moral auquel elles doivent tendre. On peut douter si de nos jours on eût permis à Mo-

lière de présenter Tartufe comme il l'a fait, revenant, après avoir fermé la porte, les regards enflammés, se précipitant dans les bras d'Elmire, quoique l'on sache bien qu'elle ne fait semblant de se prêter aux désirs de cet imposteur que pour détromper son mari caché sous la table, et que le but même d'une situation si délicate doit en arrêter l'effet au moment où l'honneur du mari et l'honnêteté publique pouvaient en être blessés. Cette réflexion nous conduit naturellement à vous faire observer que la comédie de l'*École de la Médisance* a des rapports assez remarquables avec le *Tartufe;* plusieurs parties de l'action se ressemblent: c'est un hypocrite que l'un et l'autre auteurs ont voulu peindre et démasquer. Celui de l'*École de la Médisance* est un homme du monde, et en cela même son hypocrisie est moins comique que celle de faux dévot, parce que les contrastes y sont moins saillans. Les deux hypocrites se sont également emparés de la confiance de leur bienfaiteur, mais la manière dont Tartufe a su investir toutes les facultés et toutes les affections de sa dupe, la crédulité d'un mari qu'il faut convaincre comme malgré lui de l'effronterie des intentions du scélérat qui l'abuse, offrent des développemens d'une touche bien plus vigoureuse que l'ingénieux coup de théâtre qui fait rencontrer à sir Teazle sa femme cachée derrière un paravent chez son pupille. Ce rapprochement ne peut nous faire oublier l'heureuse conception du caractère de sir

Charles, de ce jeune étourdi qui, malgré ses dissipations et son libertinage, annonce le cœur le plus sensible et le plus généreux, refuse de vendre le portrait de son oncle, quoiqu'on lui en offre un prix excessif, et s'empresse, avec l'argent qu'il reçoit dans ce moment de besoin, à secourir un vieux parent malheureux; caractère charmant qui contraste puissamment avec celui de l'hypocrite son frère, création qui appartient toute entière à M. Shéridan, opposition très-heureuse et qui manque peut-être aux grandes beautés du chef-d'œuvre de Molière.

L'Homme à Sentimens a paru en général assez bien écrit; on y trouve de la négligence, de la contrainte, mais plus souvent du naturel et de la facilité; enfin le peu de succès de l'ouvrage ne doit être attribué qu'à l'extrême difficulté qu'il y aura toujours à transporter sur notre scène les meilleures pièces des Théâtres étrangers, et surtout les pièces de caractère, dont la physionomie, pour ainsi dire locale, constitue particulièrement le mérite. Il est presque impossible d'en conserver les traits les plus caractéristiques sans qu'ils paraissent trop étrangers à la Nation à qui on les présente; et les altérer, c'est presque toujours en détruire l'effet.

Le 17 mars on a donné sur le Théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation d'*Aspasie*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Morel, assez connu par

les poëmes d'*Alexandre aux Indes*, de *la Caravane*, de *Panurge*, etc.; la musique est de M. Grétry.

N'est-ce pas un très-beau projet que celui de mettre en opéra le plus beau siècle de la Grèce pour y célébrer l'empire de cette beauté qui régna sur Athènes par les charmes de sa figure et de son esprit autant que Périclès par l'ascendant de sa politique? Le choix de ce sujet devenait plus piquant encore par l'intérêt général que la lecture des *Voyages d'Anacharsis* venait de nous inspirer pour le caractère et les mœurs des Athéniens; mais on ne peut se dissimuler que M. Morel a eu quelque raison de dire, dans l'avertissement qui est à la tête de son poëme, « qu'il avait entrepris une tâche au-dessus » de ses forces, en voulant produire sur la scène » les personnages les plus célèbres de l'anti» quité. » Cet aveu trop bien justifié par la manière dont il a conçu son plan, et par la manière dont il l'a exécuté, ne nous empêchera pas de remercier infiniment M. Morel de l'ingénieuse idée qu'il a eue de nous présenter au lever de la toile l'imposant et magnifique chef-d'œuvre de Raphaël, si connu sous le nom de l'*Ecole d'Athènes*. Ce tableau, copié avec exactitude, et que développe avec le plus grand avantage l'optique théâtrale, offre les philosophes Anaxagore et Zénon au milieu de leurs disciples, occupés, les uns à étudier la géométrie, les autres à considérer une sphère et le

mouvement des cieux ; Anacréon entouré des jeunes filles d'Athènes ; plus loin, Phidias donnant les derniers coups de ciseau à la statue de Vénus : cette belle scène est encore animée par les danses de jeunes Athéniens et Athéniennes, formant des groupes dont l'élégance, la variété et les dispositions pittoresques ajoutent un attrait de plus à l'exécution vivante de cette superbe conception du plus grand peintre dont se glorifie l'Italie.

L'amour d'Aspasie pour Alcibiade, et la générosité qu'elle a d'immoler son amour à l'honneur que doit lui faire ce sacrifice, auraient eu besoin d'être plus développés pour inspirer quelque intérêt; mais ce qui a nui le plus au succès de la première représentation de cet opéra, ce sont les plates plaisanteries que l'auteur a cru pouvoir hasarder dans la bouche d'Aristophane ; on les a supprimées à la seconde représentation ; on en a fait autant de plusieurs scènes fort insignifiantes entre Aspasie et Alcibiade ; et la manière dont elles étaient écrites ne peut les faire regretter. M. Morel n'a conservé de son poëme que ce qu'il en fallait absolument pour expliquer à peu près l'action et préparer les ballets. Ce qui ne doit être que l'accessoire de tout ouvrage lyrique a fait le succès de celui-ci. Les ballets d'*Aspasie* font beaucoup d'honneur au sieur Gardel le jeune, qui a remplacé son frère aîné ; et ce premier essai de son talent prouve que l'on peut réussir sur le Théâtre

de l'Opéra sans le secours des paroles et même de la musique. On n'a guère reconnu dans celle de cet ouvrage le talent de M. Grétry. Si l'on a reproché à M. Morel d'avoir donné aux personnages les plus aimables d'Athènes un langage qu'on pardonne à peine aux interlocuteurs de *La Caravane* et de *Panurge*, on a été bien plus étonné de leur entendre chanter des airs dont le caractère était à peine celui de la composition bouffonne la plus triviale. Parmi les airs de danse qui composent la partie essentielle de l'opéra d'*Aspasie*, on en a distingué deux ou trois d'un caractère très-neuf et très-piquant, presque tous ont au moins de la grâce et de la fraîcheur.

LE *Petit Almanach de nos grandes femmes, accompagné de quelques prédictions pour l'année* 1789.

C'est le même cadre que l'*Almanach des Grands Hommes*, mais ce n'est assurément ni le même esprit, ni la même gaieté. Il suffit d'être méchant pour réussir, mais encore, méchant, ne l'est pas qui veut.

QUELQUES *vues sur les suites probables des États-Généraux.*

Si le parti des Princes, de la Noblesse, du Clergé, des Parlemens, des Privilégiés de toutes les classes, si ce parti pouvait encore l'emporter,

on verrait bientôt ces mouvemens qui étonnent aujourd'hui la France et l'Europe entière n'aboutir à rien, les Etats-Généraux réduits à l'inaction la plus complète, et le prompt retour de tous les abus, dont la destruction paraît si nécessaire et si prochaine.

Si au contraire le fanatisme républicain prenait tellement le dessus qu'il parvînt à subjuguer tout-à-la-fois la sage modération du ministre et l'opiniâtre résistance de nos antiques maximes, de nos vieux préjugés, de tous les intérêts divers qui en dépendent, son triomphe serait infailliblement de peu de durée, car en brisant tous les appuis de la Monarchie, il précipiterait l'Etat dans un abîme de désordre et de confusion.

Ce que cette alternative offre de plus affligeant, c'est qu'on peut prévoir que ces deux partis, si fort opposés en apparence, seront également bien servis par des hommes dont les talens et l'ambition ne fondent leur espoir que sur les périls d'un bouleversement général.

On ne sait si l'on doit plus de mépris ou plus de pitié à ces écrivains qui, se croyant doués du génie des Lycurgue et des Solon, veulent fixer despotiquement les bases d'une constitution libre, et s'étonnent que toutes les opinions, tous les préjugés, tous les intérêts ne se soumettent pas aveuglément à l'autorité de leurs sublimes spéculations. Je vois tous les jours ces hommes de génie dépouiller le Monarque des

prérogatives les plus essentielles avec moins de peine qu'on n'en aurait à les faire renoncer eux-mêmes à une seule de leurs phrases. Je vois des Nobles discuter les titres de la couronne avec plus de légèreté qu'ils ne permettraient à qui que ce soit de discuter ceux du moindre de leurs écussons. Je vois d'ardens défenseurs de l'égalité civile et naturelle sourire à l'impunité qu'usurpent une grande audace ou de grands talens, comme si tout droit d'être injuste ou méchant n'était pas également odieux.

J'ai lu, j'ai médité les idées de plusieurs de nos législateurs modernes, et je me permettrai d'avouer que je ne conçois guère le bonheur de vivre sous de pareilles lois. Mais supposons un moment que ces sages eussent trouvé l'idéal de la plus parfaite de toutes les constitutions, est-ce assez pour espérer de voir réaliser un si beau rêve? Quand se lassera-t-on de confondre les idées et les choses? Quand cessera-t-on de traiter les élémens de la société comme ceux d'un problème de géométrie? Quand n'oubliera-t-on plus que les hommes ne se calculent point comme des puissances algébriques dont le génie peut déterminer avec précision tous les rapports et tous les résultats? C'est sans doute aux bonnes lois à faire le bonheur de l'humanité; mais ces lois n'ont qu'une force abstraite, il faut que leur action se combine avec d'autres pouvoirs qui agissent et plus vivement et plus continuement sur notre pensée et sur nos volontés; ce sont nos

besoins, nos sentimens, nos passions, nos préjugés, nos mœurs, nos habitudes.

Chaque Nation comme chaque individu a un caractère qui lui est propre; ce caractère ne dépend d'aucune circonstance en particulier, et tient à toutes; il est l'effet nécessaire de leur réunion simultanée et successive. C'est ce qui constitue éminemment ce génie national dont l'ascendant paraît souvent irrésistible, qu'il est au moins fort dangereux de vouloir combattre avec trop de violence ou trop de précipitation.

Un écrivain célèbre a dit que la France était géographiquement monarchique. Ne l'est-elle pas aussi moralement? Comment parvenir à concilier les habitudes d'une Nation si vive, si susceptible, si légère, avec cette raison froide, ces résolutions soutenues, cette austérité de principes et de mœurs sans lesquelles la faveur d'une liberté républicaine serait de toutes les sources de corruption la plus funeste et la plus redoutable? Je suis loin d'en conclure qu'il faut revenir aux anciens abus, n'espérer aucune réforme utile, n'entreprendre rien de ce qui doit nous y conduire; mais je ne crains point d'assurer que c'est à ces mêmes abus, à de plus grands peut-être, qu'on se verra nécessairement entraîné, si, pour vouloir faire de trop grands changemens à-la-fois sans égard et sans mesure, l'on court tous les risques d'une subversion générale.

La liberté sans doute est le plus grand des biens; mais se doute-t-on seulement en France

de tous les sacrifices, de tous les dangers, de toutes les privations auxquels il faudrait se résoudre pour en jouir? N'y paraît-on pas même, au milieu de l'effervescence actuelle, beaucoup plus jaloux de ses vanités que de ses droits? L'intervalle qui sépare nos opinions d'un moment et nos mœurs de tant de siècles n'est-il pas immense? Est-ce l'affaire d'un jour de les rapprocher, de les réunir, de les confondre? Et que serait-ce donc que la plus belle constitution du monde qui se trouverait sans cesse en opposition avec le génie et les mœurs du peuple qui aurait fait semblant de s'y soumettre?

Le joug des lois pèse comme celui de l'autorité; il est beaucoup de caractères même sur lesquels il pèse cent fois davantage, parce qu'il est de sa nature d'être et plus rigoureux et plus inflexible. On a dit, il y a long-temps, que la Nation française ne pouvait supporter ni d'être entièrement libre ni d'être entièrement esclave; c'est par cette raison-là que, de tous les gouvernemens possibles, il n'en est aucun qui puisse lui convenir mieux que celui d'une monarchie tempérée, c'est-à-dire une puissance unique capable de contenir une population immense sans aucune gêne habituelle trop apparente, puissance balancée elle-même par la force des lois et de l'opinion. Ce contre-poids ne fut jamais, il est vrai, tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait être; mais dans quelles circonstances pourrait-on se flatter de l'établir sur de meilleurs principes, sur une

base plus solide? Et si l'on dirigeait d'abord vers ce but toutes les forces dont la Nation peut disposer dans ce moment sans exciter aucun trouble, aucune convulsion dangereuse, quel est l'Empire dont les prospérités pourraient égaler celles de la France?

Si l'on s'écarte au contraire d'une route si simple et si facile, que de maux à prévoir! En voulant affaiblir l'autorité du Monarque, on divisera la Nation; on l'armera contre elle-même; on désassemblera toutes les parties de ce grand tout; on anéantira tout-à-la-fois sa force, sa richesse, son repos et son crédit. Ce seront quelques princes, quelques nobles, quelques chefs de parti qui s'empareront des débris du pouvoir suprême, et la multitude des victimes de leurs querelles et de leur ambition pourra bientôt faire regretter l'état même dont on a gémi si long-temps.

On ne veut point du gouvernement d'Angleterre, et l'on aurait raison en jugeant qu'il ne peut convenir à la situation géographique et politique de la France; mais ce n'est pas ce qui occupe nos grands législateurs: ce qui leur déplaît dans la constitution anglaise, c'est qu'ils n'y voient ni assez d'égalité ni assez de liberté. Ce scrupule est vraiment admirable, et suffirait seul pour caractériser la justesse de leurs idées. Si l'esprit public pouvait se livrer à des exagérations aussi fanatiques, ce n'est assurément pas du modèle de la liberté anglaise dont on se rapproche-

rait ou que l'on parviendrait à perfectionner; la crise excitée par des efforts si contraires à tous les principes, à toutes les habitudes de la Nation, la précipiterait plutôt dans une anarchie semblable à celle des anciennes diètes de Suède ou de Pologne, et aux malheurs d'une pareille anarchie succéderait bientôt de tous les despotismes le plus affreux et le plus redoutable.

Je conviens que de toutes les constitutions du monde il n'en est aucune, sans en excepter celle de l'Angleterre, où l'on trouve des principes de liberté et d'égalité aussi purs que dans celle des Etats-Unis de l'Amérique. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette Nation et toutes les autres? c'est une branche du peuple le plus libre de l'ancien Continent entée sur un peuple presque encore sauvage (1) et dans une terre absolument vierge. Quelque admirable cependant que soit à mes yeux la nouvelle constitution des Américains, je doute qu'elle puisse long-temps leur convenir lorsqu'ils auront atteint le degré de richesse et de puissance auquel leur existence commerçante et politique semble les destiner. D'ailleurs, quoique mieux combinée sans doute qu'aucune autre, leur constitution fédérative n'en porte pas moins en elle-même le germe des divisions qui doivent tôt ou tard en séparer ou en confondre les différentes parties. Si quelques ligues fédératives, malgré tous les vices de leur organisation intérieure, ont échappé long-temps à cette fatalité,

(1) Au moins quant aux arts et aux commodités de la vie.

ce n'est qu'à leur faiblesse, à des hasards singuliers, ou à l'avantage d'une position entièrement isolée qu'elles en sont redevables.

Il est aisé d'être frappé des abus et des inconvéniens de l'administration actuelle, mais a-t-on assez réfléchi sur ceux qui résulteraient infailliblement d'un autre ordre de choses? Ce qui cause les maux dans la société, est-ce donc toujours telle ou telle forme de législation? Non; c'est l'ambition, c'est la cupidité, ce sont toutes les passions funestes qui agitent tour-à-tour le cœur des hommes; ces passions existeront toujours, et peut-être trouveront-elles, suivant le caractère et les mœurs de la Nation, des ressources encore plus dangereuses au milieu des agitations de la liberté que sous le joug même du despotisme

Souvenons-nous au moins qu'un grand Empire ne peut subsister long-temps sans le ressort d'une grande puissance coercitive; que la force de ce ressort tient à la juste étendue de l'autorité royale; que si l'on ne laisse pas à cette autorité les pouvoirs nécessaires pour avoir une action prompte et sûre, il ne peut manquer de s'établir une guerre intestine entre cette autorité première et les corps qui auront réussi à l'en dépouiller; que les efforts employés à cette lutte seront perdus pour la puissance et le bonheur de la Nation; qu'enfin le peuple sera toujours peuple; qu'une multitude immense a besoin d'être contenue, de l'être sans cesse, et qu'il n'est aucun moyen rai-

sonnable de prémunir ses erreurs, d'arrêter ses excès, de modérer l'impétuosité naturelle de ses mouvemens, qui ne mérite toute l'attention des lois et de l'autorité chargée de les maintenir.

La comédie des *Châteaux en Espagne*, par M. Collin d'Harleville, ayant été retirée après la première représentation, et des circonstances particulières ne nous ayant pas permis de la revoir depuis les changemens très-considérables que l'auteur y a faits, nous sommes forcés d'en renvoyer encore l'analyse au prochain envoi. Le jour de la première représentation (1) on avait trouvé de l'embarras et quelques longueurs dans le premier acte, du vide et de la langueur dans les deux derniers; mais l'auteur les a presque entièrement refondus. Il a eu peu de changemens à faire au troisième, dont le succès avait été complet; on avait surtout applaudi avec transport dans cet acte le moment où d'Orlanges, (c'est le faiseur de châteaux), s'imagine qu'il pourrait bien arriver qu'un jour il devînt roi de quelque île nouvelle, je choisirais, dit-il,

Je choisirais d'abord un ministre honnête homme,
Le choix est bientôt fait quand le public le nomme.

Le valet, qui vient troubler un si beau rêve, après s'être moqué de la folie de son maître, finit par rêver lui-même qu'il achetera un jour une métairie, et cela parce qu'il a dans sa poche un

(1) Le vendredi 20 février.

billet de loterie, billet qu'il s'aperçoit même bientôt qu'il a perdu. Ces deux scènes, dont l'idée est heureuse en elle-même, sont encore embellies par tous les charmes du style le plus naturel et le plus animé. Ainsi que l'*Inconstant*, et l'*Optimiste*, c'est surtout par les détails de l'exécution que les *Châteaux en Espagne* ont réussi ; nous croyons cependant que l'ordonnance de ce dernier ouvrage offre plus d'invention théâtrale, plus de scènes, plus d'intentions vraiment comiques.

On a lieu de regretter que M. Collin d'Harleville, avec un talent si propre à écrire la comédie, ne soit pas plus heureux dans l'invention, dans l'ordonnance de ses plans ou dans le choix de ses sujets. Celui de cette comédie appartient au sentiment exagéré de l'espérance, sentiment qui existe plus ou moins dans le cœur de tous les hommes, mais dont l'exagération peut être comique ; M. Collin nous le prouve ; c'est donc moins le choix du sujet que l'on peut lui reprocher, que l'intrigue qu'il a imaginée pour développer le caractère de son faiseur de châteaux en Espagne. Elle est fondée sur un quiproquo qui, sans être absolument invraisemblable, est trop romanesque pour être vraiment théâtral. La manière dont se prolonge l'erreur causée par cette méprise fait trop sentir les efforts que l'auteur a été obligé de faire pour remplir l'espace de cinq actes : dès le troisième, Florville pouvait la faire cesser, sa position même semble l'y

engager, et l'on conçoit difficilement, malgré tout l'art du poëte, pourquoi il s'obstine si long-temps à ne pas se faire connaître ; mais ces défauts donnent lieu à tant de traits charmans, presque tous amenés par la situation même, que l'on est forcé de lui pardonner. Son dialogue est toujours vrai, facile, du meilleur goût et du meilleur ton. Plus nous avons vu cette charmante comédie, plus nous avons désiré de voir l'auteur s'occuper davantage du choix de ses sujets, et les concevoir d'une manière plus ferme et plus profonde.

La première représentation des *Châteaux en Espagne* avait déjà eu beaucoup de succès, mais le quatrième et le cinquième actes avaient paru inférieurs aux trois premiers. M. Collin n'a pas balancé, il a retiré sa pièce, et en moins de huit jours il a refondu son quatrième acte et refait en entier le cinquième. Voltaire seul nous avait donné avant M. Collin l'exemple de cette incroyable facilité. Le succès complet de la reprise a été la récompense d'un travail qui n'honore pas moins la docilité de son goût que l'extrême fécondité de son talent.

Le 26 mars on a donné sur le Théâtre italien la première représentation de l'*Heureuse Inconséquence*, ou *la Fausse Paysanne*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, par M. de Piis. La musique est de M. Propiac, l'auteur de celle des *Trois Déesses rivales*.

Il paraît que M. de Piis, encouragé, peut-être même lassé des succès que lui ont valu ses nombreux Opéras en vaudevilles, veut quitter ce genre et essayer son talent dans une carrière où il faut pour réussir quelque chose de plus que de jolis tableaux et quelques couplets agréables. Ces mêmes ressources avaient pourtant obtenu une sorte de faveur à son drame mythologique des *Trois Déesses rivales*, mais cette faveur n'a pas duré long-temps, et celle de *la Fausse Paysanne* ne paraît guère plus assurée.

Le fonds de cette comédie a paru trop romanesque, trop peu vraisemblable pour inspirer un véritable intérêt; ce qui ajoute encore à ce défaut essentiel, c'est une foule de détails étrangers et minutieux qui retardent la marche de l'action et la rendent souvent assez obscure, au moins fort embarrassée.

Quant à la musique, elle confirme tristement le peu d'espérance que nous avions conçue du talent de M. Propiac, lorsque nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de la musique des *Trois Déesses rivales*; celle de cet ouvrage n'offre ni plus d'invention, ni plus de variété.

Il y eut encore une séance publique de l'Académie française, le jeudi 12 mars, pour la réception de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, élu à la place de M. le marquis de Châtellux (1). Le récipien-

(1) Il ne l'a emporté que d'une seule voix sur son concurrent, M. Garat, professeur au Lycée, auteur de plusieurs éloges couronnés par l'Académie.

daire, après avoir parlé avec beaucoup de modestie de l'honneur qu'il venait d'obtenir, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur l'esprit du siècle, sur les progrès de l'opinion, après avoir distribué beaucoup de louanges à l'Académie en général et à plusieurs de ses membres en particulier, s'est attaché à rendre à la mémoire de son prédécesseur tous les hommages dus à sa passion pour les sciences et pour les arts, à l'amabilité de son caractère, à la facilité de son esprit, à l'étendue et à la variété de ses connaissances, à ses succès militaires en Allemagne et dans l'Amérique septentrionale, etc.; enfin il a caractérisé le mérite de ses différens écrits, dont les principaux sont un Traité *de la Félicité publique*, un ouvrage sur l'*Union de la Poésie et de la Musique*, l'*Éloge du baron de Closen*, celui d'Helvétius, ses *Voyages en Amérique*, etc., etc. Ce discours, assez long par lui-même, l'a paru davantage encore par l'extrême lenteur avec laquelle il a été prononcé.

C'est M. de Rhulière qui a été chargé de lui répondre en qualité de Directeur de l'Académie. Il s'est étendu d'abord avec beaucoup de complaisance sur cette longue succession d'une même dignité, une des plus belles du Royaume, transmise de génération en génération, et sans aucun intervalle, des ancêtres de M. de Nicolaï jusqu'à lui. « Comment et par quel art, s'est-il écrié avec assez d'emphase, dans une Nation si mobile, au milieu de tant de Cours orageuses et

quelquefois au milieu des plus sanglantes dissensions, sous tant de règnes, tantôt défians et sévères, tantôt fermes et superbes, tantôt faibles et agités, s'est maintenue dans ce calme toujours égal cette élévation (de premier Président de la Chambre des Comptes) toujours la même, que rien jamais n'a pu ébranler!...» On a été dédommagé de cet ample et magnifique pathos par l'anecdote qui le termine et qui nous paraît trop intéressante pour être oubliée. On commençait le siége de Valenciennes; cette ville faisait prévoir une longue résistance; les Mousquetaires sollicitaient d'être envoyés seuls à l'attaque d'un ouvrage extérieur où déjà l'élite des autres troupes avait été repoussée. Louis XIV apprit alors que le fils aîné du premier Président de la Chambre des Comptes, destiné à cette même place, venait de mourir à Paris; il fit appeler le jeune Nicolaï, qui servait dans une de ces compagnies si célèbres à cette époque, l'instruisit du malheur de sa famille, lui ordonna de partir aussitôt pour aller consoler la vieillesse de son père, et daigna pour première consolation lui en assurer la survivance. Le jeune homme tombe aux pieds du Roi et s'écrie : «Sire, dans quelque état que je serve Votre Majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré.» Le Roi applaudit à ce sentiment, et le jeune Nicolaï, déjà premier Président, fut un de ceux qui attirèrent le plus les regards de toute l'armée, dans un assaut à jamais mémorable....

C'est ce même Nicolaï qui dans le temps du système, lorsqu'on publia la fameuse défense de garder chez soi de l'argent, après avoir déclaré que si on osait venir faire quelques recherches chez lui, il ferait un mauvais parti aux curieux, dit encore au Régent : « Je garde cent mille écus, parce qu'au train que prennent les affaires le Roi aura besoin des offrandes de ses sujets, et cette somme, j'irai la lui offrir lorsqu'il sera majeur. »

De l'éloge des ancêtres de M. de Nicolaï le Directeur est descendu enfin à celui du récipiendaire, et n'a pas manqué de rappeler le talent qu'il a déployé dans les différens discours adressés par lui aux Administrateurs des finances dont chacun est venu tour-à-tour prêter entre ses mains un serment tant de fois inutile. « Chacun de ces discours, a-t-il dit, est un portrait fidèle, crayonné d'une main hardie, mais légère et circonspecte, et d'habiles physionomistes auraient pu y reconnaître d'avance le destin de ces administrations passagères. »

Dans l'éloge que M. de Rhulière a fait du marquis de Chastellux il a développé surtout une singularité assez remarquable, c'est que les *Entretiens de Phocion* et le *Traité de la Félicité publique* furent le fruit d'une conversation dans laquelle le marquis de Chastellux, jeune encore, et l'abbé de Mably, dans la maturité de l'esprit et de l'âge, s'entretinrent long-temps de leurs opinions contradictoires. Tous deux convinrent sur le bonheur auquel doivent prétendre les so-

ciétés; le premier le fondait tout entier sur la bonté des mœurs publiques, l'autre sur les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Ce fut un modèle peut-être unique d'une querelle littéraire, car les deux ouvrages polémiques publiés en opposition l'un de l'autre ne laissent rien pénétrer de cette intention particulière. Pour relever le parallèle de ces deux athlètes, M. de Rhulière n'a pas craint d'y joindre encore un troisième, cet homme célèbre qui soutint avec toute la force de l'éloquence, toute l'adresse de la plus subtile dialectique, que nos institutions sociales ne sont que la corruption des sentimens naturels, nos arts les plus nécessaires l'altération de nos facultés physiques, etc. « Rousseau, dit-il, détracteur de la société, misanthrope par l'excès même de son amour pour le bonheur des hommes, annonce l'inévitable ruine, la subversion instante et prochaine de tous les Royaumes, Républiques et Empires..... Mably, plaçant le bonheur dans l'état d'une société simple et bien ordonnée, croit que d'utiles réformes peuvent encore renouveler le destin des Empires; il cherche la méthode de procéder à ces réformes; ses dernières prédictions furent cependant celles d'un citoyen découragé..... Il semble aujourd'hui que le marquis de Châtellux aura porté sur l'avenir un regard plus perçant, et qu'en cette occasion du moins il aura eu sur ces deux sages célèbres le double avantage d'avoir mieux présagé les événemens et d'avoir joui d'a-

vance, par ce présage même, d'une félicité qu'ils n'osaient pressentir. Ami de tous les arts, ne doutant pas que l'esprit humain ne parvienne au plus haut degré où la perfectibilité puisse atteindre, accoutumé à chercher le bien jusque dans les erreurs du siècle présent, il annonce en France et dans toute l'Europe le retour de la liberté par l'excès même de la dette publique; il dit que les besoins du fisc sont les vrais précepteurs des Rois, et qu'envisagés d'un œil juste, ils deviendront un jour les protecteurs de la fortune des peuples, etc. »

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de plusieurs morceaux de son poëme *sur l'Imagination*, qui ont été applaudis avec enthousiasme.

Il a paru tant d'écrits ennuyeux sur les États-Généraux! comment ne pas accueillir le premier pamphlet où l'on trouve enfin quelques étincelles d'imagination et de gaieté? C'est la *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le* 30 *mars* 1789. On l'attribue au comte de Rivarol, et l'on a cru y reconnaître en effet le même esprit de plaisanterie qui a dicté la préface du *Petit Almanach des grands Hommes;* le style en est cependant plus faible, et surtout plus négligé.

Démophoon (Marmontel), le Secrétaire perpétuel, ouvre la séance par un discours où il exhorte ses confrères à éclairer la Nation, à lui

tracer la route qu'elle doit suivre. Il ne craint pas que les États-Généraux attaquent jamais la glorieuse institution des jetons, elle fait partie des lois fondamentales de la Monarchie ; mais il pense qu'il est bon de rappeler à la Nation que les travaux utiles de l'Académie restent sans récompense, etc. Il prie Messieurs de délibérer. On rejette d'abord l'idée de faire un livre. Cet avis, qui est celui d'un Archevêque, excite un murmure général, où l'on entend seulement qu'écrire est bon pour s'ouvrir les portes de l'Académie, mais que, parvenu au fauteuil, c'est bien assez d'endoctriner les cercles. — Mon projet, dit *Cithéron* (La Harpe), est de transporter ma chaire à Versailles, et deux fois par semaine je donnerai mes leçons aux Comices. Je leur apprendrai que Boileau était correct, Racine harmonieux, Crébillon barbare, Molière philosophe, etc. Telles sont les vérités immortelles dont il importe à la Nation de se pénétrer. Un Gouvernement va de lui-même, mais la littérature s'affaiblit. Il faut répéter cent fois ce qui a été dit mille, refaire les mêmes tragédies sous d'autres noms, reproduire les mêmes idées sous un autre coloris. — *Flaccus* (Florian) propose d'accommoder aux circonstances la partie politique de son *Numa.* Si jamais, dit-il, cet ouvrage peut être lu, sa fortune est décidée. — *Azur* (Suard) offre de revoir les délibérations nationales comme il revoit les journaux et les opéras. L'esprit créateur est un mot; tout ce qui

est créé a besoin d'être revu. Les États-Généraux, que vont-ils faire eux-mêmes? revoir. Puissent-ils s'en trouver aussi bien que moi! — *Pastorinet* (M. le duc de Nivernois) rappelle en très-peu de mots ce qu'il a fait comme Ambassadeur, comme Duc et Pair, comme Ministre, comme Académicien... Qu'exigez-vous encore de moi? — Grand homme! s'écrie *Flaccus*, mettez le comble à vos dons généreux; composez une fable... — *Bochan* (Chabanon) déclare qu'il a porté long-temps la patrie dans son cœur, mais que les outrages répétés qu'il en a reçus ont à la fin glacé sa tendresse. Pourquoi m'occuper d'une Nation qui a si cruellement négligé ma gloire? Qu'elle s'adresse à M. Collin, puisqu'elle va rire à une pièce qui lui dit en face que ses projets de régénération sont des châteaux en Espagne. — *Myris* (Le Mierre) veut qu'on fasse jouer *Barnevelt*; c'est le meilleur encouragement pour les amis de la liberté; c'est là qu'on trouve des vers à moustache... — *Daube* (M. de Rhulière) avoue qu'il a agi à sa manière, sous main, pour se faire nommer historiographe des États-Généraux. — Je m'imagine, lui dit *Arsacès* (le cardinal de Rohan), que vous peindrez l'état de la France avant la tenue des États; je requiers que vous vous absteniez de parler d'un fameux épisode *quorum pars magna fui*. La reconnaissance (au baron de Breteuil) vous commanderait nécessairement l'injustice. — *Zéangir* (Chamfort) dit : si ce n'est que cela, je vous réponds de son

équité. — *Tacticus* (M. de Guibert) pense qu'il faut proposer aux États-Généraux d'établir un conseil de littérature qui règlera tout ce qui tient au bel-esprit en France. Témoins tous les jours des fruits qu'on retire de celui de la guerre, vous pouvez, dit-il, espérer les mêmes avantages, si vous suivez la même marche. Tout le secret est de trouver un rapporteur habile. — Cette idée de conseil est très-mal accueillie. Après beaucoup de débats, après de grandes explications, on se détermine à faire une députation, et l'on est fort étonné de voir au scrutin tous les vœux réunis en faveur de *Tacticus*. En voici, lui dit-on, la raison : chacun des prétendans crut, à part soi, qu'en nommant celui qui ne serait nommé par personne, il diminuait le nombre des suffrages pour celui qui pouvait être un compétiteur dangereux. Il s'élève un léger murmure. *Tacticus* demande la permission de lire le fameux discours qui causa sa disgrâce à Bourges (1).. c'est une pièce qui va à tout. — Vous aviez pris un parti plus sage, celui de l'imprimer ; cela ne gêne personne..... Alors on entendit sortir de toutes les bouches : Imprimé, imprimé, imprimé.... *Démophoon* propose un objet de déli-

(1) Ce qui s'est passé à Bourges est l'injustice la plus révoltante qu'un honnête homme puisse éprouver de la part d'une assemblée publique. M. de Guibert n'avait rien fait pour la mériter, mais, à en juger par le compte qu'il a rendu lui-même de sa disgrâce, il est impossible de ne pas le plaindre de n'avoir pas su repousser l'injustice par une résolution plus ferme et plus tranquille. On a dit que son apologie avait le défaut qu'on reproche à beaucoup de tragédies françaises, c'est de mettre en récit ce qu'il fallait mettre en action.

bération qui regarde le nouveau député, et le prie de vouloir bien se retirer quelques instans. *Tacticus*, ajoute-t-on, accoutumé à sortir sans qu'on l'en priât si poliment, répondit qu'il n'avait rien à refuser à ses confrères, et sortit par la porte.—Nul doute, dit *Nestoret* (d'Aguesseau de Frêne), que *Tacticus* soit exclu de toute Assemblée nationale, civilement, oui, littérairement, non.... Ainsi, Messieurs, ce serait faire une injure gratuite à un galant homme dont la conscience est pure que de casser sa nomination, — Tout le monde applaudit à cette sage distinction, et l'on pria *Tacticus* de rentrer....

Cette facétie est terminée par le projet d'instruction pour la députation académique; en voici quelques articles :

Article I. Que dorénavant la Nation s'assemblera périodiquement tous les cinquante ans; ces Assemblées donnant lieu à des nuées d'écrits patriotiques qui absorbent l'attention des lecteurs et les distraient des lectures essentielles, telles que les dithyrambes et les productions soignées de la prose bien coloriée.

Art. IV. Que Sa Majesté accordera la liberté de la presse à l'Académie française seulement....

Art. V. Que les propriétés personnelles, mobilières et foncières soient assurées, de manière que, sous aucun prétexte, on ne puisse voler à l'un ses idées, à l'autre ses sujets, et que tout plagiaire convaincu puisse être dénoncé.

Art. VI. Que l'Académie sera maintenue dans

le droit exclusif de faire l'éloge du cardinal de Richelieu, l'ami de la liberté et le Ministre le plus humain.

Art. XI. Le député aura un pouvoir illimité de concourir à régler tout ce que le temps permettra aux États-Généraux de statuer sur les améliorations de tous les genres et sur la poursuite des principaux abus qui affligent le Royaume, et en particulier sur le maintien du goût, etc., enfin, sur la suppression des entrées vexatoires de livres étrangers, qui font oublier les productions du sol, tels que *la Richesse des Nations*, par Smith; les *Recherches sur les Grecs*, par M. de Paw, etc.

Sur quelques Contrées de l'Europe, ou *Lettres du Chevalier de* *** (c'est-à-dire de La Tremblaye), *à madame la Comtesse de* ***, deux volumes in-12, avec cette épigraphe :

> Quiconque ne voit guère,
> N'a guère à dire aussi.
> LA FONTAINE.

M. le chevalier de La Tremblaye est un homme du monde qui a fait autrefois, il y a trente ans, des odes, des élégies, des épîtres, dont quelques-unes même ont remporté, je crois, le prix de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse. L'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de ses voyages en Italie et en Suisse. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des observations bien neuves, bien profondes; mais on y

verra souvent des détails agréables, de la finesse, de la bonhomie, et même assez de légèreté dans le style, au moins dans la prose; car les vers, et il y en a beaucoup, nous ont paru en général très-faibles. Zurich lui doit des remercîmens; il dit que c'est l'Athènes de la Suisse : M. Lavater lui paraît, après M. Diderot, l'homme de l'imagination la plus forte qui puisse exister peut-être. Ce rapprochement n'étonnera point ceux qui ont connu l'un et l'autre. Quel homme que Diderot, s'il n'eût pas été athée! Quel homme, diront d'autres, que Lavater, s'il n'eût pas été chrétien!

MAI 1789.

C'ÉTAIT sans doute un assez beau spectacle que celui qu'on vit à Versailles le mardi 5 mai, et quelque différent qu'il soit de tous ceux dont nous avons l'honneur de vous entretenir habituellement, l'impuissance où nous nous sentons de faire un tableau digne de la majesté du modèle ne nous fera point renoncer au désir de vous en présenter une légère esquisse, sûrs au moins qu'elle aura le mérite de la plus exacte vérité.

Commençons par donner une idée du local. C'est une grande et belle salle de cent vingt pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur en dedans des colonnes : ces colonnes sont canelées, d'ordre ionique, sans piédestaux, à la manière grecque ; l'entablement est enrichi d'oves, et au-dessus s'élève un plafond percé en ovale dans le milieu. Le jour principal qui vient par cet ovale était adouci par une espèce de tente en taffetas blanc. Dans les deux extrémités de la salle on a ménagé deux jours pareils qui suivent la direction de l'entablement et la courbe du plafond : cette manière d'éclairer la salle y répandait partout une lumière douce et parfaitement égale, qui faisait distinguer jusqu'aux moindres objets, en donnant aux yeux le moins de fatigue possible. Dans les bas côtés on avait disposé pour les spectateurs des gradins, et à une certaine hauteur des travées

ornées de balustrades. L'extrémité de la salle destinée à former l'estrade pour le Roi et pour la Cour était surmontée d'un magnifique dais, dont les retroussis étaient attachés aux colonnes. Cette enceinte, élevée de quelques pieds en forme de demi-cercle, était tapissée toute entière de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Au fond, sous un superbe baldaquin, garni de longues franges d'or, était placé le trône. Au côté gauche du trône, un grand fauteuil pour la Reine et des tabourets pour les Princesses; au côté droit, des plians pour les Princes; au pied du trône, à gauche, une chaise à bras pour le Garde des Sceaux; à droite, un pliant pour le Grand-Chambellan; au bas de l'estrade était adossé un banc pour les Secrétaires d'état, et devant eux, une grande table couverte d'un tapis de velours violet; à droite et à gauche de cette table il y avait des banquettes recouvertes de velours violet, semé de fleurs de lis d'or : celles de la droite étaient destinées aux quinze Conseillers d'état et aux vingt Maîtres des requêtes invités à la séance; celles de la gauche aux Gouverneurs et Lieutenans-Généraux des provinces. Dans la longueur de la salle, à droite, étaient d'autres banquettes pour les Députés du Clergé; à gauche, pour ceux de la Noblesse, et dans le fond, en face du trône, pour ceux des Communes. Tous les planchers de la salle étaient couverts des plus beaux tapis de la Savonnerie.

Dès le matin avant neuf heures il n'y avait plus de gradins, plus de tribunes qui ne fussent oc-

chante et l'attendrissement le plus respectueux. A cette bruyante explosion succéda le plus profond silence, et ce silence auguste et majestueux dura tant que le Roi se tint debout pour donner à la Cour le temps de se placer. Le Roi, revêtu du grand manteau royal, couvert d'un chapeau à plumes dont la ganse était enrichie de diamans et dont le bouton était le Pitt, ne tarda pas à remplir l'attente qui dans ce moment tenait tous les regards, tous les esprits en suspens, et pour ainsi dire immobiles. Après avoir levé son chapeau et s'être recouvert, il lut avec beaucoup de dignité un discours également sage et paternel; ce discours fut interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance. L'accent avec lequel Sa Majesté en prononça les dernières phrases prouve qu'elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. Il me semble que si les mânes de Louis XIV avaient été témoins de ce touchant et magnifique spectacle, cette âme si grande et si fière eût senti dans ce moment qu'il y avait une manière d'être Roi dont tout le faste, toute la pompe d'une Cour idolâtre ne peut égaler la gloire et le bonheur.

Sa Majesté termina son discours en annonçant que son Garde des Sceaux allait expliquer plus amplement ses intentions, et qu'elle avait ordonné au Directeur général des finances d'en exposer l'état à l'Assemblée. M. le

Garde des Sceaux s'étant approché du trône et ayant pris les ordres du Roi, revint à sa place et dit à haute voix : Le Roi permet qu'on s'asseye et qu'on se couvre. Les trois Ordres s'assirent et se couvrirent. Le nuage de plumes blanches qui parut s'élever dans ce moment sur une grande partie de la salle offrit encore un coup-d'œil assez extraordinaire pour ne pas être oublié.

Le discours de M. le Garde des Sceaux, qui malheureusement ne put être entendu que du petit nombre des auditeurs placés près de lui, rappelle avec intérêt tous les sacrifices que Sa Majesté a faits et qu'elle est encore disposée à faire pour établir la félicité générale sur la base sacrée de la liberté publique.

Le rapport de M. le Directeur général des finances a tenu près de trois heures. Il n'en a pu lire lui-même que la première partie ; sentant que sa voix ne pouvait plus se faire entendre, il a demandé au Roi la permission d'en faire achever la lecture, et c'est M. Broussonet, secrétaire de la société royale d'agriculture, qui s'en est acquitté avec un organe très-sonore. Je ne pense pas que jamais discours aussi long et, par la nature même des objets qui devaient y être traités, aussi ennuyeux, du moins pour une grande partie des auditeurs, ait été cependant écouté avec une attention plus vive et plus soutenue.

Après un préambule très-propre à capter la bienveillance de la Nation et à lui inspirer pour elle-même ce sentiment d'estime qui peut seul

disposer aux plus généreux efforts, aux plus sublimes vertus, l'orateur, pour indiquer les moyens de rétablir l'ordre des finances, et pour assurer la stabilité de cet ordre, a commencé d'abord par mettre sous les yeux de l'Assemblée le tableau des revenus et des dépenses fixes de l'État. Il resulte de ce tableau que le déficit actuel se trouve réduit de soixante-quinze à cinquante-six millions; mais comme il ne s'agit dans ce compte que des revenus et des dépenses fixes, on n'a dû y comprendre ni les remboursemens, ni les dépenses extraordinaires, ni les anticipations. Pour couvrir la différence qui existe entre les revenus et les dépenses fixes, M. Necker détaille ensuite les différens aperçus que le Roi lui a ordonné de soumettre à la considération de l'Assemblée; ils consistent en seize articles, après l'énumération desquels on ne peut s'empêcher de s'écrier comme lui : Quel pays que celui où, sans impôts et avec de simples objets inaperçus, on peut faire disparaître un déficit qui a fait tant de bruit en Europe!

« Il ne faut pas, ajoute M. Necker, que les délibérations de la plus auguste des Assemblées soient marquées à d'autre empreinte que celle de la justice et de la plus parfaite raison. Voilà le sceau perpétuel des Empires; tout peut y changer, tout peut y essuyer des révolutions; mais tant que les hommes voudront se rallier autour de ces grands principes, il n'y aura jamais rien de désespéré, il n'y aura jamais rien de perdu. Ce sera un jour, Messieurs, un grand monument du

caractère moral de Sa Majesté, que cette protection accordée aux créanciers de l'État, que cette longue et constante fidélité; car, en y renonçant, le Roi n'aurait eu besoin d'aucun secours extraordinaire, et il n'aurait pas été soumis aux diverses conséquences qui en sont résultées. C'est là peut-être un des premiers conseils que les aveugles amis de l'autorité, que les Machiavel modernes, n'auraient pas manqué de lui donner.

» Qu'il me soit permis encore de joindre aux motifs qui embrassent le bonheur général d'une Nation considérée collectivement et dans toute sa durée, le motif plus touchant peut-être encore du bonheur des individus dont l'existence passagère n'est que plus digne de soin et de compassion. Je parle surtout de ces hommes du peuple que la crainte de l'indigence a rendus laborieux, et qui, dans l'abandon d'une douce confiance, ont déposé entre les mains de leur Roi, à l'abri de sa probité et de son amour, le fruit des travaux pénibles de toute leur vie, et l'espoir long-temps acheté de quelque repos dans les jours de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent; car tel est un grand nombre des créanciers de l'État. Je n'essaierai pas de peindre le désordre et la douleur qui résulteraient de leur attente si cruellement trompée; il est des maux assez grands, même en perspective, pour qu'on n'ose les fixer par la pensée, et la crainte qu'ils inspirent semble être le garant de leur impossibilité. »

M. le Directeur-général des finances traite en-

suite des besoins particuliers de l'année courante, des anticipations, des remboursemens, des dettes en arrière; et l'équilibre des finances une fois rétabli, il invite au nom du Roi les Représentans de la Nation à s'occuper du soin de maintenir cet ordre, et de le mettre à l'abri des erreurs et des fautes de tous les Ministres et de tous les agens auxquels le Souverain d'un grand Empire est dans la nécessité de se confier. « Réunissons-nous, Messieurs, le Roi le permet, réunissons-nous pour arranger les choses de telle manière, que l'homme le plus ordinaire soit en état à l'avenir de gouverner le trésor royal, et que l'homme le plus habile ne soit jamais dangereux.

» Enfin, Messieurs, et il est bon de vous le faire observer, ce n'est pas à la nécessité absolue d'un secours d'argent que vous devez le précieux avantage d'être rassemblés pas Sa Majesté en États-Généraux. En effet, le plus grand nombre des moyens qui vous ont été présentés comme propres à combler le déficit a toujours été dans la main du Souverain.... (Il en est encore d'autres dans la libération de différentes charges, dont on fait un calcul détaillé); ainsi, tandis que la France, tandis que l'Europe entière attribue la convocation des États-Généraux à la nécessité absolue, au besoin inévitable d'augmenter les impositions, l'on voit par ce résumé précis qu'un Roi, jaloux uniquement de son autorité, aurait trouvé dans les retranchemens soumis à sa puissance ou à sa volonté un moyen de suffire aux

circonstances, et de se passer de nouveaux tributs. »

Après la lecture de ce discours, le Roi s'est levé et s'est tenu debout pendant quelques minutes; ensuite Sa Majesté est sortie suivie et précédée de la Cour, de son cortége, aux acclamations de toute l'Assemblée. Les cris de *vive la Reine* se sont mêlés aux cris de *vive le Roi!* et les applaudissemens d'une foule immense ont accompagné Leurs Majestés jusqu'au château.

Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, dont les suites vont peut-être décider à jamais du sort de la France, sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect. Si les détails que nous nous sommes permis de rappeler avec une attention si scrupuleuse n'ont pas tous le même intérêt, on voudra bien nous le pardonner; tout frappe, tout paraît remarquable dans une circonstance où l'âme est vivement émue.

A une jeune personne nommée Rose.

Tes yeux annoncent de l'esprit,
Rose, et ta bouche tient parole.
Chez toi la volupté sourit,
Mais la décence la contrôle.
Ton œil dit oui, ta bouche non;
Sois donc d'accord avec toi-même,
Et fait mieux honneur à ton nom.
Flatter et piquer ce qu'on aime
Tient de la rose et du chardon.

Quatrain sur Dorat.

Il eut des mots, des riens charmans,
Il fut léger, doux, presque tendre;
Je crains seulement dans vingt ans
Qu'on ait de la peine à l'entendre.

On a donné au Théâtre français, le vendredi 24 avril, la première représentation de *la Fausse Apparence*, comédie en trois actes, en vers, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Jaloux sans amour*, etc.

La Fausse Apparence, comme la plupart de nos pièces modernes, n'offre qu'un fonds très-léger, et ne se soutient que par des détails plus ou moins heureux.

Ce joli ouvrage, écrit d'ailleurs d'un style brillant et facile, a été parfaitement bien joué : le rôle du mari jaloux par Molé, celui de l'amoureux par Fleuri; le rôle de la femme, avec beaucoup d'intérêt, par madame Petit-Vanhove, celui de la sœur par mademoiselle Contat avec infiniment d'esprit et de grâces.

On vient de donner enfin ces jours passés, au Théâtre de Monsieur, une comédie française qui a réussi, *le Conseil imprudent*; c'est une imitation de la pièce de M. Goldoni, intitulée *Un Curioso Accidente*. Le sieur Paillardelle, qui l'a traduite, y joue le principal rôle et le joue avec une grande vérité. Cet acteur a un organe assez ingrat, peu

de maintien, même une sorte de disgrâce; mais il est impossible d'entendre mieux la scène et de faire oublier plus parfaitement l'acteur pour ne laisser voir que le personnage dans tous les momens et dans toutes les nuances de l'action.

Nous nous sommes empressés de vous annoncer le *Voyage d'Anacharsis* au moment où l'ouvrage a paru; nous avons mis moins d'empressement à vous rendre compte de la sensation qu'il avait faite et du jugement que nous avions osé en porter. Aujourd'hui que l'opinion qu'on peut avoir du mérite de cet ouvrage paraît plus généralement arrêtée, nous nous permettrons d'en parler avec plus de confiance. Peu de livres avaient joui, même avant d'être publiés, d'une aussi grande faveur; la réputation de l'auteur, l'estime personnelle qu'il a méritée à plus d'un titre, l'attente où l'on était depuis long-temps d'un travail qui avait occupé pour ainsi dire sa vie entière, tout justifiait une prévention si favorable; aussi la première édition du livre a-t-elle été enlevée en moins de deux mois. C'est en effet un des plus riches monumens qu'on ait encore élevés à la gloire du peuple le plus intéressant de l'univers; il n'existe, je crois, en aucune langue, rien de si exact, rien de si complet sur les arts, les sciences, la religion, la politique, les usages et les mœurs de la Grèce, et dans notre langue, il est au moins peu d'ouvrages dont le style soit d'une correction aussi pure, d'une élégance aussi continue. Que lui manque-t-il donc?

rien que du talent et de l'imagination. Il n'y en a point dans le plan; il n'y en a guère plus dans les détails de l'exécution. . . . .

M. l'abbé Barthelemy nous a révélé lui-même dans un avertissement tout le secret de sa composition. Il suppose qu'un jeune Scythe nommé Anacharsis vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, etc. C'est à cette supposition que se sont bornés tous les efforts de son génie, et il n'en a pas tiré plus de parti dans tout le cours de l'ouvrage que dans l'avertissement qu'on vient de citer; ainsi la fiction qu'il s'est permise n'est qu'un vain cadre dans lequel il a tâché d'enchâsser de son mieux les résultats plus ou moins importans de ses savantes et laborieuses recherches. Il n'en résulte aucune sorte de mouvement ni d'intérêt; son jeune Anacharsis n'est qu'un prête-nom, il n'anime rien, il n'est animé par rien, ce n'est jamais qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte; ce ne serait qu'un vieux abbé, un membre de l'Académie des Belles-Lettres et des Inscriptions qu'il n'en aurait fait, qu'il n'en aurait dit ni plus ni moins. Est-ce

la peine d'imaginer le rôle d'un jeune Scythe lorsqu'on ne veut pas en faire autre chose? Cette espèce de fiction, loin de varier l'intérêt des tableaux que présentait l'immense richesse du sujet, ne sert qu'à y répandre une sorte de monotonie; c'est le journal d'un voyageur qui écrit fort bien, à la vérité, qui rend un compte fort net de tout ce qu'il observe, mais qui ne prend jamais aucun intérêt personnel à ce qui l'entoure; il est toujours étranger à tout. Il ne lui arrive jamais rien qui puisse ralentir ou hâter sa marche; l'analyse d'un souper d'Athènes, celle d'un système de philosophie ou d'une pièce de théâtre, tout se fait, tout est amené de la même manière; il n'y a même aucun art, aucune intention heureuse dans le choix avec lequel on fait succéder un objet à l'autre; aussi quelque content que vous soyez du chapitre que vous venez de lire, vous ne vous sentez jamais pressé de lire celui qui va le suivre: et si l'auteur a été trente ans à faire son livre, qui ne chercherait dans ses lectures que de l'amusement et de l'intérêt pourrait bien être tenté de demander aussi trente ans pour le dire.

Le dernier ouvrage de M. de Paw sur les Grecs n'est pas d'une érudition aussi sage, aussi exacte que le *Voyage d'Anacharsis*; il s'en faut bien que le style en soit aussi pur, aussi soigné; il ne promet que des recherches philosophiques; l'autre devait avoir l'intérêt d'un roman; il n'en est pas moins vrai que la lecture du livre de M. de Paw est beaucoup plus attachante, et la raison en est fort

simple, c'est qu'elle réveille plus souvent l'attention par des vues originales, par des rapprochemens piquans; c'est qu'une simple discussion, pourvu qu'elle soit vive et animée, a toujours plus de mouvement que de longs récits purement récits, dépourvus de tout intérêt, de toute action dramatique.

Les défauts qu'on n'a pu s'empêcher de remarquer dans l'ouvrage de M. l'abbé Barthelemy sont rachetés, autant qu'ils peuvent l'être, par tous les autres genres de mérite dont il était susceptible, par l'extrême bonheur du sujet, par l'exactitude des recherches, par le soin précieux de tous les détails de l'exécution; il ne manque à la perfection du style que cette vie, cette fleur qu'une imagination plus vive pouvait seule lui donner. On y trouve rassemblé plus ou moins heureusement, mais on y trouve toujours tout ce que l'on peut savoir de plus vrai, de plus intéressant sur ce peuple aimable à qui nous devons les premiers modèles dans tous les genres d'arts et de sciences, les premières leçons de tous les plaisirs dont le goût et l'imagination peuvent embellir la vie. Ce n'est, si vous voulez, qu'une compilation, mais la compilation la mieux faite des plus précieux matériaux qui nous restent de l'histoire et des antiquités de la Grèce. Il est aisé de concevoir le plan d'un ouvrage plus intéressant, mais tel qu'il est on doit le trouver fort supérieur au Voyage de Pausanias, peut-être même à tous les ouvrages modernes du même genre.

Une singularité dont on ne peut manquer d'être

frappé en lisant le *Voyage d'Anacharsis*, c'est le prodigieux rapport qu'il y a entre les mœurs de Paris et celles d'Athènes; il est tel dans de certains détails que l'on pourrait croire que l'auteur les a imaginés, si d'un côté l'on n'était pas sûr qu'il n'imagine rien, et de l'autre si l'on ne voyait pas jusqu'aux moindres traits qu'il rapporte justifiés par les témoignages les plus authentiques; ce rapport est d'autant plus remarquable qu'il y a d'ailleurs si peu d'analogie entre le climat qu'habitent les deux peuples, leur gouvernement, leurs lois, leurs coutumes, leur religion. On nous permettra d'en citer quelques traits.

« Autour de la place publique sont des boutiques de parfumeurs, d'orfèvres, de barbiers, etc., ouvertes à tout le monde, où l'on discute avec bruit les intérêts de l'État, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglans contre ceux qui paraissent à la promenade avec un extérieur négligé ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant, car ce peuple railleur à l'excès emploie une espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable qu'elle cache avec soin sa malignité..... On trouve quelquefois une compagnie choisie et des conversations instructives aux différens portiques distribués dans la ville; ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens, leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur es-

prit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres.... Ce goût si vif qui leur a fait donner le nom de Bayeurs ou de Badauds (1) se ranime avec fureur pendant la guerre; c'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement s'il y a quelque chose de nouveau (2); qu'on voit de tous côtés des essaims de nouvellistes tracer sur le terrain ou sur le mur la carte des pays où se trouve l'armée, annoncer des succès à haute voix, des revers en secret (3), recueillir et grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée ou dans le plus affreux désespoir....

» Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie avant que de l'éclaircir, ils ne sont méchans que par légèreté, et l'on dit communément que quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation.

» Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens règne cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur; elle fait proportionner aux temps et aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuelle-

(1) Aristoph. *in Equit.* v. 1060.
(2) Demosth. *Philip.* 1, p. 49.
(3) Theoph. c. 8.

ment.... Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien : mais ce qui la caractérise le plus est une plaisanterie fine et légère qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner aux autres et se faire pardonner à soi-même ; que peu de gens savent employer, que peu de gens même savent entendre.... »

Tout cela est prouvé dans les notes, par des passages d'Aristote, de Théophraste et d'Aristophane.

Anacharsis a dédié son ouvrage à deux illustres époux, qu'il eut, dit-il, l'avantage de connaître dans son voyage de Perse, Arsame et Phédime ; c'est M. et madame de Choiseul. « Vous avez des droits sur cet ouvrage ; je le composai en partie dans ce beau séjour (Chanteloup) dont vous faisiez le plus bel ornement ; je l'ai achevé loin de la Perse et toujours sous vos yeux ; car le souvenir des momens passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours, et tout ce que je désire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre on grave profondément ces mots : *Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.* »

Considérations sur le Gouvernement d'Athènes, après une lecture du *Voyage d'Anarcharsis*.

La grande célébrité où tant de chefs-d'œuvre du génie et des arts avaient si justement élevé la

République d'Athènes n'a pu manquer d'introduire plus d'une erreur dangereuse dans nos théories politiques; elle semble avoir ébloui, du moins en leur faveur, des esprits très-distingués, et plus particulièrement ceux qui, nourris de la lecture des anciens, en étaient plus portés aux idées libérales, plus susceptibles d'enthousiasme pour la liberté. On a trop oublié qu'aucun autre peuple du monde, pas même parmi ses voisins, parmi ses plus proches alliés, ne ressembla jamais au peuple d'Athènes; on n'a pas moins oublié sans doute que, quelque brillante que fût sa destinée, quelque admirables et quelque immortels qu'en soient les souvenirs, il est permis de douter si le peuple le plus spirituel de toute l'histoire ancienne et de toute l'histoire moderne fut aussi le plus sage et le plus heureux, ou sut l'être assez long-temps pour nous faire envier son sort.

J'ignore si l'on a jamais essayé de découvrir à quel enchaînement singulier de causes physiques et morales, à quel rare concours de circonstances, le peuple d'Athènes fut redevable, non-seulement de l'étonnant degré de culture auquel il était parvenu, mais encore de la rapidité non moins étonnante avec laquelle il avait passé d'un état presque sauvage à celui d'une civilisation aussi perfectionnée. Tous les monumens qui nous restent et des premiers et des derniers temps d'une si longue époque de talens et de gloire n'attestent-ils pas qu'il n'y eut jamais de peuple doué par la nature d'une organisation plus parfaite, plus heureuse,

d'une oreille plus sensible, d'un tact plus délicat, d'un esprit plus subtil et plus ingénieux, d'une imagination plus vive et plus mobile, d'un goût plus susceptible et plus sûr? Quand il n'en existerait point d'autre preuve, ne seraient-elles pas suffisantes celles qu'offrent la richesse et la précision, l'harmonie et la flexibilité, tout le mécanisme et tout l'incomparable génie de la langue de Démosthènes et de Platon, d'Aristophane et de Sophocle?

Les précieux avantages qu'une destinée unique semble avoir réservés au peuple d'Athènes n'appartenaient pas exclusivement aux classes les plus distinguées : il paraît que les plus communes en avaient obtenu leur part. Les tragédies d'Euripide et de Sophocle, les harangues d'Eschine et de Démosthènes, les comédies de Ménandre et d'Aristophane, avaient ordinairement pour auditeurs et pour juges des hommes de tout état et de toute condition. Les plaisanteries même qu'Aristophane ne se permit sans doute que pour charmer et pour divertir la populace la plus populace d'Athènes, en blessant trop souvent le bon goût et les bonnes mœurs, ne prouvent-elles pas encore combien l'on osait compter sur la prestesse d'intelligence, sur la finesse d'esprit de la classe la plus nombreuse des spectateurs?

Quel autre peuple de la terre peut se comparer à celui-là! et comment imaginer que ce qui ne dut convenir qu'à un peuple aussi singulièrement distingué sous tous les rapports, puisse jamais s'appliquer avec succès à la constitution d'aucun autre!

Parce qu'une fois, depuis cinq ou six milleans, à l'extrémité d'une petite péninsule, sous un des climats les plus fortunés de l'Europe, on vit durant quelques siècles un gouvernement démocratique allier aux élémens du système de liberté le plus orageux le plus haut degré de culture, beaucoup de richesses et de puissance, avec tous les genres d'ambition et de gloire, croira-t-on qu'il soit facile de voir reproduire ailleurs le prodige d'un pareil phénomène moral et politique ?....

- Il faut bien se garder encore de confondre la démocratie d'Athènes ave celle de quelques-unes de nos Républiques modernes. Ne devait-il pas encore être fort loin des grands principes d'égalité proclamés par nos philantropes du jour, le pays où il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes libres et un très-grand nombre d'esclaves, où parmi ces hommes libres il n'y avait qu'un petit nombre de citoyens et un très-grand nombre qui ne l'étaient pas, de simples colons, des alliés plus ou moins dépendans, ou des tributaires chargés souvent d'obligations fort pénibles, d'impôts très-onéreux.

En comparant le nombre des habitans qui jouissaient du droit de citoyen au nombre infiniment plus considérable de ceux qui par leur condition ou par leur naissance en étaient exclus, on pourrait plutôt regarder Athènes comme une nombreuse aristocratie que comme une véritable démocratie. Ce qu'on appelait le peuple d'Athènes était bien réellement le souverain d'un assez

grand Empire, et les sujets, les tributaires, les alliés de ce souverain, dans plus d'une circonstance, durent même en trouver le sceptre fort dur et fort pesant. Il n'en est pas moins vrai que cette espèce de polycratie, relativement à son régime intérieur, reposait toute entière sur des principes très-démocratiques, et qu'il n'y eut peut-être jamais dans aucun pays de la terre une démocratie plus démocratie que celle du peuple souverain d'Athènes, ni qui le fut d'une manière plus active, avec plus d'orgueil et de jalousie.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il n'est guère possible de concevoir un gouvernement dont l'organisation fût tout-à-la-fois plus étendue et plus compliquée. Tout fier, tout enivré que fût ce peuple de l'amour de la liberté, son ingénieuse imagination n'avait cru pouvoir trop multiplier ni le nombre de ses Dieux ni celui de ses magistrats; ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun de ces pouvoirs réels ou imaginaires ne pût devenir trop redoutable, trop exclusif ou trop exigeant.

Eschine réduit à trois classes toutes les différentes magistratures qui composaient le gouvernement d'Athènes. Il nous apprend en même temps que toutes les trois étaient obligées à rendre des comptes. La première classe était les αιρετοι, les magistrats choisis par une tribu d'Athènes ou par un bourg de l'Attique, à qui la République enjoignait dans certaines occasions de les

choisir pour les charger de quelque emploi; ils composaient la classe inférieure de la magistrature. La seconde classe, κληρωται, étaient les magistrats tirés au sort par les Thesmothètes dans le temple de Thésée. Le peuple désignait les candidats entre lesquels le sort devait décider. La troisième classe enfin, χειροτονηται, étaient les magistrats que, sur la proposition des Thesmothètes, le peuple assemblé élisait à la pluralité des voix dans le Pnyce, lieu destiné pour cette élection près de la citadelle.

Tous les citoyens de l'Attique avaient été distribués par Solon en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres et ignorans, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois. Voilà donc d'abord une classe nombreuse de citoyens adroitement écartés de toute part au gouvernement, dont les droits politiques se trouvaient au moins suspendus, tant qu'un changement de fortune ne leur donnait pas le moyen de passer dans une des trois classes privilégiées.

C'est à la vérité dans l'assemblée générale de la Nation, composée d'environ cinq à six mille individus, que résidait la puissance suprême, puisque c'est là qu'on statuait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'État. Mais on n'y pou-

vait proposer aucune affaire qui n'eût été examinée et discutée à loisir par le Sénat, d'abord de quatre cents, ensuite de cinq cents.

Les sénateurs, les députés et les représentans de la Nation étaient tirés au sort des quatre tribus qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitans de l'Attique; elles furent portées au nombre de dix après l'expulsion des Pisistratides. Mais avant que ces sénateurs entrassent en charge, ils subissaient un examen rigoureux sur toute leur vie passée, δοχιμασιαν; lorsqu'il en mourait quelques-uns, ou qu'on en excluait du Sénat pour des raisons particulières (exclusion qui ne diffamait pas toujours), on en nommait d'autres à leur place.

Les Archontes, au nombre de neuf, exerçaient des autorités de plus d'un genre. Le premier de ces magistrats s'appelait proprement l'Archonte; il était quelquefois nommé Éponyme, parce que l'armée était désignée par son nom. La vanité des historiens grecs ne manquait jamais de le rappeler pour faire l'époque des plus grands événemens de l'Asie et de l'Europe.

Ce premier Archonte connaissait des querelles survenues entre maris et femmes; on déférait à son tribunal ce qui concernait les testamens, les dots, les legs, etc. Il siégeait dans l'Odée, un des grands édifices d'Athènes. Le second des neuf Archontes s'appelait le Roi, Βασιλευς, parce qu'il avait l'intendance des sacrifices qu'avaient eue les Rois à qui les Archontes avaient succédé. Il siégeait dans le portique royal et jugeait principale-

Il eût été facile d'entrer encore à ce sujet dans plus de détails; mais peut-être n'en avons-nous déjà rappelé que trop pour prouver qu'il n'y eut jamais une polycratie plus polycratie que celle d'Athènes, une démocratie dont l'organisation fut tout-à-la-fois plus faiblement et plus ingénieusement combinée. Ne semble-t-elle pas plutôt avoir été conçue pour satisfaire l'active vanité d'une foule de gouvernans que pour assurer le repos et le bonheur d'aucune classe de gouvernés, tout considérable ou tout borné qu'on veuille en supposer le nombre? Ne dirait-on pas qu'on a bien moins songé à diviser les pouvoirs pour établir entre eux un équilibre convenable, que pour être à même d'en distribuer à chaque individu qui voudrait y prétendre une part quelconque, dans l'espérance de contenter son amour-propre ou de prévenir du moins sa mauvaise humeur à force d'amuser ses loisirs? Encore fallut-il, pour atteindre un but aussi frivole, changer et modifier à tout moment l'ordre établi.

La classe des non propriétaires, sagement exclue par Solon des assemblées publiques, où son influence ne pouvait qu'être dangereuse, s'y vit appelée par Aristide, qui, quelque éminentes qualités qu'il pût avoir d'ailleurs, ne justifia guère, ce semble, par une mesure aussi populairement imprudente, le beau surnom de Juste que lui donna son siècle, et qu'il conserve encore de nos jours. On sait qu'il ne tarda pas à se voir convaincu lui-même à ses propres dépens que cette

mesure n'était pas plus juste qu'elle n'était raisonnable.

Quel est aussi le monarque absolu, quel est le tyran dont le caprice osa punir avec plus de légèreté, d'injustice et d'ingratitude ceux qui le servirent avec le plus de dévouement et de gloire, que ce même peuple d'Athènes, si vanté, si gâté par ses orateurs, et (ne faut-il pas encore en convenir) par plus d'une raison si bien fait pour l'être!

Ce qui put maintenir aussi long-temps, si ce n'est le bonheur réel, du moins l'éclat et la gloire d'une République comme Athènes, même au milieu des plus grands dangers, des plus folles entreprises et des plus cruels revers, ce fut d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, le caractère même de ce peuple vraiment unique parmi tous les peuples dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Il est prouvé par plusieurs traits incontestables que ce qu'on peut appeler avec raison la populace d'Athènes y partageait cependant, à certains égards, les avantages de ce degré de culture, d'ambition, de vanité, de point d'honneur, qui chez d'autres peuples ne paraissent appartenir qu'aux classes les plus privilégiées. On ne peut nier encore qu'avec tous ses défauts et tous ses inconvéniens, le génie de leur constitution politique ne fût très-propre à développer, à entretenir, à exalter ce genre de dispositions et de penchans.

La position géographique du pays, l'heureuse température de son climat, la facilité des rapports

que lui assurait sa situation péninsulaire avec toutes les îles de l'Archipel et les riches côtes de l'Egypte et de l'Asie mineure ; toutes ces circonstances furent singulièrement favorables aux progrès de son industrie, de son commerce, et par-là même à l'accroissement de ses richesses et de sa puissance maritime.

Pour s'expliquer comment avec tant de germes de désordre et d'anarchie cette République put subsister et s'élever même à un si haut degré de considération et de pouvoir, il ne faut pas oublier premièrement que le caractère imprimé aux lois par une législation aussi sévère, aussi terrible que le fut celle de Dracon, dut conserver long-temps du moins une partie de son influence sur l'imagination du peuple, même après que cette législation eut été modifiée, adoucie par la sagesse et la modération des lois de Solon.

Il ne faut pas oublier encore à quel point cette merveilleuse démocratie fut neutralisée successivement par la tyrannie des Pisistratides, par l'imposante autorité du génie de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, par celle de l'éloquence d'un Phocion, d'un Démosthènes. A l'époque la plus brillante des destinées d'Athènes, la puissance qu'avait su conquérir l'adroite sagesse de Périclès ne le cédait guère à celle du monarque le plus absolu.

Il est donc permis de dire que la démocratie la plus démocratique qu'il y ait eu peut-être au monde n'eut point de moyen plus sûr de se sou-

tenir que de cesser souvent de l'être, et que c'est toutes les fois qu'elle fut le moins démocratique de fait qu'elle jouit aussi du sort le plus brillant, le plus véritablement digne d'envie.

Pour avoir essayé de dévoiler aux philantropes de nos jours les vices et les inconvéniens d'une constitution politique sur laquelle on s'est fait de si fausses et de si brillantes illusions, je n'en conçois pas moins vivement l'extrême charme que dut avoir le séjour de l'immortelle patrie de tous les arts du génie et de l'imagination; où l'on vit réunis tant de grands philosophes, tant d'illustres poëtes, tant d'excellens orateurs, tant d'habiles artistes, les hommes de guerre et les hommes d'état les plus distingués, un Socrate, un Périclès, un Phidias, une Aspasie. Est-il de plus forte preuve de l'irrésistible attrait de ce séjour d'enchantemens que la faiblesse touchante avec laquelle le plus sage des hommes, au moment même où il se voyait en butte à la plus injuste des persécutions, avoue à ses amis qu'il lui en coûte moins de quitter la vie, qu'il ne lui en coûterait de s'éloigner d'Athènes.

Le Destin et les Parques, pièce épisodique en vaudevilles de M. Desfontaines, a été représentée pour la première fois par les Comédiens italiens le mardi 5 mai. Ce petit ouvrage a été en général très-froidement accueilli, comme le seront presque toujours au Théâtre des ouvrages de ce genre. C'est le Destin donnant ses audiences,

Il voit arriver d'abord l'une des Parques qui se plaint beaucoup de l'inflexibilité de sa sœur Atropos, ensuite plusieurs autres personnages, un avare, un fat, une mère, deux amans, etc. Ces scènes offrent quelques couplets assez bien tournés, mais elles ne sont liées par aucune espèce d'intérêt, et les détails n'en sont pas assez ingénieux pour le faire oublier. Le Destin ordonne aux Parques de *filer* et de *couper* selon le mérite de chacun. Quelque justes que soient ses arrêts, le retour trop fréquent des mêmes formules n'en a pas paru moins fastidieux. Quoique l'auteur eût fait quelques retranchemens à la seconde représentation, l'effet de la pièce n'en a pas été beaucoup plus agréable, et le parterre s'est obstiné à répéter comme à la première représentation : *Coupez, coupez.*

Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786 *par mylady Craven; traduit de l'anglais par M. Guedon de Berchère, notaire à Londres* (1).

Ce Voyage est un des plus agréables que nous ayons jamais lus. Ce n'est ni un roman comme celui de mylady Montague, ni un recueil d'observations pédantesques, ni une suite de descriptions emphatiques ou recherchées, ni un journal pénible et minutieux; c'est véritablement un voyage : l'imagination y parcourt rapidement un espace immense, et se plaît à suivre sans cesse

(1) Un vol. in-8° de 443 pages, enrichi de plusieurs cartes et gravures.

les traces de son guide, parce qu'au milieu d'une foule d'objets toujours nouveaux, toujours variés, elle se sent toujours entraînée vers ceux qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ou par leur importance ou par leur singularité. La forme épistolaire de l'ouvrage ajoute infiniment à l'intérêt qu'il inspire; on croit voyager avec l'auteur, et cet auteur est une femme et une femme charmante. Sans la connaître, on est sûr, après la lecture de son livre, que les grâces de sa personne doivent être d'accord avec celles de son style. Comme il est impossible que l'auteur des *Voyages d'Anacharsis* ne fût un vieux savant de l'Académie des Inscriptions, celui des *Lettres sur l'Italie* un robin de province bien maniéré, quoiqu'avec infiniment de connaissances et d'esprit, on ne peut douter que l'auteur du nouveau Voyage ne soit une Anglaise du rang le plus distingué, douée de tous les goûts, de tous les talens agréables, d'un esprit juste et fin, d'un caractère ferme et facile, de la gaieté la plus naturelle et la plus séduisante, sans autre prévention que celles qui, dans une Pairesse d'Angleterre, tiennent indispensablement à l'amour de son pays, ce qu'on est bien tenté de prendre encore pour une vertu de plus.

Mylady Craven, en partant de Paris, dirige sa route par l'Orléanais, le Blaisois, la Touraine, la Provence; elle s'embarque à Antibes, séjourne à Gênes, à Pise, à Florence, à Bologne, à Venise; elle s'arrête à Vienne, et donne de cette dernière Cour plusieurs détails

intéressans; de Vienne elle se rend à Varsovie, à Pétersbourg, à Moscou, Cherson, Karasbayer, Batchesaray, Sévastopole, et dans les autres postes de Crimée. Cette contrée, devenue aujourd'hui le théâtre de la guerre, fixe plus long-temps ses regards et ses observations. Le précis que donne Mylady des révolutions de cette province, habitée long-temps avant Homère par les Cimériens, nation puissante et belliqueuse descendue des Thraces, est un excellent morceau d'histoire. De Sévastopole, notre aimable voyageuse va se reposer à Constantinople, où elle trouve dans le palais de l'ambassadeur de France toutes les ressources dignes de son instruction et de son goût pour les beaux-arts. C'est, accompagnée des artistes que M. le comte de Choiseul-Gouffier a rassemblés autour de lui, qu'elle visite les monumens les plus curieux de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne, de Terrapia, de Varna, etc. Sans trop s'appesantir sur aucun de ces objets, il n'en est point qu'elle n'indique ou ne rappelle de la manière la plus propre à en donner une idée vive et intéressante. C'est par Bucharest, Hermanstadt et Vienne qu'elle retourne dans sa patrie.

Il manquerait, ce me semble, quelque chose à l'intérêt de ces lettres, s'il n'était aisé de reconnaître dans l'ami à qui elles sont adressées un Prince (1) digne, par son caractère et par toutes ses qualités personnelles, de trouver dans l'atta-

(1) Monseigneur le margrave d'Anspach.

chement de la plus aimable des femmes le prix le plus doux de ses vertus et de sa noble sensibilité. Je ne sais cependant si je veux pardonner à Mylady ce qu'elle lui dit après avoir vu le Roi de Pologne. « Stanislas Poniatowski est la seconde personne à » qui j'aie souhaité le bonheur de n'être pas au » nombre des Souverains, car je regarde comme » impossible que la multitude de personnes et » d'affaires désagréables dont ils sont assaillis ne » les arrache trop souvent à la société des gens de » lettres et autres sectateurs des Muses, bien plus » intéressante pour le philosophe instruit que les » courbettes serviles qui ne dévouent qu'à l'ambi- » tion les instans qu'ils ont l'air de donner au » Monarque..... » Sans doute tout l'appareil de la puissance et des grandeurs n'est qu'un fardeau pénible pour l'être qui pense; mais la plus sublime ou la plus ravissante de toutes les méditations vaut-elle la plus simple disposition faite pour augmenter ou pour assurer la félicité de tout un peuple? et cette disposition ne dépend-elle pas souvent de la seule volonté du Souverain? Ah! Mylady, ne dégoûtons pas les honnêtes gens d'un métier qu'il est si rare de voir faire en conscience.

L'idée que nous donne Mylady des mœurs et des habitudes de la Nation turque paraît assez d'accord avec les *Mémoires du baron de Tott* et ceux de M. Volney. Qu'ajouter au naturel de la peinture que voici?

« Je vis l'autre jour un Turc couché sur des coussins, lequel battait lentement un fer qu'il

voulait former en fer à cheval; il avait pendant tout ce temps-là la pipe à la bouche. Il y a plus : dans un rang plus élevé, les Turcs ont une invention qui leur épargne jusqu'à la peine de tenir leur pipe, qui est portée sur un petit affût à deux roues, et de cette manière le fumeur n'a rien à faire que d'aspirer et exhaler la fumée, ou même il laisse reposer la pipe sur la lèvre inférieure, tandis qu'il tourne la tête à droite et à gauche. Peut-être est-ce une circonstance heureuse pour l'Europe que les Turcs soient paresseux et ignorans; si cet Empire si vaste était peuplé d'hommes adroits et ambitieux, la force étonnante qu'il aurait bientôt, son influence dans la balance politique le rendraient infailliblement le maître du monde. Dans l'état présent des choses, ce n'est qu'une barrière inanimée qui sert à intercepter le commerce et à prévenir des guerres entre d'autres Puissances. »

Quoiqu'à l'exemple de tant de voyageurs, Mylady n'affecte point de mêler à ses observations beaucoup d'anecdotes plus ou moins hasardées, il en est quelques-unes qui lui ont paru trop remarquables pour être négligées, comme celle-ci sur le Sultan qui règne aujourd'hui.

« Sélim (dit-elle en 1786), neveu d'Achmet, qui doit lui succéder, a environ vingt-six ans. On m'a dit que son entendement perce à travers les nuages de l'éducation efféminée qu'il a reçue. Entre autres preuves qui annoncent un caractère ferme, aussitôt qu'il a été instruit de la coutume

barbare d'étrangler tous les enfans qui naissent dans le sérail, et qui ne sont pas du Sultan régnant, il a déclaré qu'il ne serait jamais cause de la mort d'une créature humaine, et il a évité constamment toutes les occasions de devenir père. »

Au tableau fantastique que fait mylady Montague des beautés du Harem, opposons encore la manière simple et vraie dont les a peintes mylady Craven.

« Je ne doute point que la nature avait destiné quelques-unes de ces femmes à être très-belles; mais le blanc et le rouge grossièrement appliqués, leurs sourcils cachés sous une ou deux barres noires, leurs dents noircies par la fumée de la pipe, des épaules arrondies, les font paraître plutôt mal que bien. Le dernier défaut provient de ce qu'elles sont dès leur enfance accoutumées à s'asseoir à la manière des tailleurs. La poudre noire dont elles font des lignes au-dessus de leurs paupières donne aussi à leur œil une expression de dureté. Leurs questions sont aussi sottes que leur parure est recherchée : Êtes-vous mariée? Avez-vous des enfans? N'avez-vous point de maladie? Aimez-vous Constantinople? Voilà leur conversation. Les femmes turques emploient la plus grande partie du jour au bain ou à leur toilette, singuliers passe-temps en vérité : le premier flétrit leurs charmes, le second en détruit l'effet; l'usage fréquent du bain chaud relâche les solides, et ces femmes paraissent à dix-neuf ans

plus âgées que je ne le suis. Elles tâchent en vain de réparer à force d'art le tort que le bain chaud fait à leur beauté; mais jusqu'à ce qu'il s'en trouve une qui découvre la cause qui fait périr avant le temps ce présent inestimable du Ciel, et qui enseigne à la génération naissante une meilleure conduite à cet égard, elles se faneront toujours aussi promptement que les roses qu'elles idolâtrent avec tant de raison.»

C'est parce que nous aurions trop à citer que nous nous refusons au plaisir de citer davantage. Des détails agréables le sont toujours; mais ce n'est que dans l'ensemble qui les lie et qui les anime qu'on juge de tout leur effet.

JUIN 1789.

Billet de M. de La Place (1) *à M. le marquis de Ximénès.*

Comme tout change, et surtout à Paris!
Les vers jadis étaient vers de Marquis.
Aujourd'hui, sans rougir d'une illustre origine,
Hélas! ils sont bourgeois comme ceux de Racine.

Le 30 mai, on a donné sur le Théâtre italien la première représentation des *Savoyardes*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Piis, musique de M. Propiac, déjà connu par celle des *Trois Déesses Rivales*.

Comme le titre de cette pièce semblait promettre une suite ou du moins un pendant du joli tableau des *Deux Petits Savoyards*, M. de Piis a eu l'attention de nous faire annoncer par le *Journal de Paris* que c'était toute autre chose, que le véritable sujet de son drame était la continence du chevalier Bayard, qu'il s'était seulement permis de changer le lieu de la scène, et de la transporter de Bresse en Savoie.

Cette pièce offre de jolis tableaux, quelques traits même d'une gaieté assez originale, elle n'a cependant obtenu qu'un très-faible succès, parce qu'elle a paru trop dépourvue de l'intérêt que le

(1) Ce poëte vient d'entrer dans sa quatre-vingt-troisième année.

choix du sujet semblait promettre. La manière dont M. de Piis a présenté Bayard et la conduite qu'il lui fait tenir dans ce drame est si loin du caractère et des mœurs connues de ce héros, qu'elle paraît ridicule et puérile. L'amour de Maurice pour Jeannette ne pouvait guère intéresser davantage; sa coquetterie est trop niaise ou trop sérieuse.

Quant à la musique, quoiqu'elle ne soit pas d'un meilleur style, on l'a trouvée du moins mieux adaptée au genre et au ton du poëme que celle des *Trois Déesses Rivales* du même auteur.

De l'autorité de Montesquieu dans la Révolution présente. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée de la *Vie d'Agricola* par Tacite :

Vir magnus quantùm licebat.

(Par M. Grouvelle, secrétaire des commandemens de Monseigneur le Prince de Condé, l'auteur de *l'Épreuve délicate*, comédie en trois actes, d'une *Ode sur la Mort du Prince Léopold de Brunswick*, etc.)

L'objet de cet ouvrage est de discuter le système de Montesquieu sur la Constitution française. L'auteur commence par rendre à ce grand homme l'hommage dû à son génie. « Montesquieu, dit-il, trouva l'étude des lois au même point où Descartes avait trouvé toute la philosophie; il osa comme lui oublier tous ses maîtres, et percer de nouvelles avenues vers la vérité...

Son influence sur l'esprit humain sera aussi durable que son influence sur l'esprit de son siècle fut rapide; sa méthode fit l'éducation de tous ses successeurs... Il est donc vrai, et c'est sa plus grande gloire, que Montesquieu est la cause première des changemens heureux qui sont promis à la France; mais, par une contradiction singulière, son génie lutte aujourd'hui contre lui-même, et paraît suspendre la révolution qu'il a préparée... »

Pour développer ces idées, l'auteur compare d'abord Montesquieu avec l'esprit dominant à l'époque à laquelle il écrivit, ensuite avec les philosophes qui l'avaient précédé dans la même carrière. Après ce parallèle tracé fort rapidement, M. Grouvelle se permet de discuter avec beaucoup de liberté les premières bases du système de *l'Esprit des lois*; il trouve fausse la distinction de la monarchie et du despotisme, il observe très-bien que sous le nom de monarchie Montesquieu n'eut presque jamais que la France en vue, qu'en conséquence il s'attache à charger les nuances qui distinguent la monarchie du despotisme; mais il ne saurait concevoir comment, après avoir montré dans la France le modèle des Monarchies, il peut placer le gouvernement d'Angleterre au nombre des gouvernemens monarchiques... « Tel est, ajoute-t-il, l'esprit général de ce grand ouvrage : il présente des résultats divers, suivant les différens points de vue d'où il est observé. Une prudence craintive, en éteignant l'éclat des vérités,

altère leurs véritables traits. Une modération scrupuleuse, en voulant corriger, adoucir, ébranle, atténue. Une sorte de scepticisme politique y favorise tous les intérêts, et laisse dans les nuages les abus, les droits, les biens et les maux. » En général l'opinion de Montesquieu lui paraît trop favorable au pouvoir absolu.

L'examen que fait ensuite l'auteur et des lois fondamentales qui existent en France, et des pouvoirs intermédiaires destinés à les maintenir, ne tend qu'à prouver l'insuffisance de toutes ces barrières politiques. « L'instruction générale et le crédit public rétrécissent de jour en jour le cercle de l'autorité arbitraire. L'énergie morale de ces principes est l'instinct conservateur des peuples : répandus et multipliés sous mille formes diverses, ils sont pour ainsi dire un aliment impalpable qui sans cesse fortifiait nos âmes languissantes sous l'atmosphère du despotisme ; ils nous ont seuls soutenus, ils vont nous régénérer. Voilà les uniques, les vraies puissances intermédiaires dont la répulsion universelle supplée à la constitution quand elle manque, et la maintient quand elle existe. »

Après avoir rassemblé dans un seul chapitre avec beaucoup de précision ce qu'on trouve, ce qui manque et ce qu'on reproche à *l'Esprit des lois*, l'auteur ne craint pas de décider que ce grand ouvrage, tout admirable qu'il est, fait trop sentir l'absence d'une double inspiration nécessaire au vrai Législateur, l'amour du peuple et le sen-

timent de l'égalité. Il peint lui-même ce dernier sentiment avec l'éloquence la plus touchante; c'est assurément le morceau le mieux écrit de tout le livre: je doute cependant qu'on veuille en conclure que le génie de M. Grouvelle est plus législateur que celui de Montesquieu.

Le principe qui domine dans ce petit ouvrage, où nous avons trouvé d'ailleurs une foule de réflexions également justes et profondes, est celui de tous nos grands hommes du jour; s'il est encore permis de le révoquer en doute, ce n'est qu'avec une extrême réserve. M. Grouvelle et tous ces Messieurs pensent que la liberté est la fin nécessaire de tous les gouvernemens. Cette idée ne serait-elle pas susceptible de plusieurs modifications essentielles? Point de bonheur sans une liberté raisonnable sans doute; mais si les hommes n'avaient eu pour premier but que la liberté, n'eussent-ils pas fait le plus sot calcul du monde en se soumettant aux conditions de quelque pacte que ce puisse être? Ce n'est donc pas là le principal objet du système social. Ce qu'on a dû se proposer d'abord en se réunissant avec ses semblables, c'est d'assurer son repos et sa propriété, en sacrifiant au besoin de la réunion de toutes les forces en commun pour garantir ce repos et cette propriété le moins possible de sa liberté personnelle. De cette première idée, ainsi déterminée, je vois dériver, ce me semble, tous les principes d'une constitution heureuse et durable, je ne vois dans tout le reste que désordre et instabilité.

Si M. Grouvelle s'était placé sous ce point de vue, après avoir médité davantage l'ensemble de *l'Esprit des lois*, il n'eût pas, je crois, prononcé si durement que Montesquieu éclaira les Nations, mais qu'il aveugla les Français.

Sans être toujours de son avis, sa brochure nous a fait un grand plaisir. Le style en est inégal, un peu néologique, un peu maniéré, mais souvent plein d'esprit, et quelquefois même d'une énergie très-ingénieuse.

DES *Propriétés et des Priviléges. Extrait d'un ouvrage manuscrit.*

Propriété.

Si l'homme n'eût jamais désiré de pouvoir dire : Ce champ est à moi, j'y veux attacher une partie de mon existence, le produit de mon temps, de mes forces, de mon travail ; cette portion de mon être que j'y dépose pourra me survivre : il me sera doux d'en disposer après moi.... Si l'homme n'eût jamais conçu l'idée ou la fantaisie de cette espèce de bonheur, par quel motif l'aurait-on porté à subir volontairement le joug d'une convention permanente, éternelle?

On conçoit que les hommes ont pu former d'abord beaucoup d'associations passagères, sans autre objet que celui de défendre leur vie et leur repos, tantôt contre les bêtes féroces, tantôt contre une troupe de leurs semblables, que le hasard ou la nécessité poussait à venir enlever leur

proie; mais il n'y eut sans doute que le désir de s'assurer la possession libre et tranquille d'un bien dont ils avaient connu la douceur et l'utilité qui ait pu les déterminer à cette aliénation de la liberté personnelle, sans laquelle il n'est point de convention durable, point de force publique, point de pacte social.

Le maintien du droit de propriété est donc le premier objet de toute constitution politique; c'est là leur véritable berceau qu'il importe de ne jamais perdre de vue, car c'est à cette origine que se rapportent tous les inconvéniens et tous les avantages de l'ordre social.

Ne voulez-vous que la liberté? fuyez les hommes rassemblés, cachez-vous dans les forêts. Ce n'est qu'au fond d'un antre solitaire ou dans le vaste silence des bois que l'homme jouit librement de la nature et de lui-même : là, sa destinée ne s'élève guère au-dessus de celle des animaux qui servent à nos besoins et à nos plaisirs; mais végétant sans peine et sans inquiétude, si quelque douleur imprévue vient l'atteindre, il n'est pas long-temps malheureux; ne tenant à la vie que par un seul lien, la chaîne en est bientôt rompue; las de son existence, il a déjà cessé d'être.

Cette liberté, dont on parle avec tant de bonne foi dans tous nos Codes civils et politiques, la seule liberté qui puisse exister réellement dans l'ordre social, n'est, à proprement parler, que cette propriété déterminée de nous-mêmes qui nous est garantie par la loi. Cette liberté, plus ou

moins modifiée par l'intérêt commun de la société, est la véritable propriété de ceux qui n'en ont point d'autre.

Il y a long-temps qu'il dure, et sans doute il durera long-temps encore ce grand procès des propriétaires et des non propriétaires, des riches et des pauvres. J'admire l'éloquence des Gracques, j'adore le sentiment qui les inspira; mais ne faut-il pas être raisonnable avant d'être éloquent? L'homme le plus sensible a-t-il jamais le droit de cesser d'être juste?

Il n'existe aucune propriété qui, dans l'origine, n'ait été acquise plus ou moins justement aux dépens des autres, puisqu'on ne peut rien posséder exclusivement qui ne fût antérieurement à toute convention le bien de tous.

Mais est-il vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes, soit que la reconnaissance les ait décernées à la vertu, soit que la force, la ruse ou le travail les ait acquises, est-il bien vrai, dis-je, que ces propriétés exclusives diminuent réellement la portion de tous? Le contraire me paraît démontré par une réflexion fort simple, c'est qu'il n'est point de propriétés intéressantes auxquelles ne soit attaché nécessairement le désir de les conserver, de les accroître, d'en jouir: or, comment les conserver, comment les accroître, sans qu'elles augmentent, sans qu'elles s'accumulent? Comment multiplier encore les moyens d'en jouir sans en partager les fruits, sans en faire hausser par-là même le produit et la

valeur? Qu'est-ce qu'un champ à moi, si je ne le cultive? Que me servirait tout l'or du Pérou, si je ne pouvais l'échanger contre le travail et l'industrie de ce qui m'entoure? Si, de l'usage même du droit de propriété, l'on voit naître le plus vif intérêt de conserver, d'accroître, de jouir, l'inégale distribution des propriétés nécessite plus sûrement encore ceux qui n'ont point toutes celles que l'on peut croire indispensables au bonheur à se les procurer à force de peine et d'industrie, à s'associer en quelque manière aux puissances des plus riches propriétaires, en se chargeant d'une partie des soins et des travaux qu'exigent l'échange, la conservation ou l'amélioration de leurs propriétés.... Travaillé de vos mains, votre champ ne produit que vingt gerbes; je joindrai mes efforts aux vôtres, il en produira trente, quarante, davantage; cet accroissement de produit, il est juste qu'il m'appartienne en tout ou en partie.... Voilà la base de tous les traités entre le pauvre et le riche, et c'est ce traité qui devient évidemment une source intarissable de richesses et même de bonheur, pourvu que les conditions en soient dictées par la raison, par la prudence, par l'équité. Ainsi donc le droit de propriété, qui semble au premier aperçu devoir appauvrir la masse générale, tend par sa nature même à l'augmenter, et c'est une vérité que les faits prouveront encore mieux que le raisonnement.

A ces vastes domaines de la liberté que parcourent des peuplades errantes sans aucune pos-

session qui les attache plutôt à un lieu qu'à un autre, comparez les pays même les plus mal gouvernés, mais où les intérêts de la propriété sont encore protégés par la Loi ; où trouverez-vous le plus de culture, le plus de richesses, le plus de population ? Multipliez les comparaisons de ce genre, et vous verrez que c'est toujours en raison du respect pour la propriété que s'accroissent, et dans la progression la plus étonnante, ces trois grandes sources de la prospérité publique.

Les propriétaires sont donc originairement les premiers soutiens, les premiers bienfaiteurs de la société, ils le sont trop souvent sans avoir le bonheur de s'en douter, mais cela n'empêche pas qu'ils ne le soient ; en augmentant leur richesse particulière ils augmentent la richesse publique, et leur propre intérêt les force à en être des gardiens fidèles ou des distributeurs équitables. C'est sous ce rapport du moins que devrait les considérer la Loi, c'est vers ce but qu'elle devrait diriger leur conduite et leurs vœux.

Il n'y aurait point de riches s'il n'y avait point de pauvres, cela est incontestable ; mais ce qui n'est pas moins certain, quoiqu'on ne l'ait pas répété si souvent, c'est que s'il n'y avait point de riches il n'y en aurait que plus de pauvres, et les pauvres seraient plus pauvres encore. Quoique le sort de nos journaliers ne soit pas à beaucoup près aussi heureux qu'il pourrait l'être, il n'en est presque point qui, sobre et laborieux, ne puisse bientôt se procurer plus de jouissances,

plus de faste même que n'en ont de très grands Souverains condamnés à régner sur des contrées sauvages ou barbares.

Quelle triste égalité que celle dont il ne résulte d'autre avantage que celui d'être tous également misérables !

La loi la plus juste, la plus favorable aux pauvres comme aux riches est celle qui protégera le mieux toute espèce de propriété; mais cette loi juste n'aura pas oublié que, de toutes les propriétés la plus respectable, la plus sacrée, est cette portion de liberté, cette propriété déterminée de nous-mêmes que doivent garantir à tous les premiers intérêts de l'ordre social les premières dispositions de la puissance publique.

Cette propriété bien établie pourra balancer seule avec succès l'ascendant de toutes les autres. A l'abri de cette égide, le travail et la bonne foi pourront procurer à tous une subsistance aisée; les talens et l'industrie, des richesses et de la considération, le génie, la valeur, la supériorité des lumières, en se dévouant au bien public, les honneurs et la gloire.

Ce ne sont pas des lois contre les riches qu'il s'agit d'établir, ce sont des lois en faveur des pauvres, des lois qui les empêchent d'être toujours pauvres, ou du moins de se trouver malheureux de l'être encore.

Priviléges.

Les abus qui ont rendu ce mot odieux ne

doivent pas en imposer à l'écrivain qui ne cherche que la vérité ; il n'y voit qu'un motif de plus pour se montrer impartial.

Un privilége est le droit de jouir exclusivement d'un avantage quelconque. Il y a des priviléges attachés à la personne, au corps dont on est membre, à la Nation entière ; il est des priviléges purement honorifiques ; il en est d'une utilité réelle ; les uns sont personnels, les autres sont héréditaires. Sous tous ces rapports les priviléges sont de véritables propriétés. Sous ces mêmes rapports il n'y a point de propriété qui ne soit un privilége, et la société entière n'est fondée que sur des priviléges.

Ce principe nous paraît d'autant plus juste que la conséquence qui en résulte nécessairement porte à nos yeux le même caractère d'évidence, c'est que tout ce que l'on vient de dire sur les propriétés en général s'applique avec la même justesse à ce qu'on appelle plus particulièrement des priviléges, c'est-à-dire, ces droits exclusifs qui n'appartiennent qu'à une certaine classe de la société, à un certain nombre d'individus plus ou moins considérable.

Comme il n'est pas vrai que les propriétés possédées par un petit nombre d'hommes diminuent en effet la portion de tous, il n'est pas vrai non plus que les priviléges attribués à un petit nombre d'hommes altèrent essentiellement le droit que d'autres y peuvent prétendre. Partout où il y a des distinctions, il y a différens moyens de les par-

tager ou de les atteindre. Si vous en exceptez quelques contrées livrées encore à des préjugés barbares, ces distinctions sont même une des premières richesses de l'État, car elles sont autant de prix proposés à tous les genres de mérite, d'industrie et de talent.

L'honneur des premières classes rejaillit par degrés jusque sur les dernières. Quelque grande que paraisse ici la distance d'un Duc et Pair à un simple artisan, le point d'honneur de ce dernier est sans contredit, relativement à son état, beaucoup plus susceptible à Paris qu'il ne le serait à Boston ou à Constantinople.

Je sais bien qu'il est plus d'un moyen de gouverner les hommes, et que celui de la raison est préférable à tous les autres, mais peut-être n'y en a-t-il pas trop de tous. Ceux qui frappent les sens et l'imagination seront du moins long-temps encore les seuls qui soient à l'usage de la multitude.

Aux yeux du Législateur, le droit des priviléges comme celui des propriétés ne paraît si respectable qu'autant qu'il est une application bien entendue de l'intérêt personnel à l'avancement et au maintien de la chose publique. Ce n'est que pour encourager les particuliers à augmenter par leurs soins et par leurs travaux la masse des richesses existantes qu'il importe à l'État de protéger de toute sa puissance le droit de propriété. Ce n'est que pour inspirer à chacun l'émulation dont sa destinée et ses talens le rendent susceptible qu'il

peut convenir à l'État de fonder des distinctions, des priviléges, ou de maintenir ceux qui, consacrés par d'antiques usages, ont acquis une influence plus imposante, et par-là même plus utile.

Ce n'est donc ni par attachement, ni par respect pour l'intérêt personnel des privilégiés que j'ose prendre ici la défense de certains priviléges, c'est uniquement par égard pour l'avantage public qui me paraît en résulter. Je ne vois pas qu'en les soumettant à l'épreuve de ce principe on risque beaucoup de s'en dissimuler les abus.

Qu'est-ce que la vanité d'un grand nom? Rien par elle-même sans doute, mais beaucoup, mais tout, lorsqu'il suffit de ce vain prestige pour entraîner à une mort glorieuse une foule empressée à suivre celui qui le porte.

Le but principal des distinctions, des prérogatives dont le génie du législateur a pu légitimer les titres, est de contenir de proche en proche tous les individus de la société dans une juste subordination par l'ascendant habituel des égards qu'inspire une supériorité reconnue. Cette espèce de dépendance mutuelle, pourvu qu'elle ne puisse jamais autoriser aucune injustice particulière, loin d'abattre les esprits, est aussi propre à exciter une heureuse émulation qu'à modérer les écarts d'une liberté qui, trop absolue, ne tarde pas à dégénérer en licence.

Voyez cette pyramide dont la base solide, étendue, s'élève en se rétrécissant par degrés, et qui, par l'effet de cette structure imposante, mal-

gré la hardiesse de son élévation, reste inébranlable au milieu des outrages du temps et des révolutions qui bouleversent tout ce qui l'entoure. Ainsi par la seule subordination juste et possible des travaux et des récompenses, du nombre et des rangs, sont maintenus tout-à-la-fois dans la société l'ordre, la puissance et le repos.

Aux abus du droit de propriété nous avons opposé, comme l'égide la plus sûre, le respect de cette liberté individuelle, de cette propriété déterminée de nous-mêmes, qui, garantie par la Loi, justement protégée par elle, peut balancer seule l'ascendant de toutes les autres propriétés. Aux abus de l'inégalité des conditions nous opposerons encore, comme l'égide la plus sûre, le saint respect qu'on doit à l'humanité. Partout où l'homme, le simple citoyen conserveront à la faveur des lois cette première dignité dont les droits sont imprescriptibles, les distinctions particulières accordées à quelques-uns d'entre eux n'auront que peu d'inconvéniens; dirigées vers le but qu'on vient d'indiquer, elles ne pourront qu'ajouter au bonheur de tous.

La plupart des priviléges pour lesquels on dispute aujourd'hui si vivement en France ne sont en réalité que des marchés plus ou moins adroits, plus ou moins onéreux de l'esprit fiscal. En considérant la discussion sous ce point de vue, on désintéresserait, j'espère, un grand nombre de ceux qui l'ont embrassée avec trop de chaleur. L'impéritie ou la cupidité des Ministres a fait

contracter au Monarque des charges qui sont devenues écrasantes pour le peuple. Il s'agit d'examiner si l'on en peut revenir et à quelles conditions; mais il est bien évident que des priviléges qui n'ont servi qu'à tirer le Ministre d'un moment d'embarras, en privant le revenu public d'une ressource habituelle, souvent même en grevant la classe la plus pauvre d'un surcroît de charge fort au-dessus de ses facultés, il est bien évident, dis-je, que ces priviléges-là n'ont rien de commun avec ceux dont nous avons essayé de faire l'apologie.

Le comble de la sottise et de la déraison est d'avoir attaché une sorte de honte et d'humiliation au paiement de certaines charges publiques, comme si le devoir de contribuer de quelque manière que ce puisse être au maintien et à la conservation de la chose publique n'était pas une des plus honorables fonctions de l'état de citoyen. Loin d'avilir par des dénominations absurdes les contributions des dernières classes de la Nation, apprenez-leur à voir dans ces mêmes contributions le premier degré par lequel ils pourront s'élever un jour aux distinctions dont il doit leur être permis de concevoir l'orgueil et l'espérance.

Avant que le Roi eût écrit à la Noblesse pour l'engager à se réunir à l'Assemblée nationale, plusieurs Députés de cet Ordre, et M. le duc d'Orléans à leur tête, s'y étaient déjà réunis. *Ce sont là*, disent nos faiseurs de calembours, *des Nobles avant la lettre.*

Le mot d'Aristocrate a paru trop général pour désigner les différens Députés attachés à ce système ; ainsi l'on dit que M. d'Éprémesnil est *Aristocrâne ;* M. d'Entragues, qui s'est montré tantôt blanc, tantôt noir, *Aristopie ;* M. de Crussol, qui ne peut parler sans cracher, *Aristocrache.*

*

Lorsqu'un honorable Membre parle trop mal ou trop long-temps, le Président est dans l'usage de sonner pour rappeler à l'ordre. L'autre jour, M. de Montboissier, qui présidait l'Assemblée, ayant parlé lui-même avec beaucoup d'abondance, s'avisa, par une distraction sans doute machinale, de remuer assez fortement cette malheureuse sonnette. On osa présumer que M. le Président s'ennuyait apparemment lui-même ; cette idée fit sur toute l'Assemblée une impression telle, qu'il ne fut jamais possible à l'Orateur de retrouver le fil de son discours.

Le mardi 2 juin, on a donné sur le Théâtre de l'Opéra la première représentation des *Prétendus*, comédie lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Rochon de Chabanes, la musique de M. Le Moine, connu avantageusement par celle de l'opéra de *Phèdre.*

Le fonds de cette petite comédie lyrique n'est pas neuf sans doute (1), et M. Rochon de Cha-

(1) Il est pris, pour ainsi dire tout entier, dans une pièce donnée sur le Théâtre des *Grands Danseurs*, sous le même titre, et c'est évidemment *la Fausse Agnès* de Destouches qui en a fourni la première idée.

banes a eu soin de l'avouer dans un avertissement qu'il a mis à la tête du poëme; mais ce qui lui appartient dans ce petit ouvrage, c'est la manière tout-à-fait heureuse dont il a conçu la scène. Tous ceux qui jusqu'à présent avaient donné sur ce Théâtre des ouvrages comiques n'avaient pas su éviter la monotonie des longs dialogues, ralentis encore par la marche d'un récitatif qui ne peut être accentué et varié comme celui de la tragédie. M. Rochon a sauvé ce défaut en coupant ce qui nécessairement devait être en récitatif par des duo, des trio ou des morceaux d'ensemble qui, variant avec adresse le mouvement musical de la scène, l'ont fait paraître plus rapide et dissimulé souvent les longueurs qu'on aurait pu reprocher d'ailleurs au poëme. Le musicien a très-bien saisi les intentions du poëte, et cette nouvelle composition de M. Le Moine ne laisserait peut-être rien à désirer, si les motifs du petit nombre d'airs proprement dits qui se trouvent dans cet ouvrage étaient plus heureux ou mieux développés.

Organt, poëme en vingt chants. Deux petits volumes in-18, avec cette épigraphe :

> Vous, jeune homme, au bon sens avez-vous dit adieu.
>
> GILBERT.

On ne reprochera point à la Préface d'être trop prolixe; la voici. *J'ai vingt ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux.* Mais toute laconique qu'elle est, on y verrait bien des mensonges, si

l'ouvrage était, comme quelques personnes l'ont prétendu, de M. de La Dixmerie, l'ami du fameux chevalier d'Arc, l'auteur du *Lutin*, de *la Sibylle Gauloise*, de *Toni et Clairette*, de quelques autres romans oubliés depuis long-temps, de plusieurs *Dialogues des morts* imprimés dans le *Mercure*, etc.

Organt paraît en effet l'ouvrage d'un jeune homme qui a beaucoup trop lu *la Pucelle* et qui ne l'a pas lue assez; beaucoup trop, car on y trouve à chaque instant des réminiscences ou des imitations maladroites de quelques morceaux de l'Arioste français; pas assez, parce qu'il n'en a saisi que rarement l'esprit, la grâce et le génie. Toute la fable *d'Organt*, si tant est qu'il y en ait une, est fondée sur le seul épisode de *la Pucelle* que les gens de goût en auraient voulu effacer, l'aventure de l'Ane; les héros qu'il célèbre d'ailleurs sont du temps de Charlemagne.

Ce poëme fourmille de peintures lubriques, et l'expression en est quelquefois plus licencieuse encore que l'idée; mais on y rencontre de temps en temps des tirades entières d'une grande facilité, des images riantes et des vers heureux. On pourra prendre une idée de sa manière et de ses défauts dans le morceau suivant sur l'état actuel du Théâtre français.

Il voit Thalie en cotillon mesquin,
Pour des sabots laissant le brodequin,
Froidement gaie et grotesquement tendre,
Dédaigner l'art et le sel de Ménandre.

Organt vit là M... (1), dont le talent
Est d'écorcher Molière impunément;
Et Des.... (2), le Sancho de l'Ecole,
Qui croit l'Olympe assis sur son épaule;
La glaciale et brûlante (3),
De qui les feux ont fait rougir l'Amour,
Et Dor.... dont le palais branlant
Mâche les vers de sa dernière dent;
Cette Ch.... , ânesse de Cythère,
Divinité dont Cybèle est la mère;
F.... enfin, sot avec dignité,
Thersite en scène, Achille au comité....

Reposons les yeux de nos lecteurs sur des images moins impures : c'est le début du cinquième chant.

Vous avez vu la fraîche jardinière
Quittant les bras de son joufflu Colin,
En jupon blanc sortir de la chaumière
Et vers Paris trotter de grand matin.
De même l'aube, aimable avant-courrière,
De l'univers entr'ouvrait la barrière.

L'aube naquit, dit un grave Romain,
D'Endymion et Diane la Lune:
Elle apportait au Ciel chaque matin
Le lait nouveau des troupeaux de Neptune.
Or, un beau jour Jupiter l'attendit
Vers l'Orient. En chantant elle arrive:
Jupin courut: l'adroite fugitive
Fit un faux pas, son urne répandit,
Et la blancheur est toujours demeurée
En cet endroit de la voûte azurée....

(1) Molé.
(2) Desessartz:
(3) Mademoiselle....

LETTRES *de la Comtesse de**** *au Chevalier de****. Brochure *in*-8°.

« On présume, dit-on dans un petit avertissement, que ces lettres ont été écrites pendant les élections de Paris; il paraît qu'il en manque plusieurs, c'est véritablement une perte. »

Ces lettres que l'on a d'abord attribuées à M. le comte de Lameth, ensuite à M. de Vaines, peignent avec autant de malice que de légèreté la nouvelle espèce de ridicules que l'effervescence actuelle des esprits vient de mettre à la mode. Il y a dans ce petit écrit de la gaieté, de la grâce et surtout un excellent ton. Ce n'est que par des citations qu'on peut donner quelqu'idée d'un ouvrage de ce genre.

« Savez-vous que depuis que vous êtes dans le parti du Tiers, je ne gronde plus mes gens? »

« Madame de*** arrive chez moi ce matin, et « de la porte elle me crie : Je n'ai qu'un instant » pour vous faire mon compliment. C'est un héros. » Il a déclaré formellement qu'il renonçait à tout » privilége pécuniaire. Il a été applaudi avec trans- » port; il a entraîné l'Assemblée..... » et elle s'enfuit. Que signifie ce discours? Il m'a jetée dans une inquiétude mortelle. Quels sont donc ces priviléges auxquels vous avez renoncé? Je ne vous en connais d'autres que d'emprunter et de ne pas payer. J'avoue qu'il est grand, mais c'est par cette raison qu'il faut le garder. Vous ne recevez de votre famille qu'une pension modique; votre frère

aîné aura tout, et il n'y a que vos créanciers qui puissent vous donner. Prenez-y garde, Chevalier, vous avez dans l'âme une noblesse que vous poussez quelquefois trop loin. La générosité est très-louable, mais il ne faut pas se ruiner, et c'est une bienfaisance exagérée que de se priver de tout pour soulager le peuple. »

Voici un portrait dont on n'a pas manqué de reconnaître le modèle, madame la comtesse de T (1).

« Cette femme est réellement extraordinaire. Imaginez que depuis vingt ans elle s'occupe de constitution, qu'elle a prédit tout ce qui arrive, qu'elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son plan fût exécuté. Son corps est faible, sa poitrine est allumée, ses nerfs sont misérables, son âme remédie à tout, suffit à tout. Si l'on m'en croyait on lui érigerait une statue; mais avant tout c'est la vôtre qu'il faut élever : en attendant, votre buste est chez moi à côté de celui de Masselin (2), et vous avez un autel dans mon cœur. »

« C'est une idée très-grande et qui doit faire un éternel honneur que celle que vous avez fait adopter à votre Assemblée de donner l'armée aux Etats-Généraux. Ce sera vraiment un spectacle patriotique lorsque les curés et les avocats feront

(1) En parlant du voyage que cette dame fit il y a quelques années en Italie pour voir le mont Vésuve, M. le chevalier de Boufflers disait : *C'est une politesse de volcan à volcan.*

(2) Un des plus vigoureux défenseurs de la liberté publique dans les États de 1484, sous Charles VIII.

la revue des troupes. Je crois qu'il y a quelque chose de cela dans *Candide.* »

« Je vous en conjure, n'oubliez pas d'insister dans vos cahiers sur le divorce. Je n'ai jamais aimé mon mari. Il n'a qu'un bon sens très-ordinaire, cet assujettissement à l'ordre qui rend un intérieur fort insipide, et une crainte de toute nouveauté qui atteste la médiocrité. D'ailleurs il n'admet point le principe de l'égalité, ce qui gêne ma dépense, et il m'a toujours contesté ma liberté individuelle, etc. »

TABLETTES *d'un curieux*, ou *Variétés historiques, littéraires et morales*. Deux volumes *in*-8°.

On ignore le rédacteur de ces nouveaux mélanges. Le plus grand nombre des morceaux qu'on y a recueillis avaient déjà paru dans différens ouvrages périodiques, mais il en est quelques-uns cependant qui n'étaient guère connus et qui méritaient de l'être, tels que l'éloquent *Discours* de feu l'abbé Arnaud *sur Homère*, le *Dialogue sur les femmes* de feu l'abbé Galiani, où l'on retrouve toute la folie et toute l'originalité de son imagination; l'intéressant *Mémoire de Louis XIV à Monseigneur le Dauphin*, rédigé par Pelisson; une *lettre* assez curieuse *sur le comte de Hodiz*, cet homme singulier qui avait fait de la terre qu'il habitait en Moravie une espèce d'Opéra perpétuel. Tout dans le lieu de sa résidence était disposé pour des représentations théâtrales et pastorales;

il avait fait de ses domestiques et de ses vassaux des acteurs, des musiciens, des danseurs; et à soixante-dix ans, avec la goutte et la pierre, il ne paraissait encore occupé que des divertissemens dont il s'était formé une si douce habitude.

JUILLET 1789.

OBSERVATIONS *faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des Observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse.* Deux volumes in-8°., par M. Ramond de Carbonières, le même dont il est souvent question dans les Mémoires du malheureux procès de M. le cardinal de Rohan; il était alors secrétaire de son Eminence, qui l'avait fait entrer dans le corps des Gendarmes de la garde du prince de Soubise. Il s'est brouillé depuis avec son protecteur; a-t-il eu tort ou raison, je l'ignore; mais à qui peut juger de ses sentimens par ses ouvrages, il est impossible de suspecter la délicatesse de sa conduite et de ses procédés, il n'a rien écrit qui ne porte l'empreinte d'une âme très-élevée et très-sensible.

Plusieurs végétaux, tels que le sapin, la lauréole odorante, la gentiana-verna, l'aconit-nappel, etc., ont fourni à l'auteur des indications sur le degré de hauteur des montagnes où il les a trouvés, les uns par la diversité de leur taille, par le temps de leur floraison, d'autres encore par leur seule présence, et il en déduit cette conséquence générale que la disposition des végétaux sur le penchant des montagnes obéit principalement à la température de leurs différentes zones.

M. Ramond a trouvé l'isard un peu plus petit

et d'une couleur moins claire que le chamois des Alpes, il le croit aussi moins fort et moins agile.

L'ours, commun dans les cantons des Pyrénées où les forêts ne sont pas détruites, est moins féroce que celui de la Suisse, les troupeaux y sont moins fiers.

Les cagots ou capots, les goitreux ou les cretins des Pyrénées, que l'auteur fait descendre des Goths, tiennent selon lui leur imbécillité du sort de leur race et non des vallées qu'ils habitent; cette race, réputée infâme et maudite, et partout désarmée, ne peut exercer que de certaines professions, la misère et les maladies en sont le constant apanage; elle est connue en Bretagne sous le nom de Cacous, dans l'Aunis sous celui de Coliberto, Cahetz en Guienne, enfin Caffos dans les deux Navarres.

« Je comprendrai fort bien, dit M. Ramond, que les Visigoths, tous Ariens, ayant été pour les Gaulois et les Francs un objet de scandale et d'aversion, ont pu dès le temps de Childéric I être nommés Cagots, Cahetz, Caffos, c'est-à-dire, selon M. de Gebelin, ladres et infects, car on n'a pas attribué le parfum à la sainteté, sans réserver l'infection à l'hérésie. Je comprendrai également que les Francs, qui servaient par un motif religieux l'ambition de Clovis, et jurèrent sur leur barbe d'exterminer cette race d'Ariens qui opposait un trône à son trône, ont cruellement traité les Cagots que la bataille de Vouglé dispersa, et que les habitans des bords de la Loire et de la Seure re-

poussèrent avec autant de mépris que de ressentiment vers les désertes embouchures de ces rivières. Je comprendrai de même que, lorsque le Royaume des Visigoths s'anéantit devant les enfans de Clovis, tout ce qui dans cette Nation s'était déjà avili par des alliances avec des filles de la glèbe, hors d'état de suivre les Goths guerriers et nobles qui passèrent en Espagne, descendit à l'état des vaincus de Vouglé, et que nonobstant la faveur que Clovis et ses successeurs firent aux Visigoths comme aux Gaulois Romains, de les laisser vivre sous leurs lois, le même mépris confondit bientôt avec ces vaincus des hommes abandonnés par leur Nation, comme par leurs vainqueurs, et détestés des Gaulois dont ils avaient persécuté les évêques.... Le refus des sacremens de l'Eglise et de la sépulture des Chrétiens fut la suite naturelle du ressentiment du clergé longtemps persécuté. On éloigna ces Ariens des communautés, parce qu'ils étaient schismatiques, non parce qu'ils étaient lépreux. Ils devinrent lépreux quand une dégénération successive, apanage naturel d'une race vouée à la pauvreté, y eut naturalisé des maladies héréditaires. Peu à peu, sans doute, ils aquiescèrent à la foi de l'Eglise, mais ils ne purent se régénérer; ils cessèrent d'être Ariens sans cesser d'être lépreux, et cessèrent d'être lépreux sans cesser d'être livrés à tous les maux qu'engendre la viciation du sang et de la lymphe. Le gouvernement féodal, qui devint celui des barbares quand ils renchérirent de bar-

barie, ne se contentait plus de partager la terre avec le cultivateur, et s'appropriait les personnes avec les possessions, et le Cagot devint dans la race des esclaves un esclave de plus basse condition. En vain les communes rentrèrent dans les droits de l'homme, il n'eut pour sa part que l'ombre de la liberté, et demeura dans une dépendance d'autant plus misérable, que dans le nombre de ses tyrans il n'avait plus un maître qui pourvût à ses besoins.... Telle est la destinée de cette Nation, qui renversa et fonda des Empires, et sur les derniers rejetons de laquelle l'arianisme attira plus de vengeances que le souvenir même de son usurpation. Le peuple entier des Goths exterminé par les combats, ou fondu dans les habitans du pays, a disparu de la France et de l'Espagne; cette caste proscrite est tout ce qui en reste, et ce sang corrompu est le seul qui ne soit pas mélangé. C'est sous des traits avilis par douze cents ans de misères que les derniers restes de la fierté gothique sont ensevelis; un teint livide, des difformités, les stygmates de ces maladies que produit l'altération héréditaire des humeurs, voilà ce qui seul distingue la postérité d'un peuple de conquérans, etc. »

D'après les observations de M. Ramond, le canton le plus élevé des Pyrénées paraît être celui qui sépare la Bigorre, le pays des quatre Vallées et une partie du comté de Comminges de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Selon M. Flamichon, le pic de Gabisos a 1255 toises

au-dessus du niveau de la mer.... Le nivellement de MM. Reboul et Vidal donne aux sommets calcaires de Marboré et du Mont-Perdu 1636, 1740 et 1763 toises. La plus grande élévation des Pyrénées se soutient l'espace d'environ 40,000 toises, à compter de Vignemale jusqu'à la Maladetta; elles ne sont inférieures aux Alpes que de 600 toises au plus, en faisant entrer dans la comparaison les hauteurs presque disproportionnées du Schreckhorn et du Mont-Blanc.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire la belle description du Cirque de Marboré, de sa Cascade de 1266 pieds de hauteur et de son Pont de neige. C'est, après une chute d'eau qui se trouve en Amérique, la plus haute qui ait été mesurée, elle excède de plus de 300 pieds celle de Lauterbronnen; mais brisée au milieu de sa hauteur par un rocher qui en recueille les eaux, elle ne présente point les singuliers phénomènes qu'on devrait attendre de son élévation, et celle de Lauterbronnen conserve l'avantage d'offrir l'étrange spectacle d'un torrent considérable qui se dissipe dans les airs.

Les considérations de l'auteur sur l'étendue des glaciers des Pyrénées comparée à celle des Alpes offrent un grand nombre d'idées neuves et intéressantes. La zone des glaces des Pyrénées n'est large que de 300 toises, celle des Alpes en occupe 1300. Cette différence est prodigieuse si l'on fait attention que les pics les plus élevés de ces montagnes ne diffèrent dans leur hauteur

que de 600 toises, et dans leur latitude que de trois degrés et demi...M. Ramond s'attache à prouver ensuite que les glaciers des Alpes comme ceux des Pyrénées ne sauraient prendre d'accroissement durable... Il observe que l'air des montagnes du premier ordre est aussi destructif de l'économie animale que celui des montagnes inférieures lui est favorable...« La hauteur, dit-il, où l'homme cesse d'exister commodément est celle où finit l'empire des saisons, où commence celui du froid constant, et les hauteurs accidentelles sont variées à-la-fois par les accidens simples et faciles à examiner que subit la zone glaciale, par les accidens plus composés et plus nombreux que subit la zone végétale, et enfin par les accidens infiniment plus compliqués et presqu'innombrables que la vie animale apporte dans l'univers avec son aptitude à en modifier les effets... Sublime unité du plan de l'univers! à peine on t'aperçoit que, saisi de respect et presque d'épouvante, te décrire semble une profanation, et que t'admirer est le seul pouvoir qui nous reste?»

Nous pourrions citer encore plusieurs autres différens morceaux du même genre qui prouvent qu'à l'exactitude, à la sagacité de l'esprit observateur d'un de Luc, d'un Saussure, M. Ramond a su joindre quelquefois le style enchanteur des Bailly, des Buffon, des Rousseau. Son ouvrage est rempli de connaissances profondes et variées; on y trouve tour-à-tour des descriptions faites avec beaucoup de justesse et de précision, des pein-

tures vives et animées, des recherches abstraites, des discussions infiniment curieuses sur quelques époques fort obscures de notre histoire, et à ces différens mérites se mêle encore souvent l'expression d'une âme profondément pénétrée de tous les bienfaits de la nature et de tous les droits de l'humanité. Si cet intéressant ouvrage laisse quelque chose à désirer, ce serait, quant aux fonds, une méthode plus claire, quant au style, moins d'abondance et quelquefois une simplicité plus sévère.

PROLOGUE *de la comédie du* Joueur; *par le Père Porée* (1).

Un jeu sage et réglé ne fut jamais un crime;
Pour délasser l'esprit on peut jouer un peu;
Mais ce plaisir permis devient illégitime
Dès que le jeu n'est plus un jeu.

Les choses, dira-t-on, changent-elles d'essence?
Le jeu n'est-il pas jeu dès qu'il en a le nom?
Le jeu n'est bien souvent rien moins que ce qu'on pense,
Le mot demeure, le jeu non.

Quand du jeu, par exemple, on se fait une étude,
Qu'on en garde chez soi le frivole attirail,
Qu'on le prend, qu'on le quitte avec inquiétude,
Est-ce un jeu? Non: c'est un travail.

Quand on fait un comptoir d'une table bizarre,
Où, voulant s'enrichir aux dépens du public,
Plus on prodigue l'or, plus on se montre avare,
Est-ce un jeu? Non: c'est un trafic.

(1) On nous assure que cette pièce n'a jamais été imprimée.

Quand on change un cornet en une urne fatale,
Où roulant ses destins et ceux de sa maison,
On la livre aux revers que la fortune étale,
Est-ce jeu? Non, c'est trahison.

Honteux d'avoir perdu quelque somme légère,
Quand l'esprit s'obstinant à son propre malheur,
Après le superflu risque le nécessaire,
Est-ce un jeu? Non. Quoi donc? Fureur.

Enfin sur une mer cent fois plus orageuse,
Plus perfide cent fois que l'humide élément,
Quand on ose compter sur une course heureuse,
Est-ce jeu? Non, aveuglement.

Nous allons sur la scène aujourd'hui reproduire
Les funestes excès d'un joueur emporté;
En vous divertissant nous voulons vous instruire;
Ce n'est point jeu, c'est vérité.

Comme avant nous la France, avant nous l'Italie
A donné son *Joueur* sous masque différent,
Nous ne prétendons point disputer la partie,
Notre jeu n'est qu'un jeu d'enfant.

LETTRE *de M. le comte de L***, maréchal de camp, à M. le duc de B***, lieutenant-général des Armées du Roi, sur la glorieuse campagne de M. le maréchal de Broglie en* 1789. (*Par M. de Chamfort, de l'Académie française*).

Je viens d'apprendre, M. le Duc, une nouvelle qui me comble de joie, et je me hâte de vous faire partager mon plaisir. M. le maréchal de Broglie a l'honneur d'être nommé généralissime des troupes françaises : depuis long-temps

je m'affligeais de voir de si grands talens inutiles à la patrie. Eh quoi! disais-je, M. le maréchal de Stainville a pu, par sa belle conduite dans sa campagne de Rennes, obtenir le pardon de ses fautes et de ses disgrâces en Franconie. Nous avons vu mourir presque dans les bras de la victoire M. le maréchal de ....., qui, loin d'avoir épuisé son génie dans ses travaux passés et dans la guerre de la Farine, semble l'avoir réservé tout entier pour sa belle campagne du faubourg Saint-Germain; nous avons admiré la savante manœuvre qui, par la jonction subite de deux corps de troupes, a pris en tête et en queue six mille bourgeois dans la rue Saint-Dominique, et a décidé du sort de cette grande journée. Ces grands hommes laissent une mémoire adorée, et le vainqueur de Berghen est le seul à qui le sort refuse de rajeunir une renommée vieillie, et d'emporter au tombeau l'hommage des cœurs vraiment français! Non, M. le Duc, les grands destins de M. de Broglie ne sont pas encore remplis, et c'est avec transport que je vois s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière de gloire et de prospérité.

La première opération de M. le Maréchal a été d'ordonner la formation d'un camp de trente mille hommes à quelques lieues de Paris; et pour ne parler d'abord que de l'intention politique de ce camp, vous sentez l'avantage immense qu'il y a pour le bon parti de persuader au Roi la grandeur du péril où nous sommes; et comment n'y serait-il pas trompé en voyant cet amas de troupes

étrangères et nationales, ce train formidable d'artillerie, etc.? De plus, vous voyez quelle abondance de numéraire va jeter dans Paris le voisinage de trente mille soldats qui arrivent chargés d'argent, fruit de leurs économies; cet abondant numéraire refluera vers le trésor royal, ranimera la circulation, rétablira la confiance et se répandra dans tous les canaux du commerce et de l'industrie. On objecte le danger de la disette, auquel ce surcroît de consommation expose la capitale; mais quel est le bien sans inconvénient? D'ailleurs ne connaît-on pas les intentions hostiles et dangereuses des capitalistes, des rentiers et en général des bourgeois de Paris? N'est-il pas à craindre que cette ville formidable ne se déclare contre Sa Majesté? Et, dans ce cas, est-il si mal de tenir l'ennemi en échec et de lui donner de la jalousie sur ses subsistances?

Je passe, M. le Duc, aux dispositions purement militaires. M. le Maréchal a daigné me communiquer son plan : rien de plus beau et pourtant de plus simple.

Le corps de l'armée s'étendra dans la plaine à gauche, entre Viroflai et Meudon; l'arrière-garde postée de manière à n'avoir rien à craindre de l'Assemblée nationale; des gardes avancées, trop fortes pour être entamées par les escarmouches de la députation bretonne. Meudon sera occupé par deux régimens qui arrivent du fond de la Guienne. On fait venir des hussards d'Alsace pour nettoyer le bois de Boulogne : on a mandé des

dragons de Nanci pour fouiller les bois de Verrières, qui sont bien autrement fourrés. Deux officiers des plus braves et des plus intelligens répondent sur leur tête de Fleury et de Plessis par Piquet. Un détachement de grenadiers suffira, du moins on l'espère, pour contenir Fontenai-aux-Roses. Tout est fort tranquille à Clamart; M. le Maréchal compte y établir son hôpital militaire. On s'est assuré des hauteurs de Saint-Cloud, et on ne négligera rien pour s'assurer de Chaville (1). On est maître du pont de Neuilly. M. le baron de Bézenval n'a pas le moindre doute sur Courbevoie, malgré l'insubordination de plusieurs soldats suisses qui chicanent sur les termes du traité de la France avec les Cantons. A la vérité, on craint que M. le duc d'Orléans ne remue dans sa presqu'île de Geneviliers; et que n'a-t-on pas à redouter d'un Prince si peu patriote? Mais vous savez que le Roi dispose absolument des deux bacs d'Anières et d'Argenteuil; et si l'on place un cordon de troupes depuis Colombe jusqu'à la Seine, M. le duc d'Orléans se trouverait dans une position vraiment critique. Observez que, s'il s'avisait d'armer les gondoles de sa pièce d'eau, il suffirait de retenir pour le compte du Roi les batelets de Saint-Cloud, et, pourvu que la galiote se tînt neutre, on présume que la victoire resterait aux troupes de Sa Majesté. D'après la sagesse de ces dispositions, M. le Duc, il ne paraît pas douteux que M. de Broglie ne prenne Sèves, con-

(1) Où demeure madame la comtesse de Tessé.

tre lequel on a déjà fait avancer des canons, et cette place une fois prise, on convient que Vaugirard ne saurait tenir long-temps; c'est comme Mézières et Charleville, l'un tombe nécessairement avec l'autre. Je ne doute pas que vous ne soyez ravi de ce plan, et je suis bien sûr qu'il obtiendrait aussi l'approbation de M. le prince Henri et de M. le duc de Brunswick. Je suppose, comme on doit le penser de ces deux grands hommes, que la jalousie ne saurait égarer leur jugement.

P. S. Je compte, monsieur le Duc, publier le Journal militaire de cette glorieuse campagne. Il paraîtra tous les jours et servira de pendant à l'un des Journaux de l'Assemblée nationale; ainsi le lecteur pourra, avec deux souscriptions seulement, voir marcher de front les opérations civiles et militaires; il pourra voir et admirer la parfaite intelligence et l'heureux accord qui règne entre le Pouvoir Législatif et le Pouvoir Exécutif. Ces deux monumens littéraires suffiraient seuls pour écrire l'histoire de cette grande époque, et l'emploi de notre digne historiographe, M. Moreau, sera, du moins pour cette année, aussi facile que lucratif. Voulez-vous bien, M. le Duc, puisque vous vous trouvez en ce moment à Versailles, me donner des nouvelles de M. d'Éprémesnil, de M. de Cazalès, de M. Martin-d'Auch (1) et de M. l'abbé Maury? Ce sont les seuls députés des trois Ordres qui intéressent M. le Maréchal.

(1) On sait que M. Martin-d'Auch, député de Castelnaudary, est le seul qui ait refusé d'adhérer au serment fait dans le jeu de Paume.

Réponse aux Lettres sur le Caractère et les Ouvrages de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé d'imprimer (celui qui s'en est chargé n'est pas à s'en repentir); avec cette épigraphe tirée des *Femmes Savantes* de Molière :

Non, les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
Je consens qu'une femme ait des clartés de tout,
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante.

Ce chef-d'œuvre est de M. le marquis de Champcenetz; je ne vois même personne qui prétende en partager l'honneur avec lui; il n'a pas toujours joui de ses succès avec la même tranquillité. Quel dommage que ce soit précisément de toutes ses productions la moins heureuse! L'envie et la méchanceté même ont dédaigné de la lire. Quelque attrait que puisse avoir la satire, on ne lui pardonne pas d'être aussi mortellement ennuyeuse; l'auteur a essayé de discuter, et jamais discussion n'a paru à-la-fois si plate et si lourde.

L'homme d'État imaginaire, *comédie en cinq actes*, *en vers*, *par M. le chevalier de C....* (c'est-à-dire de Cubières), *des Académies de Lyon*, *Dijon*, *Marseille*, *Hesse-Cassel*, etc.; avec cette épigraphe tirée d'une *Lettre de M. Cérutti à madame de* ***:

> Des hommes qui ne peuvent pas mettre de l'ordre dans une seule phrase s'imaginent qu'ils sont nés pour mettre de l'ordre dans un royaume.

C'est une imitation du *Potier d'Étain Politique*, de Louis de Holberg. La scène de la pièce danoise est à Hambourg; celle de la pièce française est à Marseille ou à Bordeaux. M. de Cubières a fait quelques changemens plus ou moins heureux dans l'intrigue, dans les incidens, pour accommoder, comme il dit, la pièce à la française; les détails lui appartiennent tout entiers; mais les caractères sont assez et trop fidèlement calqués sur ceux de Holberg. Si l'on trouve par-ci par-là quelques vers facilement écrits, le style n'en est pas moins en général très-faible et très-négligé. L'ensemble de la pièce nous a paru froid et sans effet.

SUITE *de l'article Propriété et Priviléges.*

Une Nation ne pouvant subsister que par le produit des travaux du grand nombre, il faut nécessairement que ce grand nombre soit chargé de ces travaux ou par la nécessité même de la Loi, ou par celle des circonstances; aussi n'existe-t-il et n'exista-t-il jamais aucune Nation, aucune so-

ciété que l'on puisse appeler de ce nom qui ne soit ou n'ait été composée d'un certain nombre de riches et d'un plus grand nombre de pauvres, d'un certain nombre d'hommes libres et d'un plus grand nombre de serfs ou d'esclaves. Cette triste vérité serait trop affligeante si l'inégalité des conditions était la seule mesure des biens et des maux dont cette vie peut être susceptible; mais l'indigent, forcé de travailler pour vivre, n'est-il pas souvent mille fois plus heureux que le riche, destiné à jouir au sein de l'oisiveté du fruit des peines et des sueurs de ceux qui l'entourent?

Les travaux à supporter pour fournir à la subsistance ainsi qu'à la défense commune étant de nature à occuper le plus grand nombre de bras, il paraît sans doute impossible de ne pas en borner le salaire à un prix modique, tel cependant qu'il puisse garantir sûrement quiconque voudra travailler, non-seulement des suites les plus prochaines de la misère, mais encore de trop justes appréhensions pour l'avenir (1).

Quelle est donc la meilleure condition possible de la classe la plus nombreuse de la société? Une indigence qui, pour l'intérêt commun, l'oblige au travail, mais avec toute la liberté nécessaire pour résister, sous la protection des lois, à l'ascen-

(1) « Le vrai moyen, dit M. du Bucq, d'affermir la prospérité » d'un grand Empire, c'est d'encourager la population par l'agricul- » ture, l'agriculture par les manufactures, les manufactures par les » colonies, les colonies par le commerce... » Ce peu de mots ne renferme-t-il pas la substance d'un grand traité d'administration?

dant des riches, si leur injuste avarice osait vouloir en abuser. C'est sous ce rapport que la plus extrême pauvreté sera toujours préférable à l'esclavage même le plus doux; car il n'est pas plus difficile de faire de bonnes lois en faveur des pauvres qu'en faveur des esclaves, et l'on a tout lieu de présumer que l'exécution des unes sera beaucoup plus assurée que celle des autres.

Nous sommes forcés de répéter ici ce que personne ne peut ignorer, mais ce que peut-être jamais on n'a énoncé avec assez de franchise, parce que c'est une vérité dure, et que le sentiment se plaît à repousser, quelque démontrée qu'elle soit par l'expérience; ce n'est qu'avec les bras du pauvre que peuvent s'exécuter tous les grands travaux qui rendent une Nation heureuse et florissante. Pour avoir beaucoup de pauvres, il faut bien qu'il y ait quelques riches. Ce qui console, c'est qu'en établissant de justes rapports entre le grand nombre des pauvres et le petit nombre des riches, les pauvres sont moins pauvres, comme nous l'avons déjà dit, et les riches tout-à-la-fois plus riches et moins malheureux de l'être, car leur richesse peut s'échanger alors contre des jouissances plus douces et plus réelles que la possession exclusive de quelque trésor que ce puisse être.

Les lois qui protégent la liberté personnelle sont également favorables aux pauvres comme aux riches. Elles laissent au travail, à l'industrie, aux talens la faculté de s'enrichir; elles prêtent

à l'indigence des forces nécessaires pour se défendre contre les entreprises de la richesse, contre les vexations de l'avarice et de la cupidité. Quelque grande que soit l'inégalité des conditions relativement à la richesse, aux honneurs, cette inégalité ne deviendra jamais oppressive s'il existe un titre commun à tous, celui d'être également libres ou plutôt également soumis à la Loi. Ce principe important semble avoir été méconnu dans la plupart de nos constitutions; on ne saurait assez en presser toutes les conséquences. Il ne suffit pas sans doute que la Loi déclare sous ce rapport tous les hommes égaux; il faut qu'elle leur assure les moyens de l'être; il faut donc que le plus faible et le plus pauvre puisse obtenir justice et protection tout aussi facilement que le plus riche et le plus puissant: et je le demande, quelle est la constitution au monde où l'on trouve cet avantage bien établi par le droit et par le fait? Je doute qu'on en trouve un exemple plus digne d'être cité que l'aristocratie de Berne; mais l'éloge appartient encore plus à la conduite personnelle des magistrats de cette République qu'à la sagesse de sa législation.

Est-il donc si difficile d'établir l'égalité de droit, qui peut seule réprimer les désordres et les abus qu'entraîne après elle cette inégalité des conditions, que nous avons reconnue d'ailleurs être aussi avantageuse qu'elle est nécessaire et naturelle? Non, il paraît également juste et simple de déclarer que tous les hommes soumis à la même

loi doivent en obtenir la même protection, par conséquent ne subir que les mêmes peines, et contribuer aux charges publiques dans la même proportion, c'est-à-dire en raison composée de leurs facultés et des besoins de l'État. La plus grande difficulté que présente, ce me semble, l'exécution d'un ordre si raisonnable, c'est le moyen de rapprocher tellement le Pouvoir de la Loi de tous ceux qui ont à l'implorer, que le plus faible et le plus pauvre puisse l'atteindre aussi facilement que le plus riche et le plus puissant.

C'est vers cette partie essentielle de la réforme, ou plutôt l'entière régénération de notre jurisprudence, que doivent se diriger les efforts de tous les bons esprits.

Que servent, en effet, les meilleures lois, si elles ne servent qu'à l'usage de ceux qui ont assez de pouvoir, de richesse ou d'esprit pour se les rendre favorables ou s'en passer?

Si la facilité d'acquérir de grandes propriétés ouvre tous les jours de nouvelles sources à la richesse, et par-là même à la prospérité publique, on voit cependant l'influence des grandes fortunes avoir des suites funestes aux droits et aux jouissances des autres citoyens, corrompre les mœurs, etc. Je ne sais s'il existe quelque moyen plus heureux de balancer l'ascendant des richesses que celui de l'ambition et de la vanité. Dans tout pays où l'intérêt de la puissance publique doit favoriser le progrès du commerce et de l'industrie, de l'avarice et de la cupidité, il

convient donc plus qu'on ne pense de maintenir aussi la faveur des priviléges et des distinctions honorifiques. Moralistes austères, l'amour de l'argent, celui des honneurs ne sont sans doute à vos yeux que des poisons; mais après avoir reconnu que nos constitutions politiques ne peuvent s'en passer, il doit vous en coûter moins de sentir que le mélange de ces poisons est le seul moyen de les rendre l'un et l'autre moins dangereux.

L'égalité commune y gagnera très-infailliblement, si l'on sait bien que les richesses ne sont pas tout; que les honneurs, qui ressemblent toujours plus ou moins à la considération, sont en effet plus désirables; que la reconnaissance et l'admiration qu'inspirent de grands talens ont quelque chose de plus flatteur encore pour l'amour-propre: que tous ces avantages enfin, fussent-ils réunis, ne sont rien sans cette estime qu'on ne doit qu'à la vertu, qu'on ne rend aux qualités même les plus éminentes que lorsqu'elles sont employées à l'utilité publique.

On peut considérer l'amour de l'argent, l'ambition, la mollesse ou le goût des plaisirs comme de grandes puissances qu'il est impossible de détruire, mais dont il faut toujours entretenir la concurrence et les rivalités pour assurer la paix et le bonheur du genre humain. C'est sur leur heureuse mésintelligence que reposa bien souvent l'auguste empire de la gloire et de la vertu.

*

La Loi, l'Autorité même n'est qu'une idée abstraite, une puissance vaine et sans effet, lorsqu'elle n'est pas entourée d'un cortège propre à la rendre imposante et sensible aux yeux de la multitude. Le Monarque, sans un corps intermédiaire particulièrement dévoué à sa personne, se trouve comme isolé au milieu de la multitude; il se trouve trop faible alors pour résister aux impulsions irrégulières de la puissance nationale, qui, ne pouvant résider que dans une assemblée nombreuse, risque toujours d'être trop agitée, trop instable. Si le corps qui environne le Monarque est l'armée, il devient nécessairement despote; si c'est un ordre de magistrature, cet ordre se change en une véritable aristocratie également funeste au Monarque et à la Nation; ce doit donc être un ordre susceptible de prérogatives et de distinctions particulières dans tous les exercices du Pouvoir suprême, et dont l'intérêt se trouve essentiellement uni à ceux du Trône, moins pour en partager les droits que pour en maintenir la faveur. C'est sous ce rapport, ce me semble, que la Noblesse devient un des appuis nécessaires de toute Monarchie tempérée; elle est dans la constitution monarchique ce qu'est, ce que fut presque dans toutes les Républiques l'ordre des Patriciens. Les maximes du Sénat de Rome se corrompirent à mesure que la dignité patricienne perdit de son influence.

*

L'opinion publique est peut-être comme toutes

les autres puissances du ciel et de la terre; on les respecte bien plus sûrement tant qu'elles restent enveloppées d'ombres et de nuages. Je vois que le public abstrait est beaucoup plus imposant que le public assemblé. Le public dont on parle sans cesse ne se trompe presque jamais; celui qu'on est à portée de voir et d'entendre est un Roi comme les autres, car, comme les autres, on le flatte, on le séduit, on le trompe, et l'on dirait souvent que, pour avoir tant d'yeux et tant d'oreilles, il n'en est que plus exposé à tous les piéges de ses courtisans et de ses ministres.

*

La puissance législative appartient toute entière à la Nation : oui; mais dans ce sens le Roi n'est-il pas lui-même une partie intégrante de la Nation? Et quel est l'individu, quel est le corps qui puisse avoir autant d'intérêt que le Monarque au maintien de la chose publique? Sous ce rapport, son vœu est sans doute essentiel au sanctionnement de la Loi. En distinguant l'autorité de la Nation de l'autorité du Roi, cette dernière ne doit-elle pas concourir à l'exercice de la puissance législative pour en modérer les mouvemens, pour en prévenir surtout l'instabilité? Il est à désirer, ce me semble, que le Pouvoir Législatif soit divisé, soit contenu par la nécessité de ce concours, comme il est à désirer que le Pouvoir Exécutif le soit à son tour par l'influence nécessaire du droit de consentir ou de refuser l'impôt.

Le *Fleuve et les Ruisseaux*. Fable.

On dit que le monde est bien vieux;
Qui pourrait nous dire son âge?
Mais quand Dieu fit ce grand ouvrage,
Croyez-vous qu'il fut tel qu'il se montre à nos yeux?
Que l'on y vit d'abord ces riantes campagnes,
Ces prés fleuris, ces forêts, ces vallons,
Ces champs dorés par les moissons,
Ces fleuves descendus du sommet des montagnes,
Contenus dans leur lit et réglés dans leur cours,
Ces paisibles ruisseaux fécondant leurs entours?
Non; l'univers avait alors une autre face:
Il fut long-temps encor dans le chaos.
Le temps, qui toujours marche et jamais ne se lasse,
Agissant sur le feu, l'air, la terre et les eaux,
Mit insensiblement chaque chose à sa place;
Le temps amène seul la règle et le repos.
Or, dans ces époques anciennes,
Quand la nature se réglait,
On dit qu'ici-bas tout parlait:
Animaux, végétaux, ruisseaux, fleuves, fontaines
Prenaient notre langage et nos formes humaines;
Et de la vérité les premiers élémens
Nous sont venus de ces vieux monumens,
Avant qu'on écrivît l'histoire véritable.
La vérité naquit peut-être de la fable.
Il était donc jadis un Fleuve dont les eaux,
Venant des régions lointaines,
Recevaient le tribut de cent mille fontaines
Et celui de mille Ruisseaux,
Qu'il appelait à bon droit ses vassaux:
De cent peuples divers il voyait les contrées
Soumises à la fois à son cours souverain;
Ses limites n'étaient nulle part arrêtées;

Il ne reconnaissait enfin
D'autre maître ni d'autre frein
Que le vaste Océan où tout se précipite.
Un fleuve cependant, s'il n'a point de limite,
Est sujet à bien des écarts ;
Celui dont nous parlons, dans les champs, dans les villes,
Portait avec ses eaux l'abondance et les arts,
Lorsqu'en son lit elles coulaient tranquilles ;
Mais quand il excédait ses trop faciles bords,
Il allait inondant tous ses vastes domaines,
Ravageant les cités, les hameaux et les plaines ;
Rien ne pouvait arrêter ses efforts.
Les Ruisseaux, retenant leur onde tributaire,
Devenaient fleuves à leur tour,
Et ravageaient aussi la terre.
Le Fleuve s'aperçut un jour,
Tandis que ses eaux étaient basses,
Que les habitans d'alentour
Sur la rive apportaient par brasses
Des pieux, des moellons, des poteaux,
Et du ciment et de la chaux.
Aussitôt des Ruisseaux la cohorte s'intrigue,
S'empresse, accourt chez le Fleuve, et soudain :
Seigneur, lui disent-ils, vous voyez leur dessein ;
Ils veulent construire une digue.
Laissez-nous arrêter leurs bras ;
Ordonnez, et ne souffrez pas
Que de ces peuples la licence
Ose borner votre puissance ;
Elle vous vient du ciel, elle est de tous les temps.
Le Fleuve à longue barbe avait à ses dépens
Appris à démêler le but et le langage
Des flatteurs et des courtisans ;
Ne prenant donc alors que les conseils d'un sage,
Dont il s'aidait dans les cas importans :
Amis, dit-il, laissez les faire ;

Ne voyez-vous pas qu'en mettant
Sur les bords de mon cours une forte barrière,
S'ils préservent leurs champs d'un écart malfaisant,
Ils font aussi pour moi chose très-salutaire?
La barrière sera pour moi comme pour eux,
Je ne pourrai plus nuire, eh! ce sont là mes vœux;
Mais aussi de mon lit l'enceinte limitée
Sera par les humains à toujours respectée,
Et mes eaux désormais à ces peuples nombreux
Portant par des routes certaines
Le commerce, les arts et leurs trésors divers,
Du globe deviendront les veines
D'où le bonheur, libre de chaînes,
Circulera dans l'univers.

VERS *de M. l'abbé Girod à madame la marquise de Villette faisant la quête à l'église de Saint-Sulpice.*

Que j'aime à voir la fille de Voltaire
Dans l'église fermée aux mânes de son père
D'une civique charité
Recueillir les tributs chers à l'humanité!
O vous qu'il nomma Belle et Bonne,
Vos aimables vertus et l'exemple si beau
Que votre cœur formé par lui nous donne
L'honorent plus qu'un vain tombeau.

Au nom d'un Soldat faisant la charité à la même.

Quoi, de la fille de Voltaire,
De Belle et Bonne on a fait choix!
Ah! la charité pour nous plaire
A bien fait d'emprunter et tes traits et ta voix.

Savez-vous bien, Mylord, disait M. le vicomte de Noailles à M. le duc de Dorset en lui parlant de la révolution du mois de juillet : *Savez-vous bien, Mylord, que de cette affaire-ci, votre pays pourrait bien devenir libre aussi ?*

L'Ecole de l'adolescence, comédie en prose, en deux actes, représentée pour la première fois par les Comédiens italiens le mardi 30 juin, est de M. A L. d'Antilly, ci-devant premier commis des finances au département des revenus casuels du Roi.

Une avarice aussi réfléchie que celle du vicomte est sans doute un vice fort rare à l'âge de quinze ans, et le sujet de la pièce, fût-il fondé, comme on le dit, sur une anecdote certaine, aura toujours, sous ce rapport, quelque chose d'invraisemblable. Mais, à ce défaut près, la pièce est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du caractère et des talens de l'auteur; le dialogue en est naturel, facile et piquant, la morale simple et pure, sans pédanterie et sans affectation. Les rôles du vicomte et du chevalier ont été parfaitement bien joués, le premier par madame Saint-Aubin, l'autre par mademoiselle Carline.

REMARQUES *historiques sur la Bastille, sa démolition, et Révolution de Paris en juillet* 1789, *avec un grand nombre d'anecdotes intéressantes et peu connues.* Un volume in-8°, ayant pour épigraphe ces deux vers de Voltaire :

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
On renferme souvent le crime et l'innocence.

C'est une rapsodie brochée fort à la hâte, mais dans laquelle on trouve d'abord une description très-circonstanciée du bâtiment de la Bastille, tant de l'intérieur que de l'extérieur ; un compte extrêmement détaillé du régime de cette prison royale, de la composition de l'Etat-major ; plusieurs anecdotes assez peu intéressantes sur quelques prisonniers célèbres, entre autres des conjectures fort peu vraisemblables sur le Masque de fer. A ces articles extraits de différens ouvrages connus on a joint la suite des *Révolutions de Paris* depuis le 12 juillet jusqu'au 8 août inclusivement, espèce de journal qui avait paru par feuilles détachées, et dont on a déjà épuisé sept ou huit éditions. Ce n'est sûrement pas de toutes les Feuilles dont Paris est inondé dans ce moment la mieux faite ou la mieux écrite, mais c'est, je crois, celle où l'on a recueilli le plus de faits, le plus de circonstances, et où j'ai remarqué en général assez d'exactitude et de bonne foi.

La *Bastille dévoilée*, ou *Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire. Première livraison de* 126 *pages in*-8°, ayant pour épigraphe ces vers du VIIIe liv. de l'*Enéide* :

Detecta apparuit ingens
Regia, et umbrosæ penitùs patuêre cavernæ.

Ce recueil est fort remarquable parce qu'il n'est composé que de pièces originales trouvées dans la Bastille et qui ont été déposées au Lycée, où tout le monde a eu la liberté de les voir. « Un comité de gens de lettres et de citoyens zélés, dit la préface, s'est chargé de la rédaction des papiers conquis qui lui ont été et qui lui seront remis. Dans cette première livraison notre travail a eu pour objet un dépouillement exact de tous les registres d'entrée et de sortie qui sont en notre possession. Ce simple dépouillement offre une foule de faits singuliers et d'observations piquantes...... » Nous ne nous permettrons d'en citer qu'un petit nombre d'exemples.

Année 1735. *Malbay*. Il aidait M. le duc de Nivernois à se ruiner. Il a été mis à la Bastille à la sollicitation de M. le duc de Nevers. Ce prisonnier avait une fort belle femme.

Année 1747. *La petite Saint-Père*, fille âgée de sept à huit ans, convulsionnaire. Sa détention a duré plus d'un an.

Année 1752. *Marie-Jeanne Le Lièvre*. Cette femme était sujette à l'épilepsie; ayant malheureusement été prise de son accès dans la rue, on la crut convulsionnaire et on l'arrêta.

Année 1751. *La demoiselle Gravelle.* Pour Mémoire contre les sieur et dame de Montmartel et contre le marquis de Béthune, transférée à Vincennes après treize mois de sejour à la Bastille, etc., etc.

L'extrait de ces registres est précédé d'un règlement concernant les usages et la discipline du château royal de la Bastille du 20 septembre 1764, signé *Louis*, et plus bas *Phélippeaux*.

CHARLES II, *Roi d'Angleterre, en certain lieu, Comédie très-morale en cinq actes très-courts, dédiée aux jeunes Princes, et qui sera représentée, dit-on, pour la récréation des Etats-Généraux, par un disciple de Pythagore.* Brochure avec cette épigraphe.

Panem et Circenses.

C'est un trait assez connu de la vie privée de Charles II qui a fourni le sujet de cette facétie. La duchesse de Portsmouth, pour dégoûter son auguste amant des parties de débauche auxquelles il se livrait, engage le duc de Rochester à lui en faire éprouver vivement tous les inconvéniens. On s'arrange avec la matrone d'une maison suspecte; on vole au Monarque sa bourse et on le laisse à la merci de cette femme intéressée, qui lui dit des injures, l'enferme sous clef et veut le faire jeûner au pain et à l'eau. Un honnête joaillier lui sert de caution et le tire d'affaire. Il n'est pas aisé de voir quelle a pu être l'intention d'un tableau de ce genre. Nous en ignorons également l'auteur.

AOUT 1789.

Je n'ai vu M. le baron d'Holbach que les dernières années de sa vie, mais pour le connaître, pour partager les sentimens d'estime et de vénération que lui avaient voués tous ses amis et que ne pouvait manquer d'inspirer le caractère de son âme et de son esprit, il n'était pas nécessaire d'avoir avec lui des liaisons fort intimes ou fort anciennes. J'essaierai donc de le peindre tel qu'il s'est montré à mes yeux, et j'ose m'assurer que si ses mânes pouvaient m'entendre, la franchise et la simplicité de mon hommage ne sauraient leur déplaire.

Je n'ai guère rencontré d'homme plus savant et plus universellement savant que M. d'Holbach, je n'en ai jamais vu qui le fût avec si peu d'ambition, même avec si peu de désir de le paraître. Sans le sincère intérêt qu'il prenait au progrès de toutes les lumières, de toutes les connaissances, sans le besoin véritable qu'il avait de communiquer aux autres tout ce qu'il croyait pouvoir leur être utile, on aurait pu toujours ignorer le secret de sa vaste érudition. Il en était de sa science comme de sa fortune, elle était pour les autres comme pour lui, mais jamais pour l'opinion.... on ne lui eût soupçonné ni l'une ni l'autre, s'il avait

pu se dispenser de les montrer sans nuire à ses propres jouissances et surtout à celles de ses amis.

On doit en grande partie au baron d'Holbach les progrès rapides que l'histoire naturelle et la chimie ont faits parmi nous il y a environ trente ans; c'est lui qui traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands avaient publiés sur ces sciences, presque inconnues alors en France, ou du moins fort négligées; ces traductions sont enrichies d'excellentes notes, on en profita dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable; à peine le sait-on aujourd'hui.

Il n'y a plus d'indiscrétion à dire qu'il est l'auteur du livre qui fit tant de bruit en Europe, il y a dix-huit ou vingt ans, du fameux *Système de la Nature.* Tout l'éclat dont jouit cet ouvrage ne put séduire un instant son amour-propre, et s'il eut long-temps le bonheur d'être à l'abri même du soupçon, sa modestie le servit encore mieux à cet égard que toute la prudence de ses amis. Je ne puis aimer la doctrine enseignée dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'audace, tant de prolixité; mais tous ceux qui ont connu l'auteur lui doivent la justice d'avouer qu'aucune considération, qu'aucune vue personnelle n'avait pu l'attacher à ce triste système. Il s'en était fait l'apôtre avec une pureté d'intention, avec une abnégation de soi-même qui eût honoré aux yeux de la foi les apôtres de la plus sainte de toutes les religions.

Son *Système social* et sa *Morale universelle*

firent beaucoup moins de sensation que le *Système de la Nature* (1); mais ces deux ouvrages démontrent également qu'après avoir voulu renverser l'antique barrière que la faiblesse humaine avait cru devoir opposer jusqu'alors aux vices et aux passions qui la déshonorent, l'auteur n'en sentait que plus vivement la nécessité d'en élever de nouvelles; c'est dans les progrès d'une raison éclairée par une bonne éducation, et par de bonnes lois, qu'il se flatte de trouver toutes les ressources qui peuvent affermir l'empire de la vertu, et, grâce à son heureuse influence, nous procurer tout le repos et tout le bien-être dont notre nature est susceptible.

La différence si remarquable du succès de ces deux derniers ouvrages au succès du premier ne serait-elle pas une des meilleures objections à faire contre l'ensemble et surtout contre l'effet moral de ce système? Tant que l'on se borne à détruire les principes qui servirent long-temps à contraindre les habitudes et les passions des hommes, on réussit facilement à leur plaire; mais lorsqu'à ces principes, dont sans doute on a souvent abusé, l'on veut essayer d'en substituer d'autres, la tâche devient incomparablement plus difficile, et l'on risque de perdre bientôt toute la faveur qu'on s'était acquise d'abord.

Nous conviendrons d'ailleurs que si ces der-

(1) On sait que M. d'Holbach a fourni encore aux éditeurs de la première *Encyclopédie* un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie.

niers ouvrages diffèrent beaucoup du premier relativement à l'intérêt du sujet, ils n'en diffèrent pas moins par le talent. Le *Système de la Nature* est fort inégalement écrit, chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclamations, mais il y règne en général un ton d'enthousiasme, de philosophie et d'éloquence assez imposant; il y a des pages entières, et il y en a un grand nombre, où l'on reconnaît aisément la plume d'un écrivain supérieur, et cela est fort simple, car ces pages sont de Diderot. Il a eu beaucoup moins de part au *Système Social* et à la *Morale Universelle*, où l'on trouve la même prolixité que dans *le Système de la Nature*, beaucoup d'excellens principes, mais aussi beaucoup de lieux communs, une méthode pesante, peu de mouvement dans le style et peu de variété dans les idées comme dans l'expression.

Concitoyen, ami dès l'enfance du célèbre Lavater, on voudra bien me pardonner de partager un peu sa physiognomanie : j'ai toujours été frappé du rapport qu'il y avait entre le caractère de la figure de M. d'Holbach et celui de son esprit. Il avait tous les traits assez réguliers, assez beaux, et ce n'était pourtant pas un bel homme. Son front large et découvert, comme celui de Diderot, portait l'empreinte d'un esprit vaste, étendu; mais moins sinueux, moins arrondi, il n'annonçait ni la même chaleur, ni la même énergie, ni la même fécondité; son regard ne peignait que la douceur, la sérénité habituelle de son âme.

M. le baron d'Holbach devait croire sans peine à l'empire de la raison, car ses passions (et les nôtres sont toujours celles d'après lesquelles nous jugeons celles de nos semblables), ses passions étaient précisément telles qu'il les faut pour faire valoir l'ascendant des bons principes. Il aimait les femmes, il était fort sensible aux plaisirs de la table, mais sans être l'esclave d'aucun de ses goûts. Il ne pouvait haïr personne; cependant ce n'était pas sans effort qu'il dissimulait son horreur naturelle pour les prêtres, pour tous les suppôts du despotisme et de la superstition; en parlant d'eux, sa douceur s'irritait malgré lui, sa bonhomie devenait souvent amère et provoquante. Une des plus violentes passions peut-être qui l'ait occupé toute sa vie, mais surtout dans ses dernières années, c'était la curiosité; il aimait les nouvelles comme l'enfance aime les joujoux, et par cette espèce d'aveuglement si naturel à toute habitude passionnée, il y mettait même fort peu de choix; bonnes ou mauvaises, fausses ou vraies, il n'y en avait point qui n'eût quelque attrait pour lui, il n'y en avait même point qu'il ne fût fort disposé à croire. Il semblait véritablement que toute la crédulité qu'il avait refusée aux nouvelles de l'autre monde, il l'eût réservée toute entière pour celles de la Gazette et des cafés. Il se plaisait à faire raconter dans le plus grand détail le fait même dont toutes les circonstances démontraient la fausseté. Vous savez l'histoire qu'on a faite hier? — Non. — Elle n'est pas croyable. — Ah!

lin, était né dans le Palatinat. Elevé dès sa plus tendre jeunesse en France, il y a passé la plus grande partie de sa vie; il est mort à Paris, le 21 janvier 1789, âgé de soixante-six ans. Ayant perdu fort jeune sa première femme, mademoiselle d'Aine, il obtint de la Cour de Rome la permission d'en épouser la sœur, qui lui a survécu. Il laisse deux fils et deux filles, dont l'une a épousé le marquis de Châtenay, et l'autre le comte de Nolivos.

Lettre (1) *écrite à l'auteur de ces Feuilles à Londres, où il avait été faire un voyage de quelques semaines; par le sieur Girbal, son plus ancien copiste.*

De Paris, le 3 août 1789.

Monsieur,

Quoique je sois l'homme de Paris le moins nouvelliste, je ne puis me refuser à l'honneur et au plaisir de vous rendre compte du plus beau spectacle que j'aie encore vu, l'arrivée de M. Necker à l'Hôtel-de-Ville, jeudi dernier 30 juillet. C'était vraiment une de ces marches triomphales qu'on lit avec admiration dans l'Histoire ancienne.

Une nombreuse troupe de cavalerie et d'infanterie avait été recevoir hors de Paris M. Necker, qui avait avec lui dans son carrosse M. le comte de Saint-Priest. Dans une seconde voiture étaient

(1) La relation que contient cette lettre a paru si vraie, si touchante, si bien circonstanciée, qu'on s'est flatté qu'elle pourrait intéresser votre attention, et l'on ne s'est pas permis d'y changer un seul mot.

M. de Clermont-Tonnerre, M. Dufrêne de Saint Léon et deux autres personnes. M. de Rhulière, commandant un fort détachement du guet à cheval, ouvrait la marche, il était suivi de la cavalerie bourgeoise, mêlée de dragons et de cavaliers de divers régimens, ayant tous des bouquets et portant de grandes branches de laurier. Les tambours battaient, la musique jouait, le drapeau de la Bastille, ceux des Gardes-Françaises et ceux des Districts étaient déployés. Les poissardes marchaient en chantant, dansant et jetant des fleurs en l'air. Le cortége a descendu la rue Saint-Honoré, a pris celle du Roule, le quai de la Ferraille et le quai Pelletier. Toutes les croisées étaient pleines, toutes les rues étaient bordées d'une foule immense. Les femmes levaient les mains au ciel, les joignaient, les hommes applaudissaient, toute le monde criait : Vive M. Necker ! Vive ce grand Ministre ! Que Dieu nous le conserve ! On n'entendait que louanges et bénédictions ; c'était une acclamation continue, une ivresse universelle. M. le Directeur Général était un peu pâle, il paraissait fatigué et plus ému encore ; mais à travers cette émotion on discernait la sérénité, la douce sécurité d'une âme vertueuse. Il remerciait le Public avec une sensibilité aussi noble que franche.

Arrivé vers les une heure au bas des escaliers de l'Hôtel-de-Ville, Messieurs du Comité-Permanent, ayant à leur tête M. Bailly et M. de La Fayette, sont venus le prendre et l'ont conduit

pareille situation morale. J'étais dans un épuisement tel qu'à peine je pouvais me soutenir.

Revenu de cette espèce d'évanouissement, je n'ai pu m'empêcher de me dire en moi-même : Cette place que j'entendais, il y a huit jours, retentir de malédictions, de cris de la plus terrible fureur; ces pavés que je vis teints du sang et souillés par les cadavres flétris et mutilés de deux hommes odieux et détestés (1); cette même place retentit aujourd'hui de bénédictions, de louanges, de vœux sincères pour la conservation de l'ami, du sauveur de la Patrie; on couvre de fleurs le chemin par lequel il va remonter sur son char de triomphe!.... O Providence! vous avez voulu que je fusse témoin oculaire de la scène la plus sanglante et du spectacle le plus ravissant. Je vous en rends grâces.

M. le Directeur général est sorti de l'Hôtel-de-Ville dans le même ordre qu'il y était entré, et a été reconduit par le même cortége (qui grossissait même par la jonction de plusieurs patrouilles qui accouraient de tous les quartiers de la capitale) jusqu'à la barrière de la Conférence, où il a remercié la Garde bourgeoise qui voulait absolument l'accompagner jusqu'à Versailles. Madame Necker, madame de Staël et M. l'ambassadeur de Suède étaient dans une troisième voiture qui suivait à une assez grande distance les deux premières. Ils étaient aussi précédés et suivis de Gardes bourgeoises marchant tambour

(1) MM. Foulon et Bertier.

battant et drapeaux déployés. Les acclamations étaient aussi bruyantes au départ qu'à l'arrivée. Il était trois heures quand le cortége quitta l'Hôtel-de-Ville.

Il n'est point de beau jour sans nuage, et cette belle journée eut aussi le sien. Peu s'en est fallu que du sein même d'une joie si pure ne sortissent de nouveaux troubles. Pendant que M. Necker recevait à la croisée les hommages, je dirais presque les adorations du peuple, l'Assemblée des Electeurs, vivement émue par le discours du Ministre, prenait l'arrêté suivant :

« Sur le discours vrai, sublime et attendrissant » de M. Necker, l'Assemblée des Electeurs, pé» nétrée des sentimens de justice et d'humanité » qu'il respire, a arrêté que le jour où ce Mi» nistre si cher, si nécessaire, a été rendu à la » France devait être un jour de fête ; en consé» quence, elle déclare, au nom des habitans de » cette capitale, certaine de n'être pas désavouée, » qu'elle pardonne à tous ses ennemis, qu'elle » proscrit tout acte de violence contraire au pré» sent arrêté, et qu'elle regarde désormais comme » les seuls enuemis de la Nation ceux qui trou» bleraient par aucun excès la tranquillité pu» blique.

» Arrêté en outre que le présent arrêté sera lu » au prône de toutes les paroisses, publié à son » de trompe dans toutes les rues et carrefours, et » envoyé à toutes les municipalités du Royaume; » et les applaudissemens qu'il obtiendra distin-

» gueront les bons Français. Fait à l'Hôtel-de-» Ville le 30 juillet 1789. »

M. Necker étant rentré dans la salle, M. de Clermont-Tonnerre lui lut cet arrêté : il en fut touché jusqu'aux larmes ; il se prosterna d'attendrissement, et exprima la vive émotion et le bonheur qu'il éprouvait par quelques phrases pleines de ce trouble d'un cœur oppressé de sentimens divers. On jeta ensuite par les croisées de l'Hôtel-de-Ville un grand nombre de feuilles volantes, sur lesquelles on avait écrit à la hâte : *Amnistie générale, pardon du passé,* et qu'on faisait circuler dans toute la place en les portant au bout d'une épée. Ces expressions équivoques firent succéder une inquiétude subite à la douce émotion qu'on venait d'éprouver. *Amnistie générale!* Mais le Roi, disait-on, a déjà manifesté ses intentions à l'égard des soldats. *Pardon du passé!* pour qui? pour les citoyens? Mais ils n'ont fait qu'user du droit naturel de se défendre; pour les ennemis de M. Necker? Mais on ne lui connaît d'ennemis que ceux de la Nation, et ceux-là la Nation seule a le droit de leur pardonner ou de les punir, etc. Voilà, Monsieur, ce que l'on disait dans la place même de Grève. Quelques-unes de ces feuilles furent portées au Palais-Royal. L'arrêté des Électeurs fut envoyé aux Districts; on sut que ces Électeurs avaient dépêché un courrier à Villenauxe pour faire relâcher M. de Bézenval. Voilà tout-à-coup le Palais-Royal dans une fermentation pareille à celle des premiers jours de la révolution;

les Districts s'assemblent pendant la nuit, et prennent des arrêtés plus violens les uns que les autres contre les Électeurs, dont ils déclarent la compétence et le jugement nuls et absurdes, etc. Le District de l'Oratoire dépêche deux de ses membres à Villenauxe pour s'opposer à l'élargissement de M. de Bézenval; celui des Blancs-Manteaux envoie une députation à l'Assemblée nationale pour l'instruire de ce qui se passe et protester contre; enfin le feu se rallume dans la capitale. L'Assemblée des Électeurs prend le parti extrêmement sage de chanter la palinodie, et de dépêcher un second courrier qui porte un contre-ordre à Villenauxe; M. de Bézenval est amené à Brie-Comte-Robert, et gardé à vue. L'Assemblée nationale, ayant entendu la lecture du discours de M. Necker, les griefs du District des Blancs-Manteaux et les raisons des Députés de la Municipalité de Paris, ayant à leur tête M. Bailly, a pris, le 31 juillet, à quatre heures après-midi, un arrêté qui a été imprimé et affiché dans tout Paris.

L'*Oreille*, conte asiatique, trois petits volumes in-8°, par mademoiselle de Sommery, auteur des *Doutes sur diverses opinions reçues dans la société*, des *Lettres du chevalier de R****, de la *Comtesse de Tourville, etc.*

Ce conte voudrait être dans le genre de ceux d'Hamilton, mais il n'en a ni la grâce ni la facilité. Il y règne une sorte de merveilleux, dont l'exagé-

ration froide et pénible ne laisse voir le plus souvent que les efforts d'un esprit qui s'épuise en combinaisons bizarres, et non l'heureuse invention d'une imagination naturellement vive et féconde. Boileau a dit :

> Le vrai seul est aimable,
> Il doit régner partout ; et même dans la fable.

On serait presque tenté de dire : *et surtout dans la fable*. Plus une idée est folle et plus elle a besoin d'un grand air de vérité pour ne pas nous déplaire ; ne faut-il pas qu'un homme singulier le soit bien plus sincèrement qu'un homme simple, pour nous paraître supportable ? Il en est de même des ouvrages. Un autre défaut de celui de mademoiselle de Sommery qu'on pardonne encore moins, est d'être infiniment trop long : elle aurait dû traiter son livre comme la Reine de l'Ile des Tubéreuses traita l'un de ses amans. L'auteur doit nous savoir gré de cette ingénieuse comparaison, puisqu'elle nous engage à vous faire connaître un des plus jolis épisodes de son conte ; c'est un nain de la hauteur d'un cure-dent, qui, placé sur l'épaule du Roi, lui fait lui-même son histoire.

« Je m'appelle Eliacin, je suis le cinquième fils du soudan d'Égypte. A l'âge de dix-neuf ans, l'on me conseilla de voyager. J'eus le malheur d'aborder dans cette île. Mon cœur était tout neuf. Les charmes de la Reine m'enivrèrent ; elle reçut mes hommages avec une douceur qui m'enhar-

dit, et me donna rendez-vous pour la nuit suivante....

» Vous pouvez croire, Seigneur, que j'étais d'une taille différente de celle que vous me voyez aujourd'hui. Je trouvai la Reine sur un canapé de velours gros vert, garni de crépines de perles : elle était vêtue d'une simple robe de gaze blanche, brochée légèrement en argent, qui laissait voir tous les contours d'une taille parfaite : de superbes cheveux noirs, bouclés naturellement, flottaient sur sa gorge nue, dont la fraîcheur et la beauté étaient admirables; de petites roses semées dans ses beaux cheveux y faisaient l'effet le plus agréable : couchée négligemment sur son canapé, son attitude découvrait des jambes et des pieds de déesse.... Eperdu d'amour, je me mis à genoux devant elle : je me sentis presser la tête contre son sein; elle approcha de ma bouche ses lèvres vermeilles. J'enviai de plus grandes faveurs, je m'empressai d'en jouir. Je ne me connaissais pas, Seigneur : une telle ambition ne m'était pas permise; eh! je m'ignorais. La Reine me repoussa avec ironie. Prince, me dit-elle, modérez vos transports; je vais les reconnaître. La nature, en vous prodiguant les dons les plus séduisans, vous a malheureusement refusé les plus solides. Vous êtes fait comme Apollon, vous êtes beau comme Narcisse, mais vous n'êtes pas dessiné comme Hercule. Votre conversation est amusante; il est fâcheux qu'elle soit aussi superficielle. Je ne vous priverai d'aucun de vos agrémens, ce serait en vé-

rité dommage; mais je veux vous rendre parfait, en vous donnant les proportions qui vous manquent.... Alors, me touchant de sa baguette, elle me réduisit à la taille que vous me voyez.... Vous voici maintenant, Prince, à la hauteur de votre mérite, etc.... »

La fable principale de ce conte asiatique, en trois volumes, la voici : C'est un jeune Roi qui court à travers mille et mille enchantemens qui le contrarient, après les yeux, l'oreille, la tête, les cuisses, les jambes, etc., d'une belle Princesse dont il est amoureux, et que la jalousie d'une fée rivale s'est plue à éparpiller dans tous les coins de l'univers. Cette étrange allégorie renfermerait, si vous voulez, tous les secrets de la politique et de la morale, qu'elle n'en serait à mes yeux ni moins puérile ni moins extravagante, et je ne puis m'empêcher de trouver qu'une pareille imagination, fût-elle cent fois plus originale, est du plus mauvais goût du monde.

Hymne *au Matin*.

Je te salue, doux charme de l'aurore! je te salue, ô jeunesse d'un beau jour! Déjà tes rayons dorés ont percé l'obscure forêt qui couronne la cime de ces monts.

Ils scintillent déjà dans l'onde qui se précipite, dans la rosée qu'aspire chaque feuille; sur leurs traces brillantes volent partout le bonheur et la sérénité.

Le Zéphire qui s'était endormi sur ces fleurs quitte sa couche riante, et voltigeant autour d'elle, il agite pour les réveiller celles qui sommeillent encore.

L'essaim bigarré des songes s'envole de toutes parts. A l'exemple des Amours, ils caressaient dans leurs jeux folâtres le front et les joues de ma jeune Chloé.

Hâtez-vous, Zéphires, dérobez aux fleurs leurs plus suaves parfums, et vite, ah! vite, portez-les vers Chloé; voilà l'instant de son réveil.

Allez folâtrer autour du lit où reposent ses charmes, réveillez-la doucement en pressant d'une aile caressante son beau sein et sa bouche vermeille.

Réveillée, dites-lui tout bas qu'avant l'aurore, au bord de la cascade, seul ici, ma lyre a soupiré son nom et mes amours.

CHANSON *d'un Suisse à sa Maîtresse sous les armes* (1).

Que vois-je? Est-ce toi, belle Éricie? Quel éclat éblouit mon œil incertain! De quels feux brillans il étincelle ce luisant bouclier! Comme avec grâce ce panache pourpre et blanc s'élève sur ta tête et fait frémir les airs! Qu'ils sont beaux

(1) Lorsque l'empereur Albert vint faire le siége de la ville de Zurich il y restait peu de guerriers, mais les femmes, revêtues de cuirasses, s'étant mêlées à leurs faibles bataillons, présentèrent bientôt tout l'appareil d'une résistance redoutable. L'Empereur, qui comptait surprendre la ville, étonné d'y voir une garnison si nombreuse, crut devoir renoncer à ses projets et se retira.

ces cheveux d'ébène qui, s'échappant du casque, voltigent avec la plume au gré des zéphirs!

Quoi! le dur acier ose presser cette taille si souple; ce sein d'albâtre et de rose, helas! je ne le vois plus palpiter... sous l'envieuse armure.

Heureux encore, je vois ce genou mollement arrondi, je le vois ce pied mignon qu'une robe traînante dérobait à mes regards.

L'ange qui jadis veillait aux portes du paradis, voilà ton image, jeune Éricie, sous ce vêtement belliqueux.

L'ange menaçait le coupable et souriait à l'innocence. Ton bel œil ne menace que les tyrans et sourit à mon hommage.

Ah! que la flèche acérée des ennemis siffle vainement autour de ta tête! Que ce cœur ne soit jamais atteint que des plus douces flèches du dieu d'amour!

A la Cascade.

Est-ce ici le lieu dont le paisible ombrage m'inspirait de si doux transports? Est-ce là le rocher couvert d'épaisses broussailles à travers desquelles se précipitait cette source pure et profonde?

Au lieu de l'onde limpide qui tombait en bouillonnant sur la pierre blanche d'écume, je ne vois plus qu'une colonne de glace suspendue à la cime élevée du rocher.

Qu'ils sont tristes ces rameaux dépouillés qui naguère formaient une voûte verdoyante où se

jouaient les zéphirs sur les fleurs et dans le feuillage doucement agité !

D'une clarté fugitive et légère frappant tour-à-tour le flot, l'écume, la mousse, l'arbrisseau, si le soleil pénétrait cet ombrage touffu, c'était comme l'éclair perce la nuit sombre. Hélas! il n'est plus, le beau feuillage ; sa dépouille froide et solitaire, la voilà.

Consolez-vous, belles Naïades ; bientôt le printemps sera de retour, bientôt il vous rendra ces berceaux de verdure. Cette urne, fermée trop long-temps, ne tardera plus à répandre ici la fraîcheur de son onde.

Alors daignez encore me recevoir sous votre ombre hospitalière où nul soin n'osait me poursuivre ; riante Cascade, jeunes arbrisseaux, et toi lit délicieux dont la mousse fine et tendre plairait à la volupté même.

Du sein des vallons, du sommet des collines, de l'obscurité des forêts, de l'émail brillant des prés, de la plus modeste fleur du printemps, je sens passer alors dans mon âme un ravissement inexprimable.

Et pourrais-je envier le sort des Rois lorsqu'à mes côtés l'onde fraîche du ruisseau caresse ici le large flacon rempli jusqu'au bord d'un vin généreux?

Lorsque cette douce solitude m'inspire quelque heureuse chanson, quelque chanson dont l'innocente joie puisse remplir encore le cœur de nos derniers neveux?

(Ces trois pièces sont en vers blancs dans l'original, et n'avaient jamais été traduites.)

ANECDOTE *sur le Masque de fer.*

M. de La Borde, ancien valet de chambre du Roi, a trouvé dans les papiers de M. le maréchal de Richelieu une lettre originale de la duchesse de Modène, fille du Régent, au Maréchal qui était alors son amant. Cette lettre commence par ces mots qui sont en chiffres:

« Voici enfin la fameuse histoire. J'ai arraché le secret. Il m'a horriblement coûté .... »

Vient à la suite l'histoire du Masque de fer, d'après la déclaration faite par son gouverneur au lit de la mort, telle qu'elle suit:

« Pendant la grossesse de la Reine, deux pâtres se présentèrent et demandèrent à parler au Roi, et lui dirent qu'ils avaient eu une révélation par laquelle ils avaient appris que la Reine était grosse de *deux Dauphins*, dont la naissance occasionerait une guerre civile qui bouleverserait tout le royaume. Le Roi *écrivit* sur-le-champ au cardinal de Richelieu, qui lui répondit *de ne point s'alarmer* et de lui envoyer les deux hommes, qu'il s'assurerait de leurs personnes et les enverrait à Saint-Lazare.

La Reine accoucha à l'issue du dîner du Roi d'un fils (Louis XIV) en présence de toutes les personnes qui, par état, sont présentes aux cou·

ches de la Reine, et l'on dressa le procès-verbal d'usage.

Quatre heures après, Madame Perronet, sage-femme de la Reine, vint dire au Roi, qui *goûtait*, que la Reine sentait de nouvelles douleurs pour accoucher. Il envoya chercher le Chancelier et se rendit avec lui chez la Reine, qui accoucha d'un second fils *plus beau et plus gaillard que le premier*. La naissance fut constatée par un procès-verbal qui fut signé par le Roi, le Chancelier, Madame Perronet, le médecin et un seigneur de la Cour, qui devint par la suite le gouverneur du Masque de fer, et fut enfermé en même temps que lui, comme on le verra incessamment.

Le Roi dressa lui-même, *à trois fois différentes avec le Chancelier*, la formule du serment qu'il fit prêter à tous ceux qui avaient été présens à ce second accouchement de ne révéler ce secret important que dans le cas où le Dauphin viendrait à mourir, et il leur fit jurer de n'en jamais parler *même entre eux*. On remit l'enfant à Madame Perronet, qui eut ordre de dire que c'était un enfant qui lui avait été confié par une dame de la Cour.

Lorsque l'enfant parvint à l'âge de passer aux hommes, on le confia à ce même homme qui avait été présent à sa naissance, et il se rendit avec son élève à Dijon, et de là entretenait une correspondauce suivie avec la Reine mère, le cardinal Mazarin et le Roi. Il ne cessa pas d'être

courtisan dans sa retraite ; il eut pour le jeune Prince le respect qu'un homme de Cour conserve pour celui qui peut devenir son maître. Ces égards, que le Prince ne pouvait expliquer dans un homme qu'il regardait comme son père, donnaient lieu à de fréquentes questions sur sa naissance, sur son état. Les réponses n'étaient point satisfaisantes. Un jour le jeune Prince demanda à son gouverneur le portrait du Roi (Louis XIV); le gouverneur déconcerté répondit par des lieux communs ; il usa des mêmes ressources toutes les fois que son élève cherchait à découvrir un mystère auquel il paraissait mettre chaque jour plus d'importance. *Le jeune homme n'était point étranger à l'amour;* ses premiers vœux s'étaient adressés à une femme de chambre de la maison; il la conjura de lui procurer un portrait du Roi ; elle s'y refusa d'abord en alléguant l'ordre qu'avaient reçu tous les gens de la maison de ne lui rien donner hors de la présence de leur maître. Il insista, et elle promit de lui en procurer un. A la vue du portrait il fut frappé de sa ressemblance avec le Roi, et se rendit auprès de son gouverneur, lui réitéra ses questions ordinaires, mais d'une manière plus pressante et plus assurée; il lui demanda de nouveau le portrait du Roi. Le gouverneur voulut encore éluder : vous me trompez, lui dit-il, voilà le portrait du Roi et une lettre qui vous est adressée me dévoile un mystère que vous voudriez en vain me cacher plus long-temps. Je suis frère du Roi, et je veux

partir à l'instant, aller me faire reconnaître à la Cour, et jouir de mon état. (Le gouverneur dit dans sa déclaration de mort qu'il n'a jamais pu s'assurer par quel moyen le jeune Prince s'était procuré la lettre qu'il lui montra; il dit seulement qu'il ignore s'il avait ouvert une cassette dans laquelle il mettait toutes les lettres du Roi, de la Reine et du cardinal Mazarin, ou s'il avait intercepté la lettre qu'il lui montra). Il renferma le Prince et envoya sur-le-champ un courrier à Saint-Jean-de-Luz, où était la Cour pour traiter de la paix des Pyrénées et le mariage du Roi. La réponse fut un ordre du Roi pour enlever le Prince et le gouverneur, qui furent conduits aux îles Sainte-Marguerite et ensuite transférés à la Bastille, où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite les suivit. »

M. de La Borde, qui a été long-temps dans la familiarité de Louis XV, a rapproché ce récit des conversations qu'il avait eues avec le Roi sur ce Masque de fer, et elles s'y rapportent assez.

Sur la curiosité qu'il a souvent montrée à Louis XV sur cette histoire vraiment extraordinaire, le Roi lui répondait toujours : *Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs; tu ne peux pas la savoir.* Et à ce sujet, il lui rappelait qu'il avait témoigné dans son enfance la plus grande curiosité d'apprendre l'histoire du Masque de fer, et qu'on lui avait toujours répondu qu'il ne pouvait la savoir qu'à sa majorité; que le jour de sa

majorité il l'avait demandée, que les courtisans qui assiégeaient la porte de sa chambre se pressèrent autour de lui en l'interrogeant, et qu'il leur avait répondu : Vous ne pouvez pas la savoir.

M. de La Borde a compulsé les registres de Saint-Lazare, mais ils ne remontent point à l'époque de la naissance de Louis XIV.

C'est le mercredi 12 août qu'on a donné au Théâtre français la première et dernière représentation des *Fausses Présomptions*, ou *le Jeune Gouverneur*, comédie en cinq actes et en vers, imitée de l'allemand, par M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance*, du *Fou raisonnable*, etc.

Il s'agit d'une vieille folle qui se croit aimée par un jeune gouverneur; d'un pupille qui devient amoureux de la sœur de son instituteur; d'un duel entre l'élève et le maître, où celui-ci est entraîné par l'impétuosité du premier, et où il se comporte en homme généreux; d'un duc qui s'extasie sur la conduite du gouverneur au point de consentir au mariage de son fils avec la sœur de ce gouverneur qui se trouve un homme très-bien né, etc. C'est tout ce que nous avons pu démêler à travers la confusion d'un ouvrage dont l'ennui seul a décidé la chute. Le style en a paru aussi faible, aussi négligé que le fonds en est insipide et romanesque.

Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage sur *Éricie*, tragédie en trois actes et en

vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre français le mercredi 19. Cet ouvrage, imprimé depuis long-temps sous le nom de *la Vestale*, est de M. de Fontanelle, qui a été pendant plusieurs années le rédacteur de la Gazette des Deux-Ponts, et qui l'est aujourd'hui de celle de France. Nous lui devons déjà une autre tragédie, mais dont le succès fut encore moins heureux que celui d'*Éricie*; c'est *Lorédan*, tombé en 1776. *Éricie* ou *la Vestale* a été accueillie, dit-on, sur quelques Théâtres de province. On en a donné ici trois ou quatre représentations peu suivies, à la vérité, mais où l'on a cependant applaudi plusieurs beautés de détail, surtout dans la scène du premier acte entre Éricie et la plus jeune des Vestales. Le peu d'effet qu'a produit cet ouvrage tient au défaut même de l'action; tous les personnages discourent longuement, et demeurent pour ainsi dire immobiles. Il n'y a point de nœud véritable, et le dénouement offre une catastrophe terrible, tous les apprêts d'un supplice affreux, le double suicide d'Éricie et de son amant.

La première représentation de cette pièce a été suivie d'une scène assez remarquable. Au moment où l'on a levé la toile pour commencer la petite pièce il s'est élevé plusieurs voix du parterre qui ont demandé *Charles IX* ou *la Saint-Barthélemy*. Le cri étant devenu assez tumultueux pour obliger les acteurs qui étaient sur la scène de se retirer, le sieur Fleuri a reparu seul; alors un orateur du parterre s'est chargé d'expliquer plus clairement

le vœu de son parti : Nous demandons, a-t-il dit, pourquoi l'on ne donne pas *Charles IX*, tragédie de M. Chénier, qui doit être à l'étude depuis très-long-temps. Monsieur, a répondu fort respectueusement l'acteur, cette pièce n'est point encore à l'étude, parce que jusqu'ici nous n'avons pas encore obtenu la permission de la donner... Plus de permission, a répliqué l'anonyme, il est temps que le despotisme qu'exerçait la censure des Théâtres cesse. Nous voulons pouvoir entendre ce qu'il nous plaît de penser.... Me dispenseriez-vous, Monsieur, ainsi que mes camarades d'obéir aux lois que nous sommes accoutumés à respecter depuis cent ans ?... Ces lois sont abusives et par-là même elles sont nulles... Le dialogue allait devenir plus vif, il s'y mêlait déjà beaucoup de cris et de brouhaha, lorsqu'une voix dominant enfin sur les autres, fit entendre le mot de Municipalité : adressez-vous à la Municipalité. Eh bien oui... Et vous nous rapporterez sa réponse demain... La réponse a été qu'on examinerait la pièce, et après l'avoir examinée, on l'a permise.

Il a paru quelques jours après dans le *Journal de Paris* une excellente lettre sur la censure des Théâtres ; elle est de M. Suard, et renferme des vues si justes et si modérées, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« Il serait étrange, dit-il, que la liberté civile consistât dans le droit illimité de rassembler dans de vastes théâtres les citoyens d'une grande ville

pour y exposer à leurs yeux des scènes licencieuses ou atroces, pour y tourner en ridicule la religion, la morale et les lois, pour y insulter le Souverain, les Magistrats, les Prêtres, les particuliers, pour y prêcher la sédition, et dénoncer aux vengeances du Peuple des citoyens innocens qu'un méchant voudrait perdre. Ces excès sont exagérés, dites-vous, et la licence n'ira pas jusque-là. Je l'espère, mais si la liberté ne peut pas aller jusque-là, il y a donc une borne où elle doit s'arrêter; là commence la censure...

« Dans les démocraties les plus libres de l'antiquité la police des Théâtres était surveillée par des Magistrats particuliers. Dans le seul Gouvernement moderne où existe la liberté de la presse, les pièces de Théâtre sont souvent soumises à une censure. Il est vrai que nous commençons à croire que les Grecs, les Romains et surtout les Anglais n'entendaient pas grand'chose aux principes de la liberté. Un de nos législateurs patriotes disait il y a quelques jours à un Anglais : *J'espère que vous allez enfin apprendre de nous à être libres....* Lorsque Solon vit des théâtres publics s'élever dans Athènes, il s'écria : *Ces amusemens parleront bientôt plus haut que les lois.* Eh bien, faisons parler sur nos théâtres l'esprit même qui va examiner nos lois, l'amour de l'ordre et de la liberté, etc. »

Les Epoux réunis, comédie, en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâ-

tre italien le vendredi 31 juillet, a eu quelque succès. Nous en ignorons l'auteur. L'idée de cette petite pièce est tirée d'un drame, ou plutôt du cinquième acte d'un drame allemand de M. le baron de Gemingen, intitulé *le Père de Famille.*

La marche de ce petit ouvrage est en général faible et lente, mais le ton et le style en sont agréables et faciles. On l'attribue à une femme.

M. Cérutti, à qui la révolution actuelle a déjà inspiré plusieurs excellens ouvrages, *Mémoire au peuple français* (1), *Observations rapides* (2), *Étrennes au public* (3), *Exhortation à la concorde* (4), etc., vient d'en publier encore un relatif aux mêmes intérêts; il est intitulé *Vues générales sur la Constitution française, ou Exposé des droits de l'homme dans l'ordre naturel, social et monarchique.* Brochure in-8° de 165 pages, avec cette épigraphe : *Vivendum more Græcorum sub legibus propriis.* Wicleff.

C'est, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans un petit avertissement, une déclaration de droits motivée et divisée en articles qui n'ont ni la sécheresse dogmatique des sentences, ni la prolixité obscure d'un traité, et dans lesquels l'auteur a voulu suivre, non l'enchaînement arbitraire des hypothèses, mais la filiation des idées et le résultat des événemens. Cet écrit, comme tous ceux de M. Cérutti,

(1) Sur la convocation des Etats-Généraux.

(2) Sur la seconde lettre de M. de Calonne au Roi.

(3) Réponse au Mémoire des Princes, etc.

(4) Sur la réunion des trois Ordres.

abonde en pensées, en sentimens, en images, en expressions vives et brillantes; comme dans tous les autres, on y désirerait un goût plus sévère, une méthode plus précise, des principes d'une application moins vague, une logique plus ferme et plus serrée.

Voici quelques fragmens du tableau de la révolution présente.

« L'Empire était menacé d'une chute universelle... Il fallut, dit-il, appeler la Nation au secours de la Nation. Le premier cri sortit du sanctuaire des lois. Répété hautement de cité en cité, de province en province, il devint la voix publique... L'autorité de la raison se joignit à l'impérieuse nécessité. Ne pouvant arrêter la révolution, elle essaya de la diriger; elle consulta les opinions. Les ouvrages furent sans nombre et quelquefois sans mesure. La discorde y ajouta son levain qui fermente de toutes parts. Divisions inévitables, prélude nécessaire. C'est au moment que l'univers s'organisait que dut redoubler le choc des élémens. Les siècles avaient entassé les abus; pour soulever cette masse énorme, il fallait un levier colossal. Necker donna l'instrument; il redressa l'axe de l'Empire incliné si long-temps vers l'aristocratie... Non-seulement la constitution n'existait pas, mais on ignorait sur quelle base elle devait s'élever. Sous le même nom, un grand nombre demandait l'aristocratie féodale qu'ils avaient l'air de condamner; quelques-uns sollicitaient la démocratie américaine, que la Puissance divine elle-même ne

pourrait maintenir dans la France ; d'autres enfin invoquaient la monarchie absolue, dont ils déploraient eux-mêmes les désastreux excès. Ces trois principes se heurtèrent, s'insultèrent tour-à-tour. La journée du 23 juin (1) et celle du 22 juillet (2) ont été deux journées consacrées aux Furies. Le despotisme ministériel se déploya dans la première et osa attenter sur le Corps législatif. La férocité populaire se signala dans la seconde et foula sous ses pieds sanglans l'humanité et la justice. Le 23 juin fut le jour des Tyrans, le 22 juillet fut le jour des Cannibales. Mais si les bons Ministres ont été innocens de la conjuration des mauvais, les bons Français n'ont pas été moins innocens des horreurs commises par des forcenés... Ces tragédies hideuses pourraient se multiplier et faire de la France le théâtre des proscriptions ou l'empire des janissaires. Il est donc essentiel d'éclairer cette scène ténébreuse où des monstres se mêlent avec des héros, et où des actions magnanimes sont diffamées par d'abominables catastrophes, etc. »

Des vues générales présentées aussi rapidement que le sont celles de M. Cérutti ne nous paraissent guère susceptibles d'extrait ; on se bornera donc à remarquer que ses idées sur la Constitution politique ne diffèrent pas beaucoup de celles de M. Mounier, qu'il a la *faiblesse* de croire qu'un grand Empire ne saurait subsister sans une

(1) Epoque de la séance royale.

(2) Massacre de MM. Foulon et Bertier.

grande force coactive, qu'en conséquence le Pouvoir Exécutif ne doit jamais être suspendu; que la permanence assurée de l'Assemblée nationale organisée en deux chambres, celle de la liberté et celle de la propriété, l'établissement des Assemblées provinciales, la responsabilité des Ministres, la liberté personnelle ou la loi *Habeas corpus*, la liberté des écrits, la police municipale et la liberté des impôts seraient des barrières assez puissantes pour contenir l'autorité du Souverain dans de justes bornes. M. Cérutti a senti que des vérités si modérées pourraient bien paraître fort suspectes à l'esprit qui domine dans ce moment ; mais il avoue que si cet esprit devait durer et s'étendre encore, ceux qui ont écrit pour les droits de la Nation seraient forcés de dire comme cet Empereur romain : Plût à Dieu que je n'eusse jamais appris à écrire ! *Quàm vellem litteras nescire !*

SEPTEMBRE 1789.

Marie de Brabant, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre français le mercredi 9 septembre, est de M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Jaloux sans Amour*, etc.

Le sujet de cette pièce est puisé dans l'Histoire de France; voici le fait tel qu'il est rapporté dans l'Abrégé du président Hénaut. « Pierre de La » Brosse, autrefois le barbier de saint Louis, de» venu depuis le favori de Philippe-le-Hardi, crai» gnant le trop grand attachement que le Roi avait » pour la Reine Marie sa femme, accuse cette » Princesse d'avoir empoisonné Louis, fils aîné » de Philippe du premier lit. La calomnie est dé» couverte par une religieuse ou béguine de Ni» velle en Flandre que l'on alla consulter. La » Brosse est pendu. » (Année 1275—79.)

Les trois premiers actes de cette nouvelle tragédie ont été en général assez bien accueillis; le quatrième a paru faible et vide d'action. Quelque satisfaisant que soit le dénouement, on a trouvé les moyens qui l'amènent trop brusques, trop précipités. Le seul personnage de la pièce dont le caractère très-odieux ait du moins une sorte d'énergie et de profondeur, c'est La Brosse; tous les autres sont si malheureusement imbécilles qu'on n'est guère disposé à s'intéresser beaucoup à leur

malheur. La seule scène qui annonce quelque talent dramatique est celle du second acte entre Philippe et Marie. Le style de M. Imbert ne manque pas d'élégance et de noblesse, mais il a rarement la force et la couleur tragiques.

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF; *Par M. Pelletier, l'auteur de* Sauvez-vous ou sauvez-nous, *de* la Trompette du Jugement *et* du Coup d'Equinoxe (1).

Çà, ma voisine, oyez un conte neuf,
C'est celui d'une année en miracles féconde,
C'est le portrait de l'an quatre-vingt-neuf,
Et c'est à la rebours l'histoire de ce monde.

Des lois sans règle, un despote sans frein,
Une peuplade esclave, infortunée,
De cent cachots le sombre souterrain,
Des grands sans mœurs, une cour effrénée
Souillant le cœur de notre Souverain;
C'était l'horreur de notre destinée
Vers le printemps de cette triste année;
Et ce chaos, ce détestable enfer
Se peut vraiment nommer siècle de fer.

Au mois Juillet un nouveau feu s'allume,
La liberté brille dans tous les cœurs,
On voit couler le soufre et le bitume;
Mille canons, mille foudres vengeurs
En mille endroits font retentir l'enclume.
Nous combattons, nous revenons vainqueurs.

(1) Trois pamphlets adressés à l'Assemblée nationale, remplis de raison, de violence, d'esprit et de mauvais goût.

Le sang, la mort sont pour nous une fête,
Nous faisons plus, sur le fer assassin
De nos tyrans nous promenons la tête.
Dieux! quel été! c'est le siècle d'airain.

Mais cependant voici venir l'automne;
Et de l'Etat le péril est urgent.
Tout est brisé, plus de Lois, plus de Trône,
Il faut payer le major, le sergent;
Pas un écu, la mort nous environne:
Pour l'éviter, il nous reste un agent,
Necker le dit; voyez comme avec joie
D'un cœur allègre et d'un pied diligent
Chacun de nous se porte à la Monnaie.
Oui, cette automne est le siècle d'argent.

Ayant ainsi de la triste Patrie
Abondamment réparé le trésor,
La liberté, cette âme de la vie,
Va dans nos cœurs prendre un nouvel essor.
La douce paix, depuis long-temps bannie,
Dans nos foyers peut reparaître encor,
Et de nos maux la source étant tarie,
L'hiver prochain sera le siècle d'or.

EPITAPHE *de M. le premier président d'Ormesson. Par madame la marquise de La Feronière.*

Pleurez ce magistrat éclairé, vertueux,
Qui servit à-la-fois Dieu, les lois et son maître,
Et qui jamais n'a fait de malheureux
Que le jour qu'il a cessé d'être.

La séance publique de l'Académie française le jour de la fête de la Saint-Louis n'a été remarquable que par la réception de M. l'abbé Barthé-

lemy, élu à la place de M. Beauzée. L'illustre récipiendaire, après avoir parlé de lui-même avec beaucoup de modestie, s'est borné à faire un grand éloge de son prédécesseur, qui, après avoir cultivé dans sa jeunesse les sciences exactes, s'est livré dans la suite à l'étude des langues anciennes et modernes, et s'y est distingué en effet par d'utiles travaux. On lui doit une nouvelle *Grammaire générale*, une traduction de *Salluste* assez estimée, une nouvelle édition fort augmentée des *Synonymes* de l'abbé Girard, et la plus grande partie des articles de grammaire de la nouvelle *Encyclopédie*. De l'éloge de M. Beauzée l'orateur a passé plus ou moins adroitement à celui de l'Académie française et de celle des Inscriptions, des corps littéraires en général, des bienfaits de l'imprimerie, du siècle enfin où s'est levé un jour éternel dont l'éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats. . . . « La France, ajoute-t-il, va sans doute se ressentir de cet heureux effet. Elle voit ses Représentans rangés autour de ce Trône d'où sont descendues des paroles de consolation *qui n'étaient jamais tombées de si haut* (la singularité de cette phrase a été fort applaudie), et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondemens inébranlables de la félicité publique... » *O utinam !*

Si le discours de M. l'abbé Barthélemy n'a pas paru d'un grand effet, la réponse de M. le chevalier de Boufflers, chargé des fonctions de Di-

recteur de l'Académie, a fini par réunir tous les suffrages de la manière la plus éclatante. On a trouvé d'abord ce qu'il a dit à la suite de l'éloge de M. Beauzée, sur la métaphysique des langues; d'une discussion trop subtile, trop obscure, au moins trop longue pour un discours oratoire; mais le morceau où il a peint la Grèce détruite par la main du temps, et tous ses monumens relevés, tous ses grands personnages ressuscités par le génie de M. l'abbé Barthélemy, a excité des applaudissemens universels. Il est impossible de louer avec plus d'esprit, de grâce et d'imagination. Nous ne nous refuserons point au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« La Grèce, dit M. de Boufflers, est le pays qui atteste le moins ce que fut autrefois la Grèce; le voyageur qu'une curiosité audacieuse a conduit loin de sa patrie vers ces rivages désolés n'y retrouve pas même la nature, et pour unique fruit de tant de fatigues et de dangers, il ne remporte qu'une grande leçon, c'est que pour les pays comme pour les peuples la liberté est un principe de vie, et le despotisme un principe de mort.... Mais quel autre Orphée, quelle voix harmonieuse a rappelé sur ces coteaux dépouillés les arbres majestueux qui les couronnaient, et rendu à ces lieux incultes l'ornement de leurs bocages frais, de leurs vertes prairies et de leurs ondoyantes moissons? Quels puissans accords ont de nouveau rassemblé les pierres éparses de ces murs autrefois bâtis par les Dieux? Tous les édifices sont relevés sur leurs

fondemens, toutes les colonnes sur leurs bases, toutes les statues sur leurs piédestaux; chaque chose a repris sa forme, son lustre et sa place, et dans cette création récente, le plus aimable des peuples a retrouvé ses cités, ses demeures, ses lois, ses usages, ses intérêts, ses travaux, ses occupations et ses fêtes. C'est vous, Monsieur, qui opérez tous ces prodiges; vous parlez, aussitôt la nuit de vingt siècles fait place à une lumière soudaine et laisse éclore à nos yeux le magnifique spectacle de la Grèce entière au plus haut degré de son antique splendeur. Argos, Corinthe, Sparte, Athènes et mille autres villes disparues sont repeuplées. Vous nous montrez, vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies, les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs... et jamais les Grecs n'ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont si bien connus entre eux que votre Anacharsis nous les a fait connaître, etc. »

Beaucoup d'auditeurs se sont permis de croire que dans tout l'ouvrage si délicieusement loué l'on aurait peut-être de la peine à trouver autant de poésie, autant d'imagination qu'il y en a dans ce seul morceau.

Après les deux discours, M. Marmontel a annoncé que M. de Fontanes avait remporté le prix de poésie, et qu'une Epitre de M. l'abbé Noël sur le même sujet avait obtenu une mention honorable. Nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître la pièce couronnée que l'auteur a

désiré de lire lui-même. On a remarqué dans le *Poëme sur l'Edit en faveur des non Catholiques*, les portraits de Bossuet et de Fénélon, surtout le dernier où se trouve ce vers charmant :

Son goût fut aussi pur que son âme était belle.

Mais ce qu'on a le plus applaudi, c'est l'éloge de ce Ministre citoyen,

Que les complots des Cours ont trois fois exilé,
Et que le vœu public a trois fois rappelé.

Le prix d'Eloquence, dont le sujet était l'*Eloge de Vauban*, a été réservé pour l'année prochaine, ainsi que celui fondé par l'abbé Raynal, et pour sujet duquel on avait proposé un *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*. Le prix d'utilité a été accordé à M. Gudin de La Brenellerie pour son ouvrage *sur les Comices de Rome, les Etats-Généraux de France et le Parlement d'Angleterre;* cette distinction pourra faire connaître l'ouvrage, assez ignoré jusqu'ici. Le prix d'encouragement a été donné à M. l'abbé Noël, et celui de vertu à une domestique du sieur Réveillon, qui est à son service depuis plus de quarante ans, et qui a déployé un courage surnaturel pour son sexe et pour son âge au milieu de l'horrible pillage de la maison de son maître dans la dernière émeute du Faubourg Saint-Antoine.

Ce qui a étonné du moins quelques personnes, c'est d'entendre que le sujet du nouveau prix d'Eloquence proposé par l'Académie pour l'année

prochaine était l'*Eloge de Jean-Jacques Rousseau.* Qu'en diront les mânes de d'Alembert et de Voltaire ? Mais on ne gagnera que six cents livres à louer Rousseau, et deux mille quatre cents à déchirer Louis XI.

Examen politique et critique d'un Ouvrage intitulé Histoire secrète de la Cour de Berlin, ou Correspondance d'un Voyageur français, par Frédéric Baron de Trenck. Un volume in-8° avec cette épigraphe

Quid immerentes hospites vexas?
Cave, cave, namque in malos asperrimus
Parata tollo cornua.

HORAT.

On croira difficilement que M. le baron de Trenck, si tant est que l'ouvrage soit de lui, ait trouvé la meilleure manière de répondre au fameux voyageur. Est-ce d'un examen politique et critique que l'*Histoire secrète* devait paraître susceptible ? En prenant ce parti, ne fallait-il pas éviter au moins les longueurs, les répétitions fastidieuses dont ce gros volume est rempli ? Les injures viennent bien animer quelquefois la discussion, mais dans le genre de l'injure ne sait-on pas que depuis long-temps M. le comte de Mirabeau a laissé loin derrière lui tous ses rivaux et tous ses modèles ? Voici cependant un échantillon des plaisanteries de M. de Trenck, qui a paru assez ferme, à propos des fausses prédictions du comte sur l'affaire de la Hollande : » Ne mérite-

» rait-il pas, dit-il, d'éprouver le sort du juif Mi-» chée ? Tout le monde connaît l'aventure du pro-» phète : il prédit la destruction de Jérusalem, un » autre prophète lui donna un soufflet en lui di-sant : Par quelle inspiration prophétises-tu ? »

Si l'on désire quelque autre exemple du style de M. le baron de Trenck, le voici. » Que vogue donc la galère Prussienne. Guillaume en sera toujours le capitaine, et tandis que le duc de Brunswick en sera le pilote, qu'Hertzberg observera la boussole, que Mollendorf, Kalskreuter, le prince de Prusse etc., seront les lieutenans, elle saura toujours éviter les écueils, et l'Aigle noir toujours puissant et formidable conservera en Europe sa réputation et sa gloire, etc.»

M. le Baron qui prétend savoir parfaitement le secret de tous les grands Cabinets de l'Europe, ne blâme pas toujours le voyageur français, il trouve du moins qu'il raisonne fort juste sur ce qu'a fait la Cour de Russie pour empiéter sur les droits du duché de Courlande, en le traitant comme une province légitimement conquise. Je pourrais encore y ajouter, dit-il, quelques réflexions, mais je garde le silence. Je ne veux pas prévenir les dispositions de la Prusse sur un article qui intéresse si fort son arrondissement et ses frontières; quand l'instant sera venu, on se convaincra que ce Guillaume (l'indolent, si lourd, si inactif au jugement de M. de Mirabeau) peut bien se reposer, mais non pas s'endormir sur les lauriers de son prédécesseur .... Les projets du prince Potem-

kin, dit-il dans un autre endroit, annoncent des révolutions. C'est à ces révolutions que doit veiller la Prusse, afin de garantir ses États par la suite des incursions des Kalmouks et des Tartares. »

Nous ne garantissons pas plus l'anecdote suivante que tout le reste, mais elle nous a paru cependant avoir un air de vérité.

« Pendant qu'on méditait en Prusse la vengeance de la princesse d'Orange je quittai Berlin pour retourner à Vienne. L'Empereur me parla des affaires de la Hollande : je vis facilement qu'il ne s'attendait à rien de sérieux de la part des Prussiens ; qu'il était persuadé qu'on agirait comme il avait agi lui-même dans la dispute sur la navigation de l'Escaut : je lui expliquai la situation des affaires, les projets conçus, les mesures prises pour l'exécution ; je l'assurai positivement qu'à tel jour préfix le duc de Brunswick entrerait en Hollande, d'après les ordres qu'il en avait reçus et dont j'avais connaissance, qu'enfin sous huit jours les Prussiens seraient à Amsterdam. L'Empereur éclata de rire, il se moqua de ma crédulité, me taxa de prévention pour la fermeté comme pour la rapidité des opérations prussiennes. Peu de jours après un courrier apporta à Vienne la nouvelle que le coup était frappé Le Souverain cessa de me questionner. etc. »

Quelques réflexions qui ne sont pas du moment.

Il est possible qu'il se soit fait depuis quelque

temps une grande révolution dans le monde moral, et que cette révolution merveilleuse en ait bouleversé tout-à-coup l'ordre et les principes. Mais avant cette époque mémorable, si l'on pouvait prendre un peu de confiance dans les résultats qu'offrent le plus évidemment l'histoire et l'expérience du cœur humain, n'aurait-on pas reconnu sans peine que ce qui agit le plus fortement sur la volonté de l'homme, c'est l'empire des choses et des circonstances; que ce pouvoir suprême n'est balancé que par celui des passions, et ne l'est encore qu'un certain temps; que les passions ont plus de force que les habitudes, les habitudes plus que les préjugés, les préjugés plus que les intérêts ordinaires de la vie, ces intérêts habituels plus que de simples idées de justice ou de convenances, qu'enfin, de tous les ressorts qui déterminent nos actions et notre conduite, le plus faible sans doute est celui du raisonnement, quelque admirable qu'en soit la logique?

Si l'influence secrète d'une puissance surnaturelle n'avait pas changé tous ces rapports, penserait-on de bonne foi qu'il ne faut opposer d'autres barrières au mouvement inconstant des volontés et des passions humaines que les limites d'une idée métaphysique tracées plus ou moins heureusement? Est-ce dans ces limites imaginaires qu'on crôirait pouvoir circonscrire le mouvement impétueux d'une assemblée, d'une foule, d'une cohue de volontés?

Serait-il encore permis de douter si le seul gouvernement qui n'a jamais existé nulle part est infailliblement le plus parfait comme le plus admirable ? s'il n'est aucun inconvénient attaché à l'unité du corps représentatif? si, pour être fort nombreux, tout corps politique est nécessairement ami de l'ordre et de la liberté ? s'il n'est aucun danger de rassembler dans un corps unique, quelle qu'en soit la dénomination, toutes les sources du pouvoir, à lui laisser une force illimitée pour enchaîner ou briser toutes les autres ? s'il est enfin quelque règlement au monde qui, tenant de ce même corps toute l'autorité dont il est revêtu, paraisse suffisant pour contenir le despotisme de son inconstance ou de son ambition ?

En morale comme en physique on n'a guère vu, ce me semble, des forces très-actives s'arrêter d'elles-mêmes; ce qui modère leur action, c'est toujours une force étrangère qui leur est supérieure ou du moins égale. D'après ce principe, on était disposé à croire qu'en politique la division et le balancement des pouvoirs étaient également le moyen le plus simple d'en prévenir les abus et de les tenir tous dans des limites respectives. La France paraît disposée à tenter une grande et sublime expérience pour nous prouver le contraire. Si le succès trompait malheureusement son attente, ne risquerait-elle pas de la payer fort cher.

On a cru long-temps que le corps dépositaire

de la Puissance Législative de laquelle émanent tous les autres pouvoirs, et qui, par conséquent, tient de sa nature même le principe d'une force immense, avait besoin d'être contenu, non par de faibles liens qu'il s'imposerait lui-même et qu'il pourrait changer à son gré, mais par l'effet constant, invariable d'un partage d'intérêts et de pouvoirs qui, se balançant mutuellement, en modéreraient le mouvement et préviendraient ainsi les suites funestes qu'entraîne toujours une action trop violente ou trop précipitée (1). Il me paraît évident qu'on est loin de le penser encore, car je n'imaginerai jamais qu'on ait cru sérieusement que la seule condition du consentement royal, telle qu'on a daigné l'admettre, serait une barrière suffisante contre les usurpations que voudrait tenter le Corps Législatif. Quelle est la résistance que lui pourrait opposer le Monarque isolé de tout ordre particulièrement attaché aux prérogatives du Trône, sans noblesse, sans armée, assis sur les débris du Pouvoir Exécutif, comme Marius sur les ruines de Carthage?

Combien l'on s'est éclairé depuis peu de mois! On avait cru long-temps que la Puissance Législative, une fois bien constituée, l'espèce de force qu'il convenait de lui laisser était plutôt une force

(1) N'est-ce pas une chose infiniment remarquable que la conduite actuelle de l'Assemblée nationale comparée à celle qu'elle a montrée tant que son autorité paraissait encore balancée par celle du Monarque? Laquelle l'Europe tranquille jugera-t-elle la plus auguste, la plus mesurée, la plus imposante?

d'inertie et de résistance, qu'une force de mouvement et d'activité. On a calculé profondément que le contraire serait bien plus neuf, bien plus hardi ; en conséquence, on a prescrit tantôt avec mépris, tantôt avec fureur, toute division du Corps représentatif qui aurait pu servir à fixer l'incertitude de ses vues, la mobilité de ses projets; et plus on a senti combien il importait à la puissance du Corps représentatif de demeurer indivisible, plus on a cherché tous les moyens imaginables de diviser et de subdiviser à l'infini le Pouvoir Exécutif. On est parvenu à le réduire à des fractions si minimes, qu'il peut paraître aujourd'hui fort douteux s'il reste assez d'énergie au Pouvoir Exécutif, non pas pour se défendre lui-même, ce qui menacerait la Liberté, mais pour empêcher seulement que l'inviolabilité des Représentans de la Nation ne soit plus qu'une qualité métaphysique peu respectée de la classe la plus imposante de Messieurs leurs commettans.

Des hommes légèrement initiés dans les secrets de nos Lycurgues modernes ont osé dire qu'ils avaient fait précisément pour la Puissance Législative ce qu'il convenait de faire pour le Pouvoir Exécutif, et pour le Pouvoir Exécutif ce qu'il convenait de faire pour la Puissance Législative.

Ils ont osé dire encore que si la Liberté l'avait emporté sur le Despotisme, cela n'était pas étonnant, parce que la Liberté s'était servie de toutes les armes du Despotisme, et que l'autorité que l'on appelle aujourd'hui le Despotisme n'avait

guère employé que celles de la justice et de la bonne foi; que les avantages qui appartiennent communément au petit nombre, l'accord et le secret, par une fatalité singulière dans la circonstance actuelle, semblaient avoir été le partage du plus grand nombre, etc. (1).

J'ai le plus profond respect pour des révolutions de brochures et de philosophie, surtout lorsqu'elles sont appuyées par une coalition aussi terrible que celle de la populace et de l'armée, mais quelque décisifs qu'en soient les effets, je crains toujours un peu le retour de cet empire qu'il ne faut jamais oublier, celui des choses et des circonstances.

Tant de longues habitudes contrariées en même temps, tant d'abus imaginaires ou réels (2) réformés sans égards et sans mesure, tant de pouvoirs, tant de droits, tant de prétentions de tout genre qu'on a vu sacrifier avec une si grande violence, ont amoncelé à mes yeux une masse de mécontentemens et de vengeance qui m'afflige et m'épouvante.

Si la classe la plus nombreuse des habitans de

(1) L'établissement de la Milice nationale a peut-être sauvé le Royaume, et surtout la Capitale, des plus grands malheurs; mais que dirait le chevalier des *Dialogues* de l'abbé Galiani, du projet de mettre habituellement toute la France en régimens ? Ne le trouverait-il pas presque aussi étrange que celui de mettre toute la France en ports de mer ?

(2) De ce nombre sont sans doute certains privilèges exclusifs qui, pour paraître au premier aperçu n'être profitables qu'à cinq ou six personnes et nuisibles à cent autres, n'en font pas moins le bonheur, l'agrément ou la sûreté de dix mille.

ce vaste Empire paraît animée dans ce moment de la même pensée, du même vœu, le sera-t-elle encore lorsqu'elle verra tromper, je ne dis pas les espérances que son imagination s'exagère, mais celles même qui ne seraient que justes, si les suites de la révolution qui l'enivre aujourd'hui de joie ne risquaient pas d'en rendre l'accomplissement plus difficile?

Le grand nombre ne sera-t-il pas toujours le grand nombre? Pourra-t-il acquérir les mêmes lumières, jouir des mêmes avantages que le petit nombre des privilégiés de la nature et du sort? Ceux de la Loi proscrits, les autres n'en existeront pas moins, n'en abuseront pas moins, n'en seront pas moins exposés à l'envie et à toutes les passions qu'elle inspire.

Séduit, acheté par un parti, ce grand nombre ne peut-il pas l'être demain par un autre? Ne fût-ce pas là dans tous les temps son patrimoine et sa destinée?

Dans la réunion des circonstances les plus favorables, ne pouvait-on concevoir une manière de réformer les abus, de rétablir l'ordre qui eût épargné à la Nation des mouvemens si convulsifs, des dangers si menaçans, des scènes d'horreur si atroces? Pour régénérer l'Empire fallait-il en croire des conseils perfides, imiter la crédulité barbare des filles de Pélias, et sur les fausses promesses d'un Génie plus cruel que Médée déchirer la Patrie, comme elles déchirèrent l'auteur infor-

tuné de leurs jours, dans le fol espoir de lui rendre ainsi la vie et la jeunesse?

Une constitution sage et raisonnable ne peut manquer d'influer sur le caractère d'une Nation, en assurer le bonheur, la puissance et la liberté; sous ce point de vue elle intéresse sans doute toutes les classes, toutes les conditions, tous les individus; mais que de rapports politiques plus ou moins habilement combinés dont la détermination sera toujours indifférente au grand nombre! et c'est aujourd'hui pour de semblables discussions qu'on agite la Nation entière, qu'on cherche à la soulever contre elle-même.

Nos sublimes Législateurs ont-ils calculé tous les dangers qu'il y avait à faire passer subitement une population immense de la servitude de l'autorité, d'une autorité respectée depuis tant de siècles, à la servitude de la loi, d'une loi établie d'hier, dont les dix-neuf vingtièmes de la Nation ne peuvent avoir une juste idée, et qui blesse sensiblement la classe jusqu'ici la plus intéressée à maintenir l'ordre public? Est-ce impunément qu'ils ont cru pouvoir appeler au milieu des vices et des habitudes d'une Nation corrompue tous les transports, toutes les agitations, tout le délire de la Liberté naissante? Est-ce sans frémir enfin qu'ils ont pu voir les plus grands intérêts, les passions les plus violentes s'avancer jusqu'au bord du précipice, et lutter là dans les ténèbres pour décider à qui resterait l'Empire?

Les périls et les malheurs attachés aux grandes

révolutions politiques m'affectent d'autant plus vivement que j'y vois toujours la certitude d'un grand mal, et que l'espèce de bien qui peut en résulter me paraît toujours dépendre beaucoup plus du sort aveugle des événemens, que des lumières et de la volonté de ceux qui les dirigent ou croient les diriger.

Etudiez l'histoire, parcourez les annales de tous les peuples, vous verrez que les vraies sources du bonheur des individus et de la prospérité nationale, dépendantes du sol, du caractère, des mœurs, des lumières, de l'industrie d'une Nation, tiennent encore plus aux principes d'une bonne administration qu'à ceux d'une constitution plus ou moins parfaite.

Avec une bonne armée bien disciplinée on a de la force; avec un commerce florissant, des richesses; avec des talens, des lumières, des arts, de l'industrie, toutes les jouissances du riche, toutes les ressources du pauvre. Ces biens, les seuls peut-être qui ne soient pas imaginaires, ont existé sous toutes les formes de gouvernement, et il n'en est aucune qui puisse les garantir sans une administration sage, vigilante, éclairée. La constitution qui en serait la moins susceptible est celle qui, par sa nature même, trop faible, trop incertaine, trop mobile, aurait une tendance habituelle vers le désordre et l'anarchie.

Voyez à la tête d'un pays libre des Séjan, des Verrès, des Catilina; ce pays sera tout aussi malheureux que s'il était soumis à un despote. Placez

sur le Trône le plus absolu des Phocion, des Aristide, des Marc-Aurèle, quelle est la République dont une pareille Monarchie pût envier le bonheur?

Il faut toujours en revenir aux deux vers de Pope;

For forms of government, let fools contest,
What e'er is best administred is best.

Epigramme *sur quatre Procureurs qui portaient le dais à la procession de la Fête-Dieu. Par M. l'abbé Girod.*

Pour laver nos iniquités
Le Christ mourut jadis d'un supplice barbare
Entre deux brigands redoutés.
Aujourd'hui triomphant et vainqueur du Tartare,
Il en a quatre à ses côtés.

A une Dame, en lui envoyant des jarretières en échange d'un serre-tête. Par le même.

Jour et nuit mes liens sont doux,
Vous me serrez et me tournez la tête.
Moi je vous serre les genoux,
En un si beau chemin faut-il que je m'arrête?

Raymond V, ou le Troubadour, comédie en cinq actes, en prose, de M. Sedaine, a été représentée pour la première fois au Théâtre français le 22 septembre.

Le sujet de cette pièce a paru piquant, du moins par sa singularité; la conception en est ingénieuse,

mais en même temps si dépourvue d'intérêt qu'il n'y a que la gaieté des détails et le charme d'une exécution brillante et soignée qui eussent pu en assurer le succès.

Quelque original que soit le fonds de l'ouvrage, on sent que ce qui lui manque essentiellement, c'est ce degré d'intérêt, d'importance du moins, qui paraît nécessaire pour attacher durant cinq actes l'attention et la curiosité des spectateurs. A force d'esprit on aurait pu y suppléer sans doute par des peintures d'une critique fine et maligne, par la variété des développemens, par les saillies d'un dialogue vif et spirituel; mais ce sont là des ressources qui n'appartiennent guère au talent de M. Sedaine. On a bien reconnu dans le rôle du grand référendaire quelques traits de l'ancien Garde des Sceaux M. de Miroménil, dans celui du premier chambellan feu M. le maréchal de Duras, dans celui de l'intendant M. de La Ferté; mais, dans ce genre, ce qui pouvait être encore assez piquant il y a six mois est aujourd'hui sans effet. En un mot, l'on n'a trouvé dans cette comédie que l'étoffe d'un proverbe, et l'on a jugé, non sans quelque justice, qu'un proverbe en cinq actes était beaucoup trop long.

M Sedaine composa cette pièce pour se venger de la cabale qu'avait faite le maréchal de Duras pour empêcher la représentation de *Paris sauvé*. En 1777 il eut l'honneur de l'envoyer à Sa Majesté l'Impératrice de Russie, qui daigna

l'accepter et le récompenser avec sa magnificence accoutumée. Ce qui est plus curieux et plus comique peut-être que la pièce, c'est sa destinée; cette comédie, qui roule toute entière sur une pièce qu'un prince souverain ne peut parvenir à faire jouer sur son Théâtre, vit échouer aussi, dit-on, en sa faveur, toute la puissance de Catherine II : l'homme de la Cour chargé de la direction de ses spectacles crut y voir une satire personnelle contre lui, et la bonté de sa Souveraine pour ne pas l'affliger finit par renoncer à en demander la représentation.

Ce qui n'a pas peu contribué sans doute au peu de succès que l'ouvrage a eu sur le Théâtre de Paris, c'est la manière dont l'auteur en avait distribué les rôles; à l'exception de celui de la comtesse de Boulogne joué par mademoiselle Contat, il n'en est aucun qui ait été bien rendu, et celui qui l'a été le plus mal est le rôle le plus intéressant, celui du vieux Gavaudan, dans lequel le sieur d'Azincourt nous a paru toujours hors du sens commun.

Domine, salvum fac Regem. Brochure in-8o ayant pour épigraphe ces vers parodiés de Racine :

O vous qui combattez pour un chef régicide,
Examinez sa vie et songez qui vous guide.
Un seul jour ne fait pas d'un lâche factieux
Un patriote pur, un prince vertueux.

C'est encore, on l'assure du moins, et nous ne

pouvons guère en douter, c'est encore une nouvelle production de la tête volcanique de M. Pelletier, jeune homme de Nantes, l'auteur de *Sauvez-vous ou sauvez-nous*, de *la Trompette du Jugement*, du *Coup d'Équinoxe*, *etc.* Si par le temps qui court il y avait encore quelque chose qui pût paraître audacieux, ce serait sans contredit ce pamphlet; on y dit tout crûment qu'il y avait à la Cour un parti pour faire aller le Roi à Metz et pour fomenter une cabale qui proclamât le duc d'Orléans Lieutenant-Général du Royaume, et Mirabeau Maire ou Ministre de Paris; que les chefs du Conseil secret étaient M. de La Clos, officier d'artillerie, auteur d'un roman honteusement célèbre, nommé *les Liaisons dangereuses*, M. le comte de La Touche, Schée, secretaire du Prince. etc. On ajoute « qu'Agnès Buffon, puissante législatrice du Duc, était l'âme de cette horrible intrigue..... qu'il avait fallu une grande étude préliminaire pour agencer tout, et surtout une grande combinaison de choses pour faire sortir le duc d'Orléans de son apathie, de son épicurisme, tranchons le mot, de sa jean f... habituelle, mais que rien n'était impossible au séducteur de la présidente de Tourvel. » (personnage du roman des *Liaisons dangereuses*) on ne craint pas d'assurer que le départ de S. A. est le résultat d'une transaction faite entre les conjurés. « M. de La Fayette, dit l'auteur anonyme, connaissait le moral de l'homme, il se charge de

la vengeance du Roi, de la Patrie... Il mande sur-le-champ au duc qu'il lui conseille de sortir de la capitale avant trois jours ou que sa vie est en danger; il fait mieux, il lui fait parvenir par tous les échos de Paris que, puisqu'il a voulu compromettre son existence, il lui offrira l'occasion de se satisfaire et qu'il le flétrira d'un soufflet en quelque lieu qu'il le trouve, fût-ce dans l'antichambre du Roi. La foudre n'a pas un effet plus prompt que la menace du jeune général, ce lâche et vil conspirateur vient tomber aux pieds du Trône qu'il voulait envahir, etc. » Nous ne nous permettrions pas de rapporter ici des inculpations aussi atroces, à beaucoup d'égards même si peu vraisemblables, si l'écrit qui les contient n'avait pas été répandu avec autant de profusion qu'aucune autre feuille du jour. Il est bon d'apprendre aux étrangers quelle est aujourd'hui l'étendue de ce bienfait si désiré par tous nos philosophes, par tous nos législateurs, la liberté indéfinie de la presse.

Le morceau le plus remarquable de ce singulier pamphlet, c'est celui où l'on a essayé de peindre le plus fameux de nos augustes Représentans à l'Assemblée nationale; le voici :

« Peut-on s'empêcher de porter ici le regard de l'indignation sur ce composé monstrueux d'éloquence et d'intrigues, de talens et de vices, connaissant tous les principes sans en avoir aucun; interdit par les lois et les tribunaux; faisant des lois et créant des tribunaux; méprisé

partout et partout recherché ; astucieux comme Ulysse, éloquent comme Hector, et lâche comme Thersite ; caméléon éternel, serpent vénéneux qui vous pique en vous pressant ; cœur dès long-temps flétri, étranger aux douceurs de l'amitié, sourd aux accens de la nature, brûlot sulfureux au milieu d'une flotte égarée ; vertébreux Minotaure de toutes les Pasiphaés ; être mal conséquent qui n'a pas eu, dans cette circonstance, l'esprit d'être ou de paraître moral ; ennemi né de tout ce qui méritait nos hommages ; ami inestimé d'une mésestimable société de révolutionnaires étrangers qui voudraient violer la Patrie qui les alimente, etc. »

M. de Mirabeau ayant appris qu'un libraire, Le Tellier, qui s'est permis de contrefaire ce vigoureux portrait, venait d'être arrêté, a eu la générosité d'écrire sur-le-champ une belle lettre au Comité de police pour solliciter son élargissement ; le Comité n'a pas eu plus d'égards pour ses sollicitations que M. le Comte n'en désirait probablement. Le premier imprimeur de l'ouvrage n'étant point connu, l'auteur n'a pu être dénoncé légalement.

Mémoires *secrets de Robert, comte de Paradès, écrits par lui au sortir de la Bastille, pour servir à l'histoire de la dernière guerre.* Un vol. in-8°.

M. de Paradès, mort l'année dernière dans

une habitation qu'il avait acquise à Saint-Domingue, prétendait descendre de la maison des Paradès en Espagne. On croit qu'il était bâtard d'un comte de Paradès, Grand d'Espagne, mort au service de France. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il était fils d'un pâtissier de Phalzbourg.

Les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer ne contiennent qu'une justification assez mal écrite de la conduite qu'a tenue l'auteur, relativement aux différentes missions qui lui furent confiées. On y trouve l'état des services qu'il a rendus à la France, et celui de sa fortune; il avoue que les bénéfices qu'il fit pour son compte dans l'année 1778 se montèrent à huit cent vingt-cinq mille six cents livres. S'il faut l'en croire, en 1779 Plymouth était vendu au ministère français, et rien n'eût été plus facile à M. d'Orvilliers que de s'en rendre maître sans coup férir. Il résulte de ces Mémoires justificatifs que toutes les intrigues tissues par M. de Paradès, toute son habileté, toute sa prudence et deux ou trois millions qu'il fit dépenser au Gouvernement, ne produisirent en effet aucun avantage à la France, mais il soutient que ce n'est pas sa faute. C'est donc celle des Ministres qui l'employèrent. A la bonne heure!

On lit dans l'avertissement que c'est d'après la lecture de ces Mémoires que M. le maréchal de Castries, alors Ministre de la marine,

rendit la liberté au comte de Paradès, et fit acquitter le reliquat de ses comptes.

La *Galerie des Etats-Généraux*. Deux vol. in-8°, avec cette épigraphe :

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.
VIRG.

C'est une suite de portraits; et en conséquence de l'épigraphe il n'y a que M. le comte de Mirabeau et deux ou trois de ses amis qui soient loués sans mesure; presque tous les autres sont égratignés ou déchirés avec plus ou moins de haine et d'adresse. Il faut avouer cependant que, quoique écrit avec beaucoup d'inégalité, c'est l'ouvrage d'un homme de talent et d'esprit, d'un homme du monde qui connaît même en général assez bien toutes les personnes dont le caractère a pu tenter sa malignité. On l'a d'abord attribué à M. de Champcenetz et de Rivarol, ensuite à M. le marquis de Luchet. Des gens mieux instruits ont cru y reconnaître la manière de M. Senac de Meilhan, l'auteur des *Mémoires de la Princesse palatine*, des *Considérations sur les mœurs*, etc.

OCTOBRE 1789.

Le 15 septembre on a donné sur le Théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation de *Démophon*, tragédie lyrique, en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, l'auteur du poëme de *La Toison d'or*, la musique d'un Allemand nommé Vogel. Ce jeune artiste, déjà connu par celle du premier opéra de M. Dériaux, est mort avant d'avoir achevé entièrement celle-ci.

Le sujet du poëme est assez connu par l'opéra du célèbre Métastase, qui porte le même titre, et par l'imitation qu'en a donnée il y a quelque temps M. Montmartel sur ce même Théâtre.

Dériaux a supprimé avec raison les personnages épisodiques de Néade, second fils de Démophon, et d'Ircile, princesse phrygienne ; l'action y gagne plus de rapidité, et l'intérêt n'est plus partagé comme dans l'opéra de Métastase et dans celui de M. Marmontel ; mais cet intérêt est encore assez faible, la supposition sur laquelle il est fondé paraît d'autant plus romanesque qu'on en ignore le motif. Des chœurs inutiles ou trop multipliés diminuent encore cet intérêt, en ralentissant trop souvent le mouvement de la scène. Quant au style, il est de la plus extrême négligence. La musique est un peu moins dépourvue de chant que celle de *la Toison d'Or*, mais c'est un tissu de réminiscences dont nos progrès en

musique nous ont appris à faire justice. Ce qui a été le plus vivement applaudi, c'est l'ouverture, on l'a fait répéter une ou deux fois; le caractère en est imposant, et la facture nous en a paru même assez neuve.

Correspondance particulière et historique du Maréchal Duc de Richelieu en 1756, 1757 *et* 1758 *avec M. Pâris Duverney, Conseiller d'État, suivie de Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, et précédée d'une Notice historique sur la vie du Maréchal.* Deux volumes in-8°.

Les lettres du Maréchal sont si pitoyablement écrites qu'il n'est pas aisé d'en soutenir la lecture, mais il faut pourtant les consulter comme des matériaux d'histoire assez curieux. Le Journal de l'expédition de Minorque occupe presque tout le second volume. Pour prouver que l'auteur de la notice historique ne peut être soupçonné d'avoir présenté son héros sous un aspect trop favorable, on ne citera que l'anecdote suivante; elle pourra donner en même temps l'idée du style et du bon goût de notre panégyriste. « Il » survint, dit-il, au Maréchal une maladie de » peau; on lui conseilla d'appliquer sur les par» ties affectées des tranches de veau, ce qui fit » dire aux plaisans que *ce n'était plus qu'un* » *vieux bouquin relié en veau* (1). »

(1) Ce mot est attribué au duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu.

L'expédition de ces Feuilles ayant été arriérée par plusieurs circonstances impérieuses auxquelles notre zèle n'a pu se soustraire, nous croyons devoir anticiper sur le mois de novembre afin de ne pas différer plus long-temps l'analyse de la tragédie de *Charles IX* de M. Joseph de Chénier (1), représentée pour la première fois au Théâtre français le mercredi 4 novembre. Il y avait long-temps qu'on n'avait vu à ce spectacle un concours de monde aussi prodigieux, on le croit même encore au-dessus de celui qu'attira le *Mariage de Figaro*, c'est tout dire. Comme on craignait, non sans raison, les efforts de différentes cabales, quelques *Districts* ayant déclaré qu'ils ne souffriraient point qu'on représentât sur le Théâtre de la Nation un pareil sujet, plusieurs autres ayant pris l'auteur et la pièce sous leur protection spéciale, un orateur du parterre, doué de l'organe le plus sonore, avant la toile levée a demandé la parole pour proposer que le premier qui tenterait de troubler le spectacle fût livré à la justice du peuple. M. P....... (2) n'a pas manqué d'appuyer la *motion*, et le mot terrible *à la lanterne* a retenti dans quelques coins de la salle. Le comte de Mirabeau ayant été aperçu l'instant d'après dans une troisième loge avec son ami M. Le Chapelier, l'un des

(1) L'auteur d'*Edgard, ou le Page supposé*, d'*Azémire*, etc.

(2) M. P......., après avoir attaqué tant de réputations sans rien ajouter à la sienne, paraît aujourd'hui s'être imposé la tâche glorieuse d'élever la muse tragique de son jeune ami, M. J. de Chénier, au-dessus de celle de Racine et de Voltaire.

plus fougueux députés de Bretagne, a été vivement applaudi, du moins par différens groupes du parterre, favorablement disposés pour le désigner à l'admiration publique; l'enthousiasme cependant n'a pas gagné beaucoup plus loin.

La marche de la pièce nous a paru plus sage que dramatique. Excepté la fin terrible du quatrième acte, il n'y a rien dans cette tragédie qui soit d'un intérêt vraiment théâtral, et l'idée de cette situation, comme nous l'avons déjà dit, ne lui appartient pas; aussi l'effet nous a-t-il presque toujours paru au-dessous de l'impression que devait produire un sujet de ce genre. Mais il y a de beaux détails dans le rôle de l'Hospital et dans celui de Coligni, un trait fort remarquable dans celui de Catherine, et, à travers beaucoup de lieux communs, des idées fortes et vigoureuses, quelques vers dignes de nos plus grands maîtres.

Ce qui n'a pas peu contribué, comme on peut croire, au succès de cet ouvrage, c'est la pompe du spectacle, la vérité du costume et des décorations, les souvenirs imposans que ce sujet rappelle, souvenirs assez présens pour que l'imagination des spectateurs y supplée souvent au travail du poëte. Tous les rôles ont été assez bien rendus; et le sieur Talma, l'un des derniers acteurs reçus, s'est distingué dans celui de Charles IX; il a joué surtout le dernier acte avec infiniment de chaleur et de vérité.

Encore des Savoyards, ou *l'Ecole des Parvenus*, *faisant suite aux Deux Petits Savoyards*; c'est le titre d'une comédie, en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre italien le vendredi 25 septembre. Cette pièce est de M. Pujouls, l'auteur du *Souper de Famille*, donné avec succès sur ce même Théâtre vers la fin de l'année dernière.

Il n'y a que trois semaines que les deux petits Savoyards sont avec leur mère chez le bon oncle Micheli. La famille, nouvellement réunie, vient d'arriver à Paris. M. Micheli cherche pour y monter sa maison trois domestiques, dont une femme. Les deux enfans et leur mère jettent les yeux chacun séparément, et en secret, sur Antoine, sa femme et son fils; ce sont d'honnêtes Savoyards qui les ont obligés autrefois lorsqu'ils étaient comme eux dans la peine. C'est de la manière dont s'y prennent les deux enfans pour placer leurs protégés que sort tout le comique et tout l'intérêt de ce petit drame. Pour faire réussir leur projet, ils se croient obligés de faire changer de costumes à leurs anciens camarades. Les soins et les embarras qu'il leur en coûte donnent lieu à quelques scènes plaisantes; mais tout cela finit par une moralité très-sérieuse. L'oncle, toujours bon, toujours humain, piqué de ce que ses neveux ont cru que les rustiques habits de leurs anciens amis pourraient leur nuire dans son esprit, feint d'avoir déjà donné les trois places sollicitées. Il fait ouvrir en même

temps une armoire où sont renfermés les anciens habits de ses neveux, le sien propre, avec le portrait de son frère dans le même costume. En leur montrant cette intéressante garde-robe, il leur dit que c'est toujours avec plaisir qu'il la contemple. Après cette leçon cependant il tire tout le monde de peine, en acceptant la vertueuse famille qu'on lui a présentée.

Il y a des longueurs dans cet ouvrage et même quelques niaiseries, mais on y a trouvé une foule de détails pleins d'esprit, de grâce, d'intérêt et de naïveté. L'auteur a retranché ce qui avait paru déplaire, et à la seconde représentation la pièce a parfaitement réussi.

Harangue de la Nation à tous les Citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques. Par M. Cérutti. Brochure de 74 pages in-8°.

« L'orateur des subsides, dit M. Cérutti, n'est pas aussi bien écouté que celui des insurrections; voilà pourquoi j'en ai choisi un accoutumé à tout obtenir. La Nation, haranguant elle-même les Citoyens, doublera, non leur richesse, mais leur zèle. Je me suis fait catéchiste du peuple dans un autre ouvrage, dans celui-ci je me fais son missionnaire. »

Le fonds de cette harangue n'est pas neuf, ce sont à peu près les mêmes idées que l'on a vues dans l'*Adresse*, rédigée, au nom de l'Assemblée nationale, par M. le comte de Mirabeau, ou plu-

tôt par son ami M. Duroveray, ancien Procureur-général de la République de Genève. Mais si le style de M. Cérutti est moins énergique, moins serré, il a, ce me semble, plus de douceur, plus d'âme et de vérité, autant d'éclat, quelquefois même autant de véhémence. On a été vivement frappé de l'apostrophe suivante :

« On dit qu'il existe parmi vous, ô Citoyens français! des génies malfaisans qui sèment en tout lieu la méfiance et la discorde; qui dirigent du sein des ténèbres les complots, les ravages; qui, placés sur des hauteurs inaccessibles, ainsi qu'on peint les négromans, contemplent d'un œil voluptueux et féroce les orages qu'ils ne cessent de susciter; de qui la voix tonnante invoque le crédit et le consterne et l'atterre; qui attachent aux principes le fil de leurs trames; qui dissolvent tous les nœuds, et n'en laissent refaire aucun; par qui le peuple est réduit aux révoltes pour tout travail, et aux fureurs pour toute subsistance; qui portent l'incendie dans toutes les parties de l'administration, et sonnent le tocsin contre elle; qui voudraient faire de la France un Royaume sans Roi, sans Ministres, sans tribunaux, sans armée, sans trésor; qui ont tué le despotisme pour en hériter; qui ont affranchi l'imprimerie pour l'associer à leurs vengeances; de qui la plume acharnée boit le sang et l'imposture; qui, par des explosions combinées, font une ruine à chaque fondation; qui, comme Arimane, corrompent chaque germe de bien au moment qu'il se développe.... On dit

que ces génies malfaisans existent; on dit qu'ils existent dans le sanctuaire même de la Législation; on dit qu'ils appuient sur elle le levier des complots pour soulever toute la France; on dit qu'ils portent en même temps la toge sénatoriale, la hache des licteurs et le poison de la satire.... On dit.... Mais non, de pareils hommes n'existent pas, l'imagination effrayée ou le ressentiment exagérateur ont seuls forgé ces démons invisibles et invraisemblables. »

Quelque sujet que traite M. Cérutti, on peut compter qu'il a toujours de l'esprit et des idées de reste. Ce que le fonds de l'ouvrage ne semble plus pouvoir supporter, il se permet de le rejeter dans des notes, et celles qui se trouvent à la fin de sa harangue ne paraissent pas moins intéressantes que le discours même. Nos lecteurs en jugeront par les citations suivantes :

« Aujourd'hui le Pouvoir Législatif est disséminé en cent mille assemblées discordantes ; le Pouvoir Exécutif est éparpillé en cent mille corporations militaires ; le Pouvoir Judiciaire est partout immobile, ou partout abusif. On dit que c'est le passage du désordre à l'ordre ; moi, j'ai peur que tout ne se brise dans le passage : ce qu'il importe avant tout, c'est de rasseoir le Pouvoir Exécutif. L'autorité sans loi est un monstre dévorant ; la loi sans autorité un impuissant fantôme.

» .... On reproche à M. Necker tout ce qui ne dépend pas de lui. Lorsqu'une révolution est di-

rigée par un grand homme, elle s'arrête à la borne de ses principes; mais lorsqu'elle est conduite par un corps nombreux, elle suit à travers les événemens la marche des passions ou celle des opinions tumultueuses. La métaphysique, la vanité, l'ambition, la vengeance se disputent alors un État: la métaphysique voudrait en faire un roman, la vanité un théâtre, l'ambition un champ de bataille, la vengeance un désert. »

Les Actes des Apôtres, par M. Pelletier et compagnie.

Il en a déjà paru cinq ou six chapitres. C'est une espèce de feuille périodique, où l'on se permet de s'égayer un peu aux dépens de l'Assemblée nationale. Il serait difficile de donner une juste idée de cette rapsodie de sarcasmes, de plaisanteries et de calembours plus ou moins amers, plus ou moins heureux; mais il n'est que trop certain que le succès de cette folie doit déplaire à nos augustes Législateurs. A l'occasion du décret qui vient de décider qu'il y aura deux séances par jour trois fois par semaine, l'historien des *Apôtres* observe qu'on a vu à Versailles, le 4 août, quelle était l'influence d'un bon dîner, et que c'est avec reconnaissance qu'il apprend à la postérité que M. Pain, M. Perdrix, M. Salé-de-Choux et les deux MM. Fricot, ont été de l'avis de la majorité.

Il dit ailleurs que l'ancien Comité des Recherches vient de trouver à Vincennes un fragment

écrit de la main de Salluste, dans la chambre qu'a occupée M. de Mirabeau, lorsque le Pouvoir arbitraire faisait de ces horribles cachots la retraite de la vertu et des mœurs; que ce fragment n'est, à proprement parler, qu'une généalogie de Catilina, que l'historien romain fait descendre d'une branche de la dynastie des Pélopides, qui passa à Carthage, de là à Marseille, et s'établit enfin en Italie, sous le nom de *Riquettus* (1). Le surnom de Catilina fut donné, ajoute-t-il, à ce chef de conjurés par allusion à sa voix et à sa figure, qui avaient beaucoup d'analogie avec le chat-tigre, nommé en langue punique *Catinlionac*, ainsi que l'a savamment observé M. Volfius, député de Dijon, *in operibus ineditis*.

Dans un autre chapitre il rapporte une lettre du comte de Lauragais à l'imprimeur Baudouin, dans laquelle il se plaint qu'on lui envoie je ne sais quel journal, sous l'adresse de M. le comte de Lauragais, Américain. « Le décret, dit-il, qui prétend effacer entre les hommes la distinction du blanc au noir, permet encore à chacun de porter son nom; et peut-être est-il assez probable que, dans sa sagesse, l'Assemblée nationale conservera notre costume, parce que nous mettant au blanchissage blanc, noir, jaune, comme des mouchoirs de toutes couleurs, ces mouchoirs doivent conserver leur marque jusqu'à ce que l'Assemblée détruise toute idée de propriété. »

(1) Riquetti est le nom de famille de M. de Mirabeau.

*Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M**** (c'est-à-dire Maintenon), deux petits volumes in-8°, par M. le vicomte de Ségur (1).

Nous avons déjà des lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné; on les avait attribuées long-temps à M. Bret, l'éditeur de Molière, à d'autres écrivains plus célèbres, tel que l'auteur du *Sopha*; mais on a su depuis qu'elles étaient bien sûrement l'ouvrage de M. Damours, avocat au Parlement, mort, je crois, l'année dernière, dans un âge assez avancé. La nouvelle correspondance que nous avons l'honneur de vous annoncer n'appartient pas moins sûrement à M. le vicomte de Ségur. Tout le monde connaît, dit l'éditeur, les amours du marquis de Villarceaux et de mademoiselle de Lenclos; ils ne furent troublés que par la connaissance qu'elle fit de madame Scarron, alors mademoiselle d'Aubigné, et si connue depuis sous le nom célèbre de madame de Maintenon. Le marquis de Villarceaux ne put résister aux charmes de mademoiselle d'Aubigné, et sacrifia à des espérances frivoles le plaisir qu'il goûtait dans les bras de Ninon. C'est peu de temps avant cette époque que commence la correspondance. Les dix premières lettres, ajoute modestement l'auteur, ont peu d'intérêt; on ne s'est pas permis de les supprimer, et peut-être

(1) On connaît de lui d'assez jolies chansons et trois proverbes dramatiques en vers qui parurent il y a deux ou trois ans.

est-il piquant de voir successivement Ninon tendre, jalouse, inconstante et toujours aimable.... Il n'eût pas été moins piquant de savoir si madame Scarron a véritablement été maîtresse de M. de Villarceaux; mais comme les Mémoires du temps ne jettent qu'une faible lumière sur ce point, ces nouvelles lettres laissent aussi le lecteur, à cet égard, dans une grande incertitude. « Ninon dit bien qu'elle a prêté quelquefois sa chambre jaune à Villarceaux et à madame Scarron; » mais une seule phrase jetée au hasard, qui n'est peut-être qu'une gaieté de mademoiselle de Lenclos, doit-elle arrêter notre jugement?

On trouve dans ces lettres de l'esprit et des prétentions, de la négligence et de la grâce; mais le plus grand défaut qu'on ait à leur reprocher sans doute, c'est d'être beaucoup trop de ce siècle et trop peu du siècle passé, pour les mœurs comme pour le style. L'auteur a cependant eu le secret de rappeler quelquefois des mots et des anecdotes du temps, d'un caractère assez singulier; qu'il nous soit permis d'en citer un exemple. « Mon Dieu! dit Ninon, que Lauzun a été ai- » mable l'autre jour chez moi! On lui disait qu'une » femme mettait du blanc : *tant mieux*, dit-il, *car* » *si elle mettait du noir, ce serait épouvan-* » *table.* »

Je ne crois pas que ce nouveau roman présente des vues bien neuves sur l'histoire du cœur humain; mais il me semble qu'il y a, par exemple, dans les réflexions suivantes beaucoup de finesse

et de vérité; c'est Ninon qui les adresse au marquis de Villarceaux.

« L'art ne fait point naître les sens, c'est un don de la nature. Vous ne pouvez donc devoir mademoiselle d'Aubigné qu'à sa tête; oui, Marquis, qu'à sa tête : écoutez seulement. Par le mot *sens* on ne veut peindre que cet attrait invincible pour le plaisir que les hommes cherchent toujours dans leurs maîtresses. Il en est cependant un autre qui peut porter le même nom; celui-ci est presque indéfinissable, il naît du désœuvrement, de la lecture des romans, de l'exaltation actuelle; c'est un vide, un besoin inexplicable qui règne dans la tête de quelques femmes, auquel elles sont aussi soumises qu'aux mouvemens involontaires de leurs sens. Ce désir chimérique les domine, d'autant plus qu'il n'a point de but réel; un homme adroit le tourne toujours à son avantage : avec art il gagne la confiance d'un cœur qu'il veut séduire; connaissant sa faiblesse, il la plaint, il parle d'un bonheur qui lui est inconnu et qui fait le charme de la vie : aisément il monte une tête qui s'exalte d'elle-même; elle croit voir sa chimère se réaliser; bientôt celui qui la lui fait entrevoir lui devient nécessaire. S'il a le sens commun, alors il s'éloigne, il augmente par-là le désir, le besoin qu'on a de le voir; si ce désir ne devient pas une passion, il est si vif qu'il porte souvent aux mêmes sacrifices, etc. »

NOVEMBRE 1789.

L'ABSENCE. *A Babet.*

Je souffre, ma Babet l'ignore.
Peut-être même en cet instant
Au nouvel amant qui l'adore
Sa bouche a souri tendrement.
Peut-être, hélas !... Mais je l'ignore.
Ah ! l'heureux sort que d'être absent !
Elle a passé la douce aurore
Qui lui promettait mon retour ;
Babet sans y songer encore
A su jouir de ce beau jour.
Combien l'absence sert l'amour !
Moi, pour Babet toujours le même,
En la voyant je la croirai,
En la croyant je l'aimerai ;
Tout s'excuse dans ce qu'on aime.
Mais je soutiens que tout amant,
Comme moi sans être en délire,
Plus d'une fois aurait pu dire :
Ah ! l'heureux sort que d'être absent !

On a donné au Théâtre italien, samedi 31 octobre, la première représentation de *Raoul, Sire de Créqui,* comédie lyrique en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Monvel (1), mu-

(1) M. Boutet de Monvel, ancien acteur de la Comédie française, ensuite lecteur de S. M. le Roi de Suède, depuis enterré glorieusement dans le nécrologe de plusieurs Journaux, puis marié, puis voyageant... après avoir erré sur quelques théâtres de province, vient de reparaître, au grand étonnement de la capitale, sur celui des *Variétés*

sique du chevalier d'Alayrac. Le sujet de cette pièce est tiré d'une *Nouvelle* de M. d'Arnaud. C'est plutôt une pantomime qu'une pièce, mais c'est une pantomime fort dramatique et surtout fort pittoresque.

L'analyse la plus fidèle ne saurait donner une juste idée de l'effet d'un ouvrage qui est tout en situations; si le prémier jour on y a trouvé quelques langueurs, ce ne peut guère être dans les développemens, car il n'y en a presque point; c'est uniquement dans le mouvement de l'action dont la vraisemblance exigeait sans doute, pour ne pas troubler l'illusion, que les temps fussent encore plus pressés. C'est ce qu'on a eu l'attention de faire aux représentations suivantes, et le succès de l'ouvrage s'est soutenu. Il y a dans le second acte un mérite très-neuf et très-réel, c'est la manière adroite dont les deux scènes se trouvent toujours liées; soit qu'elles se succèdent l'une à l'autre, soit qu'elles soient simultanées, l'effet de l'une ajoute toujours infiniment à l'effet de l'autre. La musique n'a rien de remarquable, mais elle est en général assez analogue au caractère des différentes situations, et sous ce rapport elle a été justement applaudie.

La mort de Molière, comédie en trois actes, en vers, de M. le chevalier de Cubières, représentée pour la première fois au Théâtre français le jeudi 19 novembre, n'a pas été entièrement achevée;

Amusantes, où, malgré la faiblesse de ses moyens physiques, il n'a pas joué un seul rôle dans lequel il n'ait eu le plus grand succès.

aussi quelle idée que celle de choisir pour le sujet d'une comédie la mort d'un grand homme, et de le présenter pour ainsi dire agonisant durant deux actes! Cette situation a paru si triste et si pénible, qu'on a su presque bon gré à l'auteur de n'avoir pas eu le talent de la rendre plus intéressante; on trouve en effet dans l'invention de cette pièce beaucoup moins d'originalité que de démence et de bizarrerie. Le premier acte cependant offre quelques jolis vers et même une idée de scène assez heureuse. Chapelle a communiqué à Molière une pièce de sa façon. Il y trouve de l'esprit, des traits, mais pas le sens commun:

Croit-il mon pauvre ami que pour la comédie
L'esprit soit suffisant? Du bon sens, du génie,
Voilà, voilà surtout les dons qu'il faut avoir.
Tel qu'il est, en un mot, l'homme cherche à se voir,
Et non tel qu'on l'a peint dans cet œuvre infidèle.
Qui manque la copie est sifflé du modèle.
Je ne répondrais point que cet ouvrage-là
Ne réussît pourtant, qu'il ne plût; et voilà
Comme de Beaux-Esprits, membres d'Académies,
Quand je ne serai plus, feront des comédies...

Molière s'explique franchement avec son ami, et pour justifier son opinion il lui propose de consulter La Forêt, sa bonne servante. Chapelle, qui trouve l'épreuve bizarre, la croit encore fort hasardeuse: *Elle est accoutumée à tout ce qui vient de vous, et votre renommée lui fait trouver tout bien.* — *Disons-lui*, répond Molière, *que la pièce est de moi...* — Plus d'excuse. On appelle La Forêt.

Molière lui lit le commencement de la première scène; c'est *l'Insouciant*, comédie en cinq actes; il n'en a guère lu plus de trente vers que la pauvre fille appuyée sur son balai s'endort.—*La Forêt?...*

Vous voyez l'effet de la lecture,
Elle dort tout debout.

Ce trait ne pouvait manquer de réussir.

Elle vient de paraître enfin la seconde partie des *Confessions de J. J. Rousseau*, en deux volumes in-8°, et c'est sur une copie déposée à Genève que paraît avoir été faite l'édition. Cette seconde partie, quant au talent de l'écrivain, est assurément au dessous de la première; elle est plus méprisable encore quant au fonds; c'est un tissu de bassesses, de folies, souvent même de *platises*, le mot est de l'invention de Rousseau, et semble fait tout exprès pour caractériser une grande partie des détails contenus dans ce singulier ouvrage. Il y a cependant une sorte de charme attaché à cette lecture dont on ne saurait se défendre; on se fâche, on s'indigne souvent contre l'auteur, on est tenté plus d'une fois de jeter le livre, mais on le reprend toujours, et quelque humeur que puissent donner ses injustices, ses préventions, ses extravagances, on finit par admirer le talent qui a pu jeter tant d'intérêt sur des inepties aussi bizarres, quelquefois même aussi odieuses (1). In-

(1) Que penser par exemple d'un homme qui, après avoir annoncé qu'il envoya ses trois enfans à l'hôpital des Enfans-Trouvés, ajoute : « Si je disais mes raisons, j'en dirais trop; puisqu'elles ont pu me » séduire elles en séduiraient bien d'autres. »

dépendamment de cette magie de style qui n'appartient qu'à Rousseau, l'on sent que tout homme capable d'impressions vives et qui se permettrait d'exprimer toutes celles qu'il a éprouvées dans le cours de sa vie, sans aucun ménagement ni pour lui-même ni pour les autres, offrirait toujours à la curiosité de ses lecteurs un attrait assez piquant; mais comment un homme qui a quelque moralité dans le cœur peut-il se déterminer à laisser un pareil ouvrage après lui? Les *Confessions* de Jean-Jacques décèlent un motif qui le rend plus coupable; il paraît évident qu'il ne s'est déterminé à se peindre lui-même avec tant de franchise que pour acquérir le droit de consacrer ainsi la mémoire de tous ses ressentimens personnels, et dans l'espérance de faire croire le mal qu'il dirait des autres comme celui qu'il jugerait à propos de dire de lui-même. Mais Rousseau, dit-on, voulait que cet ouvrage ne parût que vingt-cinq ans après sa mort, lorsqu'il serait à présumer que toutes les personnes compromises par ses aveux ou par ses préventions ne seraient plus.... Ah! c'est en cela même que l'idée m'en paraît mille fois plus révoltante; se retrancher dans sa tombe pour déchirer, pour assassiner plus sûrement les objets de ses liaisons les plus intimes, n'est-ce pas ajouter à la plus noire perfidie la plus odieuse lâcheté? Si votre âme a besoin de haine et de vengeance, laissez du moins à ceux que vous voulez poursuivre le moyen de se défendre. « Ne voyez-» vous pas, dit M. Cérutti, combien il est horri-

» ble qu'un homme, fût-il un demi-Dieu, immole
» en mourant sur sa tombe les amis de sa vie, et
» force leurs mânes plaintifs à suivre avec opprobre
» les siens jusqu'à la dernière postérité? Des con-
» fessions de ce genre sont un héritage de fureur
» et des legs d'infamie. »

Ce qui peut consoler infiniment les personnes calomniées dans cet ouvrage, c'est que l'ouvrage même, tout séduisant qu'il est, n'en renferme pas moins toutes les preuves de la folie de l'auteur et de l'absurde injustice de la plupart de ses visions. Un des hommes qu'il paraît avoir aimés le plus tendrement pour le haïr ensuite avec la violence la plus extravagante est M. de Grimm, mais lorsque les plaintes qu'il se permet de répandre contre lui avec tant de fiel et d'amertume cessent d'être vagues, lorsqu'il cherche à le justifier en quelque manière des torts dont il l'accuse, il ne trouve à citer que les actions en elles-mêmes les plus indifférentes, des tracasseries, de véritables misères de société sur lesquelles son imagination, offusquée de sombres vapeurs, élève les complots les plus criminels, les conspirations les plus monstrueuses; cette démence va jusqu'à lui persuader que M. de Grimm, du fond de son cabinet, s'était ligué avec les Puissances pour faire entreprendre à M. de Choiseul la conquête de la Corse, uniquement afin d'empêcher Jean-Jacques d'en être le législateur.

S'il y a quelque chose de clair dans l'origine de ces terribles querelles de Rousseau avec l'Encyclopédie, c'est que toutes les têtes de nos philoso-

phes et surtout la sienne avaient été étrangement brouillées par la coquetterie de madame d'Epinay et de madame la comtesse d'Houdetot, sa belle-sœur. La première avait donné à Rousseau les preuves les plus touchantes de la plus tendre amitié, et n'en fut récompensée que par des procédés d'une ingratitude atroce. L'autre lui inspira un amour dont les transports sont peints comme il les avait sentis, en traits de feu. L'histoire de cette passion si brûlante et si malheureuse forme la partie la plus intéressante des nouvelles Confessions; en voici un détail exprimé tout-à-la-fois avec tant d'énergie et tant de décence qu'on nous pardonnera de le citer.

« Il y avait une lieue de l'Hermitage à Eaubonne (où demeurait alors madame d'Houdetot). Je passais par les coteaux d'Andilly qui sont charmans. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblans ne pouvaient me soutenir, j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir; toute ma machine était dans un désordre inconcevable; j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais en parlant de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il fût possible de m'en

délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyais tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile, etc. »

CHANSON *sur l'air de la romance de* Nina : *Quand le bien-aimé reviendra.*

Le duc d'Orléans reviendra,
Tous les matins on nous l'annonce.
Le duc d'Orléans ne vient pas,
Sa fuite seule le dénonce.
Chacun l'accuse (*bis*), hélas! hélas!
Le duc d'Orléans ne vient pas (*bis*).

Aussitôt qu'il arrivera
Dans sa malheureuse patrie,
D'un seul mot il repoussera
Les soupçons et la calomnie;
Chacun l'espère (*bis*); ha! ha! ha! ha!
Nous verrons comme il s'y prendra (*bis*).

Aisément il triomphera;
Mais pour que son destin s'achève,
Son cher La Clos le conduira
Aux Porcherons, puis à la Grève,
On l'y désire (*bis*); ha! ha! ha! ha!
Nous verrons s'il s'en tirera (*bis*).

LE *Nuage, apologue imité du hollandais, par M. Mallet de Genève.*

Au temps où le soleil va dorer les moissons,
Un jour que dans le ciel les vents étaient en guerre,

Un nuage de neige abattu sur la terre
Blanchit en un instant et coteaux et vallons.
« Nous avons changé les saisons,
» Disait le nuage superbe,
» On ne voit plus la terre, on n'aperçoit plus d'herbe,
» Tout est couvert de nos flocons. »
Tout changement subit ne peut être durable.
Le soleil darde ses rayons,
La neige disparaît, la terre est habitable.
L'intrigant rit en vain du sage qu'il accable,
Il ne lui peut ôter nos cœurs et ses vertus.
Le Ciel parle, tout change à sa voix formidable;
L'homme de bien triomphe, et le méchant n'est plus.

ÉPIGRAMME, *attribuée à M. de Rhulière.*

Deux grands auteurs, tous les deux gens de bien,
Servaient jadis sous les aristocrates;
Mais ce métier n'étant plus bon à rien,
Ils se sont faits professeurs démocrates.
Qu'ils sont brillans parlant de droit public!
Qu'ils sont charmans enseignant leur district!
En prose, en vers, on les a vus de glace.
Ils sont de feu pour changer notre sort.
Je les admire; un seul point m'embarrasse,
C'est de savoir lequel est le plus fort
Du fier La Harpe ou du brave Chamfort.

VERS *pour le Vieillard* (1) *âgé de cent vingt ans, présenté au Roi et à l'Assemblée nationale.*

A l'œil des curieux ma vieillesse se livre,
Elle présente à l'homme un agréable espoir.
Je ne me fais pas voir pour vivre,
Mais je vis pour me faire voir.

(1) Né à Sarsie, au Mont-Jura, le 10 novembre 1669.

Le Tuteur Célibataire, comédie en un acte, en vers libres, donnée pour la première fois au Théâtre italien le mardi 17 novembre, est de M. Desforges, l'auteur de *Tom-Jones à Londres*, de *la Femme Jalouse*, etc.

Un tuteur distrait par son goût pour les plaisirs et surtout le célibat ne s'avise d'offrir sa main à sa pupille que lorsqu'il y a déjà quelques années qu'elle a donné la sienne en secret au neveu de ce même tuteur, qui pouvait se flatter d'obtenir la préférence s'il eût songé dix ans plus tôt à la mériter. Notre vieux célibataire a formé en même temps le dessein de faire épouser à ce neveu une veuve de quarante ans, fort riche, qui, ayant découvert l'intrigue des deux jeunes gens, renonce non-seulement de bonne grâce à son projet, mais parvient encore à faire confirmer leur mariage. Elle y réussit d'abord en menaçant le tuteur d'un procès, ensuite en consentant de le recevoir pour son époux.

Ce fonds est assez commun, assez léger, mais il y a des détails agréables, surtout dans le rôle de la veuve, et la manière dont madame Gontier chargée de ce rôle a su le faire valoir nous a paru décider le succès de ce petit ouvrage.

Lundi 16 de ce mois, l'Académie française eut l'honneur de présenter son hommage à leurs Majestés et à Monseigneur le Dauphin. M. le chevalier de Boufflers, portant la parole en qualité de Directeur, prononça les discours suivans.

Au Roi.

« SIRE,

» Quatorze siècles d'amour de la Nation la plus » fidèle et la plus enthousiaste de ses Rois avaient » fait contracter à vos prédécesseurs de grandes » obligations, toujours accrues, et quelquefois ou- » bliées. Il était réservé à Votre Majesté de s'ac- » quitter envers son Peuple, et c'est désormais à » votre Peuple à s'acquitter envers son Roi. »

» Ce généreux projet que Votre Majesté a » conçu de si bonne foi, ce besoin sublime du » bonheur de tous les hommes, ces intentions si » vraies, si bienfaisantes, si inconcevables pour » les âmes vulgaires, devaient trouver des incré- » dules parmi ceux qui ne pouvaient lire au fond » de votre cœur. Aujourd'hui, Sire, vous per- » mettez qu'on y lise, vous vous montrez à cha- » cun tel que vous êtes pour tous. Plus de bar- » rières, plus de distance entre vous et vos » sujets; leur amour vous appelait, votre amour » vous rapproche. Votre présence désirée annonce » et renferme tous vos bienfaits, et vous daignez » vous-même être le gage de vos promesses. Aussi » votre Peuple attendri ne cesse-t-il d'admirer » cette égalité que rien ne dérange, cette modé-

» ration que rien n'altère, cette sensibilité que rien » ne refroidit, cette constance que rien ne lasse; » et jamais tant de regards n'ont été fixés sur tant » de vertus.

» Parmi de si justes hommages, daignez, Sire, » distinguer ceux des Gens de Lettres dont votre » Académie ose être auprès de vous l'interprète » et le garant. Votre Majesté n'aura point de » meilleurs sujets, parce que les Rois n'ont point » de meilleurs juges. Eh! quels hommes, Sire, » pourront faire autant pour votre gloire que » ceux qui, libres de passions et d'intérêts, s'oc- » cupent en silence à fixer la vérité fugitive, et à » présenter aux âges futurs le tableau fidèle de » l'âge présent! Ils écriront ce qu'ils savent, ils » peindront ce qu'ils voient, ils rehausseront en- » core vos actions en expliquant vos motifs; enfin » ils apprendront aux générations étonnées qu'à » vous seul est dû le bonheur dont elles jouiront, » que de votre propre mouvement vous avez pro- » noncé dans la grande cause des Peuples, et » que, le premier entre tous les Rois, vous vous » êtes montré aussi juste que la Loi, aussi bon » que la Nature. »

A la Reine.

« MADAME,

» Si j'osais tracer à Votre Majesté l'image d'une » personne vraiment digne des hommages de l'uni- » vers, sur qui le Ciel semblerait avoir d'avance » répandu l'éclat du diadème, qui joindrait une

» dignité plus qu'humaine à une grâce presque
» divine, dont l'affabilité conserverait je ne sais
» quoi d'imposant qui obligerait à la vénération
» en permettant la confiance, et chez qui enfin la
» délicatesse de son sexe, en offrant l'expression
» des qualités les plus aimables, semblerait servir
» de voile à la force et au courage d'un Héros,
» Votre Majesté nommerait l'auguste Marie-Thé-
» rèse, et tous les Français nommeraient son au-
» guste fille. Si j'ajoutais de nouveaux traits, si je
» faisais connaître cette âme égale et généreuse,
» aussi forte contre ses propres chagrins que sen-
» sible aux peines des autres, avec cette raison
» en tout temps maîtresse d'elle-même, souvent
» inspirée, jamais dominée par les événemens;
» enfin si j'essayais de peindre ce don heureux
» d'étonner et de gagner les esprits par un main-
» tien toujours digne, mais toujours conforme aux
» circonstances les plus difficiles, et ce charme in-
» définissable qui naît de la convenance et de la
» grâce, et qui prête aux moindres paroles plus
» de force qu'à des armes et plus de prix qu'à des
» bienfaits, Votre Majesté continuerait toujours à
» reconnaître et à être reconnue. Telle en effet,
» Madame, on vit autrefois votre immortelle
» mère, et telle on croit la voir encore; c'était
» ainsi qu'avec un tendre enfant, l'espoir de l'Em-
» pire entre ses bras, elle vint se montrer et se
» confier à la Nation la plus jalouse de son in-
» dépendance; de tels moyens ne manqueront
» jamais : elle arracha des larmes des yeux les

» plus farouches, elle ramena les esprits les plus
» anciennement aliénés; et l'on connut dès-lors
» que les peuples les plus libres sont en même
» temps ceux qui mettent le moins de bornes à
» leur enthousiasme, et qui savent le mieux obéir
» à des vertus dignes de leur commander...»

A Monseigneur le Dauphin.

« Et vous, Monseigneur, votre aimable enfance
» est loin encore de méditer sur les grands évé-
» nemens et même sur les grands exemples dont
» elle est entourée; mais votre candeur, votre
» grâce, vos caresses, et cette confiance ingénue,
» et ces jeux innocens, et cette inaltérable gaieté
» opposent un contraste intéressant aux sérieuses
» pensées qui, même en votre présence, absor-
» bent tous les esprits. Cependant, Monseigneur,
» lorsque vous semblez ignorer les hautes desti-
» nées qui reposent sur votre tête, la Nation
» attentive lit d'avance les siennes dans cette santé
» brillante qui vous promet à d'autres générations,
» et dans cet air de bonté qui nous annonce leur
» bonheur; mais, Monseigneur, on pourrait tirer
» des augures encore plus certains de ces réponses
» naïves qui sont parvenues jusqu'à nous, et que
» l'Académie ne rendra jamais avec la grâce qui
» les accompagnait; vous aimez bien mieux être
» ici, disiez-vous, parce que vous êtes bien plus
» avec le Roi et la Reine. Répétez-les souvent,
» Monseigneur, ces touchantes paroles, répandez
» ainsi à chaque instant un nouveau rayon de joie

» dans le cœur de vos augustes parens, et daignez » seulement ajouter que vous parlez au nom de » tous les Français. »

EXTRAIT *du Manuscrit d'une Femme célèbre, intitulé* Conseils à ma jeune Amie.

Vous êtes encore loin, ma chère Pauline, du temps funeste où nous sommes forcées de nous avouer que tout passe, mais votre fille en grandissant, en attirant les regards, sera le terme de vos prétentions et le baptistère où l'on ira chercher votre âge. Par ce que vous entendez dire des autres femmes vous devez vous attendre à ce qu'on dira de vous. Pour vous mieux prémunir contre ce moment critique, il faut que je vous conte de quelle manière je l'ai passé moi-même.

J'étais parvenue à l'âge de quarante ans sans m'être aperçue d'aucune dégradation dans ma figure; soit que l'extrême parure nécessaire à mes rôles favorisât l'illusion des autres, soit qu'elle fût soutenue par la variété des personnages que je représentais, soit qu'on fût maîtrisé par les passions que je m'efforçais de bien peindre, ou par l'optique du théâtre, tous mes amis me trouvaient charmante, et mon amant m'aimait à la folie; bref je ne me doutais de rien. Un jour plus vivement pressée du désir de plaire, je voulus ajouter à mes charmes le secours de ces parures élégantes que nous avons toujours en réserve, et qui font faire Ah!... quand on nous voit. Me regardant continuement au miroir pour voir si mes cheveux

allaient bien, il me sembla que ma femme de chambre se négligeait, qu'elle oubliait l'air de mon visage, qu'elle avait l'intention de me rendre moins jolie ce jour-là que de coutume. Cependant je demandai avec confiance le charmant bonnet qui devait tout surmonter, mais de quelque façon que je le tournasse j'en fus mécontente, je le jetai, j'en demandai vingt autres, et, confondue de n'en trouver aucun qui m'allât comme je voulais, je m'examinai scrupuleusement moi-même. Le nez sur la glace éclairée par le jour le plus pur, je vis plusieurs sillons de rides sur mon front! dans les deux coins de mes yeux! dans le tour de mon cou! la blancheur de mes dents n'avait plus le même éclat! mes lèvres étaient moins fraîches, mes yeux moins vifs, et malheureusement je me portais bien dans ce moment-là! Forcée de m'avouer que ce n'était pas la faute de ma femme de chambre et de mes bonnets, que c'était moi qui n'était plus la même, je fondis en larmes. Quelle faiblesse! direz-vous. Hélas! j'aimais, mon bonheur dépendait de plaire, ma raison m'ordonnait de n'y plus prétendre! Ce moment fut affreux, ma douleur dura près de six mois; elle était d'autant plus pénible qu'il fallait la cacher pour n'en pas avouer la cause; mais dès le premier moment de cette cruelle découverte je me vouai à la plus grande simplicité; en n'attirant plus les yeux sur ma parure je me flattai d'échapper plus aisément aux coups-d'œil de détail; la critique et l'envie doivent au moins se taire devant celles qui se font

justice; je n'exigeai plus rien; en redoublant tous les soins de l'amour je n'en parlai plus le langage, insensiblement j'en réprimai tous les désirs. Ma conduite frappa, l'on m'en demanda compte, on fut touché de celui que je rendis, j'obtins par-là de jouir encore cinq ans d'un cœur que beaucoup de femmes me disputaient, et que la jouissance d'une grande fortune me fit perdre sans retour.

Faites vos réflexions là-dessus, ma chère amie. Arrivées à l'âge de trente ans, les hommes ont la sottise de nous constituer vieilles et de blâmer en nous ce qu'ils osent prétendre pour eux dans la plus dégoûtante caducité; cette injustice est plus digne de pitié que de colère, ne vous en offensez point et n'y sacrifiez jamais rien; c'est votre vanité, votre délicatesse, votre raison qu'il faut consulter pour savoir ce que vous avez encore à prétendre. Vous ne pouvez alors dissimuler que chaque jour va vous enlever une grâce, mais votre âme exercée par le temps et l'expérience voudra sûrement les remplacer par des vertus; elles vous assureront un empire bien plus doux, bien plus durable que celui de la beauté.

MÉMOIRES *de M. le duc de Choiseul, ancien Ministre de la marine, de la guerre et des affaires étrangères, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux dans son cabinet à Chanteloup en* 1778. Deux vol. in-8°.

Pour être très-authentiques, ces Mémoires malheureusement n'en sont pas plus intéressans,

ce ne sont que quelques pièces détachées; une longue histoire assez peu piquante de sa première tracasserie avec M. le Dauphin, elle lui fut suscitée par M. de La Vauguyon; des réflexions très-superficielles sur la liberté de l'exportation en 1775; les détails de l'intrigue de l'abbé Terray, de madame du Barry et du duc d'Aiguillon pour le faire renvoyer du ministère; le compte qu'il rendit au Roi de son administration du département des affaires étrangères depuis 1757 jusqu'au 16 mars 1770, d'où il résulte qu'il a réduit la dépense de 57 millions à 7 millions, ce qui fait 50 millions d'économie, sans que l'Etat politique soit changé; le compte de son administration du département de la guerre, etc.; un projet de finance et de liquidation des dettes de l'Etat, et de borner la dépense du Roi en 1777. La grande base de ce projet est un bail de cinquante ans avec la Ferme-générale; des réflexions sur l'établissement d'Etats-Provinciaux en France de 1778. Il trouve un grand inconvénient dans l'établissement des premières Administrations Provinciales, c'est de n'avoir pas assez donné d'influence aux Commissaires du Roi. Longs, très-longs détails des intrigues de M. le duc d'Aiguillon et de madame du Barry, pour lui faire ôter par le Roi la charge de Colonel-général des Suisses et Grisons; M. d'Aiguillon écrivit à M. du Châtelet pour le charger de lui en demander la démission, et le Roi, au bas de la lettre, ajouta de sa main : *Ce que des-*

sus est ma façon de vouloir. Cette apostille, dit-il, peint sa faiblesse et sa mauvaise diction en français. M. Foulon, qui avait été son commis, fut mêlé dans cette intrigue; c'est ce qu'on appelle, dit M. de Choiseul, un insigne fripon en tous genres, quoique dénué, pour ce qui n'est pas intrigue, d'esprit et de talent. Je trouve, dit-il dans un autre endroit de ce même Mémoire, *je trouve que M. d'Aiguillon est un homme qui est né jugé.* Un mot plus terrible sur Louis XV: « Ce n'est pas que le Roi ne fût très-hardi pour faire le mal, il n'avait de courage que dans ce cas. Le mal qu'il pouvait faire lui procurait le sentiment de l'existence et une sorte d'effervescence qui ressemblait à la colère : Alors ce pauvre Prince sentait qu'il avait une âme; il n'en avait pas pour faire du bien..... » Ce long Mémoire est terminé par une fort belle lettre de madame de Choiseul au Roi. Cette lettre respire tous les sentimens d'une âme pure et élevée. *Le royaume d'Arlequinerie, ou Arlequin, Prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour*, comédie dans le genre héroïque, n'est qu'un mauvais proverbe en trois actes. Ce qui a donné lieu, dit-on, à cette plaisanterie, c'est l'historiette d'un Prince de Naples, fils aîné du Roi d'Espagne, qui, dans toute sa vie, n'avait prononcé que le mot *Bacala*. On avoue dans la préface que cette pièce n'est ni intéressante ni plaisante; mais il y a, dit-on, des traits, tant bien que mal rendus, qui, s'ils sont entendus,

pourront servir à l'histoire que l'on écrira dans cinquante ans. Ces traits portent, je crois, principalement sur M. de La Vauguyon, gouverneur de M. le Dauphin; ce personnage, dans la pièce, s'appelle Guignon. Deux contes de madame de Choiseul, *La Princesse enchantée* et *La Queue de vache*, terminent le recueil. Il n'y a pas beaucoup d'invention dans ces deux contes, mais de la grâce et de la facilité.

Tous ces Mémoires ne sont guère faits pour soutenir la réputation de M. de Choiseul; ils donnent trop bien la mesure de ses lumières, de ses vues et de ses projets; on y reconnaît un esprit léger, superficiel, mais avec cette espèce de bonhomie, de franchise, de loyauté dont un courtisan peut être susceptible, avec ce caractère de grandeur au dehors, qui n'est pas la véritable dignité d'un homme d'Etat, mais qui en est cependant une représentation plus ou moins imposante.

DÉCEMBRE 1789.

LETTRE *de M. Pitra, Conseiller Administrateur au département des domaines de la ville de Paris.*

CE n'est pas un éloge de Vernet que j'ai l'honneur de vous adresser, ce sont seulement quelques faits épars de la vie de cet homme célèbre, recueillis dans l'intimité de sa société, seul hommage que je puisse rendre à l'amitié dont il m'honorait. Je regrette bien de n'avoir pas prévu qu'un jour j'aurais à vous entretenir de ce grand peintre; il aimait à parler de son enfance, de ses études, de ses voyages; on pouvait le questionner sur tous les instans de sa vie, il se plaisait à raconter, et j'aurais pu l'engager sans indiscrétion à me communiquer beaucoup d'anecdotes plus intéressantes peut-être que celles dont j'ai conservé le souvenir. Au reste, l'histoire de Vernet (1), comme celle de tous les grands talens, est dans leurs ouvrages : c'est à un homme de l'art à écrire la vie de ce grand peintre. Je vais seulement vous en rappeler quelques traits qui vous feront peut-être aimer son caractère autant que vous admirerez son génie.

Vernet fut de ce petit nombre d'hommes qui

(1) Claude-Joseph Vernet, peintre du Roi, conseiller de son Académie royale de peinture et de sculpture, membre de plusieurs autres Académies, né à Avignon le 14 août 1714, d'Antoine Vernet et de Thérèse Garnier, mort à Paris le 3 décembre 1789.

annoncent presque en naissant ce qu'ils doivent être un jour. Son père était peintre à Avignon; son talent et sa fortune étaient médiocres. Sa mère lui a souvent raconté que le hochet qui lui plaisait davantage et avec lequel elle était sûre de le faire taire lorsqu'il criait, était un des pinceaux de son père. Ce fait, qui ressemble un peu à un conte de bonne femme, paraîtra mériter plus d'attention lorsqu'on saura que cet enfant s'amusait, dès l'âge de trois ans, avec les crayons de son père; on était obligé de les cacher soigneusement, parce qu'il s'emparait de tous ceux qu'il trouvait, et ne manquait pas, comme on peut croire, de gâter les dessins qu'il s'avisait de retoucher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vernet, à l'âge de cinq ans, commençait à dessiner la figure, et sa mère, à son retour d'Italie, lui montra plusieurs têtes qu'il avait dessinées à cet âge, et qu'elle avait conservées. A sept ou huit ans son père lui donna une petite palette et un chevalet. Il lui accordait, pour récompense de ses études de dessin, la permission de peindre les esquisses dont il était le plus satisfait. Il le destinait à peindre l'Histoire, et les dispositions du jeune Vernet faisaient espérer qu'il réussirait dans ce genre. Ses progrès furent même si rapides et si marqués, que les amis de son père le déterminèrent à l'envoyer de bonne heure à Rome perfectionner son talent naissant par l'étude des grands modèles. Vernet avait quinze ans et demi

lorsqu'il partit d'Avignon. Son père lui remit une douzaine de louis et le recommanda à un voiturier qui se chargea de le conduire à Marseille. Vernet m'a souvent raconté que c'est de ce voyage que date la première impression du sentiment qui détermina son choix pour le genre dans lequel il s'est rendu si célèbre. La Provence, qui touche presqu'aux portes d'Avignon, offre aux voyageurs des sites et des paysages qui tranchent d'une manière très-sensible avec ceux du Comtat. Le conducteur du jeune Vernet pouvait à peine l'empêcher de s'arrêter à chaque pas pour dessiner ce groupe de montagnes dont la forme et la stérilité annoncent le voisinage de la mer, tandis que les plaines qui les bordent offrent une végétation accélérée par la chaleur du plus beau soleil, et des routes bordées de grenadiers et d'autres arbustes odoriférans. Vernet n'a jamais oublié l'impression que lui fit éprouver la vue de la mer, lorsqu'il la découvrit pour la première fois de la *Viste*, montagne située à deux lieues de Marseille. Cet immense bassin qui se prolonge à perte de vue, les îles d'If, de Pomeguai, de Ratoneau, placées en face à trois lieues de distance de la terre, comme des fabriques mises au milieu de ce lac immense pour en briser l'uniformité; la tour du Bouc qui se termine en se perdant dans l'horizon; Marseille et cette foule de bastides qui couronnent la droite de ce tableau; le petit port et la péninsule des Marti-

gues, placée sur la gauche de cette grande rade à laquelle une multitude de vaisseaux donnent une sorte de vie et de mouvement; tout l'ensemble de ce superbe spectacle enflamma le génie de notre jeune peintre, et ce moment décida qu'il ferait tous les chefs-d'œuvre de marine dont il a enrichi l'Europe. Vernet s'élança de sa voiture, saisit ses crayons, s'assit au pied d'un rocher qui l'abritait du soleil, et ni les instances, ni les prières de son conducteur ne purent parvenir à l'en arracher et à l'engager à le suivre. Il ne quitta ses crayons que lorsque le soleil cessa de l'éclairer; ce ne fut qu'alors qu'il rejoignit, mourant de faim, le voiturier à l'auberge où celui-ci l'attendait. Le lendemain Vernet se procura de la toile et des couleurs, et se tint renfermé sept jours pour peindre le plus détestable tableau de marine qu'il ait fait, dit-il, de sa vie, mais qu'il aurait bien voulu retrouver, lorsque dix ans après il revint de Rome à Marseille composer cette fameuse *Tempête* qu'il fit pour M. Poulhariès, négociant de cette ville, tableau qui rendit si célèbre le burin de Baléchou, compatriote de Vernet, établi depuis en Angleterre.

C'est au port de Marseille que Vernet s'embarqua pour aller à Rome. Le vaisseau sur lequel il était essuya une tempête terrible à la hauteur de l'île de Sardaigne. Déjà le vent qui s'élevait annonçait à l'équipage le danger qui le menaçait, mais ce danger était une bonne fortune pour notre jeune peintre. Il demanda, il ob-

tint d'être attaché sur le pont au grand mât, et là, ballotté en tout sens, couvert à chaque instant de lames d'eau, s'il ne put dessiner aucun des effets de la mer en courroux, il les vit, les grava dans sa mémoire, qui n'oublia jamais rien de ce qu'il avait vu; et c'est peut-être à la vue de cette tempête que nous devons les tableaux si multipliés et si variés qu'il a faits de ces sublimes accidens de la nature.

Vernet, arrivé à Rome, faisait des dessins qu'il vendait fort mal. Des dessins de marine ne peuvent en général être bien appréciés que par des connaisseurs; ce genre, plus qu'aucun autre, a besoin des couleurs pour parler aux yeux qui ne sont pas bien exercés, et l'effet de son application ne se devine pas comme dans les dessins d'histoire. Vernet essaya de peindre de petites marines; long-temps il se crut très-heureux de trouver à les placer pour un sequin ou deux. Son père ne lui envoyait plus d'argent, et Vernet, gagnant à peine de quoi vivre, allait rejoindre sa patrie, lorsqu'on lui conseilla de se présenter avec deux jolies petites marines chez un Cardinal qui aimait les arts. Vernet, repoussé par le suisse du cardinal, se retirait tristement sans avoir pu parvenir à le voir, lorsqu'un ami qui le rencontra lui apprit que l'on ne parvenait à parler à un Prince de l'Eglise que comme aux autres. Il retourna chez Son Eminence, donna la *bona mana* à ses gens, et fut introduit. Le Cardinal regarda les tableaux, lui en donna le prix, et notre jeune peintre fut

fort étonné lorsqu'il l'entendit ordonner de lui compter quatre louis. Le Cardinal encouragea Vernet par tout ce qu'il ajouta d'éloges à sa munificence, et fit sa réputation. Je regrette, surtout à ce titre, de n'avoir pas retenu le nom d'un homme sans lequel peut-être Vernet eût été obligé de quitter un art qu'il a tant illustré. Vernet, encouragé, employé, ne négligea rien pour perfectionner son talent. La partie de son art qu'il étudia davantage fut celle des tons si différens du ciel ou de l'atmosphère dont l'effet est si important sur les objets qu'il environne. Il m'a raconté qu'il n'apprit si bien à connaître la différence des teintes du ciel le plus pur que par les études suivies qu'il en avait faites dans les différentes campagnes dont Rome est entourée. Un jour il avait peint le ciel le plus pur, et ses reflets sur tous les objets de son tableau lui avaient paru de la plus grande vérité. Il revint le lendemain à la même place, le ciel était sans nuage comme la veille, l'air aussi pur, et son tableau ne lui offrait pas cette vérité de ton et de lumière qui l'avait rendu si heureux la veille; tous les objets de son tableau lui offraient une teinte différente de celle qu'il croyait avoir si bien saisie. C'est alors que, convaincu de cette variété des couleurs de l'atmosphère si fugitive et si dépendante de celle des vents, il imagina des tablettes qu'il portait continuellement avec lui, sur lesquelles il peignait non-seulement les teintes différentes de l'azur du ciel, mais les tons

divers et les accidens de lumières que la différence de couleur du ciel reportait sur les objets. C'est dans ce *souvenir* (1) si précieux que Vernet puisait pour ainsi dire l'air de ses tableaux et cette grande entente des effèts de la lumière dont la vérité distingue particulièrement ses chefs-d'œuvre.

Des études semblables, trop souvent négligées par les peintres, hâtèrent la réputation de Vernet. Il n'avait que vingt ans, et ses tableaux étaient déjà fort estimés; mais Vernet aimait les plaisirs, ne travaillait point assez et dépensait son argent. Il logeait chez un perruquier qui, comme presque tous les Romains, aimait la peinture, et se trouvait glorieux de loger chez lui un artiste célèbre. Le perruquier avait laissé accumuler plusieurs mois de loyer que Vernet ne s'empressait pas de payer. Son hôte montait souvent chez lui et le voyait peindre en silence; enfin Vernet, qui imputait cette assiduité à l'argent qu'il devait au perruquier, lui parla de sa dette. Il fut bien étonné de s'entendre dire par son hôte que, voyant qu'il ne pouvait pas satisfaire aux demandes de tableaux que lui faisaient tant de grands personnages, et mourant d'envie

(1) C'était, dit l'auteur d'un article inséré dans *le Moniteur universel*, c'était un alphabet de tons qu'il portait toujours sur lui dans un livre garni de plusieurs feuilles blanches. Les caractères divers de son alphabet étaient accolés à autant de teintes différentes. S'il voyait au milieu des plus brillantes couleurs se lever ou se coucher le soleil, un orage s'approcher ou s'enfuir, il ouvrait ses tablettes, et aussi promptement que l'on jette dix ou douze lettres sur le papier, il indiquait toute la gradation des tons du ciel qu'il admirait.

d'avoir un des siens, il avait cru que le moyen le plus sûr de l'obtenir, était de laisser accumuler la somme qu'il lui devait, persuadé qu'il aimerait mieux s'acquitter en lui faisant un tableau qu'en tirant à-la-fois tout cet argent de sa poche. Flatté de cette espèce de ruse, Vernet promit au perruquier de le satisfaire à son gré; mais celui-ci lui témoigna un si grand désir d'avoir le tableau qu'il venait d'achever et qu'il avait vu faire sous ses yeux, que, pressé par ses instances, Vernet consentit à le lui donner. Il avait oublié que ce tableau était promis au Cardinal son protecteur. Son Eminence arrive, elle est enchantée, elle annonce au jeune peintre qu'elle regarde ce tableau comme son chef-d'œuvre, et ordonne à ses gens de le porter dans sa voiture, lorsque le perruquier tombe à ses pieds en la priant d'avoir pitié de lui, et lui annonce en fondant en larmes qu'il ne survivra pas à la perte de ce tableau. Vernet interdit, mais interpellé par le Cardinal, lui avoua la cause d'une scène si singulière; le Cardinal lui-même, touché de l'amour de ce perruquier pour l'art, justifia l'indiscrétion de Vernet en permettant que le tableau restât au perruquier. C'est un *Point du jour*, un des meilleurs tableaux que Vernet ait laissés à Rome.

Notre jeune peintre aimait passionnément la musique. Il était lié de la plus étroite amitié avec le célèbre Pergolèse; cette amitié fut si tendre,

qu'on ne prononçait presque jamais devant Vernet le nom de Pergolèse sans que les souvenirs que ce nom lui rappelait ne lui fissent répandre des larmes : ils vivaient presque continuellement ensemble. Le peintre avait chez lui un forte-piano pour amuser son ami, et de même le musicien avait chez lui un chevalet et des palettes : l'un faisait de la musique pendant que l'autre peignait, et Vernet m'a souvent dit que ces momens ont été les plus heureux pour son génie et pour son cœur ; les chants de Pergolèse lui donnaient le sentiment de la plus belle nature : et souvent, disait-il, j'ai dû les teintes les plus suaves et leur accord à l'impression que me faisaient éprouver le charme de l'harmonie et la douce voix de mon ami. C'est ainsi que Vernet vit créer le *Stabat* et *la Serva Padrona* : cet intermède eut le plus grand succès ; mais le *Stabat*, fait pour un petit couvent de religieuses, dans lequel Pergolèse avait une sœur tourière, n'en eut presque point. Pergolèse, qui, en composant rapidement ce chef-d'œuvre, n'avait cru ou voulu faire qu'un acte de complaisance, se moquait de son ami, affligé d'un succès qui démentait l'opinion qu'il avait conçue de cette composition. Ce fut Vernet qui fit entendre une seconde fois ce sublime *Stabat* à des *Dilettanti*; sans Vernet cet ouvrage fût resté enfoui dans le cloître pour lequel il avait été fait. Il eut le plus grand succès ; on regarda dès-lors cette composition comme le chef-d'œuvre de Pergolèse, et la postérité confirmera ce jugement, parce

que, dans les arts, ce qui est vraiment beau ne dépend jamais des caprices de la mode.

Le sentiment musical de Vernet et l'amour qu'il avait pour cet art lui firent accueillir avec intérêt Grétry quand il vint à Paris : il devina son talent, il prédit ses succès, et je lui ai souvent entendu dire que quelques traits de la figure de Grétry, sa constitution délicate et surtout plusieurs de ses chants simples et expressifs, lui rappelaient douloureusement l'homme immortel à qui la musique a dû sa plus grande puissance, puisque c'est à Pergolèse qu'elle doit cette attention à l'expression des paroles, et cette intention dans les accompagnemens dont ce grand homme a donné à l'Italie les premiers modèles.

Vernet a démenti constamment la fausse tradition que Pergolèse était mort empoisonné. Les grands talens sont comme les princes dont le règne ou les actions ont eu de l'éclat ; on se plaît à ne pas vouloir qu'ils meurent d'une mort naturelle, et on croit ajouter à l'intérêt qu'ils ont inspiré pendant leur vie, en la leur faisant perdre par des circonstances extraordinaires. Pergolèse mourut dans les bras de son ami, d'une maladie qui l'avait fait languir plusieurs mois.

Vernet nous a été enlevé rapidement par une fluxion de poitrine. Bon mari, bon père, excellent ami : si ce grand peintre emporte les regrets de ceux même qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, il en a laissé de bien plus douloureux à ses amis : il pouvait compter dans ce nombre

tous ceux qui jouissaient habituellement de sa société, qu'il savait rendre intéressante, sous des rapports même qui ne tenaient en rien à l'art qu'il a tant illustré. Il y a eu, disait-il lui-même, des hommes au-dessus de moi dans presque toutes les parties du genre auquel je me suis appliqué; mais je puis me flatter, je crois, qu'aucun ne les a réunies toutes au même degré, et c'est ce qui peut bien me donner sur eux quelque avantage.

LE *Don patriotique*.

Un quidam bon mari, mais meilleur citoyen,
Rêvant patriotisme et songeant au moyen
Que Necker a trouvé de sauver la Patrie,
Lui dit: Voyez ma femme, elle est jeune et jolie,
Elle inspire à-la-fois l'amour et l'amitié.
Je vous devais mon quart, je donne ma moitié.

ÉPIGRAMME *sur un Duc et Pair, par M Pelletier.*

Épais de corps, épais d'esprit,
Sans caractère et sans naissance,
Damon emprunte ce qu'il dit,
Et demande tout ce qu'il pense.

AUTRE, *par le Même.*

Français, pleurez le sort de M....... l'aîné,
Plus d'adresses, plus de harangue,
Il va mourir empoisonné:
En dînant l'autre jour il s'est mordu la langue.

Gallicæ Felicitatis publicæ
Monumentum.

Anno MDCCLXXXIX.

Principibus fugatis;
Fide Militum mutatâ;
Plebe armatâ, fæce imperante;
Vectigalibus negatis;
Vacuo Ærario;
Incertâ et impeditâ Annonâ;
Castellis Nobilium incensis;
Sacerdotibus miserrimo ludibrio traditis;
Donariis Templorum ablatis;
Confusis ordinibus;
Juribus adæquatis;
Permixtis Provinciis;
Legibus eversis;
Versaliis captis;
Custodiâ Regis à sicariis exturbatâ;
Ipso Rege innoxio, inermi, in Urbem adducto,
Incarcerato,
Decreta quævis sanciente,
Suadente Mirabeau;
Philippo Aurelianensi machinante,
Spectante, largiente,
Demùm profugo;
Administrante Neckro;
Stupente ac detestante Europâ;
Inter suspendia, incendia, cædes,
Galliâ deliberante et lætabundâ,
Felicitas publica.

Copie *d'une Lettre de madame la marquise de Champcenetz à un Député démagogue.*

De Naples, le 16 novembre 1789.

Voyez où vos beaux principes ont précipité une malheureuse créature ! Sur les bords d'une mer furibonde, d'un côté et de l'autre, au pied d'un volcan, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à votre Assemblée nationale; car, comme elle, tout ce qui en sort détruit tout, ravage tout, et fait fuir tous ceux qui aiment à dormir en paix.

Vous m'aviez promis de me donner des nouvelles; mais cette fameuse Constitution à faire ou à défaire, et un Royaume, le plus beau Royaume de l'univers, à détruire, vous occupent trop pour vous laisser le loisir de penser aux pauvres victimes de vos fureurs. J'ai donc fait 400 lieues pour ne pas me trouver sous la lave. J'ai cru que je serais dédommagée de l'éloignement de ma Patrie par un beau ciel, par un beau sol et de belles villes, et je n'ai encore rien vu qui puisse être comparé à Paris, la *Lanterne* ôtée. Quant au ciel, il est ici cent fois plus vilain qu'en France. L'Italie ressemble au Paradis terrestre avant la création de l'homme; il n'y manque plus qu'un peuple digne de l'habiter et de le cultiver. Je vous proteste que je n'ai rien trouvé au bout de ma course qui puisse me faire oublier un instant, je ne dis pas mes chers Français, mais ma chère France. Ah ! quelle mauvaise idée a passé par la tête des Français de vouloir se faire législateurs ! Et la vôtre, de quoi se

mêle-t-elle! Mon Dieu, que je vous hais depuis que je suis ici! Car c'est vous et vos dignes complices qui m'y ont excitée. La Liberté fait peur quand elle vient au monde, et j'en suis dégoûtée pour la vie.

Mais dites-le-moi, quel bien avez-vous fait? Vous avez tout détruit. Je ne vous dirai pas qu'on vous blâme partout, qu'on vous déteste partout, mais je vous dirai quelque chose de bien plus fort, c'est que partout on se moque de vous.

Vous avez fait plus que Dieu, car vous avez créé le chaos dont est sorti un peuple de Cannibales; voilà le produit net de vos travaux. Au demeurant, dans tous les pays où j'ai passé on déplaît au Gouvernement quant on veut parler des affaires de France, et ici même il est défendu à tous sujets de *parler* de la France, de la Reine ni de l'Assemblée nationale, sous peine d'être enfermés, et aux étrangers sous peine d'être chassés du Royaume; si bien que moi qui ai besoin de dire beaucoup de ces maudits États-Généraux, je suis obligé de me faire entendre de 400 lieues pour m'en passer la fantaisie. Mais dites-le-moi donc, quand pourrai-je retourner chez moi en sûreté? Quel infernal pays que toute cette Italie! Pendant mon séjour à Rome on y reçut la nouvelle qu'à quinze lieues de là deux villages venaient d'être engloutis par un tremblement de terre; ce petit accident ne fit pas plus d'effet que la promenade des têtes coupées n'en fit sur vous autres Messieurs les Législateurs.

Enfin, où en sont les choses? Etes-vous au bout de toutes vos extravagances? Combien de vos victimes dont vous avez précipité les jours et empoisonné la fin! Un jour viendra où la Nation entière verra combien elle a été trompée par des charlatans, s'apercevra que vous n'avez fait de votre effrayant pouvoir que l'instrument de vos haines et de votre ambition. Recevez ces tristes vérités, et ne doutez pas que je ne fasse tous les jours des vœux contre vous.

Le Paysan Magistrat, ou l'Alcade de Zalaméa, drame en cinq actes, en prose, représenté pour la première fois le lundi 7 décembre au Théâtre français, qui s'appelle aujourd'hui *Théâtre de la Nation*, est de M. Collot d'Herbois. Cette petite pièce, imprimée depuis longtemps, avait déjà paru avec succès sur plusieurs théâtres de province; elle est tirée d'une pièce espagnole de D. Pedro Calderón de La Barca (1). On peut juger par le simple précis que nous allons en donner combien M. d'Herbois s'est permis d'altérer son modèle.

Un jeune officier, le neveu du général, vient loger chez un riche et honnête laboureur nommé Crespo, qui a une fille et une nièce. Le jeune homme est d'abord très-empressé de voir l'une et l'autre, mais à ce premier mouvement de curiosité se joint bientôt un intérêt plus sérieux, lorsqu'il

(1) Voyez le second volume du *Théâtre Espagnol*, traduit par M. Linguet.

s'aperçoit que la fille du laboureur est une jeune personne qu'il a vue par hasard aux spectacles de Madrid et dont il a gardé le plus tendre souvenir. Son amour projette aussitôt un enlèvement, et, grâce au sergent qui l'accompagne, le projet s'exécute très-militairement. On les arrête aux portes de la ville. Dans l'intervalle, le laboureur a été fait Alcade, ce qui lui donne le pouvoir de venger sa fille et son honneur; mais soumettant son ressentiment à la justice, ou plutôt cédant à la tendresse paternelle, il propose à l'officier d'anéantir la procédure s'il consent d'épouser sa fille. Le jeune homme s'y détermine sans peine, mais son oncle est moins docile; il finit pourtant par se laisser fléchir aux larmes de la jeune personne et à l'estime que lui inspire le caractère de son père. Il pardonne au fils de Crespo qu'il avait reçu comme volontaire, et qu'il voulait livrer au conseil de guerre pour s'être battu contre le ravisseur.

Quoiqu'il n'y ait dans la pièce française ni viol, ni meurtre, ni jugement capital, comme dans la pièce espagnole, on y a conservé cependant les principaux caractères, les effets les plus dramatiques de l'action. Il y a du mouvement et de l'intérêt, mais les scènes qui semblaient devoir amener les développemens les plus attendrissans sont faibles; celle du père devenu de simple laboureur juge du ravisseur de sa fille est loin de remplir l'attente du spectateur, elle nous a paru manquer également de pathétique et de dignité. Ce qui a le plus réussi, ce sont quelques détails du rôle

de Crespo, dont la simplicité franche et courageuse étonne et embarrasse souvent le vieux général d'une manière assez piquante ; comment n'applaudirait-on pas dans ce moment tout ce qui semble fait pour humilier les prétentions du rang et de la noblesse ? Des sarcasmes de ce genre n'avaient pas même besoin d'esprit et d'originalité pour être sûrs de réussir. En dépit de ce mérite, les représentations du *Paysan Magistrat* n'ont pourtant pas été fort suivies. Quelque accueillis que soient les détails d'un ouvrage de théâtre, ce ne sont jamais ces détails qui en décident le succès.

La représentation de *Caroline*, opéra comique en trois actes, donné au Théâtre italien le mercredi 2, n'a pu être achevée ; les murmures du parterre et des loges ont forcé les acteurs de se retirer dès le commencement du second acte. Les paroles de ce malheureux opéra sont de M. de La Chabeaussière. Il en avait pris le sujet dans le joli roman de *Caroline*, et si le moyen qu'il avait imaginé pour son dénouement n'était pas très-vraisemblable, il était au moins ingénieux, c'était de faire jouer à l'époux même le rôle de l'amant. Le public n'a pas eu la patience d'attendre le mot de l'énigme, et le caractère ridicule de la Tante est ce qui a contribué le plus à lui donner de l'humeur. La musique a paru plus qu'insignifiante, on l'a trouvée plate et niaise.

Voyage de M. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance, dans les années 1780, 1781, 1782, 1783, 1784 *et* 1785. Deux volumes in-8°, avec gravures enluminées.

Ce nouveau Voyage est un des livres les plus remarquables dont notre littérature se soit enrichie cette année ; peut-être même est-ce le seul, après *Anacharsis*, qui ait mérité quelque succès et qui l'ait obtenu ; c'est beaucoup, vu la foule innombrable de volumes et de feuilles sur les affaires du temps que chaque jour voit éclore, et qui par leur objet du moins semblent solliciter exclusivement l'attention des lecteurs de toutes les classes. Il faut avouer que ce n'est cependant ni par des découvertes bien importantes, ni par des observations bien profondes que l'ouvrage de M. Le Vaillant a pu intéresser ; il n'a pas pénétré fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, et nous savions, à peu de chose près tout, ce qu'il nous en dit. Le plus grand charme attaché à la lecture de ce Voyage tient au caractère même du voyageur, à l'active intrépidité qui marque toutes ses entreprises, à la prudence de ses moyens et de ses mesures, à la candeur naturelle de ses sentimens, à la vivacité de toutes ses impressions, et surtout à la simplicité attachante avec laquelle il a su les décrire. On sent qu'il a peu songé à rendre son style plus ou moins précis, plus ou moins élégant ; mais ses descriptions ont beaucoup de netteté, sa narration est toujours claire, animée,

elle entraîne sans effort l'imagination de ses lecteurs ; on croit moins le lire que l'écouter ; on partage ses plaisirs, ses peines, ses dangers, ses succès ; il semble en un mot qu'on soit du voyage, et l'on finit par l'aimer comme si l'on eût réellement passé une partie de sa vie avec lui.

Pour donner une idée de la manière dont M. Le Vaillant sait peindre les objets qui l'ont frappé, nous citerons la peinture qu'il fait d'un jeune Cafre de dix-huit ans, à qui son adresse à lancer la sagaie et la massue courte avaient acquis une grande réputation.

« J'envoyai chercher, dit-il, un mouton, et le montrant du doigt au jeune homme, je lui permis de le tirer. Il portait cinq sagaies dans la main gauche ; sur mon invitation il en saisit une de sa droite, fait lâcher le mouton qui se met à galoper pour rejoindre le troupeau ; en même temps il brandit sa sagaie avec force, et s'élançant en avant par quatre ou cinq sauts rapides, il la décoche, la sagaie siffle, fend l'air et va se perdre dans les flancs de l'animal qui chancelle et tombe mort sur la place... Je ne pus lui cacher ma surprise et ma joie ; tant d'adresse unie à la force, à la grâce, enchanta tout mon monde. L'amour-propre est un sentiment universel, mais il se modifie suivant les mœurs et les climats ; en Europe il brille dans les yeux, dans tous les traits d'une belle femme et lui donne de la fierté ; il est l'âme des talens et fait naître des chefs-d'œuvre ; il se cache même sous la bure et les haillons. En

Afrique un sauvage ne sait point le déguiser; les témoignages d'admiration qu'excitait parmi nous mon jeune chasseur agrandissaient son regard et développaient les muscles de son visage; fier d'un pareil triomphe et de mes applaudissemens, ses pieds ne touchaient plus terre, il mesurait ma taille; se rangeant à mes côtés, il semblait me dire : Toi, Moi. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire le détail de ses chasses aux tigres, aux éléphans, aux rhinocéros; quelque merveilleux que soient ses exploits, il en détaille si naturellement toutes les circonstances qu'il est impossible de n'y pas croire. Ce qu'on ne lira pas avec moins d'intérêt, ce sont les différens traits qu'il rapporte du caractère de son fidèle Klaas, un Hottentot qui lui avait été donné au Cap, et dont il reçut les marques d'attachement les plus touchantes. Les peintures qu'il fait de l'adresse, des charmes et de l'ingénuité d'une jeune Gonaquoise, de la belle Narina, sont autant d'idylles d'un genre tout-à-fait neuf. C'est à la suite de ces rians tableaux qu'il cherche à prouver que les Hottentots ne sont ni pauvres ni misérables, et l'on conçoit aisément que pour démontrer de pareilles vérités il ne faut qu'un peu de métaphysique dans la tête et beaucoup de poésie dans le style.

Des vues plus sérieuses sont celles qu'il a développées sur la race des Basters (les hommes provenus du mélange des blancs avec les femmes hottentotes). Il estime que cette race deviendra

quelque jour la race dominante du Cap. La copulation des femmes hottentotes avec les Nègres moins fréquente, vu le préjugé qu'elles ont contre les Nègres qu'elles méprisent, donne naissance à des individus bien supérieurs aux Basters; ils sont d'une stature plus belle et plus distinguée, ils joignent à beaucoup d'activité sans turbulence le mérite d'une fidélité qui ne se dément jamais, et qui n'est guère le partage d'aucun Baster blanc...

Notre voyageur, croyant que le scrupule sied mal où la nature n'a point placé de honte, avoue qu'il a fait le sacrifice de sa pudeur au progrès de ses études. En voici le résultat. Pour détruire l'opinion où l'on était généralement que les Hottentotes avaient été gratifiées exclusivement à toutes les autres femmes d'un tablier naturel qui servait à cacher le signe de leur sexe, un auteur moderne a avancé que cette singularité n'était autre chose qu'un prolongement considérable des nymphes, une infirmité occasionée par la vie inactive, par la chaleur du climat... Ce fameux tablier, ajoute M. Le Vaillant, n'est qu'une mode, une affaire de goût, je ne dirai pas dépravé, les signes de la pudeur n'en sauraient constituer l'essence, mais original, mais extravagant, mais si l'on veut, absurde et tel que la seule vue suffirait au plus monstrueux libertin pour chasser de son esprit toute idée d'une atteinte profane; c'est une prolongation non pas des nymphes, mais des grandes lèvres des parties de la femme; elles peuvent arri-

ver jusqu'à neuf pouces plus ou moins, suivant l'âge de la personne ou les soins assidus qu'elle donne à cette décoration singulière ; d'abord ce sont les frottemens, les tiraillemens qui commencent à distendre, des poids suspendus achèvent le reste, etc.

M. Le Vaillant juge assez sévèrement les voyageurs qui l'ont précédé. Il regarde le Voyage de Kolben comme un tissu de fables et d'inepties. Les observations intéressantes, les faits bien décrits par le docteur Sparman lui paraissent noyés dans un déluge de récits très-apocryphes de chasses de lions, d'éléphans, plus invraisemblables et plus maladroits les uns que les autres. M. Sparman a cru trop légèrement, dit-il, tout ce qui lui était certifié par les Colons, et entre autres par un M. Jean Kock, dont les rapports ne lui ont paru mériter aucune confiance.

M. Le Vaillant est depuis quelques années de retour à Paris, où il a formé un cabinet d'histoire naturelle fort curieux et fort intéressant. Il nous apprend lui-même dans sa préface qu'il est né à Paramaribo, sur la rive gauche du fleuve Surinam, dans la partie hollandaise de la Guyane. C'est sa passion pour la chasse et pour l'histoire naturelle, surtout pour celle des oiseaux, qui l'a déterminé à entreprendre ses longs voyages ; il n'eut point d'autre goût, il n'eut point d'autre ambition depuis sa plus tendre enfance.

LETTRE *de l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale. Marseille, ce 10 décembre.* Brochure de 94 pages.

On sait aujourd'hui que cette prétendue lettre de l'abbé Raynal est de M. le comte de Guibert. Elle contient de grandes vérités et d'étranges vues politiques. De tous les travaux de l'Assemblée nationale l'auteur n'approuve que celui de la division du Royaume et de l'organisation de la Puissance Législative. Il se plaint de l'avilissement et de l'inertie où l'on a laissé tomber le Pouvoir Exécutif; cependant il ne veut pas qu'on se presse de mettre à exécution la formation des Municipalités et des Départemens : le Trône, dit-il, le Trône doit maintenant vous occuper; et il ne veut pas qu'on laisse au Roi le droit de faire la paix et la guerre, etc. Une des plus belles pages de cette lettre est celle où l'auteur ose reprocher à l'Assemblée nationale sa conduite envers le premier Ministre des finances.

REGRETS *d'un Sybarite.*

Temps heureux où régnaient Louis et Pompadour!
Temps heureux où chacun ne s'occupait en France
Que de vers, de romans, de musique, de danse,
Des prestiges des arts, des douceurs de l'amour!
Le seul soin qu'on connût était celui de plaire;
On dormait deux la nuit, on riait tout le jour;
Varier ses plaisirs était l'unique affaire;
A midi, dès qu'on s'éveillait,
Pour nouvelle on se demandait

Quel enfant de Thalie ou bien de Melpomène
D'un chef-d'œuvre nouveau devait orner la scène;
Quel tableau paraîtrait cette année au Salon;
Quel marbre s'animait sous l'art de Bouchardon;
Ou quelle fille de Cythère,
Astre encore inconnu, levé sur l'horizon,
Commençait du plaisir l'attrayante carrière.
On courait applaudir Dumesnil ou Clairon,
Profiter des leçons que nous donnait Voltaire,
Voir peindre la Nature à grands traits par Buffon.
Du profond Diderot l'éloquence hardie
Traçait le vaste plan de l'Encyclopédie;
Montesquieu nous donnait l'esprit de chaque loi;
Nos savans mesurant la terre et les planètes,
Éclairant, calculant le retour des comètes,
Des peuples ignorans calmaient le vain effroi.
La renommée alors annonçait nos conquêtes;
Les Dames couronnaient au milieu de nos fêtes
Les vainqueurs de Lawfeld et ceux de Fontenoi.
Sur le vaisseau public les passagers tranquilles
Coulaient leurs jours gaîment dans un heureux repos,
Et sans se tourmenter de soucis inutiles,
Sans interroger l'air et les vents et les flots,
Sans vouloir diriger la flotte,
Ils laissaient la manœuvre aux mains des matelots,
Et le gouvernail au pilote.

L'*Esclavage des Nègres, ou l'Heureux Naufrage,* drame en trois actes, en prose, par madame de Gouges, représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le lundi 28, a eu si peu de succès et en méritait si peu, qu'on nous pardonnera volontiers de ne pas en donner une analyse; la pièce d'ailleurs est imprimée depuis long-temps dans les œuvres de l'auteur.

Toutes les situations, toutes les reconnaissances romanesques dont cet ouvrage est tissu sont amenées si maladroitement, l'intrigue en est si compliquée, le style si simple et si plat, qu'on n'a nul besoin de recourir aux efforts d'une cabale américaine pour expliquer comment il n'a pas mieux réussi.

On continue de trouver dans les nouveaux *Actes des Apôtres* plus d'esprit que de raison, plus de gaieté que d'esprit; mais au travers d'un grand nombre de calembours, de sarcasmes, de mauvaises plaisanteries de tout genre, on distingue cependant quelquefois des critiques assez fines, des idées vraiment originales. Tel est, par exemple, le résultat du Comité où l'on discute profondément à qui doit appartenir le droit de faire la paix et la guerre; après beaucoup de discussions qui embarrassent infiniment l'éloquence d'un certain député nommé M. Cochon, mais dont il se tire toujours par un hon-hon très-spirituel, on finit par décider que la paix et la guerre se feront d'elles-mêmes. Tel est encore l'emblème de la nouvelle Constitution dans le ballet patriotique d'une fête donnée au Club de la Révolution; après avoir annoncé les Danseurs de corde et l'Équilibre sur un fil de fer, s'il en faut croire notre historien, M. Target s'est élancé vêtu en matelot blanc bordé de bleu, appuyé sur l'orteil du pied droit, la jambe gauche en l'air, les coudes arrondis. M. l'abbé S..... lui a présenté une pyramide

colossale et renversée, en avertissant l'Assemblée que M. Target allait la mettre en équilibre sur la pointe. M. Target a effectivement essayé longtemps de mettre la pyramide en équilibre sur le bout des doigts. M. T......, habillé en Arlequin, chantait le joli air de *Rose et Colas : Ah! comme il y viendra!* M. Target ayant voulu répondre, *J'ai plus que vous le poignet ferme*, a fait un faux mouvement, la pyramide l'a entraîné, il a roulé et disparu comme un éclair. On l'a cherché long-temps; enfin M. Roussillot l'a déterré dans une cave occupé à raccommoder ses pompons et sa fraise à dentelle derrière un tonneau de Frontignan, etc., etc.

La Journée des Dupes, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le Théatre national par les grands Comédiens de la Patrie. Brochure in-8° de 86 pages.

Ce n'est qu'une caricature, une ébauche au premier trait, mais dont l'idée est comique et l'exécution facile et gaie. L'auteur fait revenir M. de La Peyrouse en France dans les premiers jours d'octobre avec un jeune Indien, prévenu le plus favorablement du monde sur les délices de ce beau pays. Tu vas surtout admirer, lui dit ce brave marin, l'urbanité, la douceur de ce peuple aimable, son idolâtrie pour son Roi; cet esprit piquant et ingénieux qui fait de la Capitale le temple des Arts, des spectacles enchanteurs, une

police plus étonnante encore, les plaisirs et la sûreté attirant de toutes parts des voyageurs curieux. Tu seras touché sur tout de l'accueil flatteur dont ce peuple généreux va récompenser mes travaux et mes dangers... Un homme du peuple qui a saisi quelques mots de cette conversation ne manque pas de le prendre pour un aristocrate et court vite chercher du monde pour l'arrêter. Le peuple s'attroupe autour du voyageur et lui crie : *A bas la cocarde blanche!* on la lui arrache, on lui prend ses boucles, sa montre, on dépouille de même le jeune Indien en lui disant : *Il faut que tu fasses un don patriotique.* La patrouille survient, c'est M. Garde-Rue qui la commande. Ah! Monsieur, lui dit M. de La Peyrouse, que vous venez à propos pour me tirer des mains de ces brigands!... Modérez-vous, Monsieur, répond l'officier de la Garde nationale, ces brigands sont des hommes. Les droits de l'Homme sont en vigueur, je n'ai que la voie de la représentation jusqu'à ce que la Loi Martiale ait été publiée.... Le peuple cependant ne cesse de crier : *C'est un aristocrate, à la Lanterne!*.... Patience, Messieurs, dit M. Garde-Rue, je ne viens pas ici m'opposer à la volonté souveraine de la Nation, mais vous ne refuserez pas sans doute d'entendre cet homme. Il l'interroge. Qui êtes-vous, Monsieur? — Monsieur, je suis un voyageur. — Vous avez donc un passe-port de votre District? — Que voulez-vous dire, Monsieur? — Vous savez bien, depuis que nous sommes libres, que l'on ne voyage pas sans per-

mission de sa Paroisse?... Les réponses de M. de La Peyrouse ne paraissent nullement satisfaisantes, M. Garde-Rue dit à la troupe : *Messieurs les soldats, attention, je vous prie, au commandement: Faites-moi l'honneur d'envelopper cet homme....* Un grenadier traduit le commandement en style plus clair; et pour consoler M. de La Peyrouse fort étonné de se voir emmené comme un criminel: Que voulez-vous, dit M. Garde-Rue, vous êtes venu dans un mauvais moment, et vous voilà justement entre les Droits de l'Homme et la Loi Martiale. — Expliquez-moi ces énigmes. — Voici ce dont il s'agit. Nous avons obtenu les Droits de l'Homme; dès ce moment tout ce que vous appelez en votre langage aristocratique brigands, canaille, règne et fait tout ce qui lui plaît; quand cela devient trop fort on publie la Loi Martiale; c'est une finesse des aristocrates, parcequ'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre et fait une compensation, etc.

Cette scène suffira pour donner l'idée de l'esprit dans lequel tout l'ouvrage est fait. Les personnages sont *Bimeaura*, Mirabeau, *Peichelar*, Chapelier, conjurés du grand Collége; *Catepane*, Castellane; *Montmici*, Montmorency; *Mola*, Malo de L.....; *Almenandre*, son frère Alexandre, conjurés du petit Collége; Mounier, citoyen vertueux; *Laibil*, Bailly, *on ne sait pas bien ce que c'est encore*; *Yetafet*, La Fayette; La Peyrouse; O Paria, Indien; madame du Club, maîtresse d'auberge; M. Garde-Rue, sergent de la Garde

bourgeoise ; troupe de brigands soi-disant Nation.

Cette facétie a été faite, dit-on, dans une soirée à Petit-Bourg, chez madame la duchesse de Bourbon, par messieurs de Puységur et Bergasse; on croit y reconnaître en effet le même ton de plaisanterie que dans la comédie de *la Cour-Plénière*, attribuée également à M. Bergasse.

ANNÉE 1790.

JANVIER.

Le mardi 15 décembre on a donné sur le Théâtre de l'Opéra la première représentation de *Nephté*, tragédie lyrique en trois actes. Le poëme est de M. Hoffman et la musique de M. Le Moine, connus avantageusement l'un et l'autre par l'opéra de *Phèdre*.

Le sujet de *Nephté* est le même que celui de la tragédie de *Camma*, de Thomas Corneille; mais on en a retranché l'amour de cette jeune Reine pour le Prince qu'elle veut placer sur le trône qu'occupe Cinorix, l'assassin et l'usurpateur de la couronne de son époux : on s'est encore permis de transporter la scène en Égypte, ce qui amène des cérémonies religieuses, un costume et des décorations dont la nouveauté sur ce Théâtre a paru d'un effet très-imposant.

Le plus grand reproche que l'on ait à faire à cet ouvrage, est de manquer de mouvement, de n'offrir qu'un même intérêt, prolongé par des scènes inutiles, ou suspendu seulement par des incidens qui ne changent rien à la situation des principaux personnages. Dès les premières scènes Nephté sait que Pharès est l'assassin de son époux.

Combien l'action du poëme eût gagné d'intérêt, si la Reine, ignorant d'abord le crime de Pharès, eût consenti à lui donner la main pour conserver le trône à son fils, et n'eût appris qu'au moment de marcher à l'autel que c'était ce Prince même qui lui avait ravi son père? M. Hoffman a eu raison de ne pas présenter, comme Thomas Corneille, Nephté amoureuse d'un Prince qu'elle oppose à l'assassin de son époux, et qu'elle veut mettre sur le trône; mais n'eût-il pas rendu cette Princesse plus intéressante, si, lui donnant une passion secrète pour Pharès et qu'elle aurait vaincue jusqu'à ce jour, ignorant entièrement son forfait, elle ne l'eût découvert qu'au moment où le salut de son fils la déterminait à lui donner la main? Combien Nephté, s'immolant elle-même et son amour pour venger le meurtre de son époux sur un amant qu'elle aimait, n'eût-elle pas ajouté à la magnanimité de sa vengeance? Et quelle variété de mouvemens, quelles transitions heureuses, quelles teintes opposées, n'eût pas fournies le poëte au musicien, s'il eût conçu l'action de son poëme de l'une ou de l'autre de ces deux manières? Il eût évité du moins cette uniformité, cette immobilité d'action, qui nuit encore plus à un poëme destiné à être mis en musique qu'à tout autre genre d'ouvrages dramatiques.

Nous ne nous permettons ces réflexions que parce que le style de cet opéra nous fait regretter que ce poëme ne soit pas d'une conception plus favorable à la musique; il est écrit d'ailleurs avec

une élégance que d'autres poëmes, dont le succès a été plus éclatant, laissent trop à désirer. On peut reprocher seulement à l'auteur de ne pas couper assez souvent le style de son dialogue par des vers, dont la mesure, le rhythme, le choix des mots appellent ces airs qui seront toujours le charme le plus puissant de toute composition musicale. Le récitatif de *Nephté* a paru fait en général avec soin, et plusieurs parties ont été trouvées dignes d'éloges; mais un opéra ne vit pas seulement à l'aide d'une déclamation bien notée et soutenue par un savant orchestre; c'est le chant qui l'anime, c'est cette expression sensible et puissante, même par son exagération, que l'on vient chercher au Théâtre lyrique, et c'est à l'obtenir par des formes toujours nouvelles et toujours propres à la vérité du sentiment que doivent tendre tous les efforts du compositeur. On trouve ce mérite encore moins dans cette nouvelle composition de M. Le Moine que dans son opéra de *Phèdre*; celui de *Nephté* a réussi surtout par la pompe du spectacle et le grand intérêt du dénouement; l'honneur en appartient plus au poëte qu'au musicien.

ANECDOTE *oubliée dans les* Confessions de J. J. Rousseau *et recueillie par M. Cérutti dans une conversation avec M. le Baron d'Holbach.*

On n'imaginerait jamais la scène qui décida notre rupture. (C'est M. le Baron d'Holbach qui

parle.) Il dînait chez moi avec plusieurs gens de lettres, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé Raynal et un curé qui après le dîner nous lut une tragédie de sa façon. Elle était précédée d'un discours sur les compositions théâtrales dont voici la substance. Il distinguait la comédie et la tragédie de cette manière : dans la comédie, disait-il, il s'agit d'un mariage, et dans la tragédie d'un meurtre. Toute l'intrigue dans l'une et dans l'autre roule sur cette péripétie : Épousera-t-on, n'épousera-t-on pas? Tuera-t-on, ne tuera-t-on pas? On épousera, on tuera, voilà le premier acte. On n'épousera pas, on ne tuera pas, voilà le second acte. Un nouveau moyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième acte. Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et qu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lassé, on épouse et l'on tue, c'est le dernier acte... Nous trouvâmes cette poétique si originale qu'il nous fut impossible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur, j'avouerai même que moitié riant, moitié gravement, je persiflai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avait pas dit le mot, n'avait pas souri un instant, n'avait pas remué de son fauteuil; tout-à-coup il se lève comme un furieux, et s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre, et dit à l'auteur effrayé : Votre pièce ne vaut rien, votre discours est une extravagance, tous ces Messieurs se moquent de vous; sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village...

Le curé se lève alors non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre son trop sincère avertisseur, et des injures il aurait passé aux coups et au meurtre tragique si nous ne les avions séparés. Rousseau sortit dans une rage que je crus momentanée, mais qui n'a pas fini, et qui même n'a fait que croître depuis. Diderot, Grimm et moi nous avons tenté vainement de le ramener, il fuyait devant nous. Ensuite sont arrivées toutes ses infortunes auxquelles nous n'avions de part que celle de l'affliction. Il regardait notre affliction comme un jeu, et ses infortunes comme notre ouvrage. Il s'imagina que nous armions le Parlement, Versailles, Genève, la Suisse, l'Angleterre, l'Europe entière contre lui. Il fallut renoncer non à l'admirer ni à le plaindre, mais à l'aimer ou à le lui dire.

Le Réveil d'Épiménide à Paris, comédie en un acte, en vers, représentée sur le Théâtre de la Nation le vendredi 1er janvier, est de M. de Flins, connu par quelques pièces fugitives, et l'un des auteurs d'un nouvel ouvrage périodique intitulé *le Modérateur*.

La scène est aux Tuileries. Ariste apprend à sa fille Joséphine que c'est aujourd'hui qu'Épiménide, endormi depuis cent ans, va se réveiller. Ce singulier personnage peut avoir cinq ou six mille ans, mais on ne s'en douterait guère, car sa destinée est d'échapper à la vieillesse comme à la mort. Il court le chercher, et laisse sa fille avec le

jeune d'Harcourt, qui dans deux jours doit être son époux. Ce dernier lui rappelle que cet Épiménide est depuis long-temps l'ami de sa famille, et dut épouser la fille d'un de ses aïeux; c'est lui, dit-il, celle dont le portrait charmant,

Elle fut peinte alors au sortir de l'enfance,
Nous présente avec vous beaucoup de ressemblance:

Il va m'aimer, répond-elle, en me voyant, et je saurai bientôt ce qu'était un amant au siècle de ma grand'mère. Ce mot amène une petite querelle entre les deux amans, dont l'auteur abrége encore les détails en les envoyant promener dans l'éloignement. Ariste reparaît avec Épiménide ravi de revoir le jardin enchanté

Que pour le grand Louis Le Nôtre avait planté.

On lui rend compte de tout le bonheur qu'a produit la Révolution. Épiménide ne conçoit que difficilement de si grands miracles. Les courtisans, s'écrie-t-il, ont donc bien changé? — Vous vous trompez; ce ne sont point ses courtisans que consulte un Monarque sage. — Mais ce sont donc les Parlemens? — Les Parlemens? pas davantage. — Quel est donc le conseil du Prince? — Ce sont tous les honnêtes gens... — Pour arranger sa nouvelle existence, Épiménide désire de voir les descendans de son notaire, un procureur, un tailleur. Ariste se charge de lui procurer ce qu'il désire et le laisse seul. Après quelques réflexions sur son étrange destinée, il voit approcher Joséphine et la prend pour sa chère Amélie; il est aussi surpris

que charmé de voir que le temps qui flétrit tout a respecté ses attraits.

J'allais vous épouser quand le sommeil me prit.

Jamais, lui répond Joséphine,

Jamais à mes côtés amant ne s'endormit.

L'intention de la scène est, comme on voit, assez comique; mais l'auteur n'en a pas su tirer un grand parti. La méprise expliquée, arrivent successivement une colporteuse de brochures, un journaliste, un avocat-général, un abbé, un censeur royal qui ne sait pas lire, un maître à danser, un gentilhomme breton, un paysan, un capitaine, un grenadier et un soldat de la Garde nationale. Toutes ces scènes à tiroir offrent quelques traits de critique plus ou moins heureux; mais le dialogue en est souvent gauche et pénible, la satire commune ou sans mesure. M. S...... a paru désigné beaucoup trop clairement dans le rôle de.......... Fatras; il finit par nous annoncer qu'il va faire un réquisitoire contre la Nation, contre un Monarque qui fut assez bon pour accorder sa sanction à des décrets de philosophes. L'abbé arrive en chantant sur l'air : *J'ai perdu mon Eurydice;*

J'ai perdu mes bénéfices,
Rien n'égale ma douleur, etc.

Une des scènes, dont les honnêtes gens sauront le plus de gré à M. de Flins, est la scène du

Délateur, ajoutée depuis la première représentation; c'est là que Joséphine dit :

Je suis fidèle démocrate,
Mais j'abhorre le sang, et ne puis oublier
Que mon malheureux cordonnier
Manqua d'être pendu comme un aristocrate.

Il faut venger le peuple, s'écrie le délateur Dumon. Il faut surtout l'aimer, lui répond Ariste.

La pièce est terminée par un vaudeville, dont on nous permettra de citer encore un couplet fort applaudi, c'est celui de M. Cabriole, le maître à danser.

J'aime la vertu guerrière
De nos braves défenseurs,
Mais d'un peuple sanguinaire
Je déteste les fureurs.
A l'Europe redoutables,
Soyons libres à jamais,
Mais soyons toujours aimables,
Et gardons l'esprit français.

Du Divorce, un volume in-8°. De l'imprimerie de Monsieur.

Ce petit ouvrage, dont on a fait en peu de temps deux éditions, est d'un jeune homme, M. Hennet, employé ci-devant dans les bureaux du Contrôle-général. L'auteur a divisé son travail en trois parties : la première contient l'histoire du divorce; la seconde traite des avantages et de la nécessité du divorce; la troisième offre les questions à discuter pour faire de bonnes lois relatives à l'établissement du divorce.

On trouvera peut-être aujourd'hui qu'il nous importe assez peu de savoir que la loi de Moïse laissait au mari un pouvoir illimité de faire le divorce sur sa simple volonté, et qu'elle n'accordait pas à la femme le même droit ; que Jésus-Christ semble déclarer le mariage indissoluble, qu'il dit au moins que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en épousera une autre, sera adultère ; que, sur trente-deux canons des Conciles qui traitent du divorce, treize seulement lui sont opposés et dix-neuf favorables ; qu'aujourd'hui, dans la Chrétienté, l'Église grecque en a conservé l'usage ; que, dans l'Église latine, la Protestante l'a rétabli ; que, dans la Pologne même, royaume catholique et dans lequel le Pape a toujours un légat, le divorce s'obtient ouvertement. Nos Lycurgues du jour ne jettent guère sur le passé qu'un regard de mépris ou de pitié, ils ne consultent pas beaucoup plus le présent que le passé, et voulant refaire les lois et le genre humain de génie, l'érudition de notre auteur leur paraîtra du moins très-superflue. Tout ce qu'on en peut conclure en effet se réduit à ceci, c'est que le mariage est un contrat sur les conditions duquel on a beaucoup varié dans tous les temps, qu'on a bien senti qu'il était de l'intérêt des mœurs et de la société de le rendre aussi durable que la nature pouvait le permettre ; mais qu'on a toujours été fort embarrassé d'en fixer les moyens.

M. Hennet n'a pas eu besoin de grands efforts

de logique pour prouver que le divorce est conforme à la nature, à la justice ; qu'il a même de grands avantages sous le rapport de la religion, des mœurs et de la politique. Il est clair que le divorce seul prévient tous les crimes, tous les péchés qui peuvent naître d'une union malheureuse, que la division entre les époux mettra toujours beaucoup d'immoralité dans leurs actions diverses, que les époux mal unis rempliront difficilement leurs devoirs de pères, de fils, de parens, de citoyens, parce que le cœur flétri sur un sentiment se déprave trop communément sur tous les autres.... Qu'enfin l'indissolubilité conjugale nuit à la population, puisqu'en rendant les mariages moins féconds elle les rend aussi moins fréquens, etc. La dialectique de l'auteur nous a paru moins victorieuse lorsqu'il entreprend de réfuter des objections telles que celle-ci : « Le cœur humain, dit-on, s'accoutume à une nécessité qu'il ne peut changer, on s'efforce de rendre légère une chaîne que l'on sait être indissoluble.... » Quand peut-on, répond-il, raisonnablement conseiller la résignation ? C'est quand le remède est impossible. Cela est bien vague, cela ne touche pas même à la question. Il suffit que le remède soit trop dangereux pour que l'on doive craindre d'y recourir. Ce qu'il s'agit d'examiner, c'est si l'inconstance naturelle du cœur humain n'a pas besoin d'un lien qui l'arrête et la réprime, s'il n'est pas en effet un grand nombre d'unions utiles à la société qui ne se sont maintenues, qui ne sont devenues sup-

portables, heureuses même, que parce qu'on savait d'avance qu'il était impossible, du moins extrêmement difficile de s'y soustraire.

Après avoir exposé tous les avantages qui résulteraient et pour le moment et pour l'avenir de l'établissement du divorce, le bonheur rendu à cette foule de maris et de femmes séparés par un ordre de police ou par un jugement légal, les mariages encouragés, les dissensions conjugales prévenues, les désordres arrêtés dans leur source, l'adultère rendu très-rare, la prostitution réprimée, etc., l'auteur ajoute : mais de tous ces avantages le plus grand, le plus précieux, celui qui seul pourrait faire décider la question, celui qui est reconnu par tous les moralistes, par tous les législateurs, celui qui est attesté par tous les peuples anciens et modernes, c'est que la loi du divorce est le plus grand préservatif du divorce même, que dès qu'il est possible il devient inutile, que dès qu'il est permis il est très-rare, et qu'il s'anéantit par lui-même.

Il ne s'agit donc que d'établir la loi du divorce sur de bons principes ; c'est l'objet du troisième livre, et M. Hennet déclare avant d'entrer en matière que s'il a été le plus zélé sectateur du divorce pendant sa prohibition, il en deviendra le plus grand adversaire après qu'on l'aura rétabli.

Il trouve qu'il y a douze motifs qui peuvent raisonnablement déterminer un des époux à demander le divorce. 1° La mort civile ; 2° la condamnation à une peine infamante ; 3° la prison de longue durée ; 4° la captivité dont on ne peut

prévoir la fin ; 5° l'expatriation forcée ou volontaire, ou la disparition d'un des conjoints dont on n'aura point de nouvelles ; 6° l'infécondité d'un hymen pendant un temps déterminé, sans que l'on puisse en rechercher les causes (circonstance au moins fort délicate) ; 7° une maladie incurable et qui mette obstacle à la génération ; 8° la démence ; 9° un crime quelconque (ce motif ne comprend-il pas les trois premiers ?) ; 10° l'adultère ; 11° le désordre extrême ; 12° l'incompatibilité des caractères.

Ce qui me paraît évident, c'est que si l'on doit craindre de détourner les âmes honnêtes et sensibles du plus saint, du plus doux des engagemens, par l'idée effrayante d'un lien déclaré indissoluble en dépit de toutes les lois de la nature et du sort, il serait également dangereux de rendre ces séparations si faciles, que l'on pût se croire moins intéressé à faire un bon choix ou à désirer de s'y tenir.

L'Honnête Criminel, drame en cinq actes, en vers, par M. Fenouillot de Falbaire de Quingey, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le lundi 4 janvier. Cette pièce, imprimée depuis plus de vingt ans et jouée sur tous les théâtres de province, sans en excepter celui de Versailles, est si connue que nous croyons devoir nous borner à rendre compte de l'effet qu'elle a paru produire dans ce moment sur

le public de la Capitale. D'abord, quelque annoncée qu'elle fût depuis plusieurs semaines, on a été surpris du peu d'affluence qu'avait attiré la première représentation; avec quelque supériorité que la pièce ait été jouée, les représentations suivantes n'ont guère été plus suivies. Dans le temps où le mérite de la hardiesse aurait pu seul en décider le succès on a repoussé l'ouvrage; aujourd'hui qu'on le permet, ce mérite est entièrement perdu. Que de productions qui devaient essentiellement à ce titre tout l'éclat dont elles avaient joui vont retomber dans l'obscurité! C'est encore une espèce de priviléges que l'Assemblée nationale s'est amusée à détruire, mais ce ne sont pas là les destructions dont on est tenté de se plaindre; pour une manière d'être piquant que la liberté peut faire perdre aux écrivains, ne leur en donne-t-elle pas mille autres? Nos salons pourraient bien ne pas tarder à s'en apercevoir, même à leurs dépens; mais revenons à *l'Honnête Criminel*.

Il y a certainement un grand fonds d'intérêt dans le dévouement de ce jeune homme qui a pris la place d'un père chéri que sa religion avait fait condamner aux galères; l'héroïsme de l'amour filial ne peut aller plus loin. La scène du troisième acte, où Cécile reconnaît son amant dont elle ignorait le sort et le retrouve dans ces fers honteux que lui-même a sollicités et qu'il fut si fier d'obtenir, cette scène est du pathétique le plus déchirant. Tout le rôle du comte d'Olban, ce rival si

généreux dans ses procédés et si touchant dans sa misanthropie, est de la conception la plus dramatique et la plus heureuse; mais n'a-t-on pas trouvé avec raison que tout l'épisode des amours de l'ami de Cécile était aussi froid qu'inutile? Est-il vraisemblable aussi que les trois personnages intéressés essentiellement à l'action, le père, André son fils et Cécile vivent si long-temps à si peu de distance l'un de l'autre sans rien apprendre de leur sort? Avouons-le encore, le spectacle d'un jeune homme vertueux adoré de son amante et que l'on ne voit que sous ce costume avilissant d'un galérien, ce spectacle si prolongé n'est-il pas encore plus pénible qu'il n'est intéressant? Les larmes qu'il fait verser sont trop amères, c'est une émotion qui afflige, qui accable, qui flétrit l'âme, et ce n'est pas là l'espèce d'intérêt qu'on se plaît à retrouver au Théâtre.

A sa chaleur ordinaire M. Molé a su réunir dans le rôle du comte d'Olban la vérité la plus piquante et la finesse de sentiment la plus juste et la plus originale. Mademoiselle Contat a déployé dans celui de Cécile une sensibilité profonde, et pour ainsi dire religieuse, nuance qui convient merveilleusement au caractère de la situation. Saint-Fal a mis dans le rôle d'André l'air et l'accent de la candeur; mais il n'a pas eu l'art d'en sauver les défauts, surtout celui de la monotonie.

Quoique excessivement négligé, le style de M. de Falbaire ne manque pas toujours de verve

et de douceur ; on pourrait même en citer quelques vers heureux, tels que ceux-ci :

De tous les sentimens qu'inspire la Nature
L'amour est le plus beau quand la vertu l'épure.

On a donné, le mercredi 13 janvier, sur le Théâtre italien, la première représentation de *Pierre-le-Grand*, comédie en quatre actes et en prose, mêlée de chant. Les paroles sont d'un jeune homme tout-à-fait inconnu, M. Bouy ; la musique de M. Grétry.

L'action de cet ouvrage est surchargée d'une multitude d'incidens, souvent sans vraisemblance, qui ne servent qu'à la prolonger ; elle a paru surtout languir pendant tout le troisième et le quatrième actes.

Quant à la musique, à quelques intentions près qui sont saisies avec esprit, on n'y reconnaît guère le talent qui a produit tant d'ouvrages également faciles, également aimables.

Essai *sur la Secte des Illuminés*, un volume in-8°.

L'auteur, M. le marquis de Luchet, dit, au commencement de son ouvrage, qu'il s'attend à passer pour un déclamateur : il ne s'est pas trompé ; mais ce n'est pas pour avoir osé révéler les choses du monde les plus extraordinaires, c'est plutôt pour avoir fait une diatribe vague et confuse sur des objets dont il paraît n'avoir qu'une

connaissance très-imparfaite. Le zèle avec lequel il cherche à combattre les erreurs et l'hypocrisie de nos prétendus théosophes a tout brouillé; il confond perpétuellement ce qui peut appartenir à l'une de ces sectes avec ce qu'on ne saurait justement imputer aux autres; les Francs-Maçons, les Rose-Croix, les disciples de Lavater, de Cagliostro, de Schrœpfer, de Schwedenborg, les Illuminés, proprement dits; toutes ces classes différentes d'initiés sont rangées par lui dans la même catégorie, et il lui arrive souvent de mêler des dogmes et des faits entre lesquels il n'exista jamais le moindre rapport. Quelque mal informé qu'il soit de tous ces mystères ou de toutes ces folies, il ne prétend pas moins avoir prouvé avec la dernière évidence que la secte des Illuminés détruira nécessairement le Royaume où elle sera protégée; et ce qui est tout aussi simple, tout aussi clair, que les Rois eux-mêmes sont les plus intéressés *à couper le pied de cet arbre empoisonné, dont les racines touchent aux enfers et dont la tête ombrage leur trône*. La belle phrase! Prions le ciel qu'il n'y ait point d'Illuminés dans l'Assemblée nationale, ni dans le Club des Jacobins, ni dans celui des Impartiaux (1).

Est-ce pour écrire un si bel ouvrage avec plus de liberté que M. le marquis de Luchet a renoncé aux deux mille écus de pension qui l'attachaient au service de S. A. R. le prince Henri de

(1) Clubs où se préparent les travaux des partis qui divisent aujourd'hui l'Assemblée.

Prusse? Il aurait fait assurément de tout point le plus mauvais marché du monde.

OBSERVATIONS *du comte de Lally-Tolendal sur la Lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au Comité des Recherches, contre M. le comte de Saint-Priest, Ministre d'État.*

M. de Mirabeau, comme on a pu le voir dans tous les papiers publics, avait accusé M. de Saint-Priest d'avoir dit à la phalange des femmes qui demandaient du pain à Versailles le 6 octobre : *Quand vous aviez un Roi vous aviez du pain, aujourd'hui que vous en avez douze cents, allez-leur en demander.* M. de Tolendal discute sous tous les rapports et le fait démenti par M. le comte de Saint-Priest et les principes qui ont pu motiver une pareille dénonciation ; il rappelle d'une manière bien remarquable l'impression que lui fit le discours où M. de Mirabeau déploya toute l'énergie de son éloquence pour montrer combien le ministère du délateur est sublime et respectable. « Lorsque dans cet instant, lui dit-il, vous êtes » venu jusqu'à presser toutes les consciences pour » en faire sortir sous peine d'impiété tout ce » qu'elles renfermaient, j'ai senti tout mon corps » frissonner, et je me suis écrié hors de moi : Eh! » mais, ils vont l'accabler ; ils m'en avaient tant » dit !... »

L'esprit de cette brochure se trouve pour ainsi dire tout entier dans ces paroles du docteur Spelman que l'auteur a citées lui-même dans une note :

« Le gros du parti ne cherche à réformer que ce » qu'il croit un abus du Pouvoir, les chefs n'en » veulent qu'au Pouvoir. Le parti s'irrite contre » les choses, les chefs contre les personnes. Pour » satisfaire le parti il ne faut que changer de me- » sures, pour contenter les chefs il faut changer » le Ministre. »

Almanach Littéraire ou Étrennes d'Apollon, contenant de jolies Pièces en prose et en vers, des saillies ingénieuses, des variétés intéressantes et beaucoup d'autres morceaux curieux, avec une Notice des ouvrages nouveaux remplie d'anecdotes piquantes. Par M. d'Aquin de Château-Lyon.—Le papier en est beaucoup plus beau que les années précédentes.

Un des morceaux les plus curieux de ce recueil est la prédiction de Voltaire tirée d'une de ses lettres écrite en 1764 au marquis de Chauvelin, alors Ambassadeur de France à la Haye.

« Tout ce que je vois jette les semences d'une » révolution qui arrivera immanquablement, et » dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin.

» Les Français arrivent tard à tout, mais enfin » ils arrivent.

» La lumière s'est tellement répandue de proche » en proche qu'on éclatera à la première occasion; » et alors ce sera un beau tapage.

» Les jeunes gens sont bien heureux, ils ver- » ront de belles choses. »

FÉVRIER 1790.

Doris, *Églogue* (1); *par M. le prince Baris de Galitzin.*

Le soleil a déjà terminé sa carrière,
Et l'horizon au loin voit pâlir sa lumière;
Vesper de son noir crêpe enveloppe les cieux,
La Lune va monter sur son char radieux.
Secouant ses pavots, cette nuit bienfaisante
Répand sur les mortels une nuit imposante,
Au gazon si long-temps brûlé par la chaleur
La rosée a rendu sa première fraîcheur.

Viens, Doris, viens, suis-moi dans ce lieu solitaire
Où rien ne trouble plus le calme de la terre;
Là nous respirerons le doux parfum des airs,
Tandis qu'autour de nous tout dort dans l'univers,
Zéphire ici vient seul dans sa course volage
De son souffle léger balancer le branchage.
Doris, ne vois-tu pas? Il t'invite à venir
Goûter dans ce bosquet un tranquille loisir.
Regarde l'épaisseur de ce sombre feuillage
Aux rayons de Phébé disputant le passage.
Entends de ces oiseaux les nocturnes accens,
Le rossignol surtout, il s'adresse aux amans.
Vois cette onde languir en sa course plus lente,
Elle se plaint aussi de ma bergère absente;
Tout ici dès long-temps demandait son retour,
Le ruisseau, les zéphirs, les bois... et mon amour.

Ainsi parlait Tircis à sa jeune bergère;
Tircis depuis trois ans s'efforçait de lui plaire,

(1) Ces vers, d'un Prince russe, dans une langue qui n'est pas la sienne, ont paru mériter d'être conservés. (*Note de l'Éditeur.*)

Mais il n'avait encore osé peindre ses feux;
On parle mal d'amour quand on est amoureux.
Cependant de la nuit le calme et le silence
Au timide berger donnent plus d'assurance,
Et pressé par l'ardeur de son tendre souci,
A sa bergère enfin il le déclare ainsi :
Quoi! Doris, tu pourrais dans l'âge heureux de plaire
Au charmant dieu d'amour montrer un front sévère!
Tu fus toujours cruelle à ma constante ardeur.
Ta raison peut jouir des chagrins de ton cœur.
Mais non, ne rougis point d'une flamme si belle,
Contemple l'univers, tout s'anime par elle.
Ce sentiment divin doit-il craindre le jour?
La honte est pour le vice et non pas pour l'amour.
Ah! si tu connaissais cette volupté pure
De deux jeunes amans, enfans de la Nature,
Que l'amour a liés de ses chaînes de fleurs,
Et qui sont déjà prêts à goûter ses douceurs,
Tu redemanderais à la bonté suprême
Ces momens écoulés loin de celui qui t'aime.
Mais l'espérance encor soutient ma vive ardeur :
L'espérance de l'homme est la plus longue erreur.

Sitôt que d'un berger les accens plus sensibles
D'une belle ont troublé les sentimens paisibles,
Qu'elle sent de l'amour l'aimable émotion,
Que son cœur s'est rendu quand sa bouche a dit non;
Quand les tendres larcins, la douce violence
Rendent l'amant vainqueur de tant de résistance,
Quand tous ces jeux divers, inventés par l'amour,
Ont embrasé leurs sens plus épris chaque jour,
Alors un nouvel astre à leur âme enivrée
Fait goûter sa douceur trop long-temps ignorée,
Sur leurs yeux se répand un prestige enchanteur,
Tout s'embellit pour eux de leur propre bonheur.
Ensemble ils se plairaient même à verser des larmes;
Pour les cœurs amoureux le chagrin a ses charmes.

Ainsi de ces amans on voit couler les jours
Comme un ruisseau tranquille en son paisible cours.

Doris, ne sens-tu pas s'élever dans ton âme
Ces mouvemens confus d'une naissante flamme,
Ces chagrins inquiets, plus doux que les plaisirs,
Cette douce langueur que suivent les désirs?
Dans tes regards se peint un sentiment plus tendre,
Avec plus d'intérêt tu consens à m'entendre;
Je le vois, des soupirs s'échappent de ton sein,
Ils m'annoncent sans doute un plus heureux destin.

Cependant tous les deux approchaient du bocage.
Tircis fut plus pressant, plus tendre en son langage,
Il peignit avec feu ce que son cœur sentait.
Doris ne disait rien, mais Doris l'écoutait.
Mille amans, poursuit-il, sont jaloux de te plaire.
Les plus riches bergers aiment tous ma bergère.
Tityre et Licidas, dont les nombreux troupeaux
Couvrent au loin les prés voisins de ces hameaux,
Tityre et Licidas t'adressent leur hommage.
Mon trésor, c'est mon cœur, je n'ai rien davantage;
Mais crois-en ce cœur tendre, il parle sans détour,
S'ils ont plus de richesse, ils ont bien moins d'amour.
Ce feu que je nourris, que ta présence augmente,
Qui consume mon cœur, le charme et le tourmente,
N'est point un sentiment volage et passager
Que fait naître un instant, qu'un instant peut changer.
Profondément empreint dans mon cœur tout de flamme,
Ce sentiment en moi n'est, hélas! que mon âme,
Et souvent dans le trouble où s'égarent mes sens
Ce n'est plus pour les dieux que brûle mon encens.
Quand tu fuis loin d'ici, par un sort trop funeste,
Le plaisir suit tes pas, mon chagrin seul me reste;
L'aurore ne vient plus répandre sa fraîcheur,
Le gazon est flétri, la rose est sans odeur;
Tout semble prendre part à ma douleur mortelle,

Et ce sont mes ennuis que chante Philomèle.

Tircis se tut... Doris interdite et sans voix
Lui tend la main, soupire et le suit dans le bois.

Témoin de leurs désirs, ô nuit tranquille et sombre,
Protége leurs amours, couvre-les de ton ombre!
Vous, oiseaux, redoublez vos concerts amoureux;
Dans ce bocage épais deux amans sont heureux.

Les dangers de l'opinion, c'est le titre assez équivoque d'un drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois au Théâtre de la Nation le mardi 19 janvier. Cet ouvrage qui a eu beaucoup de succès à la première représentation, où il y avait fort peu de monde, est d'un très-jeune homme, mais qui s'est déjà fait connaître par quelques pièces fugitives d'une tournure assez facile, M. Laya.

Cet ouvrage se fait remarquer tout-à-la-fois par l'inconséquence des caractères, par les invraisemblances multipliées de l'action et par l'effet pathétique de plusieurs scènes. Ce qui a sans doute ajouté beaucoup à cet effet, c'est la manière intéressante dont madame Petit, ci-devant mademoiselle Vanhove, a joué le rôle de la jeune personne: elle y a paru fort-au-dessus de son talent ordinaire; aussi l'a-t-on demandée après la pièce et applaudie avec transport. Le style de ce drame est en général très-faible, souvent même plus que négligé; mais que de fautes et d'incorrections ne fait pas oublier un seul mouvement de sensibilité lorsqu'il est simple et vrai!

Le vendredi 22 janvier l'Académie royale de musique a donné la première représentation des *Pommiers et du Moulin*, comédie lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Forgeot, connu par plusieurs petits ouvrages représentés avec succès sur le Théâtre italien. La musique est de M. Le moine.

Cette petite scène lyrique a paru écrite avec facilité, les paroles sont même arrangées d'une manière assez officieuse pour la musique, mais elles n'ont inspiré à aucun chant de M. Le Moine ni la gaieté légère, ni l'originalité piquante qui seules pouvaient faire valoir une composition de ce genre.

Mémoires du maréchal de Richelieu, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, etc., pour servir à l'histoire des Cours de Louis XIV, de la régence du duc d'Orléans, de Louis XV, et à celle des quatorze premières années du règne de Louis XVI, Roi des Français et Restaurateur de la Liberté. Ouvrage composé dans la bibliothèque et sous ses yeux du maréchal de Richelieu, et d'après les porte-feuilles.

Il n'en a paru que quatre volumes, et le dernier ne termine pas encore l'histoire du ministère du cardinal de Fleury. C'est M. l'abbé de Soulavie, déjà connu par quelques ouvrages de physique et d'histoire naturelle, qui est le rédacteur

de ce volumineux recueil. Sans pouvoir louer beaucoup la manière dont ces Mémoires sont écrits et rédigés, il est peu de livres de ce genre qui puissent offrir à la curiosité des lecteurs un plus grand nombre de matériaux précieux et intéressans. Le maréchal de Richelieu avait été à portée de rassembler des trésors dans ce genre, et il s'en était occupé avec beaucoup de suite. Il est très-avéré que tous ces trésors ont été ouverts à M. l'abbé de Soulavie et qu'il n'a tenu qu'à lui d'exploiter plus ou moins heureusement une mine si riche et si abondante. L'idée qu'il a eue de parler toujours dans ces Mémoires au nom du maréchal de Richelieu donne souvent aux formes de son style l'air du monde le plus gauche et le plus ridicule, mais ce tort du rédacteur est assez indifférent au fond même des choses, et nous ne craignons point de dire que, dans la partie de l'ouvrage que nous avons eu le temps de parcourir, le règne déjà si connu de Louis XIV reparaît sous un aspect presque entièrement nouveau. Ce règne dont M. de Voltaire ne nous avait peint pour ainsi dire que la gloire et la splendeur, dévoilé avec plus de franchise et de liberté, ressemble ici beaucoup moins aux beaux jours du règne d'Auguste qu'à ceux qui le suivirent sous Tibère. Il pourra cependant paraître assez étrange à ceux qui connurent le maréchal de Richelieu de l'entendre toujours parler du despotisme, des abus de l'autorité, des vexations des ministres et des grands, comme s'il avait eu l'honneur de se trouver l'année dernière

à la tête des héros qui s'emparèrent de la Bastille, et beaucoup plus lestement que lui même n'avait conquis Mahon, un peu mieux défendu à la vérité.

La Galerie des Dames françaises, pour servir de suite à la Galerie des États-Genéraux par le même auteur. Un vol. in-8°.

C'est M. le marquis de Luchet qui l'avoue, mais c'est toujours le style et la manière de M. Senac de Meilhan que l'on croit y reconnaître. Cette Galerie commence par madame Necker et finit par madame du Barry. Aucune de ces Dames n'est aussi maltraitée que la première, aucune ne l'est peut-être aussi bien que la dernière. Quelque injustes que soient les préventions qui ont guidé le pinceau de l'auteur, on ne peut lui refuser souvent le mérite d'une touche fine et spirituelle. Le portrait de madame la baronne de Staël semble être le produit de deux compositions fort différentes, on croit y remarquer tantôt l'impartialité d'un homme de beaucoup d'esprit, tantôt le ressentiment d'une rivale offensée. Aux sarcasmes de la satire, aux soupçons vagues de la malignité, aux traits de pure fantaisie et qui n'ont aucune espèce de vérité, sont mêlées quelquefois dans cet ouvrage des observations d'une sagacité peu commune, d'une justesse ingénieuse, et dont le résultat annonce du moins une assez grande connaissance de nos mœurs et des femmes qui les font.

LE CERF-VOLANT, *Fable; par M. le marquis de Bonnay, député de Nevers.*

Le plus noble hochet de notre adolescence,
Un cerf-volant audacieux,
Échappant un beau jour à la main qui le lance,
Quitte la terre et dans les cieux
Avec majesté se lance;
Mais bientôt oubliant sa fragile substance,
Comme les parvenus il est présomptueux.
Admirez tous mon vol sublime,
Dit-il aux habitans des airs:
Cessez, cessez d'être si fiers
Lorsque des pins vous dépassez la cime.
Mon orgueil est plus légitime,
C'est moi qui vais régner dans ces vastes déserts;
Qui de vous osera me suivre dans la nue?
Là je veux fixer mon séjour,
Là je veux des mortels échapper à la vue,
Affronter l'aigle même et dépeupler sa cour...
Des mots ambitieux le pompeux étalage
En impose toujours aux sots;
Le sage seul en rit, mais où trouver ce sage?
Il est rare partout, même chez les oiseaux.
Tandis que de l'intrus l'impertinent langage
Commande le respect à ses légers rivaux,
Un d'eux s'approche et l'examine.
Cet imposteur, dit-il, ne m'est pas inconnu;
A-t-il donc oublié son obscure origine?
Naguère sur la terre il était détenu;
Vain jouet des autans, il croit qu'il les domine!
Animal amphibie et partout renié,
Veut-il donc de son vol nous déguiser la source?
Voyez le cordeau vil auquel il est lié,

Voyez les mirmidons qui dirigent sa course.
Un vent officieux l'éleva jusqu'à nous,
D'un autre vent le caprice jaloux
Va châtier son arrogance;
Prenez soin de notre vengeance,
Vrais souverains des airs, nous l'attendons de vous...
L'effet suit de près la menace :
Le vent change, la corde casse,
Le cerf-volant ne plane plus,
Et du sein des éclairs froissé, meurtri, confus,
Sur la terre humblement vient reprendre sa place;
En livrant aux regrets ses guides éperdus. —

France qu'hier encor l'Europe a vue esclave,
Ne t'enorgueillis pas de ton sublime élan,
Garde-toi d'insulter à l'Anglais, au Batave,
Et crains le sort du cerf-volant.

COUPLET *impromptu à Madame de Lingrée, en jouant au volant.*

SUR l'air : *Du haut en bas.*

Comme un volant
Qui tombe sur votre raquette,
Comme un volant
Mon cœur vers vous s'en va volant.
Il brûle de flamme discrète,
Ne le repoussez pas, Lisette,
Comme un volant.

Réponse sur le même air.

Comme un volant
Qui fuit d'un seul coup de raquette,
Comme un volant
Je rejette un cœur voltigeant.

S'il brûlait de flamme discrète,
Viendrait-il s'offrir à Lisette
Comme un volant?

Le Souper magique, ou les Deux siècles, comédie lyrique, en un acte, en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le 11 février, est de M. André de Murville, l'auteur du *Rendez-vous du mari*, de *Lanval et Viviane*, etc.

Cette bagatelle a eu peu de succès; on y a remarqué cependant quelques détails agréables, mais rien n'a pu faire oublier au parterre l'humeur que lui a causée d'abord, je ne sais trop pourquoi, le nom et le personnage de Cagliostro.

C'est le lendemain 12 qu'on a vu sur le même Théâtre la première et dernière représentation de *Louis XII*, tragédie en trois actes, en vers; la pièce n'a pas été achevée. Elle est de M. Ronsin, qui a fait un volume de tragédies que personne n'a lues. Il prétend d'ailleurs avoir bien mérité de la Patrie dans les premiers jours de la Révolution, puisque les services qu'il a rendus alors lui ont valu la faveur honorable d'un brevet de Capitaine à la suite de la Garde nationale.

La représentation de *Louis XII* a été fort orageuse, à la vérité, mais eût-elle été fort paisible, nous n'en serions pas moins embarrassés à en faire l'analyse. On arrive au milieu du second acte avant de pouvoir reconnaître aucun des personnages

qui paraissent au premier; ce n'est qu'à force d'attention que l'on peut deviner enfin que le prisonnier dont les malheurs occupent tout ce premier acte est Louis Le More, Duc de Milan. Louis XII ne paraît qu'au second acte; il revient d'Italie pour réparer les désordres qui pendant son absence affligèrent le royaume sous un Ministère oppressif et déprédateur. Notre Capitaine à la suite de la Garde nationale a voulu plier l'histoire de son héros à tous les événemens du jour; à la prise de la Bastille, à l'insurrection de la bourgeoisie, au rôle intéressant que joue M. le marquis de La Fayette, figuré dans la pièce par le brave chevalier Bayard. A la stérilité du sujet, il n'a fait qu'ajouter ainsi les difficultés des applications, et jamais effort dans ce genre n'a été si gauche et si malheureux. *Requiescat in pace!*

MARS 1790.

L'Amante abandonnée,

Romance; Par M. Carrière.

Paissez, moutons, l'herbe nouvelle,
Vos bêlemens sont superflus,
L'ingrat que j'avais cru fidèle
Vous méprise et ne m'aime plus.

Avec quel art, pour me surprendre,
Il me vantait votre bonheur!
Je l'écoutais, je le crus tendre;
Mais ce n'était qu'un séducteur.

Souvent pour moi du pâturage
Il vous ramenait sur le soir,
Mais le perfide, le volage,
Aujourd'hui ne veut plus vous voir.

Toi-même, hélas! pauvre Lisette,
Aurais-tu pensé qu'en amour
Il te fallût être discrète
Au dernier comme au premier jour?

Vous seuls m'êtes restés fidèles,
Et si je n'eusse aimé que vous,
J'aurais des nuits bien moins cruelles,
Je passerais des jours plus doux.

Adieu, ruisseaux, adieu, bocage,
Lisette un jour vous reverra;
Mais revenant sous votre ombrage
Lisette alors plus n'aimera.

La Petite Chienne, *Fable; par M. Sélis, l'auteur d'une traduction des* Satires de Perse.

Quoi! tout un jour je suis abandonnée,
(Disait un jour favorite étonnée),
Nul Duc n'a demandé si je me portais bien!
Nul Ministre nouveau, nul Ministre ancien,
Pour courtiser ma puissante maîtresse,
Ne s'est extasié dans un long entretien
Sur mes talens et sur ma gentillesse!
Aucun Académicien
N'a fait des vers à mon adresse!
Je n'ai point aujourd'hui vu la moindre Princesse,
Et Bonneau ne m'a pas ici conduit de chien!...
Qu'avec raison elle était agitée!
Le matin même de ce jour
Celle qui la mit à la Cour,
La Montespan l'avait quittée.

Conte. *Par M. Le Bastrier de Doulicourt.*

Monsieur Joufflu, double chanoine,
Se promenait, dormait, buvait,
Mangeait, mangeait son patrimoine,
Mais cette vie arrondissait
Par trop son immense bedaine.
Hier Purgon lui conseilla
D'abjurer sa méridienne.
Bon! lui dit-il, pourquoi cela?
De votre embonpoint elle est cause.
Quel avis, docteur, est-ce là?
Il faut bien faire quelque chose.

Les Trois Noces, quoique représentées sur le Théâtre de la Nation le 23 et le 24 février avec le

plus grand succès, n'ont pas tardé à être retirées du Répertoire de ce Théâtre, parce qu'il a été décidé dans le conseil intime de M. Molé et de mademoiselle Contat, qui n'y avaient point de rôles, que ce petit ouvrage était d'un genre tout-à-fait étranger à la comédie française, et qu'en se permettant de jouer sur leur Théâtre des opéras comiques, ils n'oseraient plus trouver mauvais que les Italiens jouassent des pièces de Molière et de Racine. Il est bien vrai que *les Trois Noces* ne sont véritablement qu'un très-petit opéra comique, mais dont le sujet est tout-à-fait national, car les apprêts des trois noces villageoises dont il s'agit ne sont pour ainsi dire que le prétexte de la pièce; ces apprêts, qui remplissent la première scène d'un tableau digne de la palette riante de Boucher ou de Watteau, sont bientôt troublés par des brigands qui viennent incendier le château de la Dame du lieu; mais cette Dame n'étant rien moins qu'aristocrate, on vole à son secours, et les Gardes nationaux repoussent et dispersent la horde incendiaire. Dans ce moment même arrive de Paris la fille de madame la Marquise, qui fait à sa mère le récit le plus touchant de l'arrivée du Roi à l'Assemblée nationale. Le tout est terminé par un divertissement où le sieur Deshayes, premier maître des ballets du Théâtre de la Nation, a eu l'art de figurer le serment civique de la manière la plus solennelle et la plus ingénieuse.

Les paroles et la musique sont de M. De-

zède (1), qui réussit pour la seconde fois sur la scène française comme poëte et musicien. Le morceau de musique qui nous a paru le plus piquant est une assez longue ariette en prose que chante une mère à sa fille pour lui apprendre comment une femme adroite ne saurait manquer de gouverner son mari. Le rôle de cette mère a été parfaitement bien joué par mademoiselle Joli; les autres ont été également bien rendus par mesdames Belcour et Petit, mesdemoiselles de Vienne, Lange, etc. M. Dazincourt a mis dans le rôle du bailli toute la gaieté dont son talent peut être susceptible.

Le Bon Père, représenté pour la première fois au Théâtré italien le lundi 1er février, est imprimé depuis long temps dans les œuvres de M. le chevalier de Florian. Il y a dans cette pièce le même talent qui a fait réussir toutes celles qu'il nous a données dans le même genre; et si celle-ci a eu moins de succès que les autres, c'est sans doute à la manière dont a été joué le principal rôle qu'il faut s'en prendre; ce principal rôle n'est pas en effet d'une exécution bien facile. Nous devons, comme on sait, au génie créateur de M. de Florian, une nature d'Arlequin absolument nouvelle; il lui a prodigué toute la petite sensibilité de son âme, toutes les petites grâces de son esprit; dans *le Bon Père*, il a essayé de lui donner encore un ton et des mœurs d'un style plus élevé. Arlequin

(1) L'auteur des *Deux Pages*.

est devenu riche, il vit à Paris dans la bonne compagnie; il n'a plus son habit, il n'a que son masque et son pantalon, avec un surtout de velours noir et une grosse perruque à la financière. L'auteur ne lui a conservé de son ancien langage qu'à proportion de ce qui lui restait d'Arlequin. Le juste mélange de ces nuances n'est pas aisé à saisir. Ce bon père est plutôt un père bon homme qu'un bon père; il ne vit que pour sa fille, il ne peut être heureux que par elle; tout ce qu'il fait cependant pour son bonheur, c'est de concevoir d'abord l'idée de lui adresser une chanson le jour de sa fête, ensuite de lui donner pour époux l'amant qu'elle avait choisi, un jeune homme qui s'était introduit dans la maison à titre de secrétaire, mais qu'Arlequin reconnaît à la fin pour le fils de son bienfaiteur, du comte de Valcourt, qui lui avait laissé toute sa fortune en déshéritant ce fils unique que les fautes de sa mère lui avaient rendu trop odieux, etc., etc. La scène qui a le plus réussi, quoique encore un peu longue, est celle où M. Arlequin veut dicter à son secrétaire ces couplets à sa fille, dont il ne peut jamais trouver que le premier mot, et s'étonne si bonnement, après qu'ils sont faits, du peu de peine qu'ils lui en a coûté: « C'est mot à mot ce que j'ai dit, je croyais » cela plus difficile..... et puis c'est fort bien, fort » bien. Sans me flatter, conviens qu'ils ne sont pas » mal. »

Nous ne connaissons point l'auteur de *l'Epoux Généreux, ou le Pouvoir des Procédés*, comédie nouvelle, en un acte, en prose, donnée sur le même Théâtre le lundi 15 février. C'est moins une comédie qu'un proverbe, mais c'est un proverbe très-moral dont le dialogue nous a paru écrit avec noblesse et facilité.

Une jeune femme, entraînée par l'ascendant qu'a pris sur elle une de ses amies, s'est livrée à la passion du jeu. Cette malheureuse habitude, sans avoir pu corrompre encore la pureté naturelle de son cœur, l'a rendue pour ainsi dire étrangère à tous ses devoirs; les pertes considérables qu'elle vient de faire et qu'elle n'a osé confier à son époux l'exposent à tous les dangers de la liaison la plus dangereuse. Au bord du précipice elle est retenue par les soins les plus tendres; sans la compromettre aux yeux de ceux qui l'entourent, son époux parvient à obtenir l'aveu de tous ses torts, et la sauve de l'extrême embarras où elle se trouve engagée par un sacrifice dont la délicatesse et la générosité ne peuvent manquer d'obtenir toute sa confiance, toute sa tendresse, tout son amour; c'est par la main même de ses enfans qu'il lui fait présenter les titres d'une terre destinée à payer ses dettes; en se livrant désormais au soin de leur bonheur, elle est bien sûre de tout acquitter et de n'avoir aucun regret à craindre.

Correspondance particulière du comte de Saint-Germain, Ministre et Secrétaire d'état de la guerre, Lieutenant-général des armées de France, Feld-Maréchal au service du Danemarck, Chevalier de l'ordre de l'Éléphant, avec M. Paris Duverney, Conseiller d'état. On y a joint la vie du comte de Saint-Germain et plusieurs pièces qui le concernent, 2 vol. in-8°.

Ces lettres sont copiées sur les originaux que M. de Saint-Germain confia quelques mois avant sa mort à un de ses amis à qui il voulut donner une idée de ce qui s'était passé à son sujet depuis le commencement de la guerre en 1757 jusqu'à l'époque à laquelle il entra au service du Danemarck. On n'a pas cru devoir supprimer celles qui précèdent à compter de 1749, parce qu'elles contribuent au moins autant que les autres à faire connaître son caractère et ses opinions.

L'auteur qui a écrit la vie de M. de Saint-Germain placée à la tête de cet ouvrage est, dit-on, un militaire qui le connut particulièrement et qu'il employa pendant son ministère; on soupçonne que c'est M. le baron de Wimpfen. Cet auteur trouve une grande similitude entre le caractère de M. de Saint-Germain et celui de J. J. Rousseau. Comme le philosophe genevois, il ne voyait dans ses supérieurs et dans ses égaux que des envieux toujours ligués pour le perdre; ce qui n'est pas moins vrai, c'est que le philosophe lui-même eût été Ministre de la guerre qu'il n'aurait guère pu s'y prendre plus adroitement que M. de Saint-Germain pour

commencer à disposer l'armée en faveur de la révolution qui vient de se faire. Enfin, disait-il un jour à M. de Choiseul, enfin, M. le duc, le Roi n'a point d'armée.— *Qu'en avez-vous donc fait?* répondit le duc de Choiseul, *car j'en avais laissé une qui existait encore lorsque vous parûtes au Ministère.*

Il accompagnait, ajoute-t-on, cette incartade d'un mouvement de bras très-expressif....

Mais en voilà bien assez et beaucoup trop peut-être pour faire juger l'esprit dans lequel cet ouvrage a été rédigé.

Intituler une comédie nouvelle *le Philinte de Molière, ou la suite du Misanthrope,* c'est sans doute une assez grande témérité; aussi la pièce que M. Fabre d'Églantine (1) s'est permis de donner sous ce titre au Théâtre même de Molière a-t-elle été reçue d'abord avec une sorte de défaveur, du moins avec beaucoup de sévérité. Le mérite réel de l'ouvrage n'a pas tardé cependant à se faire jour, malgré les torts qu'a pu lui donner cette première impression, malgré les défauts plus graves que la critique la plus indulgente n'a pu manquer d'apercevoir et dans le plan et surtout dans l'exécution.

(1) M. Fabre d'Églantine a débuté dans la carrière dramatique par une comédie donnée en 1787 au Théâtre italien, *les Gens de Lettres, ou le Poëte Provincial à Paris*; cet essai ne fut rien moins qu'heureux. On a vu de lui, la même année, au Théâtre français, une tragédie intitulée *Augusta*, qui n'a guère eu que cinq ou six représentations. *La Suite du Misanthrope* a été représentée pour la première fois le lundi 22 février.

Excepté Célimène et les rôles épisodiques qui ne pouvaient entrer dans la nouvelle conception de M. Fabre d'Églantine, on retrouve ici tous les personnages du *Misanthrope*, Philinte, Alceste, Éliante et jusqu'au fidèle Dubois; mais tous ces personnages se trouvent dans des situations fort différentes, leur caractère est changé à beaucoup d'égards, et ce qu'on ne peut s'empêcher de regretter infiniment, c'est que leur style, leur langage n'est pas reconnaissable.

Si Alceste est toujours misanthrope, il est encore plus humain, plus sensible, plus bienfaisant. Philinte n'est plus cet homme indulgent, mais sensé, qui, en convenant qu'il serait à désirer que tous les hommes fussent faits d'autre sorte, ajoute noblement :

Mais est-ce une raison que leur peu d'équité
Pour vouloir se tirer de leur société?
Tous ces défauts humains nous donnent dans la vie
Des moyens d'exercer notre philosophie,
C'est le plus bel emploi que trouve la vertu;
Et si de probité tout était revêtu,
Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles,
La plupart des vertus nous seraient inutiles,
Puisqu'on en met l'usage à pouvoir sans ennui
Supporter dans nos droits l'injustice d'autrui.

Ce Philinte est devenu l'égoïste le plus dur, le plus odieux. Seraient-ils changés à ce point, l'un parce qu'il a vécu dans la solitude, l'autre parce qu'il s'est marié et que des vues d'ambition et de fortune l'occupent aujourd'hui tout entier?

Ce serait sans doute une peine fort inutile que

d'appuyer sur l'invraisemblance de quelques incidens, sur les longueurs de plusieurs scènes, sur les défauts d'un style souvent obscur, lâche et embarrassé. Il n'est aucun de ces reproches que ne doive faire oublier le mérite d'une conception aussi dramatique, aussi heureuse que celle de la situation qui termine le troisième acte. Ce n'est ici ni le Philinte, ni l'Alceste de Molière; mais si l'on n'a pas su conserver à ces deux caractères autant de finesse, autant de profondeur que leur en avait donné le plus grand peintre de notre Théâtre, il faut convenir au moins qu'on a eu le mérite de les présenter sous un point de vue plus important et plus moral. Le nouveau dessin tient peu-être un peu de la caricature, mais l'intention semble avoir été dirigée vers un but plus utile, et quelque imparfaite que soit à beaucoup d'égards l'exécution de ce drame, il prouve cependant tout-à-la-fois dans son auteur du génie, de l'invention et une assez grande connaissance du Théâtre.

M. Molé n'a jamais joué l'Alceste de Molière comme il a joué celui-ci; l'ouvrage doit à ses talens une partie de son succès.

VERS *présentés dans une redoute, à Berlin, où la Cour représentait les différentes Divinités de l'Olympe. Par M. Basset.*

Au Prince Royal, sous le costume d'Hercule.

Ainsi que vos aïeux marchez à la victoire.
L'équitable postérité
Nous verra comme Hercule au temple de la gloire,
Et soyez-le long-temps au sein de la beauté.

Apologue du moment.

Guillot conduisant sa charrette,
Par trop négligeait d'aller droit.
Dans une ornière elle s'arrête,
Et s'embourbe au fatal endroit.
De manans un troupeau novice
Veut relever le char crotté,
Mais loin de rendre un bon service,
Le versent de l'autre côté.

On a beaucoup parlé des prédictions d'une Prophétesse de *Munian* en Périgord; elle se nomme *Suzanne La-Brousse*, et jouit dans tout le pays, à juste titre, de la réputation de sainteté. Elle a de l'esprit, du jugement et de la prudence, elle est presque toujours aux pieds du Crucifix, et répond en même temps à plusieurs personnes avec la plus grande présence d'esprit. Voici le jugement qu'en porte un professeur du séminaire de Périgueux.

« Je la connais beaucoup, et elle m'a même communiqué ce qui doit arriver, mais elle ne m'a pas permis de révéler la nature du phénomène

céleste qui sera aperçu de tout l'univers, et qui doit faire rentrer tout dans l'ordre. Ce que je puis certifier, c'est qu'il y a six ans qu'elle m'annonça, ainsi qu'à d'autres personnes, qu'il y aurait en France des Etats-Généraux ; il y a deux ans elle me fixa l'époque, elle fit en conséquence dire aux religieuses de Périgord un *Ave Maria* tous les jours à cette intention. Elle annonça les troubles qu'occasionerait cette Assemblée, elle a dit que les Français s'armeraient les uns contre les autres, que le Périgord se ressentirait de cette Révolution, et que sa famille surtout serait persécutée; mais qu'un phénomène aussi extraordinaire que le déluge et le jugement dernier rétablirait en vingt-quatre heures la paix et la tranquillité, et que la religion serait plus florissante que jamais. »

Le Missionnaire ajoute que cette demoiselle a écrit au Pape, à l'Archevêque de Paris, au Chartreux qui est député à l'Assemblée nationale, et qu'au milieu des troubles qui alarment toute la France, elle est dans la joie en voyant arriver l'époque de la Révolution.

Journal historique du voyage de M. Lesseps, Consul de France, employé dans l'expédition de M. le comte de La Peyrouse, en qualité d'interprète du Roi, etc. Deux volumes in-8°. *A Paris, de l'Imprimerie Royale*. Avec deux cartes, l'une de la presqu'île du Kamtschatka et du golfe de Pingina; l'autre de toute la route de M. Lesseps, depuis Avatscha jusqu'à Paris, et une gra-

vure qui représente une caravane kamtschadale arrivant dans un village. Ce sujet, dessiné avec beaucoup de soin, peut donner une idée des traîneaux, des diverses positions des voyageurs de leur costume et d'un site.

C'est l'ouvrage d'un jeune homme qui compte à peine son cinquième lustre. Il s'annonce lui-même avec une modestie d'autant plus intéressante qu'elle paraît simple et vraie; il ne promet à ses lecteurs ni des événemens très-importans, ni des observations bien profondes, mais une exactitude scrupuleuse à leur rendre compte des connaissances qu'il a été à portée de recueillir, ayant cru se devoir à lui-même de ne laisser échapper aucune occasion de s'instruire. Ces occasions malheureusement n'ont pu être trop fréquentes dans une course si longue et si pénible, à travers les vastes déserts d'une nature sauvage, presque abandonnée de l'espèce humaine, et souvent, pour ainsi dire, entièrement morte.

Le port d'Avatscha, appelé par les Russes *Petro-Pavlofskaia Gaven*, est le lieu où notre jeune voyageur quitta la frégate l'*Astrolabe* le 29 septembre 1787, pour porter en France les dépêches de M. de La Peyrouse. Ce ne fut que le 17 octobre de l'année suivante qu'il put arriver à Versailles après avoir franchi les plus grands obstacles, après avoir échappé aux plus extrêmes dangers, mais trouvant presque partout dans cette route de quatre mille lieues les secours de la protection la plus généreuse, de l'hospitalité la plus intéressante. Dans un climat si rigoureux, dans

un pays si dépourvu de toutes les aisances de la vie, à l'une des dernières extrémités de notre continent, combien le cœur est soulagé de rencontrer un caractère aussi humain, aussi sensible, aussi rempli de toutes les vertus sociales que le brave M. Kaslof! Combien l'on jouit encore d'apprendre que de si loin le mérite de cet excellent officier n'échappe point aux regards pénétrans de son auguste Souveraine, et que la récompense de ses services va le chercher de sa part jusqu'au fond de ces déserts!

Une des situations les plus affreuses de ce long voyage, est le moment où notre jeune Français se voit forcé de se séparer de M. Kaslof, malgré la défense que lui en avait faite M. de La Peyrouse. Tout dans ce moment semblait leur manquer à-la-fois; leur guide les avait égarés, leurs provisions étaient épuisées, ils n'avaient plus que de la neige pour se désaltérer; ils faisaient quelquefois une verste pour aller à la découverte d'un méchant arbrisseau; à chaque pas l'on était contraint de s'arrêter pour dételer les chiens qui expiraient les uns sur les autres. Arrivés enfin à Poustaretsk, leurs recherches pour trouver du poisson, la seule nourriture qu'ils pussent espérer, sont encore long-temps inutiles. Dans cet intervalle, dit-il, on avait dételé nos chiens pour les attacher par pelotons à l'ordinaire; dès qu'ils furent au poteau, ils se jetèrent sur leurs liens et sur leurs harnais, en une minute tout fut dévoré; en vain essaya-t-on de les retenir, la plus grande partie s'échappa dans la campagne où ils erraient çà et là, man-

geant tout ce que leurs dents pouvaient déchirer. Il en mourait à tous momens quelques-uns qui devenaient aussitôt la proie des autres; ceux-ci s'élançaient sur ces cadavres et les mettaient en pièces; chaque membre était disputé au ravisseur par une troupe de rivaux qui l'attaquaient avec la même furie; s'il succombait sous le nombre, il était à son tour l'objet d'un nouveau combat. A l'horreur de les voir ainsi s'entre-dévorer, succédait le triste spectacle de ceux qui assiégeaient la yourte (1) où nous demeurions.... Ces pauvres bêtes pouvaient à peine remuer; leurs hurlemens plaintifs et continuels semblaient nous prier de les secourir et nous reprocher l'impossibilité où nous étions de le faire. Plusieurs qui souffraient autant du froid que de la faim se couchaient au bord de l'ouverture extérieure pratiquée dans le toit de la yourte et par où s'échappe la fumée; plus ils sentaient la chaleur, et plus ils s'en approchaient; à la fin, soit faiblesse, soit défaut d'équilibre, ils tombaient dans le feu sous nos yeux....

La nourriture des habitans de ce triste séjour se borne à de la chair ou de la graisse de baleine, à de l'écorce d'arbre crue et à des bourgeons arrosés avec de l'huile de baleine, de loup marin ou de la graisse d'autres animaux.

Les observations de notre jeune voyageur à travers tant de fatigues et de périls ne sont, comme on peut le présumer, que des aperçus assez va-

(1) Demeure souterraine qui représente au dehors le faîte élargi de nos glacières.

gues, assez rapides; dans le nombre il en est cependant qui nous ont paru également instructives et curieuses. On nous permettra d'en citer quelques exemples.

Les Kamtschadales sont libres, ils ne sont assujettis qu'à payer à la Russie un tribut annuel qui consiste en fourrures de toute espèce; de sorte que le produit de leur chasse tourne presque entièrement au profit de l'Impératrice... Le nombre seulement des martres zibelines que fournit annuellement cette province est porté à plus de quatre mille.... Les monnaies ayant cours sont l'impériale en or valant dix roubles, le rouble et le demi-rouble; on ne voit que très-peu de monnaie d'argent au-dessous de cette valeur.... On y trouve une grande quantité d'anciennes espèces en argent du temps de Pierre I, de Catherine I et d'Elisabeth; on pourrait même en faire une branche de commerce, l'argent en est plus pur et à un titre supérieur aux monnaies communes...

Voici une fable yakoute traduite, dit-on, phrase pour phrase.

« Dans un grand lac il s'éleva un jour une rixe violente entre les différentes espèces de poissons. Il était question d'établir un tribunal de juges suprêmes qui devaient gouverner toute la gent poissonnière. Les harengs, les menus poissons prétendaient avoir autant de droit que les saumons d'y être admis. De propos en propos les têtes s'échauffèrent, on en vint jusqu'à se réunir contre ces gros poissons qui piquaient et incommodaient les plus faibles. De là des guerres intestines et

sanglantes qui finirent par la destruction d'un des deux partis. Les vaincus échappés à la mort s'enfuirent dans de petits canaux, et laissèrent les gros poissons, qui eurent l'avantage, seuls maîtres du lac. Voilà la loi du plus fort. »

Les chamans ou les sorciers sont encore plus libres et plus révérés chez les Yakoutes que chez les Kamtschadales. Notre auteur fait ainsi le portrait de celui qui voulut bien représenter devant lui.

Vêtu d'un habit garni de sonnettes et de lames de fer dont le bruit étourdissait, il battait en outre sur son *bouben*, ou tambour, d'une force à inspirer la terreur; puis courant comme un fou, la bouche ouverte, il remuait la tête en tous sens; ses cheveux épars lui couvraient le visage; de dessous sa longue crinière noire sortaient de véritables rugissemens, auxquels succédèrent des pleurs et de grands éclats de rire, préludes ordinaires des révélations. »

La description que fait M. Lesseps des danseuses kamtschadales n'est pas tout-à-fait aussi voluptueuse que celle que nous a faite l'abbé Raynal des Balliadères de l'Inde, mais elle est peut-être plus véridique.

Que de rapports frappans subsistent encore entre les hommes qu'on croirait devoir se ressembler le moins! Le plus sauvage et le plus civilisé se trouvent toujours soumis aux mêmes besoins, sont dominés au fond par les mêmes goûts, par les mêmes folies.

AVRIL 1790.

Motion *en faveur de la gaieté française, par M. Valade.*

Sur l'air : *Le petit mot pour rire.*

Ne plus boire, ne plus chanter,
Toujours gémir et s'attrister,
Ma foi c'est un martyre.
La politique et ses débats
Ont remplacé dans nos repas
Le petit mot pour rire.

Le charme de la liberté,
Loin d'animer notre gaîté,
Est venu la proscrire.
C'est trop imiter les Anglais;
Soyons libres et bons Français :
Disons le mot pour rire.

Rappelons les jeux et les ris;
Que les plaisirs, mes chers amis,
Reprennent leur empire!
Que Momus, ce Dieu des Français,
Nous ramène ici pour jamais
Le petit mot pour rire!

Nos ancêtres nous ont doté
D'un remède pour la santé,
Je vais vous le transcrire :
Veut-on vivre heureux et long-temps?
Il faut boire et de temps en temps
Dire le mot pour rire.

Ne démentons pas nos aïeux,
Et suivons sur le ton joyeux

Leur aimable délire :
Buvons le petit coup de vin,
Et puis disons soir et matin
Le petit mot pour rire.

Sur le jeune comte de Belsunce, massacré par le peuple dans une émeute à Caen.

Romance, par madame Launier de Granchamp.

A peine, hélas! ma carrière commence,
Faut-il la voir terminer pour toujours?
Je le sens trop, l'instant fatal s'avance,
Il faut périr, adieu donc, mes amours!

Toi que j'aimais, toi qui m'étais si chère!
Quand de mon sort tu sauras les horreurs,
Ah! charge-toi de consoler mon père,
Et de mêler tes sanglots à mes pleurs.

Sexe si doux, formé pour l'indulgence,
Quoi! vous courez à ce spectacle affreux!
Vous dont l'aspect irrite ma souffrance,
Ah! respectez mes restes malheureux.

Cher compagnon de mon heureuse enfance,
Toi qui péris pour conserver mes jours,
Fidèle ami dont l'ombre me devance,
Je vais te joindre, adieu donc, mes amours!

Tout abandonné qu'est depuis long-temps le Théâtre de l'Académie royale de musique, le public y a été rappelé du moins pendant quelques représentations par le succès aussi brillant que mérité du ballet de *Télémaque dans l'Ile de Calypso*. Ce ballet, représenté pour la première fois le jeudi 25 février, est le premier essai des

talens de M. Gardel le jeune, et peut-être le meilleur ouvrage qu'on ait vu dans ce genre depuis ceux de Noverre. Le sujet en est trop connu pour ne pas nous dispenser d'en faire l'analyse, nous nous contenterons d'observer que ce qui distingue surtout cette nouvelle composition est l'art avec lequel, sans nuire à l'intérêt, à la rapidité de l'action, l'auteur a su varier les scènes de caractère et de passion qui ne pouvaient être que de pure pantomime par des fêtes et d'autres scènes épisodiques, qui, liées heureusement au sujet, prêtent encore davantage aux plus beaux développemens de l'art même de la danse. Le rôle de Calypso a été fort bien rendu par mademoiselle Saunier, celui d'Eucharis, avec infiniment d'intérêt et de grâce, par mademoiselle Miller. Ce sont MM. Gardel et Huart qui ont rempli ceux de Télémaque et de Mentor.

Les brouilleries, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, donnée pour la première fois au Théâtre italien le lundi 1er mars, ont eu peu de succès. Les paroles sont d'un jeune homme de Montpellier, le chevalier Lœillard, la musique de M. Le Breton. C'est un imbroglio espagnol.

Cet ouvrage est une nouvelle preuve qu'un sujet trop compliqué n'est guère propre au genre lyrique, où, forcé de ménager sans cesse d'assez longs intervalles au musicien, l'exposé même de la scène ne saurait être trop simple, trop rapide.

Plusieurs morceaux de la musique de cet opéra ont été vivement applaudis. On s'aperçoit que ce jeune artiste n'a pas oublié les leçons qu'il eut le bonheur de recevoir du célèbre Sacchini, mais les imitations même qui lui ont le mieux réussi décèlent toujours plus d'application que de naturel.

Le District de Village, pièce en un acte et en vaudevilles, donnée sur le même Théâtre le 15 mars, est de M. Desfontaines.

C'est une petite parodie de l'Assemblée nationale, assez douce, assez naïve, assez gaie; elle est terminée par quelques couplets qui ont été fort accueillis, parce qu'ils étaient tout-à-la-fois à la louange du Monarque et de la Nation.

DIALOGUE *champêtre d'après T. Chatterton. Par M. de La Baume, l'auteur de la traduction de* Mathilde ou le Souterrain.

LEWIN, ALICE.

LEWIN.

Viens, chère Alice. Au nom de tes quinze ans
Ne t'enfuis pas. Est-tu donc si pressée?
Attends du moins pour traverser les champs
Qu'ils ne soient plus humides de rosée.

ALICE.

Non, séducteur, je veux m'enfuir.
J'ai vu courir le fan timide;
Pareille au fan, je vais courir
Sans toucher la verdure humide.

LEWIN.

Asséyons-nous dans ce joli bosquet
Tendu de mousse, embaumé de mélisse.
O que de fois on y jase en secret!
Qu'il serait doux d'y jaser près d'Alice!

ALICE.

« C'est grand méfait, au renouveau,
Dit la chanson de veillée,
» Que bergerette et pastoureau
» S'entretiennent sous la feuillée. »

LEWIN.

Ferme l'oreille à ces tristes chansons,
Consulte mieux et ton cœur et ton âge.
Viens écouter les aimables leçons
Que les oiseaux mêlent à leur ramage.

ALICE.

Je les entends, mon bel ami,
Sur tous les arbres du bocage,
Je les entends dire à l'envi :
Bergère, rester n'est pas sage.

LEWIN.

Non, non, crois-moi, ton esprit est déçu.
Ils vont disant : Reste avec confiance.
On peut d'ici tout voir sans être vu;
Ici l'amour brave la médisance

ALICE.

Voilà tous mes atours froissés,
Laissez-moi, berger téméraire.
Lewin, si vous ne finissez,
J'irai me plaindre à votre mère.

LEWIN.

Asséyons-nous au pied de cet ormeau,
De cet ormeau qu'un jeune lierre embrasse.

L'arbre a souffert l'amour de l'arbrisseau,
Et maintenant il en a plus de grâce.
Sois douce à son exemple, unissons-nous comme eux,
Mêlons nos ris, nos chants, tout, jusqu'à nos haleines
Regarde au fond des eaux, dans les airs, dans les plaines
Tous les enfans du ciel assemblés deux à deux.
Des amoureuses tourterelles
S'entre-baiser est tout l'emploi,
Et les sauvages hirondelles
Cessent bientôt d'être cruelles.

ALICE.

Les oiseaux deviennent époux
Aussitôt qu'il leur plaît de l'être.
Il n'en est pas ainsi de nous,
Et nous avons besoin du prêtre.

LEWIN.

Il est si loin! Le bocage est si près!

ALICE.

Tu m'obtiendras à l'autel, ou jamais.

LEWIN.

Qu'importe un oui, pourvu qu'on soit aimée?

ALICE.

Je veux garder ma bonne renommée;
Et toi, méchant, tu souffrirais
Que ton Alice méprisée
A ses compagnes désormais
Servît de fable et de risée!

LEWIN.

Peux-tu me croire un semblable dessein?
Foi d'amoureux qui n'est pas un volage,
Foi de berger, je mettrai dès demain
A notre amour le sceau du mariage.

ALICE.

Que n'allons-nous dès ce matin

Puisqu'à tous deux c'est notre envie,
Nous tenant ainsi par la main,
Dire au prêtre qu'il nous marie?

LEWIN.

Ah! j'y consens. Je mets sous ton pouvoir,
Ma main, mon cœur, tout mon humble héritage.
Adieu, bosquet, nous reviendrons te voir,
Moi plus ardent, Alice moins sauvage.

ENSEMBLE.

Que d'autres soient jaloux des trésors et des rangs!
Un coin de terre est un royaume
Lorsqu'il rassemble deux amans.
Nous serons heureux sous le chaume;
Les heureux valent bien les grands.

ÉPIGRAMME *sur la nomination des juges de Sparte attribuée au Peuple à l'exception du Roi Agis.*

Si contre ses sujets avec tant de fracas
Un Roi perdit jadis sa cause, non sans honte,
Vous demandez comment advint un tel mécompte,
Oyez, voici comme arriva le cas:
Le peuple avait pour lui quatre cents avocats,
Et le Roi pas un pour son compte.

Le vendredi 30 avril on a donné sur le Théâtre de l'Opéra la première représentation d'*Antigone*, tragédie lyrique de M. de Marmontel. La musique est de M. Zingarelli.

Cet ouvrage n'a eu aucun succès, et c'est essentiellement au choix du sujet qu'on en doit imputer la chute. Un peuple persuadé que ceux

qui n'avaient pas obtenu la sépulture erraient éternellement sur les bords de l'Achéron, pouvait admirer et plaindre le dévouement d'Antigone, mais l'intérêt qui résulte de ce préjugé religieux est absolument nul pour nous. Comment nous intéresser durant trois actes à savoir si Polynice sera enterré ou non ? La seule manière de nous attacher encore au fonds pathétique dont cette situation peut paraître susceptible, c'était de donner plus de développement à l'amour d'Antigone pour Hémon; cette passion qui sera de tous les temps, de tous les peuples, sait tout animer, même un article de foi d'une religion qui n'est plus la nôtre; nous lui devons à la vérité l'idée des Limbes, mais ces Limbes malheureusement ne trouvent guère plus de croyance aujourd'hui que les bords redoutés du Styx.

Quant à la musique d'*Antigone*, elle laisse concevoir de grandes espérances. Le récitatif du principal rôle a paru d'un bout à l'autre parfaitement bien fait, il porte l'empreinte d'un très-beau talent et décèle une connaissance profonde de toutes les ressources de l'art. On eût désiré plus de variété dans les airs; mais ce défaut ne tient-il pas encore à la couleur trop uniforme du poëme ? Cet opéra n'a eu que deux représentations.

Le Couvent, ou les Fruits du Caractère et de l'Éducation, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre de la

Nation le 16 avril, est de M. Laujon, Secrétaire des commandemens de Monseigneur le Prince de Condé, l'auteur de l'*Amoureux de quinze ans*, des *Soubrettes. etc.*

Il y a dans ce petit drame beaucoup d'inutilités, beaucoup de longueurs, mais comment n'y en aurait-il pas dans des scènes où l'on a voulu peindre au naturel le ton et le caquetage du Couvent? L'ensemble a fait plaisir, et beaucoup de détails ont été vivement applaudis. Tous les rôles ont été parfaitement rendus, celui de la Sœur Saint-Ange par mademoiselle Contat, celui de mademoiselle de Fierville par madame Petit-Vanhove, celui de madame Sincère par mademoiselle Raucour; madame Suin et madame Belcourt n'ont pas moins contribué au succès de l'ouvrage, la première dans le rôle de la Mère Prieure, l'autre dans celui de la Sœur Tourière.

Grâce à la vérité de l'exécution, on eût dit que ce n'étaient pas les spectateurs qu'on transportait au Couvent, mais le Couvent même qu'on avait transporté au Théâtre.

La Bonne Mère, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre italien le lundi 22 mars, est imprimée depuis longtemps dans le Recueil des œuvres de M. le chevalier de Florian; nous pouvons donc nous dispenser d'en faire l'analyse; nous observerons seulement qu'il y a dans ce petit ouvrage un mélange d'intérêt et de gaieté si doux, si naïf, si

piquant, que nous le croyons au-dessus de tout ce que l'auteur a fait en ce genre. C'est mademoiselle Carline qui a joué le rôle d'Arlequin, mais sous le simple costume d'un jeune paysan, et avec tant de chaleur, de grâce et d'ingénuité, qu'il était impossible de ne pas partager toutes les impressions de joie et de douleur que lui font éprouver son amour et sa jalousie. Je connais peu de scènes au Théâtre qui m'aient fait rire et pleurer tout-à-la-fois avec plus de délices que celle où le jeune villageois, venant de s'engager et prêt à suivre son capitaine à la bataille, rencontre pour la dernière fois cette chère Lucette dont il s'est cru abandonné; elle veut voir le papier qu'il tient dans sa main, il refuse long-temps, elle s'obstine, le prend et lit : *Mon Testament*. Ce testament, à la manière du moins dont l'a lu madame Saint-Aubin, nous a paru un chef-d'œuvre d'enfantillage, de finesse et de sensibilité; en voici le début : « Comme ainsi soit que dès qu'on n'est » plus aimé dans ce monde on n'a rien de mieux » à faire que d'en sortir, j'ai pris mon parti de » profiter des bontés d'un Capitaine qui veut bien » m'envoyer à la bataille.... » Il lègue à mademoiselle Lucette tout le bien dont il peut disposer sans mettre sa mère mal à son aise. Il met pourtant la condition à ce legs que le premier garçon de mademoiselle Lucette portera son nom, et qu'elle pensera quelquefois à lui en aimant et en caressant cet enfant, ce qui m'empêchera, dit-il, de m'ennuyer dans l'autre monde, etc.

LETTRES *de madame la Princesse de Gonzague* (1), *écrites à ses amis pendant le cours de ses voyages d'Italie en* 1779 *et années suivantes*. Deux volumes in-12.

Après tant de Voyages d'Italie, que dire encore sur des pays déjà si connus? Ce qu'on a vu, ce qu'on a senti? ce sont toujours les mêmes objets, mais la manière de les voir et d'en être affecté peut varier à l'infini. Les lettres de madame de Gonzague nous ont paru avoir sous ce rapport un intérêt assez piquant. Quoiqu'on n'y trouve guère cet abandon, cette négligence qui dans le genre épistolaire est quelquefois une grâce de plus, on y reconnaît souvent l'impression d'une âme vive cédant au besoin de répandre les idées et les sentimens qui l'ont fortement émue, et les exprimant avec une facilité remplie d'esprit et d'imagination. Pour le prouver nous nous contenterons de citer quelques traits de la description qu'elle fait de Venise.

« J'habite les ondes, et c'est dans un palais magnifique. Je ne vois plus dans la nature que le ciel et l'élément majestueux qui m'environne, tout a disparu. Je n'aperçois partout que l'ouvrage des hommes; ils règnent seuls ici. Les animaux les plus gais, le papillon et la fauvette, fuient dans les airs; ils ne s'arrêtent ni sur les fleurs, ni sur le feuillage, et l'onde a pris la place de la verte prai-

(1) Epouse d'un prince de Gonzague que M. de Voltaire prenait la liberté d'appeler le prince *Zigzague*. On connaît de lui un discours plein d'esprit et de savoir sur les découvertes qui ont contribué le plus aux progrès de l'esprit humain.

rie. L'homme lui-même, privé des couleurs de la Nature, semble l'avoir oubliée ; il n'est plus sensible à ses beautés, et voulant aussi s'oublier lui-même, il cache les traits qu'elle lui donna sous un masque qui devient sa figure pendant six mois de l'année. On dirait qu'il est honteux d'être homme... »

Madame de Gonzague fait un grand éloge du caractère des Dames d'Italie et du bonheur dont elles jouissent. Elle ne traite pas aussi favorablement l'esprit de nos sociétés de Paris. « Pourquoi, dit-elle, cette Nation française si aimable et si brillante a-t-elle changé de caractère ? Que je regrette sa franchise, sa loyauté, sa gaieté et même sa frivolité qu'elle a abandonnée pour une philosophie adolescente (1), qui ne va point au bonheur et qui les empêche de rire ! On devient gauche lorsque l'on quitte son naturel, et leur esprit à présent n'est plus qu'une raison ornée. »

(1) Expression vraiment heureuse !

MAI 1790.

QUELQUES *Lettres à mon ami, sur mon voyage d'Angleterre.*

Vous voulez, mon ami, que je vous rende compte de la course que je viens de faire en Angleterre, et moi je ne demande pas mieux. Ne vous attendez cependant pas à lire ni de grands détails, ni de belles descriptions, ni de profondes remarques. J'ai beaucoup vu, beaucoup regardé, mais avec tant d'empressement et de rapidité, qu'il n'y a point de mauvais livre à l'usage des voyageurs qui sous ce rapport ne puisse satisfaire votre curiosité beaucoup mieux que moi; c'est donc bien moins de ce que j'ai vu que de ce que j'ai pensé que je vais vous entretenir.

La première impression que j'ai reçue au sortir de l'agonie où j'avais été pendant les dix ou douze heures que dura la traversée est cette espèce de surprise dont il est impossible de se défendre en voyant combien un pays placé à si peu de distance de notre continent offre d'aspects tout-à-fait divers, relativement à la nature même du sol, à celle de l'atmosphère qui l'entoure, aux formes de l'architecture, aux coutumes, au langage, au maintien des hommes qui l'habitent. On est porté d'abord à croire qu'il s'est écoulé une longue suite de siècles pendant lesquels il dut n'exister aucune relation entre les

deux peuples dont les intérêts et les goûts paraissent aujourd'hui si disposés à se rapprocher.

Je n'ai vu de l'Angleterre que la route de Douvres à Londres et quelques campagnes aux environs de la capitale; mais ce qui m'avait frappé d'abord en arrivant, je ne sais quel air de propreté, de propriété, de sécurité que je n'avais encore vu nulle part, m'a frappé également dans tous les lieux que j'ai parcourus; c'est là vraiment le charme qui distingue et qui embellit cette heureuse contrée à qui d'ailleurs la nature a refusé bien des avantages qu'elle s'est plu à prodiguer à d'autres climats.

Il me semble qu'en attachant au mot de liberté ces idées superficielles dont le vulgaire des hommes et quelquefois même celui des philosophes s'enivre si facilement, l'étranger qui n'en eût jugé que sur le premier coup-d'œil aurait fort bien pu présumer qu'il existait en France et long-temps avant la Révolution plus de liberté qu'il n'en existe en Angleterre; on ne retrouve point chez les Anglais cette légèreté, cette facilité de maintien, d'habitude, de mouvement qui semble éloigner toute apparence de gène et de contrainte. En France le peuple conservait sous les haillons même de la misère je ne sais quel air de confiance et de courage prêt à tout affronter. Quelque pesante que fût sa chaîne, il la soulevait si gaiement que sa démarche n'en paraissait ni plus timide ni plus embarrassée. Abandonné à lui-même, on ne voit pas ce qui pouvait l'ar-

rêter ou le contenir; placé entre son insouciance et sa vanité, heureux esclave, il avait l'air d'être plus libre que tous les Sages et tous les Rois de la terre.

Si j'ose en croire ce premier aperçu sur lequel on juge quelquefois mieux que sur de lentes observations la physionomie d'un peuple comme celle d'un individu, les Anglais me paraissent plutôt porter dans leur extérieur le caractère d'une assurance réfléchie que celui de cette aisance naturelle qui ne doute de rien, qui se met au-dessus de tout, et qu'on est fort tenté de prendre pour de la liberté lorsqu'on ne s'est pas encore fait une juste idée de la seule espèce de liberté dont une société bien ordonnée puisse être susceptible.

Un Français sous l'ancien régime, par son air, par ses manières, semblait dire à l'univers : Je suis le maître de faire tout ce qui me plaît.

Un Anglais annonce un sentiment de son être moins vague et moins métaphysique. Il est un empire auquel il a l'habitude d'être soumis, mais cet empire il l'aime, il le respecte, c'est celui de la Loi; il sait tout ce que cette Loi lui permet; ce qu'il sait mieux encore, c'est tout ce qu'elle lui assure; et là-dessus reposent la douce confiance et la noble sécurité de sa pensée et de son maintien. Il ne croit pas pouvoir tout oser, mais, satisfait de ses droits, il est bien sûr de ce qu'il est, de qu'il a, de ce qu'il peut, de ce que les autres lui doivent, de ce qu'il leur doit lui-même.

C'est une remarque dont je fus frappé d'abord dans une circonstance assez peu importante, et c'est par cette raison peut-être qu'elle me frappa davantage : au premier pour-boire que me demandèrent les porteurs du paquebot je ne reconnus point cette importunité tour-à-tour indiscrète et polie à laquelle on est si accoutumé en France ; c'était un compte précis, détaillé pour chaque objet, dont on exigeait le paiement, sans rudesse à la vérité, mais aussi sans aucun de ces artifices avec lesquels on tâche de séduire, au hasard d'obtenir quelquefois beaucoup plus, quelquefois beaucoup moins qu'il n'est dû ; chacun dans ce pays, depuis le premier lord jusqu'au dernier *coach-man*, parait savoir plus précisément que partout ailleurs *What is fair.* (Ce qui est juste.)

Je ne crois pas vous tromper en vous assurant que si les hommes de travail en Angleterre sont communément mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés qu'en France, ils se fatiguent aussi beaucoup moins, et vous en serez peu surpris, si vous considérez d'abord que le prix de leur journée est un peu plus considérable, que leur nourriture étant plus substantielle, leur donne plus de force; ensuite que, s'occupant avec plus d'assiduité, ils sont moins souvent dans le cas où se trouvent si fréquemment nos ouvriers français, d'être obligés de réparer, par des efforts de travail extraordinaire, des journées entières perdues par caprice, par paresse ou par débauche.

Si l'industrie en France paraît plus ingénieuse,

plus facile, plus variée, plus active, tous ces avantages semblent céder à celui que donne aux ouvriers anglais plus d'application, plus de patience, plus de tenue.

La route de Douvres à Londres est, comme vous pouvez croire, une des plus fréquentées; c'est dans la plus belle saison et par une des plus belles journées que j'ai fait cette route sans rencontrer plus de deux voyageurs à pied; c'étaient des garçons de métier étrangers; on me l'a dit du moins, et tous deux en avaient l'air et le costume. En revanche, on voyage beaucoup sur l'impériale des voitures; j'ai vu jusqu'à huit et neuf personnes juchées sur le même carrosse, et dans le nombre quelques femmes, dont l'habillement annonçait l'aisance la plus honnête : cet usage cependant a donné lieu à tant d'accidens fâcheux, qu'il est question de le supprimer entièrement ou d'en restreindre au moins les abus.

Peut-être m'avait-on trop prévenu de l'impression que me ferait la beauté de la verdure en Angleterre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne m'a point étonné; je crois en avoir vu de plus belle dans quelques contrées de la Suisse, et sans sortir de la France, il me semble qu'il est des cantons en Normandie et dans le Boulonais qui m'avaient offert des aspects tout aussi frais, tout aussi riants. Ce que je n'ai pu me lasser d'admirer, c'est cette multitude d'enclos de haie vive bien soignés, bien entretenus; c'est la grande propreté qui décore les habitations les plus simples,

qui donne même dans les villages aux plus minces boutiques un air d'abondance et de richesse : je n'ai pas été aussi flatté de l'usage où l'on est de vous présenter à chaque poste une jatte de punch ou de *brandy*, que l'on a souvent la politesse de faire circuler de bouche en bouche ; je n'ai pas aimé non plus, aux meilleures tables d'hôte, ces grandes nappes avec lesquelles on se croit dispensé de vous donner une serviette, ni ce linge qui sent le charbon, ni ce *porter* si fort, si lourd, ni ce *small beer* qui a presque toujours un goût de tisane, ni ce vin de Porto, si épais et si liquoreux. Je m'arrangerais, je crois, d'ailleurs à merveille de la cuisine anglaise; je ne connais rien dont on se nourrisse mieux et dont on se lasse moins que du bon *beefsteak*, des *potatoes*, du royal *plumpudding* et de l'excellent fromage de Chester, etc.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

L'HEUREUSE *Vie du Poëte, stances, par M. de La Baume.*

Tout grand Seigneur veut une actrice;
Tout financier veut un palais;
Maint capitaine veut la paix,
Maint chanoine court un office.

Dans ce monde chacun souhaite
Des voluptés selon son cœur.
Savez-vous en quoi du poëte
Consiste le parfait bonheur?

N'allez pas nommer la richesse;
Il a bien le temps d'y songer!
L'étude?... Il veut se ménager,
Et son régime est la paresse.

Donnez-lui de beaux vers à lire,
Une pistole ou deux comptant,
Voisin tranquille, hôte amusant,
Chambre dont la gaîté l'inspire;

Une mère qui se contente
De ne pas trouver ses vers bons;
Un traiteur assez bien en fonds
Pour se laisser payer d'attente;

Une blanchisseuse avenante
Le visitant tous les huit jours;
Une bonne âme de parente
Sermonnant peu; prêtant toujours;

Des créanciers d'aimable sorte,
Fidèles à se souvenir
De crier leur nom à sa porte,
Afin qu'il n'aille pas l'ouvrir;

Un fragment de bibliothèque
Où près d'un Horace en lambeaux
Siégent Rabelais, Despréaux,
La Fontaine, Homère et Sénèque;

Sur sa table vingt nouveautés
Qu'on lui donne et qu'il laisse prendre,
Et quelques livres empruntés,
Qu'il oublîra toujours de rendre.

Favorisé de ces douceurs,
S'il n'est pas rongé par l'envie,
Tout jeune élève des Neuf Sœurs
Mène joyeusement sa vie.

Le mardi 4 mai a été une époque mémorable dans les fastes de la Comédie française, c'est le jour que le sieur de La Rive, après une absence de trois ans, a reparu sur ce Théâtre qu'il avait quitté par un mouvement de dépit et d'humeur dont on aurait bien voulu le punir, mais où rien ne pouvait empêcher de le regretter vivement. Ses anciens camarades, sentant tout ce que sa retraite leur faisait perdre et la décadence totale dont ce spectacle se voyait menacé (1) dans la circonstance actuelle, lui adressèrent plusieurs députations pour le presser de rentrer; ils furent enfin le trouver tous en corps, lui renouveler leurs instances, en s'engageant d'avance à souscrire à tout ce qu'il pourrait exiger. Il résista long-temps avec la plus grande modestie, refusa même les deux ou trois parts qu'on le priait d'accepter; mais ne pouvant plus se défendre de la persévérance de leurs sollicitations et de sa propre sensibilité, il promit enfin de jouer aussi souvent que sa santé pourrait le lui permettre, mais à une seule condition, c'est qu'il ne recevrait aucune rétribution quelconque. On a su depuis que c'est M. l'abbé Gouttes, qui préside dans ce moment l'Assemblée nationale, à qui la Comédie doit cette victoire. M. l'abbé Gouttes ayant été ci-devant vicaire à Paris, dans le quartier du Gros-Caillou où demeure le sieur de La Rive, avait conservé beaucoup d'amitié pour lui. Persuadé qu'il était de l'intérêt de la Constitution de

(1) Sur cent mille écus de loges à l'année que retirait la Comédie française, elle en a conservé à peine un tiers.

ne point permettre qu'on pût reprocher au nouvel ordre des choses la triste décadence du Théâtre national, il n'a pas dédaigné d'employer toute son éloquence pour déterminer le sieur de La Rive à contribuer de toute la supériorité de ses talens à en relever la gloire, et lui a fait voir sa rentrée au Théâtre comme un acte de civisme digne de son orgueil et de ses vertus; c'est donc à M. l'abbé Gouttes que nous devons le retour de cet acteur. L'intérêt qu'il a bien voulu prendre à ses succès a été si vif qu'il a voulu en être témoin, et que, pour pouvoir assister à cette représentation, il a prié un de ses confrères de vouloir bien ce jour-là remplir pour lui l'auguste fonction de président de l'Assemblée nationale. Jamais pièce nouvelle, pas même *Charles* IX, n'avait attiré au Théâtre une affluence aussi nombreuse. Le rôle d'Œdipe, dans lequel le sieur de La Rive a reparu, est un de ceux où, ce me semble, il laissa toujours le moins à désirer; il y a reçu les applaudissemens les plus universels et les plus mérités. Son talent nous a paru tel à-peu-près qu'il était avant sa retraite, seulement nous avons cru remarquer, comme le public, qu'il avait acquis plus d'empire sur son organe, le captivait avec plus de facilité, en ménageait tous les élans avec plus d'art et de sagesse.

Le comte de Comminge ou les Amans malheureux, drame en trois actes, en vers, par M. d'Arnaud, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le vendredi 14 mai. Cette

pièce, imprimée depuis plus de trente ans, est si connue que nous nous croyons dispensés d'en rappeler ici le sujet; il est tiré, comme on sait, d'un roman de madame de Tencin, l'auteur des *Malheurs de l'Amour*; c'est un des premiers modèles du genre sombre, de ce genre où l'auteur a cru trouver *la première magie du pittoresque*, partie dramatique, dit-il, que les anciens ont si bien connue, et que les modernes parmi nous ont ignorée ou parfaitement négligée; c'est cette nouvelle partie du Théâtre, ajoute-t-il modestement, que j'ai entrevue, et qui dans les mains d'un homme de génie serait susceptible des plus grands effets et produirait une source d'*horreurs délicieuses* pour l'âme. On serait tenté de croire que *nous sommes nés pour la douleur*, pour le *ténébreux*.

Quoiqu'il y ait dans les deux premiers actes d'assez beaux développemens, quelques grandes idées, quelques vers heureux, la tristesse qu'inspirent ces deux actes est plutôt ennuyeuse qu'intéressante, et la raison en est simple; la situation des principaux personnages jusqu'à la fin reste toujours la même, et c'est le comble du malheur; il est même tel, qu'il ne laisse plus rien à craindre ni à désirer. Le troisième acte est d'un effet terrible, mais il serre le cœur au lieu de l'attendrir; c'est un tableau de l'horreur la plus imposante, la plus majestueuse si vous voulez, pour me servir d'une expression de Stace; mais ce qu'il y a de délicieux pour l'âme dans une pareille horreur,

c'est ce que mon intelligence n'a pu encore comprendre.

Tel qu'il est, l'ouvrage a été vivement applaudi, et l'on ne peut trop louer le soin avec lequel il est exécuté; on doit surtout de grands éloges à la pantomime de mademoiselle Desgarcins qui nous a toujours paru de la vérité la plus terrible et la plus touchante. Il ne sera peut-être pas inutile d'observer qu'on a fort abrégé à la représentation le discours que l'auteur faisait faire au malheureux frère Euthyme avant de mourir, et qui paraît encore assez long.

MÉMOIRES *ou Essais sur la musique, par M. Grétry.* Un vol. in-8°.

Un ouvrage sur la musique par un compositeur qui a obtenu des succès aussi multipliés que M. Grétry semble promettre une instruction assez piquante; on aime à suivre un artiste célèbre dans la route qu'il a parcourue, on attend de lui la révélation des secrets de son art. Le livre que nous avons l'honneur de vous annoncer est cependant moins un traité de l'art musical que l'histoire de la vie de l'auteur, de ses ouvrages et de leurs succès. L'intérêt qu'il a su répandre sur le tableau des premières années de sa jeunesse nous a paru assez attachant.

Né à Liége de parens nobles mais pauvres, il naquit avec le sentiment de la musique, avec cette espèce d'instinct auquel il est si doux et si naturel de céder. Les dispositions qu'il annonça dès l'âge

le plus tendre déterminèrent son père, qui était premier violon de la cathédrale de Liége, à le faire recevoir enfant de chœur dans l'église à laquelle il était attaché. M. Grétry raconte avec une naïveté intéressante ses premières études, ses premières peines, et tous les succès que lui valut une voix sonore, flexible, et qu'il perdit parce qu'on ne l'empêcha pas de chanter au moment où il atteignait le premier période de la puberté. La perte de sa voix qu'il regretta tant alors est peut-être ce qui nous a valu son talent de compositeur. Une messe en musique faite à l'âge de quatorze ans lui fit obtenir une place dans un collége de Rome fondé par un Liégeois. Le bonheur de la vie de M. Grétry et sa gloire datent de l'époque de son départ pour ce séminaire de tous les arts. Son voyage de Liége à Rome avec un marchand de reliques n'est pas la partie la moins piquante de ces Mémoires. Cazali fut son maître à Rome, et malgré l'éloge que M. Grétry fait de son maître, nous en ignorerions le nom sans la célébrité de son élève. Nous ne suivrons pas M. Grétry dans les procédés de ses études; ces détails se font lire avec plaisir; et pour ne pas fatiguer de leur sécheresse, il y mêle adroitement les aventures qui lui arrivèrent à Rome. Quelques essais de musique vocale et instrumentale lui procurèrent bientôt l'honneur d'être chargé de deux intermèdes au Théâtre d'Aliberti; le premier eut du succès, le second tomba; M. Grétry oublie de le dire, mais il se souvient fort bien

qu'il fut reçu peut-être un peu trop froidement par l'auteur de *la Bonne Fille*, auquel on le présenta. Le temps qu'il avait à rester au collége liégeois touchait à sa fin, sa famille ne pouvait lui donner aucun secours; un Anglais lui offrait une pension pour le suivre à Londres; il allait partir avec lui, lorsque M. Mellon, attaché à l'ambassade de France, lui fit voir la partition de *Rose et Colas*. Cette lecture lui fit naître l'envie d'aller à Paris; ainsi c'est à la lecture d'un des premiers ouvrages de notre Théâtre italien que nous devons le compositeur qui l'a tant enrichi, et c'est un poëme de M. Sedaine qui a donné Grétry à la France. Il partit de Rome laissant à ses camarades liégeois plusieurs Psaumes et quelques Messes; il dirigea sa route par Genève où on lui avait fait espérer qu'il gagnerait bientôt de l'argent à faire des écoliers. Ce besoin et la société de Voltaire, qui lui promettait de le voir souvent, le retinrent quelque temps dans cette ville. M. de Voltaire n'aimait pas la musique, il ne pardonnait pas à l'Opéra comique d'avoir fait déserter *Zaïre* et *Mahomet*, mais il n'en pressa pas moins Grétry à quitter Genève pour se rendre à Paris.

En arrivant dans cette capitale, il fut d'abord aux Italiens; mais en homme de génie élevé à Rome, il vit bientôt qu'il n'apprendrait rien en musique à ce spectacle, et ne fréquenta plus que le Théâtre français. Il sentait que la déclamation d'une langue est le premier élément, la première base du genre

de musique propre à cette langue, que c'était en l'étudiant qu'il saisirait la juste acception de ses accens et leurs différentes nuances, et c'est à l'étude particulière qu'il en fit que l'on doit peut-être cette vérité spirituelle qui distingue tous les bons ouvrages de M. Grétry. En attendant, l'argent qu'il avait gagné à Genève se dépensait, et il ne pouvait obtenir qu'un auteur voulût lui confier un poëme. Épuisé de moyens et sans ressources, il allait quitter Paris, lorsque M. le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, qui avait distingué son talent, l'invite à dîner avec M. Marmontel; ce poëte consent enfin à lui donner *le Huron*. La musique en fut faite avec une grande rapidité, elle eut le succès le plus éclatant, et décida dès-lors sa réputation et sa fortune. Le reste des Mémoires de M. Grétry offre l'histoire et l'examen critique de ses autres ouvrages. Sans le suivre dans ces discussions, l'on observera seulement qu'il n'est pas aussi sévère pour celles de ses compositions qui n'ont eu qu'un effet médiocre qu'il est juste dans les louanges qu'il donne à celles qui ont parfaitement réussi; mais un père dissimule toujours les défauts de ses enfans, et ceux que la nature a traités le moins favorablement sont quelquefois ceux qu'il chérit de préférence.

Parmi les anecdotes étrangères semées dans cet ouvrage, on nous permettra de citer ce qui concerne feu M. d'Hèle, l'auteur de *l'Amant Jaloux* et du *Jugement de Midas*; ce sont des traits qui

nous ont paru d'une assez grande originalité pour ne pas être oubliés.

« Cet Anglais, dit-il, que la perte de sa fortune avait engagé à venir cacher son indigence à Paris, s'appelait Hales, que les Anglais prononcent comme hélas. Il vivait très-sobrement à Paris; toutes les passions semblaient s'être anéanties chez lui pour ranimer celle de l'amour. Une femme de Paris lui dissipa le reste de sa fortune; c'est alors qu'il s'occupa du Théâtre, et qu'il fréquenta assidûment le café du Caveau du Palais Royal. D'Hèle parlait peu, mais toujours bien; il ne se donnait pas la peine de dire ce que l'on doit savoir, et il interrompait les bavards en disant d'un ton sec: *C'est imprimé*. Lorsqu'il approuvait, c'était d'un léger coup de tête; si on l'impatientait par des bêtises, il croisait les jambes en les serrant de toutes ses forces, il humait du tabac qu'il avait toujours dans ses doigts, et regardait ailleurs.

» Forcé de se battre avec un homme qui l'insulte après lui avoir prêté de l'argent qu'il ne peut rendre, d'Hèle lui fait sauter son épée, et lui dit avec tout le flegme anglais : Si je n'étais votre débiteur, je vous tuerais; si nous avions des témoins, je vous blesserais; nous sommes seuls, je vous pardonne.

» Un jour étant chez un de ses amis, il se revêtit d'une nippe dont il avait besoin et sortit. Son ami rentre, et en s'habillant ne trouve point tout ce qu'il lui fallait. M. d'Hèle seul était entré dans l'appartement, mais on n'osait le soupçonner;

cependant le soir au Caveau, le Monsieur, en portant la main sur la cuisse de d'Hèle, lui dit : Ne sont-ce pas là mes culottes? — Oui, dit-il, je n'en avais point.

» Je l'ai vu long-temps presque nu, il n'inspirait pas la pitié; sa noble contenance, sa tranquillité semblaient dire : Je suis homme, que peut-il me manquer? »

Conte russe.

On assure que l'original du Conte dont nous avons l'honneur de vous envoyer la traduction fut écrit en russe par une très-grande Souveraine : nous ignorons à quelle époque; on dit seulement que cette Princesse se trouvait souvent n'avoir rien à faire, quoiqu'elle eût le plus vaste Empire du monde à gouverner et à défendre, et que dans ces momens de repos elle daignait s'occuper elle-même de l'éducation de ses petits-enfans, et que ce Conte est le fruit d'un de ces heureux loisirs.

« Avant les temps de Kiis, prince de Kief, il y avait en Russie un Czar qui était bon homme, aimait la vérité et voulait du bien à tout le monde; il parcourait souvent les provinces de son Empire pour voir comment on y vivait, et il s'informait partout si l'on était heureux et raisonnable.

» Le Czar avait une Czarine, et le Czar et la Czarine vivaient dans la plus grande union; la Czarine voyageait toujours avec le Czar, elle ne pouvait supporter d'être séparée de lui.

» Un jour le Czar accompagné de la Czarine

arriva dans une ville située sur une haute montagne au milieu d'une forêt. C'est là qu'il eut un fils d'une beauté merveilleuse qu'on appela Chlore; mais au milieu de la joie des fêtes destinées à célébrer durant trois jours la naissance du Prince, le Czar apprit la fâcheuse nouvelle que des peuples voisins cherchaient à l'inquiéter, qu'entrés dans ses États, ils en avaient déjà ravagé la frontière; il se mit à la tête des troupes qui campaient près de là et courut défendre ses fidèles sujets. La Czarine partit avec le Czar, mais le Czarowitsch resta dans la ville et dans la maison où il était né. Le Czar laissa près de lui sept gouvernantes remplies de prudence et ayant tous les talens propres à l'éducation. Il fit entourer la ville d'une forte muraille flanquée de tours, suivant l'usage de ces temps; on ne plaça point de canons sur les tours, parce qu'alors il n'y avait encore de canons nulle part. La maison dans laquelle demeurait le Czarowitsch Chlore n'était à la vérité ni de marbre de Sibérie ni de porphyre, mais elle était solide et commode. Derrière la maison l'on avait planté des jardins fruitiers arrosés par des canaux d'eau vive remplis d'excellens poissons et dont la fraîcheur embellissait toute la contrée. Plusieurs pavillons d'une architecture variée et d'où la vue s'étendait au loin sur les vallons et sur les campagnes ajoutaient encore au charme de ce séjour.

» A mesure que le Czarowitsch avançait en âge, sa nourrice et ses gouvernantes ne manquèrent pas de s'apercevoir qu'il était aussi sage

qu'il était beau, et qu'il n'avait pas moins de douceur que de vivacité. La réputation du beau, du sage, du bon Czarowitsch se répandit partout. Le bruit en parvint jusqu'aux oreilles d'un certain Khan de Kirgis qui errait dans la grande plaine suivi de ses chariots et de ses tentes; il fut curieux de voir ce singulier enfant, il le vit et il désira de l'emmener avec lui. Il commença par prier les gouvernantes de vouloir bien se rendre avec le jeune Prince dans son camp; elles répondirent avec beaucoup de politesse qu'elles ne le pouvaient pas sans la permission du Czar, qu'elles n'avaient pas l'honneur de connaître monseigneur le Khan, et qu'elles n'osaient conduire le Czarowitsch chez des personnes inconnues. Le Khan ne se contenta point de ce refus, tout poli qu'il était; il courait après le Czarowitsch comme un pauvre affamé court après son pain, et il ne cessait de persécuter mesdames les gouvernantes pour les engager à mener l'enfant dans son camp. Après beaucoup d'instances constamment refusées, il vit bien qu'il ne gagnerait rien par ses prières et il leur envoya des présens; elles le remercièrent, lui renvoyèrent les présens et lui firent dire qu'elles ne manquaient de rien.

» Le Kan était opiniâtre, il tenait terriblement à ses idées, et rêvant aux moyens de se satisfaire, voici enfin celui dont il s'avisa. Il prit des vêtemens tout déchirés et s'assit à la porte du jardin comme s'il était un pauvre vieux mendiant qui demandait l'aumône aux passans. Le Czarowitsch

en se promenant remarqua un vieillard assis à la porte du jardin, et envoya s'informer quel était ce vieillard; on y fut, et l'on revint lui dire que c'était un pauvre malade. Comme un enfant curieux, Chlore demanda instamment à le voir; les gouvernantes s'y opposèrent, lui dirent qu'il n'y avait rien à voir et qu'il suffisait de lui envoyer quelque aumône. Chlore voulut porter l'argent lui-même, il courut en avant, les gouvernantes le suivirent; mais plus elles se hâtaient de le suivre, plus Chlore se pressait pour ne pas se laisser atteindre; à la porte du jardin voulant se précipiter vers le prétendu mendiant, son petit pied heurta une pierre, et il tomba son petit visage contre terre. Le mendiant accourut, prit l'enfant sous le bras et il se laissa glisser ainsi tout doucement jusqu'au bas de la montagne; là il trouva un char couvert de dorure et richement garni en velours; le Khan y monta et revola vers la plaine avec le Czarowitsch. Arrivées à la porte du jardin, les gouvernantes ne trouvèrent plus ni le pauvre, ni l'enfant, pas même le moindre vestige de leurs pas; il n'y avait en effet aucun sentier du côté de la montagne par où le Khan était descendu comme nous l'avons dit. Assis sur son char, il tenait le Czarowitsch comme un petit poulet d'une main, de l'autre il tourna son bonnet sur sa tête et cria trois fois *Urah!* A ce cri, les gouvernantes descendirent de la montagne, mais elles arrivèrent trop tard et ne purent jamais rejoindre le Czarowitsch.

» Le Khan amena heureusement Chlore dans son camp, où l'attendaient tous les grands de la Cour dans leurs chariots et dans leurs tentes; il chargea le plus sage des vieillards de Kirgis de veiller sur le jeune Prince: celui-ci le prit dans ses bras et le conduisit dans une tente magnifiquement ornée d'étoffes de la Chine et d'un beau tapis de Perse: il fit asseoir l'enfant sur un coussin de drap d'or, et cherchait à le consoler; mais Chlore pleurait amèrement et regrettait d'avoir couru si fort devant ses gouvernantes; il ne cessait de demander où on le conduisait, ce qu'on lui voulait, où il se trouvait, et pourquoi.... Le vieillard et tout ce qui l'entourait ne répondaient à Chlore qu'en lui faisant toutes sortes de contes; les uns lui disaient que le cours des astres en avait décidé ainsi, les autres qu'il serait dans cette nouvelle demeure beaucoup mieux que chez lui; que ne lui disait-on pas? Tout, excepté la vérité: mais comme ils virent qu'il ne cessait de pleurer, ils songèrent à l'effrayer en le menaçant de fantômes. Cesse de te lamenter, lui disaient-ils, ou nous te changerons en chauve-souris ou en vautour, et alors les loups ou les grenouilles te mangeront.... Le Czarowitsch n'était pas peureux; les yeux encore mouillés de larmes, il ne put s'empêcher de rire de tant d'extravagances. Quand le vieillard vit que l'enfant cessait de pleurer, il ordonna qu'on mît le couvert: on servit, et le Czarowitsch mangea; on lui donna des confitures et toutes sortes de fruits, ce qu'on avait de mieux.

Après le souper, on le déshabilla et on le fit coucher.

» Le lendemain le Khan fit appeler les grands de sa Cour, et leur parla ainsi : Vous êtes informés qu'hier j'eus le bonheur d'enlever le Czarowitsch Chlore, un enfant d'une rare beauté et d'une sagesse, dit-on, plus rare encore. Je veux m'assurer par moi-même si tout ce que j'en ai ouï dire est véritable, et je compte bien exposer ses talens à plus d'une épreuve.... Lorsque les grands eurent entendu ces paroles, ils s'inclinèrent tous profondément; les flatteurs louèrent la sublime entreprise d'avoir ravi un enfant étranger et qui plus est l'enfant d'un Prince voisin; les lâches l'applaudissaient en disant : L'admirable chose que vient d'exécuter le plus grand des Souverains! Mais les choses arrivent-elles autrement que Sa Hautesse ne les imagine?... Quelques-uns qui aimaient le Prince de bonne foi secouaient la tête, et lorsque le Khan leur eut demandé pourquoi ils ne parlaient pas, ils lui répondirent avec franchise : Tu as mal fait d'avoir enlevé l'enfant d'un Prince ton voisin, et il nous arrivera malheur si tu ne t'empresses pas à réparer ta faute.... Voyez donc, répliqua le Khan, ils trouvent toujours à redire à tout ce que je fais, et il leur tourna le dos. Dès que le Czarowitsch fut réveillé, le Khan donna l'ordre de l'amener chez lui. Quand l'enfant vit qu'on voulait le porter, il dit : N'en prenez pas la peine, je puis marcher, et veux marcher tout seul. En entrant dans la tente du Khan, il fit une ré-

vérence d'abord au Khan, ensuite aux autres personnes, à droite et à gauche; puis il se plaça devant le Khan d'un air si respectueux, si poli, si décent, qu'il étonna tous les Seigneurs de la Cour et le Khan lui-même. Après un moment de réflexion, le Khan lui dit : Czarowitsch Chlore, on dit de toi que tu es un enfant plein de prudence; cherche-moi, je te prie, la rose sans épine qui ne pique point. Ton gouverneur t'indiquera un champ assez vaste; je te donne trois jours de temps.... L'enfant s'inclina de nouveau devant le Khan, et lui dit : J'obéis; et il sortit de la tente du Khan pour retourner dans la sienne.

» Chemin faisant, il rencontra la fille du Khan, qui était mariée avec le sultan Sombre-Allure. Ce Prince n'avait jamais ri, le plus léger sourire des autres lui donnait même de l'humeur; la Princesse son épouse était d'un caractère gai et parfaitement aimable : elle n'eut pas plutôt aperçu le petit Chlore, qu'elle l'appela. Sois le bien venu, Czarowitsch; comment te trouves-tu? Où vas-tu? Le Czarowitsch lui répondit que, sur l'ordre du Khan son père, il allait chercher la rose sans épine qui ne pique point. La princesse Félime, car c'était son nom, s'étonna de ce qu'on chargeait un enfant de découvrir une chose si difficile à trouver : elle aimait déjà Chlore de tout son cœur, et elle lui dit : Attends, mon cher Czarowitsch, j'irai chercher avec toi la rose sans épine qui ne pique point, si mon père le permet. Chlore fut dîner dans sa tente, car il en était temps; cepen-

dant la Princesse alla trouver son père, et lui demanda la permission d'accompagner le Czarowitsch. Le Khan, non-seulement ne lui accorda point cette permission, mais il lui défendit même de la manière la plus précise d'aller chercher avec le jeune Prince la rose sans épine qui ne pique point.

» Félime engagea son époux Sombre - Allure à demeurer auprès du Khan son père, et sur-le-champ elle fut retrouver le Czarowitsch. Celui-ci se réjouit fort de la revoir et la supplia de s'asseoir auprès de lui; c'est ce qu'elle fit volontiers, et puis elle lui dit : Le Khan ne permet point, mon cher Czarowitsch, que j'aille avec toi chercher la rose sans épine qui ne pique point, mais je veux te donner un bon conseil et je te conjure de ne pas l'oublier; écoute, mon enfant, n'oublie point ce que je vais te dire. Le Czarowitsch promit de se souvenir de tout exactement. Quand tu sortiras, reprit la Princesse, pour aller chercher la rose sans épine qui ne pique point, tu n'iras pas bien loin sans rencontrer des gens d'un abord très-aimable, qui s'efforceront de te persuader de les suivre; ils te diront beaucoup de folies, t'assureront qu'ils passent leur vie au milieu d'une foule innombrable de plaisirs. Ne les crois pas, ils mentent, leur joie n'est qu'apparente et mêlée de beaucoup d'amertume. Après ceux-ci viendront d'autres gens qui t'inviteront d'une manière plus pressante encore; résiste à leurs caresses avec fermeté, et ils te laisseront en repos. Ensuite tu

passeras dans un bois où tu trouveras des flatteurs qui tâcheront encore de te détourner du droit chemin par les propos les plus séduisans; n'oublie pas un instant que chercher la rose sans épine qui ne pique point est le seul soin dont tu doives t'occuper. Je t'aime, et j'enverrai mon fils au-devant de toi, il pourra t'aider de ses conseils... Chlore écouta la Princesse avec beaucoup d'attention tout le temps qu'elle voulut bien lui parler, et puis il lui dit : La rose sans épine qui ne pique point est-elle donc si difficile à trouver? — Non, répondit Félime; la difficulté n'est point extrême, pourvu qu'on ait le projet de bonne foi et qu'on y tienne fortement. — Chlore lui demanda encore : Quelqu'un a-t-il déjà trouvé cette fleur? — J'ai vu de simples artisans, de pauvres laboureurs, répliqua la Princesse, qui en cela n'ont pas été moins heureux que de très-grands Seigneurs, même des Czars et des Czarines.... — A ces mots elle prit congé du Czarowitsch, et le vieillard à qui on avait confié le jeune Prince le mena sur le chemin qu'il faut suivre pour chercher la rose sans épine qui ne pique point; il lui ouvrit en conséquence une petite porte par laquelle il le fit passer dans un très-grand parc.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Les trois nouveautés données au commencement du mois sur le Théâtre italien ne méritent guère qu'on s'en occupe long-temps. *La Rencontre imprévue ou les Fous de Médine*, comédie

en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois le samedi 1er mai, est extraite d'une ancienne pièce de M. Dancourt, *les Pèlerins de la Mecque*, mise en musique par M. le chevalier Gluck. Ce drame a paru d'une extravagance si insipide, que toute notre vénération pour la mémoire de l'illustre compositeur n'a pu lui obtenir la faveur d'une seconde représentation. Le principal personnage de la pièce est un musicien français que tout ce qui rappelle l'idée du mariage fait tomber en convulsion. Le morceau qu'on a le plus applaudi est l'air de la Sonnette que chante le Kalender; c'est une leçon pour apprendre à demander l'aumône. Il est du sieur Solier, un des derniers acteurs reçus à ce Théâtre.

La suite des Solitaires de Normandie (1), en un acte, en vaudevilles, par M. de Piis, représentée pour la première fois le mardi 4, est moins une action qu'un tableau. Michel et Jacqueline viennent s'établir avec leur famille dans la petite maison que leur a fait bâtir la Duchesse; ils y reçoivent leur bienfaitrice et lui font faire un repas délicieux avec du gros pain, des fruits et du lait. Les ouvriers qui ont été employés à construire la maisonnette refusent d'abord le salaire de leur travail, et la Duchesse les forçant à le recevoir, ils en font présent aux enfans de Jacqueline

(1) C'est un conte des *Veillées du Château*, de madame de Sillery, qui a fourni le sujet des deux pièces.

et de Michel. On a trouvé quelques longueurs dans les premières scènes, mais elles sont rachetées par de jolis couplets, par plusieurs traits de sentiment exprimés avec une grâce naïve et spirituelle. Ce petit ouvrage a été fort applaudi.

Jeanne d'Arc, opéra comique en trois actes, paroles de M. Desforges, musique de M. Creich, a été donnée pour la première fois le lundi 10.

Au premier acte, Agnès Sorel détermine son auguste amant à s'occuper sérieusement de la défense de son royaume et à recevoir les services de Jeanne d'Arc; Dunois la lui présente. Au second acte, on voit la Pucelle en prières dans une église au pied de l'autel; c'est dans ce temple qu'elle reçoit avec beaucoup d'appareil une épée des mains de son Roi. C'est dans ce même temple que Talbot vient défier les guerriers français. Au troisième acte, on hasarde une sortie contre les assiégeans, dans laquelle Jeanne d'Arc combat Talbot et le fait prisonnier; c'est l'action qui termine la pièce. Tout ce grand fracas produit plus de spectacle que d'intérêt. Il était difficile que la musique d'un pareil ouvrage ne fût pas un peu bruyante; on a trouvé qu'elle l'était trop, surtout dans les rôles de femmes, dont le chant est excessivement haut. C'est le coup d'essai de M. Creich: plusieurs morceaux ont été vivement applaudis, et quelques-uns nous ont paru mériter de l'être.

DES *Lois pénales*, par *M. de Pastoret*, *Maître des Requêtes*, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, etc., l'auteur de *Zoroastre*, *Confucius et Mahomet*, *considérés comme sectaires*, *législateurs et moralistes*, etc., etc., deux volumes in-8°.

L'auteur discute d'abord les principes généraux sur le droit de punir, sur le droit de faire grâce, sur les peines en général, sur les crimes, sur les accusations, sur les preuves, sur les juges et les jugemens : il traite ensuite plus particulièrement des peines capitales, de la peine de mort en général, etc., des peines corporelles non capitales et des peines afflictives, des peines infamantes, des peines pécuniaires, des peines appelées canoniques et des peines arbitraires.

Après avoir exposé sur la peine de mort les différentes opinions de Montesquieu, de Rousseau, de Beccaria, de Mably, de Filangiéri, c'est pour celle de Beccaria qu'il cherche à faire pencher la balance; mais, en adoptant l'opinion de ce dernier, il est loin, dit-il lui-même, d'adopter toujours la manière dont cet auteur la défend. Les seuls crimes pour lesquels la peine de mort lui paraisse d'une nécessité absolue, ce sont ces conspirations secrètes, ces soulèvemens tumultueux qui menacent la patrie, si on ne fait à l'instant tomber la tête des factieux ou des principaux conjurés, de tous ceux qui tiennent dans leurs mains les fils obscurs dont la trame est ourdie.

Le premier exemple qui se présente pour jus-

tifier ce système de clémence et d'humanité, c'est l'exemple de la Toscane. « Donné dans ce siècle, dit-il, depuis les progrès de l'esprit humain, il s'accommode mieux à l'état actuel des Gouvernemens et des hommes; il mérite d'ailleurs d'autant plus d'influence que les Toscans sont comme nous un peuple doux et sensible. Qu'est-il résulté parmi eux de l'abolition de la peine de mort? beaucoup moins de coupables, des registres exacts le prouvent. L'adoucissement des lois avait même déjà produit cet effet. En 1779, en comparant les dix dernières années avec les dix années qui les précédèrent, on trouva fort diminué le nombre des criminels, etc..... »

Dans les deux dernières parties de son ouvrage M. de Pastoret examine d'abord les rapports naturels des peines avec les droits de l'homme; les rapports sociaux de la peine avec l'influence du crime, avec le trouble qu'il apporte à l'ordre public, avec la difficulté de s'en garantir, avec la personne ou le rang du coupable et de l'offensé. Il passe ensuite à l'examen des rapports politiques du Code pénal avec la civilisation des peuples et la nature de leur gouvernement. Il appelle rapports fortuits les rapports de la peine avec la qualité du crime, la manière dont il a été commis, les instrumens dont on s'est servi pour le commettre, le nombre des coupables et le degré de complicité, l'événement ou l'issue du crime. Il appelle rapports légaux les rapports de la peine avec le caractère des preuves, les présomptions du crime, la diffi-

culté de le découvrir. Il appelle rapports métaphysiques les rapports de la peine avec les motifs du crime, l'intention du coupable, son intelligence, son instruction et l'intérêt de l'accusateur; rapports physiques ceux de la peine avec le sexe, l'âge et la situation physique de l'accusé; rapports moraux ceux de la peine avec l'éducation nationale, l'opinion publique, la religion et les mœurs des peuples; rapports locaux ceux de la peine avec le climat, la patrie, le lieu et le temps où le crime a été commis; rapports pécuniaires enfin ceux de la peine avec la valeur de l'objet du crime, avec la richesse des peuples, avec la fortune de l'accusé.

Après avoir développé les vrais principes du Code pénal sous ces différens rapports, il traite en détail de la poursuite du crime, du choix des peines, de leur mesure, de leur proportion entre elles, de la compensation, de la cumulation, de l'uniformité, de l'individualité, de la localité des peines, de l'arbitraire laissé aux Magistrats dans la fixation des peines, de la prescription, de l'impunité, des asiles, des réparations dues à l'homme injustement accusé ou injustement condamné : il termine toutes ces discussions par quelques remarques favorables à l'institution des Jurés; mais la forme des Jurés romains lui paraît préférable à celle qui est établie en Angleterre. A Rome les Jurés n'étaient pas élus pour chaque crime en particulier : au commencement de l'année, on nommait quatre cent cinquante citoyens qui devaient en remplir les fonctions jusqu'à l'année

suivante; sur ce nombre, le sort en désignait cent pour prononcer sur telle ou telle accusation à mesure qu'elle était intentée, et sur les cent l'accusé pouvait à son gré en récuser cinquante. Cette institution, ajoute l'auteur, très-peu connue, quoiqu'elle mérite de l'être beaucoup, me paraîtrait surtout devoir être préférée dans ce moment, comme assurant les droits de l'innocence et de l'humanité, et offrant un passage moins brusque de la forme ancienne à une forme trop étrangère à nos mœurs et peut-être à ce caractère national, qu'il est si essentiel de consulter avant d'établir des lois, parce que sans cela des lois, d'ailleurs sages et humaines, s'écrouleroient bientôt par leur propre incompatibilité.

On voit par ce précis que M. de Pastoret a voulu embrasser toute l'étendue de son sujet. Sans trouver dans son ouvrage des vues bien neuves, bien profondes, on ne peut qu'en louer la méthode et l'intention; il inspire partout une philosophie douce, un esprit sage et modéré : on ne sera donc point surpris que, dans la circonstance actuelle, il n'ait obtenu qu'un fort médiocre succès.

Adresse *des habitans du ci-devant bailliage de ... à M. de***, leur Député à l'Assemblée nationale, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur, publiée et mise au jour par M. G****, c'est-à-dire, *Grouvelle*, ci-devant secrétaire des commandemens de M. le Prince de Condé. Brochure in-8°. de 60 pages, avec cette épigraphe :

Sapere aude.

L'auteur veut que la Révolution ait fait changer de face à tous nos devoirs comme à tous nos droits, et à la question du point d'honneur comme à toutes les autres ; qu'en moins d'une année ce qui n'était qu'une absurdité féroce est devenu un délit constitutionnel et une violation du serment civique. Il soutient que le point d'honneur est un préjugé aristocratique et le duel une habitude féodale ; que l'honneur, long-temps le prétexte de tant d'abus injurieux et funestes au peuple, deviendrait leur mot de ralliement ; qu'il doit être proscrit, banni du dictionnaire ; il semble, ainsi qu'il en convient lui-même, il semble qu'il ait voulu pour ainsi dire déshonorer l'honneur. Il annonce encore que tous ces vices politiques, les vrais appuis du préjugé, n'existant plus, il va tomber en un moment ; que l'opinion qui nous mettait l'épée à la main nous défendra de tirer l'épée, parce que l'opinion qui était altérée dans sa source est enfin régénérée, ou plutôt parce qu'il n'y avait point d'opinion, et qu'elle va éclore. Il s'avance jusqu'à prophétiser que ce ne sera plus

la bonne compagnie qui donnera le ton à toute la France, que les préjugés français ne seront plus des sottises convenues et admirées dans quelques salons de Paris et de Versailles, que l'opinion publique sera ce qu'elle doit être, l'opinion du peuple, et que le peuple qui aimera les lois détestera le duel et les duellistes.

Prévoyant que de si singuliers paradoxes sur une matière si délicate pourraient encore prêter beaucoup au ridicule, notre jeune philosophe a jugé convenable de rendre cette nouvelle doctrine plus imposante en la présentant sous la forme d'une adresse des habitans du ci-devant bailliage de***, et cette fiction est assurément très-innocente, car aucun de ses lecteurs ne pourra s'y méprendre.

Il y a dans cette brochure quelques principes fort raisonnables et fort bien développés, mais détruiront-ils une opinion qui nous commande depuis tant de siècles? Pour prévenir cette crainte, l'auteur nous assure, au moins d'une manière assez ingénieuse, que le Français était sans caractère, sans préjugés nationaux, parce qu'il était sans liberté. « Il n'aura point, dit-il, à quitter des opinions, mais plutôt à en choisir une. Il ressemble au rocher muet qu'une Divinité vient d'animer; tout-à-l'heure ce n'était qu'un écho, maintenant c'est une voix. »

A travers beaucoup de bon esprit, on remarque encore dans cet écrit trop d'expressions recherchées, trop de néologisme, et ces afféteries

semblent plus choquantes encore en ce qu'elles contrastent singulièrement avec l'austérité des principes que l'auteur professe avec tant de zèle et d'éclat.

Le Destin de la France, par M. l'abbé de Mably, Un vol, in-8°, avec cette épigraphe :

> Les Rois ne doivent point régner pour leur propre gloire, mais pour le bonheur des peuples.

Ce sont des fragmens tirés au hasard de quelques ouvrages sur l'Histoire de France, des lieux communs rassemblés sans objet, suivis d'une prétendue vie privée de l'abbé de Mably par M. l'abbé Barthélemy, et dans tout cela, quoique imprimé avec les mêmes caractères et dans le même format que les derniers écrits de M. l'abbé de Mably, il n'y a pas une ligne qui soit de lui, encore moins de l'abbé Barthélemy.

JUIN 1790.

Le Présomptueux, ou l'Heureux Imaginaire, comédie en cinq actes, en vers, de M. Fabre d'Églantine, dont on n'avait pas voulu entendre deux actes l'année dernière, vient de reparaître sur le Théâtre de la Nation le samedi 5, et même avec assez de succès, puisqu'après la pièce on a demandé vivement l'auteur et l'acteur qui avait joué le principal rôle, M. Molé, et que tous deux, paraissant successivement, ont été fort applaudis. Il y aurait sans doute de fort belles choses à dire sur les causes qui dans l'espace de dix-huit mois ont pu faire varier à ce point l'opinion du public sur le même ouvrage, mais nous n'en dirons que de fort simples. Lorsqu'on essaya de donner la pièce au commencement de 1789, il y avait beaucoup de monde au spectacle et de fortes préventions contre l'auteur, qu'on accusait alors d'avoir pris à M. Collin d'Harleville et le sujet de ses *Châteaux en Espagne*, qui devaient être donnés peu de temps après, et même une partie de son plan; à la reprise, il n'y avait que fort peu de spectateurs, et ce petit nombre était disposé favorablement par le succès que venait d'obtenir *le Philinte de Molière*. De pareilles raisons, toutes communes qu'elles sont, peuvent dispenser, ce me semble, d'en chercher d'autres.

On a remarqué dans cet ouvrage plusieurs ré-

miniscences de *la Métromanie*, des *Dehors trompeurs*, de quelques autres comédies également connues ; mais il est des situations dont un auteur a peut-être le droit de s'emparer, quelque part qu'il les trouve, lorsqu'elles semblent appartenir à son sujet, ou lorsque l'usage qu'il en fait lui en assure la propriété. Un reproche plus sérieux que nous paraît mériter M. Fabre d'Églantine, c'est d'avoir trop exagéré son principal rôle; tout ce que dit, tout ce que fait ce personnage, annonce plutôt une manie qu'un ridicule de caractère; ce présomptueux est plus visionnaire encore qu'il n'est présomptueux, et par-là même il est tout-à-la-fois moins théâtral et moins vrai. Un ridicule qui va jusqu'à la folie cesse en quelque manière d'être comique, il excite moins le rire que la pitié. Toute la perfection du jeu de Molé n'a pu dissimuler entièrement ce vice de conception.

Si l'ordonnance de cette comédie laisse beaucoup à désirer, l'exécution en est bien plus défectueuse encore. La négligence du style est telle qu'à quelques morceaux près, remarquables seulement par une assez grande facilité, tout le reste ressemble beaucoup plus à l'ébauche d'une pièce qu'à une pièce achevée.

DISCOURS *du comte de Mirabeau, dans la séance de ce matin* 11 *juin, sur la mort de Benjamin Franklin.*

Franklin est mort... Il est retourné au sein de

la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'Europe des torrens de lumière.

Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

Assez long-temps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre. Assez long-temps l'étiquette des Cours a proclamé des deuils hypocrites. Les Nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs. Les Représentans des Nations ne doivent recommander à leur hommage que les Héros de l'humanité.

Le Congrès a ordonné dans les quatorze États de la Confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa Constitution.

Ne serait-il pas digne de vous, Messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu, à la face de l'univers, et aux droits de l'homme et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des autels à ce puissant génie qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans. L'Europe éclairée et libre doit du moins un témoignage de souvenir et de regrets à l'un des plus grands des hommes qui aient jamais servi la Philosophie et la Liberté.

Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin.

(*N. B.*) L'Assemblée nationale a accueilli avec acclamation et décrété à l'unanimité la proposition de M. le comte de Mirabeau. L'Assemblée prendra le deuil lundi 14.... Un membre du côté droit ayant élevé des doutes sur l'authenticité de la nouvelle de la mort de Benjamin Franklin, messieurs de La Rochefoucauld et de La Fayette, amis de ce grand homme, ont assuré que cette nouvelle n'était malheureusement que trop vraie.

L'Incertitude maternelle, ou le Choix impossible, comédie en un acte, en vers libres, représentée au Théâtre italien le samedi 5, est de l'auteur des *Époux réunis*, de *l'Époux Généreux*, etc., et cet auteur qui s'est obstiné jusqu'à présent à garder l'anonyme est, dit-on, un étranger, M. le baron de Jote.

Le sujet du nouveau drame est tiré des *Causes célèbres*. Une femme, obligée par une réunion de circonstances particulières à s'arrêter dans une hôtellerie pour y faire ses couches, est délivrée par une sage-femme qui au même instant venait de secourir une pauvre femme accouchée dans la même maison. Les deux enfans sont déposés par hasard sur le même lit, et dans le trouble des soins qu'exige la situation des deux mères on oublie de les distinguer. La femme riche obtient sans peine qu'on les lui cède tous deux, et pour

ne pas rejeter son fils en croyant renvoyer un étranger, elle les adopte l'un et l'autre. Dix-sept ans après, et c'est ici que commence la pièce, un beau-frère, financier très-riche, mais plus avare encore, intente un procès pour ôter à l'un des deux enfans le droit d'hérédité. Des substitutions importantes l'engagent à mettre un grand intérêt à cette discussion. Il résiste à toutes les considérations que lui présente un avocat plein d'honneur et de sensibilité. Les pénibles combats de la tendresse maternelle, ses larmes, ses prières, celles des enfans qui ne peuvent se résoudre à se séparer, rien ne saurait fléchir la dureté de ce parent trop avide; enfin dans son désespoir la mère ne craint pas de déclarer que, si les juges prononcent, elle épousera celui que l'on aura rejeté. Ce moyen qui tromperait les projets de cet homme intéressé est le seul qui triomphe de son obstination; convaincu que dans une pareille circonstance le choix est impossible, il renonce à l'exiger.

L'auteur a développé avec beaucoup de chaleur tous les mouvemens que peut éprouver la tendresse d'une mère dans une situation si vive et si pressante, et madame Dugazon chargée de ce rôle l'a rendu avec la vérité la plus touchante et la plus énergique.

MÉMOIRES *historiques, politiques et géographiques des Voyages du comte de Ferrières-Sauveboeuf, faits en Turquie, en Perse et en Arabie, depuis 1782 jusqu'en 1789, etc.; avec des observations sur la religion, les moeurs, le caractère et le commerce de ces trois Nations, suivies de détails très-exacts sur la guerre des Turcs avec les deux Cours impériales d'Autriche et de Russie, les dispositions des trois armées et les résultats de leur campagne.* Deux volumes in-8°.

Ce titre, quoique assez long, ne dit cependant pas ce qui paraît avoir occupé le plus essentiellement M. de Ferrières dans la rédaction de ces Mémoires, et le voici, c'est de calomnier la conduite publique et privée de M. de Choiseul-Gouffier, notre Ambassadeur à Constantinople. Il prétend d'abord que ce Ministre n'a dû sa place qu'à une intrigue de Cour, à la faveur de madame la duchesse de Polignac, et qu'il y a tout lieu de le soupçonner coupable d'intelligence avec la Cour de Pétersbourg, intelligence dont il trouve déja les indices les plus marqués dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*. La véritable origine de l'animosité de M. de Ferrières contre M. de Choiseul paraît tenir aux obstacles que ce dernier crut devoir mettre aux spéculations mercantiles de notre voyageur, qui avait commandé à la manufacture de Saint-Étienne un nombre considérable de fusils et de pistolets dont il croyait tirer un

parti fort avantageux en les faisant vendre à Constantinople au commencement de la guerre; s'il faut l'en croire, ce n'est que par complaisance pour M. de Bulgakow que notre Ministre jugea qu'une pareille entreprise pouvait compromettre la neutralité que voulait garder la France. Un autre tort que M. de Ferrières ne saurait pardonner à notre Ambassadeur, c'est de n'avoir pas voulu favoriser son dessein de revenir par terre et de passer à travers les armées ottomanes pour se rendre à Belgrade; ce projet pouvant avoir les suites les plus fâcheuses pour les intérêts du Roi, M. de Choiseul lui ordonna au nom de Sa Majesté d'y renoncer. M. de Ferrières ne parle pas de cet ordre, mais il convient que l'Ambassadeur lui avait signifié qu'il ne pourrait en cas d'accident se permettre aucune réclamation à son sujet. Il avoue encore lui-même que, voulant opposer la finesse à la force, il promit au comte de Choiseul qu'il partirait par mer, qu'il se fit donner un pli pour le Consul de Smyrne et demanda à l'Ambassadeur une lettre pour sa femme, « prévoyant, ajoute-t-il, qu'elle pourrait détruire tout soupçon sur moi, et prouver, si j'étais reconnu, que j'étais parti avec l'aveu de l'Ambassadeur.» Après tous ces aveux, M. de Ferrières n'en accuse pas moins M. de Choiseul d'avoir voulu non-seulement le déshonorer et l'avilir, mais encore l'exposer à une mort certaine. «Il écrivit au Grand-» Visir que, venant de savoir que j'étais dans son

» camp, il désavouerait tout ce que je pouvais » y avoir fait ; le prévenant que si ma conduite » lui avait paru reprochable, il m'abandonnait » à sa discrétion et ne me réclamerait pas. » Ce désaveu conditionnel, que les circonstances pouvaient rendre indispensable, il l'appelle une accusation, un dessein formel de le livrer à une mort infaillible.

Nous ne pouvons mieux faire connaître et l'impression qu'ont faite ces Mémoires et le peu de confiance qu'ils ont obtenu qu'en rapportant ici quelques fragmens de la lettre que M. le comte de Montmorin a écrite à ce sujet à madame de Choiseul-Gouffier, lettre imprimée à la suite d'une brochure intitulée *Observations sur les Mémoires de M. le comte de Ferrières-Sauveboeuf*

« Je conçois, Madame, la peine que vous avez dû éprouver en apprenant la publication des Voyages de M. Ferrières-Sauvebœuf, et en y voyant la manière dont il marque à M. le comte de Choiseul sa reconnaissance des services qu'il en a reçus. Mon véritable intérêt et mon estime pour M. de Choiseul me font partager vivement, Madame, les sentimens dont vous avez pu être affectée à la lecture de ces Mémoires qui, au reste, me paraissent avoir le sort destiné à de semblables productions... Je joins ici la correspondance que j'eus à cette occasion avec M. de Choiseul ; vous y verrez les folies de M. de Ferrières, les dangers qu'elles lui ont

fait sourire, la manière dont M. de Choiseul lui a sauvé la vie et les détails de sa conduite envers son protecteur ; il vient de la couronner par les Mémoires qu'il a publiés ; ces Mémoires au surplus me paraissent avoir dans le public le sort dont ils sont dignes à tous égards. »

On n'y trouve en effet que des descriptions triviales, des anecdotes hasardées, des jugemens absurdes ou frivoles, nulle méthode, nul intérêt ni quant au fonds ni quant au style.

Lettres *écrites de la Trappe par un Novice, mises au jour par M****. Un petit vol. in-12, avec cette épigraphe tirée de J.-J. Rousseau :

> C'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, à ses devoirs.

A Paris, *l'an 1er de la Liberté*.

Ce Novice est un jeune militaire qui, très-amoureux d'une actrice du Théâtre français, après avoir tout prodigué pour elle sans pouvoir s'en faire aimer, entre chez elle un matin et la trouve couchée avec..... son laquais. Rougissant enfin de lui-même, il prend la résolution de s'éloigner de la perfide et de chercher dans les distractions d'un voyage quelque remède à son malheureux amour. A la suite de ses courses, et sans autre but que celui de visiter un endroit curieux, il prend le chemin de la Trappe ; il y entre. Un religieux vénérable s'étend humblement à terre à ses pieds et lui fait ensuite la lecture d'un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Frappé

comme d'une lumière nouvelle, et pressé de se recueillir pour fixer les incertitudes qui l'agitent, il obtient la permission de séjourner quelques semaines dans cette terrible retraite. On lui fait l'histoire de l'abbé de Rancé. Toutes les scènes de l'austérité de cet ordre religieux sont retracées ici de la manière la plus simple et la plus frappante. Notre jeune prosélyte est admis au noviciat. Effrayé de tous les sacrifices auxquels il s'est engagé, succombant à la fatigue de ses travaux et de ses devoirs, dévoré de regrets, de douleur et de rage, une fièvre violente s'empare de lui, et de la prison à laquelle ses plaintes indiscrètes l'avaient fait condamner, on le transporte à l'infirmerie. Ce que ces tableaux avaient jusqu'ici de trop sombre et de trop douloureux se trouve enfin un peu adouci par la peinture naïve du caractère de l'infirmier et des secrets que révèle sa bonhomie. Voici son portrait :

« Ce bon vieillard est si borné, que sa piété qui est très-grande ne l'empêche pas de transgresser très-souvent sa règle, pour laquelle il a une très-grande vénération. Il n'a jamais raisonné ni réfléchi sur rien, mais il a bien retenu les faits. Son penchant le porte à médire; mais il excuse tout le monde au nom de Dieu; il s'égaye volontiers, mais il expie chacune de ses saillies par un signe de croix. Son plus grand plaisir est de parler, ce que la loi ne lui permet qu'avec les malades et dans les momens pressans. Que fait-il? Il se ment à lui-même de bonne foi et

trouve souvent quels malades sont en danger. Après tout, lorsqu'il est tombé dans son péché favori, aussitôt qu'il a trop parlé il récite un des psaumes pénitentiaux, etc.

C'est dans ses conversations avec cet Infirmier que le jeune Novice discute tous les Instituts de l'Ordre, et ce sont les explications même que lui donne ce bon Religieux qui servent à dévoiler toute l'inconséquence de la doctrine dont sa pieuse crédulité cherche à faire l'apologie. On a remarqué souvent dans cette partie de l'ouvrage une imitation assez heureuse des *Provinciales* de Pascal. Il est aisé d'imaginer que toutes ces réflexions doivent opérer un second changement dans les idées de notre jeune militaire. Pour réparer le double malheur de s'être laissé captiver par un amour criminel et d'avoir embrassé un système outré, il sort de la Trappe, reprend son premier état et va se marier avec une demoiselle digne de lui.

Ce petit ouvrage est de M. Sélis, déjà connu par une très-bonne traduction de *Perse* et par quelques autres écrits de morale et de littérature qui peignent tous également la douceur de son âme et la justesse de son esprit.

Une malheureuse querelle d'intérêt vient de révéler au public que le *Voyage en Afrique* de M. Le Vaillant n'a pas été écrit par lui-même, mais par un certain M. Varon qui a bien voulu lui prêter sa plume, et qui n'a pas jugé à propos

d'en garder long-temps le secret, parce qu'il a cru avoir à se plaindre de la manière dont on avait payé son travail. Ce n'est pas sans regret que nous rendons témoignage à la vérité, car le style de ce Voyage y perd une grande partie du charme qu'on lui avait trouvé en le prenant pour l'expression vive et originale des impressions et des sentimens de l'intrépide voyageur.

Fin du Conte russe (1).

Entré dans le parc, Chlore vit devant lui plusieurs chemins dont quelques-uns étaient droits, d'autres obliques, d'autres encore extrêmement tortueux. L'enfant ne savait d'abord lequel choisir; mais ayant aperçu un jeune homme qui venait à sa rencontre, il courut vers lui et lui demanda qui il était. Je m'appelle Réflexion, dit le jeune homme, et je suis fils de Félime; ma mère m'envoie pour aller chercher avec toi la rose sans épine qui ne pique point. Le Czarowitsch remercia Félime au fond de son cœur, serra la main du jeune homme et lui demanda le chemin qu'il fallait prendre. Réflexion lui répondit d'un air content et résolu : Ne crains rien, Czarowitsch; prenons le droit chemin; on ne le prend guère, et c'est pourtant le meilleur. Mais comment tout le monde ne le prend-il pas, dit le jeune Prince? — C'est qu'on s'amuse à regarder les autres, et puis l'on s'égare. — En marchant, le jeune homme fit remarquer à

(1) Voyez page 407.

Chloe un sentier charmant et lui dit : Regarde, Czarowitsch, ce sentier-ci s'appelle celui de l'heureuse Jeunesse; qu'il est agréable! pourquoi faut-il qu'il soit si court!

Ils passèrent par un bois et descendirent dans une vallée délicieuse où ils virent un ruisseau d'une onde limpide, et au bord du ruisseau un groupe de jeunes gens dont les uns étaient assis, les autres couchés sur l'herbe sous de frais ombrages. Ces jeunes gens n'eurent pas plutôt aperçu le Czarowitsch, qu'ils se levèrent et furent au-devant de lui. L'un d'eux lui adressant la parole avec beaucoup de grâce et d'empressement, lui dit : Permettez-nous, Monsieur, de vous demander où vous allez? Est-ce par hasard que vous êtes venu dans cette contrée? Pouvons-nous espérer le bonheur de faire quelque chose pour vous? Votre air seul inspire la plus forte estime, la plus tendre amitié, et les rares qualités qu'on voit briller en vous nous transportent de joie et d'admiration..... Le Czarowitsch se rappela dans ce moment les discours de Félime et leur répondit en souriant : Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et vous ne me connaissez pas davantage; ainsi ce n'est sûrement pas à mon mérite, c'est à la politesse en usage dans le grand monde que je dois attribuer des complimens si flatteurs. Je suis forcé cependant de vous quitter pour chercher la rose sans épine qui ne pique point. Un autre des jeunes gens rassemblés là prit alors la parole et dit au Czarowitsch : Votre

projet même n'est-il pas la meilleure preuve de vos rares talens? Mais faites-nous la grâce de nous honorer quelques jours de votre présence et de prendre part à nos brillantes fêtes. Chlore répondit qu'on avait fixé le terme de son voyage, et qu'il ne pouvait s'arrêter nulle part sans s'exposer à mériter la colère du Khan. Ils tâchèrent de lui persuader qu'il devait se reposer au moins quelques jours par intérêt pour sa santé, et qu'il ne trouverait point de lieu plus commode ni de société plus empressée à lui plaire. Il est impossible d'exprimer combien on le pressa, combien l'on employa de séductions pour l'engager à rester; enfin des troupes de jeunes garçons et de jeunes filles, les mains entrelacées, dansant et sautant autour d'eux, renfermèrent Chlore et son guide dans un cercle d'où l'on espérait qu'ils ne pourraient plus échapper; mais au milieu du tumulte Chlore saisit tout-à-coup la main de son ami Réflexion, et tous deux se glissèrent si rapidement hors du cercle, que ceux qui dansaient autour d'eux ne purent les retenir.

Après avoir été un peu plus en avant, ils rencontrèrent le chef de ces contrées, le seigneur Commode, qui allait se promener suivi de tout son cortége. Il accueillit Chlore et son ami avec bonté et les pria d'entrer chez lui; comme ils étaient un peu fatigués, ils n'eurent pas la force de refuser. Dès qu'ils furent entrés dans l'appartement, il les obligea de s'asseoir sur un sofa, lui-même s'étendit à côté d'eux sur des coussins

d'édrédon couverts de vieux brocards d'or ; ses domestiques s'assirent le long du lambris, ensuite Commode donna l'ordre d'apporter des pipes et du café; mais nos jeunes étrangers lui ayant dit qu'ils ne fumaient point et qu'ils ne prenaient jamais de café, il fit répandre sur le tapis des eaux de senteur, puis il s'informa à Chlore du motif de son voyage. Le Czarowitsch répondit que suivant l'ordre du Khan il allait chercher la rose sans épine qui ne pique point. Seigneur Commode s'étonna de ce que si jeunes encore ils osaient entreprendre une tâche si difficile, et leur dit : De plus âgés que toi, mon ami, y réussiraient à peine ; crois-moi, prends du repos et ne va pas plus loin ; j'ai là près de moi des gens qui ont aussi cherché, mais ils s'en sont lassés et n'y songent plus. Un de ceux qui étaient présens se leva et dit : Je suis sorti plus d'une fois avec ce projet, mais je m'en suis dégoûté, et j'ai préféré de demeurer auprès de mon patron le seigneur Commode dont la table est excellente et le vin exquis..... Au milieu de ces discours, Commode enfonça sa tête dans les coussins et s'endormit paisiblement. Lorsque ceux qui étaient assis entendirent ronfler son Altesse, ils se levèrent tout doucement; les uns allèrent s'habiller et se parer, d'autres furent se coucher, d'autres babiller de choses oiseuses, d'autres enfin prirent des cartes et des dés. Ces occupations, qui semblaient amuser les uns, donnaient beaucoup d'humeur aux autres, et il était aisé de lire sur leur visage

les différentes impressions qu'ils éprouvaient. Lorsque Commode fut réveillé, tous se rassemblèrent autour de lui, et l'on apporta une table couverte de fruits. Son Altesse demeura étendue sur ses coussins et faisait ainsi les honneurs de sa table au Czarowitsch, qui observait avec attention tout ce qui se passait. Il était prêt à goûter des fruits que Commode venait de lui présenter, lorsque son guide Réflexion le tira par la manche; ce mouvement fit tomber des mains du Czarowitsch une très-belle grappe de raisin dont les grains s'éparpillèrent sur le parquet. Réveillé comme en sursant il se leva sur-le-champ, et suivi de son compagnon il quitta brusquement le vieux château de Commode.

Non loin de là ils remarquèrent une chaumière et quelques arpens d'une terre très-cultivée, couverte de toutes sortes de grains, comme du seigle, de l'avoine, de l'orge, du maïs; quelques-uns de ces grains étaient déjà mûrs, d'autres ne faisaient que lever. Plus loin ils virent une prairie sur laquelle paissaient des moutons, des vaches et des chevaux. Ils trouvèrent le maître de la chaumière, un arrosoir à la main, allant abreuver les jeunes tiges de choux et de potirons que venait de transplanter sa femme. Ses enfans étaient occupés dans un autre endroit à arracher de mauvaises herbes. Dieu vous aide, bonnes gens, dit Réflexion! Grand merci, jeunes Messieurs, lui répondirent ces bons paysans; ils s'inclinèrent devant le Czarowitsch comme devant

un inconnu, mais à Réflexion ils dirent avec cordialité : Nous t'en prions, mon gentilhomme, veuille entrer chez nous. La Princesse ta mère nous protége, elle vient souvent nous voir et ne dédaigne pas notre humble demeure.

Réflexion se rendit à leur invitation et entra avec Chlore dans la métairie. Au milieu de la cour était un grand et vieux chêne, sous le chêne un banc large, propre et uni, et devant le banc une table. Les jeunes hôtes s'assirent sur le banc, la fermière et sa bru mirent le couvert ensemble, elles apportèrent un grand plat de lait caillé, une galette, un flan tout bouillant et des œufs frais avec un excellent jambon ; au milieu elles posèrent encore sur la table un pain de seigle, et pour chaque convive un petit pot de lait doux. Au dessert on servit du miel avec des confitures de mûres et de concombres. Messieurs, leur dit le fermier, acceptez de bon cœur ce que nous vous offrons de même ; et nos voyageurs qui avaient bon appétit ne dédaignèrent rien ; en mangeant ils s'entretinrent avec ces bons fermiers qui leur racontèrent comme leur vie était saine, douce et paisible, comme suivant leur état ils étaient abondamment pourvus de tout, comme leurs jours s'écoulaient heureusement dans de champêtres travaux, enfin comme leur industrie et leur constance avaient surmonté la peine et la misère. Après souper le même banc où ils étaient assis fut couvert de petits tapis de feutre ; Chlore et Réflexion y po-

sèrent leur manteau, la fermière leur porta encore à chacun un oreiller garni de toile blanche, ils s'y couchèrent et s'endormirent profondément, car ils étaient bien las.

Le matin ils se levèrent de bonne heure, remercièrent leur hôte, qui ne voulut point recevoir d'argent, et continuèrent leur route. Ils avaient fait environ une demi-werste lorsqu'ils entendirent le son d'un chalumeau. Chlore voulut s'en approcher ; Réflexion eut beau lui dire que cette musique les détournerait de leur chemin, sa curiosité fut la plus forte, il y céda ; mais lorsqu'il eut vu la folie des gens ivres qui dansaient au son de cette musique, leurs grimaces ridicules et dégoûtantes, il en fut effrayé, se jeta entre les bras de son guide et le pria de le ramener sur le bon chemin, où, après avoir passé à travers quelques buissons, ils aperçurent bientôt une montagne fort escarpée. C'est là, dit Réflexion à son ami, c'est là que croît la rose sans épine qui ne pique point. Chlore, accablé dans cet instant de la chaleur du soleil, commençait à se lasser et à perdre courage : ce chemin, s'écriait-il, ne finit pas. Faudra-t-il encore marcher ainsi long-temps ? ne peut-on pas prendre un autre chemin? Réflexion répondit que le chemin par lequel il le conduisait était le plus court, et qu'il n'était point de peine dont la patience ne vînt à bout. Le Czarowitsch disait avec humeur : Eh bien, peut-être trouverai - je un chemin moi-même ! Il s'éventait avec sa pe-

tite main, doublait le pas et s'éloignait de son guide. Réflexion restait en arrière et le suivait à pas lents, triste et silencieux. Notre enfant s'égara dans un bourg où personne ne fit attention à lui, car c'était jour de marché, et chacun était occupé à ses affaires. Le Czarowitsch se perdit parmi les chevaux et les charrettes; se voyant seul au milieu de tant de tumulte et d'embarras, il se mit à pleurer. Un homme qui passait à côté de lui et ne le connaissait pas lui dit : Allons, petit chien, veux-tu cesser de crier? Ne fait-on pas assez de bruit sans toi?... Dans ce moment il fut rejoint par son ami Réflexion. Le Czarowitsch se plaignit à lui de ce que cet homme l'avait appelé petit chien; Réflexion ne lui répondit rien et l'emmena. Chlore lui ayant demandé pourquoi il ne lui parlait pas comme ci-devant, il lui dit : Tu ne me consultes point, et tu vas te perdre dans un lieu où il ne te convient nullement d'être; ne te fâche donc pas si tu y trouves des gens et des discours qui te déplaisent..... Réflexion allait continuer, lorsqu'ils rencontrèrent un homme d'un certain âge, mais d'un air intéressant, entouré d'une foule de jeunes gens. Chlore était toujours fort curieux des choses nouvelles; s'adressant à l'un d'eux, il lui demanda qui était ce vieillard? C'est notre instituteur, lui dit le jeune homme; nous venons de terminer notre leçon, et nous allons nous promener. Mais vous-même, où allez-vous? Nous, répondit le Czarowitsch, nous cherchons la rose

sans épine qui ne pique point. J'ai entendu faire à notre instituteur, répliqua le jeune homme, l'explication de la rose sans épine qui ne pique point; cette fleur n'est autre chose que la vertu. Quelques-uns la cherchent sur des sentiers tortueux, mais on ne la trouve qu'en suivant le chemin le plus droit. Heureux celui dont l'âme ferme et pure surmonte toutes les fatigues du voyage! Regardez la montagne qui est devant vous, c'est là que naît la rose sans épine qui ne pique point; mais la route est difficile et pénible. A ces mots le jeune homme prit congé de lui et rejoignit son maître.

Chlore et son compagnon furent droit à la montagne où ils trouvèrent un sentier pierreux et fort étroit qu'ils ne purent gravir qu'avec peine. Un vieillard et une vieille femme, tous deux en vêtemens blancs et de l'aspect le plus vénérable, vinrent au-devant d'eux et leur tendirent leurs bâtons, en leur disant : Appuyez-vous là-dessus et vous ne broncherez point. Les gens du pays dirent que le premier s'appelait Probité et l'autre Vérité. Lorsque, appuyés sur ces bâtons, ils furent arrivés au pied du sommet le plus élevé de la montagne, ne trouvant plus aucun sentier, ils furent forcés de s'attacher à quelques arbrisseaux et de s'élancer ainsi de branche en branche jusqu'à la cime, où ils trouvèrent enfin la rose sans épine qui ne pique point. A peine l'eurent-ils cueillie, que la voûte des temples d'alentour retentit du son des timbales et des trompettes; au

même instant le bruit se répandit partout que le Czarowitsch, tout jeune encore, avait trouvé la rose sans épine qui ne pique point. Il vola vers le Khan, la fleur à la main, et ce Prince sur-le-champ le renvoya avec la fleur au Czar, qui eut une telle joie du retour de son fils et de toutes les perfections dont il le vit doué, que dès ce moment il oublia toutes ses peines passées. Le Czar et la Czarine, que dis-je? tout le monde aime chaque jour davantage le jeune Prince, parce que chaque jour il croît en sagesse et en vertu.

Ici finit mon Conte. Que celui qui en sait davantage raconte à son tour.

LA *Rose enlevée, Romance tirée du* Philosophe moderne, *comédie en trois actes de Mylady Craven* (1).

Hier assis auprès d'un ormeau,
Je vis un objet plein de charmes,
Qui retournait vers le hameau
Et disait en versant des larmes:
Non, non, non, je n'irai plus au bois,
Non, non, je n'irai plus sans ma mère;
On a bien pu m'y prendre une fois,
Mais ce sera bien la dernière.

Je voyais paître mes moutons.
Assise près d'eux sur l'herbette;

(1) Cet ingénieux ouvrage, où le ridicule de notre politique moderne est peint avec autant d'esprit que de grâce et de gaîté, n'a paru que sur le Théâtre particulier de S. A. S. Monseigneur le margrave de Brandebourg-Anspach, à Triesdorf.

Je m'amusais par mes chansons ;
Que faire quand on est seulette ?
Non, non, non, etc.

Un berger s'assied près de moi,
Moi je veux lui céder la place.
Vous me fuyez, dit-il, pourquoi ?
Ne craignez rien de mon audace.
Non, non, non, etc.

Hélas ! je crus à ses sermens.
On croit tout quand on est novice,
Et l'on ne sait pas à quinze ans
Combien un homme a de malice.
Non, non, non, etc.

Je le vis bien qui regardait
Du côté de ma collerette,
Et ce regard-là nous rendait
Lui plus gai, moi plus inquiète.
Non, non, non, etc.

Voyant alors son noir projet,
Je crus devoir être en colère,
Mais le mal était déjà fait,
Et je n'avais plus... qu'à me taire.
Non, non, non, etc.

Maman, je crains votre courroux
Après cette perte cruelle.
Cette rose venait de vous,
Et vous m'allez revoir sans elle.
Non, non, non, etc.

ADRESSE POUR L'AMOUR, *à l'Assemblée nationale.*

L'Amour a d'antiques aïeux,
Il est issu d'une Déesse ;
Quoiqu'enfant, l'Amour est bien vieux ;
Et vous ne doutez pas, je crois, de sa noblesse.

Apprenez donc tous ses secrets :
On ne peut rien contre ses charmes,
Il gardera toujours ses armes,
Et se rit de tous les décrets.
Souvent on prit son nom pour séduire et pour plaire,
Et l'on nous trompe chaque jour.
Messieurs les Députés, ne pourriez-vous pas faire
Un décret contre ceux qui profanent l'Amour ?
Ses titres sont anciens. Ses grâces sont nouvelles,
Sa livrée offre aux yeux les plus tendres couleurs;
Ce sont des guirlandes de fleurs,
Ajoutons-y des immortelles.
Laissons-lui son arc, son flambeau;
Puisqu'il faut réformer, réformons-lui les ailes;
Empruntons seulement un moment son bandeau
Pour de ce siècle affreux nous cacher les querelles.
Que ce maître jeune et charmant
Nous console par sa présence;
Laissons-nous gouverner très-despotiquement;
Rien n'est si doux que sa puissance.
Contre lui n'innovez donc rien
Dans votre sagesse profonde;
Et n'oubliez pas que du monde
Il est le premier citoyen.

Conseil à la jeune Ophélie.

Crois-moi, jeune et douce Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
Heureuse d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie.
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée,
Tu n'en seras que mieux aimée
Si tu crains de ne l'être pas.

C'est le mardi 15 qu'on a représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Académie royale de musique *Louis IX en Égypte*, opéra en trois actes, paroles de MM. Guillard et Andrieux, musique de M. Le Moine.

Ayant le projet de mettre un Roi de France sur la scène lyrique, les auteurs n'ont pas cru pouvoir mieux choisir qu'en prenant pour leur héros un Prince pieux, favorisé d'une protection divine, et placé dans des temps assez reculés et dans une contrée assez lointaine pour prêter aux illusions d'un spectacle qui a besoin de pompe et de variété.

Quoique assez romanesque, le fonds de ce drame a fourni peu de scènes intéressantes, mais le tableau du second acte est d'un effet vraiment enchanteur, les ballets en sont parfaitement bien dessinés et la plupart des airs de danse fort agréables.

Si la musique d'ailleurs a paru même au-dessous de ce que nous avons vu jusqu'ici de M. Le Moine, est-ce tout-à-fait sa faute? Le poëme n'est pas mal écrit, mais il n'y a pour ainsi dire aucune scène dont la musique puisse tirer parti ni par le sentiment qui l'anime, ni par la manière dont le dialogue se trouve coupé.

Macbeth, tragédie en cinq actes de M. Ducis, donnée pour la première fois en 1784, vient d'être reprise au Théâtre de la Nation, le mercredi 9 juin, avec beaucoup de changemens, et n'a pas eu plus de succès que dans sa nouveauté. L'auteur

a bouleversé toute l'ordonnance de sa pièce. Au premier acte le Roi Duncan paraît lui-même, et c'est dans une scène de ce malheureux Prince avec son confident que se fait l'exposition du sujet. Le couronnement de Macbeth qui occupait presque tout le quatrième acte est entièrement retranché, ainsi l'on ne voit plus le trône ni le fantôme du Roi qui en écarte son assassin. Il a essayé de remplir les vides de ce nouveau plan par le rôle de la Sibylle Erichthone qu'il a chargée, pour ainsi dire, de faire l'office des anciens chœurs de la tragédie grecque. Les longs discours de cette Sibylle pleine de morale et d'épouvante n'ont pas eu le bonheur de réussir. De toutes les scènes nouvelles ajoutées à cette tragédie, celle qui nous a paru produire le plus d'effet est la scène où la femme de Macbeth arrive sur le théâtre en somnambule, une lampe dans une main, un poignard dans l'autre, tout occupée de ses remords et ne pouvant effacer les taches de sang qu'elle croit voir sur ses mains; madame Vestris a rendu cette situation avec la vérité la plus terrible et la plus imposante; sa noble figure, le caractère de son regard et surtout l'immobilité habituelle de ses yeux l'ont également bien servie dans ce moment. La pièce n'a été donnée que trois fois et toujours avec des changemens assez considérables; il faut donc attendre que l'auteur ait arrêté entièrement ses idées pour essayer d'en rendre un compte plus détaillé, mais quelque parti que prenne M. Ducis, il est permis de douter qu'il puisse jamais parve-

nir à rendre l'ordonnance de cette pièce intéressante et raisonnable. Ce tableau de remords prolongés durant l'espace de trois actes, quelque abondante et quelque variée qu'en soit l'expression, tourmente l'âme, au lieu de l'attendrir et de l'intéresser. *Macbeth*, je crois, est un de ces sujets qu'on ne peut bien traiter qu'à la manière anglaise; en employant avec art ce que Shakespeare y a répandu de spectacle et de merveilleux, peut-être serait-il plus aisé d'en faire un bon opéra qu'une bonne tragédie. Si M. Ducis ordonne mal ses ouvrages, il n'en est aucun qui n'offre de grandes beautés de détail; il fait aussi bien une scène qu'il fait mal une pièce entière. Son style n'est pas toujours pur, mais il est souvent plein d'imagination, de force et de sensibilité; la couleur est vraiment tragique, et *Macbeth* est rempli de beaux vers qui ont été fort applaudis, quelque froidement qu'on ait reçu d'ailleurs l'ensemble de la pièce.

MÉMOIRES *du règne de Bossa-Ahadée, Roi de Dahomé, Etat situé dans l'intérieur de la Guinée; et Voyage de l'auteur à Abomé qui en est la Capitale. Par Robert Norris. On y a ajouté des Observations sur la Traite des Nègres et une Description de quelques endroits de la Côte de Guinée, par C. B. Wadstrom. Traduit de l'anglais.* Un vol. in-8°.

Ces Mémoires donnent l'idée la plus déplorable de ces contrées si peu connues et de leurs

tristes habitans. Il est vrai qu'on accuse l'auteur d'avoir un peu exagéré les horreurs de ce tableau pour justifier les sentimens du parti qui s'oppose en Angleterre à l'abolition de la traite des Negres.

Les Dahomans sont une nation puissante et guerrière de l'Afrique, située à l'est de la Côte d'Or, entre les rivières Volta et Benin. L'Empire dahoman, fondé par Tacoodonou, fut agrandi après environ un siècle par son illustre descendant Guadia-Trudo, qui subjugua divers royaumes et ajouta à ses possessions en 1772 la conquête du Royaume de Juda, pays si important par son commerce, que les Anglais, les Français et les Portugais y maintiennent des forts pour la défense de leurs comptoirs respectifs. Bossa-Ahadée dont on nous donne ici les Mémoires, fils et successeur de Guadia-Trudo, régnait encore en 1775. Le premier ordre par lequel il signala son avénement au trône fut de faire mettre à mort tout homme qui porterait le nom de Bossa. Cet arrêt cruel fut ponctuellement exécuté dans toute l'étendue de son Royaume. Quoique chaque jour vît immoler des victimes à son avarice et à sa colère, ces peuples n'ont jamais attribué leurs malheurs qu'à leurs propres indiscrétions, persuadés que tout ce que le Roi fait est toujours bien.

A la fête appelée les coutumes annuelles, très-grande fête à laquelle le Roi va arroser les tombeaux de ses ancêtres avec le sang de plusieurs victimes humaines, les jeunes gens qui désirent prendre une compagne viennent déposer chacun

à la porte du palais du Roi une offrande proportionnée à leurs facultés, se prosternent dans la poussière et supplient qu'on leur donne une femme; leur demande est presque toujours accordée, mais chacun est obligé de garder la femme qui lui est assignée; soit vieille ou jeune, belle ou difforme, on n'a pas le droit de refuser. Les femmes du Roi qui président à cette cérémonie se plaisent à jouer des tours malins aux jeunes gens en leur donnant leur propre mère en mariage. Le principe politique qui a donné lieu à cette méthode de faire les mariages est que les parens n'ont aucune espèce de droit ni de propriété sur leurs enfans; dans le territoire de l'Empire dahomen tous les enfans appartiennent au Roi; ils sont enlevés très-jeunes à leurs mères et distribués dans des villages éloignés du lieu de leur naissance, où ils demeurent jusqu'à ce que le Roi veuille se les approprier, sans espoir d'être jamais revus ou du moins reconnus de leurs parens.

Le sieur Norris eut l'honneur d'être admis dans l'intérieur de l'appartement du Roi. Il avait, dit-il, une chambre très-propre dans laquelle il dormait, qui était séparée de la cour dans laquelle elle était placée par une muraille d'environ quatre pieds de haut, et dont le sommet était tout hérissé de mâchoires humaines inférieures, et le petit espace qui était entre la muraille et la chambre était tout pavé de crânes, qui, à ce que je compris, étaient ceux des Rois voisins et d'autres personnes de distinction et de rang qui avaient été

faites prisonnières dans le cours de ses guerres, et qu'on avait ainsi placés afin qu'il pût jouir de la satisfaction barbare de fouler à ses pieds, quand il lui plaisait, les têtes de ses ennemis.

Au moment où le Roi expire ses femmes commencent d'abord par briser et détruire l'ameublement du palais, tous les effets précieux qui ont appartenu à elles ou au feu Roi, ensuite elles se tuent entre elles.

L'anarchie momentanée qui a lieu toutes les fois que le Trône vient à vaquer par la mort du Souverain peut bien avoir pour principe, dit M. Norris, d'accélérer le choix d'un successeur ou de confirmer l'attachement du peuple à la forme du gouvernement monarchique, en le dégoûtant des troubles et de la licence qui accompagnent une démocratie.

On trouve dans les observations sur la traite des Nègres des détails aussi désespérans que singuliers sur la manière de se procurer des esclaves, sur le caractère des Nègres, sur celui qu'ils conservent dans les pays étrangers, sur celui qu'ils ont dans leur propre pays, sur les obstacles qui s'opposeront toujours aux établissemens des Européens sur la côte de Guinée.

Cet ouvrage paraît avoir été traduit à la hâte, le style fourmille de négligences et d'incorrections.

Voyage aux Sources du Nil, en Nubie, en Abissinie pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771 *et* 1772, *par M. James Bruce, traduit de l'anglais par M. J. H. Castera.* Tome I in-4° d'environ 700 pages, avec des gravures et une carte.

Des obstacles particuliers avaient empêché depuis seize ans M. Bruce de publier la relation de son voyage, en voici enfin le premier volume; mais la découverte des sources du Nil, le principal objet de ses longues recherches, n'y est point décrite encore; elle se trouvera dans les volumes suivans. Dans celui-ci M. Bruce rend compte de ses voyages à Alger, à Tunis, à Tripoli, en Syrie, aux ruines de Palmyre, à la place que Tyr occupait jadis, et où il fut le triste témoin de la vérité des prophéties qui ont annoncé que cette orgueilleuse cité, la Reine des Nations, serait un rocher sur lequel les pêcheurs feraient sécher leurs filets; il n'y vit en effet que deux misérables pêcheurs qui, après avoir attrapé un peu de poisson, y venaient d'étendre leurs filets. Ne voulant point répéter sans doute ce qu'avaient déjà dit MM. Savary et Volney, il n'entre dans presque aucun détail sur l'Égypte; mais il donne une relation très-étendue du golfe d'Arabie jusqu'à l'Océan indien. Suivant M. Bruce, il est impossible d'apercevoir le moindre vestige des murs qui formaient l'enceinte de l'ancienne Thèbes, qui, à ce que dit Homère, avait cent portes, et quant au nombre d'hommes qui, suivant le

même poëte, en sortaient à cheval ou sur des chariots, la Thébaïde entière couverte de froment n'eût pas pu en nourrir la moitié. Voici l'interprétation qu'il donne aux expressions d'Homère. « Il n'y a nul doute que les habitans de Thèbes n'aient vécu dans les cavernes des montagnes; il est également probable que les cent montagnes qu'on voit auprès de cette ville creusées et remplies de monumens des arts faisaient l'admiration du siècle d'Homère. Jusqu'à nos jours même, ces montagnes sont nommées *Becban et Meluk*, c'est-à-dire *les portes des Rois*; c'est donc là peut-être ce qui a donné lieu à la fable des cent portes que les Grecs ont rendue si célèbre. » Mais expliquer les cent portes par les cent montagnes, est-ce rendre cette merveille beaucoup plus intelligible?

M. Bruce a trouvé le long des côtes de la mer Rouge une quantité prodigieuse de marbres de cette couleur, et il s'étonne qu'on n'ait pas imaginé que c'était la raison qui avait fait donner à cette mer le nom de mer Rouge. Il pense qu'il n'est aucun autre rivage qui fournisse autant d'objets d'histoire naturelle, mais les dessins sur lesquels l'auteur a représenté ces curiosités formeraient un volume si considérable et d'une si grande dépense, qu'il est vraisemblable qu'ils ne seront jamais rendus publics.

Suite des Mille et une Nuits, faisant les 38, 39, 40 et 41e volumes du Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées et autres Contes merveilleux, ornés de figures. 4 volumes in-12.

Ces nouveaux Contes arabes ont été apportés en France par dom Denys Chavis, Arabe de nation, prêtre de la congrégation de Saint-Basile, appelé à Paris par le Gouvernement sous le ministère de M. le baron de Breteuil; ce savant en a fait la version la plus exacte, et c'est M. Cazote, auteur du poëme d'*Olivier*, du *Lord impromptu*, etc., qui en a retouché le style avec beaucoup de soin. Le fonds de ces Contes ne nous a pas paru en général aussi riche d'imagination que celui des premiers volumes des *Mille et une Nuits* traduits par M. Galland; mais on y trouve encore beaucoup d'invention, beaucoup d'intérêt, une source d'instruction très-agréable et très-variée sur les mœurs et la religion d'une grande partie de l'Asie, sur les usages de ses peuples, sur leurs caractères et leurs passions. Cette traduction est non-seulement plus pure et plus élégante que celle de M. Galland, ce qui n'était pas fort difficile, elle paraît même plus fidèle; la couleur du style a quelque chose de plus animé, de plus original; on a su lui conserver davantage l'œil asiatique, et ce charme dans un ouvrage de ce genre est d'un grand prix.

JUILLET 1790.

Traduction *d'une ode de M. Klopstock, par M. le chevalier de Bourgoin* (1), *Ministre du Roi à Hambourg.*

France! un beau jour s'annonce à mon cœur transporté,
C'est celui de ta gloire et de ta liberté.
Parais, soleil nouveau, viens consoler le monde.
Qui l'eût pensé? Ma verve en beaux songes féconde
Est encore au-dessous de la réalité.

En vain soixante hivers ont fait blanchir ma tête,
Ma tête en dépit d'eux conserve sa vigueur.
Rare bienfait du ciel, je lui dois le bonheur
D'être contemporain de cette auguste fête.

Francs! (agréez ce titre et noble et fraternel)
Pardonnez si jadis au Germain trop docile,
De ses légers voisins imitateur servile,
Ma muse patriote a prodigué son fiel.
Elle crie à présent en changeant de langage:
Des Francs régénérés par leur aréopage
Imitez désormais l'exemple solennel.

Lorsque ce Roi, du Nord la terreur et le lustre,
De l'univers ligué bravait les potentats,
Seul avec sa valeur défendait ses États,
J'ai dit! C'est de mon temps le fait le plus illustre.

Je me trompais; la France au sein de ses foyers
A l'Europe attentive offre un plus grand modèle:
Voyez-la s'imposer la couronne immortelle

(1) L'auteur du *Nouveau Voyage d'Espagne*, en trois volumes in-8°, qui parut il y a quelques années, et qui a été traduit depuis en plusieurs langues.

Dont le patriotisme a tressé les lauriers.
O couronne cent fois plus brillante et plus belle
Que ces lauriers sanglans, l'ornement des guerriers,
Conserve-toi toujours sur l'Europe et sur elle!

C'est le mercredi 30 juin qu'on a représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation *Barnevelt, Grand-Pensionaire de Hollande*, tragédie en cinq actes, en vers, par M. Lemierre, l'auteur d'*Hypermnestre*, de *la Veuve du Malabar*, de *Guillaume Tell*, etc.

La scène est à la Haye. Il s'agit de savoir si les Provinces-Unies continueront la trêve avec l'Espagne ou lui déclareront la guerre. Barnevelt veut la trêve parce qu'il la croit utile à son pays; Maurice veut la guerre pour étendre et pour affermir son autorité; l'ambassadeur de France appuie le parti de Barnevelt. L'ambitieux Stathouder, après avoir employé tous les moyens de séduire ou d'intimider Barnevelt, après avoir suscité contre lui la haine des différentes sectes qui divisent dans ce moment la République, ose enfin le faire arrêter comme coupable de haute trahison, en supposant des écrits qui l'accusent d'entretenir des liaisons perfides avec les ennemis de l'État. Le fils de Barnevelt, malgré les représentations de sa mère, forme le projet de le délivrer; cette tentative échoue, il est lui-même emprisonné. Enfin, après de nouveaux efforts pour fléchir l'intégrité de ce magistrat citoyen, le Stathouder obtient qu'il soit condamné au supplice; mais la mort de ce vertueux vieillard n'est pour lui qu'une vengeance

inutile, car la trêve est continuée et ses espérances sont trahies.

Il est peu de tragédies sans doute dont le fonds soit plus sévère, moins susceptible de mouvement et de passion. Le seul intérêt de cœur qui naît des efforts que tente le jeune Barnevelt pour sauver son père n'occupe guère que le quatrième acte, et ce quatrième acte est aussi le seul qui soit d'un effet vraiment dramatique; mais tous les autres se soutiennent par la hauteur des pensées, par des développemens pleins de force et de chaleur; sans s'écarter de son sujet, l'auteur a grand soin de faire valoir tout ce qu'il pouvait fournir de détails heureux et brillans : discussions éloquentes sur la tolérance civile et religieuse, portraits fièrement dessinés, tels que ceux de Philippe II et de Henri IV; peintures neuves et originales du site et de l'industrie de la Hollande; nobles élans de patriotisme et d'amour pour la liberté; applications flatteuses aux intérêts qui nous occupent dans ce moment : il est aisé d'imaginer combien toutes ces circonstances ont dû valoir d'applaudissemens à la pièce; cependant, comme ce sont les émotions que donne un ouvrage de Théâtre qui seules en décident la réussite, celui-ci jusqu'à présent, quoique très-applaudi, n'a pas attiré beaucoup d'affluence, il n'a pour ainsi dire obtenu qu'un succès d'estime; mais quant à cette espèce de succès, on avoue qu'aucune des tragédies de l'auteur n'en mérite davantage; non-seulement c'est une de celles où les beautés de style

sont le plus nombreuses, on pense qu'à l'exception d'*Hypermnestre* il n'en a fait aucune dont l'ordonnance laisse moins à désirer, moins à reprendre, car c'est le sujet dans toute sa richesse et dans toute sa simplicité. Le caractère de Maurice n'est pas d'une touche aussi ferme que ceux de Barnevelt et de son épouse, mais en faisant de Barnevelt son héros, il était bien difficile de donner au personnage de Maurice tout l'éclat, toute la dignité qu'il a dans l'histoire.

Il y a près de trente ans que cette pièce est faite. Ce qui en fit défendre alors la représentation, ce furent moins les égards qu'on crut devoir à la maison d'Orange que l'horreur qu'inspire cet ouvrage pour les jugemens par commission, jugemens dont on venait de voir alors quelques exemples fort odieux.

LETTRE *de M. de Vogt à M. le Chevalier de Bourgoin.*

De Hambourg, le 18 juillet 1790.

Je ne peux vous exprimer, mon ami, à quel point je partage cet enthousiasme qui a porté cent mille personnes de tout état et de tout sexe à travailler au Champ-de-Mars, dès qu'on a craint que la lenteur des travaux ne nuisît à la célébration de la plus belle des fêtes; nous en attendons des nouvelles avec la plus vive impatience. O combien cela sera intéressant! Nous avons aussi célébré ce grand jour à Hervestade, joli village à peu de distance de cette ville. Nous étions quatre-vingts

personnes; les dames étaient vêtues en blanc avec des ceintures et des cocardes aux couleurs de la Nation. A midi 52 minutes, moment où nous avons calculé que le soleil passait sur votre méridien, un coup de canon a été tiré, et les dames ont chanté un chœur dont les paroles analogues à la circonstance étaient de M. S***, mon confrère. M. Klopstock, qu'on nomme avec raison le Milton de l'Allemagne, a lu à l'assemblée deux odes, dont l'une surtout a obtenu les plus vifs applaudissemens. Ce bon vieillard pleurait de joie en les récitant, le feu de la jeunesse animait ses vers et lui-même. Le docteur Reimarus a prononcé un discours plein d'énergie, quoique simple. Nous avons ensuite dansé, dîné, chanté, et puis encore dansé; notre joie était pure et sans mélange, les sentimens de patriotisme et de liberté étaient universels parmi nos convives.

Nous avons formé un *club*, nous nous rassemblerons le 14 de chaque mois; dans ces séances le président fera l'historique des progrès de la philosophie pendant le mois précédent; nous réunirons les journaux et les ouvrages nécessaires pour cet objet. Ce sera peut-être encore quelques années *vox clamantis in deserto*, mais le temps de l'Allemagne arrivera, et peut-être est-il à désirer qu'il n'arrive pas avant que les lumières aient rendu ces contrées dignes de la liberté; car nous sommes encore un peu arriérés; quand je dis *nous*, j'excepte les Hambourgeois. *Fortunatos nimiùm si sua bona nôrint*. Je suis, etc.

Le Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Henri-Masers de Latude, détenu pendant trente-cinq ans dans différentes prisons d'État, rédigés sur les pièces originales par M. Thi-rry, Avocat, membre de plusieurs Académies. Dédiés à M. de La Fayette. Trois vol. in-12, avec cette épigraphe tirée de *la Mort de César* de Voltaire,

Mortels, respectez Rome, elle n'est plus aux fers.

On trouve à la tête du premier volume le portrait du héros de ces Mémoires très-bien gravé par Canu d'après un portrait de M. Vestier; on lit au bas les mauvais vers que voici :

Victime d'un pouvoir injuste et criminel
Masers dans les cachots eût terminé sa vie,
Si l'art du despotisme aussi fin que cruel
Avait pu dans ses fers enchaîner son génie.

Ces Mémoires, à travers beaucoup de répétitions et de détails fastidieux, offrent une foule de peintures pleines d'énergie et de sensibilité; c'est un exemple terrible de tous les maux, de toutes les peines, de toutes les injustices, de toutes les atrocités que l'abus du pouvoir peut amasser sur une seule tête; c'est encore un exemple instructif des ressources et des consolations que trouve une âme active au milieu des horreurs toujours renaissantes de la captivité la plus longue et la plus pénible; c'est peut-être encore un des exemples les plus touchans de la puissance avec laquelle une vertu simple et pure parvient à triompher des plus

grands obstacles lorsqu'elle est armée de courage et de modération, de patience et de fermeté. Les principaux faits contenus dans ces trois volumes étaient déjà connus par le précis qu'en avaient donné MM. de La Croix et de Comeyras dans les Mémoires qu'ils firent pour obtenir la liberté du malheureux prisonnier; nous avons eu l'honneur de vous en rendre compte dans le temps; mais tous ces faits se trouvent développés ici avec des circonstances qui en augmentent infiniment l'intérêt, et quoiqu'un pareil fonds eût pu être traité en moins de trois volumes, la lecture en est assez attachante pour en faire pardonner et les négligences et les longueurs. M. Thierry n'est pas le seul rédacteur de l'ouvrage, on nous assure que M. le chevalier de Poujas en a composé une grande partie; ce jeune homme, que les suites de la petite-vérole ont rendu aveugle à dix-neuf ans, est neveu de M. le cardinal de Bernis; il y a plusieurs années que, pour adoucir son infortune, il s'est attaché par l'amitié la plus tendre et M. de Latude et sa vertueuse protectrice la dame Legros.

De *l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille, discours historique prononcé par extrait dans l'Assemblée nationale, par M. Dusaulx, de l'Académie des Belles-Lettres, l'un des Électeurs réunis le 14 juillet, Représentant de la Commune de Paris, et l'un des Commissaires actuels du Comité de la Bastille.* Un volume in-8°, avec cette épigraphe, tirée de la traduction que l'auteur a faite des *Satires* de Juvénal :

Il ne s'agit point ici d'une fiction, mais d'un fait.

L'ouvrage est dédié aux soldats patriotes rassemblés à Paris pour la Fédération générale le 14 juillet 1790, et cette dédicace est signée modestement *Dusaulx, sexagénaire* (1).

Si l'on avait eu le projet formel de répandre du ridicule sur le grand événement de la prise de la Bastille, il eût été difficile de s'y prendre mieux que ne l'a fait M. Dusaulx, avec la meilleure intention du monde ; d'exalter jusqu'au troisième ciel une conquête que les circonstances ont rendue aussi facile dans le fait qu'elle a été merveilleuse en apparence. Il faudrait trop multiplier les citations pour donner une juste idée du caractère vraiment original de cette étrange production ; nous nous bornons à la recommander à nos lecteurs comme un monument historique assez remarquable d'abord par l'impartialité, du

(1) On sait qu'il est beaucoup plus près de soixante-dix ans que de soixante.

moins par la bonhomie avec laquelle les faits y sont rapportés, mais beaucoup plus curieux encore, quant au style, par le mélange le plus inconcevable de niaiserie et d'enthousiasme, d'énergie et de platitude.

LETTRE *de M. Cérutti à messieurs les Rédacteurs du Moniteur Universel, au sujet de quatre scènes scandaleuses arrivées au Palais-Royal, suivie d'une Lettre à M. Cérutti renfermant vingt-un griefs contre M. Necker.* Brochure in-8.

Cettre lettre attribue assez franchement les nouvelles insurrections que quelques esprits factieux ont cherché à exciter dans la Capitale au mouvement naturel de ce Palais-Royal *ou anti-Royal que l'on a si bien nommé la Caverne d'Éole,*

Hic vasto Dux Œolus antro, etc.

On pourra juger de l'importance des vingt et un griefs contre M. Necker par celui-ci :

«Est-il dans ce siècle égoïste un philosophe plus » personnel que celui qui, menacé d'être assailli » et immolé par la populace aveugle, a répondu : » *Qu'elle vienne, elle me trouvera travaillant* » *pour son bonheur.* Est-il permis à un Ministre » moderne de ressembler à l'antique Aristide, » à l'antique Phocion, à tous ces héros de la Grèce » qui aimaient, qui servaient le peuple en tom- » bant sous ses coups et bravaient le supplice en » plaignant les assassins? »

COPIE *d'une Lettre de M. Prévost, membre de l'Académie de Berlin, à un ami de l'auteur des* Premiers Principes du Système social appliqués à la Révolution présente.

J'ai lu dernièrement, Monsieur, un écrit profond et ingénieux qui m'a suggéré quelques remarques dont j'ai cru devoir faire part à l'auteur. Comme c'est un sujet intéressant, je vous envoie la copie de ma lettre.

A Monsieur ***.

« La dernière partie de votre ouvrage, qui est toute en applications, est certainement d'un bon observateur, et il faut que vous ayez fait un voyage à Paris pour avoir si bien analysé les ressorts de la Révolution. Je ne me range pas tout-à-fait sous vos étendards, mais je ne puis m'empêcher de reconnaître la justesse de vos réflexions; je trouve seulement que le dernier résultat auquel elles aboutissent, qui est celui qu'annonce votre épigraphe (1), sent un peu trop le découragement. Quant au Gouvernement présent, c'est sans doute une expérience hardie; mais si la Nation s'y attache, il pourra subsister, car de tous les principes le plus vrai peut-être, c'est que l'amour de la Constitution en fait le mérite. Par cette raison, je pense que les bons esprits doivent plutôt réformer que détruire dès qu'une fois la Révolution est exécutée, et je vois avec admiration le Mi-

(1) For forms of government, let fools contest,
Whate'er is best administred is best.

nistre dont la réputation intéresse tous les honnêtes gens embrasser avec chaleur et franchise les principes actuellement consacrés : c'est ceux-là désormais qui doivent servir de base, et c'est en s'élevant sur ces appuis, devenus plus fermes de jour en jour, qu'on doit réparer l'édifice. La première opération qui serait le fruit d'une Révolution contraire serait incontestablement une destruction; et au milieu de tant de ruines on aurait peine à reconnaître les traces d'un édifice. J'ai toujours pensé et je penserai toujours precisément ce qu'énonce cette période, page 129, *les périls et les malheurs... croient les diriger;* mais il est des esprits téméraires, soit par intérêt, soit par ignorance, qui se jettent sans hésiter dans tous les hasards des Révolutions, et qui forcent les esprits sages à suivre l'impétuosité de leurs mouvemens. Il est aussi des génies supérieurs qui, mus par ambition ou par des sentimens nobles et désintéressés, s'élèvent au-dessus de toutes les terreurs vulgaires, et ne craignent point de traverser des mers orageuses pour gagner un port assuré. Quel que soit le principe qui a produit une Révolution, il faut désirer qu'elle soit promptement décidée. Une Révolution étant un passage d'un gouvernement à un autre, il y a nécessairement un instant d'anarchie, et pour des êtres dont la vie est de plusieurs siècles, un instant peut être de quelques mois ou même de quelques années. C'est cette malheureuse période qu'il faut accourcir par toutes sortes de moyens, et lorsqu'après

quelques instans de résistance la fortune s'est déclarée, on doit mettre son patriotisme, son courage, sa vertu, à faire le sacrifice de ses anciennes habitudes, et s'unir du cœur à la nouvelle Constitution : ce n'est pas changer de principes, c'est tenir constamment au grand principe de l'ordre social dont vous avez si bien développé le système. Si M. Mounier, si M. de Lally-Tolendal n'eussent point suivi un système de découragement, ils auraient repris quelque influence, et le nombre des excellens esprits n'eût pas été diminué dans le corps revêtu de la plus grande puissance; c'est en s'unissant au Gouvernement et non en s'en séparant, c'est en affichant l'attachement aux principes avoués, et non en exprimant sans cesse son humeur et son mécontentement, qu'on peut se flatter d'inspirer des vues modérées, de corriger les erreurs, de ramener enfin ou de maintenir cette constante influence des honnêtes gens de *la Nation* (pour parler comme vous) ou, pour parler comme Platon, des *Citoyens bons et beaux*, (en donnant au mot καλος toute son emphase) qui seule peut sauver la République; c'est là ce que nous avons bien reconnu dans les dissensions qui ont eu lieu si souvent entre *les Citoyens et le petit conseil de notre petite Cité*. Que serions-nous devenus et que deviendrions-nous encore, si, dans les passages si rapides de l'aristocratie à la démocratie, ou de celle-ci à la première, on n'avait avoué le Gouvernement établi et qu'on eût constamment protesté contre ses opérations?....

A ceux qui se plaignent avec trop d'amertume des excès de la Liberté je réponds intérieurement : Êtes-vous bien assurés que, pour obtenir ce juste milieu qui fait l'objet de vos désirs, il n'ait pas fallu passer par quelques oscillations et traverser un peu le but? L'histoire semble justifier cette réponse. Ce n'a pas été sans de violens excès que l'Angleterre est arrivée à cette belle combinaison où brille tant de sagesse.... Ainsi, en s'attachant à une Constitution, on la rend meilleure, 1° parce que cela même supplée à ses défauts; 2° parce qu'on tempère par une activité continuelle les vices que ne feraient qu'aggraver le découragement et la résistance.

Sur la première partie de l'ouvrage, qui est toute de principes, je ne me permettrai qu'une remarque, c'est qu'en divers endroits vous me paraissez imbu des principes du système que Smith appelle mercantile, et cela me paraît vous entraîner dans quelques conséquences qui ne peuvent se soutenir. Par exemple, je ne crois point, p. 19, que le luxe alimente le pauvre ; le luxe n'est qu'une consommation du produit d'un travail; la richesse n'est que le produit du travail : ainsi le luxe ne produit que pauvreté; voilà pour la Nation. Pour l'individu, si le luxe était contenu par les mœurs dans de justes bornes, le riche aurait un excédant considérable de revenu annuel qui mettrait en activité un grand nombre de bras : ces bras s'emploieraient premièrement à l'agriculture, secondement aux manufactures d'utilité. Il

en résulterait une grande abondance des denrées nécessaires, un superflu de productions utiles à échanger contre celles des étrangers, auxquelles des circonstances relatives au sol, au climat ou à d'autres causes, ne permettraient pas de s'appliquer : mais le luxe augmente sans mesure l'inégalité inévitable, et la rend plus sensible. Le luxe qui conviendrait à tous serait celui que tous partageaient jusqu'à un certain point, ou du moins qui ne serait pas borné à un très-petit nombre d'individus ; c'est celui qui règne chez les peuples dévoués à l'agriculture et qui jouissent d'une constitution libre, et il ne consiste pas dans l'ostentation ni dans les jouissances raffinées. Le faste de la représentation, le luxe dont l'objet est le moins frivole, est ensuite le moins nuisible, quoiqu'il le soit beaucoup, et celui qui n'occupe que des manufactures éphémères, dont les jouissances ne sont fondées que sur la mode et sur des ouvrages très-fragiles et de courte durée, appauvrit plus que tous les autres la Nation qui s'y livre ; c'est aussi cette dernière espèce de luxe qui fait courir le plus de risque aux ouvriers qu'elle occupe, et qui rend plus précaires leurs ressources et leur existence.... Je ne suis pas non plus du tout de l'avis de M. Dubucq, page 31. Le moyen d'affermir la prospérité n'est pas d'encourager, c'est seulement de ne pas décourager : toutes les fois qu'on se mêle d'encourager on décourage ; c'est ce qui résulte bien clairement de la théorie et de l'experience. Par celle-ci, on voit combien par-

tout et surtout en France, sous ce vain nom d'encouragement, on a entravé l'industrieuse activité qui naît assez toute seule de l'intérêt des particuliers; et la théorie la plus saine, la plus claire, la plus simple, dit assez que toute espèce d'encouragement qui ne naît pas de la nature des choses fait dériver les capitaux et l'activité vers des objets moins productifs que ceux vers lesquels ils se seraient portés par leur cours naturel. La théorie et l'expérience font comprendre également les motifs qui suggèrent aux marchands et aux manufacturiers ces idées d'encouragement, par lesquelles ils offusquent les Gouvernemens, et les engagent à diriger leurs vues et leurs règlemens vers l'intérêt d'un petit nombre, et à sacrifier les campagnes à l'avantage souvent mal entendu des villes.... A la page 82, je crois qu'il serait plus vrai de dire que les peuples qui s'enrichissent le plus payent le plus, et cela parce qu'on demande à celui qui a. Si, par exemple, la Savoie pouvait payer quatre fois plus, il n'est pas douteux qu'elle le ferait; elle paye tout ce qu'elle peut payer, et cela l'appauvrit très-sensiblement.... Et à la page 83, *ces frais de perception n'étant point enlevés à la richesse nationale*.... Et comment ne lui sont-ils pas enlevés? Si la richesse nationale n'est que le produit du travail de la Nation, tout ce que vous dissipez en frais de perception n'est-il pas une partie de cette richesse? Les bras et l'argent que vous y appliquez n'auraient-ils pas été productifs ailleurs? . . .

Pour finir, je prendrai la liberté de faire deux

remarques de style, l'une tout-à-fait particulière, et l'autre un peu plus générale : page 98, *en ressortent*, ne faut-il pas *y ressortissent?* page 116, *et si l'esprit public pouvait perfectionner.* Toute cette phrase ne me paraît pas tout-à-fait claire, et il m'est arrivé plus d'une fois d'en rencontrer qui m'ont arrêté par la même raison, ce qui m'a d'autant plus surpris que c'est un des mérites du style de cet ouvrage de réunir la parfaite clarté à la profondeur de la pensée.

J'ai usé, comme vous voyez, d'une extrême liberté dans ma critique, et (pour abréger) j'y ai pris le ton affirmatif. Vous voudrez bien le corriger par des réserves sous-entendues, et croire que je sous-entends un plus grand nombre d'éloges et de remercîmens. »

DISCOURS *sur l'Education de M. le Dauphin et sur l'Adoption, par madame de Brulart, ci-devant madame de Sillery, ci-devant madame de Genlis, gouvernante des Enfans de la Maison d'Orléans.* Brochure in-8°.

L'objet de ce discours est de prouver qu'une Nation libre a le droit de surveiller l'éducation du Prince qui doit la gouverner, qu'elle en doit connaître tous les détails, que les moyens de lui donner journellement cette connaissance sont simples et d'une facile exécution, et que sans cette condition équitable et nécessaire toute législation contraire au despotisme sera privée de la seule base qui puisse la rendre inébranlable.

Comment dans une pareille discussion ne pas se rappeler d'abord l'exemple donné par la Suède? On s'est bien gardé d'y manquer; mais en louant la diète de 1746 d'avoir cru avec raison qu'elle ne pouvait affermir sa liberté qu'en s'occupant des moyens de donner au Prince royal et aux autres Princes héréditaires une excellente éducation, l'on se permet d'observer que si l'idée était juste, les moyens furent mal choisis; s'arroger le droit de nommer les instituteurs, tracer elle-même un plan d'éducation, c'était sans nécessité usurper des droits sacrés, et avilir à-la-fois la Majesté royale et la dignité paternelle.

On examine avec beaucoup de sévérité différens articles du plan d'éducation donné par les États, et après avoir reconnu qu'il contenait quelques excellens principes, on finit cependant par s'écrier d'une manière très-pathétique : « Mais quel a été le résultat de cette éducation?... Le renversement total de la constitution nouvelle. L'élève de ce gouverneur nommé par les États est aujourd'hui un Monarque absolu. Ah! j'oserai le dire, ce Prince qui dans toute sa conduite a montré une si profonde connaissance des hommes, tant d'humanité, des talens si distingués, une âme si sensible et si généreuse, n'était pas fait pour devenir un despote, et pour préférer une renommée passagère à cette gloire inébranlable et pure qui n'est fondée que sur la justice et la vertu. L'histoire de ce Prince prouve combien étaient vaines et insuffisantes les précautions prises par les États relativement à son éducation. »

Voici celles que propose aujourd'hui très-sérieusement madame de Brulart pour empêcher M. le Dauphin de suivre un jour l'exemple trop dangereux et trop séduisant de Gustave III.

1° Qu'avant tout, le plan d'éducation fait avec le plus grand détail soit imprimé et rendu public, ce qui déjà donnera à la Nation une connaissance préliminaire et générale qu'elle n'a jamais eue sur cet objet.

2° Que le Gouverneur (ou la Gouvernante), aussitôt que le Prince sera remis entre ses mains, fasse un journal intitulé *Journal de l'Éducation de M. le Dauphin.* Ce journal imprimé publiquement paraîtrait tous les mois, et serait conçu de cette manière : Le premier numéro présenterait le tableau ou le plan d'études des journées, l'emploi de toutes les heures, occupations, récréations, promenades, etc., plan fixé invariablement pour tous les jours, et détaillé de telle sorte que chaque citoyen en consultant ce tableau pût savoir à toute heure ce que ferait un enfant si précieux.... En outre il faudrait au bout de chaque année que le Gouverneur fît paraître un autre volume de quatre ou cinq cents pages qui contiendrait tous les extraits faits pour M. le Dauphin dans le cours de cette année passée, avec les réflexions critiques et morales sur ces ouvrages; secondement des descriptions et un compte détaillé des manufactures, monumens, etc., qu'aurait pu voir M. le Dauphin durant cet espace de temps. On joindrait à ce volume un autre volume renfermant les extraits faits

par M. le Dauphin, ainsi que ses compositions, ayant en note ou en marge les critiques, remarques et observations du Gouverneur. Voilà pour le public. Mais il serait à désirer que le Gouverneur fît encore un autre journal particulier qui contiendrait toutes les fautes et toutes les bonnes actions de son élève, avec les réprimandes et les réflexions du Gouverneur; et cet ouvrage, qu'on ne ferait point imprimer, après avoir passé sous les yeux du Roi et de la Reine, serait déposé entre les mains d'un tribunal nommé à cet effet, de sorte que ces ouvrages tant publics que particuliers réunis ensemble compléteraient le compte le plus exact de l'éducation, etc. S'il échappait au Gouverneur une phrase équivoque, un principe susceptible d'une interprétation dangereuse, grâce à la liberté de la presse, on ne manquerait pas de le relever et d'obliger l'auteur à s'expliquer mieux. On dira peut-être qu'on exposerait ainsi le Gouverneur à des *désagrémens*, à des *outrages qui aviliraient sa personne et son emploi.* Cette objection aurait été d'une grande force dans l'opinion générale il y a dix-huit mois, mais nous avons vu finir, le 14 juillet 1789, le siècle des préjugés nuisibles et ridicules. On veut bien excepter dans une note celui qui autorise les duels, mais, en attendant qu'il soit anéanti comme les autres, on soutient que la Nation devrait une couronne civique à M. Grouvelle, qui vient de préparer ce triomphe de la raison et de l'humanité par son excellent ouvrage qui a pour titre *Adresse du Bailliage de****

*à M. de***, Député à l'Assemblée nationale, sur son duel.*

Le morceau sur l'Adoption offre des idées moins nouvelles ; on y considère la loi de l'Adoption comme la plus utile que l'on puisse rétablir pour épurer les mœurs et perfectionner l'éducation. Introduite dans les Gaules avec les Romains, la loi de l'Adoption y subsista long-temps, on en retrouve encore quelques traces dans plusieurs provinces du Royaume. La condition qu'il paraît le plus essentiel d'imposer à l'adopté est celle de prouver juridiquement sa naissance, c'est-à-dire, qu'il est issu de parens unis par des nœuds légitimes. On sent assez combien ce règlement est nécessaire pour prévenir des abus et des désordres qui seraient également funestes à la société et aux mœurs.

TACITE, *nouvelle traduction par M. Dureau de LaMalle, associé étranger à l'Académie d'Angers.* Trois volumes in-8°.

Cette traduction, fruit de plus de vingt ans de travail, est précédée d'un excellent discours préliminaire dans lequel on développe avec beaucoup de justesse et de clarté quelle fut la véritable constitution de Rome à l'époque où commence l'histoire de Tacite.

Le plus grand reproche qu'on ait à faire au nouveau traducteur, c'est de laisser trop sentir quelquefois tout ce qu'il lui en a coûté d'effort et de peine pour vouloir atteindre à l'énergie et à la précision de l'original. On désirerait souvent dans son style plus d'aisance, plus de naturel.

AOUT 1790.

SUITE *des Lettres sur l'Angleterre.*

Je l'ai vu enfin ce Londres que j'avais tant désiré de voir. En vous disant qu'à l'approche de cette superbe capitale j'ai vivement éprouvé ce sentiment de joie, de bonheur et de sécurité que m'inspira toujours la vue d'une grande ville après quelques jours de voyage ou d'éloignement; je sais fort bien qu'une pareille émotion n'a rien de romanesque, rien de poétique, rien de champêtre surtout; je dois craindre même que, sur un pareil aveu, beaucoup de gens ne prennent une assez mauvaise opinion ou de ma philosophie ou de ma sensibilité, mais je ne veux point paraître meilleur que je ne suis. Je me trouve heureusement ou malheureusement beaucoup plus cosmopolite que citoyen, et les grandes villes me paraissent la patrie commune de tous les hommes indépendans et civilisés; c'est le centre où viennent se réunir tous les talens, tous les arts, toutes les connaissances, toute l'industrie, toutes les ressources d'une Nation; c'est de ces grands foyers de lumière et d'activité que se répandent sans cesse toutes les faveurs que le génie de la civilisation se plaît à verser sur l'espèce humaine... Mais ne quittons point Londres avant d'y être arrivés.

Si la plus belle ville est celle où l'on voit le plus

grand nombre de vastes bâtimens, de maisons somptueuses, de riches palais, assurément Paris l'emporte de beaucoup sur Londres; mais si l'on faisait plus d'attention à l'étendue du terrain qu'occupe une ville, à la régularité de ses rues, à la multiplicité de ses places, au spectacle plus ou moins animé de l'industrie, de l'aisance, de l'activité du peuple qui l'habite, Londres, sous tous ces rapports, paraîtrait, je crois, fort au-dessus de Paris. Excepté l'église de Saint-Paul, belle et noble imitation de Saint-Pierre de Rome; Westminster, monument remarquable dans le genre gothique; le palais de Sommerset, la Banque, la Bourse, la maison du Lord-Maire, je n'ai pas vu un seul édifice qui mérite d'être distingué. Saint-James ressemble à une vieille abbaye, ou, si vous l'aimez mieux, à de vieilles casernes. Les prétendus palais, nouvellement bâtis par le prince de Galles et le duc d'York, sont des modèles de mesquinerie et de mauvais goût. Les salles de spectacle, assez commodes quant à l'intérieur, ne présentent au dehors que l'aspect de misérables jeux de paume. Le Renelagh, le Wauxhall, le P. nthéon, dont la décoration intérieure est assez riche, ne peuvent être cités comme ouvrages d'architecture.

Hé bien, en convenant de tout cela sans aucune prévention, je ne puis vous exprimer à quel point le premier aspect de la ville de Londres m'a paru singulier, remarquable, imposant. L'espèce d'uniformité qui regne dans les

bâtimens les embellissant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, semble suppléer à tout ce qui leur manque d'ornement et de magnificence. La largeur de la plupart des rues, l'extrême commodité des trottoirs, la variété, la propreté, l'arrangement, le luxe ingénieux de cette multitude innombrable de boutiques de toute espèce forment un coup-d'œil vraiment magique, et dont il n'est guère possible de se faire une idée sans l'avoir vu. Tant d'objets à-la-fois étalés avec tant de recherche et tant de coquetterie attirent tellement vos regards de tout côté, qu'il faut que les yeux aient eu le temps de s'habituer aux illusions de ce spectacle éblouissant pour ne plus en être fatigués.

Vous savez que Londres seul fait plus des deux tiers du commerce des trois Royaumes; ainsi la richesse et l'activité de ce commerce de détail ne vous étonneront guère; mais voulez-vous voir une plus noble représentation des succès et des travaux de la première des Nations commerçantes de l'Univers? suivez-moi le long du Strand; et après avoir percé la foule agissante qui remplit toutes les avenues de la Douane, venez vous embarquer avec moi sur la Tamise au-dessous du pont de Londres, et voguant sur ce beau fleuve à travers les mille et mille vaisseaux qui le couvrent de toute part, dont les uns arrivent à pleines voiles de toutes les mers du monde, dont les autres ne trouvent qu'avec peine l'espace qui leur est nécessaire parmi les

cinq ou six rangs de bâtimens déjà serrés dans le plus bel ordre contre l'une ou l'autre rive, vous conviendrez sans doute n'avoir rien vu qui puisse donner une plus haute idée de toute l'audace, de toute la puissance, de tout le bonheur de l'industrie humaine.

Mon esprit, je l'avoue, ne se plaît pas moins aux grands spectacles qu'offrent les heureux prodiges de la civilisation qu'aux tableaux plus touchans de la simple nature. Celui-ci m'a transporté de respect et d'admiration. Comment voir rassemblés sous ses yeux tous les trésors, tous les avantages que ce beau fleuve assure à l'Angleterre, sans se rappeler la fameuse réponse que firent les citoyens de Londres à je ne sais plus quel Roi qui, mécontent de leur conduite à son égard, les menaçait d'établir sa Cour ailleurs: *Sire, en nous retirant la faveur de votre présence, nous laisserez-vous au moins la Tamise?*

Cette réponse, dont le sens est aussi profond que la tournure en est originale et piquante, me confirme dans l'opinion où j'ai toujours été que le bonheur et la puissance d'un peuple ne dépendent pas moins des avantages de sa position que de la sagesse de son Gouvernement, comme le bonheur et la considération d'un particulier ne tiennent pas moins au caractère qu'il a reçu de la nature, aux circonstances où l'ont placé les destinées, qu'à la philosophie de ses principes et de sa conduite. Ainsi, croyons bien que tout admirable que nous paraît leur Cons-

titution, les Anglais ne lui doivent pas tous les biens dont ils jouissent; qu'ils en doivent beaucoup à la nécessité d'étendre leur industrie et leur marine, à la situation géographique de leur île, à la faveur de ses côtes, à celle de ce vaste fleuve dont les flots s'enorgueillissent d'apporter jusqu'au sein des murs de leur capitale le tribut de toutes les productions, de tous les trésors de l'univers.

A cette réflexion en ajouterai-je une autre, que les avantages résultans du sol et de la position étant les plus sûrs, les plus réels, une constitution dans laquelle ces avantages se trouveraient négligés, ou même, ce qui pourrait arriver encore, contrariés très-grièvement, serait sans doute de toutes les constitutions la plus absurde, la plus funeste? Non, dans ce moment vous seriez tenté d'attribuer de pareilles remarques à je ne sais quel esprit de parti dont on ne saurait trop se défendre; je me garderai donc bien de leur donner plus d'étendue ou plus d'importance.

Après avoir vu de Londres tout ce qu'on en peut voir en courant les rues, les promenades, les marchés, les tavernes, les cafés, je n'ai pas oublié, comme vous pouvez croire, les spectacles, les églises, les prisons, les hôpitaux, *The House of Commons, and the House of Lords*; mais c'est une autre fois que je me propose de vous entretenir de l'impression que m'ont faite en particulier tous ces différens objets.

Ce que je ne veux pas oublier de vous dire encore aujourd'hui, c'est mon étonnement de voir régner au milieu d'une population immense, et vouée pour ainsi dire à des agitations perpétuelles, tant d'ordre et tant de tranquillité. Durant les quinze jours que j'ai demeuré à Londres, je n'ai cessé de courir du matin au soir; et dans les lieux de la ville les plus fréquentés j'y ai rencontré moins de bruit, moins d'accidens, moins de querelles que je n'en vois trop souvent à Paris dans une seule matinée; et cette police est maintenue avec huit à douze cents hommes. Il y a pourtant loin de cette force publique à celle de trente mille gardes nationales, tant soldées que non soldées; mais il est vrai que le simple bâton blanc d'un Constable en impose peut-être plus à Londres que ne le feraient encore à Paris, dans ce moment, tous les drapeaux rouges de nos augustes Municipalités. Combien il faut de temps à la loi pour obtenir ce respect, cette autorité qui en assurent la force et l'empire!

Je vis pourtant un jour deux hommes se boxer vigoureusement; l'un d'eux était un valet de place, l'autre un garçon ouvrier; ils étaient entourés d'un cercle de spectateurs qui, tranquilles témoins, n'entreprirent point de les séparer que le vaincu n'eût demandé merci. Je ne crois pas qu'aucun de nos duels au bois de Boulogne, même entre législateurs, puisse avoir été marqué de plus de sang-froid, de plus de loyauté que

ce noble combat à coups de poing au milieu des embarras de Pall-Mall.

Votre démocratie serait sans doute un peu scandalisée de trouver si souvent à Londres l'épithète de *royal* sur l'affiche de toutes sortes de boutiques. Pour vous consoler, je m'empresse de vous apprendre qu'à mon retour à Paris j'ai vu presque partout cette vieille épithète remplacée par celle de *national*; et ce qui m'a paru, je vous l'avoue, assez gai, même sur l'enseigne d'une des ménageries du boulevard, au lieu du *Grand Tigre royal*, j'ai lu de mes yeux : *C'est ici qu'on voit le Grand Tigre national*, etc. Il n'est pas besoin de vous avertir que cette inscription n'a pas subsisté long-temps; on a craint apparemment qu'elle ne pût prêter à quelque commentaire aristocratique; mais celui qui l'avait inventée n'y voyait de très-bonne foi que l'avantage ou le plaisir de faire sa cour à la Nation.

Bon mot.

Dans l'auguste Assemblée il est sûr que tout cloche;
La raison, chacun l'aperçoit;
Le côté droit est toujours gauche,
Et le gauche n'est jamais droit.

Ferdinand, ou la suite des Deux Pages, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles et musique de M. Dezède (1), a été re-

(1) Lequel a, dit-on, eu pour teinturiers madame Belcourt, son amie, et M. de Sauvigny; d'autres disent le baron de Jore.

présentée pour la première fois au Théâtre italien le samedi 19 juin.

A l'action principale de cette pièce l'auteur a lié plus ou moins adroitement plusieurs situations épisodiques et différentes anecdotes de la vie de Frédéric, entre autres celle de la balle de mousquet que portait pour montre un de ses grenadiers; elle a été vivement applaudie; celle du meunier qui refuse obstinément de vendre son moulin au Roi, parce qu'il compte sur l'appui de la chambre de justice de Berlin, a fait moins d'effet, sans doute parce qu'on était déjà fatigué de trop d'incidens tout-à-fait étrangers au fonds de l'intrigue.

Le caractère bon, mais léger, mais étourdi de Théodore mis en contraste avec le caractère ardent et sensible de son jeune ami est d'une conception heureuse, et ce rôle est admirablement bien joué par mademoiselle Carline. Le talent de Grangé a tâché de lutter avec celui de Fleuri dans le rôle si difficile et si délicat de Frédéric, mais il nous a paru fort inférieur à son modèle. Nous avons trouvé qu'il ressemblait moins aux bons portraits de ce grand Monarque qu'au ci-devant duc d'Aumont, qui en imite si singulièrement le costume et le maintien depuis qu'il commande une des divisions de notre Garde nationale, qu'il n'appartient pas à tout le monde de distinguer l'original et la copie.

Le Chêne Patriotique, opéra comique en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de

M. Monvel, musique de M. d'Alayrac, a été joué sur le même Théâtre le samedi 10 juillet. L'idée de cette pièce est aussi simple que son titre. Au premier acte on choisit un chêne dans la forêt; au second on le transplante dans la place du village pour servir de monument à la Liberté reconquise le 14 juillet. A cet acte patriotique se mêlent deux ou trois petites intrigues amoureuses, qui, sans détourner de l'objet principal, ne servent qu'à égayer la fête; le tout est terminé par un beau serment. Cette nouveauté, grâce à l'intérêt des circonstances, a beaucoup réussi; on l'a du moins fort applaudie; tous les rôles ont été rendus avec une grande vivacité. Plusieurs couplets nous ont paru d'un tour heureux et facile.

Il y a beaucoup de prétention et beaucoup moins de goût dans une pièce du même genre, donnée pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le 14 juillet; elle est intitulée *le Journaliste des Ombres, ou Momus aux Champs Elysées*, par M. Auguste Aude, l'auteur de *Saint-Preux et Julie d'Etange*, drame en trois actes, représenté avec succès sur le Théâtre de Versailles et tombé depuis au Théâtre italien.

Exilé des cieux, Momus s'est avisé d'établir aux Champs Elysées un cabinet de littérature; il y distribue gratis toutes les feuilles du jour et en fait les honneurs assez lestement, car en parlant de cette foule d'écrits éphémères lui-même dit :

En les offrant pour rien
Je les donne pour ce qu'ils valent.

Un commerce si désintéressé lui procure cependant beaucoup de pratiques, et de ce nombre sont, comme on devait bien s'y attendre, plusieurs ombres célèbres qui s'empressent de venir savoir des nouvelles de l'étonnante régénération de la France. On voit arriver tour-à-tour les ombres de J. J. Rousseau, de Voltaire, de Franklin, de l'abbé de Saint-Pierre, de Léopold-Brunswick, du maréchal de Fabert, de Le Kain, de mademoiselle Le Couvreur. Momus a grand soin de montrer à chacune le décret qui peut l'intéresser davantage; mais cette attention trop répétée ne tarde pas à paraître d'une monotonie insipide et fatigante. Ce qu'il y a de plus curieux dans tout ceci, ce sont les beaux complimens que Voltaire adresse à Jean-Jacques; après avoir fait en quelque sorte amende honorable pour tout le mépris, pour tous les ridicules dont il l'avait affublé de son vivant, il l'appelle avec respect le premier Législateur de sa Patrie. Rousseau, comme on peut croire, est trop poli pour ne pas lui renvoyer une partie de cette gloire, et l'abbé de Saint-Pierre en vient prendre aussi sa part. Un divertissement mêlé de couplets termine enfin la pièce tant bien que mal. On y a remarqué de beaux et de jolis vers, mais nulle mesure dans les idées, nul art dans la manière dont les personnages entrent successivement en scène, nulle convenance ni dans les discours ni dans le style qu'on leur prête.

Le sieur Talma, qui, dans la fameuse tragédie de M. Chénier, avait si bien su composer son visage

sur les portraits que nous avons de Charles IX, semble avoir porté cet art encore plus loin dans le rôle de Jean-Jacques; vous auriez cru voir le sage de Genève en personne: cette copie vivante était si vraie qu'on eût presque été tenté de le prendre pour l'original de toutes les autres; que lui manquait-il donc? la parole.

La femme jalouse. Un vol. in-8°.

C'est un nouveau roman de M. le vicomte de Ségur, l'auteur des *Proverbes Dramatiques* en vers, de la *Correspondance de Ninon de Lenclos avec M. de Villarceaux, etc.* Le marquis de Sénanges, sous le prétexte de servir son ami le chevalier de Lincour auprès d'une jeune veuve dont celui-ci est éperdument amoureux, parvient à lui inspirer pour lui-même les sentimens les plus vifs. La baronne de Versac, maîtresse du marquis, suit cette intrigue avec toute l'inquiétude, avec toute la sagacité que peut donner le sentiment de la plus sombre jalousie. Peu délicate sur les moyens de se venger, c'est par le chevalier même qu'elle veut faire immoler son amant. L'événement trompe sa vengeance; grâce aux artifices de la trame la plus noire, les deux amis se battent, mais c'est le chevalier qui se perce le cœur lui-même en se précipitant sur le fer de son ami qui ne voulait que se défendre.... Tout ce fonds a plus de tristesse que d'intérêt, et les développemens n'en sont ni bien neufs ni bien variés. Si M. de Ségur, me disait l'autre jour une femme

qui venait d'en achever la lecture, *si M. de Ségur aime à faire des romans, je lui conseille plutôt d'en être le héros que l'auteur.*

Exposé de la conduite de M. le Duc d'Orléans dans la Révolution de France, rédigé par lui-même à Londres. Brochure.

M. de La Clos (1) ne l'aurait pas mieux fait, dit-on, mais il semble que dans une circonstance aussi grave un Bourbon devait parler tout-à-la-fois avec plus de franchise et plus de dignité. Le motif qui détermina le Prince député à demeurer à Paris le lundi 5 octobre n'a pas paru d'une considération fort imposante : *Je fus retenu par le travail qu'avaient à faire avec moi quelques personnes de ma maison.* Voilà tout. Dans cet exposé M. d'Orléans veut bien nous apprendre lui-même avec assez de naïveté de quelle manière il fut initié aux fonctions diplomatiques.

« Peu de jours après l'arrivée du Roi, M. de La Fayette m'écrivit pour me demander un rendez-vous. Je lui répondis qu'il n'avait qu'à me faire dire le lieu et l'heure ; et *il me le donna chez madame de Coigni.* Voici ce qui se passa de relatif à moi dans cette entrevue. M. de La Fayette me dit que le Roi désirait *que je me chargeasse d'une mission à l'étranger,* et *il ajouta* que mon absence ôtant tout prétexte à se servir de mon nom dont il croyait qu'on pouvait abuser, il pen-

(1) L'auteur des *Liaisons dangereuses*, l'un des plus intimes confidens de M. le duc d'Orléans.

sait qu'alors il trouverait plus de facilité pour maintenir la tranquillité dans la Capitale, etc. »

Madame la baronne de Staël a fait l'éloge de son ami M. le comte de Guibert. Quelque digne de l'impression que soit cet ouvrage, il n'est pas encore publié et ne le sera peut-être pas de long-temps. Le manuscrit ne nous ayant été confié que pour quelques heures, nous n'avons pu en extraire que les morceaux suivans, mais qui suffiront pour donner une idée de la manière dont il est pensé et de la manière dont il est écrit. En voici le début :

« Pendant le délire qui a précédé de vingt-quatre heures la mort de M. de Guibert, il n'a cessé de répéter : *Ils me rendront justice, ma conscience est pure, ils me rendront justice.* Cette pensée habituelle de son âme, trahie par la puissance de la mort, ce vœu si involontairement exprimé imposent à tout ce qui l'a aimé le devoir de le faire connaître. Il sera plus facile maintenant peut-être d'y parvenir : l'envie est satisfaite, et l'éternelle barrière que la mort appose, en préservant de l'avenir, permet de contempler le passé avec plus de calme et de justice. Je vais parler de M. de Guibert, et quoique chaque trait de son éloge soit un souvenir déchirant pour moi, je me condamne à cet effort pour en donner l'exemple à ceux dont les talens seront plus utiles à sa mémoire.

» M. de Guibert naquit en 1743. Son père,

extrêmement recommandable par ses travaux et ses vertus militaires, le destinant à suivre sa carrière, le fit à treize ans et demi rejoindre l'armée dans laquelle il servait pendant les trois dernières campagnes de la guerre de 1756. M. de Guibert se trouva à toutes les actions d'éclat; il eut deux chevaux tués sous lui, et, dans un âge où l'on ne peut connaître que la valeur, il se fit remarquer par des dispositions extraordinaires pour l'art militaire et par la justesse de ses observations qui furent depuis le fondement de sa théorie... Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il composa son *Essai sur la Tactique*. La manière dont il s'était distingué au combat de Pontenuovo, qui décida de la prise de l'île de Corse sous M. le comte de Vaux, lui valut à vingt-quatre ans la croix de Saint-Louis. »

Après avoir retracé d'une main rapide les premières époques de la vie de M. de Guibert, son panégyriste s'attache essentiellement à l'analyse de ses différens écrits. Ce qui l'a le plus frappé dans le discours préliminaire de sa Tactique, c'est une prédiction bien remarquable de la Révolution actuelle. N'est-ce pas une chose remarquable en effet que toute la sagesse d'une nombreuse Assemblée de législateurs n'ait rien trouvé de mieux à faire que de réaliser les rêves d'un jeune homme?

« L'auteur prévoit la Révolution actuelle par toutes les idées qui l'ont fait désirer; le besoin de son âme est devenu l'impulsion de tous, et

les lumières de son esprit la volonté générale. Mais quel courage il fallait alors pour braver un Gouvernement qui, pouvant seul ouvrir toutes les carrières, semblait maître de la gloire même! Quel élan dans l'esprit de M. de Guibert! Quelle force en même temps lui fait devancer l'avenir sans s'égarer jamais dans les chimères! Ses vœux sont des projets, ses espérances sont des plans. La permanence d'une Assemblée nationale, la milice citoyenne, le système pacifique et conservateur d'une grande puissance, le patriotisme d'un Roi qui veut lui-même donner une Constitution à son Peuple, tout s'y trouve et rien de plus. Ce qu'on appelait les rêves de sa jeunesse, ce qu'on traitait d'exaltation, prend un caractère bien imposant quand une Nation entière y donne sa sanction suprême. La seconde partie, parcourant les progrès de l'art militaire chez les anciens et chez les modernes, est plus particulièrement la préface de la Tactique. C'est au Roi de Prusse, dont il a depuis fait l'Eloge, que M. de Guibert attribue la perfection de l'art militaire. Personne n'admirait avec plus de plaisir; il manquait peut-être de cette bienveillance qui encourage la médiocrité, de cet art de louer ce qui nous est inférieur, plus utile à soi qu'aux autres, et qui ne les élève jamais qu'à la hauteur de notre point d'appui; mais s'il rencontrait son digne rival ou son véritable supérieur, c'est alors qu'il les vantait avec transport. Il savait gré de l'enthousiasme qu'on lui inspirait, il aimait l'homme qui reculait à ses yeux les bornes du génie de l'homme, et

soit qu'il espérât dans ses forces, soit qu'il se livrât à la pureté de son cœur, jamais on ne s'est montré plus ardent enthousiaste de la gloire dont il recueillit la trace, ou dont il fut le témoin. »

Des trois Eloges qu'a faits M. de Guibert, du maréchal de Catinat, du roi de Prusse et du chancelier de l'Hospital, c'est le dernier auquel madame de Staël paraît donner la préférence, c'est du moins celui dont elle s'occupe le plus long-temps, et ce morceau est terminé par un mouvement que la justice de la postérité ne désavouera point, pour avoir été dicté par l'enthousiasme de la piété filiale.

« Qu'il fut heureux, dit-elle, qu'il fut heureux l'Hospital d'être ainsi connu, d'être ainsi loué au milieu des factions qui déchiraient son siècle! De combien de manières sa sagesse ne pouvait-elle pas être calomniée! Son génie qui tour-à-tour devança et retint l'antique ignorance d'un parti et l'esprit d'innovation de l'autre pouvait-il être jugé de son temps? et la haine ne pouvait-elle pas trouver l'art d'obscurcir à jamais la vérité? Ministre et Citoyen négociateur entre la Nation et le Trône, forcé de taire les difficultés qu'on lui opposait et de donner comme l'ouvrage de sa pensée celui que les circonstances et les hommes avaient modifié, contraint par sa conscience à rester dans une place où il ne pouvait qu'éviter des malheurs, tandis qu'il n'y a de gloire éclatante ou du moins contemporaine que pour ceux qui font de grands biens, n'avait-il pas be-

soin qu'il s'élevât un homme qui devinât son âme, qui interprétât son génie, retrouvât la chaîne de ses actions et de ses pensées, de ce qu'il put, de ce qu'il voulait faire, de ses vertus privées et de sa morale publique, en le montrant à la postérité comme le plus grand caractère qui ait précédé notre siècle ? L'exemple des vertus et du génie de l'Hospital sera-t-il de nos jours aussi dignement jugé ? »

La manière dont madame de Staël parle du Mémoire de M. de Guibert sur l'Ordre profond et sur l'Ordre mince, l'idée qu'elle nous donne ensuite des trois tragédies qu'il a laissées en manuscrit, *le Connétable de Bourbon*, représenté deux fois sur le Théâtre de la Cour, *les Gracques* (1) et *Anne de Boulen*; le compte qu'elle rend de ses deux derniers écrits, la *Lettre* publiée sous le nom de l'abbé Raynal, et le *Traité de la Force publique*, tout cela prouve une étendue de lumières et de connaissances bien extraordinaire dans une femme de vingt ans; mais ces différens morceaux ne sont pourtant guère susceptibles d'extrait. Nous nous hâtons d'arriver au portrait qu'elle a fait de sa personne et de son caractère.

« M. de Guibert était violent de caractère et

(1) Les Comédiens français proposèrent à M. de Guibert de donner cette pièce dans les circonstances actuelles, très-propres à en assurer le succès. Il crut devoir se refuser à leurs instances, précisément parce qu'il craignait que l'effet de l'ouvrage ne fût trop favorable à cette impulsion générale des esprits qu'il pensait avec raison avoir été portée déjà beaucoup trop loin.

impétueux d'esprit, mais l'un et l'autre de ces mouvemens n'avait rien de durable, et ses actions ou ses décisions n'en dépendaient jamais. Il avait de la mobilité dans la sensibilité, mais de la constance dans la bonté; il possédait éminemment cette qualité; aucun ressentiment, aucun ressouvenir même ne restait dans son âme, sa douceur et sa supériorité en étaient la cause. Il ne remarquait pas, il n'observait pas les torts dont se composent la plupart des inimitiés, il ne recevait pas les coups d'assez près pour en sentir une atteinte profonde, il était réservé à l'injustice publique de blesser une âme qui avait pardonné tout ce dont elle aurait pu se venger. Cette disposition à la bienveillance lui inspira trop d'assurance, il se crut certain de n'être point haï parce qu'il ne haïssait point, et pensa qu'il lui suffisait de se connaître. Il avait aussi (pourquoi le dissimuler?) un extrême amour-propre et dont les formes ostensibles déplaisaient à ses amis presque autant qu'à ses détracteurs, parce qu'il ôtait aux premiers le plaisir qu'ils auraient trouvé à le louer; mais il n'avait conservé de ce défaut, comme de tous ceux qu'il pouvait avoir, que les inconvéniens qui nuisaient à lui, mais jamais aux autres. Nul dédain, nulle amertume, nulle envie n'accompagnaient son amour-propre, il montrait seulement ce que les autres cachaient, il les associait à sa pensée. C'est à cette manière d'être néanmoins qu'il faut attribuer la plupart de ses ennemis; une tête haute, un ton tranchant

révoltaient la médiocrité; cependant ceux qui jugeaient plus avant reconnurent dans M. de Guibert la confiance prolongée de la jeunesse dans les autres comme dans soi, mais non l'habitude ou la combinaison de l'orgueil. Sa conversation était la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue. Il n'avait pas cette finesse d'observation ou de plaisanterie qui tient au calme de l'esprit et pour laquelle il faut attendre plutôt que devancer les idées; mais il avait des pensées nouvelles sur chaque objet, un intérêt habituel pour tous. Dans le monde, ou seul avec vous, dans quelque disposition d'âme qu'il fût ou que vous fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtait point, il le communiquait infailliblement, et si l'on ne revenait pas en le citant comme le plus aimable, on parlait toujours de la soirée qu'on avait passée avec lui comme la plus agréable de toutes. Qui me rendra ces longues conversations où je le voyais développer tant d'imagination et tant d'idées? Ce n'était pas en versant des pleurs avec vous qu'il savait vous consoler, mais personne n'adoucissait mieux la peine en en parlant, ne faisait mieux supporter les réflexions en vous les présentant sous toutes leurs faces. Ce n'était pas un ami de chaque instant ni de chaque jour : il était distrait des autres par sa pensée et peut-être par lui-même, mais sans parler de ces grands services dont tant de gens se disent capables et pour lesquels on a toujours retrouvé M. de Guibert; lorsqu'il re-

venait à vous, en une heure on renouait avec lui le fil de tous ses sentimens et de toutes ses pensées; son âme entière vous appartenait en vous parlant. Je crois bien que l'amour, que l'amitié sont les illusions plutôt que l'occupation habituelle de ces hommes doués d'un génie supérieur; mais M. de Guibert avait tant de bonté dans le cœur, tant de goût pour toute espèce de distinction, tant de besoin sur la fin de sa vie de s'appuyer sur ceux qui l'aimaient, que ses amis pouvaient se flatter qu'il attachait du prix à leurs sentimens.»

DÉVOUEMENT *du Monachisme à la Patrie. Par le prieur d'Arobe.*

C'est moi qui fécondai tes vastes marécages;
J'ouvris aux feux du jour tes antiques forêts;
Au bœuf, au fier coursier j'offris des pâturages;
La sueur de mon front arrosa tes guérets.

Dans des siècles grossiers où d'épaisses ténèbres
Égaraient loin des arts le Français avili,
Et de Rome et d'Athène aux ombres de l'oubli
C'est moi qui dérobai les monumens célèbres.

Un monstre insatiable engraissé de ton or
Ouvre sa gueule énorme et menace l'Empire.
Faut-il que dans ses flancs tout mon sang coule encor?
Ordonne, c'en est fait, je te sauve et j'expire.

ROMANCE: *Par madame la comtesse de Beaufort.*

J'aimais Silvie et je croyais lui plaire,
Jamais amour ne fit de plus doux nœuds;
Mais, hélas! je fus sincère
Et malheureux.

Un beau berger à ma jeune maîtresse
Offrit un jour un cœur moins amoureux.
Il n'avait pas ma tendresse,
Il fut heureux.

C'est aujourd'hui qu'avec elle il s'engage.
Moi pour jamais j'abandonne ces lieux,
Répétant : Soyez volage
Ou malheureux.

La dernière séance publique de l'Académie française, le mercredi 25, jour de Saint-Louis, n'a pas attiré à beaucoup près le même concours de monde qu'on était depuis long-temps accoutumé d'y voir; elle a pourtant été marquée d'une petite insurrection du sieur A..... de M....... Le secrétaire perpétuel a, selon l'usage, ouvert la séance en annonçant que le prix d'éloquence avait été décerné à M. l'abbé Noël; que celui de poésie était réservé, mais que, dans le petit nombre des pièces qui avaient concouru pour ce dernier prix, l'Académie en avait pourtant distingué deux intitulées, l'une *Dioclétien à Salone*, et l'autre *un Paysage du Poussin*. A peine avait-il fini de parler qu'on a vu le sieur de M....... se lever en pied, les besicles sur le nez, pour demander la parole, en se déclarant

l'auteur des deux pièces que l'Académie avait jugées dignes d'une mention honorable. Tout l'Aréopage des immortels, au premier instant, a paru fort ému d'une prétention aussi étrange; mais, reprenant bientôt tout le calme de sa dignité, l'orateur de la Compagnie, après avoir consulté des yeux ses collègues, a représenté à M. de M......., avec beaucoup de douceur, que sa prétention ne pouvait être admise sans de très-fâcheuses conséquences; qu'il serait peu raisonnable d'exiger que l'Académie accordât à un étranger un droit dont ne jouissait aucun de ses membres, un Académicien même ne pouvant rien lire dans les séances publiques qu'il ne l'eût communiqué auparavant à trois de ses confrères au moins, etc. L'auditoire, peu touché de l'air niais et impertinent du sieur de M......., a fort applaudi la réponse de M. Marmontel, et l'on a passé à l'ordre du jour, c'est-à-dire à la lecture de l'*Eloge du maréchal de Vauban*, par M. Noël, professeur de l'Université de Paris au collége de Louis-le-Grand. Cet Éloge, quoique assez bien lu par M. Vicq d'Azyr, n'a pas paru d'un grand effet; il n'a guère d'autre mérite que celui de rappeler avec beaucoup de rapidité les nombreux travaux du premier de nos ingénieurs, comme l'a dit l'auteur lui-même; sans discuter les titres de son héros à la renommée, il s'est borné à les compter. Après en avoi fait la longue énumération il ajoute : « Voilà ce qu'a fait Vauban, et ce n'est

encore là qu'une faible esquisse des services militaires qui lui méritent la gloire et le rang que l'envie lui dispute vainement. Pourquoi cet art vainqueur, si brillant dans les remparts et dans la tranchée, est-il si rebelle à l'éloquence? Pourquoi ne puis-je parler de toutes ses heureuses innovations et assigner à chacune d'elles le rang qu'elle doit tenir dans la reconnaissance de la postérité? Vauban, toujours nouveau, toujours fécond, toujours différent de lui-même, donne à chaque siége un caractère particulier d'attaque ou de défense; et le timide orateur ne peut suivre la rapidité de son héros, ni varier ses louanges comme il varia ses exploits. Contentons-nous d'indiquer dans Vauban ce caractère de combinaison et d'industrie qu'il sut imprimer à l'art de la guerre, cet esprit de méthode et de calcul qui ne nuisit ni à la vigueur ni à la rapidité, ce foyer immense où tout venait se réunir, fortifications, artillerie, tactique, conduite de siéges, et qu'il a fallu après sa mort diversifier à l'infini. Demandons pardon au grand homme que nous osons louer de rester au-dessous du sujet. Trois cents villes fortifiées et réparées par Vauban sont le plus bel ouvrage qu'il ait composé lui-même en son honneur, et le plus brillant de tous les éloges. »

Nous citons ce morceau comme indiquant tout-à-la-fois la difficulté du sujet, le sentiment que l'auteur paraît avoir eu lui-même de l'imperfection de son ouvrage, et sa meilleure excuse.

On a fort applaudi l'apostrophe adressée aux détracteurs (1) de la gloire de Vauban. « Laissez-nous une erreur qui nous est chère, n'ôtez pas à votre Nation l'objet de son culte et de son amour, les modèles de ses efforts et de sa louable émulation. Ah! loin de rabaisser à nos yeux, consacrez tout votre talent à les rehausser encore. Respectez un usage pieux qui acquitte la dette de la Nation envers les citoyens qui l'ont illustrée, et, au lieu d'attaquer un héros qui n'est plus, venez avec nous placer sa statue dans le temple des demi-Dieux français, venez graver sur la base : *à Vauban, conservateur des hommes.* »

M. de Voltaire ne croyait guère plus à la Dîme royale du maréchal de Vauban qu'au Testament politique du cardinal de Richelieu. M. l'abbé Noël a rassemblé dans une note particulière toutes les preuves de l'authenticité de cet ouvrage; la plus forte sans doute est le témoignage de M. Gaillard qui l'a vu écrit tout entier de la propre main du Maréchal. On n'a pas manqué d'y ajouter toutes les particularités intéressantes qu'en a rapportées le duc de Saint-Simon dans ses Mémoires.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de quelques fragmens de son *Poëme sur l'Imagination*, et nommément une superbe description des catacombes de Rome. Si l'on ne craignait pas de s'être laissé éblouir par le charme de la déclamation la plus séduisante, on oserait dire

(1) A leur tête est, comme on sait, M. de La Clos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*.

que c'est le plus beau morceau de poésie qui existe dans notre langue.

Le sujet du prix d'éloquence que propose l'Académie pour l'année prochaine est l'*Eloge de Benjamin Franklin*. Le prix fondé par l'abbé Raynal, déjà remis deux fois, sera partagé en deux médailles, dont l'une de 1200 liv. sera donnée à un *Discours historique sur le Caractère et la Politique de Louis XI*; l'autre de cent louis à un Discours sur cette question : *Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amérique sur les mœurs, la politique et le commerce de l'Europe?* Le prix proposé l'année dernière pour l'*Eloge de J. J. Rousseau* était de 600 liv. : une personne qui ne se nomme point y ajoute une pareille somme; ainsi la médaille en 1791 sera de 1200 liv.

L'Académie a eu cette année trois prix de vertu à distribuer, celui fondé par M. de Monthion, et deux autres dont les fonds ont été fournis extraordinairement par la Reine et par M. le duc de Penthièvre. Deux de ces prix ont été donnés à un habitant de Chaillot et à son fils, qui, se dévouant héroïquement au plus grand péril, sont parvenus à sauver sept personnes qui se noyaient dans la Seine ; le troisième à une fille qui a sacrifié toute son existence pour rendre à sa mère dans une maladie affreuse, et qui a duré dix-sept ans, les soins les plus pénibles et les plus assidus.

C'est le dimanche premier août qu'on a donné au Théâtre français la première représentation de la reprise de *Guillaume Tell*, avec plusieurs changemens. Le plus important est au quatrième acte, où l'auteur, d'après le conseil du sieur Larive, a hasardé de mettre en action la scène de la pomme; grâce à l'exécution la plus heureuse, cette hardiesse a parfaitement réussi.

Louise et Volsan, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre italien le lundi 2 août, est du même auteur que *les Epoux réunis*, c'est à dire M. le baron de Jore, et le fonds de l'une et de l'autre pièces est pris du *Père de Famille*, drame en cinq actes, du *Théâtre allemand*, de M. le baron de Geminguen.

Il y a de l'intérêt dans la conduite de la pièce, il y en a dans le style et dans la marche du dialogue; le caractère des deux pères comme celui des deux amans est fort bien tracé. Une situation vraiment dramatique est la scène du second acte où le peintre, en présence de sa fille, montre à Volsan une suite de dessins dans laquelle il a représenté tous les malheurs d'une jeune personne qui s'est abandonnée aux séductions de l'amour. Le premier trait de lumière et d'effroi que cette image porte dans l'âme de Louise, les efforts qu'elle fait pour se contraindre, la manière dont elle succombe à une impression si pénible, tous les détails de cette scène ont été rendus par madame Saint-Aubin avec la vérité la plus touchante; après la pièce,

le public a demandé cette jeune actrice et l'a vivement applaudie.

Quand l'année dernière M. Caron de Beaumarchais se vit exclu de l'Assemblée des Représentans de la commune, il fit un beau Mémoire dans lequel il prouva clair comme le jour, par plus de trente vers de son opéra de *Tarare*, qu'il était un des premiers auteurs de la Révolution. Il vient de nous donner le complément de cette œuvre sublime dans le *Couronnement de Tarare*, représenté pour la première fois le mardi 3 d'auguste, à la suite des six autres actes, y compris le prologue. « O Citoyens, dit-il dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de cette nouvelle édition, ô citoyens, souvenez-vous du temps où vos penseurs inquiétés, forcés de voiler leurs idées, s'enveloppaient d'allégories et labouraient péniblement le champ de la Révolution... Après quelques autres essais je jetai dans la terre, à mes risques et périls, ce germe d'un chêne civique au sol brûlé de l'opéra.... L'œuvre a reçu son complément dans *le Couronnement de Tarare*, l'an premier de la Liberté; nous vous l'offrons pour son anniversaire, ce 14 juillet 1790. »

Tout l'appareil de ce spectacle, quelque civique qu'en puisse être l'intention, a paru plus digne des tréteaux de Nicolet que du théâtre de l'Académie royale de musique; il n'en a pas moins attiré beaucoup de monde. L'opéra même a été jugé à-peu-près comme dans la nouveauté. Il n'y a qu'un trait

qui n'a jamais manqué d'exciter une lutte violente entre les partisans outrés de la démocratie et ceux de l'autorité royale, vulgairement dits aristocrates, c'est ce que dit Tarare dans l'avant-dernière scène :

Oubliez-vous, soldats usurpant le pouvoir,
Que le respect des Rois est le premier devoir?

Il faut que l'aristocratie, puisqu'aristocratie y a, il faut, dis-je, qu'elle soit plus en force à l'Opéra qu'à l'Assemblée nationale, car ce vers a toujours été couvert d'applaudissemens si vifs et si bruyans, que les murmures de l'opposition n'ont jamais pu parvenir à les surmonter.

Lidorie, Roman allégorique, par l'auteur de Blançay, de Victorine et du nouveau Voyage sentimental. Deux volumes in-18.

Cette nouvelle production de M. Gorgy est écrite dans le style de nos anciens romans; on y trouvera des tableaux intéressans, quelques caractères d'une touche fine et cependant assez originale, la beauté vertueuse et timide d'un côté, le cynisme le plus révoltant de l'autre. Pour prouver que l'ouvrage n'est pas tout-à-fait hors du sens de la Révolution, on a cru devoir en citer dans toutes les affiches le trait suivant : « Car si devons notre » indignation aux méchans suzerains, sur les » bons devons appeler les bénédictions du Souve- » rain Maître, parce qu'autant les uns sont fléaux » de la terre, autant les autres y répandent de » biens et de consolations. »

TABLEAU *historique et politique des deux dernières Révolutions de Genève. Par **** (*c'est à dire par M. d'Yvernois, l'un des éditeurs des OEuvres de J. J. Rousseau*). Deux volumes in-8°, avec cette épigraphe tirée de Polybe :

> Le devoir d'un historien est de louer ses ennemis lorsque leurs actions sont vraiment louables, et de blâmer sans hésiter ses plus grands amis lorsque leurs fautes le méritent.

Cet ouvrage, quoiqu'un peu diffus, n'est pas sans intérêt, il y règne même en général plus de sagesse et plus d'impartialité qu'on n'en devait naturellement attendre d'un jeune homme qui s'est vu au nombre de ceux que l'influence de la France ou plutôt de M. de Vergennes fit bannir de leur patrie en 1781.

SEPTEMBRE 1790.

SUITE *des Lettres sur l'Angleterre.*

La première fois que je fus au Théâtre de Hay-Market (c'est pendant l'été le premier Théâtre de Londres) mon patriotisme ne put voir sans une agréable surprise que la plupart des femmes qui remplissaient les loges imitaient assez fidèlement, dans leur coiffure et dans tout le reste de leur costume, nos usages et nos modes de Paris. Comme il y en avait un grand nombre de très-jolies (1), il me fallut un certain temps d'examen et de réflexion pour m'apercevoir que cette imitation n'était pas toujours fort heureuse; peut-être même n'en aurais-je pas fait la remarque, si la présence de deux ou trois femmes de Paris, qu'il était impossible de ne pas distinguer dans l'assemblée la plus nombreuse, ne m'eût engagé plus particulièrement à comparer la copie et l'original. On donnait ce jour-là une traduction du *Barbier de Séville* (*the Spanish Barber*), avec

(1) Les Anglaises m'ont en général paru avoir des traits assez réguliers, la peau fort douce et fort blanche, mais la physionomie peu animée. Comme dans l'ancienne Grèce, s'il faut en croire M. Paw, l'on trouve, ce me semble, en Angleterre, plus de beaux hommes que de belles femmes, surtout parmi la jeunesse de dix-huit à vingt ans. J'admirai d'abord singulièrement la beauté des cheveux de presque toutes les femmes, et je fus encore étonné d'y remarquer tant de cheveux ou tout noirs ou d'un châtain très-foncé; on m'a dit que la mode en faisait souvent les frais, ou, pour m'énoncer plus simplement, qu'il y en avait beaucoup de faux : c'est la folie du moment.

des airs parodiés de Paésiello : vous voyez que je me retrouvai tout-à-fait en pays de connaissance. La pièce, autant qu'on peut juger une représentation dramatique dans une langue qui vous est peu familière et dont l'accent vous est tout-à-fait étranger, me parut bien jouée; mais la musique, quoique vivement applaudie, me fit un singulier effet : il me fut bien difficile de reconnaître à travers ce nouveau ramage la délicieuse mélodie du chant de Paésiello; tous ces airs me semblaient rentrer toujours dans le ton d'une contredanse anglaise, variée plus ou moins heureusement. Si notre langue, si lourde et si lente, est peu propre à la musique, celle de nos voisins l'est, je pense, encore beaucoup moins; les articulations n'en sont-elles pas tout-à-la-fois trop rudes, trop brèves, trop peu accentuées? Sur douze ou quinze pièces que j'ai vu représenter pendant mon séjour à Londres, plus de la moitié étaient traduites ou du moins imitées de notre Théâtre : sous ce rapport et sous beaucoup d'autres plus importans, ne dirait-on pas que les deux Nations, qui furent si long-temps en rivalité de gloire et d'intérêt, se sont donné aujourd'hui le mot pour se singer à l'envi l'une de l'autre? Hélas! si par malheur notre nouvelle Constitution ressemblait à celle des Anglais; comme leurs modes nouvelles ressemblent aux nôtres, que faudrait-il penser d'une pareille imitation? Les gaucheries de ce genre ne se corrigent pas facilement, et le plus léger écart en fait de législation a de tout autres consé-

quences sans doute que l'erreur, même la plus grossière, en fait de mode et de goût.

Plus la France semble méconnaître les avantages attachés au gouvernement monarchique, plus l'Angleterre paraît sentir aujourd'hui combien l'influence de ce pouvoir intéresse le maintien de son bonheur, de sa puissance et de son repos. Il n'est point de temoignages d'amour, de tendresse et de respect que le Roi n'ait recus pendant le cours de sa dernière maladie et de sa longue convalescence; il y avait déjà quelques semaines que Sa Majesté était parfaitement rétablie, qu'à l'ouverture de tous les spectacles on ne cessait encore de demander le fameux motet de *God save the King*. Ceci me rappelle une petite scène dont je fus témoin à Sadlers-Wells; après y avoir entendu crier, comme de coutume, avec des accens très-peu mélodieux, *musick! musick!* j'entendis demander avec plus de bruit encore *God save the King!* Importunée sans doute de ces cris si souvent répétés, une voix très-perçante y mit fin en s'écriant, avec une sorte d'humeur et d'impatience qui fit rire tout le monde : *God save the King, God save us all!*

Quoique pendant l'été les meilleurs acteurs de Covent-Garden et de Drury-Lane ne dédaignent point de jouer sur le Théâtre de Hay-Market, il est rare d'y voir représenter des tragédies. Je n'ai donc pas eu le bonheur de voir mistriss Syddons, la Clairon ou la Dumesnil de l'Angleterre; mais j'ai vu souvent avec un grand intérêt mistriss Kemble,

mistriss Brooke et mistriss Bannister : la première surtout m'a paru remplie de naturel et de sensibilité, je lui trouvai quelques rapports avec mademoiselle Doligny. Il faut que M. Edwin possède un talent bien rare; car, quoiqu'une grande partie des finesses de son jeu dût être perdue pour un étranger comme moi, il me semblait toujours l'entendre ou du moins le deviner : il y a dans le jeu de sa physionomie, dans l'accent de sa voix, une force comique à laquelle on ne saurait résister. En le comparant aux premiers talens que j'ai connus dans ce genre, Préville et Raffanelli, j'oserai dire qu'à la finesse si piquante de l'acteur français, à la vérité si originale de l'Italien, M. Edwin me semble réunir une gaieté plus franche et plus naturelle. Ne serait-ce pas encore une singularité assez digne de remarque qu'aujourd'hui le comédien le plus gai ne se trouve ni en France ni en Italie, mais sous le ciel nébuleux de Londres?

A la représentation des pièces que je pouvais suivre le livre à la main, il ne m'échappait aucune intention de scène; je saisissais même assez passablement les nuances les plus saillantes du dialogue; je dois en excepter pourtant certaines petites farces, comme *the Minor*, etc., dont les caricatures sont tellement locales ou tellement exagérées, qu'il m'était impossible, même après les avoir lues, d'y rien comprendre; ce qui n'empêche pas sans doute qu'elles ne soient très-divertissantes, car je voyais tout le monde en rire aux éclats. Le ton des comédies, même les plus régulières, étant fort libre,

on juge bien que la décence est encore moins respectée dans celles-ci. Je m'informai de qui dépendait la censure des Théâtres; on m'assura que toute la police des spectacles était confiée uniquement au lord Chambellan, qui n'en répondait qu'au Roi. Gardez-vous de le dire à MM. de La Harpe et Chamfort; comme ils s'indigneraient d'un pareil abus! comme ils se croiraient plus que jamais en droit de soutenir que l'Angleterre a toujours été loin des vrais principes de la Liberté!

Quand je me trouvai à Londres on était encore dans le premier enthousiasme de la Révolution française. J'eus la satisfaction d'y voir représenter *la Prise de la Bastille* sur trois Théâtres différens, chez Astley, à Sadlers-Wells et au Royal-Circus; c'est des circonstances les plus atroces, recueillies avec autant de sagesse que de modération, avec autant de fidélité que de goût, dans les fameuses *Révolutions de Paris* de M. Loustalot (1), qu'on avait composé ces espèces de pantomimes dialoguées. Ainsi vous croyez bien qu'on n'avait pas oublié d'y faire paraître le squelette dans la cage de fer, qu'on voyait retirer tout-à-coup avec le plus horrible fracas de l'un des cachots de la prison : ce qui ne pouvait manquer de produire un effet merveilleux; mais pour adoucir l'impression d'un spectacle si funeste, on l'avait

(1) Cet écrivain patriote vient de mourir presque subitement; c'était un avocat au Parlement de Bordeaux, âgé de vingt-huit ans. Messieurs du club des Jacobins ont arrêté de porter son deuil pendant trois jours.

terminé par une belle décoration d'opéra, représentant la Grande-Bretagne sur un char de triomphe, offrant aux hommages des spectateurs deux grands *Transparent Portraits of the King and the Queen of Great Britain*, accompagnés de beaucoup de chant et de musique.

A cette époque toutes les boutiques des marchands d'images étaient remplies de caricatures relatives aux événemens qui se passaient en France; dans l'une on voyait la Liberté assise sur les ruines de la Bastille, et le grand Monarque à genoux, recevant une couronne des mains de la Déesse, qui lui disait : *C'est celle-ci que le temps ne saurait détruire :* dans d'autres, l'allégorie était beaucoup moins noble; on y voyait le malheureux Prince forcé d'avaler la Constitution que lui présentaient peu civilement Philippe Capet et Riquetti l'aîné; tourmenté d'un débordement de despotisme désigné par l'image la plus sale, on lui faisait dire : *Pensez-vous donc que ça se mange comme une aile de volaille?*

Les séances de la Chambre des Communes auxquelles je pus assister ne furent ni fort nombreuses ni fort intéressantes; il en est pourtant une où je vis décider une assez grande affaire, la nouvelle taxe sur le tabac : il y avait eu d'assez vives discussions la veille, il n'y en eut aucune ce jour-là. Mais je jouis du bonheur de contempler à mon aise le vertueux jeune homme (1) qui, dans

(1) Les traits de M. Pitt, sans avoir rien de fort distingué, portent cependant l'empreinte d'une attention profonde, celle du calme

l'âge bouillant des passions, sut déployer toute la maturité d'une expérience et d'une sagesse consommées; qui, dès son entrée dans la carrière politique, s'étant montré digne de soutenir l'immense héritage de gloire que lui avait laissé son père, au milieu des agitations les plus violentes, mérita la confiance ou du moins l'estime de tous les partis; dans des circonstances aussi pénibles que périlleuses, attacha plus que jamais la Nation au Trône, et lorsqu'un événement funeste ne laissait plus voir pour ainsi dire qu'un vain fantôme de la Royauté, le sut défendre encore avec autant d'adresse que de fermeté, avec autant de succès que de courage.

Accoutumé comme je l'étais au bruit tumultueux de notre Assemblée nationale, vous ne serez pas surpris si je le fus beaucoup la première fois que j'assistai à une séance de la Chambre des Communes d'y trouver tant de décence, d'ordre et de tranquillité. Quel ne fut pas encore mon étonnement lorsque j'entendis l'Orateur de la Chambre ouvrir la séance par une assez longue prière, qui me parut écoutée par toute l'assemblée avec le recueillement du respect! Je n'y voyais pourtant ni archevêque, ni curé, ni moine, ni vicaire. Il est aussi très-vrai que la Nation qui occupait les tribunes de cette salle ne ressemblait guère à la Nation qui remplit avec tant de majesté

et de la dignité de l'âme; son maintien est fort négligé, même un peu lourd. Il ne paraît avoir conservé de la jeunesse que ce caractère de sérénité qui n'appartient qu'à cet âge heureux; on le voit souvent briller dans ses regards.

celles de notre auguste Manége : je n'y remarquai personne qui ne fût fort honnêtement vêtu, ce qui seul vous montre assez combien l'aristocratie conserve encore d'influence chez ce peuple prétendu libre. On m'assura que, pour peu que l'auditoire se rendît importun, il suffisait de la réquisition d'un seul Membre de la Chambre pour en être débarrassé. Les règlemens de discipline intérieure sont aussi d'une grande sévérité ; un honorable Membre qui, par ses actions ou par ses discours, aurait osé les enfreindre, est fort bien envoyé sur-le-champ sous bonne escorte à la Tour, et si la faute est plus grave, condamné même à demander pardon à genoux à la barre de la Chambre. On me montra un de ces Messieurs à qui des discours fort inconsidérés firent éprouver, il y a quelques années, une pareille humiliation : c'était un mauvais plaisant, il s'y soumit; mais en se levant il s'essuya les genoux avec son coude, et dit assez haut pour être entendu : *I never saw so dirty house in my life, de mes jours je ne vis une chambre si sale.*

(*La suite à l'ordinaire prochain*).

La Volupté. *Par M. Demoustier.*

Aimer pour le plaisir d'aimer,
Épancher librement son âme toute entière
Dans un cœur qu'on sait estimer ;
D'un adorable caractère
Eprouver chaque jour la douce égalité,
N'y trouver de variété
Que dans mille moyens de plaire ;

Entre les bras de la pudeur
S'abandonner à la tendresse;
Goûter avec délicatesse
Le prix de la moindre faveur;
Au sein du plus tendre délire
Jouir de tout, ne perdre rien,
Heureux du peu que l'on obtient,
Plus heureux de ce qu'on désire;
Par la résistance irrité
Et retenu par la décence,
En l'économisant doubler la jouissance,
N'est-ce pas là la volupté?

C'est sur les tréteaux de l'Ambigu comique, dans la belle pantomime de *Dorothée*, que nous avons vu pour la première fois des Moines et des Archevêques, grâce à l'heureuse liberté conquise par la Révolution de 1789. Ce grand exemple a été bientôt suivi par le Théâtre de la Nation, ci-devant le Théâtre français, et par celui des Variétés amusantes. Nous avons vu un Cardinal dans *Charles IX* et dans *Louis XII*, des Chartreux dans *le Comte de Comminges*, des Ursulines dans *le Couvent* de M. Laujon. On n'a pas voulu que la comédie italienne fût privée d'un genre de nouveauté si piquant, et l'on vient de nous donner sur ce Théâtre, le lundi 23 août, *les Rigueurs du Cloître*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Fiévé, musique de M. Le Breton.

Cette pièce est l'ouvrage d'un jeune homme, et la faveur des circonstances en a seule décidé le succès. La conduite en est assez maladroite,

car l'exposition ne se fait véritablement que dans l'avant-dernière scène, où Lucile, avant de subir sa sentence, révèle dans un long discours tout le malheur de sa destinée, toutes les injustices dont elle fut la victime. Ce défaut n'empêche pas qu'il n'y ait dans le cours de l'ouvrage des scènes fort touchantes ; l'idée de faire lire à Lucile la lettre qu'on soupçonne lui être adressée a paru ingénieuse, et l'effet en est dramatique. Il y a dans la musique un duo plein d'intérêt, et de fort beaux morceaux d'ensemble ; le chœur surtout, où les religieuses, venant d'apprendre la découverte de la lettre, expriment tour-à-tour l'effroi, l'inquiétude et la curiosité qui les animent, est d'une vérité très-originale et très-piquante ; c'est bien le caquetage des Nones.

Le rôle de Lucile a été rempli par madame Saint-Aubin avec infiniment d'intelligence et de sensibilité. Madame Desforges n'a pas eu beaucoup de peine à donner à celui de l'Abbesse ce caractère d'austérité douce et sèche qui lui convenait si bien.

RÉFLEXIONS *sur l'ouvrage intitulé Projet de Contre-Révolution par les Somnambulistes, ou Rapport dans l'affaire de messieurs d'Hosier et Petit-Jean* (1), *lu au Comité des recherches de l'Assemblée nationale et de la Municipalité de Paris, le 29 juillet 1790, par J. P. Brissot, un des membres de ce dernier Comité; par Stanislas de Clermont-Tonnerre, député de Paris à l'Assemblée nationale*. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée des *Mémoires du cardinal de Retz* :

> Et par ce moyen nous mîmes l'abomination dans le ridicule.

NOUVELLES *Observations sur les Comités des Recherches; par Stanislas de Clermont-Tonnerre*. Autre brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du *Triumvirat* de Crébillon.

> Un tyran à mes yeux ne vaut pas un esclave.

Ces deux brochures sont un monument curieux et remarquable de l'esprit qui a dirigé les mesures et les procédés de nos Révolutionnaires.

On apprend dans la première partie que pour avoir écrit quelques phrases assez obscures, assez insignifiantes sous la dictée d'un somnambuliste, madame de Jumilhac, qui n'était légalement prévenue d'aucun délit, qui n'était, je ne dis pas chargée, mais indiquée que par le témoignage

(1) Deux jeunes gens dont les folies du mesmérisme ont troublé l'imagination, et qui furent arrêtés il y a quelque temps à Saint-Cloud, où ils prétendaient avoir été envoyés par la sainte Vierge pour révéler à Louis XVI les moyens de recouvrer sa couronne.

d'un seul homme et d'un homme qui ne prouvait pas même l'existence du prétendu corps de délit qu'il annonçait, s'est vue arrêtée dans sa terre par deux officiers de la Garde nationale de Paris, soutenus par cinquante cavaliers du régiment Royal-Navarre, un détachement de la Garde nationale de Limoges, des brigades de la Maréchaussée, et conduite avec une partie de cette escorte armée en guerre jusqu'à Paris. Et d'après quel ordre? D'après un ordre signé *Voidel*, vice-président du Comité des Recherches, et *Charles Cochon*, secrétaire.

Dans les *Nouvelles Observations*, M. de Clermont-Tonnerre examine plus particulièrement l'utilité prétendue du Comité des Recherches et montre avec une grande force que cette utilité prétendue, toute-puissante lors de l'ancien régime, est nulle sous celui-ci. Du moment où la Constitution a dit : La volonté générale est la Loi, elle s'est interdit l'espionnage, la délation, la violence...... « Les complots? Qu'est-ce que les complots, si la volonté générale leur est contraire?.... Je ne sais si je me trompe, mais je ne conçois pas, je ne concevrai jamais qu'il faille employer tant de moyens pour empêcher que la minorité ne détruise ce que veut une majorité armée et toute-puissante, ce qu'adopte la volonté générale. Nos surveillans sont l'esprit public, le vœu universel, l'amour de la Liberté; ces sentimens sont les soutiens de notre Constitution. Doutez-vous qu'ils existent? Je vous plains, etc. »

Jean-Pierre Brissot de Warville, le plus ardent de nos inquisiteurs, avait reproché à M. de Clermont-Tonnerre d'avoir comparé les prisons et la marche de ces Comités des Recherches à la Bastille, et il avait indiqué trois différences, le secret pour les prisonniers, la publicité pour les procédures, le choix des victimes.

Voici le précis de ses réponses.

Il prouve par un grand nombre de faits notoires que ces Comités ont de concert avec la Bastille la mesure rigoureuse du secret; il cite entre autres l'exemple de la demoiselle Bissy, du sieur Augeard, de M. et de madame de Favras, etc.

» Quant au second point, la publicité, je conviens, dit-il, que cette différence existe, mais je vais voir s'il en faut louer nos inquisiteurs. La Bastille était le dépôt infâme des vengeances ministérielles; cette institution servait les passions d'un seul, et craignait la haine de tous. Les Comités des Recherches sont dans le sens de la Révolution, ils servent la haine populaire; la publicité qui aurait détruit la Bastille est, dans un moment de trouble et d'anarchie, un moyen d'oppression de plus dans les mains des Comités. Cependant comme la publicité est une chose bonne en soi, il a fallu, pour en faire un instrument de vengeance et d'oppression, que les Comités la dénaturassent; il a fallu qu'ils adoptassent un genre de publicité incomplet, insidieux; il a fallu que leurs récits fussent un nouveau moyen

de nuire, et c'est à ce système atroce que nous avons dû ces plaidoyers qui montraient au peuple comme coupables des hommes que les tribunaux ont absous, et qui lui montrent encore aujourd'hui comme suspects ceux que les Comités même ont *lâchés*. Je l'avoue; ce genre de publicité a de véritables avantages sur le secret de la Bastille, il est un genre d'infamie et de vexations dont les geoliers de l'ancien régime peuvent envoyer la découverte aux inquisitions du nouveau.

» Je passe à la troisième différence, le choix des victimes. Cette réflexion est bizarre, et les questions suivantes y répondent. Qui est-ce qui opprime? le plus fort. Qui est-ce qui est opprimé? le plus faible. La Révolution a triomphé, vos prisons reçoivent ses ennemis, et quelques excès qu'aient commis les Révolutionnaires subalternes, pourvu qu'ils soient dans le sens de la Révolution, vous n'en arrêtez aucun; à cet égard, le parallèle n'est pas inexact, vous me dispenserez sans doute des exemples. »

Petit Dictionnaire des Grands hommes de la Révolution; par un Citoyen actif, ci-devant rien. in-18, avec cette épigraphe :

Tous les hommes sont bons.
SEDAINE, *Déserteur*,
ou abbé S....., *Droits de l'Homme.*

Au Palais-Royal, de l'Imprimerie nationale.

C'est une imitation fort heureuse ou du moins fort gaie de l'*Almanach des Grands Hommes* de 1788. On trouve à la tête de cette nouvelle facétie de MM. de Champcenetz et de Rivarol une *Epître dédicatoire à Son Excellence madame la baronne de Staël, Ambassadrice de Suède auprès de la Nation*, et cette Epître est un modèle de persiflage et d'impertinence; mais l'objet d'une satire si cruellement injuste a déjà su se placer à une hauteur où de pareils traits ne sauraient l'atteindre, ils ne serviront qu'à consoler un moment la haine et l'envie.

Dans la préface, en s'excusant de n'avoir pu consacrer un hommage particulier au nom de tous les conquérans de la Bastille, l'auteur s'empresse au moins de rendre une justice éclatante aux généreux Gardes-Françaises qui ont si bien soutenu leur réputation. Pour se joindre, dit-il, au peuple irrité, ils n'ont pas même attendu qu'on les fît marcher contre lui, et dans l'ardeur d'abandonner leurs drapeaux ils ont deviné la tyrannie. Quel spectacle admirable pour l'armée française que de voir quatre mille guerriers,

défenseurs nés de la Majesté du Trône, abjurer un si vil métier, donner le signal d'une noble désertion, et préférer les aumônes de la populace à la solde d'un grand Roi! Il semble que la renommée ait attaché une gloire particulière à ces illustres fugitifs; ce qui fit jadis leur honte les immortalise aujourd'hui; et si la guerre calme leur courage, l'anarchie en fait des héros. En effet, par combien de belles actions ne viennent-ils pas de se signaler! C'est devant eux que les murs de la Bastille se sont écroulés; ils s'aperçurent les premiers qu'elle n'était point défendue, et ils la conquirent avec cette fière assurance qui ne connaît point d'obstacles, etc.

Pour donner à nos lecteurs l'idée du genre d'esprit et de malignité qui règne dans ce petit ouvrage, il faut bien nous permettre d'en citer quelques articles.

G....... le cadet (actuellement le principal Rédacteur du *Journal de Paris*), autre journalier de l'Assemblée, mais il est plus habile que tous les autres. Il déguise la vérité dangereuse, il encense la force triomphante, il atténue les horreurs d'une catastrophe; enfin on peut le regarder comme l'optimiste de la Révolution, etc.

Villette. Le citoyen le plus chaud du café de Valois, et à qui le marquis de Mirabeau a enlevé si injustement le surnom de *l'Ami des hommes*. Que de services n'a-t-il pas rendus à l'humanité dans les premières secousses de notre régénération! N'est-ce pas lui qui par ses prin-

cipes a le plus contribué à la tolérance de tous les cultes; et n'est-ce pas lui qui a appris à ses concitoyens à se suffire à eux-mêmes et à diriger leurs forces? Quel dommage qu'un génie aussi pénétrant n'ait pu s'introduire dans l'Assemblée nationale! Les jeunes orateurs du mauvais côté auraient appris sous lui à se conduire, et il aurait bâti la Constitution sur des fondemens inébranlables.

M........... Le plus jeune talent de l'Assemblée nationale; il begaye encore son patriotisme, mais il le sait déjà comprendre, et la République voit en lui tout ce qu'elle veut y voir. Il fallait qu'un M.......... parût populaire pour que la Révolution fût complète, et un enfant seul pouvait donner ce grand exemple. Le petit *M*...... s'est donc dévoué à l'estime du moment, et il a combattu l'aristocratie sous la férule de l'*A*.......; ce grand Législateur en a attrapé le surnom de *Fesse-Matthieu*, et ce mot seul confondra le maître et le disciple aux yeux de la postérité.

L..... (le duc de), Patriote inébranlable; il s'est établi dans le parti populaire, il a fait signe qu'il s'y trouvait fort bien, et on ne lui en a pas demandé davantage; on a eu soin seulement de mettre à ses côtés deux forts de l'Assemblée qui le soulèvent et le rasseoient quand il faut opiner pour la Patrie.

Aiguillon (le duc d'). Ses voyages de Paris à Versailles ne furent qu'un enchaînement de grandes

actions, mais on prétend qu'il les couronna toutes à la journée du 6 octobre. Ce fut là, dit-on, qu'il travestit son courage et devint intrépide sous l'humble vêtement d'une harengère. On assure qu'il combattit long-temps à la tête de son nouveau sexe, et qu'il fit des prodiges de valeur au pied du Trône abandonné. Tant d'exploits sans doute ne devaient pas rester inconnus, et l'on ajoute qu'un éclat de rire le fit reconnaître au milieu du carnage; mais s'il s'est trahi, ce n'est que pour être immortel.

Salm (le Prince de). Cet habile souverain apercevant qu'il y avait plus de Rois en France que de sujets dans ses États, s'est établi à Paris et a demandé du service à M. de La Fayette. Ce général l'a employé long-temps dans la rue Saint-Dominique et a fini par l'élever au rang de commandant de bataillon. C'est en cette qualité que le vaillant Prince de Salm, à la tête de trois mille hommes, a fait la descente du cimetière des Invalides. Persuadé qu'il s'y tramait quelque nouveau complot et que tout l'argent et les canons de France y étaient ensevelis, il y pénétra de pied en cap, il y combattit pendant cinq heures entières sans rien trouver contre les intérêts de la Nation, et sa valeur contre les morts fit juger de sa douceur avec les vivans.

Causes qui se sont opposées aux progrès du commerce entre la France et les États-Unis de l'Amérique, avec les moyens de l'accélérer, et la comparaison de la dette nationale de l'Angleterre, de la France et des États-Unis; en six Lettres adressées à M. le marquis de La Fayette. Traduit sur un manuscrit anglais du colonel Swan, ancien membre de la législation de la République de Massachuset. Un volume in-18.

Parmi les causes qui se sont opposées aux progrès de ce commerce, il en est que M. Swan croit devoir attribuer à la France elle-même.

1° La France a plusieurs articles d'un usage général dans les États-Unis qui ne sont pas aussi travaillés ni aussi finis dans ses fabriques qu'ils le sont dans celles d'Angleterre. La différence n'est ni dans le prix ni dans la qualité, mais dans le poli de l'ouvrage et dans les anciennes liaisons de commerce.

2° La non-consommation de plusieurs articles du produit d'Amérique.

3° Des difficultés relatives au crédit et occasionées en partie par des créances nombreuses de l'Angleterre à la charge des négocians américains, dont la solvabilité a été par cette raison révoquée en doute.

4° Les droits excessifs établis en France sur plusieurs articles qu'exporte l'Amérique, et l'interdiction absolue de plusieurs autres.

5° L'obscurité fatigante des règlemens des

douanes, les vexations et les désagrémens qui en résultent.

6° Enfin le monopole exercé par les fermes générales sur les principaux articles d'exportation américaine.

L'auteur cherche à prouver qu'il n'est aucun de ces obstacles que ne puissent surmonter l'intelligence et l'activité de notre commerce et de nos manufactures lorsqu'elles se verront débarrassées d'un régime oppressif.

Quant aux causes qui ont empêché les États-Unis de commercer avec la France, il en indique de particulières et de générales. Les premières sont que les dettes contractées par l'Amérique pendant la guerre n'ont pas été acquittées à l'époque de la paix, et qu'il en reste même aujourd'hui une grande partie à payer; que les maisons américaines qui se sont établies en France pendant la guerre ont presque toutes manqué; que beaucoup de maisons de France ont envoyé en Amérique des marchandises qui n'étaient conformes ni au goût ni à l'usage des habitans. Les autres sont d'abord la différence des lois relatives au commerce, ensuite celle de la langue, des monnaies, des poids, des mesures.

Après ces discussions générales, M. Swan entre dans un grand détail sur l'évaluation et la consommation dans les États-Unis des articles de productions et de manufactures européennes que la France peut fournir à aussi bon compte et de même qualité que la Grande-Bretagne. Il pense que les

importations d'Europe en Amérique peuvent être évaluées aujourd'hui à 88,877,500 livres. Avant l'année 1773, l'état des exportations annuelles de l'Amérique se montait à 94,190,512 livres; il croit pouvoir les porter actuellement à 168,000,000, quoiqu'il y ait encore à peine la cinquantième partie des terres en culture.

De la comparaison que fait l'auteur entre la dette de l'Amérique, celles de la France et de l'Angleterre, et la population respective des trois Etats, il résulte que, si pour suffire aux besoins du Gouvernement on établissait une capitation, elle serait en Amérique de 3 l. 15 s. 3 d. pour chaque tête, en Angleterre de 43 à 44 l., en France de 25 liv.

Les conclusions de M. Swan sont « que la France a le plus grand intérêt de saisir avec empressement l'occasion qui se présente de se lier étroitement par les nœuds du commerce avec un peuple nouveau qui ne connaît aucune espèce d'entraves, qui offre à son allié des avantages qui ne sont point à dédaigner, qui les offre par attachement, par reconnaissance, et qui désire trouver dans la France autant de satisfaction à les recevoir qu'elle a de plaisir à les lui offrir. Il ajoute encore à ce compliment une grande vérité : « Puisse cette occasion ne point lui échapper! car les peuples soumis aux événemens ainsi que les individus ne sont pas toujours maîtres ni des circonstances ni de leurs affections. »

Variété.

« Le célèbre Cook, dans la relation de son premier voyage autour du monde, raconte qu'il vit représenter à Vlitéa, une des îles de la Société, une espèce de comédie-pantomime où les acteurs, tous hommes, se trouvaient divisés en deux partis sous la dénomination de *noirs* et de *blancs*. Le parti noir représentait un maître et des serviteurs, le parti blanc représentait le peuple. Voici en peu de mots le sujet de la pièce. Le maître charge ses serviteurs de garder un panier rempli de provisions, les blancs viennent exécuter divers pas graves en tâchant d'enlever le panier; les noirs le défendent en battant des entrechats. Après de vives altercations, les noirs fatigués s'asséyent autour du dépôt, et s'appuyant dessus se livrent au sommeil. Les blancs, profitant de la circonstance, s'approchent à pas doux et mesurés, et, soulevant les noirs de dessus le panier, emportent leur proie. Les noirs se réveillent bientôt, expriment leur douleur par une pantomime très-animée, et finissent par se consoler en dansant. »

Cet apologue n'en est pas un; nous avons trouvé le passage dans le troisième volume de l'édition in-4°, à quelques légères altérations près. Dans Cook le parti *noir* n'est que le parti *brun*, et le parti *blanc*, au lieu de *représenter le peuple*, représente tout simplement *une troupe de voleurs*.

Ynkle et Yariko, *supplément aux œuvres de Gessner.* (*Par M. de Meister.*) Brochure in-18.

Gessner lui-même avait dit de l'auteur de ce petit ouvrage, en parlant à M. l'abbé Bertola de la traduction des *Nouvelles Idylles*, faite par le même ; ... *Giurerei che che abbia guardato il piu delle volte non nelle mie poesie, ma nel fondo della mia anima.* (Je jurerais qu'il a regardé le plus souvent, non dans mes poésies, mais dans le fond de mon âme.) (*Elogio di Gessner*, p. 75.

Le Czarowitsch Feveh, second Conte russse (1).

On dit que la Sibérie fut habitée autrefois par un peuple nombreux, actif et riche, que ce peuple eut pour Czar un Prince qui descendait des Ouans de la Chine, et qui se nommait Taoau. C'était un homme rempli de sagesse et de vertu, il aimait ses sujets comme un père aime ses enfans, il n'accablait personne de charges trop pénibles, et ménageait chacun en particulier le plus qu'il pouvait suivant les circonstances. Il méprisait souverainement toute espèce de faste et de luxe ; cependant l'on ne voyait rien dans sa Cour qui ne fût tout-à-fait agréable, et rien qui ne répondit à sa dignité. Le Czar avait une Czarine, et la beauté de cette Princesse était aussi distinguée que les qualités de son esprit et de son cœur; elle ne songeait qu'à plaire à son époux et suivait en

(1) Atribué à l'impératrice Catherine II.

toutes choses l'exemple de ses vertus. Ils passèrent plusieurs années dans l'union la plus douce et la plus tendre, mais ils n'avaient point d'enfans, et cette privation leur rappelait souvent ce qu'on a dit tant de fois, qu'il n'est dans ce monde point de bonheur parfait.

La Czarine, d'une santé fort délicate, éprouvait souvent des accidens qui donnaient au Czar beaucoup d'inquiétude. Il fit venir des contrées les plus lointaines comme des contrés voisines tout ce qu'il y avait alors de médecins célèbres, qui raisonnaient à perte de vue sur la maladie, et qui d'ailleurs, rarement d'accord entre eux, finissaient pourtant tous par lui prescrire des remèdes composés d'une si grande quantité d'herbes et de drogues de toute espèce, que la liste seule de ces ingrédiens remplissait des pages entières du papier dont on se servait alors. La Czarine, les Dames et les Demoiselles de sa Cour ne pouvaient voir sans effroi, sans dégoût, ce triste amas de bouteilles et de fioles qu'on ne cessait de porter à la pauvre Princesse: ces drogues, disait la Czarine, ont un goût détestable; la seule vue, disaient les Dames de la Cour, en est repoussante. Le Czar, qui doutait infiniment du bon effet que devait produire le mélange bizarre de tant de jus, de tant d'élixirs différens, ne put cacher plus long-temps son inquiétude à ses amis. On dit communément que des Princes sages ne manquent jamais de bons conseils, c'est ce que l'on vit bien encore ici; un des grands de la Cour nommé Bouche d'Or

dit au Czar : Mon bon maître, pourquoi vous tourmenter ? vous semble-t-il que ces drogues font plus de mal que de bien à la Czarine ? eh bien, il ne vous en coûtera qu'un mot, faites-les jeter, et moi j'irai vous chercher un homme habile à guérir toutes sortes de maux, il aura bientôt rétabli la santé de la Princesse ; il n'est pas ici, mais il demeure dans une solitude qui n'est pas fort éloignée.

Ce discours soulagea les peines du Czar et remplit son cœur des plus douces espérances. On dépêcha bien vite un messager à notre ermite. Il habitait au milieu de la forêt dans une petite maison couverte de chaume. Le messager ayant frappé à la porte, il entendit aboyer un petit chien, et l'instant d'après il vit quelqu'un à une lucarne. Qui frappe là ? Je suis envoyé par le Czar, répondit le messager ; le maître est-il au logis ? Il y est, dit l'homme, à la lucarne, et il vint ouvrir. Étant entré, le messager trouva le maître du logis lisant au coin de son feu ; il se leva pour le recevoir ; informé que le Czar le demandait, il s'habilla sur-le-champ, monta à cheval, et se rendit avec son guide à la Cour. Quand il fut présenté au Czar, celui-ci commença par lui demander quel était son nom, ensuite quelle était sa patrie. A la première question il répondit : Je m'appelle Cathos ; à la seconde il dit qu'élevé à la Cour du Prince Sangor, il y avait essuyé beaucoup de persécutions de la part des méchans, qui par envie l'avaient calomnié auprès de son maître ; il se

plaignit d'avoir perdu sa fortune et ses amis, et de s'être livré ensuite aux plus injustes traitemens; il ajouta que, ne sachant point dissimuler ou parler autrement qu'il ne pensait, science indispensable à la Cour du Prince de Sangor, il avait choisi dans la forêt une demeure solitaire où il s'occupait à étudier les vertus des plantes pour les faire servir dans l'occasion au soulagement de son prochain. Cathos n'eut pas plutôt fini son discours que le Czar le mena chez la Czarine. Ils la trouvèrent couchée, les pieds étendus sur des coussins d'édredon, avec une couverture de velours cramoisi doublée d'une superbe peau de renard noir. Elle était fort pâle, les yeux presqu'éteints, elle se plaignait de tiraillemens dans les jambes, d'insomnie et de dégoût pour toute espèce de nourriture. Le solitaire s'informa de sa manière de vivre, et apprit qu'elle passait le jour et la nuit dans des appartemens chauds, qu'elle ne faisait aucun exercice, ne prenait jamais l'air, et mangeait à toute heure, tantôt de ceci, tantôt de cela, qu'elle dormait le jour, et passait les nuits à causer avec les Dames et les Demoiselles de sa Cour, qui l'une après l'autre lui frottaient les pieds, lui faisaient des contes, et lui rapportaient ce que chacun faisait ou ne faisait pas, ce que chacun disait ou ne disait pas. Notre médecin des bois prit la liberté de dire au Czar : Mon cher maître, défendez à votre Czarine de dormir le jour, de causer la nuit, de manger et de boire, excepté aux heures ordinaires

du dîner et du souper; ordonnez-lui de se lever de bon matin pour ne se coucher que la nuit; assurez-la que se couvrir les pieds dans une chambre chaude est un usage très-nuisible; engagez-la enfin à se promener à pied, en voiture, et sur toute chose à respirer souvent un air pur et frais.

Le Czar tâcha de persuader la Czarine à suivre les ordonnances du médecin des bois; mais elle fit beaucoup de difficultés, disant : Je suis accoutumée à vivre ainsi, comment pourrais-je changer mes habitudes et ma manière d'être ? Les prières du Czar l'emportèrent pourtant enfin sur ces malheureuses habitudes. On tira tout doucement notre Czarine de dessous ses couvertures de velours doublées de renard noir, on la fit lever de son lit; dans les commencemens l'on était obligé de la soutenir sous les bras; enfin elle essaya de marcher toute seule. Quelque temps après on la plaça dans un traîneau attelé de six rennes à cornes dorées et dont les harnois étaient garnis d'hermine avec des boucles de rubis. La Czarine fit ainsi une promenade de deux heures; revenue à la maison, elle mangea et dormit fort bien; bientôt l'on vit son teint reprendre toute sa fraîcheur, ses yeux brillaient comme l'étoile du matin; elle reparut aussi belle que jamais, et les Dames et les Demoiselles de sa Cour transportées de joie firent une chanson qui commençait ainsi :

Bon peuple, réjouissez-vous,
Grands et petits apprenez tous

Qu'au temps présent sans médecine
L'on guérit même une Czarine.

En effet, grâce à sa nouvelle manière de vivre, la Princesse ne recouvra pas seulement la santé la plus parfaite, le ciel voulut lui accorder encore dans le cours de cette même année un fils, un beau Czarowitsch, à qui l'on donna le nom de Feveh, c'est-à-dire de Soleil d'or. Le Czar récompensa très-généreusement l'homme habile qui avait guéri la Czarine sans drogues, et lui permit de se retirer dans l'habitation qu'il s'était choisie lui-même; ensuite le Czar voua tous ses soins à l'éducation de son fils.

On lui donna pour gouvernante une veuve très-sensée et qui savait distinguer à merveille si l'enfant criait parce qu'il lui manquait quelque chose, ou parce qu'il était malade, ou parce qu'il n'était qu'entêté. On ne l'enveloppait point dans des langes, on ne le berçait point par des chansons, ni autrement, et on avait la plus grande attention de le faire manger à des heures réglées. C'était un charme de voir croître cet enfant et se fortifier à vue d'œil. Au bout de six semaines on apporta un beau tapis d'une couleur riante et tout parsemé de fleurs; ce tapis, qui pouvait avoir deux toises de long et deux toises de large, fut étendu dans la chambre à coucher du Prince; dès que le petit Czarowitsch était éveillé, on le posait sur le tapis; appuyé sur le côté droit, il se laissait bientôt aller en roulant tout doucement sur sa

petite panse. On renouvelait chaque jour plusieurs fois cet exercice. Peu-à-peu l'enfant s'accoutuma si bien à s'aider de ses petits pieds et de ses petites mains pour se relever et se tenir debout, qu'avant l'année accomplie il marchait déjà d'abord en se tenant contre le mur, ensuite tout seul au milieu de la chambre. Alors on inventa pour l'amuser toutes sortes de jeux propres à lui apprendre à discerner les différens objets dont il était entouré et dont son intelligence naissante pouvait concevoir quelque idée. Avant de pouvoir parler il s'était fait des signes pour tout ce qu'il voulait exprimer, et avait appris déjà le nom de toutes les lettres de l'alphabet; lui demandait-on où était telle ou telle lettre, tout de suite il mettait son petit doigt dessus. Quand il était malade, accoutumé à souffrir avec patience, il se tenait le plus tranquille qu'il pouvait; les accidens de la maladie en étaient moins forts, et le sommeil ne tardait pas à les adoucir. A l'âge de trois ans on l'inocula; c'est après cette époque qu'il montra un désir beaucoup plus vif de tout apprendre. De lui-meme et sans aucune contrainte il apprit à lire, à écrire, à compter; les jeux qu'il aimait de préférence étaient ceux qui servaient à l'instruire. Le Czarowitsch avait le cœur bon; il était compatissant, généreux, docile, reconnaissant, plein de respect pour ses parens et pour ses instituteurs; poli, affable pour tout le monde : on ne le voyait jamais ni craintif, ni grondeur, ni entêté. Il obéissait constamment

en toutes choses aux règles de la saine raison : il disait toujours la vérité, et se plaisait à l'entendre; il détestait si fort le mensonge, qu'il n'aurait pas même voulu mentir en badinant. L'hiver et l'été, quelque temps qu'il fît, il allait au grand air; à moins que quelque raison de santé ne l'obligeât absolument à garder la chambre. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de sept ans, on lui donna pour gouverneur un homme d'un âge mûr et d'une vertu éprouvée. Ce gouverneur forma peu-à-peu notre jeune Czarowitsch à tous les exercices de la jeunesse; il lui apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javelot d'une main sûre. Durant les chaleurs de l'été le jeune Prince se baignait et apprenait à nager dans le fleuve Irtisch; enfin l'on rassemblait autour de lui tous les amusemens propres à donner au corps de la force et de l'adresse, à l'âme du courage et de la fermeté : on cultivait aussi les facultés de son esprit par la lecture des meilleurs livres. Les progrès du Czarowitsch répondirent merveilleusement à tous ces soins; mais, après avoir atteint sa quinzième année, il parut se lasser de la vie douce, tranquille, uniforme qu'il menait dans la maison paternelle : il aurait voulu en changer, mais il ne pouvait trop se rendre compte à lui-même de ce qu'il désirait : il avait envie de voir le monde, de juger par ses propres yeux ce qu'il avait entendu raconter de tant de grands et de petits États, des usages de telle et telle Cour, de la discipline de telle et telle armée, du goût et des mœurs de différentes Nations : il

souhaitait de connaître par lui-même tout ce qu'il y avait à voir de rare et d'intéressant, ce qui était mieux, ce qui était moins bien que dans son pays, enfin tout ce qui pouvait contribuer au bon ordre.

Le Czar et la Czarine, ayant su le dessein de leur fils, eurent beaucoup de peine à consentir à ce voyage : le Czar se retira pour y réfléchir; la Czarine s'enferma pour pleurer avec ses femmes, et leur dit qu'elle ne laisserait point voyager le Czarowitsch; qu'éloignée de ce cher enfant, la vie lui deviendrait insupportable. Les Dames lui dirent : Que Votre Majesté cesse de pleurer; nous persuaderons bien le Czarowitsch de renoncer à son projet. La Czarine les envoya au Prince; elles se rendirent à la porte de son appartement. On lui annonça que la Czarine envoyait vers lui quelques-unes des Dames qu'elle honorait le plus particulièrement de sa confiance; il ordonna sur-le-champ qu'on les fît entrer. Ces Dames se présentèrent devant le Czarowitsch et lui parlèrent ainsi : Aimable Czarowitsch, votre auguste mère nous envoie vers vous pour vous exhorter à ne point nous quitter. Vos parens vous choisiront une belle femme, vous feront faire une pelisse superbe, une pelisse de martre couverte de la plus riche étoffe d'or. N'avons-nous pas en hiver des appartemens bien chauds, en été de belles pommes et la plus belle verdure? Qu'allez-vous chercher dans des pays lointains? Lorsque vous aurez de petits enfans et que notre Cour ne risquera plus de rester

déserte, alors on vous permettra de courir le monde; mais songez qu'aujourd'hui vous êtes l'unique espérance de votre mère et toute la joie de son cœur. « Mes chères Dames, leur répondit le Czarowitsch, je suis bien désolé de voir que ma mère se tourmente ainsi; cependant je ne puis demeurer toujours à la maison : à mon âge on ne s'amuse plus à courir après des cerfs-volans. Je veux voir par mes propres yeux ce que racontent tant de gens éclairés; je prétends examiner par moi-même ce que je n'ai vu jusqu'ici que dans les livres. Je suis las de ne rien savoir que par ouï-dire; je veux apprendre à connaître la faiblesse et la puissance des peuples voisins de nous et de ceux qui sont plus éloignés : je suis impatient de voir des montagnes, des forêts, des forteresses, des ports de mer, des villes de commerce, et j'aurai enfin un grand plaisir, Mesdames, à vous rapporter de jolis présens. » Les Dames s'inclinèrent devant le Czarowitsch, sortirent de son appartement, retournèrent aussitôt vers la Czarine, et lui rendirent fidèlement tout ce que leur avait répondu le Czarowitsch. Sur ces entrefaites entra le Czar, accompagné de Bouche-d'Or : il trouva la Czarine fort affligée et fort inquiète; ses Dames se tenaient les mains croisées dans un coin de la chambre, et délibéraient sur ce qu'il y avait à faire. Bouche-d'Or paraissait absorbé dans ses réflexions. De tout ceci que pense Monsieur? lui dit le Czar. Bouche-d'Or lui répondit : Seigneur, faites appeler le Czarowitsch, et dites-lui que la tendresse même que

vous lui portez vous défend de consentir à son départ, jusqu'à ce qu'il vous ait assuré par des preuves convaincantes qu'il vous était entièrement dévoué; qu'il avait une âme ferme, de la patience dans le malheur, de la modération dans la prospérité, et que, toujours constant, courageux, noble et bienfaisant, il honorerait aux yeux des étrangers et son propre nom et celui de son père... Ce discours plut au Czar; il appuya sa main sur l'épaule gauche de Bouche-d'Or, et lui dit : Mon guide et mon appui, vous êtes un brave homme, et je vous fais don d'un grand bonnet à toque d'or, tel que j'en porte moi-même aux petites fêtes. Bouche-d'Or se prosterna devant Sa Majesté jusqu'à terre, et lui dit : Je rends mille grâces à Votre Majesté, et je serai toujours le plus dévoué de ses serviteurs.... Là-dessus on envoya un messager au Czarowitsch pour lui faire savoir les dernières résolutions du Czar.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Les *Echecs*.

Lorsque le *Cavalier* imprudemment s'avance,
Quand le *Fou* mal conduit s'égare sans retour,
Les *Pions* aisément s'emparent de la *Tour*.
La *Reine* embarrassée aggrave alors la chance,
Et le malheureux *Roi* dans ce moment ingrat,
Cerné de toute part, est fait *Echec* et *Mat*.

C'est le samedi 4 septembre qu'on a donné, au Théâtre italien, la première représentation d'*Eu-*

phrosine, ou *le Tyran corrigé*, drame lyrique en cinq actes, en vers, paroles de M. Hoffman, musique de M. Méhul.

Cet ouvrage avait obtenu une sorte de succès à la première représentation : les retranchemens qu'on y a faits depuis l'ont encore assuré davantage. La fable du poëme, sans être bien neuve, n'est pas dépourvue d'intérêt. Il y a plusieurs jolies scènes dans les deux premiers actes, mais les situations principales rappellent trop le sujet des *Trois Sultanes*: les deux derniers actes sont tout-à-la-fois plus romanesques et plus languissans; la scène du poison surtout a paru beaucoup trop prolongée.

Nous n'avions rien vu encore au Théâtre de la composition de M. Méhul ; ce premier essai donne de grandes espérances; on y a remarqué plusieurs morceaux d'une expression très-énergique, et même assez originale. C'est de la manière de M. Gluck qu'il paraît s'être rapproché le plus souvent ; son style a cependant moins d'âpreté, son chant plus de grâce et plus de douceur.

OCTOBRE 1790.

JEANNE GRAY, *tragédie en cinq actes et en vers, composée en* 1787. A Paris, 1790.

CETTE pièce, dont madame la baronne de Staël n'a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour les donner à ses amis, est précédée d'une préface, où elle-même s'explique ainsi sur son propre ouvrage : « Je crois avoir suivi l'histoire avec exactitude dans cette tragédie de *Jeanne Gray*. Le comte de Pembrocke est le seul caractère qu'elle ne m'ait pas donné, mais il ne lui est pas contraire, et Rowe dans un ouvrage sur le même sujet l'indique assez pour autoriser un autre à le peindre. Sa tragédie n'a pas eu un grand succès en Angleterre, et cet auteur lui-même l'a tellement effacée par la touchante pièce de *Jeanne Shore*, qu'elle est restée dans l'obscurité. Le plan que j'ai suivi n'a point de rapport avec celui de Rowe; ne voulant pas le traduire, j'ai cru qu'il ne fallait pas l'imiter. Le caractère de Jeanne Gray m'a transportée en le lisant dans l'histoire ; j'avais à-peu-près son âge quand j'ai entrepris de le peindre, et sa jeunesse encourageait la mienne. Je voudrais avoir pu faire éprouver l'admiration que j'ai ressentie pour ce rare mélange de force et de sensibilité qui fait braver la mort et connaître le prix de la vie. Je joins à cette

tragédie une pièce (1) composée avant elle, et dont le style par conséquent est encore plus incorrect. Je ne sais si j'aurais dû tenter de le corriger, mais la conception et l'exécution doivent être du même jet et de la même force; et revenir sur ses pensées, changer à froid l'expression d'un sentiment, est un travail si pénible, que son succès doit se ressentir de son effet. Ces réflexions pouvaient me conduire à jeter ma pièce au feu; cependant, déterminée à ne la faire connaître qu'à mes amis, quelques vers sensibles qui s'y trouvent m'ont suffi pour avoir du plaisir à la leur donner. C'est à ce bonheur que je me bornerais quand je pourrais obtenir de la gloire, c'est à lui seul que je puis aspirer aujourd'hui.

Les Mais.

Un jeune époux qu'amour enflamme
A sa moitié jure à jamais
De lui rester fidèle... *mais*
Ariste est l'amant de sa femme,
Ils n'ont qu'un cœur, ils n'ont qu'une âme,
Ariste l'idolâtre... *mais*
La jeune Annette est sa voisine:
Elle est folle, vive, mutine:
Du reste assez maussade... *mais*
Madame Ariste a mille attraits,
Des yeux, une taille divine
Que son époux admire... *mais*
La jeune Annette est sa voisine.

(1) *Sophie, ou les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en vers, composée en 1786.

Vertvert, divertissement nouveau en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Desfontaines, musique de M. d'Alayrac, a été représenté sur le Théâtre italien pour la première et dernière fois le lundi 11.

Le fonds de ce charmant poëme de *Vertvert*, traité par tout autre, a dit M. d'Alembert, n'eût été qu'une plaisanterie insipide et monotone. Il serait difficile de le prouver mieux que ne l'a fait M. Desfontaines, en se bornant tout platement à mettre en dialogue et en ariettes une grande partie des traits qu'on avait le plus applaudis dans le poëme, parce qu'ils y sont placés avec goût, préparés avec adresse, et surtout avec cette juste mesure de badinage si difficile à saisir dans un sujet de ce genre.

L'action du drame commence au moment où les Religieuses de Nevers attendent avec inquiétude des nouvelles du retour de l'oiseau voyageur; on le voit rapporter enfin dans une belle cage dorée. Son nouveau langage scandalise, comme on sait, tout le couvent; les jeunes Sœurs croient qu'il parle grec; on le proscrit. Sa conversion suit de près son exil, car avant la fin de l'acte on vient annoncer son repentir et sa mort.

La musique offre quelques morceaux agréables, et que le sieur Solier, qui joue un rôle de jardinier, a fait valoir avec beaucoup d'intelligence. Le compositeur s'est avisé de mêler dans son ouverture des phrases entières d'un saint cantique, *O Filii, ô Filiæ*, avec celles d'un vaude-

ville très-profane, *Quand je bois du vin clairet*, etc.; cette licence musicale eût passé autrefois pour une impiété scandaleuse, mais aujourd'hui nous sommes plus indulgens, du moins pour tout ce qui ne contrarie pas le sens de la Révolution.

De la Saltation théâtrale, ou Recherches sur l'origine, les progrès et les effets de la Pantomime chez les anciens, avec neuf planches coloriées; dissertation qui a remporté le prix double à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en novembre 1789; par M. Delaulnaye. Un volume in-8°, ayant pour épigraphe :

Mirabilis ars est
Quæ facit articulos, ore silente, loqui.

Ce savant discours a pour objet cette partie de l'art du geste résultante du principe imitatif qui lui est commun avec les autres arts, et par laquelle les Anciens savaient exprimer toutes les passions, toutes les actions des personnages qu'ils mettaient sur la scène. L'auteur cherche d'abord quelle a été l'origine de cet art, et il en prouve la haute antiquité par le témoignage des anciens auteurs, ensuite par la nature même de l'art qui, intimement lié à la faculté de parler, a dû naître avec la langue primitive.

Plutarque divise la Saltation théâtrale en trois parties, la Contenance, le Geste et l'Indication. Par le mot Contenance il entend ce maintien,

cette disposition du corps qui lui restent lorsque tout geste cesse, et par lesquels l'acteur doit exprimer le caractère du personnage qu'il représente. Il faut, dit-il, que l'on reconnaisse au seul port, à la seule démarche du pantomime, si c'est Apollon, Pan ou une Bacchante qui paraissent sur la scène. Le mot Geste est facile à comprendre, c'est l'expression du sentiment qui anime l'acteur, c'est la peinture des actions qu'il veut représenter, c'est pour ainsi dire la déclamation, l'accent pathétique du saltateur. L'Indication n'est que la simple ostension des objets dont il est censé s'occuper, tels que le ciel, la terre, les enfers. Cette partie de l'art pantomimique doit être exécutée avec noblesse, avec grâce, et cependant avec vérité; elle comporte l'emploi des images, lorsque, par exemple, on cherche à représenter un objet par la peinture de ses attributs, etc. Plutarque appelle l'art du geste une *poésie muette*, et la poésie une *danse parlante*.

M. Delaulnaye parcourt rapidement l'histoire de l'art pantomimique chez tous les peuples de l'antiquité, chez les Grecs, chez les Égyptiens, chez les Hébreux, chez les Arabes, chez les Persans, chez les Chinois, chez les Indiens, chez les Goths, chez les sauvages, et nommément chez les Iroquois. Il dispute avec plus de détail quels furent les commencemens et les progrès de cet art chez les Romains. La première représentation des Jeux Scéniques ne remonte qu'à l'an 390 de Rome; on donna ce nouveau spectacle pour apaiser les

Dieux et pour distraire le peuple du fléau de la peste. La seconde époque est de l'an 514. Livius Andronicus fut le premier qui hasarda de composer une action dramatique complète en vers; ce poëte-acteur, ayant perdu la voix, obtint la permission de faire chanter son poëme par un jeune esclave placé devant le joueur de flûte, tandis que lui ferait les gestes convenables aux paroles; de là naquit l'usage d'affecter à chaque rôles deux acteurs. Dans la suite la Saltation fut admise dans les entre-actes de la comédie, c'est la troisième époque; elle finit par en être entièrement séparée, c'est la quatrième.

L'auteur nous donne ensuite une notice très-savante des plus fameux mimes, de Pylade, de Bathylle, etc., de leurs habillemens, de leurs masques, de leurs pièces et de leur manière de les jouer. Le monument le plus précieux qui nous reste de ces scènes pantomimiques se trouve dans *l'Ane d'or* d'Apulée; c'est une description du *Jugement de Pâris*.

Les notes qui sont à la suite de cette dissertation renferment plusieurs digressions intéressantes, entre autres, un pompeux éloge du système musical et des chefs-d'œuvre lyriques du chevalier Gluck.

FIN *du second Conte russe* (1).

Le jeune Prince reçut avec soumission les ordres de son père, et dit : Que la volonté du Czar le Seigneur mon père s'accomplisse. Loin d'oser résister, je suis prêt à faire en toute occasion ce qu'il lui plaira de m'ordonner. Le lendemain le Czar étant allé se promener dans ses jardins avec le Czarowitsch, il aperçut une branche sèche pendue à un arbre; il la prit, la planta dans une terre grasse; commanda à son fils de prendre un arrosoir et toute une année de suite d'arroser la branche sèche deux fois par jour, le soir et le matin. Le Czarowitsch fut visiter deux fois par jour la branche sèche, le soir et le matin, et chaque fois il l'arrosait avec la même attention. Ses jeunes compagnons trouvaient ce soin absurde, et lui dirent avec humeur : Arrose la branche sèche tant qu'il te plaira, jamais il n'en croîtra rien; ton père s'est plu à imaginer une extravagance, et c'est pour rire qu'il t'a donné cet ordre. Le Czarowitsch fut long-temps sans leur rien répondre; enfin il leur dit : Ecoutez, mes amis et mes chers compagnons, c'est à celui qui donne l'ordre à y réfléchir; notre affaire à nous est d'obéir et d'exécuter ce qu'on nous ordonne avec soumission, sans humeur, peut-être même sans y trop songer. Quelque temps après le Czar revint dans le jardin comme pour voir si la branche sèche avait poussé quelques racines; l'ayant secouée, il l'arracha de terre et la

(1) Voyez page 528.

jeta, en commandant au Czarowitch de ne plus arroser à l'avenir cette branche inutile.

A l'entrée de l'automne le Czarowitsch partit pour la chasse sur un très-beau cheval blanc, suivi de ses faucons, de ses pie-grièches et de ses autours; il avait le projet de se divertir quelques jours en liberté. A peine eut-il fait sept werstes qu'un courrier du Czar vint lui dire : Le Czar notre maître t'ordonne de revenir sur-le-champ, et t'envoie ce bel habit. Des Députés kalmoucks viennent d'arriver, et l'on désire qu'ils te voient dans toute la magnificence qui convient à ton rang. A l'instant même le Czarowitsch fit tourner bride à son cheval blanc, et revint trouver son père au grand galop. Le pauvre cheval blanc, tout couvert d'écume, respirait à peine. Descendu de cheval, le Czarowitsch s'essuya le visage avec son mouchoir de toile de Hollande. Le Czar le voyant en habit de chasse lui dit : Pourquoi n'avez-vous pas mis votre habit de cérémonie ? Le jeune Prince lui répondit : La sueur et la poussière dont je me suis couvert en me pressant d'exécuter vos volontés m'honorent plus, je pense, que les plus riches vêtemens. Si j'avais changé d'habit je serais arrivé peut-être trop tard. Que messieurs les Ambassadeurs kalmoucks jugent par leurs propres yeux du zèle avec lequel votre fils se rend à vos ordres. Les Ambassadeurs kalmoucks remirent au Czarowitsch une lettre d'un parent de la Czarine, d'Agréou, Prince de Mongolie ; il invitait le Czarowitsch à venir le voir. Le Czarowitsch lui fit

la réponse que voici, dans le style qui était alors d'usage. « Le Czarowitsch Feveh, au Prince Agréou « de Mongolie. Vous n'ignorez pas sans doute « que je vis auprès du Czar mon père, je ne puis « aller vous voir sans son consentement; c'est en « lui obéissant que j'apprends comment il faudra « commander un jour. Quant au surplus, les « Députés pourront vous en informer eux-« mêmes..... Ce surplus consistait en ceci: Les Députés kalmoucks étaient des gens fort pressans; quand ils virent qu'ils ne pouvaient obtenir du Czar la réponse qu'ils avaient désirée, ils tâchèrent de gagner la confiance du Czarowitsch Feveh. Les Kalmoucks avaient envie de s'approprier quelques terres dépendantes des domaines du Czar qui étaient fort à leur convenance; ils se flattaient de surprendre aisément le Czarowitsch, grâce à sa jeunesse, parce qu'ils le voyaient fort doux et fort ouvert avec tout le monde. Ils cherchèrent à le gagner d'abord par des discours spécieux, ensuite par des prières, et voici quel était précisement l'objet de leurs instances : c'était que le Prince Feveh voulût leur donner une lettre signée de sa main pour faire entrer les troupes kalmouckes dans une forteresse de la frontière. Ils tentèrent d'émouvoir sa pitié en lui disant: Nous sommes de pauvres gens, vous êtes riche, que peut vous faire à vous une semblable bagatelle? Le Czarowitsch n'eut aucun égard à tout ce qu'ils purent lui dire; il se contenta de leur répondre avec fermeté que jamais il ne ferait une

pareille chose; que ces villes n'étaient pas à lui, mais au Czar, et qu'il leur conseillait de ne plus l'importuner à l'avenir de prières de ce genre. Ils lui promirent, à lui ainsi qu'à toutes les personnes qui lui étaient attachées, une infinité de belles choses et de superbes présens s'il s'engageait seulement à déterminer le Czar de leur permettre de faire paître leurs troupeaux à l'entour du fort. La réponse du prince fut invariable. Sans élever la voix, il leur dit avec un sourire un peu moqueur : Les Pauvres, communément, n'ont point de présens à faire aux riches; mais, quoi qu'il en soit, je n'en reçois de personne, et ceux qui me servent doivent suivre l'exemple que je leur donne. Lorsque les Kalmoucks virent qu'ils ne pouvaient parvenir à leur but ni par leurs discours ni par leurs présens, ils s'en retournèrent. Chemin faisant, ayant rencontré quelques Tartares de la grande plaine qui voyageaient pour les affaires de leur commerce, ils leur dirent : Le fils du Chef de nos Députés s'est égaré; c'est un fort jeune homme : si vous le trouvez, ramenez-le à son père. Fort bien, leur répondirent les Tartares; si nous le trouvons, il vous sera bientôt rendu.

Les Tartares étaient dans ce temps-là des peuples grossiers et sans mœurs. Au bout de quelques journées ils aperçurent un jeune homme qui se promenait à pied sans aucune suite; présumant que ce pouvait être le fils du Député, ils l'environnèrent aussitôt et voulurent l'emmener de

force en disant : Tu es sûrement le petit vagabond que nous cherchons. Vous me faites tort, leur répondit le jeune homme, je ne suis point un petit vagabond, je suis le fils d'un homme de bien; ils n'en voulurent rien croire; et comme ils s'obstinaient toujours à l'emmener de force, le jeune homme s'appuya le dos contre un arbre, tira son sabre et leur cria : Le premier qui m'attaque ne repassera jamais le seuil de sa maison. Les Tartares, tout stupéfaits, ne savaient plus comment s'y prendre pour le saisir; lui les regardait fixement et leur disait en riant : Il me semble que vous m'avez donné autant de peur que je vous ai donné de courage. Dans ce même instant passa une des patrouilles à cheval du Czar; elle eut bientôt dissipé cette troupe de Tartares; elle en arrêta même quelques-uns qui ne furent pas assez lestes pour s'enfuir. Le commandant de la patrouille ne put voir sans effroi que le jeune homme que les Tartares avaient pris pour le fils d'un Député, quoiqu'il ne ressemblât en rien à un Kalmouck, était le Prince Feveh lui-même. Le Czarowitsch ayant reconnu la bêtise, l'ignorance et la stupidité de ces malheureux, pria lui-même qu'on leur rendît la liberté et qu'on les laissât retourner tranquillement chez eux. Mais quand le Czar Taoau en eut été informé, il fut fort irrité, parce qu'il jugea qu'on avait manqué à son autorité en laissant échapper à son insçu des hommes coupables d'un aussi grand crime que celui de vouloir enlever le Czaro-

witsch Taoaucowitz. Dans sa colère il adressa ces mots au jeune Prince : Qu'aviez-vous à solliciter pour eux? Vous vous mêlez, mon enfant, d'affaires qui ne vous regardent point; il n'appartient qu'à moi de pardonner et de punir. Vous êtes mon fils chéri, mais je suis seul dépositaire, seul garant du suprême pouvoir des Czars. Le jeune Prince, affligé d'avoir pu exciter le courroux de son père, lui dit : Mon père et mon maître, j'ai mal fait, mais c'est la pitié qui m'a rendu coupable; et après avoir dit ces mots il resta immobile devant le Czar dans le plus respectueux silence. Le Czar, déjà mal disposé, fut mécontent de ce silence et lui dit : Que faites-vous là muet comme pour juger mes discours au fond de votre âme? monsieur votre Gouverneur ne vous a-t-il pas appris que ce maintien n'était pas convenable? Ce qu'il m'enseigne sans cesse, répondit Feveh, d'une voix basse, c'est de supporter votre courroux avec soumission et de n'être jamais revêche. Je reconnais ma faute, et je suis profondément affligé d'avoir pu vous déplaire. Ces paroles attendrirent un peu le cœur paternel du Czar, et il lui dit : Retournez à la maison. Le Czarowitsch baisa respectueusement la main de son père et se retira dans son appartement. Vers le soir il sentit des frissons, un point de côté et de la pesanteur dans la tête. De toute la nuit il ne put s'endormir; le lendemain matin il eut une forte fièvre, et l'on fit dire au Czar et à la Czarine que le Czaro-

witsch était malade. Ses parens vinrent le voir. La maladie faisait d'une heure à l'autre des progrès sensibles, mais Féveh supportait la douleur avec courage. Il avait tant de douceur et de tranquillité, qu'il ne laissait échapper aucune plainte, et ce n'était que lorsque le médecin le lui demandait qu'il disait sans impatience l'espèce de mal qu'il souffrait. La jeunesse du Czarowitsch et les soins assidus de tous ceux qui l'entouraient l'emportèrent enfin sur la maladie; Féveh fut entièrement guéri, et durant le cours de la maladie il avait grandi de deux pouces. Le peuple disait que c'était une maladie de croissance, ou comme l'appelaient d'autres encore, la *barbition*; en effet, peu de temps après le Czarowitsch fut obligé d'employer ses ciseaux d'or à couper le léger duvet qui commençait à couvrir ses joues et son menton. La joie que causa sa convalescence fut vive et sincère. Les poëtes firent sur ce sujet beaucoup de vers remplis de louanges excessives. Féveh n'aimait pas la flatterie; après y avoir rêvé il dit à ses valets de chambre : Ne laissez point pénétrer l'orgueil au fond de mon cœur, et répétez-moi tous les jours, je vous prie, à mon réveil les mots suivans : Feveh, lève-toi, et n'oublie pas un instant de la journée que tu es un homme comme nous.

Au retour du printemps, le Czarowisch s'étant promené à cheval dans la campagne, passa par hasard devant la demeure de M. Bouche-d'Or; il descendit de cheval, entra dans le vestibule, et

y resta jusqu'à ce qu'on eût averti le maître de la maison que Feveh était venu le voir. On fut quelque temps sans revenir. Les jeunes gens qui accompagnaient le Prince commencèrent à s'ennuyer, et dirent que Monsieur n'était guère poli de faire attendre si long-temps le Prince; mais Feveh répondit que M. Bouche-d'Or était fort occupé des affaires du Czar; j'ai peut-être mal pris mon temps: il n'en coûte pas beaucoup à des jeunes gens comme nous d'attendre, et je ne dois pas oublier que dernièrement encore M. Bouche-d'Or attendit lui-même assez long-temps dans mon antichambre sans se fâcher. Le digne vieillard ne tarda pas d'arriver avec beaucoup d'empressement, et demanda mille pardons au Prince. Celui-ci l'embrassa et lui dit: Il est bien facile d'excuser celui dont les services fidèles, et qui m'ont été racontés tant de fois par mes parens, doivent occuper sans cesse ma pensée. Bouche-d'Or s'inclina profondément, et répondit la larme à l'œil: Que vos discours sont doux à mon cœur! leur charme prolongera mes jours.... Le Czarowitsch déjeuna chez ce bon vieillard, dans une galerie qui avait vue sur un grand lac. En regardant par la fenêtre depuis le banc où il était assis, il aperçut une petite nacelle, et dans la nacelle un pêcheur qui se promenait sur l'eau. Le Czarowitsch eut la fantaisie de se promener avec lui; il se leva, cria au pêcheur d'aborder, et fut se placer dans son petit canot. Alors beaucoup de gens accoururent sur le rivage; les uns disaient

qu'il était dangereux de s'exposer dans un si petit esquif; d'autres, que le bateau était vieux; d'autres, qu'il penchait déjà; d'autres, qu'il était pourri; d'autres encore, qu'on était menacé d'un orage; enfin tandis que l'on ne cessait d'inspirer au Prince des frayeurs de toute espèce, il prit la rame des mains du pêcheur, et dit: Le pêcheur n'est-il pas un homme comme moi? Il était dans le canot, et le canot le portait à merveille. Feveh est un homme comme lui, il peut s'y promener également sans risque. J'ai été élevé dans la crainte de l'Être-Suprême, et je ne connais point d'autre crainte. A ces mots, Feveh s'assit dans l'esquif, se mit à ramer, et vogua ainsi long-temps, quoique le temps fût peu favorable. Il regagna heureusement le rivage d'où il était parti, fit ses adieux à Bouche-d'Or, mit le pied gauche dans l'étrier, se jeta légèrement sur son cheval, et revint au grand galop. Bouche-d'Or, à qui la visite du Prince avait causé une extrême joie, dit le soir à ses amis: Feveh, entre beaucoup d'autres dons précieux, a celui de savoir parler de la manière la plus propre à s'assurer tous les cœurs, sans laisser apercevoir jamais qu'en parlant à quelqu'un il croit lui faire grâce. Le Czarowitsch n'a aucune apparence d'orgueil; il aime son prochain comme lui-même, et, sachant bien qu'il est un homme, il pense toujours, lorsqu'il s'adresse à quelqu'un, que c'est à un homme comme lui qu'il parle: mais il n'est personne, même en le voyant pour la première fois, qui n'éprouve pour lui une sorte

d'attrait : je ne sais quelle douce confiance que ce Prince inspire à tout le monde par cette bonté facile et naturelle dont l'empire est si doux..... Ce sont les paroles remarquables que Bouche-d'Or dit le soir devant ses amis à la louange de Feveh. Le lendemain ils voulurent les répéter exactement, mais ils n'en purent jamais venir à bout. Il est dans le monde des gens d'un naturel curieux, qui savent bien attraper tantôt le commencement, tantôt la fin, tantôt le milieu d'un discours, mais qui ne le saisissent jamais en entier. Bouche-d'Or avait des envieux qui, ayant entendu raconter très-imparfaitement ce qu'il avait dit sur le jeune Prince, ne manquèrent pas de le rapporter tout de travers au Czarowitsch, et lui dirent que Bouche-d'Or, entre autres observations peu flatteuses pour le Prince, avait remarqué que Monseigneur Feveh avait beaucoup d'orgueil. Feveh les écouta du plus grand sang-froid et leur répondit : Je suis constamment occupé à me corriger de mes défauts, et je suis très-obligé à Bouche-d'Or de ce que ses remarques m'en fourniront une nouvelle occasion. Il ne changea cependant en rien sa manière d'être avec Bouche-d'Or, et fut bientôt informé de la vérité du fait.

Un jour d'été, le Prince fut voir un riche négociant dans l'intention de s'instruire de la nature de son commerce. Le négociant, que cette visite flatta d'autant qu'il ne s'attendait guère à cet honneur, voulut lui en témoigner sa reconnaissance suivant l'usage d'alors, en lui faisant apporter de

superbes présens, des coupes d'argent dans des bassins de vermeil, des bourses de brocart remplies d'or, des fourrures précieuses, de magnifiques tapis de Perse. On vit paraître en même temps la fille du généreux hôte, c'était une veuve jeune et belle, elle était vêtue de noir, et l'on voyait sur son visage l'impression de la tristesse la plus intéressante; elle vint déposer ces présens aux pieds du Czarowitsch. Son père supplia le Prince de les accepter, en ajoutant : Daignez pardonner la tristesse de ma fille aux persécutions qu'elle éprouve de la part des parens et des créanciers de son époux. J'accepte volontiers, répliqua le Prince, tous vos présens, et je les donne à votre fille pour dot, en désirant qu'elle retrouve bientôt un époux digne d'elle et qui sache préférer ses vertus à sa beauté et à ses richesses. Revenu chez lui, Feveh apprit que son écuyer était tombé de cheval et s'était blessé dangereusement le pied; il fut le voir, envoya chercher le chirurgien, et tandis qu'on pansait sa blessure, il remplit sa botte d'argent et dit : Donnez ceci à mon écuyer, il y trouvera de quoi payer les secours dont il a besoin. Ce fut dans ce même temps-là, ou du moins peu de temps après, que les peuples de la Plaine Dorée firent une invasion dans les terres du Czar, se rendirent maîtres de plusieurs villages et en emmenèrent les habitans. Le Czar fit lever des troupes qui furent employées à poursuivre ces brigands. L'armée les ayant forcés à se retirer, elle envoya au Czar avec ceux de ses sujets qu'elle venait de délivrer plu-

sieurs prisonniers faits sur ses ennemis. Il faut, dirent alors quelques Seigneurs de la Cour; il faut traiter les prisonniers que l'on a faits sur les Peuples de la Plaine Dorée aussi durement qu'ils ont traité les nôtres. Ces discours étant venus jusqu'aux oreilles du Prince Feveh, il dit : Nous conviendrait-il d'imiter un mauvais procédé? Que les peuples de la Plaine Dorée apprennent de nous l'humanité qu'on doit à ses ennemis. Plût au Ciel que l'on pût trouver parmi nous l'exemple de toutes les vertus!

Ce fut vers la fin de cette année que le Czarowitsch prit une femme et en eut des enfans qui lui ressemblèrent. Quelques années après, il voyagea dans plusieurs contrées et rapporta dans sa patrie une foule de connaissances intéressantes. Feveh et tous ses descendans parvinrent à un âge fort avancé. Son nom est encore béni de la Nation dont il fut le père.

Le nouveau d'Assas, trait civique, en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. le baron de Jore, musique de M. Le Breton, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre italien le vendredi 15.

Des soldats de Châteauvieux, qui en buvant et chantant s'excitent à l'insurrection, bravent les prières de leurs chefs et les ordres que leur apportent les Députés qu'ils ont envoyés au général chargé de faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale; une belle conversation entre deux Officiers du régiment du Roi, dont l'un conseille prudemment à l'autre de ne point se compromettre dans une pareille bagarre, de ridicules dispositions pour opposer la force à la force; des Gardes nationales qui arrivent à la tête de l'armée et contre lesquelles on pointe un canon; notre nouveau d'Assas qui embrasse la bouche du canon pour empêcher qu'on n'y mette le feu, et qui dans cette noble attitude reçoit plusieurs coups de fusil dont il est renversé; beaucoup de tapage et de bruit, encore plus de fumée; lorsqu'elle est un peu éclaircie, on voit les vainqueurs porter sur un lit entouré de drapeaux l'intéressant jeune homme (M. Désilles), dangereusement blessé; les femmes de Nancy l'environnent, célèbrent son dévouement civique, et s'adressent au Ciel pour obtenir la conservation de ses jours devenus sacrés à la Patrie.

Voilà ce qu'on a raison de ne pas vouloir appeler une œuvre dramatique, mais ce qui n'en a pas moins été applaudi avec transport. Il y a dans la

musique quelques morceaux brillans et d'un effet bien senti.

La seule nouveauté qu'on ait vue depuis long-temps au Théâtre de la Nation est le début de mademoiselle Joly dans le rôle d'Athalie. Ce début probablement n'aura pas de grandes suites; on a remarqué cependant dans son jeu plusieurs intentions fort justes, l'intelligence générale de la scène, une manière de débiter les vers assez soutenue, mais le caractère de sa figure et de sa voix se refusent également à la dignité de l'expression tragique, et ses moyens, qui dans la Comédie sont très-suffisans, ont paru d'une grande faiblesse dans la Tragédie.

S'il y a eu peu de nouveautés dramatiques à ce spectacle, il y en a eu d'un autre genre, et peu s'en est fallu qu'il ne soit devenu le théâtre de quelques dissensions assez vives pour donner de justes alarmes à la sagesse de notre auguste Municipalité. Le parterre a plus d'une fois fait frémir l'orchestre et les loges; et il est arrivé au moins deux fois que des citoyens paisibles, ne pouvant se sauver par la porte, ont jugé qu'ils n'avaient point de meilleur parti à prendre que celui d'escalader le théâtre et de s'enfuir par les coulisses. L'origine ou le premier prétexte de toutes ces scènes a été le refus de remettre la tragédie de *Charles IX* lors de la Fédération; on répondit au public qui demandait la pièce que deux acteurs qui devaient y jouer étaient malades. M. Talma

s'avança fort indiscrètement sur la scène et fit trop bien entendre que, si tous les Comédiens étaient aussi bons Révolutionnaires que lui, la pièce pouvait être donnée. Un pareil soupçon d'aristocratie jeté publiquement sur ses camarades leur parut dans les circonstances actuelles un crime de lèse-comédie, et tous, à l'exception de madame Vestris, de M. Dugazon et mademoiselle Desgarcins, arrêtèrent de ne plus communiquer avec le sieur Talma. Le parterre échauffé par les amis de M. Talma, de madame Vestris, de M. Chénier, ne perdit aucune occasion de redemander à grands cris et *Charles IX* et Talma. L'autre parti ne manqua pas d'y envoyer également ses émissaires, et le spectacle fut souvent interrompu par cette grande querelle qui faillit plusieurs fois donner lieu à l'explosion la plus violente; enfin l'autorité municipale ne crut pas devoir différer plus long-temps de s'en mêler. En attendant que l'on eût examiné le fonds même du procès, l'on ordonna provisoirement aux Comédiens de donner une représentation de *Charles IX*. Ces Messieurs ayant osé résister, on fit fermer un jour leur salle, en les menaçant de toute la sévérité municipale et de toute la colère du Peuple. Ils furent obligés de céder à la force et de donner la représentation qu'on avait exigée de leur obéissance. Elle fut fort tumultueuse, mais il n'y avait point de précautions qu'on n'eût prises pour empêcher le désordre: dans la salle même le chef de la Municipalité, environné des principaux officiers de la ville, occupait la loge

du Roi, et toutes les avenues étaient gardées par de nombreux détachemens de la Garde à cheval; la contre-révolution, dont beaucoup d'honnêtes citoyens se voyaient déjà ménacés, fut heureusement prévenue ou réprimée. Le lendemain plusieurs Comédiens n'en eurent pas moins l'audace de donner leur démission, entre autres mesdemoiselles Raucour et Contat qui n'ont pas reparu depuis. Quant au sieur Désessarts, il abandonne, dit-on, les rôles à manteau pour les rôles à écharpe; il a reçu son brevet de surnumméraire dans la brave Légion des vétérans, connue sous la dénomination de Régiment *Royal-Pituite. Les Actes des Apôtres* assurent qu'il a commandé dans l'Inde une nappe de soixante-dix couverts pour lui servir d'écharpe.

De l'Etat de la France présent et à venir. Par M. de Calonne, Ministre d'Etat. Un volume in-8° de 440 pages, ayant pour épigraphe :

> *Statuo esse optimè constitutam Rempublicam quæ ex tribus generibus illis, Regali, Optimo et Populari, confusa modicè.....*
>
> Cicer., de Repub.

C'est tout uniment un manifeste de Contre-Révolution. L'auteur analyse tous les décrets de l'Assemblée nationale, les compare avec les principes établis dans les cahiers des différens bailliages, montre combien ces decrets et ces principes sont peu d'accord, et cherche à prouver que l'As-

semblée n'a pu s'arroger le droit d'établir une nouvelle forme de gouvernement, et qu'en prétendant s'ériger en *pouvoir constituant* au lieu de *pouvoir constitué*, elle a véritablement usurpé le droit le plus inaliénable de la Nation. Il ose dire qu'après avoir renversé le gouvernemeut monarchique, on n'y a rien substitué qui puisse s'appeler gouvernement; que dans ce bizarre assemblage de pouvoirs et de principes qu'on a nommé *Démocratie Royale*, faute de pouvoir lui donner une dénomination raisonnable, on ne peut trouver qu'une source de dissensions intestines, qu'anarchie et chaos; qu'enfin le délire de nos augustes Législateurs se porte jusqu'à vouloir étendre leur fanatisme antimonarchique dans toute l'Europe, qu'ils menacent toutes les Couronnes, conjurent contre toutes les Souverainetés, attaquent la tranquillité de tous les pays.

Il conclut à ce que l'Assemblée défère à la réclamation nationale exprimée par les protestations des corps et par les déclarations individuelles, pour décider quels sont les décrets à maintenir, quels sont ceux à revoir, quels sont ceux à déclarer nuls. Mais si l'Assemblée se refuse à de si justes réclamations, si elle persiste à vouloir enchaîner les opinions par la peur, si elle prétend forcer l'intérêt général à se prosterner devant ses systèmes, il sera bien évident, dit-il, que d'elle seule vient l'oppression, et tout moyen d'en préserver la Nation devra paraître légitime.

Cet ouvrage, comme on peut croire, est fort

estimé par un parti, fort méprisé par l'autre. Il ne présente aucune vue bien nouvelle, mais un assez grand nombre de discussions que notre impartialité n'a pu s'empêcher de trouver fort judicieuses. Le style en est généralement facile et clair, quelquefois même d'une élégance ingénieuse et piquante.

Saint-Alme, par l'auteur de Blançay. Deux petits volumes in-18.

Le pemier volume offre la peinture de l'amour le plus délicat, le plus heureux dans la vie simple; le second, le tableau de tous les malheurs réunis pour accabler une âme pure et sensible. Séparé de l'objet qu'il adore par des liens que sa vertu le force de respecter, tourmenté de toutes les horreurs de la jalousie, Saint-Alme finit par devenir fou, et ne recouvre enfin sa raison qu'en violant au milieu d'une forêt sa chère Joséphine, qui par bonheur se trouve alors être veuve. A travers beaucoup d'événemens et de passions romanesques, on trouve quelques scènes intéressantes décrites avec grâce et naïveté.

Anacharsis à Paris, ou Lettre de Jean-Baptiste Cloots à un Prince d'Allemagne. Brochure.

Il serait difficile de peindre avec plus d'enthousiasme toutes les béatitudes dont la Capitale jouit dans ce moment. Pour achever de séduire son illustre correspondant, il lui promet qu'aux Jacobins, dans ce club des francs amis de la Constitution, il trouvera son cousin, le Prince de Hesse, que nous appelons *le citoyen Hesse*, assis entre son tailleur et son cordonnier. En effet, après ce rare bonheur que désirer encore!

NOVEMBRE 1790.

On vient de publier les deux premiers tomes des *Œuvres posthumes* de M. l'abbé de Mably. Ces deux volumes contiennent l'*Ecrit adressé à M. le comte Wielhorski, Ministre plénipotentiaire de la Confédération de Bar en France, sur le gouvernement et les lois de Pologne en 1776*, ave une espèce de dialogue intitulé *le Banquet des Politiques.*

Le premier conseil que M. l'Abbé donnait à ses confrères n'était pas trop chrétien, c'est d'engager à tout prix les Turcs à continuer la guerre. C'est d'eux, leur dit-il, que dépend notre salut; c'est auprès d'eux qu'il faut agir, et, en les encourageant contre leurs premières disgrâces, flatter leur orgueil et les empêcher de consentir à une paix honteuse. Voilà pour la politique.

Quant à la législation, il pense que la loi la plus importante et la plus nécessaire pour la Pologne est celle qui assignera de la manière la plus claire à l'ordre équestre, assemblé légitimement en diète, toute la puissance législative, et qui ne laissera au Roi et au Sénat que la puissance exécutive.

Ensuite il croit qu'il est à propos de fixer pour toujours le temps et le lieu où la diète s'assemblera, sans avoir besoin d'être convoquée par un acte particulier. Pour imprimer à la puissance législative la majesté qui lui est nécessaire,

et lui concilier le respect et la confiance de la Nation, les lois doivent donner aux nonces une certaine dignité qui leur apprenne à se respecter eux-mêmes.

La réforme que notre auteur trouve la plus indispensable et la plus difficile à faire est celle du *Liberum Veto*. Pour y préparer les esprits il propose d'établir d'abord que désormais le *Veto* n'aura lieu que quand tous les nonces d'un Palatinat le prononceront d'une voix unanime. Permettre qu'un Palatinat s'oppose à la volonté de trente-deux provinces, c'est encore une absurdité; mais que faire? Ce qui peut consoler d'une loi si imparfaite, c'est qu'il sera très-rare que tous les députés d'un Palatinat concourent unanimement à prononcer le *Veto*.

En lisant les conseils que l'abbé de Mably donne aux Polonais sur la prudence avec laquelle il convient d'entreprendre la réforme des abus, il est permis de présumer que la conduite de nos jeunes Solons n'eût pas toujours échappé à sa censure, ou plutôt que lui-même eût été dénoncé comme un mauvais patriote, comme un ennemi secret de la Révolution, comme un aristocrate. Voici ce qu'il ose dire: En méditant une réforme, le point capital est de ne point se faire redouter et de se rendre au contraire agréable à tout le monde...... Si on veut attaquer à-la-fois tous les abus, je prévois que tous ceux qui en profitent feront une ligue générale pour les maintenir; et quelles lois, quels magistrats,

quelle puissance pourrait résister à la force de cette conjuration ?.... S'il en était besoin, je vous citerais ici je ne sais combien de gens de bien qui, faute de politique, ont fait plus de mal à leur patrie que beaucoup d'hommes méchans dont le nom est déshonoré.... Que les Confédérés ne songent donc pas à mettre la dernière main à l'ouvrage dont ils ne sont destinés qu'à jeter les fondemens ; leur réputation n'en souffrira pas, et la postérité, qui leur devra ses lumières, découvrira sans peine que son bonheur est l'ouvrage de leur circonspection.... C'est ce qu'avait déjà si bien dit à nos Représentans un Ministre aussi respectable aujourd'hui par ses disgrâces qu'il le fut par ses vertus. *Ne soyez pas envieux des succès du temps.*

C'est un Archiduc que M. l'abbé de Mably proposait de placer sur le Trône de Pologne. « Je gagerais, dit-il, que l'Impératrice-Reine, dont toute l'Europe admire les vertus, aura plutôt la politique d'une mère qui veut établir solidement ses enfans que celle d'une Princesse ambitieuse que le despotisme seul peut satisfaire.... Un Archiduc que vous élèveriez sur le Trône renoncerait à tout ce qu'il peut attendre des successions de sa maison, et par-là il s'attacherait plus étroitement à vous. Si la Cour de Vienne n'emploie que les voies de l'insinuation pour accroître l'autorité de son Archiduc votre Roi, vous pouvez vous suffire à vous-mêmes. Le patriotisme que votre nouveau gouvernement aura fait naître est un rempart impénétra-

ble contre l'intrigue et la corruption. Si elle veut mettre en usage la force, ce qui n'est pas vraisemblable, vous trouverez des alliés tout faits dans les ennemis naturels de la maison d'Autriche, vous aurez la Porte, vous aurez les Princes de l'Empire, vous aurez peut-être la Russie... Le temps fera enfin ce que la politique seule aurait dû faire, et les branches autrichiennes qui régneront à Varsovie et à Vienne se regarderont comme des maisons étrangères. »

En distribuant des Trônes, la munificence de l'abbé de Mably ne veut pas avoir à se reprocher de faire des présens trop magnifiques; il consent que la personne du Roi soit inviolable, mais il en conclut qu'il faut diminuer autant que possible ses devoirs, ses fonctions et sa prérogative. Il est juste qu'il ne puisse rien par lui-même et par sa propre autorité, puisqu'on ne lui demandera compte de rien; c'est donc dans les mains du Sénat, dont le Roi ne sera que Président, qu'il veut qu'on dépose toute la puissance exécutive; et pour que la Nation donne toute sa confiance au Sénat, il lui paraît indispensable qu'elle choisisse elle-même les personnes qui le composeront. Vous voyez, ajoute-t-il, combien les Anglais se trouvent mal de ne pas choisir eux-mêmes les Conseillers et les Ministres du Prince.....En effet, n'est-ce pas le peuple le plus mal gouverné de l'Europe, et par conséquent le plus pauvre, le plus faible et le plus malheureux?

LA *Politique d'une femme honnête et sensible. A une dame, quelques jours avant son mariage.*

Quand vous aurez prononcé le serment
De rendre heureux l'époux qui vous aura choisie,
Semez de fleurs tous les jours de sa vie,
Aimez en lui votre ami, votre amant.
Que dans vos bras paisiblement
Il repose; soyez son ange tutélaire,
Veillez, loin de son cœur chassez les noirs chagrins;
Qu'il trouve auprès de vous plus purs et plus sereins
L'air qu'il respire et le jour qui l'éclaire;
C'est ainsi qu'en vos fers vous saurez l'arrêter.
Si malgré tant de soins il devient infidèle,
En reproches amers gardez-vous d'éclater;
Mais offrez-lui des mœurs un si parfait modèle
Qu'il soit forcé de l'imiter;
Et si votre exemple le touche,
S'il revient à vos pieds abjurer son erreur,
Qu'il trouve en arrivant l'amour sur votre bouche
Et le pardon dans votre cœur.

FRAGMENT *de la comédie des* Sentimens secrets, *par madame la baronne de Staël.*

C'est la comtesse qui dit à Sophie, sa pupille et sa rivale sans le savoir :

On se désintéresse à la fin de soi-même,
On cesse de s'aimer si quelqu'un ne nous aime,
Et d'insipides jours l'un sur l'autre entassés
Se passent lentement et sont vite effacés.
Ne pensez pas non plus qu'il suffise, Sophie,
De songer au bonheur dans l'hiver de la vie;
Celui qu'on goûte alors du passé doit venir.
Ceux qui nous ont aimés peuvent seuls nous chérir.

C'est par le don heureux des jours de sa jeunesse
Qu'on mérite l'amour jusque dans la vieillesse.
Le cœur qui fut à nous vit de ses souvenirs,
Et les prend quelquefois pour de nouveaux plaisirs.

IMPROMPTU *à la première et dernière représentation de l'opéra de* Vert-Vert.

SUR l'air : *Quand je bois du vin clairet.*

Dans la Révolution
Tout tourne ; (*bis.*)
Le goût tourne tout de bon
Le dos à la raison.

Le Portrait, ou la Divinité du Sauvage, comédie lyrique en deux actes, a été représentée pour la première fois sur le Théâtre de l'Académie royale de musique le vendredi 22 octobre. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes, la musique de M. Champein.

Dans ce ridicule ouvrage, si quelque chose peut se comparer à la sottise de l'invention, c'est la platitude du style et des vers. Quant à la musique, on n'y a remarqué qu'un ou deux airs d'une facture facile et d'un chant agréable, le reste est un tissu de réminiscences et de trivialités; ajoutez à cela que tout est presque dans la même modulation. C'est le sieur Laïs qui fait le Sauvage avec tout l'esprit de Panurge, c'est la belle madame Ponteuil qui joue le rôle de Julie, et mademoiselle Rousselois celui de Finette.

C'est à l'époque de la plus grande décadence du Théâtre qu'un décret solennel vient de rendre aux Comédiens tous les droits civils et ecclésiastiques dont un préjugé barbare les avait dépouillés jusqu'alors, et des Dorival, des Vanhove, des Raucour, des La Chassaigne obtiennent une justice qu'on avait constamment refusée aux Le Kain, aux Brizard, aux Clairon, aux Dumesnil; mais c'est aussi depuis qu'échappés du joug honteux et tyrannique des gentilshommes de la chambre ils ont l'honneur d'être les comédiens de la Nation au lieu d'être modestement comme jadis de simples pensionnaires du Roi, c'est depuis cette heureuse Révolution qu'ils reçoivent plus d'ordres arbitraires, qu'ils éprouvent plus de dégoûts et de vexations de toute espèce qu'ils n'en avaient jamais essuyé auparavant. Le parterre prétend les assujettir tous les jours à de nouvelles fantaisies, à de nouveaux caprices; la Municipalité, vu la volonté du peuple, ne manque pas une occasion de leur faire sentir tout le poids de son autorité, et messieurs les Auteurs, dont les ouvrages leur font gagner aujourd'hui moins d'argent que jamais, achèvent de les accabler par une réclamation qui ne tend pas à moins qu'à ruiner leur Théâtre de fond en comble.

M. de La Harpe, à la tête d'une députation fort imposante, celle du plus grand nombre des Auteurs dramatiques, est venu présenter à l'Assemblée nationale une longue adresse, dans laquelle, après avoir rappelé avec un juste sentiment de fierté patriotique ce que la plus auguste Assemblée de

l'univers doit aux gens de lettres qui seuls ont préparé la grande et sublime œuvre qu'elle vient d'accomplir, puisque ce sont eux, et eux seuls qui ont affranchi l'esprit humain, l'illustre orateur fait sentir combien il importe au salut de l'État qu'à l'avenir ses propres chefs-d'œuvre et ceux de ses confrères soient infiniment mieux payés que ne le furent jusqu'ici les faibles essais de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc.

L'égalité seule, comme on le voit si bien, pouvant rétablir l'ordre, et la seule concurrence pouvant faire naître l'émulation, ces Messieurs demandent essentiellement deux choses, 1° la concurrence légalement établie entre plusieurs troupes de Comédiens légalement autorisées à jouer toutes les pièces des Auteurs morts ou vivans; 2° la propriété des ouvrages des Auteurs vivans assurée et garantie de manière qu'ils ne puissent être représentés sur aucun Théâtre public, dans toute l'étendue du Royaume, sans leur consentement formel et par écrit, c'est-à-dire sans un marché très-avantageux pour les Auteurs et par conséquent assez ruineux pour les Comédiens. Ce n'est que cinq ans après la mort des Auteurs qu'il sera permis de représenter leurs ouvrages sur tous les Théâtres, sans que personne puisse en exiger de rétribution, à moins qu'ils n'en eussent fait une cession particulière à telle ou telle troupe, etc.

En attendant la décision de l'auguste Assemblée, les Comédiens ont répondu à l'adresse de messieurs les Auteurs,

Que le privilége des Comédiens français avait été détruit lorsque les Représentans de la Nation avaient détruit tous les priviléges; qu'eux-mêmes ne demandaient pas à le conserver, mais qu'on pourrait bien s'apercevoir dans quelques années « que lorsque Louis XIV, si sensible aux jouis- » sances d'un art dans lequel il mettait une partie » de sa gloire, avait voulu que tous les grands » talens fussent réunis sur la même scène et qu'ils » s'excitassent encore par cette réunion qui les » plaçait ainsi en présence et qui les encourageait » en quelque sorte à se surpasser mutuellement, » il avait eu une idée aussi juste que profonde, et » qu'en effet le véritable secret de l'art du Théâtre » est bien plutôt dans ce rassemblement qui mêle » et qui unit les talens illustrés dans des genres divers » et qui en fait comme un foyer où ils s'échauffent » les uns les autres par une rivalité obligée et tou- » jours renaissante, que dans cette prétendue con- » currence qui les empêche d'être eux-mêmes leurs » propres témoins et qui les disperse ou qui les » sépare. »

En abandonnant cependant cette opinion, qui ne paraîtrait pas si dépourvue de toute justesse si le développement en eût été moins amphigourique, les Comédiens insistent sur le droit que ne peut leur ôter l'établissement d'une seconde troupe, celui de jouer exclusivement les pièces dont la propriété légalement acquise par leur Théâtre ne peut devenir la proie d'aucun autre.

Les Comédiens français soutiennent que les

pièces de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire sont en effet leur propriété. De quel droit, disent-ils d'abord, de quel droit les Auteurs modernes viennent-ils attaquer des conventions faites entre les anciens Comédiens du Théâtre français et les anciens Poëtes de ce Théâtre? Sont-ils les successeurs de ces hommes célèbres? Sont-ils leurs héritiers? Stipulent-ils les intérêts de leur famille?... La question dont il s'agit n'est pas du ressort de l'Assemblée nationale. Le Corps législatif crée les principes, mais il ne les applique pas; il fait les lois, mais ce sont les tribunaux qui les exécutent. Après s'être appuyés ainsi sur les grands principes de la *Déclaration des Droits de l'Homme* et du *Contrat Social* de J. J. Rousseau, ces Messieurs citent vingt extraits de leurs registres qui démontrent à quel titre ils ont véritablement acquis les pièces qui forment leur répertoire. A la date de l'année 1660 on y voit, par exemple: *Donné à Molière pour les Précieuses Ridicules, en plusieurs à-comptes, mille livres.* A la date de 1670: *Bérénice de Pierre Corneille dont on lui a payé, prix fait, deux mille livres.* A celle de 1663: *Payé à M. de La Calprenède pour une pièce de théâtre qu'il doit faire* 800 liv., etc. etc.

« N'est-ce pas une dérision, ajoutent-ils, que de prétendre avoir droit d'anéantir toutes les conventions qui ont été faites pendant plus de cent années entre la Comédie française et des Auteurs qui n'existent plus, par cela seul que pour l'intérêt même de l'art la puissance publique a voulu qu'il

n'y eût à Paris qu'un seul Théâtre qui réunît tout ce qu'il pouvait y avoir de sujets distingués dans les genres même les plus opposés ? »

Comment oublie-t-on d'ailleurs que c'est sur la foi de la propriété de toutes ces pièces que les Comédiens français ont, pendant plus d'un siècle, contracté, transigé, acquis des immeubles, créé des rentes, en un mot stipulé une multitude de conventions de tout genre ?.. Voilà pour ce qui regarde les pièces des Auteurs morts.

A l'égard des Auteurs vivans, on cherche d'abord à prouver que ce n'est pas du règlement qui existe depuis quelques années, et que les Auteurs ont rédigé eux-mêmes, qu'ils auront à se plaindre, en faisant de bonnes pièces, des pièces qui attirent le public en foule, et l'on cite pour exemple la comédie de *Figaro*, qui a valu à M. de Beaumarchais soixante et dix mille livres, qui n'est pas devenue encore la propriété du Théâtre français, et ne le deviendra peut-être jamais.

Mais si tel qu'il est, ce règlement blesse Messieurs les Auteurs, la Comédie consent volontiers que chaque partie rentre dans ses droits, et qu'on fasse de nouveaux marchés à chaque pièce, car on sent bien, disent-ils, qu'il ne peut pas y avoir en cette matière de loi générale. Au surplus, pourquoi donc tous ces efforts des Auteurs dramatiques contre les Comédiens français ? Pourquoi cette espèce de conjuration ? Quand les Auteurs seront parvenus à écraser un Théâtre qui est le dépôt de toutes les richesses nationales et

l'instrument de leur propre gloire à eux-mêmes ; qu'y auront-ils gagné ? Ils auront découragé les talens qu'on aime, anéanti une émulation nécessaire, rendu de grands talens inutiles, introduit la confusion des genres les plus disparates, détruit jusqu'à la trace de ces souvenirs qui conservent des traditions précieuses, et qui ne peuvent se perpétuer qu'entre des Artistes qui vivent ensemble, et l'art ne sera plus.

Ce Mémoire est signé *Molé*, *Dazincourt*, *Fleury*, fondés de pouvoirs des Comédiens français ordinaires du Roi.

M. de La Harpe a répliqué à ce Mémoire avec toute la force et toute l'aménité de sa dialectique ordinaire ; mais comme il a pris la peine de le discuter pour ainsi dire phrase par phrase, nous nous dispenserons de le suivre dans tous ces détails. Voici ce qu'il répond essentiellement sur le fond de la question.

La propriété que vous réclamez n'est pas de jouer les pièces que vous prétendez avoir acquises, sans payer les Auteurs, droit que personne ne vous nie ; mais le droit de les jouer seuls, vos actes n'en disent pas un seul mot. Vous n'êtes pas plus avancés que vous ne l'étiez quand vous avez lu dans notre pétition ces paroles qui auraient dû vous déterminer au silence : la seule chose que vous ayez payée à l'Auteur, c'est le droit de représenter son ouvrage. Vous le conserverez. L'exclusif qu'il était obligé de vous laisser, vous ne le teniez pas de lui, mais d'un

privilége. Le privilége n'est plus, l'exclusif tombe en même temps, et tout le monde rentre dans ses droits.... Vous ferez une objection : les nouvelles troupes joueront donc sans avoir payé? et nous, nous vous avons payés.... Qu'est-ce que vous dites donc? Est-ce vous qui avez payé Corneille, Racine, Molière? Les Comédiens, vos prédécesseurs, les ont payés de leur vivant, et vous, vous avez recueilli l'héritage des Auteurs morts; vous l'avez recueilli seuls, parce qu'un privilége émané de la puissance arbitraire vous autorisait à hériter seuls. D'autres vont hériter comme vous, etc. »

Cela est superbe; mais, d'après ces sublimes principes, je ne sais quelles sont les conventions dont il ne fût aisé de détruire la légitimité, et mon voisin, avec une métaphysique aussi déliée, m'aurait bientôt prouvé qu'il doit hériter comme moi du champ qu'ont défriché mes pères, pourvu qu'il consente à l'avenir de partager avec moi la peine de le moissonner en vertu d'une concurrence légalement établie..... Au reste, je me tais. J'ai peut-être oublié, comme M. de La Harpe en accuse les Comédiens français, que nous sommes en 1790.

ÉLÉMENS *de la Morale universelle, ou Catéchisme de la Nature, par feu M. le Baron d'Holbach, des Académies de Pétersbourg, de Manheim, de Berlin.* Jolie édition in-18, ayant pour épigraphe ce beau vers de Juvénal :

Nunquam aliud Natura, aliud Sapientia dicit.

Ce petit ouvrage est véritablement de l'homme célèbre dont il porte le nom. Il ne rappelle que des vérités extrêmement simples, extrêmement communes, extrêmement rebattues, mais il les expose avec une grande clarté ; on regrette seulement que ce langage si simple, si clair, si pur, ne s'adresse jamais qu'à l'entendement, et n'aille jamais au cœur ni à l'imagination. Il est à la portée de tout le monde sans doute, mais je crains bien qu'il ne soit fait aussi pour ennuyer tout le monde. Ce qu'on doit trouver d'ailleurs de plus philosophique dans ce petit livre, c'est que l'auteur n'y parle de Dieu et des prêtres ni en bien ni en mal.

Encore quelques réflexions assez inutiles.

N'est-il pas par le monde beaucoup de gens qui proposent de filer des principes comme les cordiers filent leur corde, les yeux tournés du côté d'où ils partent, le dos tourné vers celui où ils vont.

Lettre de Henri Jessé à quelques Journalistes sur l'affaire d'Avignon.

Il y a quinze mois, dites-vous, que je passe ma vie à m'étonner, cela me fatigue. Eh bien, voyons s'il y a vraiment lieu de s'étonner si fort,

car je me suis aperçu plus d'une fois que ce qui se passe sous nos yeux ne nous paraît souvent si nouveau que parce que nous ne nous y attendions guère, ou parce que nous avons oublié ce que nous avions lu cent et cent fois dans l'histoire.

On est d'abord dans l'admiration de tous les grands principes que la Révolution a mis en lumière. Aurait-il fallu, en effet, deux ou trois mille siècles d'étude et de réflexion pour découvrir

Que le grand nombre est le grand nombre ?

Que c'est dans le grand nombre que réside la puissance souveraine, tant que sa propre expérience ou bien l'habileté du petit nombre n'ont pas su lui persuader que cette énorme puissance devenait pour lui-même le plus dangereux des fléaux ?

Quels ont été les temps de trouble, de révolution où le grand nombre ne s'est pas senti le maître, ne s'est pas emparé de tous les pouvoirs, et n'a pas prétendu les exercer ou les faire exercer tous à sa manière ?

Les mécontens de Rome, retirés sur le Mont-Sacré, les Maillotins au quinzième siècle, les partisans de Jean Hus, ceux de Jean de Leyde, les Ligueurs, les Frondeurs ; de nos jours les Camisards des Cévennes, sans avoir lu les profonds écrits du grand-vicaire de Chartres (1), n'étaient-ils pas tous imbus de la même doctrine?

(1) M. l'abbé S....., l'auteur de *Qu'est-ce que le Tiers-État*? etc.

Est-il besoin de beaucoup d'éloquence ou de beaucoup d'instruction pour apprendre aux hommes qu'ils sont tous égaux, et que pour être libres de toute espèce de joug ils n'ont qu'à l'oser, ils n'ont qu'à le vouloir?

La difficulté fut-elle jamais de donner à la multitude le sentiment de toute l'étendue de ses droits, ou plutôt de sa puissance? Ne faudrait-il pas un peu plus de sens et de génie pour trouver les moyens de contenir cette terrible puissance dans les limites de la justice, de la raison, de toutes les convenances sociales?

Imaginez le peuple que vous voudrez, douez-le de toutes les lumières et de toutes les vertus: considéré comme peuple, ce ne sera jamais qu'une masse de pouvoir plus ou moins imposante à la disposition de celui ou de ceux qui auront l'art, le bonheur ou l'audace nécessaire pour s'en emparer. Le peuple ne peut conserver ses droits ou sa puissance qu'en les déposant en des mains plus sûres et plus fidèles que les siennes. Il faut qu'il se donne pour ainsi dire lui-même, afin d'échapper au péril de se voir disputé sans cesse entre tous les talens, tous les intérêts, toutes les passions propres à le séduire ou à le dominer.

Le mot de Lucain, *humanum paucis vivit genus*, est une vérité de fait, c'est pour le petit nombre que vit le genre humain, et cela doit être éternellement ainsi, par la simple raison que le grand nombre ne peut pas n'être pas le grand

nombre, comme le petit nombre ne peut pas n'être pas le petit nombre.

Si vous voulez tenter de renverser cet ordre de choses, si vous ne voulez plus qu'il y ait un petit nombre d'hommes distingués par leur naissance, par leur richesse, par leurs lumières, par leur autorité, vous y parviendrez peut-être, mais par un seul moyen, c'est en rendant tout le monde également pauvre, également stupide, également faible et misérable.

Ce n'est qu'en consentant de bonne grâce à voir le petit nombre jouir paisiblement des avantages qu'il aura reçus de la nature, ou qu'il aura pu s'acquérir lui-même à force de travail et d'adresse, de courage et de vertu, que vous assurerez non-seulement le bonheur de ce petit nombre de privilégiés, mais encore une existence infiniment plus supportable à tout ce qui les entoure de près ou de loin.

Pourquoi des vérités de ce genre ne sont-elles pas aussi claires qu'elles sont incontestables ?

Comment faire de l'harmonie sans mesure, sans unité ?

Comment établir un foyer sans y faire aboutir tous les rayons dont il se compose ?

Comment vouloir concentrer les forces qu'il importe de réunir, en les faisant diverger en tout sens ?

Quelque forme de gouvernement que vous puissiez admettre, pourvu que vous en adoptiez une, il en résultera toujours que la multitude

n'échappera jamais à la nécessité de se laisser conduire par le petit nombre.

La seule différence qu'il y aura d'un gouvernement à l'autre, c'est que dans l'un le pouvoir du petit nombre sera plus ou moins stable, dans l'autre plus ou moins amovible. Partout où son existence sera trop stable, il n'y aura point assez de liberté; partout où elle sera trop amovible, il n'y aura guère plus de liberté, mais encore moins de repos, et surtout moins de puissance.

De cette comparaison ne résulterait-il pas évidemment que le plus désirable de tous les gouvernemens est celui où ce petit nombre, qui par la nature des choses doit toujours commander au grand, se trouverait tellement divisé qu'une partie fût pour la puissance et l'autre pour la liberté; la première héréditaire, inamovible; l'autre élective, amovible, mais suivant un ordre constant et certain?

Assurer à tous la libre jouissance de leurs forces et de leurs facultés, à l'exception seulement des cas où les lois ont dû prévoir que l'exercice de ces forces et de ces facultés nuirait évidemment à la chose publique, c'est un de ces principes de justice éternelle sans lesquels le système social n'aurait aucune base solide, aucun but désirable.

Mais penser ou plutôt feindre de penser qu'il est indispensable d'appeler vingt-cinq millions d'hommes à gouverner vingt-cinq millions d'hommes cela n'a-t-il pas tout l'air d'une mauvaise plaisanterie?

Qu'on dispose les choses de manière qu'il n'y ait pas un homme dans l'Empire qui, avec de l'intelligence et du travail, ne puisse, s'il en a la fantaisie, gagner cent mille écus de rente, j'entends fort bien l'utilité de pareilles dispositions.

Mais lorsqu'il est démontré que, sur vingt-cinq millions d'habitans en France, il y en a plus des deux tiers qui n'ont pas une subsistance assurée de trois sous par jour, le décret qui inviterait tous les citoyens à porter désormais leur dépense annuelle à dix mille francs ne serait-il pas une plaisanterie infiniment déplacée ? Serait-il plus sage le décret qui appellerait à jouir de toute autre faculté qui ne se trouverait pas plus en leur pouvoir que la rente de dix mille livres ? En conscience, est-ce respecter les hommes que de leur prodiguer des titres ou des droits dont ils sont incapables de sentir le prix, et dont ils ne sauraient jouir réellement qu'autant qu'ils en abusent ?

S'il y a beaucoup d'inconvéniens à n'admettre qu'un trop petit nombre de privilégiés au partage des différentes fonctions publiques, il n'y en a pas moins assurément à vouloir que tous les citoyens en soient également susceptibles.

D'abord, tant qu'il existera des riches et des pauvres, ce droit qu'on paraît accorder à tous indistinctement n'est qu'un droit idéal ; au lieu d'être un avantage pour tous, ce ne sera que l'instrument d'une force aveugle dont quelques particuliers plus ou moins adroits, plus ou moins

entreprenans, plus ou moins audacieux, feront toujours l'usage le plus funeste.

L'ambition du pouvoir politique, dominant par sa nature tous les autres genres d'ambition, les absorbera tous. L'industrie et les arts y perdront leurs ressources les plus précieuses. Tel qui se serait contenté d'être le premier artisan de son quartier, en voudra être le commissaire ou le capitaine. Tel dont l'ambition eût été d'obtenir une petite place à côté de Racine, de Fénélon ou de Molière, prétendra désormais aux honneurs de la législature ou de la municipalité, car sa paresse et son intérêt y trouveront beaucoup mieux leur compte. Donner à tous indistinctement le droit de citoyen, les rendre ensuite tous susceptibles des dignités publiques, c'est le moyen d'avilir la liberté même, c'est faire sérieusement ce que Mercier proposait à Louis XVI, de déclarer tous ses sujets ducs et pairs. A ce prix, qui se soucierait encore de l'être ?

Ce fut précisément lorsqu'il n'y eut plus à Rome aucune distinction entre les Patriciens et les Plébéiens que bientôt après il n'y eut plus de citoyens ; on ne vit plus que des clients et des chefs de parti, dans la suite un seul despote et des millions d'esclaves.

On paraît avouer que la puissance publique a besoin d'un chef suprême pour avoir une action plus sûre et plus rapide. On est peut-être encore de meilleure foi lorsqu'on veut bien consentir

que ce chef soit héréditaire, afin que la première place de l'Empire ne soit pas au moins l'objet perpétuel des passions les plus orageuses et des rivalités les plus menaçantes.

Mais que sera-ce donc que ce chef suprême s'il ne tient pas en effet toutes les clefs de la force publique dans ses mains, si, après avoir établi la responsabilité la plus sévère pour tous les agens qu'il emploie, on ne lui laisse cependant aucun moyen de les employer d'une manière efficace, si par l'ordre établi ce premier dépositaire de la puissance publique se trouve environné d'une multitude de petites puissances subalternes dont les forces sont toujours en mesure pour arrêter, suspendre et contrarier la sienne ? N'est-ce pas le réduire à n'être qu'un vain fantôme, une décoration brillante à la vérité, mais beaucoup trop chère, si ce précieux ressort de plus ou de moins ne devait pas influer davantage sur la perfection de la grande machine politique ?

Sans ces corps intermédiaires que le président de Montesquieu regardait comme intimement liés à l'essence de toute monarchie modérée, le Monarque aura toujours ou trop ou trop peu de puissance sur le peuple; il en est ou trop près ou trop loin. Trop près, il ne lui faut que du caractère, des talens ou de la fortune pour en devenir le despote; trop loin, il devient étranger à ses destinées, et l'Empire gouverné sous son nom n'est bientôt plus qu'une République mal ordonnée.

Le jour de la première représentation de la reprise de *Brutus* a été encore un grand jour d'angoisse et de sollicitude pour toute la Municipalité. On avait triplé, quadruplé la garde ordinaire, M. le Commandant général avait reçu l'ordre de faire marcher des patrouilles à pied et à cheval dans toutes les avenues du quartier, et M. le Maire crut devoir honorer lui-même le spectacle de sa présence, ainsi que M. de Mirabeau, qui, s'étant laissé apercevoir dans une petite loge aux quatrièmes, reçut bientôt une députation du parterre, décrétée par acclamation, pour le prier de descendre aux premières, ce qu'il fit au bruit des applaudissemens les plus agréables à son oreille civique, ceux de ce bon parterre et de cette bonne troupe soldée. Peut-être était-ce encore par attention pour cet illustre Député qu'on eut si grand soin ce jour-là de faire désarmer tout le monde à la porte du spectacle et d'y consigner nommément toutes les espèces de cannes et de bâtons. Le premier acte, un des plus beaux sans doute, mais un des plus courts qu'il y ait au Théâtre, dura plus d'une heure, parce qu'à chaque applaudissement qui n'était pas dans le sens de la Révolution il s'élevait des cris et des hurlemens si horribles, que ce n'était qu'après un assez long intervalle que les acteurs pouvaient parvenir à se faire entendre. Après cette première lutte, ce que nous appelons l'aristocratie se vit réduite forcément au silence

pendant plus de deux actes; mais à la fin du quatrième, quand Brutus dit à son fils:

Je mourrai comme toi,
Vengeur du nom romain, libre encore et sans Roi,

le *sans Roi* ayant été sifflé, et ce sifflet ayant été hué avec rage, un homme au milieu de l'orchestre, emporté par un élan d'indignation, se lève et crie tout haut : *Quoi! l'on ne veut donc plus de Monarchie en France? Qu'est-ce que cela veut dire? Vive le Roi!*.... L'accent avec lequel ces derniers mots furent prononcés parut électriser toute l'assemblée, les loges, l'orchestre, les balcons, le parterre même; tout le monde se lève, les chapeaux volent en l'air et la salle retentit pendant quelques minutes du cri de *vive le Roi*. N'est-ce pas une fatalité assez remarquable que ce soit là le plus grand effet qu'ait produit cette première représentation de *Brutus*, préparée avec tant de fracas et si bien appuyée de toutes les puissances de la démagogie?

A la seconde, les Comédiens ont fait placer d'un côté le buste de Voltaire, de l'autre celui de Brutus, auquel on a adressé ces vers:

O buste respecté de Brutus, d'un grand homme!
Transporté dans Paris tu n'as pas quitté Rome.

Au dénouement on a mis en action le tableau de David; au moment où l'on annonce à Brutus la mort de son fils, ce père infortuné se place sur un fauteuil antique comme le Brutus du peintre,

et de même on voit passer le cortége funèbre qui rapporte ses deux enfans dans sa maison.

A la troisième représentation, M. Charles, ci-devant marquis de Villette, a demandé la parole, il l'a obtenue; la toile se levait, le public a demandé qu'on la redescendît, et il a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, je demande au nom de la Patrie que le cercueil de Voltaire soit transporté à Paris; cette translation sera le dernier soupir du fanatisme. Le grand homme qui a buriné le caractère de Brutus serait aujourd'hui le premier défenseur du peuple. Les charlatans d'église et de robe ne lui ont point pardonné de les avoir démasqués, aussi l'ont-ils persécuté jusqu'à son dernier soupir. La veille de sa mort la Cour lui envoya une lettre de cachet, le Parlement un décret de prise de corps, les prêtres le condamnèrent à la voirie. C'est à des Romains, à des Français tels que vous qu'il appartient d'expier tant d'outrages, c'est à vous de demander que la cendre de Voltaire soit déposée dans la basilique de Sainte-Geneviève, en face de Descartes, que l'on alla chercher de même seize ans après sa mort.

» Si cette pétition souffre la moindre difficulté, le pèlerinage de l'abbaye de Cellières et le monument de Voltaire, j'offre que tout soit à mes frais.»

Ce discours a reçu les plus vifs applaudissemens, et sans doute la Municipalité va s'occuper de satisfaire au vœu public.

Adèle et Didier, comédie nouvelle, en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Bouthillier, musique de M. Deshayes, a été donnée pour la première fois au Théâtre italien le vendredi 5.

Le père d'Adèle est un procureur fort avare qui ne veut point que sa fille épouse un jeune homme sans fortune, et c'est le sort de son amant Didier. Ce Didier avait bien l'espoir d'un héritage considérable; mais comme il n'a de *bonheur en rien*, ce sont deux de ses amis qui héritent à sa place de huit cent mille francs ni plus ni moins. Ces amis sont de vrais amis, car, d'après une délibération faite au cabaret, ils partagent la succession avec le pauvre Didier, et le père d'Adèle consent alors sans beaucoup de peine à lui donner sa fille.

Cette pièce n'est pas tout-à-fait tombée, mais on ne l'a pourtant revue depuis que sur les affiches. Il y a dans la musique quelques morceaux qui ont paru faire plaisir.

En attendant la nouvelle organisation de l'armée nationale (ce soin a été confié à l'expérience d'un jeune prédicant de Nîmes, M. Rabaud de S.-Etienne), nous ne croyons pas devoir oublier un petit trait qui caractérise bien l'organisation actuelle. Un Capitaine de la section des Halles ayant demandé ces jours derniers sa démission, la compagnie fit beaucoup de difficulté pour l'ac-

cepter. Nous avons tant de confiance en vous! pourquoi nous quitter? — Je ne vous quitte point, Messieurs, je reste fusilier. — En ce cas quel est donc le motif de votre démission? — *Le motif? ma foi, c'est que je suis bien aise de commander à mon tour.*

*

Un homme assez malavisé pour croire que M. de Mirabeau pouvait avoir eu quelque influence sur la composition du nouveau Ministère, se permit de lui en témoigner sa surprise. Je n'aurais jamais cru que ce fussent là des hommes de votre choix. *Eh, ne voyez-vous pas*, lui répliqua M. de Mirabeau, *que ce ne sont que des valets qui attendent leurs maîtres?*

Aperçu hasardé sur l'Exportation dans les Colonies, dédié à feu M. Franklin; Brochure portant gravés sur le titre le médaillon de B. Franklin et celui de l'emblème de son génie, *Eripuit Cœlo fulmen sceptrumque Tyrannis.*

Ce petit ouvrage n'a point été vendu, mais l'auteur en a fait distribuer un assez grand nombre d'exemplaires par ses amis; et quoique sa modestie l'ait engagé quelque temps à garder l'anonyme, on sait aujourd'hui très-positivement que c'est à M. le comte d'Estaing, au vainqueur de la Grenade, que nous en sommes redevables. En laissant désirer plus de méthode, un style

plus clair et quelquefois moins singulier, cet écrit nous a paru renfermer beaucoup d'excellentes vues exprimées souvent d'une manière originale et ingénieuse.

Le principal objet de cette brochure est de faire valoir les avantages de l'exportation libre ou forcée comme un des moyens les plus propres à combattre le fléau de la mendicité. On y expose d'abord dans un très-grand jour tous les inconvéniens et tous les abus des ateliers de charité existans; on ne dissimule point que dans l'état actuel ce sont pour ainsi dire autant d'arsenaux à la disposition du premier factieux qui aurait le talent ou l'audace de les employer avec succès. N'est-il pas à craindre que le peuple ne se dise bientôt à lui-même: Voilà donc ceux que je solde par mes privations ou aux dépens de mon nécessaire? Ils profanent l'impôt, ils prostituent les dons que je fais à la Patrie, ils insultent à la bienfaisance même. Ce ne sera point assez, ajoute l'auteur, de l'ordre qu'exige la division des ouvriers en escouades et en différentes autres fractions; d'une règle qui établisse leur responsabilité envers leurs chefs, d'une discipline qui l'assure, d'une force suffisante et toujours présente qui apprenne à des gens qu'on s'est plu à redouter qu'ils ne sont plus craints; on n'aura point assez fait en fixant un travail réglé sur leurs forces, si on ne le rend pas non-seulement lucratif, mais même attrayant par des récompenses

graduées.... On ferait renaître l'émulation par des marques-monnaies portant une valeur, délivrées et enregistrées sur-le-champ, à titre de récompense. Ces marques ne pourraient servir qu'à l'homme dont elles porteraient le nom; elles lui assureraient une ressource qu'il ne pourrait divertir, dont il lui serait impossible d'abuser, et qui lui servirait en Europe et dans les Colonies. Cette monnaie perdant toute sa valeur par la désertion, elle l'empêcherait. Le sujet le plus laborieux et le plus utile ayant été le mieux récompensé et ayant obtenu davantage de marques-monnaies, serait le plus enchaîné; sa richesse le retiendrait, il aurait enfin quelque chose à perdre, et il pourrait être puni par des amendes payées en même monnaie....

La transportation serait une récompense lorsque, désirée, demandée et méritée, elle serait obtenue, d'après toutes les vraisemblances que le sujet qui va s'expatrier a les qualités et les moyens nécessaires pour réussir dans son entreprise. L'espèce et l'étendue de la propriété, des secours et des avances qui lui seraient accordés formeraient l'échelle graduée de ses récompenses : l'exportation, employée comme punition, entraînerait pour un nombre d'années, proportionné de même au délit, un engagement envers la Nation et particulièrement envers la commune de la Colonie dans laquelle serait envoyé l'homme puni pour y travailler aux ateliers publics, etc.

Dans une assez longue digression sur l'influence que la Religion et les Dames pourraient avoir sur le bonheur de la société, M. d'Estaing conseille aux Dames de prendre pour guide dans leur première législature madame Necker et madame de La Fayette. « Elles sont surtout savantes, dit-il, dans le grand art de faire le bien avec discernement.... La vertu ne leur a caché aucun de ses trésors; elles possèdent au suprême degré ce que les recherches de la réflexion et la continuation de cette habitude, qui n'a jamais laissé échapper une occasion, peuvent accumuler de connaissances et d'expériences. La confiance du riche irait comme celle du pauvre au-devant de leurs décisions : la pauvreté et le vice, fléaux qui absorbent tant de moyens, seraient attaqués par un héroïsme irrésistible; ce serait une circonstance aussi heureuse que frappante dans l'histoire de la Révolution, que de voir les compagnes des deux grands hommes qui en supportent le plus terrible fardeau tracer à leur sexe, d'une main sûre, les principes d'une telle association. On n'apercevrait dans ces deux femmes célèbres et si intéressantes d'autres vues personnelles en le faisant que le même sentiment qu'elles ne peuvent cacher dans tout ce qu'elles pratiquent, celui de contribuer à la gloire de leurs époux. Ah! si la postérité jugeait trop sévèrement de nos mœurs, ce trait seul nous rendrait la gloire de la pureté des premiers âges. »

M. d'Estaing termine ses réflexions par un vœu

pour la transportation des criminels, et ce vœu est accompagné d'idées touchantes. « L'habitude du bien existe comme celle du mal; c'est une douce contagion que celle de la paix de l'âme. La vie patriarcale des Colonies, l'abondance du nécessaire, l'oubli des superfluités, celui de ses fautes que tout ne reproche plus, redonnent l'orgueil de la vertu; un autre climat, une nature différente n'offrent point aux remords de ces témoins muets qui, en déposant contre le criminel, l'avilissent à ses propres yeux. Forcé à l'obéissance, s'il peut apprendre à rougir, il redeviendra honnête; s'il ne désespère pas de lui-même, si les rayons de l'estime réchauffent son âme, il redeviendra un homme, etc. »

DÉCEMBRE 1790.

PARMI le grand nombre d'imitations ou de suites que l'on a données de *la Folle Journée, ou du Mariage de Figaro*, nous croyons devoir distinguer *los Deux Figaro*, comédie en cinq actes, représentée dernièrement au Théâtre du Palais-Royal, ci-devant des Variétés amusantes (1). Quoique ce Théâtre ne soit pas de ceux qu'on appelait autrefois Théâtres royaux, nous aurions à craindre d'être soupçonnés de principes anti-constitutionnels, de passer au moins pour de vrais aristocrates en matière de spectacle et de goût, si nous négligions de vous faire connaître les ouvrages qui ont eu quelque succès sur ce nouveau Théâtre, même sur le dernier des tréteaux de la Foire, d'autant plus qu'il n'en est aucun qui ne soit aujourd'hui dans le sens le plus rigoureux de la Révolution.

Les Deux Figaro sont d'un acteur de la troupe de Bordeaux, du sieur Martelli, ci-devant avocat, et tellement estimé pour sa conduite et ses mœurs,

(1) La nouvelle salle qu'occupe cette troupe a été construite par M. Louis, l'architecte qui a bâti celle de Bordeaux. Elle est toute entière en pierre et en fer, et l'on assure qu'elle a coûté à M. le duc d'Orléans près de deux millions. Ce n'est pourtant pas un monument de grand style, mais le plan en est singulièrement ingénieux, la distribution agréable et commode; et quant à la décoration de l'intérieur, elle n'est que trop riche, trop recherchée, et forme un contraste presque ridicule avec le genre des ouvrages qu'on y a vu représenter jusqu'ici.

que, malgré la nouvelle profession qu'il avait embrassée, ses anciens confrères ne l'ont point rayé de leur tableau.

Figaro, jaloux et dégoûté de Suzon, est venu à bout de brouiller le comte Almaviva avec sa femme, et la maîtresse et sa suivante ont été reléguées dans un château assez éloigné de celui d'Aguas Frescas. Un certain don Alvar, ancien camarade de Figaro, mais qui à la mort de son père a retrouvé des titres qui le constituent gentilhomme, s'est introduit chez le comte Almaviva; il est amoureux de sa fille qu'il n'a jamais vue, ou plutôt d'une dot immense dont il apprécie parfaitement tout le mérite. Figaro sert ses projets, et dix mille écus doivent être le prix du mariage de don Alvar avec la fille du comte Almaviva. Figaro feint de désapprouver ce mariage pour le faire réussir; le comte n'attend plus que sa femme et sa fille pour le conclure. Telle est à-peu-près toute l'action des deux premiers actes. Ce qu'on y trouve de plus neuf et de plus gai, c'est une scène où deux pauvres auteurs viennent consulter Figaro sur le plan d'une comédie qu'ils se proposent de faire. Figaro donne à l'un d'eux le fonds même de l'intrigue qu'il conduit, lui peint les principaux personnages d'une manière peu flatteuse pour le comte Almaviva et pour don Alvar. En attendant la suite des incidens qu'il promet de fournir incessamment à son protégé, il critique d'une manière assez amère le talent et le caractère moral de l'auteur de *la Folle Journée*;

malgré l'irrévérence avec laquelle on y parle du bon homme(1) qui a couru quelques risques dans la Révolution, quoiqu'il prétende y avoir contribué plus que personne par son opéra de *Tarare;* cette scène n'est pas une des moins heureuses de la pièce.

La comtesse Almaviva, sa fille et Suzon arrivent au commencement du troisième acte. Le comte presse le mariage qu'il a projeté, mais il y trouve une grande opposition de la part de sa femme et de sa fille; la jeune personne a un amant qu'elle adore, et cet amant c'est le fameux Chérubin. Ce charmant filleul de la comtesse est aujourd'hui colonel; depuis dix ans on ne l'avait vu paraître au château d'Aguas Frescas, mais il passe ses hivers auprès de celui où le comte a relégué sa femme et sa fille. C'est ainsi que l'auteur justifie l'apparition subite de Chérubin, qui, vêtu comme Figaro, n'est reconnu ni par lui, ni par son maître. Le comte accepte le faux Figaro pour domestique; celui-ci s'excuse d'avoir pris ce nom sur la brillante réputation dont il jouit; au reste, il était libre, dit-il, de le prendre ainsi que son premier titulaire, étant comme lui *un enfant anonyme*, épithète qu'il emploie dans l'acception que Beaumarchais lui a donnée.

Figaro se méfie de son cadet. Ce dernier lui annonce franchement qu'il n'est venu que pour

(1) Le peuple s'est porté plusieurs fois à la maison de Beaumarchais pour y chercher des blés et des armes qui n'y étaient pas; il eut même une fois l'intention de le pendre, ce que nous nous glorifions d'avoir heureusement empêché le 28 août 1789.

déranger ses projets; il le persifle sur ses talens pour l'intrigue; il parcourt ceux qu'il a déployés soit dans *le Barbier de Séville*, soit dans *la Folle Journée*, et n'attribue le succès de tous les moyens qui l'ont fait réussir dans ces deux comédies qu'à l'extrême bêtise du comte Almaviva, ou à l'excessive maladresse des ressources qu'on s'est contenté de lui opposer.

Voilà donc la guerre déclarée entre Chérubin et Figaro. Le premier déjoue continuellement les projets et la sagacité du second; mais l'auteur a trop oublié de justifier tout le mal qu'il s'est permis de dire de l'esprit et des talens du Figaro de Beaumarchais, en nous montrant que le sien en avait réellement davantage. Ce qu'il invente n'est pas très-neuf, quoiqu'il en résulte quelques situations assez piquantes, quelques scènes assez gaies; telle est celle où le comte Almaviva, caché dans un cabinet, surprend sa femme et sa fille avec Chérubin, et pense tout savoir en découvrant que ce nouveau serviteur est un fourbe qui veut empêcher le mariage qu'il a conclu avec don Alvar. On a vu avec plus de plaisir encore la scène où Figaro, venant de faire congédier son cadet, triomphe et se croit bien vengé; c'est dans ce moment que son poëte vient lui demander la suite de l'intrigue qu'il lui a promise; enivré de ses succès, Figaro lui répond à peine. Le poëte prend la joie et le délire de Figaro pour une inspiration de son génie créateur, il écrit tout ce qu'il lui entend dire, ce qu'il a fait, ce qu'il fera encore, et sort

convaincu qu'il ne manque plus à sa pièce qu'un dénouement qu'il se promet bien de venir demander incessamment à son génie protecteur.

Un notaire, attendu pendant toute la pièce, arrive enfin. Le poete paraît avec sa comédie, il prend le notaire pour un second auteur auquel Figaro a donné le même sujet à traiter. Le comte Almaviva et son gendre futur prennent à leur tour le poëte pour le notaire qu'ils ont mandé, et regardent tout ce qu'il leur dit du caractère des interlocuteurs de sa pièce comme des injures que l'insolent Figaro s'est permis de faire insérer dans le contrat. Le quiproquo s'éclaircit; le véritable notaire revient, et les parties sont sur le point de signer, lorsque le colonel Chérubin paraît en habit militaire; il obtient la préférence sur don Alvar, dont il vient démasquer le caractère, l'origine et les indignes manœuvres. Ce chevalier d'industrie va chercher fortune ailleurs, et ne tarde pas à être suivi de Figaro qu'on chasse comme il l'a bien mérité du château d'Aguas Frescas.

Telle est à-peu-près la marche d'un ouvrage qui offre souvent des intentions comiques, une intrigue assez bien conçue et liée avec adresse; mais auquel il manque essentiellement cette rapidité d'action que demande ce genre de comédie, et surtout un dialogue plus piquant et plus varié.

Il paraît que la première idée de l'auteur était de faire simplement une critique du *Mariage de Figaro*, et qu'entraîné par une conception heu

reuse il a fait plus et mieux qu'il ne voulait faire d'abord. C'est la suite, dit-on, d'une gageure. M. de Beaumarchais, n'ayant pas été content de la manière dont le sieur Martelli avait joué à Bordeaux le rôle d'Almaviva, le lui fit sentir assez durement. Vous avez absolument manqué le rôle, lui dit-il. Eh bien! lui répliqua l'auteur, si j'ai manqué le rôle, je tâcherai de ne pas manquer la pièce. Et il fit *les Deux Figaro.*

Le 5 décembre on a donné sur le Théâtre de Monsieur la première représentation d'*Alceste à la Campagne*, comédie en trois actes et en vers, de M. Demoustier, connu par quelques poésies fugitives et par un ouvrage sur la Mythologie, mêlé de vers et de prose, où l'on trouve une érudition agréable et des détails ingénieux.

Le sujet d'*Alceste à la Campagne* est celui d'un joli conte de M. Marmontel; l'auteur s'en est emparé et l'a suivi pour ainsi dire pas à pas.

Cette pièce manque trop d'action; les mêmes reproches contre la société que Molière a mis dans la bouche de son Misanthrope y sont répétés avec une exagération fatigante; mais l'ouvrage mérite l'espèce de succès qu'il a obtenu, par des détails d'une sensibilité douce et agréable. Le style, quelquefois faible et négligé, nous a souvent paru rempli de grâce et de naturel.

CARTEL *sérieux, ou Lettre de M. T*** à un de ses amis.*

Monsieur, demain à midi au bois de Boulogne vous me ferez raison du regard que vous lançâtes hier; demain, Monsieur, c'est-à-dire lorsque le temps vous aura donné à vous le loisir de vous repentir, à moi celui de m'apaiser, et qu'il ne laissera plus ni à vous ni à moi l'excuse du premier mouvement, nous nous égorgerons, s'il vous plaît, de sang-froid. Je vous crois trop brave pour témoigner du regret de la faute que vous avez faite, et je pense, de mon côté, trop *noblement* pour ne pas la laver dans votre sang ou dans le mien; vous pensez bien qu'en me manquant d'égards vous m'avez donné droit sur votre vie, ou vous l'avez acquis sur la mienne. Je n'aurais garde, si vous me faisiez l'aveu de votre inconsidération, de vous la pardonner pour cela; je ne ferais qu'ajouter le mépris au ressentiment. Mais si vous réussissez à me tuer, je vous en estime d'avance beaucoup plus, et je vous pardonne, non-seulement votre offense, mais ma mort; car je n'ai pour vous dans le fond ni haine ni dédain, et je ne ferais pas à beaucoup d'autres l'honneur que je vous fais. Nos pères nous ont enseigné qu'il y a mille occasions dans la vie où l'on ne saurait se dispenser d'égorger son meilleur ami; j'espère que vous les en croirez sur leur parole, et que, sans nous haïr, nous ne nous en tuerons pas moins. Plonger son épée dans le sein d'un ennemi de la Patrie est une action commune et vulgaire,

on a les plus grands motifs pour s'y exciter : mais tuer un concitoyen, un ami, pour la plus légère offense; *voilà, d'après le Code féodal des Germains, nos dignes ancêtres*, voilà le comble de la grandeur et de la magnanimité. Vous savez le lieu et l'heure; soyez ponctuel. T***.

Réflexions sur la Révolution de France et sur les procédés de certaines sociétés à Londres relatifs à cet événement, en forme d'une Lettre, qui avait dû être envoyée d'abord à un jeune homme à Paris, par le right honourable Edmund Burke; traduit de l'anglais sur la troisième édition, un volume de 536 pages in-8°.

On ne doit pas s'attendre sans doute qu'un ouvrage qui ne devait avoir d'abord que la forme d'une lettre, et qui n'en est pas moins devenu un très-gros livre, puisse être écrit avec beaucoup de méthode : le style en est souvent diffus, quoiqu'à travers les défauts d'une traduction faite à la hâte on y reconnaisse à chaque instant l'empreinte d'une imagination vive et brillante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir laissé percer dans la plupart de ses discussions un caractère d'humeur trop prononcé, peut-être même une opiniâtreté de prévention trop forte; mais après avoir reconnu la justesse de ces critiques fort exagérées par les Révolutionnaires, nous nous permettrons de dire que, de tous les écrits qui ont été publiés jusqu'à présent sur la Révolution de France, c'est celui qui nous a paru le plus pro-

fondément pensé, le plus ingénieusement écrit; ce sont vraiment les réflexions d'un philosophe et d'un homme d'État; ce sont les vues d'un esprit supérieur exercé depuis long-temps à méditer sur les hommes et sur les affaires, sur les premiers principes de l'ordre social et sur les seuls ressorts capables de mouvoir une grande machine politique, sans l'exposer sans cesse à se désorganiser, à se détruire elle-même.

Nous n'avons pas été peu flattés de trouver un grand nombre des idées que nous avions harsardées quelquefois dans ces feuilles, confirmées avec tant de lumière et de force par un homme du mérite et de la célébrité de M. Burke : on nous permettra d'en citer au moins quelques preuves.

« Pour que la représentation, dit-il, soit juste et adéquate dans un État, il faut qu'elle représente et ses talens (ability) et sa propriété; mais comme le premier a une espèce de chaleur vitale qui tient à un principe entreprenant et actif, et comme la propriété au contraire est par sa nature paresseuse, inerte et timide, elle ne pourrait jamais être à l'abri des invasions de ce principe actif, si on ne lui accordait pas dans la représentation un avantage au-delà de toute proportion : elle doit être représentée aussi en grandes masses d'accumulation, autrement elle ne serait pas assez bien protégée. L'essence caractéristique de la propriété, essence qui dérive des principes combinés de son acquisition et de sa conservation, est

d'être inégale; c'est pourquoi les grandes masses qui excitent l'envie et qui tentent la rapacité doivent être mises hors de la crainte d'aucun danger. Alors ces grandes masses forment un rempart naturel, qui met à l'abri toutes les propriétés moins grandes, dans quelque proportion qu'elles décroissent : une même masse de propriétés, lorsqu'elle est subdivisée par le cours ordinaire des choses entre un plus grand nombre d'individus, ne produit plus les mêmes avantages; sa puissance défensive s'affaiblit à mesure qu'elle se subdivise par de tels partages... Laissez les grands propriétaires devenir ce qu'ils voudront; quels qu'ils soient, ils ont leur chance d'être parmi les plus recommandables; ils n'en seront pas moins pour leur pis aller le lest du vaisseau de la chose plublique...

*

« On dit que vingt-quatre millions d'hommes doivent l'emporter sur deux cent mille. Cela est vrai, si la Constitution d'un Royaume est un problème d'arithmétique : cette manière de parler n'est pas impropre lorsqu'elle a le secours de la lanterne pour l'appuyer; mais elle est ridicule pour des hommes qui peuvent raisonner de sang-froid. La volonté du grand nombre et les intérêts du grand nombre sont rarement la même chose....

*

« Lorsqu'il sera détruit ce vieux, ce féal et ce chevaleresque esprit de loyauté, qui, en affermissant le pouvoir des Rois, affranchissait à-la-fois les Rois et les sujets des précautions

de la tyrannie, alors les complots, les assassinats seront prévenus par les meurtres et par des confiscations anticipées, et par l'usage de cet énorme rouleau de maximes atroces et sanguinaires que renferme tout le cercle politique de tout pouvoir qui ne se repose ni sur son propre honneur, ni sur celui de ceux qui doivent obéir. Les Rois deviendront tyrans par politique, lorsque leurs sujets deviendront rebelles par principes... »

*

M. Burke a crû devoir insister fortement sur l'extrême différence qu'il voit entre les principes qui ont dirigé la Révolution d'Angleterre et ceux qu'on paraît avoir suivis dans celle de France.

« La simple idée, dit-il, de la formation d'un gouvernement absolument nouveau suffit pour nous inspirer le dégoût et l'horreur. Nous souhaitions à l'époque de la Révolution, et nous souhaitons encore aujourd'hui ne devoir tout ce que nous possédons qu'à l'héritage de nos ancêtres. Nous avons eu grand soin de ne greffer sur ce corps et sur cette souche d'héritage aucun rejet qui ne fût pas de la nature de la plante originaire. Toutes les réformes que nous avons faites jusqu'à ce jour ont été fondées sur le rapport qu'elles avaient avec l'antiquité, et j'espère, je suis même persuadé que tout ce qui pourra être fait par la suite sera soigneusement dirigé d'après les mêmes analogies, les mêmes autorités, les mêmes exemples... Cette politique me paraît être l'effet d'une profonde réflexion, ou plutôt l'heureux effet de

cette imitation de la nature qui, bien au-dessus de la réflexion, est la sagesse par essence. L'esprit d'innovation est en général le résultat combiné de vues intéressées et de vues bornées. Ceux qui ne tiennent aucun compte de leurs ancêtres en tiendront bien peu de leur postérité... Tous les avantages que procure à un état une conduite dirigée par de telles maximes sont regardés comme le serait dans une seule famille une substitution perpétuelle; c'est par la vertu d'une espèce d'amortissement qu'ils sont ainsi fixés à jamais. Par cette politique constitutionnelle qui agit d'après le modèle de la nature, nous recevons, nous possédons, nous transmettons notre gouvernement et nos priviléges de la même manière dont nous recevons, dont nous possédons et dont nous transmettons nos propriétés et la vie... Notre système est dans une symétrie et dans un accord parfait avec l'ordre du monde, et avec cette manière d'exister qui convient à un corps permanent composé de parties qui ne le sont cependant pas elles-mêmes, d'un corps où, par la disposition d'une sagesse merveilleuse, cette grande et mystérieuse incorporation de la race humaine est moulée tout ensemble; de sorte que le tout à-la-fois n'est jamais vieux, n'est jamais jeune, n'est jamais entre deux âges, mais dans la situation d'une constance inchangeable, en sorte que l'existence de ce corps se perpétue la même au milieu des dépérissemens, des chutes, des renouvellemens et des progressions continuelles.... »

Une des discussions les plus détaillées de cet ouvrage est celle des trois bases du droit de représentation, la population, le territoire et la contribution. Voici quel en est le dernier résultat.

« Dans l'invention de ces trois bases, sous quelque jour qu'il vous plaise de les considérer, je ne vois pas qu'on ait réuni dans un seul tout une variété d'objets, je vois au contraire différens principes qui se fuient par leur nature et que vos philosophes ont réunis et rapprochés, quoiqu'ils soient contradictoires et inconciliables, exactement comme s'ils avaient renfermé des bêtes sauvages dans une même cage pour les livrer à leurs fureurs mutuelles jusqu'à leur destruction totale.... Tous ces principes ont beaucoup de métaphysique, mais ce n'est pas de la bonne; beaucoup de géométrie, mais elle n'est pas rectiligne; beaucoup d'arithmétique, mais leurs règles de trois ne sont que de fausses positions; et quand ils auraient toutes ces sciences, toute l'exactitude qu'elles acquièrent, et quand leurs plans seraient parfaitement réguliers dans leurs parties, il en résulterait que ce serait une vision plus belle et mieux ordonnée. Il est à remarquer que, dans un grand arrangement qui a le genre humain pour objet et pour but, ils n'ont rien fait qui soit appuyé sur une base ou sur aucun rapport moral ou politique; vous ne trouvez là rien qui se rapporte aux dispositions, aux actions, aux passions et aux intérêts des hommes; *hominem non sapiunt*. Bien loin de suivre les dispositions et les situations

morales des hommes, ils ont nivelé et confondu ensemble tous les ordres qu'ils ont trouvés, même sous l'arrangement grossier et maladroit de la Monarchie, genre de gouvernement pour lequel le classement des citoyens (auquel les anciens Législateurs mettaient tant de prix) n'est pas d'une si grande importance que dans une République. Il faut avouer cependant qu'un tel classement est bon dans toute espèce de gouvernement et qu'il compose une forte barrière contre les excès du despotisme, aussi-bien qu'il est un des moyens nécessaires dans l'action des Républiques et pour assurer leur durée. Faute d'avoir pourvu à quelque chose de cette espèce, si le projet actuel de République venait à s'écrouler, on perdrait avec lui tout ce qui pourrait servir de caution à une liberté modérée.... On ne peut pas jouer un jeu plus désespéré.

La sensibilité de M. Burke paraît avoir été vivement touchée de la situation pénible où se trouve la Reine de France, et le rapprochement qu'il fait du moment actuel avec l'époque où il la vit pour la première fois, il y a seize ou dix-sept ans, nous paraît trop intéressant pour ne pas en recueillir ici les principaux traits.

« Jamais, dit-il, une vision plus céleste n'apparut dans cet orbite qu'elle semblait à peine toucher. Je la vis au moment où elle paraissait sur l'horizon l'ornement et les délices de la sphère dans laquelle elle commençait à se mouvoir; elle était, ainsi que l'étoile du matin, brillante de santé,

de bonheur et de gloire. O quelle Révolution! quel cœur serait donc le mien, si le souvenir d'une si juste élévation rapproché du spectacle trop affreux de sa chute ne faisait pas naître en moi les plus fortes émotions! Que j'étais loin d'imaginer, lorsque je la voyais réunir aux titres de la vénération ceux que donne l'enthousiasme d'un amour distant et respectueux, qu'elle dût jamais être obligée de porter et de cacher dans son sein cet antidote aigu que le courage sait employer dans les plus grands maux!... Dans une Nation de galanterie, dans une Nation composée d'hommes d'honneur et de chevaliers, je croyais que dix mille épées seraient sorties de leurs fourreaux pour la venger même d'un regard qui l'aurait menacée d'une insulte! Mais le siècle de la chevalerie est passé; celui des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé, et la gloire de l'Europe est à jamais éteinte. »

L'espèce de chaleur poétique que respire tout ce morceau ne prend-elle pas un caractère imposant dans une bouche aussi respectable que celle de M. Burke? Les fragmens qu'on vient de lire suffisent sans doute pour donner l'idée de l'esprit dans lequel son ouvrage est écrit; nous bornerons donc ici notre extrait, mais nous pourrons bien revenir un autre jour sur la dernière partie de ses réflexions.

Mémoires secrets sur les Règnes de Louis XIV et de Louis XV. Par feu M. Duclos, de l'Académie française, Historiographe de France. Deux volumes in-8°.

On ne saurait douter de l'authenticité de cet ouvrage; il tient un milieu fort intéressant entre le genre des Mémoires particuliers et celui d'une Histoire générale. Quand feu M. Duclos fit paraître son *Histoire de Louis XI*, on dit que l'auteur y laissait trop apercevoir que tout ce qu'il apprenait à ses lecteurs, lui-même ne l'avait appris que de la veille. On trouvera dans ces nouveaux Mémoires ce qu'il sut pour ainsi dire toute sa vie, ce qu'il sut mieux que personne; très-répandu dans la société, M. Duclos a connu personnellement la plupart des personnages qu'il a entrepris de peindre à la postérité. Le morceau le plus neuf et le plus curieux est celui qui termine le second volume, c'est l'histoire des causes secrètes de la guerre de 1756.

M. de Choiseul-Gouffier, notre Ambassadeur à Constantinople, vient d'envoyer à M. l'abbé Barthélemy un monument précieux; c'est une grande pierre trouvée près d'Athènes, sur laquelle est gravé le compte de la dépense faite du temps de Périclès pour les *Théories*, c'est à dire pour les Fêtes des Dieux. Les caractères sont assez bien conservés, et notre illustre Académicien ne tardera pas à nous en donner l'explication.

Facéties philosophiques tirées des manuscrits de feu M. le baron d'Holbach.

Essai sur l'art de ramper, à l'usage des Courtisans.

L'homme de Cour est sans contredit la production la plus curieuse que montre l'espèce humaine. C'est un animal amphibie dans lequel tous les contrastes se trouvent communément rassemblés. Un philosophe danois compare le courtisan à la statue composée de matières très-différentes que Nabuchodonosor vit en songe. « La tête du courtisan est, dit-il, de verre, ses che- » veux sont d'or, ses mains sont de poix-résine, » son corps est de plâtre, son cœur est moitié de » fer et moitié de boue, ses pieds sont de paille, » et son sang est un composé d'eau et de vif- » argent. »

Il faut avouer qu'un animal si étrange est difficile à définir ; loin d'être connu des autres, il peut à peine se connaître lui-même ; cependant il paraît que, tout bien considéré, on peut le ranger dans la classe des hommes, avec cette différence néanmoins que les hommes ordinaires n'ont qu'une âme, au lieu que l'homme de Cour paraît sensiblement en avoir plusieurs. En effet, un courtisan est tantôt insolent et tantôt bas ; tantôt de l'avarice la plus sordide et de l'avidité la plus insatiable, tantôt de la plus extrême

prodigalité, tantôt de l'audace la plus décidée, tantôt de la plus honteuse lâcheté, tantôt de l'arrogance la plus impertinante, et tantôt de la politesse la plus étudiée; en un mot c'est un Protée, un Janus, ou plutôt un Dieu de l'Inde qu'on représente avec sept faces différentes.

Quoi qu'il en soit, c'est pour ces animaux si rares que les Nations paraissent faites; la Providence les destine à leurs menus plaisirs; le Souverain lui-même n'est que leur homme d'affaires; quand il fait son devoir, il n'a d'autre emploi que de songer à contenter leurs besoins, à satisfaire leurs fantaisies; trop heureux de travailler pour ces hommes nécessaires dont l'État ne peut se passer. Ce n'est que pour leur intérêt qu'un Monarque doit lever des impôts, faire la paix ou la guerre, imaginer mille inventions ingénieuses pour tourmenter et soutirer ses peuples. En échange de ces soins les courtisans reconnaissans payent le Monarque en complaisances, en assiduités, en flatteries, en bassesses, et le talent de troquer contre des grâces ces importantes marchandises est celui qui sans doute est le plus utile à la Cour.

Les philosophes, qui communément sont gens de mauvaise humeur, regardent à la vérité le métier de courtisan comme bas, comme infâme, comme celui d'un empoisonneur. Les peuples ingrats ne sentent point toute l'étendue des obligations qu'ils ont à ces grands généreux, qui, pour tenir leur Souverain en belle humeur, se

dévouent à l'ennui, se sacrifient à ses caprices, lui immolent continuellement leur honneur, leur probité, leur amour-propre, leur honte et leurs remords; ces imbécilles ne sentent donc point le prix de tous ces sacrifices? Ils ne réfléchissent point à ce qu'il en doit coûter pour être un bon courtisan? Quelque force d'esprit que l'on ait, quel qu'encuirassée que soit la conscience par l'habitude de mépriser la vertu et de fouler aux pieds la probité, les hommes ordinaires ont toujours infiniment de peine à étouffer dans leur cœur le cri de la raison. Il n'y a guère que le courtisan qui parvienne à réduire cette voix importune au silence; lui seul est capable d'un aussi noble effort.

Si nous examinons les choses sous ce point de vue, nous verrons que, de tous les arts, le plus difficile est celui de ramper. Cet art sublime est peut-être la plus merveilleuse conquête de l'esprit humain. La nature a mis dans le cœur de tous les hommes un amour-propre, un orgueil, une fierté qui sont, de toutes les dispositions, les plus pénibles à vaincre. L'âme se révolte contre tout ce qui tend à la déprimer; elle réagit avec vigueur toutes les fois qu'on la blesse dans cet endroit sensible; et si de bonne heure on ne contracte l'habitude de combattre, de comprimer, d'écraser ce puissant ressort, il devient impossible de le maîtriser. C'est à quoi le courtisan s'exerce dans l'enfance, étude bien plus utile sans doute que toutes celles qu'on nous

vante avec emphase, et qui annonce dans ceux qui ont acquis ainsi la faculté de subjuguer la nature une force dont très-peu d'êtres se trouvent doués. C'est par ces efforts héroïques, ces combats, ces victoires qu'un habile courtisan se distingue et parvient à ce point d'insensibilité qui le mène au crédit, aux honneurs, à ces grandeurs qui font l'objet de l'envie de ses pareils et celui de l'admiration publique.

Que l'on exalte encore après cela les sacrifices que la Religion fait faire à ceux qui veulent gagner le ciel! Que l'on nous parle de la force d'âme de ces philosophes altiers qui prétendent mépriser tout ce que les hommes estiment! Les dévots et les sages n'ont pu vaincre l'amour-propre; l'orgueil semble très-compatible avec la dévotion et la philosophie. C'est au seul courtisan qu'il est réservé de triompher de lui-même et de remporter une victoire complète sur les sentimens de son cœur. Un parfait courtisan est sans contredit le plus étonnant de tous les hommes. Ne nous parlez plus de l'abnégation des dévots pour la Divinité, l'abnégation véritable est celle d'un courtisan pour son maître; voyez comme il s'anéantit en sa présence! il devient une pure machine, ou plutôt il n'est plus rien; il attend de lui son être, il cherche à démêler dans ses traits ceux qu'il doit avoir lui-même; il est comme une cire molle prête à recevoir toutes les impressions qu'on voudra lui donner.

Il est quelques mortels qui ont de la roideur

dans l'esprit, un défaut de souplesse dans l'échine, un manque de flexibilité dans la nuque du cou; cette organisation malheureuse les empêche de se perfectionner dans l'art de ramper et les rend incapables de s'avancer à la Cour. Les serpens et les reptiles parviennent au haut des montagnes et des rochers, tandis que le cheval le plus fougueux ne peut jamais s'y guinder. La Cour n'est point faite pour ces personnages altiers, inflexibles, qui ne savent ni se prêter aux caprices, ni céder aux fantaisies, ni même, quand il en est besoin, approuver ou favoriser les crimes que la grandeur juge nécessaires au bien-être de l'Etat.

Un bon courtisan ne doit jamais avoir d'avis, il ne doit avoir que celui de son maître ou du ministre, et sa sagacité doit toujours le lui faire pressentir; ce qui suppose une expérience consommée et une connaissance profonde du cœur humain. Un bon courtisan ne doit jamais avoir raison, il ne lui est point permis d'avoir plus d'esprit que son maître ou que le distributeur de ses grâces, il doit bien savoir que le Souverain et l'homme en place ne peuvent jamais se tromper.

Le courtisan bien élevé doit avoir l'estomac assez fort pour digérer tous les affronts que son maître veut bien lui faire. Il doit dès la plus tendre enfance apprendre à commander à sa physionomie, de peur qu'elle ne trahisse les mouvemens secrets de son cœur ou ne décèle un dépit

involontaire qu'une avanie pourrait y faire naître. Il faut pour vivre à la Cour avoir un empire complet sur les muscles de son visage, afin de recevoir sans sourciller les dégoûts les plus sanglans. Un boudeur, un homme qui a de l'humeur ou de la susceptibilité ne saurait réussir.

En effet, tous ceux qui ont le pouvoir en main prennent communément en fort mauvaise part que l'on sente les piqûres qu'ils ont la bonté de faire ou que l'on s'avise de s'en plaindre. Le courtisan devant son maître doit imiter ce jeune Spartiate que l'on fouettait pour avoir volé un renard; quoique durant l'opération l'animal caché sous son manteau lui déchirât le ventre, la douleur ne put lui arracher le moindre cri. Quel art, quel empire sur soi-même ne suppose pas cette dissimulation profonde qui forme le premier caractère du vrai courtisan! Il faut que sans cesse sous les dehors de l'amitié il sache endormir ses rivaux, montrer un visage ouvert, affectueux, à ceux qu'il déteste le plus, embrasser avec tendresse l'ennemi qu'il voudrait étouffer; il faut enfin que les mensonges les plus impudens ne produisent aucune altération sur son visage.

Le grand art du courtisan, l'objet essentiel de son étude, est de se mettre au fait des passions et des vices de son maître, afin d'être à portée de le saisir par son faible: il est pour lors assuré d'avoir la clef de son cœur. Aime-t-il les femmes? il faut lui en procurer. Est-il dévot? il faut le

devenir ou se faire hypocrite. Est-il ombrageux? il faut lui donner des soupçons contre tous ceux qui l'entourent. Est-il paresseux? il ne faut jamais lui parler d'affaires ; en un mot il faut le servir à sa mode et surtout le flatter continuellement. Si c'est un sot, on ne risque rien à lui prodiguer lès flatteries même qu'il est le plus loin de mériter ; mais si par hasard il avait de l'esprit ou du bon sens, ce qui est assez rarement à craindre, il y aurait quelques ménagemens à prendre.

Le courtisan doit s'étudier à être affable, affectueux et poli pour tous ceux qui peuvent lui aider et lui nuire ; il ne doit être haut que pour ceux dont il n'a pas besoin. Il doit savoir par cœur le tarif de tous ceux qu'il rencontre, il doit saluer profondément la femme de chambre d'une Dame en crédit, causer familièrement avec le suisse ou le valet de chambre du ministre, caresser le chien du premier commis ; enfin il ne lui est pas permis d'être distrait un instant; la vie du courtisan est une étude continuelle.

Un véritable courtisan est tenu comme Arlequin d'être l'ami de tout le monde, mais sans avoir la faiblesse de s'attacher à personne; obligé même de triompher de l'amitié, de la sincérité, ce n'est jamais qu'à l'homme en place que son attachement est dû, et cet attachement doit cesser aussitôt que le pouvoir cesse. Il est indispensable de détester sur-le-champ quiconque a déplu au maître ou au favori en crédit.

Que l'on juge d'après cela si la vie d'un parfait courtisan n'est pas une longue suite de travaux pénibles. Les Nations peuvent-elles payer trop chèrement un corps d'hommes qui se dévoue à ce point pour le service du Prince? Tous les trésors des peuples suffisent à peine pour payer des héros qui se sacrifient entièrement au bonheur public; n'est-il pas juste que des hommes qui se damnent de si bonne grâce pour l'avantage de leurs concitoyens soient au moins bien payés en ce monde?

Quel respect, quelle vénération ne devons-nous pas avoir pour ces êtres privilégiés que leur rang, leur naissance rend naturellement si fiers, en voyant le sacrifice généreux qu'ils font sans cesse de leur fierté, de leur hauteur, de leur amour-propre! Ne poussent-ils pas tous les jours ce sublime abandon d'eux-mêmes jusqu'à remplir auprès du Prince les mêmes fonctions que le dernier des valets remplit auprès de son maître? Ils ne trouvent rien de vil dans tout ce qu'ils font pour lui; que dis-je? ils se glorifient des emplois les plus bas auprès de sa sacrée personne; ils briguent nuit et jour le bonheur de lui être utiles, ils le gardent à vue, se rendent les ministres complaisans de ses plaisirs, prennent sur eux ses sottises ou s'empressent de les applaudir; en un mot, un bon courtisan est tellement absorbé dans l'idée de son devoir, qu'il s'enorgueillit souvent de faire des choses auxquelles un honnête laquais ne voudrait jamais se prêter. L'esprit de

l'Evangile est l'humilité; le Fils de l'Homme nous a dit que celui qui s'exalte serait humilié; l'inverse n'est pas moins sûr, et les gens de Cour suivent le précepte à la lettre. Ne soyons donc plus surpris si la Providence les récompense sans mesure de leur souplesse, et si leur abjection leur procure les honneurs, la richesse et le respect des Nations bien gouvernées.

Psyché, ballet-pantomime en trois actes, par M. Gardel, a été représenté pour la première fois, sur le Théâtre de l'Académie royale de musique le mardi 14 décembre. C'est peut-être le spectacle le plus magique qui ait encore paru sur aucun Théâtre. Qui ne connaît la délicieuse fable de Psyché, racontée d'abord avec tant de grâce et de précision dans le roman d'Apulée, embellie depuis du charme de la poésie la plus naïve par les pinceaux de La Fontaine et de Molière? Sans rappeler ici tous les peintres et tous les poëtes qui se sont emparés soit de l'ensemble d'un sujet aussi heureux, soit de quelqu'une de ses parties, nous remarquerons seulement que les sieurs Noverre et Dauberval avaient déjà tenté d'en composer chacun à leur manière un ballet dont le plan n'a presque aucune ressemblance avec celui que nous avons l'honneur de vous annoncer.

On pouvait sans doute concevoir la fable de Psyché d'une manière plus intéressante et plus dramatique que ne l'a présentée M. Gardel, mais j'ose douter qu'il soit possible d'en faire une pan-

tomime qui enchante les yeux et l'imagination par une suite de tableaux plus rapide, plus variée et plus attachante; à la décoration près de l'intérieur du palais de l'Amour, qui pourrait avoir plus de fraîcheur et de volupté, le spectacle de ce charmant ballet ne laisse rien à désirer; l'exécution des machines, dont on est redevable aux talens de M. Boulai, a paru si merveilleuse que l'illusion ne semble pas pouvoir être portée plus loin. C'est mademoiselle Miller qui a rempli avec beaucoup d'intelligence et de grâce le rôle de Psyché, Vestris celui de l'Amour, Laborie celui de Zéphyre; la beauté de mademoiselle Saulnier a représenté dignement celle de Vénus, et la danse de mademoiselle Rose encore plus dignement celle de Terpsichore.

On a cru devoir célébrer au Théâtre de la Nation un service solennel à la mémoire du jeune héros de Nanci, car la pièce donnée à ce Théâtre le vendredi 4, sous le titre du *Tombeau de Désilles*, par M. Desfontaines, n'est à proprement parler que cela.

La garnison et le peuple de Nanci vont rendre les honneurs funèbres à cette illustre victime du patriotisme le plus sublime et de la plus tendre humanité. Cette cérémonie est précédée d'une scène assez touchante qui sert en même temps d'exposition. Au moment où la toile se lève, il ne fait pas encore jour, on voit un vieux sergent du régiment de Châteauvieux assis au pied du cata-

falque; ce brave militaire, resté fidèle à son devoir, déplore la honte d'un corps qui jusqu'alors s'était toujours couvert de gloire, et surtout le crime de son fils, dont les rebelles ont trop facilement égaré le bouillant caractère. Sa femme cherche en vain à lui porter quelque consolation, rien ne peut adoucir l'excès de son chagrin; il est prêt à prendre un parti désespéré lorsqu'on vient lui annoncer que de nouveaux troubles paraissent agiter le régiment. Tandis qu'il sort pour aller s'en instruire, plusieurs soldats arrivent sur la scène et se rassemblent autour du tombeau pour y jurer d'expier leur crime et de commencer par restituer à leurs officiers l'argent que la violence leur avait arraché. Le vieux sergent reparaît, écoute ce serment, et l'on peut juger quelle est sa joie lorsqu'il apprend que c'est au repentir de son fils qu'on doit celui de tous ses camarades, etc.

Le spectacle est terminé par la marche imposante d'un convoi militaire, accompagné d'un beau *De profundis* qu'exécutent tant bien que mal des chœurs d'hommes et de femmes.

Des principes et des causes de la Révolution en France. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

> Si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière a ruiné un Etat, il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une bataille. MONTESQUIEU.

Par M. Sénac de Meilhan, l'auteur des *Mémoires d'Anne de Gonzague*, des *Considérations sur les Mœurs*, etc., etc.

Cet écrit, dit l'auteur dans sa préface, n'est dicté par aucun esprit de parti ; je n'ai point eu pour objet d'approuver ou de blâmer les étonnans changemens arrivés dans le Royaume, je me suis proposé seulement de faire en partie connaître par quelle gradation d'idées et d'événemens on était parvenu au nouvel ordre de choses. A travers cette grande impartialité, ce qui domine le plus dans ce petit ouvrage, c'est l'intention de déchirer à belles dents tous les hommes dont on sait que l'auteur avait fort envié l'élévation, et surtout M. Necker, qui se trouve aujourd'hui placé le plus malheureusement du monde entre l'injustice d'un parti et l'ingratitude de l'autre.

Cette nouvelle production de M. de Sénac nous a paru d'ailleurs aussi légère quant au fonds que négligée quant au style. Il a rassemblé lui-même en peu de mots les principes auxquels il attribue la plus étonnante des révolutions, principes qu'il voit épars dans le cours d'un siècle.

« La faiblesse qui caractérise le dernier règne,

l'oubli des principes, la hardiesse des écrits, l'indignation excitée par le règne dissipateur et scandaleux d'une courtisane, les rigueurs exercées contre la magistrature, l'inapplication du Monarque aux affaires, la négligence à punir et à récompenser, sont les premiers germes de la fermentation des esprits et du mépris de l'autorité. Ensuite, sous le règne actuel, le rétablissement impolitique des Parlemens, la suppression de l'étiquette à la Cour, le changement perpétuel de système dans l'administration, l'indifférence pour le choix des Ministres, leur imprévoyance et leur incapacité, l'établissement des Assemblées provinciales, les innovations dans la discipline militaire, le découragement qu'elles ont inspiré aux troupes, la domination de quelques sociétés, la guerre de l'Amérique, les écrits de Necker, l'Assemblée des Notables, ont développé ces germes et hâté la Révolution. Le désordre des finances en fut l'occasion, l'Assemblée des Notables le principe, et Necker la cause immédiate. »

Almanach Littéraire, ou Étrennes d'Apollon, pour l'année 1791, *contenant de jolies pièces en prose et en vers, des Saillies ingénieuses, des Variétés piquantes, des Anecdotes curieuses, avec une Notice des ouvrages nouveaux. Par M. d'Aquin, cousin de Rabelais.* Petit in-12.

C'est toujours le même mélange de prose et de vers, d'anecdotes anciennes et nouvelles, de mots

plus ou moins connus, de pièces fugitives d'un choix plus ou moins heureux; à côté d'un vieux madrigal ou d'un trait de la Cour de Louis XIV on trouve un discours aux Représentans de la Nation, un conte érotique, une harangue municipale, etc. Quant à la notice des ouvrages nouveaux, elle est fort courte, car l'auteur s'est interdit de parler de toutes les brochures relatives aux affaires du temps. Parmi les traits du moment actuel, il n'a point oublié le discours adressé à l'Assemblée nationale par le général Luckner. « Les cris d'un peuple libre sont venus frapper » mon oreille dans la solitude et dans l'obscurité » où je croyais ensevelir le reste de mes jours. Vous » voyez en moi l'enfant de la guerre et de la for» tune, et si la guerre voulait interrompre le bon» heur que vous préparez à la France, vous verriez » que ce sang qu'on a dit glacé retrouverait sa » chaleur pour couler au service de la France.... » Pour prouver encore mieux la ferveur de son civisme, il a, dit-on, ajouté à l'oreille : Donnez-moi seulement dix mille hommes, et je vous promets d'établir des municipalités jusqu'aux portes de Vienne et de Berlin.... O l'imposante promesse!

FIN DU TOME V ET DERNIER DE CETTE CORRESPONDANCE

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME QUI TERMINE CETTE CORRESPONDANCE.

ERRATUM.

Page 548, *ligne* 9, Bouy; *lisez* Bouilly.

TABLE GÉNÉRALE

DES CINQ VOLUMES DE CET OUVRAGE.

(*Nota.* Les chiffres romains désignent les Volumes, et les chiffres arabes les Pages.)

A.

41.

B.

C.

D.

F.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

T.

U.

V.

W.